



**Cosumar**

## **NOTE D'INFORMATION**

**AUGMENTATION DE CAPITAL DE COSUMAR S.A. AU TITRE DE LA  
FUSION-ABSORPTION DE SUCRAFOR S.A.**

**Proposée aux Assemblées générales Extraordinaires de Cosumar et  
Sucrafor prévues le 30 décembre 2016**

<b>Nombre d'actions à émettre</b>	<b>83 716 actions nouvelles de Cosumar</b>
<b>Valeur nominale</b>	<b>10 MAD</b>
<b>Prix par action Cosumar</b>	<b>246 MAD</b>
<b>Parité d'échange</b>	<b>1,40 action Cosumar pour 1 action Sucrafor (soit 7 actions Cosumar pour 5 actions Sucrafor)</b>
<b>Montant de l'opération y compris prime de fusion</b>	<b>133 221 667,5 MAD</b>
<b>Montant nominal de l'augmentation de capital</b>	<b>837 160 MAD</b>
<b>Date d'échange des titres</b>	<b>04 janvier 2017</b>

**Opération réservée aux actionnaires de la société Sucrafor**

**Organisme Conseil et  
coordinateur global**



**Organisme centralisateur**



**Organisme chargé de  
l'enregistrement**

**ATTIJARI**  
*Intermédiation*

### **VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX**

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 16/12/2016 sous la référence VI/EM/038/2016.

## SOMMAIRE

<b>AVERTISSEMENT .....</b>	<b>7</b>
<b>PREAMBULE .....</b>	<b>8</b>
<b>Partie I. Attestations et coordonnées .....</b>	<b>10</b>
I. Les Président du Conseil d'Administration.....	11
II. Les commissaires aux comptes .....	13
III. L'Organisme Conseil .....	30
IV. Le Conseil Juridique.....	32
V. Le Responsable de la Communication Financière .....	33
<b>Partie II. Présentation de l'opération.....</b>	<b>34</b>
I. Cadre de l'opération .....	35
II. Impact de l'opération sur la structure de l'actionnariat.....	42
III. Gouvernance de la société après l'augmentation de capital .....	42
IV. Modifications de statuts suite à l'opération.....	43
V. Montant de l'opération .....	43
VI. Renseignement relatifs aux titres à émettre.....	43
VII. Eléments d'appréciation des termes de l'Offre .....	43
VIII. Intermédiaires financiers .....	52
IX. Calendrier de l'opération.....	53
X. Echange des titres.....	53
XI. Bénéficiaires de l'opération.....	53
XII. Parité d'échange .....	53
XIII. Caractéristiques de cotation en bourse des nouvelles actions .....	54
XIV. Enregistrement de l'opération à la bourse de Casablanca .....	54
XV. Fiscalité .....	54
XVI. Charges relatives à l'Opération .....	57
<b>Partie III. Présentation du secteur d'activité.....</b>	<b>58</b>
I. Le marché international du sucre .....	59
II. Le marché national du sucre.....	68
<b>Partie IV. Présentation générale de Cosumar .....</b>	<b>74</b>
II. Renseignements à caractère général.....	75
III. Renseignements sur le capital de Cosumar .....	77
IV. Gouvernance.....	84
V. Activité de Cosumar .....	101
VI. Organisation de Cosumar .....	134
<b>Partie V. Présentation générale de Sucrafor .....</b>	<b>147</b>
I. Renseignements à caractère général.....	148
II. Renseignements sur le capital de Sucrafor.....	149
III. Gouvernance.....	152
IV. Activité de Sucrafor.....	163
V. Organisation de Sucrafor.....	169
<b>Partie VI. Situation financière de Cosumar.....</b>	<b>173</b>
I. Périmètre de consolidation .....	174
II. Analyse du compte de produits et charges – Comptes consolidés .....	175

III. Analyse bilancielle – comptes consolidés .....	183
IV. Analyse du tableau de flux de trésorerie .....	196
<b>Partie VII. Situation financière de Sucrafor .....</b>	<b>198</b>
I. Analyse de l'état des soldes de gestion .....	199
II. Analyse bilancielle .....	209
III. Analyse du tableau de flux de trésorerie .....	221
<b>Partie VIII. Perspectives.....</b>	<b>223</b>
I. Orientation stratégique de la société.....	224
II. Perspectives du marché .....	227
III. Perspectives financières de Cosumar .....	230
<b>Partie IX. Facteur de risques .....</b>	<b>239</b>
I. Risque lié à la conjoncture économique .....	240
II. Risque lié aux matières premières.....	240
III. Risque lié aux produits énergétiques.....	241
IV. Risque lié au taux de change .....	241
V. Risque industriel.....	241
VI. Risque d'hygiène et de sécurité alimentaire.....	241
VII. Risque lié aux délais de remboursement de la caisse de compensation .....	242
VIII. Risque lié aux ressources humaines .....	242
IX. Risque réglementaire.....	242
<b>Partie X. Faits exceptionnels et litiges.....</b>	<b>243</b>
<b>Partie XI. Annexes.....</b>	<b>245</b>
I. Données comptables et financières .....	246
II. Etats de synthèses sociaux de Cosumar SA sur les trois derniers exercices et au 30 juin 2016	248
III. Etats de synthèses sociaux de SUCRAFOR SA sur les trois derniers exercices et au 30 juin 2016.....	326
IV. Etats de synthèses consolidés de Cosumar SA sur les trois derniers exercices.....	415

## ABREVIATIONS

---

<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>AMMC</b>	Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux
<b>BAM</b>	Bank Al-Maghrib
<b>BFR</b>	Besoin en Fonds de Roulement
<b>BVC</b>	Bourse des Valeurs de Casablanca
<b>CA</b>	Chiffre d'affaires
<b>CMPC</b>	Coût Moyen Pondéré du Capital
<b>CMR</b>	Caisse Marocaine des Retraites
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>CSR</b>	Cosumar (ticker)
<b>DCF</b>	Discounted Cash Flow
<b>EBE</b>	Excédent Brut d'Exploitation
<b>ETIC</b>	Etat des Informations Complémentaires
<b>FAO</b>	Food and Agricultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
<b>FR</b>	Fonds de Roulement
<b>GMS</b>	Grandes et Moyennes Surfaces
<b>Ha</b>	Hectare
<b>IR</b>	Impôt sur le Revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>KDh</b>	Millier(s) de Dirhams
<b>Kg</b>	Kilogramme
<b>Km</b>	Kilomètre
<b>KT</b>	Millier(s) de tonnes
<b>L</b>	Litre
<b>MAMDA</b>	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
<b>MASI</b>	Moroccan All Shares Index
<b>MCMA</b>	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
<b>Mdh</b>	Million(s) de Dirhams
<b>MEUR</b>	Million(s) d'Euros
<b>Mrds Dh</b>	Milliard(s) de Dirhams
<b>Mrds EUR</b>	Milliard(s) d'Euros
<b>Mrds USD</b>	Milliard(s) de Dollars américains
<b>MSGD</b>	Million(s) de Dollars de Singapour
<b>MT</b>	Million(s) de tonnes
<b>MUSD</b>	Million(s) de Dollars américains
<b>NA</b>	Non applicable
<b>NS</b>	Non significatif
<b>OPA</b>	Offre Publique d'Achat

---



---

<b>OPCVM</b>	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>QSE</b>	Qualité Sécurité Environnement
<b>RCAR</b>	Régime Collectif d'Allocation de Retraite
<b>REX</b>	Résultat d'Exploitation
<b>S1.</b>	Premier semestre
<b>SGD</b>	Dollar de Singapour
<b>SNI</b>	Société Nationale d'Investissement
<b>T</b>	Tonne
<b>TCAM</b>	Taux de Croissance Annuel Moyen
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>Var.</b>	Variation
<b>VE</b>	Valeur d'Entreprise

---

---

## DEFINITIONS

---

<b>Agrégation</b>	Modèle d'organisation des agriculteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles. C'est un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et industriel qui permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées de bénéficier des techniques modernes de production et du financement et d'accéder aux marchés intérieur et extérieur.
<b>Biodiesel</b>	Le biodiesel, ou biogazole est une alternative au carburant pour moteur diesel classique : gazole ou pétrodiesel. Le biodiesel peut être utilisé seul dans les moteurs (B100) ou mélangé avec du pétrodiesel (B20, B5, B2, etc.). Ce biocarburant est obtenu à partir d'huile végétale ou animale, transformée par un procédé chimique appelé transestérification faisant réagir cette huile avec un alcool (méthanol ou éthanol), afin d'obtenir du EMHV ou du EEHV (suivant l'alcool utilisé).
<b>Investisseurs Institutionnels</b>	Désigne, au titre de l'exercice 2015, les investisseurs institutionnels détenant une part du capital de Cosumar composés de : CIMR, Wafa Assurances, RCAR, CMR, MSMA, MAMDA, SAHAM Assurances, AXA Assurance, RMA CAP Dynamique.
<b>Société</b>	Désigne Cosumar

---

---

## AVERTISSEMENT

**Le visa de l'AMMC n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**L'attention des investisseurs potentiels est attiré sur le fait qu'un investissement en valeurs immobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à la société.**

**Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de la société. Les actions objet de la présente note d'information ne seront proposées à l'échange qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur.**

**Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.**

**Ni l'AMMC, ni Cosumar, ni Attijari Finances Corp. n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des intermédiaires financiers.**

## PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de Cosumar et Sucrafor, respectivement société Absorbante et société Absorbée, leur situation financière, l'évolution de leur activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp., conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès des sources suivantes :

- les requêtes d'information et d'éléments de compréhension auprès du management de Cosumar et de Sucrafor ;
- l'analyse des comptes sociaux annuels et des rapports de gestion afférents aux exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015 de Cosumar et de Sucrafor ;
- l'analyse des liasses comptables et fiscales de Cosumar SA et de Sucrafor SA pour les exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- la revue limitée des comptes au premier semestre 2015 et 2016 de Cosumar ;
- l'analyse des rapports généraux sur les comptes sociaux et consolidés et des rapports spéciaux des commissaires aux comptes afférents aux exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015 de Cosumar ;
- l'analyse des rapports généraux sur les comptes sociaux et des rapports spéciaux des commissaires aux comptes afférents aux exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015 de Sucrafor ;
- la revue limitée des comptes au premier semestre 2016 de Sucrafor ;
- l'analyse des procès-verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires de Cosumar et de Sucrafor pour les exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015 et pour l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- l'analyse des comptes consolidés de Cosumar pour les exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015 et au premier semestre 2016 ;
- l'analyse des documents sociaux relatifs à l'Opération ;
- le plan d'affaires prévisionnel de la société absorbante Cosumar ;
- le plan d'affaires standalone de Cosumar et de Sucrafor ;
- les informations sectorielles, notamment celles fournies par le management des deux sociétés ;
- les autres informations fournies par Cosumar et Sucrafor.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public :
  - ✓ au siège de Cosumar sis au 8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca ;
  - ✓ au siège de Sucrafor sis au 8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca ;
  - ✓ au siège d'Attijari Finances Corp. sis au 163, Avenue Hassan II, 20000, Casablanca ;
  - ✓ sur le site de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma));

- 
- ✓ au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet ([www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)).

## **PARTIE I.      ATTESTATIONS ET COORDONNEES**

## **I. LES PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **I.1 COSUMAR**

#### **Identité**

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Cosumar SA
<b>Représentant légal</b>	M. Mohammed FIKRAT
<b>Fonction</b>	Président Directeur Général
<b>Adresse</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires - Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	+212 5 22 67 83 00 / 5 29 02 83 00
<b>Numéro de fax</b>	+212 5 22 24 10 71

#### **Attestation**

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Cosumar S.A., ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposées. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**M. Mohammed FIKRAT**

**Président Directeur Général**

## I.2 SUCRAFOR

### Identité

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Sucrafor SA
<b>Représentant légal</b>	M. Mohammed FIKRAT
<b>Fonction</b>	Président Directeur Général
<b>Adresse</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires - Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	+212 5 22 67 83 00 / 5 29 02 83 00
<b>Numéro de fax</b>	+212 5 22 24 10 71

### Attestation

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Sucrafor S.A., ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposées. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**M. Mohammed FIKRAT**  
**Président Directeur Général**



## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### II.1 COSUMAR

#### II.1.1 Identité

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	<b>PRICE WATERHOUSE</b>	<b>ERNST &amp; YOUNG</b>
<b>Prénoms et nom</b>	Aziz BIDAHA	Abdelmejid FAIZ
<b>Adresse</b>	101, Bd Massira El Khadra, Casablanca	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca
<b>Numéro du téléphone</b>	05.22.98.40.40	05.22.95.79.00
<b>Numéro de fax</b>	05.22.77.90.90	05.22.39.02.26
<b>Adresse électronique</b>	aziz-bidah@ma-pwc.com	abdelmejid.faiz@ma.ey.com
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	1999	1999
<b>Date de renouvellement du mandat</b>	AGO Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014	AGO Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016	AGO Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016

#### II.1.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux de Cosumar S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note, avec les états de synthèse sociaux annuels de Cosumar S.A. tels que audités par nos soins pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

#### Les commissaires aux comptes

**Ernst & Young**  
**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
**Associé**

**Price Waterhouse**  
**Aziz BIDAHA**  
**Associé**

## Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Cosumar comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de MAD 3 187 458 665,25 dont un bénéfice net de MAD 582 252 631,56.

### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Cosumar au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 10 mars 2014

**Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**  
**A. BIDAHA**  
Associé

**Ernst & Young**  
**A. FAIZ**  
Associé

## Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Cosumar S.A. comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de MAD 3 194 637 899,68 dont un bénéfice net de MAD 433 544 816,90.

### **Responsabilité de la direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Cosumar au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 27 mars 2015

### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**  
**A. BIDAHA**  
Associé

**Ernst & Young**  
**A. FAIZ**  
Associé

## Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Cosumar S.A. comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de :financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de MAD 3 240 471 315 dont un bénéfice net de MAD 490 487 402.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Cosumar S.A. au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 18 mars 2016

### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**  
**A. BIDAHA**  
Associé

**Ernst & Young**  
**A. FAIZ**  
Associé

### **II.1.3 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés du groupe Cosumar pour les exercices clos les 31 décembre 2013,2014 et 2015**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note, avec les états de synthèse consolidés de Cosumar S.A. et de ses filiales (groupe Cosumar) tels que audités par nos soins pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

#### **Les commissaires aux comptes**

**Ernst & Young**  
**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
**Associé**

**Price Waterhouse**  
**Aziz BIDAHA**  
**Associé**

## Rapport d'audit sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2013, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013. Ces états financiers font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de MAD 3 586 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 629,1 millions.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie de passif fiscal prévue dans le contrat d'acquisition des sucrerie Suta, Surac et Sucrafor, le groupe Cosumar a constaté dans ses comptes les montants des redressements fiscaux déjà clos, et a réclamé à l'Etat le remboursement desdits redressements. Selon le management, le groupe Cosumar est également en droit de réclamer le remboursement des préjudices fiscaux qui découleraient d'autres contrôles éventuels. Ainsi, l'effet de la mise en jeu de toute la garantie de passif fiscal n'est pas encore définitif à ce jour.

Casablanca, le 10 mars 2014

### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**  
**A. BIDAHA**  
Associé

**Ernst & Young**  
**A. FAIZ**  
Associé

## Rapport d'audit sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos allant du 1er janvier au 31 décembre 2014

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2014, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. Ces états financiers font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de MAD 3 794,6 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 643,6 millions.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 mars 2015

### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**

**A. BIDAHA**

**Associé**

**Ernst & Young**

**A. FAIZ**

**Associé**



## Rapport d'audit sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos allant du 1er janvier au 31 décembre 2015

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2015, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. Ces états financiers font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de MAD 4 012 millions, dont un bénéfice de MAD 645 millions.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Casablanca, le 18 mars 2016

### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**  
**A. BIDAHA**  
**Associé**

**Ernst & Young**  
**A. FAIZ**  
**Associé**



#### **II.1.4 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes sociaux semestriels au 30 juin 2015 et 2016**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse examinés.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note, avec les états de synthèse sociaux intermédiaires de Cosumar S.A. tels que examinés par nos soins pour les périodes arrêtées au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016.

#### **Les commissaires aux comptes**

**Ernst & Young**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**

**Associé**

**Price Waterhouse**

**Aziz BIDAHA**

**Associé**

#### **Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2015**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Cosumar S.A. comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 3 116 068 036,53 dont un bénéfice net de MAD 369 306 631,91 relève de la responsabilité des organes de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Cosumar S.A. arrêtés au 30 juin 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 21 septembre 2015

#### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**

**A. BIDAHA**

**Associé**

**Ernst & Young**

**A. FAIZ**

**Associé**

### Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2016

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Cosumar S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 3 311 683 270,43 dont un bénéfice net de MAD 539 433 069,48, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Cosumar S.A. arrêtés au 30 juin 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2016

#### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**  
**A. BIDAHA**  
**Associé**

**Ernst & Young**  
**A. BERRADA ALLAM**  
**Associé**

## **II.1.5 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015 et 2016**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés examinés.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente note, avec les états de synthèse consolidés intermédiaires de Cosumar S.A. et de ses filiales (groupe Cosumar) tels que examinés par nos soins pour les périodes arrêtées au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016.

### **Les commissaires aux comptes**

**Ernst & Young**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**

**Associé**

**Price Waterhouse**

**Aziz BIDAHA**

**Associé**

### **Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2015**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Cosumar et ses filiales (Groupe Cosumar) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état des variations des capitaux propres consolidés relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 3 766,1 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 405,1 millions.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du périmètre de consolidation et de la sélection des notes annexes ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Cosumar arrêtés au 30 juin 2015, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 21 septembre 2015

### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**

**A. BIDAHA**

**Associé**

**Ernst & Young**

**A. FAIZ**

**Associé**

## Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Cosumar et ses filiales (Groupe Cosumar) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et une sélection des notes annexes relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 4 074 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 515,9 millions.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire de l'état de la situation financière consolidée, du compte de résultat consolidé, de l'état du résultat global consolidé, l'état du tableau de flux de trésorerie consolidé, de l'état de variation des capitaux propres consolidés et de la sélection des notes annexes ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Cosumar arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 septembre 2016

### **Les commissaires aux comptes**

**Price Waterhouse**

**A. BIDAHA**

**Associé**

**Ernst & Young**

**A. BERRADA ALLAM**

**Associé**

## II.2 SUCRAFOR

### II.2.1 Identité

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	<b>ERNST &amp; YOUNG</b>
<b>Prénoms et nom</b>	Abdelmejid FAIZ
<b>Adresse</b>	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca
<b>Numéro du téléphone</b>	05.22.95.79.00
<b>Numéro de fax</b>	05.22.39.02.26
<b>Adresse électronique</b>	abdelmejid.faiz@ma.ey.com
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	1999
<b>Date de renouvellement du mandat</b>	AGOAGO Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 201520162015
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2018

---

### II.2.2 Attestation de concordance du commissaire aux comptes relative aux comptes sociaux de Sucrafor S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2013,2014 et 2015

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note, avec les états de synthèse sociaux annuels de Sucrafor S.A. tels que audités par nos soins pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

#### **Le commissaire aux comptes**

**Ernst & Young**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**

**Associé**

## Rapport général du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SUCRAFOR comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 126 688 122,33 dont un bénéfice net de MAD 766 581,4.

### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SUCRAFOR au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 4 avril 2014

**Le commissaire aux comptes**

**Ernst & Young**

**A. FAIZ**

**Associé**

## Rapport général du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société RAFFINERIE DE L'ORIENTAL « SUCRAFOR » comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 164 201 580,05 dont un bénéfice net de MAD 36 113 457,72.

### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Sucrerie Raffinerie de L'Oriental « SUCRAFOR » au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 mars 2015

**Le commissaire aux comptes**

**Ernst & Young**

**A. FAIZ**

**Associé**

## Rapport général du commissaire aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société RAFFINERIE DE L'ORIENTAL « SUCRAFOR » comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de MAD 165 035 054,79 dont un bénéfice net de MAD 16 261 255,41.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Sucrerie Raffinerie de L'Oriental « SUCRAFOR » au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 18 mars 2016

**Le commissaire aux comptes**

**Ernst & Young**

**A. FAIZ**

**Associé**



### **II.2.3 Attestation de concordance du commissaire aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes sociaux semestriels au 30 juin 2016**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse examinés.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note, avec les états de synthèse sociaux intermédiaires de Sucrafor S.A. tels que examinés par nos soins pour la période au 30 juin 2016.

#### **Le commissaire aux comptes**

**Ernst & Young**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**

**Associé**

#### **Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2016**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes sociaux de la société Sucrafor S.A. comprenant le bilan et le compte de produits et charges au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 152 255 612,93 y compris une perte nette de MAD 2 549 396,86 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société Sucrafor S.A..

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 septembre 2016

#### **Le commissaire aux comptes**

**Ernst & Young**

**A. Berrada Allam**

**Associé**

### III. L'ORGANISME CONSEIL

#### Identité

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Attijari Finances Corp.
<b>Représentants légaux</b>	M. Idriss BERRADA
<b>Fonction</b>	Directeur Général
<b>Adresse</b>	163, Boulevard Hassan II - Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.47.64.35/36
<b>Numéro de fax</b>	05.22.47.64.32
<b>Adresse électronique</b>	i.berrada@attijari.ma

#### Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Cosumar et de Sucrafor à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de Cosumar S.A. et de Sucrafor S.A.;
- l'analyse des comptes sociaux annuels et des rapports de gestion afférents aux exercices clos le 31 décembre 2013, 2014 et 2015 de Cosumar ;
- l'analyse des comptes sociaux semestriels au 30 juin 2015 et 2016 de Cosumar;
- l'analyse des liasses fiscales et comptables de Cosumar et de Sucrafor pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 à 2015 ;
- l'analyse des comptes sociaux de Sucrafor S.A des exercices 2013, 2014 et 2015.
- l'analyse des comptes sociaux semestriels de Sucrafor S.A t au 1<sup>er</sup> semestre 2016 ;
- la revue limitée des comptes semestriels de Sucrafor SA au 1er semestre 2016 ;
- l'analyse des rapports généraux sur les comptes sociaux et consolidés et des rapports spéciaux des Commissaire aux comptes afférents aux exercices clos le 31 décembre 2013, 2014 et 2015 de Cosumar ;
- l'analyse des rapports généraux sur les comptes sociaux et des rapports spéciaux des Commissaire aux comptes afférents aux exercices clos le 31 décembre 2013, 2014 et 2015 de Sucrafor ;
- l'analyse des procès-verbaux des assemblées des actionnaires et du Conseil d'administration de Cosumar et de Sucrafor afférents aux exercices clos le décembre 2013, 2014 et 2015 ainsi que ceux de l'exercice en cours jusqu'à obtention du visa ;
- l'analyse des comptes consolidés afférents aux exercices clos le 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- l'analyse des comptes consolidés semestriels afférents au 30 juin 2015 et 2016 de Cosumar ;
- la revue limitée des comptes consolidés semestriels afférents au 30 juin 2015 et 2016 de Cosumar ;
- la revue limitée des comptes sociaux semestriels afférents au 30 juin 2015 et 2016 de Cosumar ;
- l'analyse des documents sociaux relatifs à l'Opération ;
- le plan d'affaires prévisionnel de la société absorbante Cosumar ;
- les plans d'affaires prévisionnels standalone de Cosumar et de Sucrafor ;
- les informations sectorielles, notamment celles fournies par le management des deux sociétés ;
- les autres informations fournies par Cosumar et Sucrafor.

La préparation de cette note d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein d'Attijari Finances Corp.

**Attijari Finances Corp.**  
**Idriss BERRADA**  
**Directeur Général**

#### **IV. LE CONSEIL JURIDIQUE**

##### **Identité**

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC
<b>Représentants légal</b>	Franck LEBouc-GUILHOU
<b>Fonction</b>	Administrateur
<b>Adresse</b>	71, rue Allal Ben Abdallah, Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.31.46.18
<b>Numéro de fax</b>	05.22.31.50.75
<b>Adresse électronique</b>	flg@sfm.co.ma

##### **Attestation**

L'Opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Cosumar et Sucrafor, et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

**SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC**

**Franck LEBouc-GUILHOU**

**Administrateur**

---

## V. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter la personne ci-après :

### Identité

<b>Responsable</b>	M. Tarik BOUATTIOUI
<b>Fonction</b>	Directeur Administratif et Financier
<b>Adresse</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.67.83.00
<b>Numéro de fax</b>	05.22.24.10.71
<b>Adresse électronique</b>	t.bouattioui@cosumar.co.ma

## **PARTIE II.    PRESENTATION DE L'OPERATION**

## **I. CADRE DE L'OPERATION**

### **I.1 CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE DE L'OPERATION**

Les Conseils d'Administration de Cosumar SA (la Société Absorbante) et de Sucrafor SA (la Société Absorbée), réunis en date du 14 octobre 2016, ont arrêté les termes du projet de fusion par voie d'absorption de Sucrafor SA par Cosumar SA (« la Fusion »). Ils ont par ailleurs arrêté les termes des rapports qu'ils présenteront à leurs assemblées générales extraordinaires (AGE) respectives ainsi que le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des AGE. Ledit projet de fusion a été conclu entre la Société Absorbante et la Société Absorbée en date du 14 octobre 2016 (le Traité de Fusion).

Les Conseils d'Administration ont également décidé de convoquer les Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires pour le 30 décembre 2016, aux sièges sociaux respectifs des deux sociétés, aux fins notamment d'approuver la Fusion.

Les Commissaires aux Comptes ont émis leur rapport sur le Traité de Fusion, en application des dispositions de l'article 233 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée. Les Commissaires aux Comptes de Cosumar SA et de Sucrafor SA attestent dans les rapports en date du 30 novembre 2016, qu'ils n'ont pas d'observation à formuler sur la pertinence de la valeur relative attribuée aux actions des sociétés Cosumar SA et Sucrafor SA, ni sur le caractère équitable du rapport d'échange et qu'ils ont vérifié que le montant de l'actif net apporté par la Société Absorbée est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la Société Absorbante.

Cosumar SA et Sucrafor SA ont mis à la disposition de leurs actionnaires respectifs, à leurs sièges sociaux respectifs trente jours au moins avant la date de tenue de leurs Assemblées Générales Extraordinaires appelées à se prononcer sur la Fusion, les documents relatifs à la Fusion ainsi que ceux requis par l'article 234 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée :

- le Traité de Fusion ;
- le rapport du Conseil d'Administration de chaque société sur l'opération de fusion ;
- les rapports des Commissaires aux Comptes prévus à l'article 233 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;
- les états de synthèse approuvés ainsi que les rapports de gestion des trois derniers exercices des deux sociétés.

Tout actionnaire peut obtenir, sur simple demande et sans frais, copie totale ou partielle des documents susvisés de chacune des deux sociétés.

### **I.2 OBJECTIFS DE L'OPERATION**

Dans le cadre d'une restructuration interne des activités du groupe Cosumar, il est apparu nécessaire de simplifier l'organigramme de cette dernière, compte tenu :

- des liens en capital entre Sucrafor et Cosumar : le capital social de Sucrafor est détenu à hauteur de près de quatre-vingt-onze pourcent (91%) par Cosumar ;
- des liens en management : M. Mohammed FIKRAT, Président Directeur Général de Cosumar est également Président Directeur Général de Sucrafor ;
- et de la complémentarité entre les activités des deux sociétés.

L'opération de fusion a également pour objectifs de réduire les coûts fixes de fonctionnement et d'optimiser l'utilisation des ressources financières, humaines et techniques.

### I.3 PRESENTATION DU TRAITE DE FUSION

Les principales stipulations du Traité de Fusion sont les suivantes :

- la Fusion sera réalisée dans les conditions prévues aux articles 222 et suivants de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée. Sucrafor SA apportera à Cosumar SA, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives décrites ci-après, l'universalité de son patrimoine, avec effet juridique à la date de réalisation de la Fusion ;
- les termes et conditions du Traité de Fusion ont été établis sur la base des comptes de Cosumar SA et Sucrafor SA au 31 décembre 2015, date de clôture de leur dernier exercice social, lesquels ont été (i) arrêtés par leurs conseils d'administrations respectifs, (ii) certifiés par leurs commissaires aux comptes respectifs et (iii) approuvés par leurs assemblées générales d'actionnaires respectives ;
- conformément aux dispositions de l'article 225 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, la Fusion prendra effet, d'un point de vue comptable et fiscal, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et, d'un point de vue juridique, à compter de la réalisation de la dernière des conditions suspensives visées ci-après ;
- la Fusion sera réalisée sur la base de la valeur réelle des éléments d'actif et de passif de Sucrafor SA apportés au titre de la Fusion :
  - ✓ les actifs suivants : immobilisations incorporelles, terrains, constructions ainsi que les installations techniques, matériels et outillages ont fait l'objet d'une réévaluation à dire d'experts par rapport à leur valeur nette comptable dans le bilan de Sucrafor au 31 décembre 2015, pour déterminer leur valeur réelle ;
  - ✓ pour les autres éléments d'actif et de passif, la valeur réelle est considérée comme étant égale à leur valeur nette comptable dans le bilan de Sucrafor SA au 31 décembre 2015 ;
- la Fusion est soumise à des conditions suspensives, à savoir (i) l'obtention de l'avis d'approbation de la Fusion par la Bourse de Casablanca, (ii) l'obtention du visa de l'AMMC sur la note d'information relative à la Fusion, (iii) et l'approbation de la Fusion par les Assemblées Générales Extraordinaires respectives de Cosumar SA et de Sucrafor SA ;
- d'un point de vue fiscal, la Fusion sera soumise au régime transitoire prévu à l'article 247-XV du Code Général des Impôts et bénéficiera ainsi des mesures prévues par ledit article.

### I.4 DETERMINATION DE LA VALEUR D'APPORT, DE LA VALORISATION DES DEUX SOCIETES ET DU RAPPORT D'ECHANGE

Le rapport d'échange a été fixé à 1,40 action Cosumar pour une action Sucrafor.

En contrepartie de l'apport-fusion, Cosumar procédera à une augmentation de son capital social, au bénéfice des actionnaires de Sucrafor, d'un montant de 20 594 136 MAD, par création de 83 716 actions nouvelles de même valeur nominale que les actions existantes (soit 10 MAD) (les « **Actions Nouvelles** »), faisant passer le nombre total d'actions composant le capital social de Cosumar SA de 41 910 570 à 41 994 286 actions.

Les Actions Nouvelles seront entièrement libérées et seront attribuées aux actionnaires de Sucrafor, à raison de 1,40 action Cosumar SA pour 1 action Sucrafor SA.

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives décrites plus haut, Sucrafor SA transfèrera à Cosumar SA à la date de réalisation de la Fusion l'universalité de son patrimoine dans l'état où il se



trouvera à ladite date de réalisation. Le patrimoine transmis au titre de la Fusion comprendra tous les éléments d'actifs, biens, droits et valeurs de Sucrafor SA à la date de réalisation, sans exception ni réserve ainsi que tous les éléments de passif et les obligations de Sucrafor à cette date.

L'actif et le passif constituant les apports de Sucrafor SA ci-après énumérés sont ceux figurant au bilan de Sucrafor SA au 31 décembre 2015, étant précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, la Fusion constituant une transmission universelle des éléments d'actifs et de passifs composant le patrimoine de Sucrafor dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation :

Actif apporté en MAD	Valeur nette comptable au 31/12/2015	Valeur d'apport
Immobilisations en non valeurs	129 498,0	129 498,0
Immobilisations incorporelles	97 520,4	11 480 420,2
Immobilisations corporelles	174 913 568,9	238 665 012,7
<i>Terrains</i>	52 622 380,2	83 252 900,0
<i>Constructions</i>	14 346 552,2	24 087 000,0
<i>Installations techniques, matériel et outillages</i>	45 683 571,6	70 039 000,0
<i>Matériel de transport</i>	14 115 063,0	13 403 000,0
<i>Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers</i>	706 889,3	444 000,0
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	-	-
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	47 439 112,7	47 439 112,7
Immobilisations financières	1 195 118,7	1 195 118,7
Prêts immobilisés	102 899,9	102 899,9
Autres créances financières	792 218,8	792 218,8
Titres de participation	300 000,0	300 000,0
Autres titres immobilisés	-	-
Ecarts de conversion	-	-
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>176 335 706,0</b>	<b>251 470 049,5</b>
Stocks	102 886 093,3	102 886 093,3
Créances de l'actif circulant	115 980 359,6	115 980 359,6
<i>Fournisseurs débiteurs av. et acomptes</i>	13 480 840,6	13 480 840,6
<i>Clients et comptes rattachés</i>	5 932 796,8	5 932 796,8
<i>Personnel</i>	289 301,1	289 301,1
<i>Etat</i>	50 343 815,3	50 343 815,3
<i>Comptes d'associés</i>	-	-
<i>Autres débiteurs</i>	44 721 434,0	44 721 434,0
<i>Comptes de régularisation actif</i>	1 212 171,7	1 212 171,7
Titres et valeurs de placement	-	-
Ecarts de conversion	-	-
<b>Total Actif circulant</b>	<b>218 866 452,8</b>	<b>218 866 452,8</b>
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>1 742 970,1</b>	<b>1 742 970,1</b>
<b>Total Actif</b>	<b>396 945 128,8</b>	<b>472 079 472,4</b>

Passif pris en charge (en MAD)	Valeur nette comptable au 31/12/2015	Valeur d'apport
<b>Provisions réglementées et pour risques et charges</b>	<b>5 970 019,5</b>	<b>5 970 019,5</b>
Subventions pour investissement	5 158 333,3	5 158 333,3
Provisions pour risques	811 686,1	811 686,1
Provisions pour charges	-	-
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>132 624 605,1</b>	<b>142 554 650,1</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	46 566 115,7	46 566 115,7
Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	444 872,6	444 872,6
Personnel	503 481,0	503 481,0
Organismes sociaux	1 283 746,3	1 283 746,3
Etat	6 855 802,2	6 855 802,2
Comptes d'associés	69 867 734,3	69 867 734,3
Autres créanciers	6 350 697,5	6 350 697,5
Comptes de régularisation passif	752 155,6	752 155,6
Dividendes à distribuer*		9 930 045
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>500 000,0</b>	<b>500 000,0</b>
<b>Ecarts de conversion - Passif</b>	<b>68 616,8</b>	<b>68 616,8</b>
<b>Trésorerie passif</b>	<b>97 905 166,0</b>	<b>97 905 166,0</b>
<b>Total Passif</b>	<b>237 068 407,4</b>	<b>246 998 452,4</b>

Source : *Traité de fusion*

(\*) *Dividendes mis en paiement en juin 2016 au titre de l'exercice 2015*

Des désignations et évaluations ci-dessus, il résulte que :

- l'actif apporté par Sucrafor SA est évalué à 472 079 472,4 MAD ; et
- le passif pris en charge par Cosumar SA est évalué à 246 998 452,4 MAD.

L'actif net apporté par Sucrafor SA au titre de la Fusion est évalué à 225 081 020,0 MAD.

Cosumar SA bénéficiera, le cas échéant, des engagements reçus par Sucrafor SA, et se substituera à Sucrafor SA, et sera seule tenue de la charge de tous engagements pris par cette dernière.

## I.5 DETERMINATION DE LA PRIME DE FUSION

Le montant net de la prime de fusion, soit 132 384 507,5 MAD, est constitué par la différence entre :

- la valeur de l'actif net apporté par Sucrafor SA, soit 225 081 020 MAD, d'une part, et
- la somme correspondant (i) au montant nominal de l'augmentation de capital de Cosumar SA, soit 837 160,0 MAD, et (ii) au montant de la valeur nette comptable des actions Sucrafor SA détenues par Cosumar SA, soit un montant de 91 859 352,5 MAD, d'autre part.

La prime de fusion se compose de :

- une prime de fusion « pure » de 19 756 976,0 MAD, qui correspond à l'écart entre le prix d'émission des actions dans le cadre de la fusion (246,0 dirhams) et la valeur nominale (10 dirhams), multiplié par le nombre d'actions émises à l'occasion de la fusion (83 716) ;
- un boni de fusion de 112 627 531,5 MAD, qui correspond à l'écart entre (i) de la quote part de Cosumar SA dans la valeur de Sucrafor SA retenue dans le cadre de l'opération d'un montant de 204 486 884,0 MAD (ii) la valeur nette comptable des titres Sucrafor SA détenues par Cosumar SA (annulés dans le cadre de la fusion) d'un montant de 91 859 352,5 MAD.

## I.6 MODALITES DE TRAITEMENT DES ROMPUS

Les actionnaires de Sucrafor possédant un nombre insuffisant d'actions Sucrafor pour obtenir un nombre entier d'actions Cosumar, devront faire leur affaire personnelle de la vente ou de l'achat du nombre d'actions Sucrafor nécessaires à cet effet, et ce dans un délai de 20 jours, à compter de la date du 04/01/2017.

A l'issue de ce délai de 20 jours ouvrables, et afin de préserver les intérêts des actionnaires de Sucrafor, les rompus de Sucrafor qui n'auront pas donné lieu à l'obtention d'un nombre entier d'actions Cosumar, seront regroupés auprès du centralisateur de Cosumar et convertis en actions nouvelles. Ces actions nouvelles seront alors cédées en Bourse par ledit centralisateur aux conditions de marché, dans les 5 jours ouvrables et le produit de la cession sera, à due proportion et net de toute charge, réparti entre les teneurs de comptes des détenteurs de rompus pendant la journée du 17/02/2017. Les teneurs de comptes devront alors créditer leurs clients du montant qui leur est dû pendant la journée du 20/02/2017.

## I.7 RESOLUTIONS PROPOSEES A L'AGE DE COSUMAR

Le texte des projets de résolutions relatives notamment à la fusion, qui sera soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Cosumar convoquée pour le 30 décembre 2016, se présente comme suit :

### **Première résolution : Approbation de la fusion et des apports de la société absorbée – Augmentation corrélative du capital de la société absorbante**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes ainsi que du projet de traité de fusion décide d'approuver le projet de traité de fusion dans toutes ses clauses.

Conformément aux termes du Traité, et compte tenu des critères d'évaluation retenus et tenant compte de la distribution des dividendes sur les résultats de l'exercice 2015. Le rapport d'échange est estimé à cinq (5) actions SUCRAFOR contre sept (7) actions COSUMAR.

En vue de sa fusion par voie d'absorption par la société COSUMAR, la société SUCRAFOR apportera à cette dernière l'intégralité de son actif au 31 décembre 2015, estimé à quatre cent soixante-douze millions soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-douze dirhams et trente-sept centimes (472 079 472,37) moyennant la prise en charge par la société COSUMAR du passif social de la société SUCRAFOR au 31 décembre 2015, estimé à deux cent quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent cinquante-deux dirhams et trente-sept centimes (246 998 452,37), en tenant compte de la décision de distribution de dividendes intervenue en date du 28 avril 2016 soit un actif net de deux cent vingt-cinq millions quatre-vingt-un mille vingt (225 081 020,00) dirhams.

L'apport de SUCRAFOR devrait en principe être rémunéré par l'attribution à ses actionnaires de neuf cent vingt-six mille huit cent quatre (926 804) actions (en nombre arrondi) d'une valeur nominale de dix (10) dirhams chacune, à créer par COSUMAR qui augmenterait en principe son capital social d'une somme de neuf millions deux cent soixante-huit mille quarante (9 268 040) dirhams.

Cependant, COSUMAR possède six cent deux mille deux cent six (602 206) actions SUCRAFOR lui donnant droit (en nombre arrondi) à huit cent quarante-trois mille quatre-vingt-huit (843 088) de ses propres actions. COSUMAR, ne pouvant détenir ses propres actions, elle renonce expressément à cette attribution.

En conséquence, COSUMAR n'augmentera son capital que d'une somme de huit cent trente-sept mille cent soixante (837 160) dirhams par création (en nombre arrondi) de quatre-vingt-trois mille sept cent seize (83 716) actions (les « Actions Nouvelles » d'une valeur nominale de dix (10) dirhams chacune, entièrement libérées, à créer par la Société Absorbante, qui seront attribuées aux actionnaires de SUCRAFOR autres que COSUMAR suivant le rapport d'échange sus-indiqué.

Les actionnaires de la Société Absorbée possédant un nombre insuffisant d'actions SUCRAFOR pour obtenir un nombre entier d'actions COSUMAR, devront faire leur affaire personnelle de la vente ou de l'achat du nombre d'actions SUCRAFOR nécessaires à cet effet, et ce dans un délai de vingt (20) jours, à compter de la Date de Réalisation de la Fusion.

A l'issue de ce délai de vingt (20) jours ouvrables, et afin de préserver les intérêts des actionnaires de SUCRAFOR, les rompus de la Société Absorbée qui n'auront pas donné lieu à l'obtention d'un nombre entier d'actions COSUMAR, seront regroupés auprès du centralisateur de COSUMAR et convertis en actions nouvelles. Ces actions nouvelles seront alors cédées en Bourse par ledit centralisateur aux conditions de marché, dans les cinq (5) jours ouvrables et le produit de la cession sera, à due proportion et net de toute charge, réparti entre les teneurs de comptes des détenteurs de rompus. Les teneurs de comptes devront alors créditer leurs clients du montant qui leur est dû.

L'admission des Actions Nouvelles à la cote de la bourse de Casablanca, sera demandée consécutivement à la réalisation définitive de la Fusion. L'admission des Actions Nouvelles à la cote de la bourse de Casablanca sera effectuée conformément aux délais réglementaires applicables.

La prime de fusion est estimée à un montant de cent trente-deux millions trois cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent sept dirhams et cinquante-deux centimes (132 384 507,52).

### **Deuxième résolution : réalisation définitive de la fusion**

L'Assemblée Générale, au vu de l'obtention du visa de l'AMMC et de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca et après avoir pris connaissance de l'approbation, en date de ce jour, par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SUCRAFOR, de la fusion par voie d'absorption de cette dernière par COSUMAR, constate que la fusion par voie d'absorption de SUCRAFOR par COSUMAR est de ce fait définitive.

La Fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2016.

Compte tenu de ce qui précède, la société SUCRAFOR se trouve dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion, étant entendu que la dissolution de la société SUCRAFOR ne sera suivie d'aucune opération de liquidation, conformément aux dispositions de l'article 224 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

### **Troisième résolution : Modification corrélative des statuts**

La société COSUMAR, constatant la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de SUCRAFOR par COSUMAR et de l'augmentation de capital qui en résulte, décide de modifier corrélativement l'article 6 des statuts comme suit :

L'article 6 des statuts est remplacé par les dispositions suivantes :

*« Article 6 : Capital social*

*Le capital social est fixé à la somme de quatre cent dix-neuf millions neuf cent quarante deux mille et huit cent soixante (419 942 860) dirham.*

*Il est divisé en quarante et un millions neuf cent quatre-vingt quatorze et deux cent quatre-vingt six (41 994 286) actions d'une valeur nominale de dix (10) dirhams chacune, intégralement libérées et numérotées de 1 à 41 994 286. »*

### **Quatrième résolution : Pouvoirs en vue de formalités**

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

## **I.8 RESOLUTIONS PROPOSEES A L'AGE DE SUCRAFOR**

Le texte des projets de résolutions relatives notamment à la fusion, qui sera soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Sucrafor convoquée pour le 30 décembre 2016, se présente comme suit :

### **Première résolution : Approbation de la fusion**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes ainsi que du projet de traité de fusion décide d'approuver le projet de traité de fusion dans toutes ses clauses.

Conformément aux termes du Traité, et compte tenu des critères d'évaluation retenus et tenant compte de la distribution des dividendes sur les résultats de l'exercice 2015. Le rapport d'échange est estimé à cinq (5) actions SUCRAFOR contre sept (7) actions COSUMAR.

En vue de sa fusion par voie d'absorption par la société COSUMAR, la société SUCRAFOR apportera à cette dernière l'intégralité de son actif au 31 décembre 2015, estimé à quatre cent soixante-douze millions soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-douze dirhams et trente-sept centimes (472 079 472,37) moyennant la prise en charge par la société COSUMAR du passif social de la société SUCRAFOR au 31 décembre 2015, estimé à deux cent quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent cinquante-deux dirhams et trente-sept centimes (246 998 452,37) soit un actif net de deux cent vingt-cinq millions quatre-vingt-un mille vingt (225 081 020,00) dirhams.

L'apport de SUCRAFOR devrait en principe être rémunéré par l'attribution à ses actionnaires de neuf cent vingt-six mille huit cent quatre (926 804) actions (en nombre arrondi) d'une valeur nominale de dix (10) dirhams chacune, à créer par COSUMAR qui augmenterait en principe son capital social d'une somme de neuf millions deux cent soixante-huit mille quarante (9 268 040) dirhams.

Cependant, COSUMAR possède six cent deux mille deux cent six (602 206) actions SUCRAFOR lui donnant droit (en nombre arrondi) à huit cent quarante-trois mille quatre-vingt-huit (843 088) de ses propres actions. COSUMAR, ne pouvant détenir ses propres actions, elle renonce expressément à cette attribution.

En conséquence, COSUMAR n'augmentera son capital que d'une somme de huit cent trente-sept mille cent soixante (837 160) dirhams par création (en nombre arrondi) de quatre-vingt-trois mille sept cent seize (83 716) actions (les « Actions Nouvelles ») d'une valeur nominale de dix (10) dirhams chacune, entièrement libérées, à créer par la Société Absorbante, qui seront attribuées aux actionnaires de SUCRAFOR autres que COSUMAR suivant le rapport d'échange sus-indiqué.

Les actionnaires de la Société Absorbée possédant un nombre insuffisant d'actions SUCRAFOR pour obtenir un nombre entier d'actions COSUMAR, devront faire leur affaire personnelle de la vente ou de l'achat du nombre d'actions SUCRAFOR nécessaires à cet effet, et ce dans un délai de vingt (20) jours, à compter de la Date de Réalisation de la Fusion.

A l'issue de ce délai de vingt (20) jours ouvrables, et afin de préserver les intérêts des actionnaires de SUCRAFOR, les rompus de la Société Absorbée qui n'auront pas donné lieu à l'obtention d'un nombre entier d'actions COSUMAR, seront regroupés auprès du centralisateur de COSUMAR et convertis en actions nouvelles. Ces actions nouvelles seront alors cédées en Bourse par ledit centralisateur aux conditions de marché, dans les cinq (5) jours ouvrables et le produit de la cession sera, à due proportion et net de toute charge, réparti entre les teneurs de comptes des détenteurs de rompus. Les teneurs de comptes devront alors créditer leurs clients du montant qui leur est dû.

L'admission des Actions Nouvelles à la cote de la bourse de Casablanca, sera demandée consécutivement à la réalisation définitive de la Fusion. L'admission des Actions Nouvelles à la cote de la bourse de Casablanca sera effectuée conformément aux délais règlementaires applicables.

La prime de fusion est estimée à un montant de cent trente-deux millions trois cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent sept dirhams et cinquante-deux centimes (132 384 507,52).

### **Deuxième résolution : Réalisation définitive de la fusion**

L'Assemblée Générale sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de COSUMAR, approuve l'opération de fusion.

De ce fait, et au vu de l'obtention du visa de l'AMMC et de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca, l'Assemblée constate que la réalisation définitive de la fusion sera effective à compter de l'approbation de ladite opération de fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de COSUMAR.

### Troisième résolution : Dissolution anticipée de la société absorbée

L'Assemblée Générale constate que sous réserve de la réalisation définitive de la fusion, la société SUCRAFOR sera dissoute de plein droit, sans que cette dissolution soit suivie d'une quelconque opération de liquidation, conformément aux dispositions de l'article 224 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

### Quatrième résolution : Pouvoirs en vue de formalités

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

## II. IMPACT DE L'OPERATION SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

En contrepartie de l'apport-fusion, Cosumar procèdera à une augmentation de son capital par création de 83 716 actions nouvelles, qui seront attribuées aux anciens actionnaires de Sucrafor selon le rapport d'échange retenu de 1,40 action Cosumar pour 1 action Sucrafor. Suite à la Fusion, la répartition du capital de Cosumar devrait se présenter comme suit :

Actionnaires	Avant opération		Après opération	
	Nbre de titres	% du capital	Nbre de titres	% du capital
WILMAR	13 201 832	31,50%	13 201 832	31,44%
CIMR	5 386 070	12,85%	5 386 070	12,83%
Wafa Assurances	3 075 490	7,30%	3 075 490	7,32%
RCAR	2 929 550	7,00%	2 929 550	6,98%
CMR	1 854 400	4,40%	1 854 400	4,42%
MCMA	1 744 980	4,20%	1 744 980	4,16%
MAMDA	1 460 080	3,50%	1 460 080	3,48%
SAHAM Assurances	539 270	1,30%	539 270	1,28%
AXA Assurance	407 760	1,00%	407 760	0,97%
RMA CAP Dynamique	645 930	1,50%	645 930	1,54%
CELACO	73 870	0,20%	80 484	0,19%
Divers	10 591 338	25,27%	10 591 338	25,22%
Sté Tereos	0	0,00%	38 350	0,09%
Raffinerie Tirlmentoise	0	0,00%	15 513	0,04%
BNDE	0	0,00%	14 354	0,03%
Raffinerie des sucres de Saint Louis	0	0,00%	623	0,00%
Autres actionnaires	0	0,00%	8 262	0,02%
<b>Total</b>	<b>41 910 570</b>	<b>100,00%</b>	<b>41 994 286</b>	<b>100,00%</b>

## III. GOUVERNANCE DE LA SOCIETE APRES L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Il n'est pas envisagé de modification dans la composition des organes de gouvernance de Cosumar à l'occasion de la réalisation de la Fusion. Par ailleurs, les commissaires aux comptes de Cosumar poursuivront leur mandat actuel après la réalisation de la Fusion.



#### IV. MODIFICATIONS DE STATUTS SUITE A L'OPERATION

Suite à l'Opération de fusion-absorption, les statuts de Cosumar seront modifiés comme suit :

##### « Article 6 : Capital social

*Le capital social est fixé à la somme de quatre cent dix-neuf millions neuf cent quarante deux mille et huit cent soixante (419 942 860) dirham.*

*Il est divisé en quarante et un millions neuf cent quatre-vingt quatorze et deux cent quatre-vingt six (41 994 286) actions d'une valeur nominale de dix (10) dirhams chacune, intégralement libérées et numérotées de 1 à 41 994 286. »*

#### V. MONTANT DE L'OPERATION

Le montant global de l'Opération est de 133 221 667,5 MAD, correspondant à (i) une augmentation de capital d'un montant nominal de 837 160 MAD à travers l'émission de 83 716 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 MAD chacune et (ii) une prime de fusion d'un montant de 132 384 507,5 MAD.

Cette prime de fusion correspond à la différence entre le montant total de l'actif net apporté par Sucrafor, soit 225 081 020,0 MAD, d'une part, et la somme correspondant (i) au montant nominal de l'augmentation du capital social de Cosumar (837 160 MAD), et (ii) au montant correspondant à la valeur comptable des actions de Sucrafor détenues par Cosumar (91 859 352,5 MAD).

#### VI. RENSEIGNEMENT RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Nature des titres	Les actions de Cosumar sont toutes de même catégorie
Forme juridique des titres	Les actions nouvelles de Cosumar seront entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear
Nombre de titres à émettre	83 716 actions
Prix d'émission	246 MAD par action
Valeur nominale	10 MAD par actions
Prime de fusion	236 MAD par action
Date de jouissance	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Négociabilité des titres	Les actions émises sont librement négociables à la Bourse de Casablanca
Cotations des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront cotées en 1 <sup>ère</sup> ligne
Libération des titres	Les actions émises seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Droits rattachés	Toutes les actions nouvelles à créer par Cosumar donnent droit aux bénéfices et sont entièrement assimilées, en matière de droits et d'obligations, aux actions anciennes

#### VII. ELEMENTS D'APPRECIATION DES TERMES DE L'OFFRE

##### VII.1 METHODES D'EVALUATION DES SOCIETES

Dans le cadre de l'évaluation de Cosumar et de Sucrafor et de la détermination de la parité de fusion induite, l'ensemble des méthodes d'évaluation usuelles ont été envisagées et notamment :

- les cours boursiers ;
- l'actualisation des flux de trésorerie futurs (Discounted Cash-Flows ou DCF) ;
- les multiples boursiers de sociétés comparables ;
- les multiples transactionnels de sociétés comparables ;

- l'actualisation des dividendes futurs (DDM) ;
- l'actif net réévalué (ANR).

## VII.2 METHODE D'EVALUATION ECARTEES

### VII.2.1 Approche patrimoniale (Actif Net Réévalué)

La méthode patrimoniale consiste à évaluer séparément les différents actifs et engagements de la société, sans tenir compte de ses perspectives futures. Cette méthode s'applique généralement dans un contexte de liquidation des actifs ou pour valoriser des sociétés financières ou de portefeuille qui ne correspond ni à la nature ni à la situation de Cosumar. Par conséquent, l'approche patrimoniale a été écartée.

### VII.2.2 Actualisation des dividendes futurs

Cette méthode consiste à actualiser les dividendes futurs qui seront versés par Cosumar afin d'en valoriser les capitaux propres. Or, la politique de distribution de dividendes dépend de nombreux paramètres (niveau de profitabilité, taux de distribution, effet de levier) et apparaît très difficile à anticiper sur le long terme pour les besoins d'un exercice de valorisation. Cette méthode n'a par conséquent pas été retenue.

## VII.3 METHODES D'EVALUATION RETENUES

### VII.3.1 Approche par le cours de bourse

Cette méthode consiste à apprécier la valeur de Cosumar par référence à son cours de bourse sur différentes périodes.

### VII.3.2 Méthode des Discounted Cash Flows

La méthode DCF est communément reconnue comme étant la méthode d'évaluation fondamentale des sociétés.

La méthode DCF donne une vision dynamique de la valeur d'entreprise, puisqu'elle repose sur les projections de flux et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur l'activité, tels que l'évolution de la rentabilité, la cyclicité, la structure financière et le risque intrinsèque.

L'évaluation selon cette méthode respecte les étapes suivantes :

- modélisation des flux de trésorerie futurs (sur la base du plan d'affaires) ;
- estimation des flux de trésorerie normatifs entrant dans le calcul de la valeur terminale ;
- détermination du coût moyen pondéré du capital (CMPC) ;
- détermination de la valeur de l'entreprise, égale à la somme des flux de trésorerie futurs après impôt et de la valeur terminale, actualisés au CMPC ;
- détermination de la valeur des fonds propres en déduisant de la valeur de l'entreprise, l'endettement net, les intérêts minoritaires et plus largement l'ensemble des passifs à caractère de dette.

### VII.3.3 Méthode des multiples boursiers

La méthode des multiples boursiers consiste à valoriser la société par référence à des multiples d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur du sucre (issu de la betterave et de la canne à sucre) et présentant des caractéristiques financières et opérationnelles comparables à Cosumar ainsi qu'un environnement réglementaire similaire à celui du Maroc.



### VII.3.4 Méthode des transactions comparables

Cette méthode repose sur la valorisation de la société par référence à des multiples d'un échantillon de transactions intervenues dans le secteur du sucre et dont les sociétés visées présentent des caractéristiques financières et opérationnelles comparables à Cosumar.

### VII.4 APPROCHE PAR LE COURS DE BOURSE

L'approche par le cours de bourse consiste à appréhender la valeur d'une société par référence à son cours de bourse moyen observé sur différentes périodes. La pertinence de cette méthode repose sur l'efficacité du marché boursier d'une part et sur la liquidité du titre d'autre part.

Le tableau ci-dessous résume les cours observés au cours de différentes périodes précédant le dépôt de la présente note, sur la base des moyennes des cours pondérés par les volumes échangés :

En Dh	Cours	Plus bas	Plus haut
<b>Derniers cours au 29 septembre 2016</b>	<b>200</b>	Na	Na
<b>Cours moyen pondéré par les volumes</b>			
Période 1 mois	196	191	200
Période 3 mois	188	178	200
Période 6 mois	188	178	200
Période 12 mois	186	167	200
Période 24 mois	180	158	200
Période 36 mois	182	158	200
<b>Moyenne</b>	<b>189</b>		

Source : Bourse de Casablanca au 29 septembre 2016

La moyenne des cours moyens observés sur les différentes périodes ressort à 189 Dh.

### VII.5 METHODE D'ACTUALISATION DES FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLES FUTURS

#### VII.5.1 Rappel méthodologique

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles (ou méthode des Discounted Cash Flows) mesure la capacité d'une entreprise à créer de la valeur. La création de valeur résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers.

Cette méthode d'évaluation donne une vision dynamique de la valeur d'une activité puisqu'elle se fonde sur des projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur la valeur de l'activité, tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et le risque propre à l'entreprise.

Le calcul de la valeur des capitaux propres ( $V_{fp}$ ) est effectué selon la formule suivante :

$$V_{fp} = VE - EN$$

Où :

VE valeur d'entreprise

EN endettement net

La valeur d'entreprise (VE) se calcule comme suit :

$$VE = \sum_{i=1}^n \frac{CF_i}{(1 + CMPC)^i} + \frac{VT}{(1 + CMPC)^n}$$

Où :

CF <sub>i</sub>	flux de trésorerie disponibles futurs
CMPC	coût moyen pondéré du capital
VT	valeur terminale
n	durée d'actualisation

### VII.5.2 Calcul du taux d'actualisation

Le CMPC correspond à l'exigence de rentabilité moyenne pondérée des pourvoyeurs de fonds de la société. Il est calculé à partir de la formule suivante :

$$CMPC = C_{fp} \times FP / (D + FP) + C_d \times (1 - IS) \times D / (D + FP)$$

Où :	C <sub>fp</sub>	coût des fonds propres
	FP	valeur des fonds propres
	D	valeur de l'endettement net
	C <sub>d</sub> x (1-IS)	coût de la dette après impôts

Le coût de la dette est estimé sur la base du coût de financement de la Société.

Le coût des fonds propres est calculé de la manière suivante :

$$C_{fp} = R_f + \beta_e \times (R_m - R_f)$$

Où :	R <sub>f</sub>	Taux sans risque, estimé sur la base du rendement des bons du Trésor du Maroc à maturité 10 ans ;
	β <sub>e</sub>	Bêta endetté calculé sur la base de la moyenne des bêtas désendettés d'un échantillon de sociétés comparables, ré-endetté sur la base d'une structure d'endettement cible pour Cosumar ;
	R <sub>m</sub>	Prime de risque sur le marché marocain selon la méthode par sondage telle que calculée par Attijari Intermédiation.

### Taux sans risque

Le taux sans risque retenu dans le cadre de la détermination du CMPC de Cosumar et de Sucrafor est de 3,28%, correspondant au rendement des bons du Trésor à maturité 10 ans au Maroc (courbe secondaire au 21 septembre 2016).

### Prime de risque

La prime de risque retenue dans le cadre de la détermination du CMPC de Cosumar et de Sucafor s'élève à 7,5% correspondant à la prime de risque sur le marché marocain selon la méthode par sondage telle que calculée par Attijari Intermédiation.

### Bêta

Le calcul du bêta désendetté est présenté dans le tableau ci-dessous (voir dans la partie « Méthode des comparables boursiers » la sélection des comparables boursiers) :

Sociétés	Pays	Bêta désendetté
Dhampur Sugar Mills Limited	Inde	1,02
Empresas Iansa S.A.	Chili	0,69
Shahmurad Sugar Mills Ltd.	Pakistan	-
Bogo Medellin Milling Co.	Philippines	1,21
Casa Grande S.A.A. (BVL:CASAGRC1)	Pérou	0,82
<b>Moyenne</b>		<b>0,93</b>

Source : Capital IQ

Le bêta désendetté moyen des sociétés comparables s'élève à 0,93.

### Calcul du CMPC – Synthèse

Calcul du CMPC	Cosumar	Sucafor
Taux sans risque ( $R_f$ )	3,28%	3,28%
Bêta désendetté	0,93	0,93
Bêta endetté ( $\beta_e$ )	0,93	1,60
Prime de risque ( $R_m$ )	7,50%	7,50%
<b>Coût des fonds propres (<math>C_{FP}</math>)</b>	<b>10,28%</b>	<b>15,25%</b>
Coût de la dette ( $C_d$ )	5,00%	5,00%
Taux d'impôt (IS)	31,00%	31,00%
Coût de l'endettement après impôt	3,45%	3,45%
Levier - D/FP*	0,00	1,01*
<b>Coût moyen pondéré du capital</b>	<b>10,28%</b>	<b>9,27%</b>

Source : Capital IQ

(\* ) Au 31/12/2015

Le CMPC qui résulte de ces hypothèses s'établit à 10,28% pour Cosumar et 9,27% pour Sucafor.

### Taux de croissance à l'infini

Pour le calcul de la valeur terminale, le taux de croissance à l'infini retenu s'établit à 1,50%, en ligne avec les perspectives à long terme du secteur du sucre.

### VII.5.3 Endettement net

#### Cosumar

La dette nette du groupe Cosumar au 31 décembre 2015 s'élève à -373,5 Mdh.

#### Sucrafor

L'endettement net retenu pour Sucrafor ressort à 162,2 Mdh. En effet, la dette nette de la société au 31 décembre 2015 s'élève à 166,0 Mdh et a été retraitée des dividendes non réclamés par certains actionnaires d'un montant de 3,8 Mdh.

### VII.5.4 Valorisation

#### Cosumar

Mdh	2 015 R	2 016 B	2 017 P	2 018 P	2 019 P	2 020 P	2 021 P	2 022 P	2 023 P	2 024 P	2 025 P	Flux normatif
Chiffre d'affaires <sup>1</sup>	6 970	7 188	7 324	7 588	7 701	7 817	7 934	8 053	8 174	8 297	8 421	8 547
EBE <sup>2</sup>	1 464	1 710	1 601	1 674	1 699	1 724	1 750	1 777	1 803	1 830	1 858	1 886
IS théorique	353	434	393	407	412	418	423	429	435	440	446	452
Taux d'impôt	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%
EBE fiscalisé	1 111	1 276	1 208	1 267	1 287	1 307	1 327	1 348	1 369	1 390	1 411	1 433
Investissements	584	696 <sup>3</sup>	150	145	154	156	159	161	163	166	168	171
Variation du BFR	-874	458	-40	4	7	7	7	7	8	8	8	8
<b>FCF</b>	<b>1 401</b>	<b>122</b>	<b>1 097</b>	<b>1 118</b>	<b>1 126</b>	<b>1 143</b>	<b>1 161</b>	<b>1 179</b>	<b>1 198</b>	<b>1 216</b>	<b>1 235</b>	<b>1 254</b>
<b>+ Somme FCF actualisés 16-25</b>	<b>6 064</b>											
<b>+ Valeur terminale actualisée</b>	<b>5 369</b>											
<b>= Valeur d'Entreprise</b>	<b>11 433</b>											
<b>- Endettement net</b>	<b>-373</b>											
<b>= Valeur de 100% des Fonds propres</b>	<b>11 806</b>											
<b>= Valeur par action (MAD)</b>	<b>282</b>											

Source: Cosumar

(1) le chiffre d'affaires évolue d'une croissance annuelle moyenne de 2,9% sur la période 2015-2018 et de 1,5% sur la période 2018-2025.

(2) y compris les autres produits et charges d'exploitation nets

(3) Le montant des investissements 2016 a été retraité des investissements relatifs à la nouvelle raffinerie de sucre en Arabie Saoudite. L'impact potentiel de la nouvelle raffinerie sur la valorisation de Cosumar serait de 894 Mdh.

Les Free Cash Flows prévisionnels prennent en considération une stabilité de la réglementation marocaine relative aux sociétés sucrières.

Sur la base d'un taux d'actualisation de 10,28% et d'un taux de croissance à l'infini de 1,5%, la valeur des fonds propres de Cosumar s'établit à 11 806 Mdh, soit une valeur par action de 282 MAD (coupon attaché). Le coupon s'élève à 10,8 MAD et a été détaché le 01/07/2016.

La valeur par action coupon détaché ressort à 271 MAD.

## Sucrafor

Mdh	2 015 R	2 016 B	2 017 P	2 018 P	2 019 P	2 020 P	2 021 P	2 022 P	2 023 P	2 024 P	2 025 P	Flux normatif
Chiffre d'affaires <sup>1</sup>	231	245	237	248	252	255	259	263	267	271	275	279
EBE	49	54	60	65	66	67	68	69	70	71	72	73
IS théorique	10	13	13	14	14	14	15	15	15	15	15	16
Taux d'impôt	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%
EBE fiscalisé	40	42	47	51	52	53	53	54	55	56	57	58
Investissements	47	33	18	9	8	8	8	8	8	8	8	8
Variation du BFR	4	45	-3	-9	3	3	3	3	3	3	3	3
<b>FCF</b>	<b>-11</b>	<b>-37</b>	<b>33</b>	<b>51</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>46</b>

<b>+ Somme FCF actualisés 16-25</b>	<b>199</b>
-------------------------------------	------------

<b>+ Valeur terminale actualisée</b>	<b>245</b>
--------------------------------------	------------

<b>= Valeur d'Entreprise</b>	<b>444</b>
------------------------------	------------

<b>- Endettement net</b>	<b>162</b>
--------------------------	------------

<b>= Valeur de 100% des Fonds propres</b>	<b>282</b>
---	------------

<b>= Valeur par action (MAD)</b>	<b>425</b>
----------------------------------	------------

Source: Cosumar

(1) le chiffre d'affaires évolue d'une croissance annuelle moyenne de 2,4% sur la période 2015-2018 et de 1,5% sur la période 2018-2025.

Les Free Cash Flows prévisionnels prennent en considération une stabilité de la réglementation marocaine relative aux sociétés sucrières.

Sur la base d'un taux d'actualisation de 9,27% et d'un taux de croissance à l'infini de 1,5%, la valeur des fonds propres de Sucrafor s'établit à 282 Mdh, soit une valeur par action de 425 MAD (coupon attaché). Le coupon s'élève à 15,0 MAD et a été détaché le 15/06/2016.

La valeur par action coupon détaché ressort à 410 MAD.

## VII.6 METHODE DES COMPARABLES BOURSIERS

### VII.6.1 Rappel méthodologique et hypothèses retenues

La méthode d'évaluation par les comparables boursiers consiste à appliquer aux agrégats financiers de Cosumar les multiples de valorisation observés sur un échantillon de sociétés opérant sur le même secteur et considérées comme comparables.

L'échantillon retenu est composé de sociétés internationales opérant dans la production de sucre à partir de betteraves et/ou de canne à sucre et présentant également une activité de raffinage.

L'approche de valorisation retenue s'appuie sur le multiple d'EBITDA car celui-ci permet de prendre en compte la profitabilité d'exploitation des entreprises sélectionnées, tout en neutralisant les différences liées à la politique d'amortissement, aux éléments exceptionnels, ainsi qu'aux éléments dus à la structure financière et à la fiscalité.

Pour l'application des multiples, l'année 2015 a été retenue :

Au 29 septembre 2016	Pays	Capitalisation boursière (MUSD)	VE/EBITDA 2015
Dhampur Sugar Mills Limited	Inde	112	7,0x
Empresas Iansa S.A.	Chili	114	10,4x
Shahmurad Sugar Mills Ltd.	Pakistan	14	7,9x
Bogo Medellin Milling Co.	Philippines	6	4,6x
Casa Grande S.A.A. (BVL:CASAGRC1)	Pérou	180	5,1x
<b>Moyenne</b>			<b>7,0x</b>

Source : Capital IQ au 29/09/2016

### VII.6.2 Valorisation résultante

#### Cosumar

L'application des multiples d'EBITDA 2015 à l'EBITDA correspondant de Cosumar aboutit ainsi à une valeur d'entreprise de 10 243 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net, la valeur des fonds propres ressort à 10 616 millions de dirhams, soit une valeur par action de 253 dirhams coupon attaché (sur la base d'un nombre total d'actions de 41 910 570).

La valeur par action coupon détaché ressort à 243 dirhams.

#### Sucrafor

L'application des multiples d'EBITDA 2015 à l'EBITDA correspondant de Sucrafor aboutit ainsi à une valeur d'entreprise de 345 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net, la valeur des fonds propres ressort à 183 millions de dirhams, soit une valeur par action de 276 dirhams coupon attaché (sur la base d'un nombre total d'actions de 662 003).

La valeur par action coupon détaché ressort à 261 dirhams.

## VII.7 METHODE DES COMPARABLES TRANSACTIONNELS

### VII.7.1 Rappel méthodologique et hypothèses retenues

Cette méthode consiste à appliquer aux agrégats financiers de Cosumar les multiples de valorisation implicites observés lors de transactions ayant visé des sociétés comparables.

Ces multiples ont été calculés sur la base des derniers agrégats publiés par les sociétés visées ou sur la base d'agrégats représentant les 12 derniers mois d'activité.

Le tableau ci-après présente l'échantillon de transactions retenu :

Date	Acheteur	Cible	Description de la cible	% acquis	VE 100% (MUSD)	VE/ EBITDA
août-05	Bajaj Hindusthan	Bajaj Hindusthan Sugar & Industries	Production de sucre et d'éthanol	55,0%	18,0	8,2x
juil.-08	Nordzucker AG	Nordic Sugar A/S	Production et distribution de sucre	100,0%	923,0	5,5x
déc.-10	Wilmar	Sucrogen	Production et distribution de sucre	51,0%	1 535,0	9,1x
mars-11	-	Astarta Holding	Production et distribution de sucre	6,0%	873,0	7,3x
avr.-11	Cristal Union	Vermadoise	Production et distribution de sucre	51,0%	517,0	7,6x
sept.-12	Dalmia Bharat	Dalmia Bharat Sugar and Industries	Production et distribution de sucre	8,0%	139,0	8,4x
avr.-13	Wilmar	Cosumar	Transformation de sucre	27,5%	1 130,0	8,5x
juin-14	Bien Hoa Sugar Joint Stock Company	Bien Hoa-Ninh Hoa Sugar One Member Company Limited	Production et distribution de sucre	100,0%	74,3	7,5x
juil-14	Louis Dreyfus Holding B.V.	Biosev S.A.	Production et distribution de sucre	43,5%	278,1	5,5x
août-14	Belsund Sugar & Industries Ltd.	Riga Sugar Co. Ltd.	Production et distribution de sucre	NC	0,1	9,0x
août-15	Thanh Thanh Cong Tay Ninh Joint Stock Company	Gia Lai Cane Sugar ThermoElectricity Joint Stock Company	Production et distribution de sucre	100,0%	65,0	8,2x
<b>Médiane</b>						<b>8,2x</b>

Source : Capital IQ

Éléments méthodologiques : taux de change à la date d'annonce de la transaction ; multiples calculés sur la base d'agrégats générés au cours de l'année ou des 12 derniers mois précédant la transaction.

### VII.7.2 Valorisation résultante

#### Cosumar

L'application du multiple d'EBITDA moyen des transactions comparables à l'EBITDA 2015 de Cosumar aboutit ainsi à une valeur d'entreprise de 11 947 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net, la valeur des fonds propres ressort à 12 320 millions de dirhams, soit une valeur par action de 294 dirhams (sur la base d'un nombre total d'actions de 41 910 570).

La valeur par action coupon détaché ressort à 283 dirhams.

#### Sucrafor

L'application du multiple d'EBITDA moyen des transactions comparables à l'EBITDA 2015 de Sucrafor aboutit ainsi à une valeur d'entreprise de 402 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net, la valeur des fonds propres ressort à 240 millions de dirhams, soit une valeur par action de 363 dirhams (sur la base d'un nombre total d'actions de 662 003).

La valeur par action coupon détaché ressort à 348 dirhams.

### VII.7.3 Synthèse des valorisations

La synthèse des valorisations de Cosumar et de Sucrafor se présente comme suit :

Valeur par action -en Dh (coupon détaché)	Cosumar	Sucrafor	Parité de fusion induite
Approche par le cours de bourse	189	NA	NA
Actualisation des flux futurs	271	410	1,51x
Comparable boursiers	243	261	1,08x
Transactions comparables	283	348	1,23x
<b>Moyenne</b>	<b>246</b>	<b>340</b>	<b>1,38x</b>

Source : Capital IQ, Bourse de Casablanca, Cosumar

La moyenne arithmétique issue des quatre méthodes de valorisation sur une base actualisée fait ressortir un prix par action de 246 Dh pour Cosumar et de 340 Dh pour Sucrafor.

Par conséquent, la parité d'échange ressort ainsi à niveau de 1,40x (chiffre arrondi).

### VIII. INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II, Casablanca
Organisme centralisateur de l'opération	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organismes chargés de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II, Casablanca



## IX. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordres	Etapas	Délais au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	16/12/2016
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	16/12/2016
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par l'AMMC	16/12/2016
4	Publication de l'avis relatif à l'opération au bulletin de la cote	19/12/2016
5	Réunion des instances devant ratifier l'opération & l'augmentation de capital	30/12/2016
6	Réception des PV des instances ayant constaté l'opération & l'augmentation de capital	02/01/2017
7	Calcul des teneurs de compte des positions des titulaires d'actions Sucafor Envoi par les teneurs de compte au centralisateur de l'Opération des positions des titulaires d'actions Sucafor à convertir	03/01/2017
8	Conversion automatique des actions Sucafor (non concernées par les rompus) en actions Cosumar Ouverture de la période de négociation des rompus des actions Sucafor	04/01/2017
9	Admission des actions nouvelles Enregistrement de l'opération en bourse Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote	05/01/2017
10	Clôture de la période de négociation des rompus des actions Sucafor	02/02/2017
11	Envoi par les teneurs de compte au centralisateur de l'Opération des positions des titulaires de rompus résiduels de Sucafor à convertir Conversion automatique des actions Sucafor (concernées par les rompus) en actions Cosumar	07/02/2017
12	Cession des actions Cosumar issues de la conversion automatique des actions Sucafor concernées par les rompus	Du 08/02/2017 au 14/02/2017
13	Répartition par le centralisateur de l'Opération du produit de cession entre les teneurs des comptes détenteurs des rompus	17/02/2017
14	Répartition du produit de cession par les teneurs des comptes détenteurs des rompus à leur clients	20/02/2017

## X. ECHANGE DES TITRES

L'échange de titres est prévu pendant la journée du 04 janvier 2017, pour les actions Sucafor non concernées par les rompus. La conversion des actions Sucafor concernées par les rompus en actions Cosumar s'effectuera pendant la journée du 07 février 2017.

## XI. BENEFICIAIRES DE L'OPERATION

L'augmentation de capital résultat de la Fusion est réservée aux actionnaires de la société Sucafor SA.

## XII. PARITE D'ECHANGE

La parité d'échange est établie à 7 actions Cosumar pour 5 actions Sucafor.

### XIII. CARACTERISTIQUES DE COTATION EN BOURSE DES NOUVELLES ACTIONS

Les principales caractéristiques de cotation du titre Cosumar sont les suivantes :

<b>Secteur</b>	Agroalimentaire / Production
<b>Libellé</b>	COSUMAR
<b>Ticker</b>	CSR
<b>Code valeur</b>	4100
<b>Code ISIN</b>	MA0000012247
<b>Compartiment</b>	1 <sup>er</sup> Compartiment
<b>Cycle de négociation</b>	Continu
<b>Date de cotation des nouvelles actions</b>	05/01/2017
<b>Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca</b>	Attijari Intermédiation

### XIV. ENREGISTREMENT DE L'OPERATION A LA BOURSE DE CASABLANCA

L'enregistrement de l'Opération s'effectuera à la bourse de Casablanca le 05/01/2017 par l'intermédiaire d'Attijari Intermédiation.

### XV. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur. Ainsi, les investisseurs sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

#### XV.1 FISCALITE RELATIVE A L'OPERATION DE FUSION

Les sociétés Cosumar et Sucafor ont décidé de placer la présente opération de fusion-absorption sous le régime fiscal des opérations de fusion prévu par l'article 247-XV du Code Général des Impôts (CGI).

Ce régime particulier des fusions prévoit, sous réserve de respecter certaines règles de fond et de forme prévues par le législateur, que la plus-value nette réalisée à la suite de l'apport de l'ensemble des éléments de l'actif immobilisé et des titres de participation ne soit pas imposée chez la société Absorbée à condition que la société Absorbante dépose au service local des impôts dont dépendent les sociétés fusionnées, en double exemplaire et dans un délai de 30 jours suivant la date de l'acte de la fusion, d'une déclaration écrite accompagnée :

- d'un état récapitulatif des éléments apportés par la société absorbée comportant tous les détails relatifs aux plus-values réalisées ou aux moins-values subies et dégageant la plus-value nette qui ne sera pas imposée chez la société absorbée ;
- d'un état concernant les provisions figurant au passif du bilan de la société absorbée avec indication de celles qui n'ont pas fait l'objet de déduction fiscale ;
- du traité de fusion définitivement approuvé par les assemblées générales compétentes des sociétés fusionnées, et dans lequel la société absorbante s'engage à :
  - ✓ reprendre, pour leur montant intégral, les provisions dont l'imposition est différée. Ces provisions restent affranchies d'impôt dans les conditions prévues à l'article 10 (I-F-2°) du CGI ;
  - ✓ réintégrer, dans ses bénéfices imposables, la plus-value nette réalisée sur l'apport par la société absorbée des éléments amortissables de l'actif immobilisé. Cette plus-value

nette sera réintégrée dans le résultat fiscal de la société absorbante, par fractions égales, sur la période d'amortissement desdits éléments. La valeur de l'apport de ces éléments est prise en considération pour le calcul des amortissements et des plus-values ultérieures ;

- ✓ ajouter aux plus-values constatées ou réalisées ultérieurement à l'occasion du retrait ou de la cession des éléments autres que les éléments amortissables ci-dessus, les plus-values qui ont été réalisées par la société absorbée à l'occasion de la Fusion et dont l'imposition a été différée :
- La société absorbante s'engage par ailleurs à :
  - ✓ appliquer le même régime fiscal à toute plus-value qui pourrait être éventuellement constatée ultérieurement sur les éléments ci-avant ;
  - ✓ se substituer à la société absorbée dans les engagements fiscaux éventuels qu'elle a pris antérieurement à la Fusion.

Par ailleurs, la prime de fusion éventuellement réalisée par la société absorbante et correspondant à la plus-value sur sa participation dans la société absorbée est exonérée de l'impôt.

Les éléments du stock à transférer de la société absorbée à la société absorbante sont évalués à leur valeur d'origine conformément aux dispositions de l'article 162-III du CGI. Ces éléments ne peuvent être inscrits ultérieurement dans un compte autre que celui des stocks.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres objet d'apport ne sont pas admises en déduction pendant toute la durée de détention de ces titres par la société absorbante. De même, les déficits cumulés, s'il y a lieu, figurant dans la déclaration fiscale du dernier exercice précédant la fusion ne peuvent être reportés sur les bénéfices des exercices suivants.

Les droits d'enregistrement applicables à l'apport net de la Société Absorbée seront liquidés au taux prévu (1%) à l'article 133-I-D.10° du CGI avec l'exonération des droits de mutation afférents à la prise en charge du passif prévue à l'article 129-IV-8-b du CGI.

Les dispositions de l'article 247-XV du CGI listées ci-dessus sont applicables aux actes de fusion établis et légalement approuvés par les sociétés concernées durant la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2016.

## **XV.2 FISCALITE RELATIVE AUX OPERATION SUR TITRES**

En application des dispositions de l'article 247- XV-D du Code général des Impôts, tel que complété, les plus-values résultant de l'échange des titres de la société absorbée contre des titres de la société absorbante, réalisées dans le cadre des opérations de fusion, ne sont imposables chez les personnes physiques ou morales actionnaires de la société absorbée qu'au moment de cession ou de retrait de ces titres. Ces plus-values sont calculées sur la base du prix initial d'acquisition des titres de la société absorbée avant leur échange suite à l'opération de fusion.

### **XV.2.1 Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc**

#### ***Imposition des profits de cession***

Conformément aux dispositions des articles 73 et 174 du CGI, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15% pour les actions des sociétés cotées. L'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI, sont exonérés de l'impôt :

- le profit ou la fraction du profit sur cession d'actions afférents à la partie de la valeur ou des valeurs des cessions de valeurs mobilières et autres titres de capital et de créance, réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 MAD ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values de même nature réalisées au cours de la même année. Dans le cas où cette imputation ne peut pas être opérée, la moins-value peut être imputée sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4<sup>ème</sup> année qui suit celle de la réalisation de la moins-value.

### *Imposition des dividendes*

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IR.

## **XV.2.2 Actionnaires personnes morales résidentes au Maroc**

### *Imposition des profits de cession*

Les profits nets résultant de la cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables à l'IS dans les conditions de droit commun.

### *Imposition des dividendes*

- **Personnes morales résidentes passibles de l'IS** : Les dividendes distribués, versés, mis à la disposition ou inscrits en comptes par des sociétés soumises à l'IS sont soumis à une retenue à la source de 15%. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis à ladite retenue si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'identification à l'IS. Ces produits, sous réserve de l'application de la condition ci-dessus, sont compris dans les produits financiers de la société bénéficiaire avec un abattement de 100%.
- **Personnes morales résidentes passibles de l'IR** : Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 15% libératoire de l'impôt.

## **XV.2.3 Actionnaires personnes physiques non résidentes au Maroc**

### *Imposition des profits de cession*

Les profits de cession d'actions réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR au même titre que les personnes physiques résidentes sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

### *Imposition des dividendes*

Les dividendes servis à des personnes physiques non résidentes sont soumis à la retenue à la source au taux de 15%, sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

#### **XV.2.4 Actionnaires personnes morales non résidentes au Maroc**

##### ***Imposition des profits de cession***

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérées de l'IS. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

##### ***Imposition des dividendes***

Les dividendes servis à des personnes morales non résidentes sont soumis à la retenue à la source au taux de 15%, sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

#### **XVI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION**

Les frais de l'Opération sont à la charge de Cosumar et sont estimés à près de 2,3% hors taxes du montant de l'Opération. Ils correspondent principalement aux frais suivants :

- honoraires des conseillers financiers, juridiques et fiscaux ;
- frais légaux ;
- frais de communication ;
- commission de l'AMMC ;
- commissions de Maroclear.

## **PARTIE III. PRESENTATION DU SECTEUR D'ACTIVITE**

## I. LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU SUCRE

### I.1 APERÇU GLOBAL DE LA FILIÈRE SUCRIÈRE

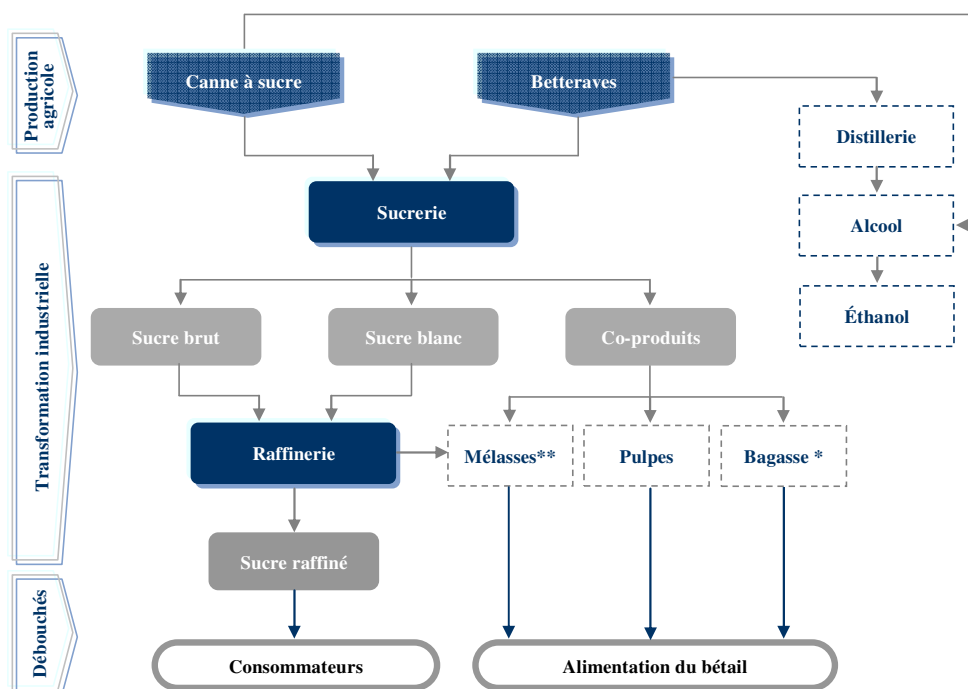
Le sucre est extrait de deux principales plantes sucrières : la betterave sucrière et la canne à sucre.

Le sucre raffiné (produit fini) est commercialisé sous deux principales formes, lingot et granulé. Il est destiné aussi bien à des industriels opérant principalement dans le secteur agroalimentaire (biscuiterie, confiserie, producteurs de jus industriels, de boissons gazeuses etc.) qu'aux consommateurs finaux.

Les produits dérivés, notamment la mélasse et la pulpe, sont revendus à l'industrie de l'alimentation de bétail.

Le schéma ci-après présente une description globale de la filière sucrière internationale :

#### Description globale de la filière sucrière internationale



Source :: CNUCED, Analyse Attijari Finances Corp.

\* la bagasse peut être utilisée comme aliment de bétail ou bien comme combustible

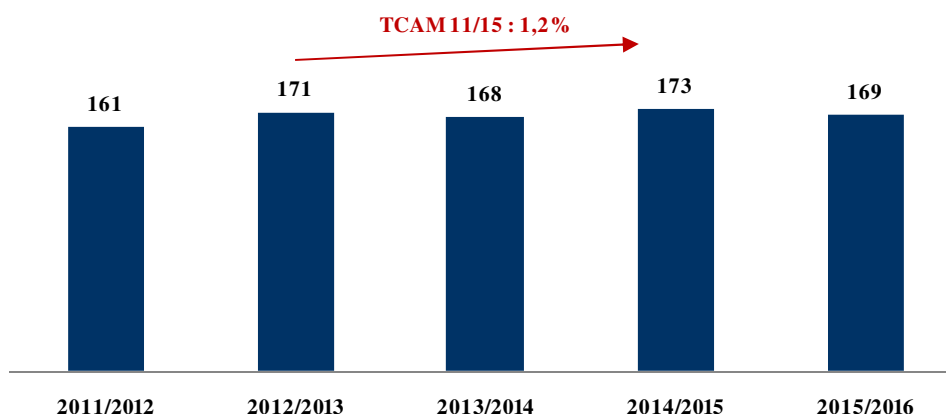
\*\* la mélasse peut être utilisée comme aliment de bétail ou bien dans la production de levure et d'alcool industriel

## I.2 ETAT DE LA PRODUCTION MONDIALE DU SUCRE

La production mondiale du sucre (tout type de sucre confondu) s'est établie au titre de la campagne 2015/16 à 169 millions de tonnes réalisant ainsi une croissance annuelle moyenne de 1,2% sur la période 2011/2015. Le ralentissement de la production observée lors de la campagne 2015/2016 est principalement dû à la réduction de la superficie des surfaces cultivées et de conditions climatiques défavorables au Brésil et en Inde, respectivement premiers et deuxièmes producteurs mondiaux de sucre.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la production mondiale du sucre sur la période 2011/2012 – 2015/2016 :

Evolution de la production mondiale du sucre (millions de tonnes)



Source: ISO "year book 2016"

La production mondiale de sucre est issue à hauteur de près de 86% de la canne à sucre et 14% de la betterave<sup>1</sup>.

La betterave se cultive principalement dans les régions tempérées et se concentre donc dans l'hémisphère nord, tandis que la canne à sucre est cultivée dans des régions chaudes et tropicales.

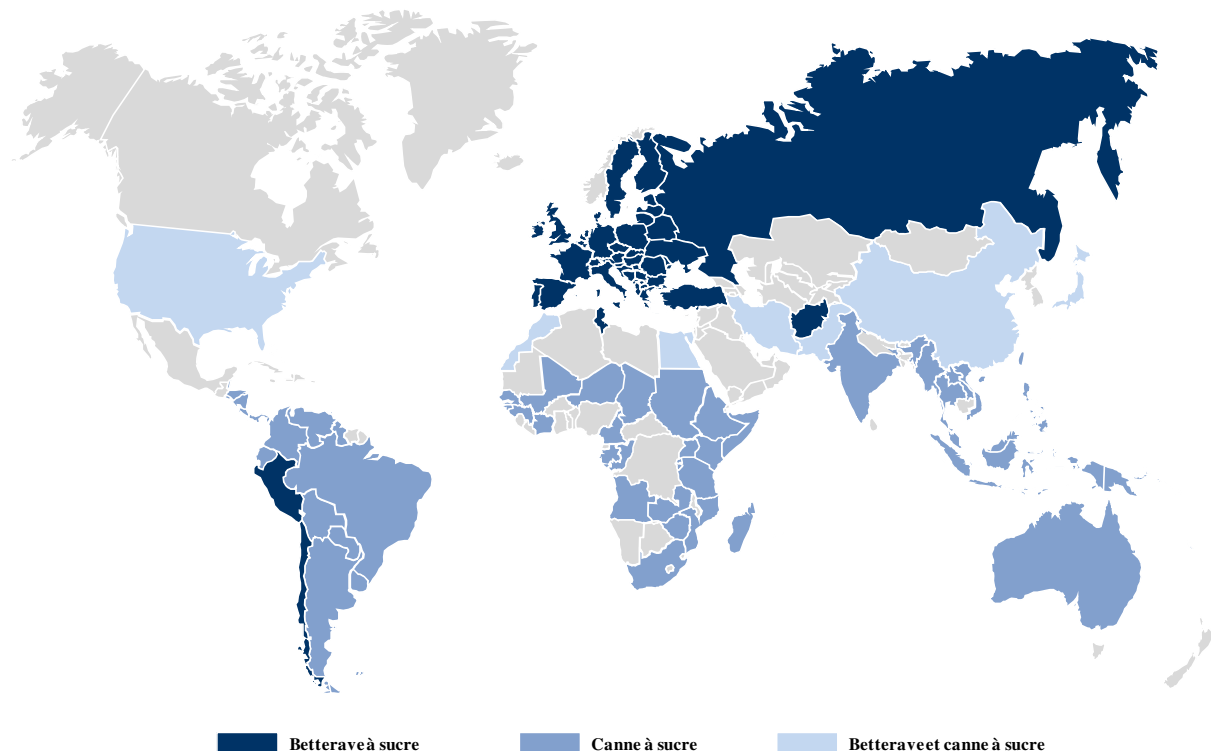
La plupart des pays cultivent un seul type de plantes sucrières. Ainsi, près de 63% des pays cultivent de la canne à sucre tandis que 30% des pays cultivent la betterave sucrière. Seuls 8 pays dans le monde cultivent à la fois la canne à sucre et la betterave sucrière, soit moins de 1% des pays producteurs de sucre au niveau mondial (dont les Etats-Unis, la France et le Maroc).

<sup>1</sup> Source : Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025



La répartition régionale de la culture des plantes sucrières dans le monde se présente comme suit :

**Régions de culture de plantes sucrières et pays producteurs de sucre**



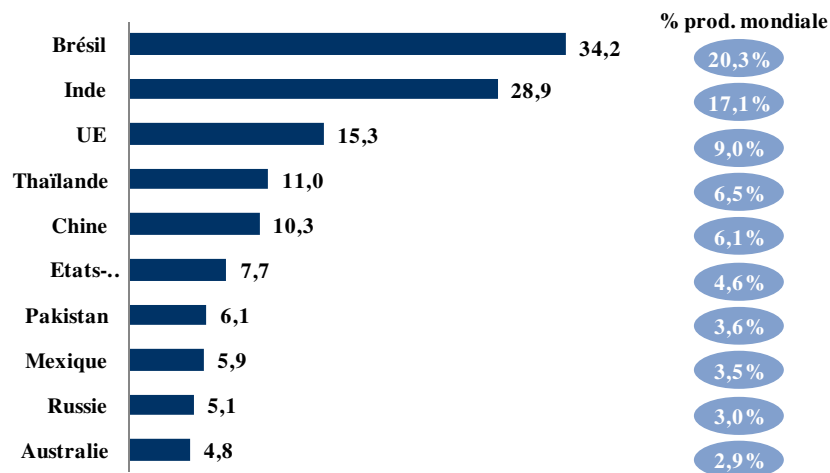
Source : OIS, F.O Licht, USDA, Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025

Sur le plan réglementaire, la plupart des grands pays producteurs de betteraves à sucre applique systématiquement un soutien à l'amont agricole et des mécanismes de protection douanière pour maintenir leur production locale et ce, compte tenu de son importance dans la sécurité alimentaire et la création d'emplois dans le milieu rural.

La production mondiale de sucre est très concentrée, puisque les 10 principaux pays producteurs représentent conjointement près de 76,5% de la production mondiale au titre de la campagne 2015/16.

Le classement des principaux pays producteurs de sucre au niveau mondial, se présente comme suit :

**Principaux pays producteurs du sucre dans le monde – Campagne 2015/16 (millions de tonnes)**



Source : ISO "year book 2016"

Le Brésil demeure le premier producteur mondial de sucre, avec une production de près de 34,2 MT, soit près de 20,3% de la production mondiale en dépit du haut niveau d'endettement du secteur, qui devrait durer pendant plusieurs années, résultat de difficultés liées aux mauvaises conditions météorologiques et aux conditions économiques (creusement de la dette extérieure libellée en dollars des États-Unis, sous l'effet de la mécanisation, la hausse du coût de la main-d'œuvre et l'accès limité au crédit).

En Asie, les trois plus gros producteurs de sucre sont l'Inde, la Thaïlande et la République populaire de Chine. En Inde, premier pays producteur de la région, la croissance de la production de canne à sucre a été tirée par la politique gouvernementale visant le sucre et l'éthanol. La récente réforme de la politique sucrière offre une plus grande sécurité aux producteurs en termes de prix et élimine les obstacles à la commercialisation dont pâtissent les sucreries. Les mesures prises dernièrement pour soutenir l'éthanol créent de nouvelles incitations qui stimulent la production de canne à sucre et le développement des capacités de transformation.

La Thaïlande a produit de grandes quantités de canne à sucre après le pic de production atteint en 2010 et est devenu en 2014 le second producteur de sucre de la région en dépit de la sécheresse qui a affecté les rendements en 2015.

L'Union européenne est le premier producteur de sucre parmi les pays développés et connaîtra d'importantes réformes. Après le 1<sup>er</sup> octobre 2017, les quotas et les prix garantis pour le sucre et l'isoglucose seront supprimés et le marché n'obéira plus qu'à ses fondamentaux, ce qui entraînera un meilleur alignement des prix intérieurs et des prix mondiaux.

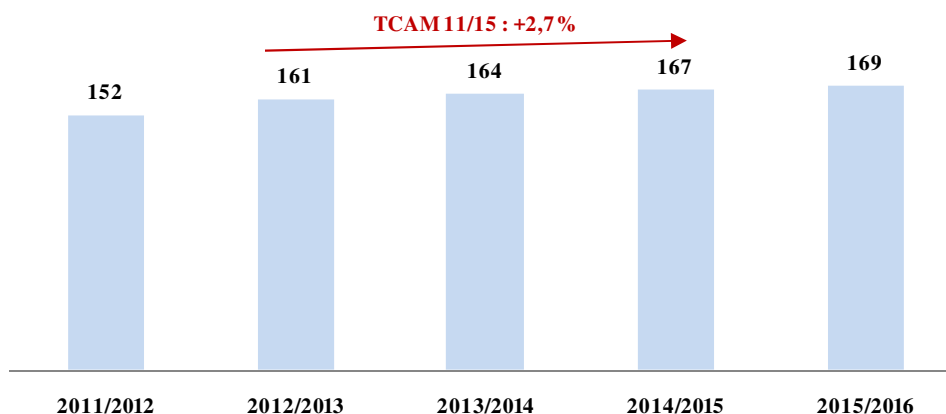
Aux États-Unis, deuxième producteur de sucre parmi les pays développés, la production reste fortement tributaire des politiques publiques. Le marché du sucre continuant de bénéficier de l'application de mesures de soutien interne, de contingents tarifaires et d'accords régionaux. La production est encadrée par la Société de financement de l'agriculture (CCC) du ministère de l'Agriculture au moyen de quotas de commercialisation qui incitent les sucriers à accroître leur production pour couvrir jusqu'à 85% de la consommation totale chaque année. En échange, les producteurs de sucre peuvent recevoir un prix plancher (taux de prêt) et céder leur production au lieu de rembourser leur prêt s'ils prévoient des prix inférieurs à ce taux.

La Fédération de Russie, qui vise l'autosuffisance en sucre, a poursuivi ses efforts de modernisation de son industrie sucrière qui est protégée par d'importantes barrières douanières. Les producteurs de betterave sucrière affichant de bons résultats sont désormais presque tous intégrés verticalement et moins enclins à s'orienter vers d'autres cultures.

### I.3 ETAT DE LA CONSOMMATION MONDIALE DU SUCRE

La consommation mondiale du sucre a évolué comme suit, sur la période considérée :

Evolution de la consommation mondiale du sucre (millions de tonnes)



Source : ISO "year book 2016"

Moins fluctuante que la production, la consommation mondiale de sucre a cru suivant un rythme annuel croissant de 2,7% sur la période considérée, pour atteindre près de 169 MT au titre de la campagne 2015/16.

Bien que la surconsommation de sucre suscite des préoccupations croissantes, le niveau moyen de consommation par habitant a augmenté à l'échelle mondiale. Enfin, la demande mondiale de sucre est aussi influencée par le retour de la croissance économique dans le monde et par le léger ralentissement de la croissance démographique.

Dans les pays en développement, la demande continue de progresser rapidement, alimentée par l'augmentation des revenus, l'urbanisation et la croissance démographique, même si les variations sont considérables d'un pays à l'autre. La consommation de sucre par habitant dans l'Afrique urbaine et en Asie est historiquement faible et la marge de progression reste donc importante par rapport à d'autres régions.

Les régions déficitaires en sucre que sont l'Asie-Pacifique et l'Afrique sont celles qui connaissent l'augmentation la plus importante. En Asie (+2,9 MT), l'Inde (+2,0 MT), et après elle la Chine (+0,5 MT) et l'Indonésie (+0,24 MT), ont connu la plus forte hausse de la consommation. En Indonésie, la consommation a progressé plus vite que la moyenne mondiale, en raison de la hausse des revenus par habitant et du développement du secteur agroalimentaire. Les pouvoirs publics ont favorisé d'importants investissements dans les exploitations et les usines de transformation, le but étant de parvenir à l'autosuffisance et bien que le soutien apporté ait stimulé la production nationale de sucre, celle-ci ne suffira pas à répondre à la demande intérieure et des importations massives seront nécessaires.

En revanche, dans les pays développés affichant les plus hauts niveaux de consommation, la consommation est en légère baisse (Europe : -1,4 MT), du fait d'un marché déjà mature ou saturé. Le ralentissement de la croissance démographique, l'évolution vers un régime alimentaire plus sain et les engagements nutritionnels pris par les multinationales de ces pays continueront à produire leurs effets.

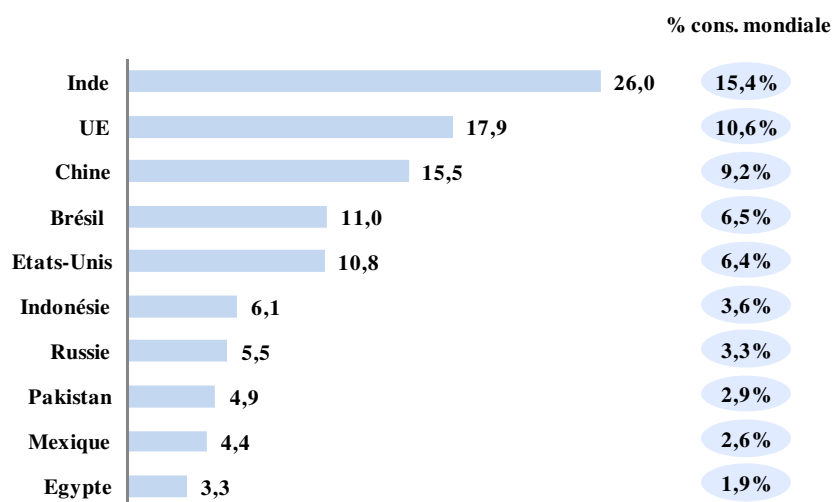
Cette prise de conscience des questions sanitaires a contribué à l'apparition et au développement de nouveaux produits de substitution qui peuvent être extraits du blé, du maïs, du malt voire même du bois ou du lait. Il s'agit principalement des édulcorants qui se composent de deux grandes catégories :

- les édulcorants de charge qui sont employés principalement dans la fabrication des confiseries ;
- les édulcorants intenses qui sont principalement de synthèse (la saccharine...etc.) qui affichent non seulement un niveau de calories très faible mais également un prix, à pouvoir sucrant équivalent, plus bas que celui du sucre traditionnel.

A noter que les 10 principaux pays/ régions consommateurs de sucre, dont le classement figure dans le graphique ci-dessous, représentent environ 62,4% de la consommation mondiale au titre de la campagne 2015/16.

---

**Principaux pays consommateurs du sucre dans le monde – Campagne 2015/16 (millions de tonnes)**




---

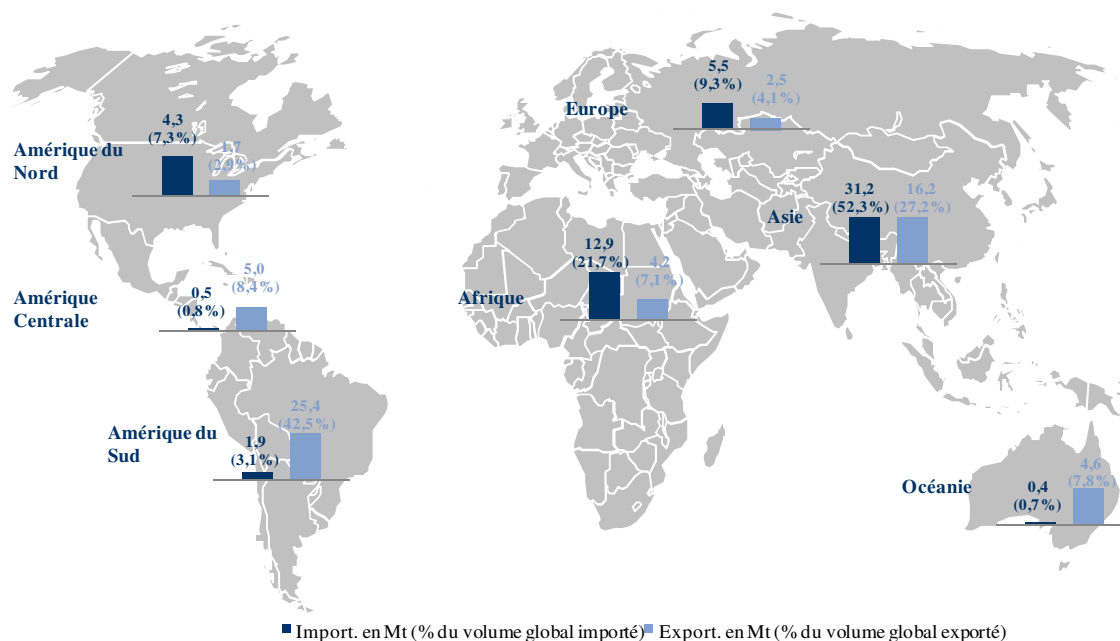
Source : ISO "year book 2016"

Il ressort de ce classement que les pays/régions les plus peuplés dans le monde occupent les trois premières places en termes de consommation de sucre.

## I.4 ETAT DU COMMERCE MONDIAL DU SUCRE

Le schéma ci-après présente une cartographie des échanges mondiaux du sucre :

### Aperçu sur le commerce mondial de sucre par région – Campagne 2015/16



Source : ISO "year book 2016"

Les échanges mondiaux de sucre restent globalement concentrés sur deux principales régions, à savoir : l'Amérique du Sud et l'Asie.

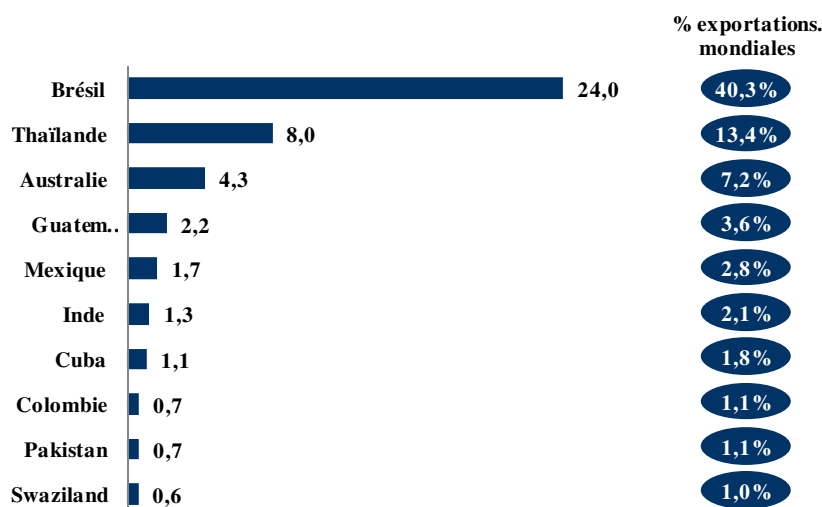
Pour les flux d'importations, l'Asie représente près de 52,3% des importations mondiales de sucre avec un volume atteignant près de 31,2 MT, suivie de l'Afrique et de l'Union Européenne avec des volumes importés respectifs de 12,9 MT et 5,5 MT, soit des contributions respectives de 21,7% et 9,3% dans les importations mondiales durant la campagne 2015/16.

L'Amérique du sud a exporté au titre de la campagne 2015/16 près de 25,4 MT de sucre, dont 94,7% exporté par le Brésil, consolidant ainsi son statut de premier exportateur mondial de sucre.

Pour sa part, l'Asie, 2<sup>ème</sup> exportateur de sucre dans le monde, représente 27,2% des exportations mondiales de sucre avec 16,2 MT exportés durant la campagne 2015/16, suivi de l'Amérique centrale avec 5,0 MT, soit une part de 8,4% du volume global exporté.

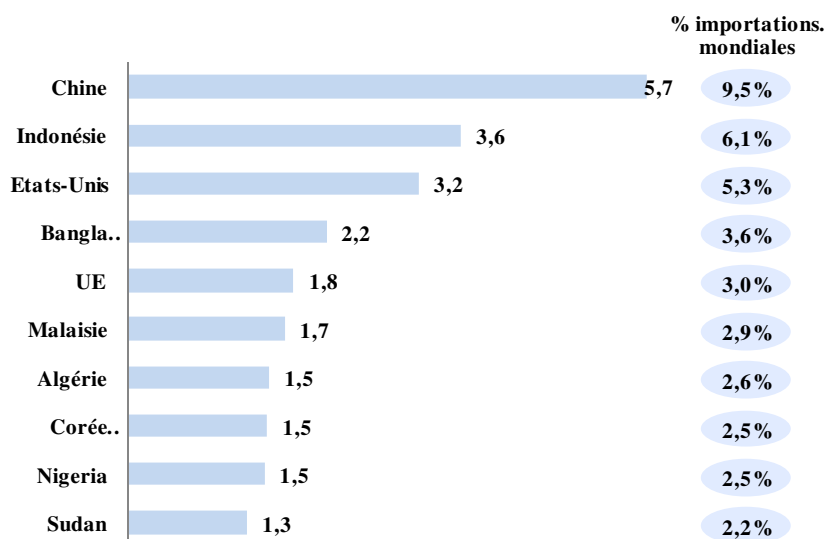
Le classement des principaux pays exportateurs et importateurs de sucre se présente comme suit :

### Principaux pays exportateurs de sucre dans le monde – Campagne 2015/16 (millions de tonnes)



Source : ISO "year book 2016"

### Principaux pays importateurs de sucre dans le monde – Campagne 2015/16 (millions de tonnes)



Source : ISO "year book 2016"

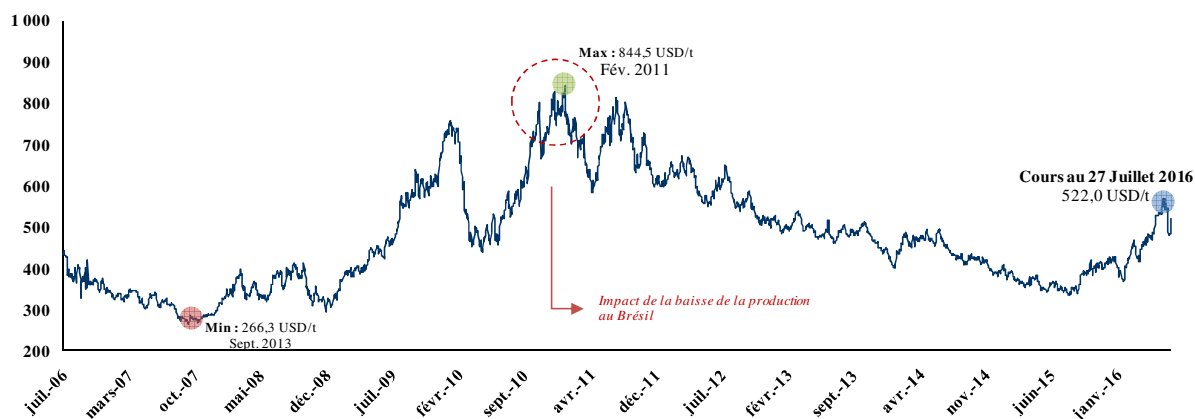
Au cours de la dernière décennie, un certain nombre de changements structurels ont affecté la configuration des échanges mondiaux de sucre. Il s'agit notamment de la concentration accrue des exportations de sucre, marquée par une diminution du nombre d'exportateurs mondiaux. En effet, le Brésil, la Thaïlande et l'Australie représentent à eux seuls plus des deux tiers des exportations mondiales de sucre, tandis que les 10 principaux pays exportateurs représentent conjointement près de 74,4% de ces exportations.

Contrairement aux exportations, les importateurs de sucre représentent un groupe plus large et plus diversifié de pays, dans la mesure où les 10 principaux pays importateurs ne représentent que 40,1% du volume global importé.

## I.5 ETAT DES PRIX INTERNATIONAUX DU SUCRE

L'évolution des cours mondiaux du sucre blanc sur les 10 dernières années :

Evolution des cours mondiaux du sucre blanc - Marché Euronext LIFFE Londres (USD/t)



Source : Capital IQ

Les fondamentaux du marché à l'origine de l'évolution des prix sont principalement les déficits mondiaux en sucre et les conditions météorologiques dans les principaux pays producteurs et exportateurs, notamment le Brésil, l'Inde et la Thaïlande.

Le marché mondial du sucre est marqué par une forte volatilité des prix. Le prix mondial de référence du sucre blanc a enregistré en 2010 une succession de pics et de corrections à la baisse avant d'atteindre en février 2011 son plus haut niveau, soit 844,5 USD/T. Cette hausse provient principalement du recul de la production du premier producteur mondial de sucre (le Brésil), entraînant, par conséquent, une baisse des stocks mondiaux de sucre à leur niveau le plus bas depuis 20 ans.

La remontée de la production depuis la campagne 2011/2012 a fait progressivement redescendre les prix mondiaux du sucre. Au 27 Juillet 2016, le cours s'est établi à 522,0 USD/T.

## II. LE MARCHÉ NATIONAL DU SUCRE

La filière sucrière au Maroc revêt une place stratégique dans l'économie nationale. En effet, elle contribue dans la sécurité alimentaire du pays en matière de sucre, à la création d'emplois dans les secteurs agricoles et industriels, à l'émergence de pôles de développement régionaux et à l'amélioration des revenus des agriculteurs.

En 2015, le secteur génère un chiffre d'affaires de près de 7 milliards de dirhams, et participe à la formation de revenu de près de 80 000 exploitants agricoles, 1 600 employés de l'industrie et de nombreux emplois indirects (saisonniers, transport, système d'irrigation...).

Suite à l'acquisition en 2005 des quatre sociétés sucrières (Suta, Sunabel, Sucrafor et Surac) à l'issue d'un processus de privatisation compétitif, Cosumar est devenu l'unique opérateur industriel sucrier marocain. Cosumar dispose ainsi de 7 sucreries réparties sur le territoire ainsi que d'une raffinerie à Casablanca.

Sur le plan organisationnel, le secteur est représenté par la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre (FIMASUCRE), qui regroupe l'Association Professionnelle Sucrière (APS), représentée par les 5 sociétés sucrières (Cosumar, Suta, Sunabel, Sucrafor et Surac) et l'Union Nationale des Associations des Producteurs des Plantes Sucrières du Maroc (UNAPPSM) représentée par les 6 associations régionales des producteurs.

### II.1 AMONT AGRICOLE

Sur le plan agricole, le Maroc est l'un des rares pays à produire à la fois de la canne à sucre et de la betterave à sucre.

Les cultures sucrières sont pratiquées par plus de 80 000 agriculteurs au niveau des périmètres irrigués de Doukkala, Tadla, Gharb, Loukkos et Moulouya. En 2015, la surface récoltée est estimée à près de 62 650 ha (56 375 ha<sup>2</sup> de betterave et 6 275 ha<sup>3</sup> de canne à sucre). Pour ce qui est de la production des cultures sucrières, elles se sont situées en 2015 à 3,4 millions de tonnes pour la betterave et à 0,4 million de tonne pour la canne.

Cosumar joue le rôle d'agrégateur auprès des 80 000 agriculteurs de la filière et leur garantit l'achat de la totalité de leur production de cannes et de betteraves. Les prix d'achat de la betterave et de la canne à sucre sont régulés et connus au début de chaque campagne agricole.

Ce rôle d'agrégateur permet aussi aux agriculteurs de bénéficier de la R&D agronomique de Cosumar. Pour exemple, l'introduction et la généralisation de la semence de betterave monogermes a permis de hisser les rendements agricoles et les revenus de l'agriculteur.

---

<sup>2</sup> Données au titre de la campagne 2014-2015

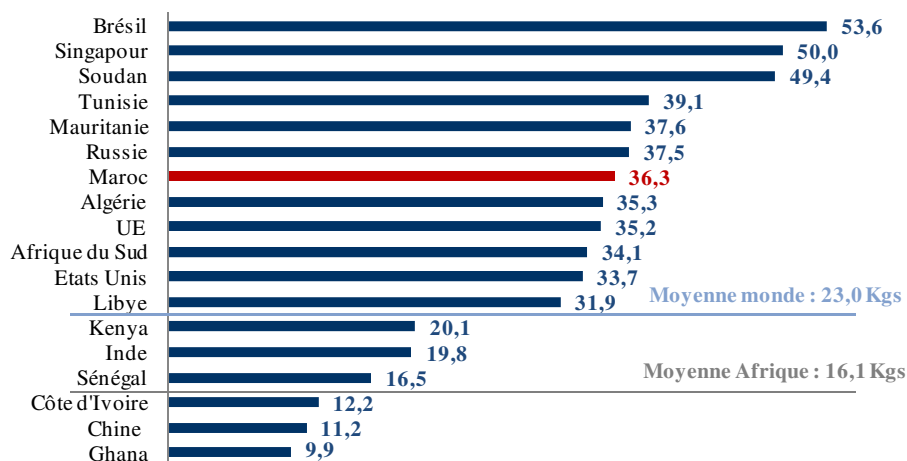
<sup>3</sup> Données au titre de la campagne 2014-2015



## II.2 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION NATIONALE

La consommation de sucre par habitant au Maroc s'établit à 36,3 kg par an, soit un niveau supérieur aux moyennes mondiales et africaines (respectivement 23 kg et 16 kg), telle qu'illustrée par le graphique suivant :

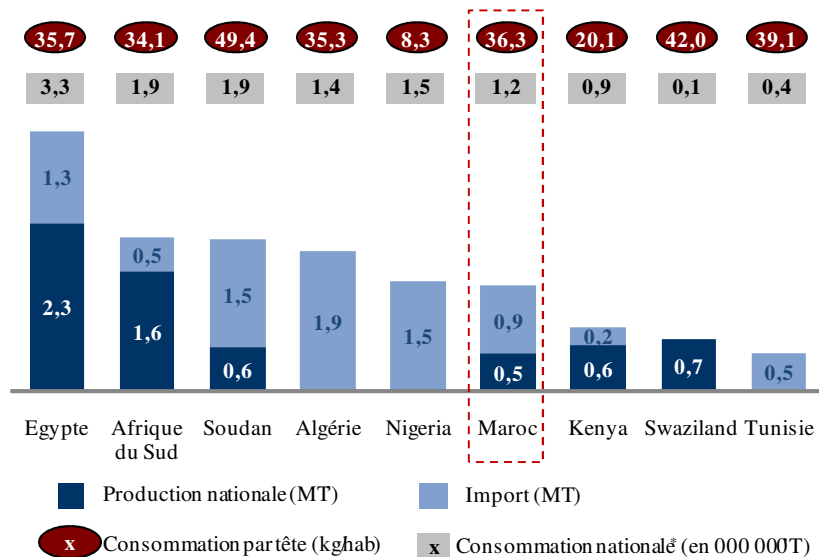
### Benchmark de la consommation de sucre par habitant dans le monde en 2015 (Kg/habitant)



Source : ISO "year book 2016"

Le Maroc est le 6<sup>ème</sup> marché de sucre en Afrique en termes de consommation, telle que l'illustre le graphique ci-dessous :

### Benchmark de la consommation de sucre en Afrique en 2015 (millions de tonnes)



Source : ISO "year book 2016"

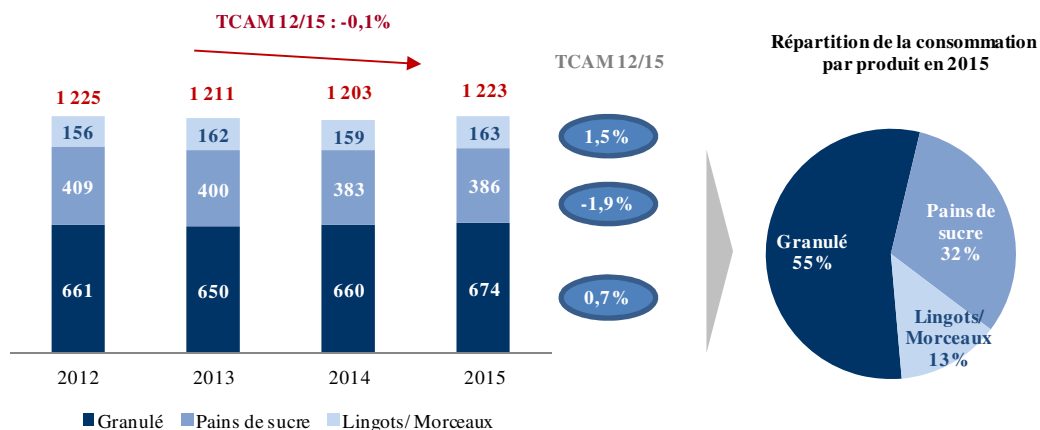
\* La différence entre la consommation et la somme de la production nationale et de l'import s'explique par la variation de stocks

Les volumes de sucre vendus au Maroc connaissent une croissance régulière, soutenue par une croissance constante de la population et une augmentation de la consommation de produits transformés et du pouvoir d'achat.

La production nationale étant déficitaire, le Maroc a recours à l'importation de sucre brut qu'il raffine.

L'évolution de la consommation nationale de sucre par produit entre 2012 et 2015 se présente comme suit :

**Consommation nationale de sucre par produit 2012 – 2015 (milliers de tonnes)**



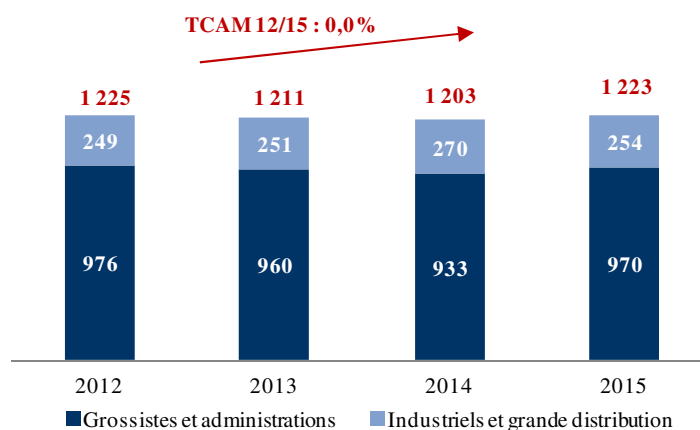
Source : Cosumar S.A.

Le pain de sucre est le produit de consommation le plus populaire chez la clientèle particulière, représentant 32% du volume vendu total en 2015.

La croissance du marché est essentiellement soutenue par la croissance du sucre granulé (représentant 55% du volume vendu en 2015) porté en grande partie par les clients industriels.

L'évolution des ventes de sucre du Groupe Cosumar par segment de clientèle entre 2012 et 2015 se présente comme suit :

### Répartition des ventes par segment de clientèle 2012 – 2015 (milliers de tonnes)



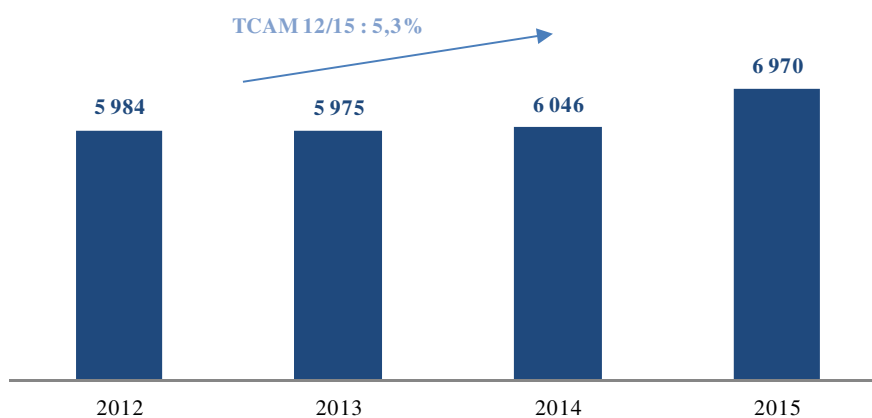
Source : Cosumar S.A.

Les ventes de sucre destinées aux grossistes et administrations représentent 79,3% des ventes au Maroc en 2015.

Les ventes de sucre aux industriels et à la grande distribution englobent les ventes directes, les ventes indirectes via des grossistes ainsi que les ventes aux hypermarchés et supermarchés.

L'évolution des ventes en valeur de sucre du Groupe Cosumar entre 2012 et 2015 se présente comme suit :

### Evolution des ventes en valeur de sucre du Groupe Cosumar 2012 – 2015 (millions de dirhams)



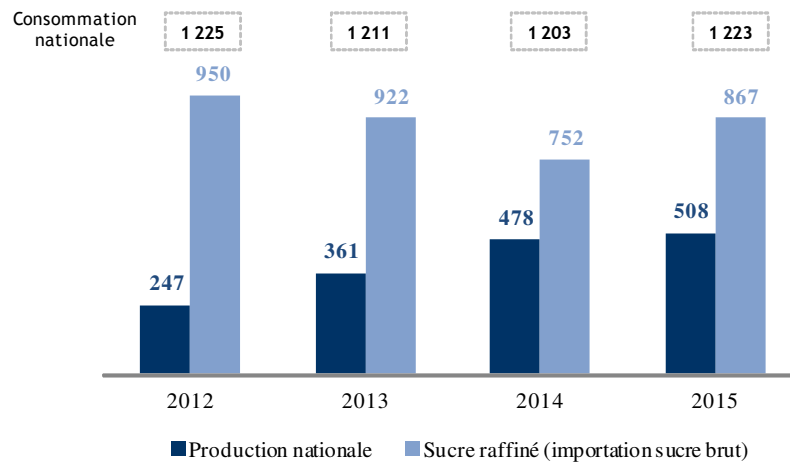
Source : Cosumar S.A.

Les ventes en valeur du sucre du Groupe Cosumar ont connu une croissance soutenue au rythme de 5,3% par an sur la période 2012-2015.

### II.3 EVOLUTION DE LA PRODUCTION NATIONALE

L'évolution de la production nationale de sucre par produit entre 2012 et 2015 se présente comme suit :

**Production nationale de sucre par produit 2012 – 2015 (milliers de tonnes)**



Source : Cosumar

La production nationale s'élève à 508 KT en 2015, pour une consommation nationale de 1 223 KT. Afin de pallier à ce déficit, le Maroc a recours à l'importation de sucre brut qu'il raffine.

L'importance des précipitations enregistrées au niveau de l'ensemble des périmètres (440,4 mm en 2015 contre 380 mm en 2014), a permis le bon développement des cultures sucrières et la croissance de la production.

Ainsi, la campagne 2015 a connu une hausse de rendement à l'hectare par rapport à la campagne précédente en passant de 60,5 tonnes à 63,3 tonnes pour la betterave à sucre et de 55,2 tonnes à 63,0 tonnes pour la canne à sucre.

Quant à la production réalisée, qui s'établit à plus 500 000 tonnes de sucre, elle s'est nettement améliorée par rapport à 2014 avec une hausse de 4,5% pour la betterave à sucre et de 39,1% pour la canne à sucre.

Compte tenu de la position du Groupe Cosumar en tant qu'unique opérateur industriel sucrier marocain, cette partie sera développée en détail au niveau de la partie **Activité de Cosumar (Partie VI)**.

### II.4 ROLE DE L'ETAT DANS L'ENCADREMENT DE LA FILIERE SUCRIERE

#### II.4.1 Environnement réglementaire

Le système réglementaire mis en place permet de répondre à un double objectif : (i) soutenir les revenus des agriculteurs, d'une part et (ii) soutenir les prix à la consommation, d'autre part. En effet, ce système, à travers différents mécanismes, protège la production locale, les agriculteurs et les consommateurs. Il repose sur les éléments suivants :

##### *La subvention à la consommation*

Pour chaque tonne de sucre vendue, l'Etat marocain subventionne le prix de vente à hauteur de 2 661 Dh afin de maintenir un faible niveau des prix au consommateur marocain et d'assurer un meilleur revenu aux agriculteurs. En effet, la subvention permet de soutenir indirectement des prix d'achat élevés des plantes sucrières, qui se situent à plus de 520 Dh/T au Maroc contre 305 Dh/T en

Europe par exemple. Ceci implique in fine une part revenant à l'agriculteur au Maroc représentant plus de près de 65% du prix de vente après subvention.

Cette subvention est collectée par le Groupe Cosumar, mais bénéficie au consommateur marocain à travers un prix de vente unique appliqué par le Groupe Cosumar en sortie d'usine. Cela permet une accessibilité du sucre à des prix parmi les plus bas du monde, notamment par rapport aux pays du Maghreb.

### ***La protection de la production locale des plantes sucrières***

- Le cadre réglementaire protège les intérêts des agriculteurs marocains en garantissant des prix fixes de référence et un débouché certain pour leur récolte privilégiant ainsi la production locale à partir des plantes sucrières (betterave et canne à sucre) sur la production issue de l'importation du sucre brut.
- Afin de protéger les consommateurs contre la volatilité des marchés internationaux, l'importation du sucre brut est soumise à un mécanisme de régulation qui permet d'aligner le coût d'importation du sucre brut au prix de référence (5 335 MAD/tonne<sup>4</sup>). Ce prix de référence est déterminé en tenant compte du coût de production de la betterave sucrière locale afin que la priorité soit toujours accordée à la production nationale. En effet, lorsque le coût d'importation est supérieur au prix de référence, ce mécanisme intervient par le biais d'une subvention additionnelle de l'Etat marocain dans le but d'aligner le prix d'achat au prix de référence. A l'inverse, si le coût d'importation est inférieur au prix cible, Cosumar verse la différence à la Caisse de Compensation. Parallèlement, des tarifs douaniers sont appliqués à l'importation du sucre blanc raffiné afin de protéger le marché local. Il est à noter que ce principe de protection aux frontières est pratiqué dans les pays producteurs de betterave, vu que le sucre de canne, produit dans les pays disposant de pluviométrie favorable (essentiellement au Brésil), est 35 à 40% moins cher que le sucre de betterave. La protection aux frontières est ainsi primordiale pour la pérennité de la filière betteravière et la sécurité alimentaire du Maroc.

### ***La réglementation du prix de vente***

Le prix de vente du sucre est réglementé à chaque étape de la chaîne de valeur de sa production<sup>5</sup> :

- le prix de vente du sucre raffiné sortie usine est plafonné. Le maximum est ainsi fixé à 3 849 MAD et 4 680 Dh hors TVA respectivement pour le granulé 50 kg et le pain/lingot/morceaux, et ce par tonne de sucre blanc produit que ce soit à partir du sucre brut raffiné ou des plantes sucrières ;
- les marges de raffinage et d'extraction du sucre sont fixées selon le produit fini ;
- les marges réglementaires au niveau de la distribution sont fixées à 5,92% pour le sucre granulé et à 6,13% pour le sucre moulu ;
- le prix de vente final toutes taxes comprises et après subvention est fixé à 4 611 Dh<sup>6</sup> par tonne.

### ***Stock de sécurité***

Compte tenu du caractère stratégique du sucre, la réglementation impose la constitution en permanence d'un stock de sécurité minimum équivalent à un mois de ventes.

---

<sup>4</sup> Prix du sucre granulé en 50 kg

<sup>5</sup> Selon l'arrêté du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des affaires économiques et générales n°1964-06 du 15 août 2006 fixant les prix et les marges commerciales maxima du sucre raffiné à tous les échelons de la commercialisation.

<sup>6</sup> Prix de vente final du sucre granulé en 50 kg.

## **PARTIE IV. PRESENTATION GENERALE DE COSUMAR**

## II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	Cosumar SA
<b>Siège social</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca
<b>Téléphone</b>	05.22.67.83.00 – 05.29.02.83.00
<b>Fax</b>	05.22.24.10.71
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.cosumar.co.ma">www.cosumar.co.ma</a>
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration.
<b>Date de constitution</b>	1967
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Registre de commerce</b>	Casablanca – 30.037
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Capital social</b>	419 105 700 Dh divisé en 41 910 570 actions de 10 Dh chacune et intégralement libérées
<b>Consultation des documents juridiques</b>	Les statuts, procès verbaux des Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports de gestion peuvent être consultés au siège social de la société.
<b>Objet social</b>	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le raffinage des sucres importés ou produits localement, leur présentation et conditionnement ;</li> <li>▪ la valorisation, sous toutes formes, des sous-produits provenant de ces opérations ;</li> <li>▪ l'achat, l'importation, l'exportation et la vente des sucres bruts ou raffinés, ainsi que tous produits saccharigènes, le commerce en général de ces denrées, le tout dans le cadre de la réglementation en vigueur ;</li> <li>▪ la création, l'exploitation de tous laboratoires et bureaux d'études spécialisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ dans l'industrie sucrière en vue de la promotion de cette industrie ;</li> <li>✓ dans l'étude des problèmes de la culture de la betterave sucrière et de la canne à sucre,</li> </ul> </li> <li>▪ toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, agricoles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus et à tous autres objets similaires ou connexes ;</li> <li>▪ la prise d'intérêts par voie d'apport, fusion, participation, souscription, ou de toute autre manière, à toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus définis.</li> </ul>
<b>Textes législatifs et réglementaires applicables à Cosumar</b>	<p>De par sa forme juridique, la société est régie par la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes promulguée par le dahir n° 1-96-124 du 30 Août 1996 telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 et par la loi n° 78-12.</p> <p>De par son activité, la société est régie par plusieurs textes réglementaires dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décision du Ministère des Affaires Générales n° 2/6 du 31 décembre 2012 Instituant une subvention forfaitaire en faveur du sucre de 2 661 dh/t hors TVA ;</li> <li>▪ Décision du Ministère des Affaires Générales n° 2/7 du 31 décembre 2012 instituant une subvention forfaitaire dans le cas où le prix du sucre brut rendu à l'importation dépasse le prix cible de 5 335 dh/tonne ;</li> <li>▪ Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 2825-13 du 26 septembre 2013 accordant une aide de l'Etat à la création de nouvelles plantations de canne à sucre (6 000 dh/ha) ;</li> <li>▪ Dahir portant loi n° 1-76-472 du 5 chaoual 1397 (19 septembre 1977)</li> </ul>

modifiant le dahir n° 1-69-169 du 10 jourada I 1389 (25 juillet 1969) réglementant la production et la commercialisation de semences et de plantes ;

- Arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat n° 303-96 du 16 ramadan 1416 (6 février 1996) relatif aux stocks de sécurité de sucre ;
- Arrêté du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des affaires économiques et générales n° 1964-06 du 20 rejeb 1427 (15 août 2006) fixant les prix et les marges commerciales maximales du sucre raffiné à tous les échelons de la commercialisation ;
- Dahir n° 1-10-08 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi n° 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires ;
- Arrêté du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des affaires économiques et générales n° 2043-10 du 30 rejeb 1431 (13 juillet 2010) fixant la liste des produits et services dont les prix sont réglementés ;
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'économie et des finances n° 189-11 du 14 safar 1432 (19 janvier 2011) fixant le montant de la subvention à la commercialisation des semences monogermes de la betterave à sucre ;
- Dahir n° 1-11-03 du 14 rabii I 1432 (18 février 2011) portant promulgation de la loi n° 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur ;
- Décret n° 2-10-473 du 7 chaoual 1432 (6 septembre 2011) pris pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires ;
- Dahir n° 1-07-180 du 1er ramadan 1432 (2 août 2011) portant publication de l'Accord International de 1992 sur le sucre, fait à Genève le 20 mars 1992 ;
- Décret n° .2-12-389 du 11 jourada II 1434 (22 avril 2013) fixant les conditions et les modalités d'étiquetage des produits alimentaires ;
- Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 244-13 du 4 rabii I 1434 (16 janvier 2013) relatif à l'autorisation et l'agrément sur le plan sanitaire des établissements et entreprises du secteur de l'alimentation animale et du secteur alimentaire autres que la vente au détail et la restauration collective ;
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de la santé n° 983-13 du 9 jourada I 1434 (21 mars 2013) fixant les formes et modalités de la surveillance médicale du personnel des établissements et entreprises du secteur alimentaire ainsi que la liste des maladies et infections susceptibles de contaminer les produits alimentaires.

De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, Cosumar SA est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 ;
- le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°30-14 du 6 janvier 2014 et n°1955-16 du 4 juillet 2016 ;
- le Règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;
- le Dahir portant loi n°1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) tel que modifié et complété par la loi 23-01, la loi 36-05 et la loi n°44-



	06 ;
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, prise en application de l'article 4-2 du dahir n°1-93-212 précité ;</li> <li>▪ le Dahir n°1-93-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n° 43-02 ;</li> <li>▪ le Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n° 1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;</li> <li>▪ le Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, modifié et complété par la loi 46-06.</li> </ul>
<b>Tribunal compétent en cas de litige</b>	Tribunal de commerce de Casablanca
<b>Régime fiscal applicable</b>	Cosumar SA est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun (30% à fin 2015 et 31% à partir de 2016) et à une TVA collectée sur sucre blanc raffiné au taux de 7%.

### III. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE COSUMAR

#### III.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

A la veille de la présente opération, le capital social de Cosumar SA s'établit à 419 105 700 Dh, intégralement libéré. Il se compose de 41 910 570 actions d'une valeur nominale 10 Dh chacune.

#### III.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

##### III.2.1 Historique du capital social

L'évolution du capital social de la société depuis sa création se présente comme suit :

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal (en Dh)	Montant de l'opération (en KDh)	Nombre total d'actions	Capital final (KDh)
1967	Constitution Capital libéré en numéraire	100	100	10	100	10
1967	Augmentation de capital par apport en nature	499 900	100	49 990	500 000	50 000
1976	Augmentation de capital par incorp. des réserves	100 000	100	10 000	600 000	60 000
1990	Augmentation de capital par incorp. des réserves	200 000	100	20 000	800 000	80 000
1991	Augmentation de capital par incorp. des réserves	200 000	100	20 000	1 000 000	100 000
1992	Augmentation de capital par incorp. des réserves	200 000	100	20 000	1 200 000	120 000
1993	Augmentation de capital en rémunération des apports effectués dans le cadre de la fusion absorption des sucreries de Zemamra et Doukkala	266 870	100	26 687	1 466 870	146 687
1993	Augmentation de capital par incorporation de la prime de fusion	2 724 187	100	272 419	4 191 057	419 106
2015	Division de la valeur nominale (SPLIT) des actions formant le capital de "COSUMAR"	37 719 513	10	0	41 910 570	419 106

Source: Cosumar SA.

La dernière évolution qu'a connue le capital social de Cosumar, concerne la division de la valeur nominale des actions. Cette opération, qui a été réalisée en 2015, a porté le nombre d'actions de la Société à 41 910 570 actions d'une valeur nominal de 10 dh chacune.

### III.2.2 Historique de l'actionnariat sur les trois derniers exercices

#### Evolution de l'actionnariat entre 2011 et 2015 et à juin 2016

L'actionnariat de Cosumar SA sur les cinq derniers exercices se présente comme suit :

Actionnaires	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015		13/06/2016	
	Nbre de titres	% du capital	Nbre de titres	% du capital	Nbre de titres	% du capital	Nbre de titres	% du capital	Nbre de titres	% du capital	Nbre de titres	% du capital
WILMAR Sugar Holding PTE	-	-	-	-	1 152 541	27,50%	1 152 541	27,50%	11 525 410	27,50%	11 525 410	27,50%
WILMAR Sugar PTE	-	-	-	-	-	-	-	-	1 676 422	4,00%	1 676 422	4,00%
SNI	2 669 913	63,71%	2 669 913	63,71%	1 411 205	33,67%	381 719	9,11%	-	-	-	-
CIMR	538 607	12,85%	538 607	12,85%	538 607	12,85%	538 607	12,85%	5 386 070	12,85%	5 386 070	12,85%
WAFI Assurances	-	-	-	-	228 570	5,45%	307 549	7,34%	3 075 490	7,34%	3 075 490	7,34%
RCAR	-	-	-	-	-	-	292 955	6,99%	2 929 550	6,99%	2 929 550	6,99%
CMR	-	-	-	-	-	-	185 440	4,42%	1 854 400	4,42%	1 854 400	4,42%
MCMA	31 751	0,76%	31 751	0,76%	59 243	1,41%	174 498	4,16%	1 744 980	4,16%	1 744 980	4,16%
MAMDA	59 243	1,41%	59 243	1,41%	31 751	0,76%	146 008	3,48%	1 460 080	3,48%	1 460 080	3,48%
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT	142 859	3,41%	142 859	3,41%	142 859	3,41%	142 859	3,41%	1 428 590	3,41%	-	-
SAHAM Assurances	-	-	-	-	27 611	0,66%	53 927	1,29%	539 270	1,29%	539 270	1,29%
AXA Assurance	-	-	-	-	2 695	0,06%	40 776	0,97%	407 760	0,97%	407 760	0,97%
RMA CAP Dynamique	-	-	-	-	-	-	-	-	645 930	1,54%	645 930	1,54%
CELACO	7 387	0,18%	7 387	0,18%	7 387	0,18%	7 387	0,18%	73 870	0,18%	73 870	0,18%
Divers	741 297	17,69%	741 297	17,69%	588 588	14,04%	766 791	18,30%	9 162 748	21,86%	10 591 338	25,27%
<b>Total</b>	<b>4 191 057</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 191 057</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 191 057</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 191 057</b>	<b>100,0%</b>	<b>41 910 570</b>	<b>100,0%</b>	<b>41 910 570</b>	<b>100,0%</b>

Source: Cosumar SA.

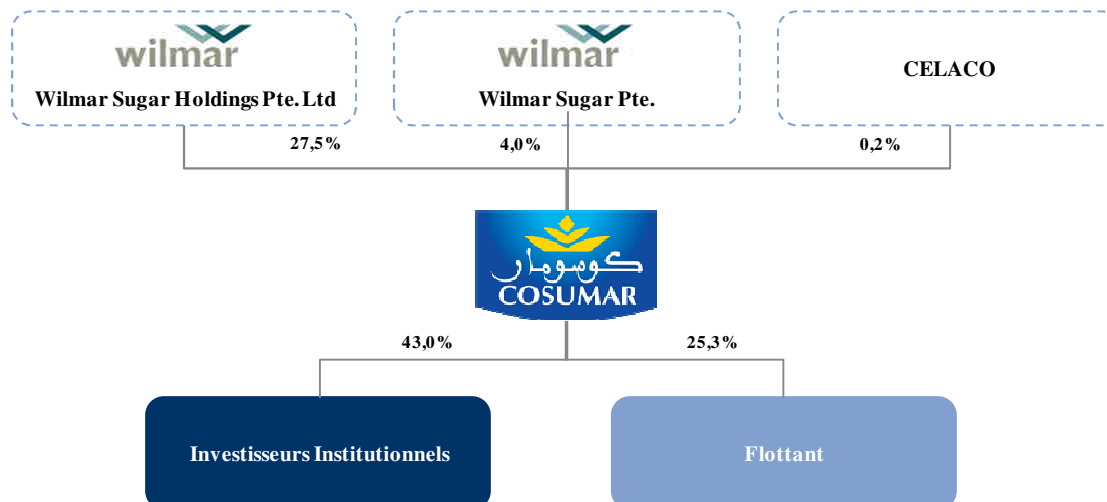
Le 15 avril 2013, SNI et Wilmar International ont annoncé avoir conclu une transaction en bourse portant sur la cession par SNI à l'opérateur sucrier Wilmar Sugar Holdings Pte. Ltd. de 27,5 % du capital de Cosumar, à l'issue de laquelle le groupe Wilmar International devient le partenaire industriel de référence du groupe Cosumar.

Dans le cadre de son processus de cession, a cédé, le 22 janvier 2014, des blocs d'actions Cosumar à un consortium d'investisseurs institutionnels composé de AXA Assurance Maroc, CMR, SAHAM Assurance, MAMDA, RCAR, RMA Asset Management (via le fonds RMA Cap Dynamique) et Wafa Assurance totalisant 15,2% du capital de la Société, leur permettant ainsi de détenir ensemble 26,5% du capital social et des droits de vote de Cosumar.

### III.2.3 Répartition du capital

A la veille de la présente opération, la répartition du capital social de Cosumar SA. se présente comme suit :

#### Actionnariat de Cosumar SA à la veille de la présente opération



Source : Cosumar SA.

Le groupe Wilmar et les Investisseurs Institutionnels détiennent 74,5% du capital et des droits de vote de Cosumar.

### III.2.4 Renseignements relatifs à l'actionnariat de référence

#### Wilmar Sugar Holdings Pte. Ltd.

L'actionnaire industriel de référence de Cosumar, Wilmar Sugar Holdings Pte. Ltd. est une société holding détenant la majorité des actifs sucriers de Wilmar International Limited :

<b>Activité</b>	Holding d'investissement
<b>Revenus relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015</b>	55,0 M USD
<b>Profit net relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2015</b>	12,2 M USD
<b>Actionnariat au 31 décembre 2015</b>	Wilmar International Limited : 100,0%

Source: Wilmar Sugar Holdings Pte. Ltd.

Wilmar International est présentée plus en détail dans la partie III – Titre I.

#### Investisseurs Institutionnels

L'actionnariat institutionnel marocain de référence de Cosumar est composé des sociétés suivantes :

- les compagnies d'assurance AXA Assurance Maroc, SAHAM Assurance, MAMDA, MCMA et Wafa Assurance ;
- les caisses de retraite CMR, CIMR et RCAR ; et
- le Fonds Commun de Placement RMA Cap Dynamique.

A la date de rédaction de la présente note d'information, les Investisseurs Institutionnels détiennent conjointement 43,0 % du capital et des droits de vote de Cosumar SA.

### **III.2.5 Pacte d'actionnaires**

Le 22 janvier 2014, Wilmar Sugar Holdings Pte. Ltd. et les Investisseurs Institutionnels ont conclu, en présence de Cosumar, un pacte d'actionnaires en vue d'organiser leurs relations en qualité d'actionnaires (étant précisé que les Investisseurs Institutionnels y agissent collectivement comme constituant un bloc) et de définir, notamment, les principes devant régir la gouvernance de Cosumar et le transfert des participations détenues par eux dans le capital de Cosumar.

Au titre du pacte, le Conseil d'Administration de Cosumar comprend neuf administrateurs, dont trois nommés sur proposition des Investisseurs Institutionnels, trois sur celle de Wilmar, deux administrateurs indépendants et le Président Directeur Général, dont la voix n'est pas prépondérante.

Le Conseil d'Administration de Cosumar dispose de larges prérogatives. Le pacte prévoit que les décisions importantes relatives à l'activité et à la stratégie de Cosumar et de ses filiales soient soumises à l'approbation préalable du Conseil d'Administration de Cosumar. Certaines décisions importantes doivent être soumises à l'approbation préalable du Conseil d'Administration de Cosumar statuant à la majorité simple. S'agissant des décisions à caractère exceptionnel, elles nécessitent pour leur part une majorité qualifiée des trois quarts (3/4) du Conseil d'Administration de Cosumar. Les règles de majorité qualifiée aboutissent à l'existence d'un droit de veto en faveur de Wilmar et des Investisseurs Institutionnels en raison du contrôle conjoint qu'exerceront Wilmar et les Investisseurs Institutionnels sur Cosumar.

Les comités consultatifs du Conseil d'Administration (comité stratégique, comité des risques et d'audit et comité des ressources humaines) sont composés d'administrateurs représentants Wilmar, les Investisseurs Institutionnels et également d'administrateurs indépendants.

Le pacte prévoit également un certain nombre de clauses de stabilisation du bloc de contrôle de Cosumar (engagement d'abstention d'acquisition de titres et engagement de conservation des titres, droit de préemption), tout en offrant aux investisseurs institutionnels une liquidité (droit de respiration leur permettant dans des proportions limitées d'acquérir ou de céder des titres, cessions de titres libres dans un nombre de cas restreints, droit de sortie conjointe).

Le pacte restera en vigueur pour une durée de 15 ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 5 ans, sauf cas de résiliation anticipée à savoir en cas de franchissement de seuil à la baisse de 10% par les Investisseurs Institutionnels ou en cas de franchissement de seuil à la baisse de 15% par Wilmar.

Les parties au pacte d'actionnaires sont également tenues par des engagements de non concurrence et de non débauchage.

### **III.2.6 Obligations de déclaration de franchissement de seuil de participation**

Cosumar est soumise aux obligations de déclaration de franchissement de seuil de participation découlant de l'application des statuts d'une part, et de la législation en vigueur d'autre part.

Dans ce cadre, l'article 12 des statuts de la société stipule que tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à franchir, directement ou indirectement, à la hausse ou à la baisse, un seuil de participation de deux et demi (2,5) pour cent du capital et/ou des droits de vote de la Société est tenu d'informer par écrit le Président du Conseil d'Administration dudit franchissement de seuil et ce dans un délai de cinq (5) jours ouvrables. Le Président du Conseil d'Administration devra informer les autres membres du Conseil d'Administration de ce franchissement dès que possible et en tout état de cause dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables à compter de la date de réception de la notification de franchissement de seuil mentionnée ci-dessus.

D'autre part, le Dahir portant loi n° 1-93-211 du 4 rabia ii (21 septembre 1993) relatif à la bourse des valeurs, telle que modifiée et complétée par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01, 45-06, 43-09 prévoit également une obligation de déclaration de franchissement de seuil de participation.

Selon l'article 68 ter de cette loi, toute personne physique ou morale qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des valeurs, informe cette société ainsi que l'autorité marocaine du marché des capitaux et la société gestionnaire, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.

Elle informe en outre, dans les mêmes délais, l'autorité marocaine du marché des capitaux des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Les obligations d'information destinées à l'autorité marocaine du marché des capitaux telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- d'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- d'acquérir ou non le contrôle de la société concernée ;
- de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

L'autorité marocaine du marché des capitaux porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon des modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 bis de la loi relative à la bourse des valeurs.

L'article 68 quater de cette même loi précise que toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que l'autorité marocaine du marché des capitaux et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

L'autorité marocaine du marché des capitaux porte cette information à la connaissance du public selon des modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 bis de la loi relative à la bourse des valeurs.

### **III.3 MARCHE DES TITRES DE COSUMAR**

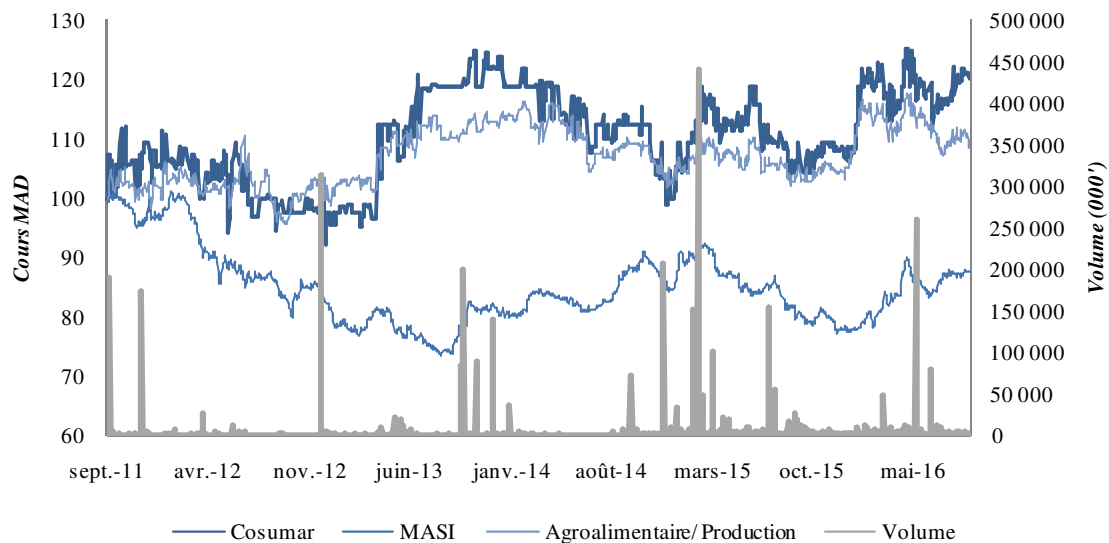
#### **III.3.1 Caractéristiques des actions Cosumar**

Cosumar SA est cotée au 1er compartiment de la Bourse de Casablanca, sous le ticker CSR et le code ISIN MA0000010407.

## Evolution du titre Cosumar

L'évolution du cours de Cosumar SA sur les cinq dernières années se présente comme suit :

### Performance boursière du titre Cosumar SA, du MASI et de l'indice du secteur Agroalimentaire/Production



Source : Bourse de Casablanca

Sur les 5 dernières années, l'évolution du cours de Cosumar SA fait globalement apparaître une surperformance du titre par rapport à celle de l'évolution du MASI. Au titre de cette période le cours de la société a progressé de 20,1%, tandis que l'indice MASI a régressé de 12,4% au titre de la même période.

L'évolution du titre Cosumar SA a été marquée par les événements ci après :

- de fin 2010 à mi-2011, où l'action Cosumar surperforme l'indice MASI, en bénéficiant des performances financières de la Société au titre de l'exercice 2010. Au cours de cette phase, le titre Cosumar s'inscrit dans la même tendance haussière que l'indice du secteur Agroalimentaire/Production ;
- du début du troisième trimestre 2011 au second semestre 2013 où le cours du titre Cosumar et l'indice MASI suivent la même tendance et sous-performent l'indice sectoriel Agroalimentaire/Production ;
- à partir d'avril 2013, l'action Cosumar connaît une consolidation avec une hausse de sa performance, suite à l'annonce de l'entrée de l'opérateur sucrier Wilmar dans le capital de la société, suivant ainsi la même tendance haussière de l'indice du secteur Agroalimentaire/Production ;
- A partir de janvier 2014, l'action Cosumar suit la même tendance que l'indice Agroalimentaire/Production.

## Principales données boursières du titre Cosumar

Au 29 septembre 2016, les principales données boursières du titre Cosumar se présentent comme suit :

<b>Capitalisation boursière au 29 septembre 2016 (Dh)</b>	8 382 114 000
<b>Cours le plus haut sur 12 mois (Dh)</b>	200,0
<b>Cours le plus bas sur 12 mois (Dh)</b>	166,9
<b>Rendement *</b>	5,4%

*Source : Bourse de Casablanca - \* Dividende par action ordinaire / cours de la valeur au 29 septembre 2016*

### III.3.2 Emission de titres de créances

Néant.

## III.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

### III.4.1 Politique de Distribution des dividendes de Cosumar SA

#### Dispositions statutaires

L'article 34 des statuts de la société stipule que les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, il est fait sur le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes antérieures, un prélèvement de 5% affecté à la formation d'un fonds de réserve appelé réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve comme il est dit ci-dessus, et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents. Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque la situation nette est ou deviendrait à la suite de celle-ci inférieure au montant du capital augmenté des réserves que la Loi ou les présents statuts ne permettent pas de distribuer.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale Ordinaire détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividende et prélève les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau. Elle doit déterminer, en premier lieu, la part à attribuer aux actions jouissant de droits prioritaires ou d'avantages particuliers. Elle doit, en outre, fixer un premier dividende attribué aux actions ordinaires calculé sur le montant libéré et non remboursé du capital.

L'Assemblée Générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, autres que le report à nouveau dont elle a la disposition. Cette décision peut être prise à tout moment au cours de l'exercice par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Selon l'article 35 des statuts, les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée Générale. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé, à la demande du Conseil d'administration.

En outre, l'article 35 stipule également que la Société ne peut exiger des actionnaires aucune restitution de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et qu'il est établi que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

De plus, les droits nés de la mise en paiement des dividendes se prescrivent par cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

## Dividendes payés au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique le montant des dividendes distribués par la société sur la base du résultat net enregistré au cours des trois derniers exercices :

Dividendes	2013 (n)	2014 (n)	2015 (n)
Résultat net (Kdh)	582 253	433 545	490 487
Nombre d'actions	4 191 057	4 191 057	41 910 570
Dividendes distribués en n+1 (Kdh)	427 488	431 679	452 634
Taux de distribution (%)*	73,4%	99,6%	92,3%
Résultat net par action (Dh)**	139	103	11,7
Dividendes par action (Dh)***	102	103	10,8

Source: Cosumar SA.

\* Taux de distribution (pay out) : dividendes (ordinaires et exceptionnels) distribués en n+1 (au titre de l'année n)/ résultat net social au titre des 12 mois (n)

\*\* Résultat net social / nombre d'actions (4 191 057 en 2013 et 2014 et 41 910 570 en 2015)

\*\*\* Dividendes distribués en n+1 / nombre d'actions (4 191 057 en 2013 et 2014 et 41 910 570 en 2015)

### III.4.2 Politique de distribution des dividendes des filiales du Groupe Cosumar

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire de chaque filiale détermine la part du bénéfice distribuable à attribuer aux actionnaires sous forme de dividendes.

Il y a lieu de préciser que les dividendes distribués par chaque filiale du Groupe Cosumar dépendent du niveau des résultats et des prévisions de la situation de trésorerie de la filiale concernée.

### III.5 NANTISSEMENT D'ACTIFS

Néant.

### III.6 NANTISSEMENT D' ACTIONS

Néant.

### III.7 NOTATION

A ce jour, Cosumar SA n'a pas fait l'objet d'une notation.

## IV. GOUVERNANCE

### IV.1 ASSEMBLEE D' ACTIONNAIRES

Les décisions des actionnaires sont prises en Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions autres que celles visées ci-avant et excédant la compétence du Conseil d'Administration.

Les Assemblées spéciales sont compétentes pour statuer sur toutes décisions intéressant la catégorie d'actions dont les membres sont titulaires. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi.



Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, même absents, opposants ou privés du droit de vote.

#### **IV.1.1 Convocation et lieu de réunion des assemblées générales**

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent être convoquées en cas d'urgence par :

- les Commissaires aux comptes, lorsqu'ils auront vainement requis la convocation de l'assemblée générale par le Conseil d'administration ;
- un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital social ;
- le ou les liquidateurs pendant la période de liquidation ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une Offre Publique d'Achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. La convocation est faite par un avis de réunion inséré dans un journal d'annonces légales trente (30) jours au moins avant la réunion de l'assemblée. L'avis de réunion doit être accompagné de l'ordre du jour, du texte des projets de résolutions qui seront présentées à l'assemblée ainsi que des états de synthèse relatifs à l'exercice écoulé.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Néanmoins, elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

#### **IV.1.2 Admission aux assemblées et pouvoirs**

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

La participation ou la représentation aux assemblées est subordonnée soit à l'inscription de l'actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt au lieu indiqué par l'avis de convocation des actions au porteur ou d'un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, par un ascendant ou un descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat ou par toute autre personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières. Le mandataire désigné n'a pas la faculté de se substituer une autre personne. Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la société sans indication de mandataire, le Président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de toutes les autres projets de résolutions.

#### **IV.1.3 Tenue des assemblées, Bureau et Procès-verbaux**

A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence indiquant l'identité et le domicile des actionnaires et le cas échéant de leurs mandataires, ainsi que le nombre d'actions et de voix dont ils sont titulaires. La feuille de présence est émargée par les actionnaires présents et les mandataires ; y sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire. Elle est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Le bureau est composé d'un Président et de deux scrutateurs, assistés d'un secrétaire.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. En cas de convocation par les Commissaires aux Comptes, un liquidateur, les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une Offre Publique d'Achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société, ou par mandataire de justice, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les deux actionnaires, présents et acceptants, disposant par eux-mêmes ou à titre de mandataires, le plus grand nombre de voix remplissent les fonctions de scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors des membres de l'Assemblée.

Les délibérations des Assemblées sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres du bureau et établis dans les conditions fixées par la Loi.

Les copies et extraits de ces procès-verbaux sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'administration, ou par un Directeur général conjointement avec le secrétaire. En cas de liquidation, ils sont valablement certifiés par un seul liquidateur.

#### **IV.1.4 Quorum - Vote**

Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social déduction faite, éventuellement, des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions légales et statutaires.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire de vote, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. Dans ce cas, il n'est tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'Assemblée. La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote par correspondance reçus par la Société ne peut être antérieure de plus de deux (2) jours à la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.

Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une Assemblée vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

#### **IV.1.5 Assemblée Générale Ordinaire**

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai, une seule fois et pour la même durée, par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé, à la demande du Conseil d'administration.

Elle ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Ordinaires, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la loi.

#### **IV.1.6 Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins, sur première convocation, la moitié des actions ayant le droit de vote et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaires, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la loi.

#### **IV.1.7 Droit d'information des actionnaires**

Tout actionnaire a le droit d'obtenir, dans les conditions et aux époques fixées par la Loi, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la Société.

Pendant le délai de quinze jours avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social des documents énumérés par la Loi.

Tout actionnaire a droit, à toute époque, d'obtenir communication des documents sociaux prévus par la loi et concernant les trois derniers exercices ainsi que les procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours de ces exercices. Sauf en ce qui concerne l'inventaire, le droit de prendre connaissance emporte celui de prendre copie.

En outre, la société est soumise aux dispositions des articles 16 - 17 et 18 du dahir n°1-93-212 du 21/09/1993.

#### **IV.2 ORGANES D'ADMINISTRATION**

Les articles 14 à 18 des statuts de Cosumar SA contenant les règles relatives à la composition, la durée des fonctions, les vacances et cooptation, le nombre d'actions requis pour l'exercice des fonctions d'administrateurs, le bureau et le Président du Conseil, les délibération et les pouvoirs du Conseil, sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

#### IV.2.1 Composition du Conseil d'Administration

La composition actuelle du Conseil d'Administration de Cosumar SA se décline de la manière suivante :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle	Date de première nomination	Date de renouvellement du mandat actuel	Date d'expiration du mandat actuel
<b>M. Mohammed FIKRAT</b>	Président Directeur Général	CA tenue le 29/10/2004	AG tenue le 20 mai 2013	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances (représentée par M. Hicham BELMRAH)</b>	Administrateur	AG tenue le 16/05/2014	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>Régime Collectif d'Allocation de Retraite (représentée par M. Hamid TAWFIKI)</b>	Administrateur	AG tenue le 16/05/2014	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>Wafa Assurance (représentée par M. M. Ali HARRAJ)</b>	Administrateur	AG tenue le 16/05/2014	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>M. Jean-Luc Robert BOHBOT</b>	Administrateur	AG tenue le 10/06/2013	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>M. Jean-Vincent PIOT</b>	Administrateur	AG tenue le 26/05/2015	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>M. Régis Karim SALAMON</b>	Administrateur	AG tenue le 10/06/2013	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>Monsieur Abdellaziz ABARRO</b>	Administrateur	AG tenue le 16/05/2014	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018
<b>M. Khalid CHEDDADI</b>	Administrateur	AG tenue le 10/06/2013	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018

Source: Cosumar SA.

## IV.2.2 Fonctionnement du Conseil d'Administration

### Conseil d'Administration

L'article 14 des statuts stipule que la société est administrée par un Conseil d'Administration de trois (3) membres au moins et de quinze (15) au plus, sauf dérogation temporaire prévue par la loi.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales sont tenus lors de leur nomination de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci. Lorsque la personne morale révoque son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée et de désigner selon les mêmes modalités un nouveau représentant permanent ; il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Les administrateurs qui ne sont ni Président, ni Directeur Général, ni Directeur Général Délégué, ni salarié de la société exerçant des fonctions de direction doivent être plus nombreux que les administrateurs ayant l'une de ces qualités.

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) années. Chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Conformément au pacte d'actionnaires conclu par Wilmar Sugar Holdings Pte. Ltd. et les Investisseurs Institutionnels, le mandat du Président Directeur Général est de quatre (4) années renouvelable.

En cas de vacance par décès, démission ou tout autre empêchement, d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, sans que le nombre d'administrateurs soit inférieur au minimum statutaire, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables. A défaut de précision sur la durée de son mandat dans la délibération relative à sa nomination, l'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonctions que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Lorsque le nombre d'administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire sans toutefois être inférieur au minimum légal, le Conseil doit procéder à des nominations provisoires en vue de compléter son effectif, dans un délai de trois (3) mois à compter du jour où se produit la vacance.

Lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les administrateurs restants doivent convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la vacance, à l'effet de compléter l'effectif du Conseil.

## **Nombre d'actions requis pour l'exercice des fonctions d'administrateur**

Selon l'article 15 des statuts, chaque administrateur doit être propriétaire de une (1) action au moins nominative pendant toute la durée des ses fonctions.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si en cours de mandat il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

## **Bureau du Conseil – Présidence du Conseil**

Selon l'article 16 des statuts, le Conseil d'administration élit, parmi ses membres personnes physiques, un Président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

En cas d'absence ou d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions du Président du Conseil d'Administration. En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée ; elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice Présidents, choisis parmi les administrateurs et ayant pour mission de présider les séances du Conseil d'Administration en cas d'absence ou d'empêchement du Président.

Le Conseil nomme sur proposition du Président, un secrétaire du conseil qui peut être choisi même en dehors de ses membres.

## **Délibérations du Conseil**

Selon l'article 17 des statuts, les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par lettre ou messagerie électronique, dans les deux cas avec demande d'avis de réception, quinze (15) jours avant la date de la réunion, ce délai pouvant être réduit si tous les membres du Conseil d'administration y consentent.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En outre le Directeur Général ou les administrateurs représentant au moins le tiers de son effectif, peuvent demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer le Conseil, s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les Commissaire aux comptes.

Lorsque le Président du Conseil d'Administration ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'administration aux fins de se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil d'Administration, conformément à l'alinéa précédent du présent article.

La convocation doit être accompagnée de l'ordre du jour et de l'information nécessaire aux administrateurs pour leur permettre de se préparer aux délibérations.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration ainsi que par les personnes qui y assistent.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est effectivement présente. Un administrateur peut donner mandat par écrit à un autre administrateur de le représenter. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du président n'est pas prépondérante.

Toutefois, sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification et remplissant les conditions prévues par la loi. Le Conseil d'Administration ne peut se réunir par lesdits moyens de visioconférence ou moyens équivalents dans le cas où les administrateurs envisagent de nommer ou révoquer le Président du Conseil d'Administration, le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, de révoquer le Directeur Général, de déterminer la rémunération du Président Directeur Général, Directeur Général ou Directeur Général Délégué, d'arrêter les comptes annuels de la Société ou de convoquer les assemblées générales d'actionnaires.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis par le secrétaire du conseil sous l'autorité du président et signés par ce dernier et au moins un administrateur. Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social. Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du conseil uniquement ou par un directeur général avec le secrétaire.

Les administrateurs et toutes les personnes appelées à assister aux réunions du Conseil d'Administration sont tenus à un devoir de stricte confidentialité à l'égard des informations ayant un caractère confidentiel reçues au cours ou à l'occasion des réunions.

### **Pouvoirs du Conseil**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. Toutes décisions qui limiteraient les pouvoirs du Conseil sont inopposables aux tiers.

Le Conseil d'Administration peut consentir à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la Loi et par les présents statuts.

Le Conseil d'Administration peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Le Conseil d'administration convoque les assemblées d'actionnaires, fixe leur ordre du jour, arrête les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter. A la clôture de chaque exercice, il dresse un inventaire des différents éléments de l'actif et du passif social existant à cette date et établit les états de synthèse annuels, conformément à la législation en vigueur. Le Conseil est,



en outre, responsable de l'information destinée aux actionnaires et au public conformément à la législation en vigueur.

#### **IV.2.3 Conventions entre la société et ses mandataires sociaux**

##### **Conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration**

Selon l'article 21 des statuts, toute convention, à l'exception de celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenant entre la société et l'un (1) de ses administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Délégués ou actionnaires détenant, directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital et des droits de vote de la Société soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et à la procédure d'approbation prévue aux articles 56 et suivant de la loi.

Il en est de même pour les conventions entre la société et une autre entreprise, si l'un (1) des administrateurs de la société, Directeurs Généraux de la société, Directeurs Généraux Délégués de la Société ou actionnaire de la société détenant, directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital et des droits de vote de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, Directeur Général, Directeur Général Délégué, membre du Conseil d'Administration, du Directoire ou du Conseil de surveillance de ladite entreprise.

##### **Information de l'Assemblée Générale**

L'administrateur, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué ou l'actionnaire intéressé est tenu d'informer le Conseil d'Administration dès qu'il a connaissance d'une convention soumise à autorisation. Il ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée et ses actions ne sont pas prises en compte dans le calcul du quorum et de la majorité.

Ces conventions sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires dans les conditions prévues par la loi.

Le Président du Conseil d'Administration donne avis au Commissaire aux comptes de toutes les conventions autorisées visées ci-dessus dans un délai de trente (30) jours à compter de leur conclusion et soumet celles-ci à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Les Commissaires aux comptes présentent, sur ces conventions, un rapport spécial à l'assemblée qui statue sur ce rapport.

Les conventions approuvées par l'Assemblée, comme celles qu'elle désapprouve, produisent leurs effets à l'égard des tiers, sauf lorsqu'elles sont annulées dans le cas de fraude.

Même en l'absence de fraude, les conséquences préjudiciables à la société des conventions désapprouvées peuvent être mises à la charge de l'administrateur, du Directeur Général, du Directeur Général Délégué ou de l'actionnaire intéressé et, éventuellement, des autres membres du Conseil d'Administration.

Sans préjudice de la responsabilité de l'administrateur, du Directeur Général, du Directeur Général Délégué ou de l'actionnaire intéressé, les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 et conclues sans autorisation préalable du Conseil d'administration peuvent être annulées si elles ont eu des conséquences dommageables pour la Société.

La nullité peut être couverte par un vote de l'Assemblée Générale intervenant sur rapport spécial du Commissaire aux comptes exposant les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie ; l'administrateur, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué ou l'actionnaire intéressé ne peut prendre part au vote ; ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.



Les conventions autorisées par le Conseil d'Administration sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statue sur ces conventions au vu d'un rapport spécial du Commissaire aux comptes.

A peine de nullité du contrat, il est interdit aux administrateurs de la société, autres que les personnes morales de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la société, de l'une de ses filiales ou d'une société qu'elle contrôle au sens de l'article 144 de la loi n° 17-95, de faire consentir par elle un découvert en compte courant ou autrement, ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers des tiers.

L'interdiction visée au premier alinéa du présent paragraphe s'applique aux Directeurs Généraux, aux Directeurs Généraux Délégués, aux représentants permanents des personnes morales administrateurs et au Commissaire aux comptes. Elle s'applique également aux conjoints, ascendants et descendants jusqu'au deuxième degré inclus de toutes les personnes visées au présent paragraphe, ainsi personne interposée.

#### IV.2.4 Autres mandats d'administrateur du Président du Conseil d'Administration

M. Mohammed FIKRAT, Président Directeur Général de Cosumar SA, est également administrateur des sociétés et établissements suivants :

Sociétés	Fonction
Surac	Président Directeur Général
Sunabel	Président Directeur Général
Suta	Président Directeur Général
Sucrafor	Président Directeur Général
Sucrunion	Président Directeur Général
Cosumagri	Président Directeur Général
Celaco	Représentant Cosumar, Président
Aga	Président
GSC	Président
APS	Président
Fimasucre	Président
AZIAN	Président
Fondation ACADEMIA	Président
Fenagri	Administrateur
Durrah Sugar Company	Administrateur
Cetia	Administrateur
CGEM	Administrateur
ENACTUS	Administrateur
Fondation Marocaine de l'Etudiant	Administrateur

Source: Cosumar SA.

### IV.3 ORGANES DE DIRECTION

#### IV.3.1 Direction Générale de la Société

Selon l'article 19 des statuts, la Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités susvisées d'exercice de la Direction Générale. Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale et fait l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

Dans l'hypothèse où le Président du Conseil d'Administration exerce les fonctions de Directeur Général, les stipulations des statuts et les dispositions de la loi relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société ; il assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société et la représente dans ses rapports avec les tiers, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration notamment ceux relatifs à la cession par la société d'immeubles par nature et la cession totale ou partielle des participations figurant à l'actif immobilisé de la société, ainsi que des dispositions de la loi concernant les cautions, avals ou garanties.

Le Directeur Général engage la société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances ; étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions statutaires ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le Directeur Général à titre de Directeur Général Délégué. En accord avec son Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs généraux Délégués. Toutefois, la limitation de ces pouvoirs n'est pas opposable aux tiers, vis-à-vis desquels les Directeurs Généraux Délégués ont les mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

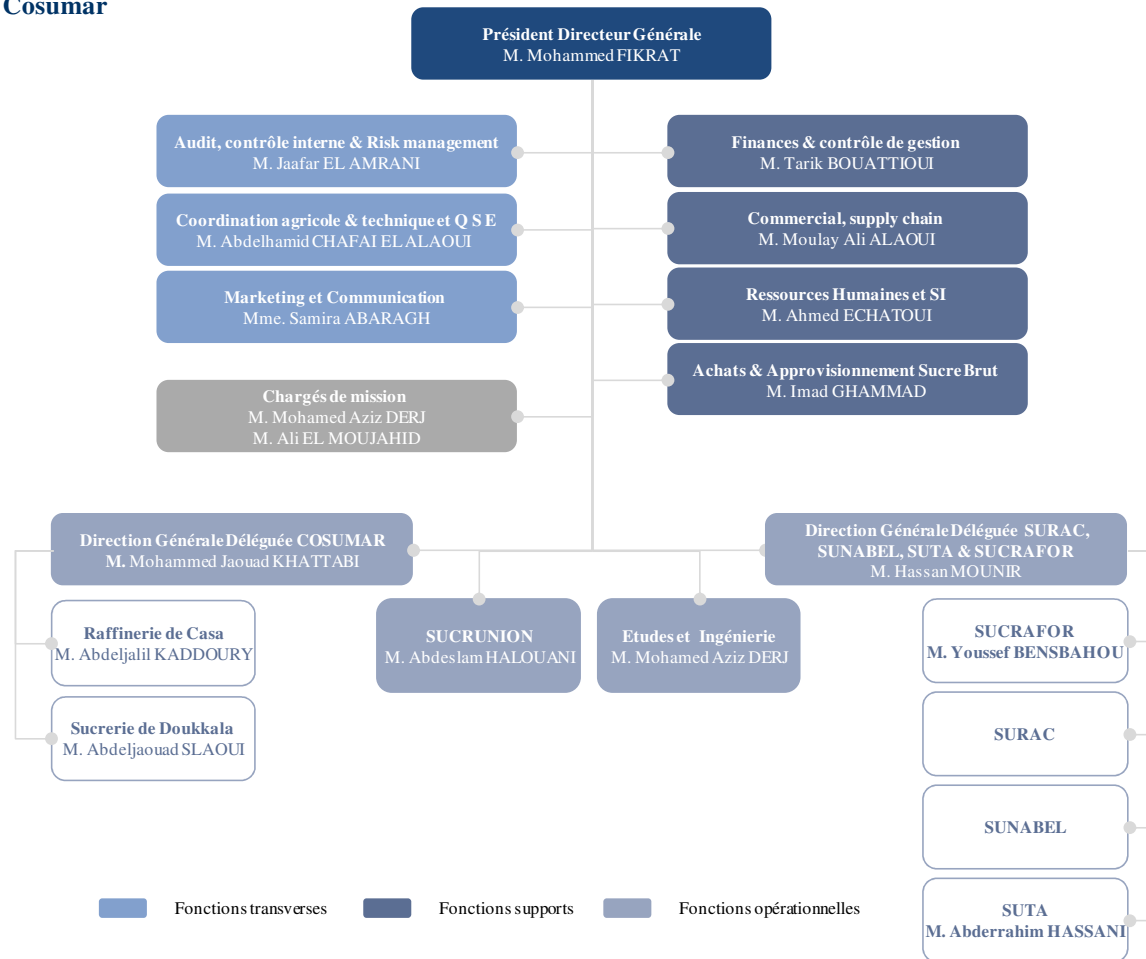
Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur la proposition du Directeur Général ; en cas de décès, démission ou révocation de celui-ci, ils conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les administrateurs non dirigeants sont particulièrement chargés au sein du Conseil d'Administration, du contrôle de la gestion et du suivi des audits internes et externes.

A juin 2016, l'organigramme fonctionnel du Groupe Cosumar se présente comme suit :

**Organigramme du Groupe Cosumar**



Source : Cosumar SA.

### **IV.3.2 Curriculum Vitae des principaux dirigeants**

#### **M. Mohammed FIKRAT**

M. Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar depuis le 29 octobre 2004.

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, M FIKRAT a débuté sa carrière à l'Office Chérifien des Phosphates où il a occupé plusieurs fonctions de responsabilités dont la Direction de la plateforme de valorisation des phosphates de Jorf Lasfar, la Direction Générale de joint ventures avec des partenaires internationaux EMAPHOS et IMACID et la Direction Stratégie & Développement.

M. Mohammed FIKRAT est également Président de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre (FIMASUCRE), membre du Conseil Economique Social et Environnemental du Royaume du Maroc, Président de la Commission Investissements, Compétitivité et Emergence Industrielle de la CGEM et a assuré en 2010 la Présidence de l'Organisation Internationale du Sucre.

#### **M. KHATTABI Mohammed Jawad**

M. KHATTABI Mohammed Jawad est Directeur Général Délégué de Cosumar SA depuis le 06 septembre 2010.

Ingénieur Agronome IAV, M. KHATTABI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein du groupe. Il a été nommé Directeur Général Adjoint chargé du développement en 2004. En 2006, il a pris en charge la Direction Générale des filiales SURAC et SUNABEL. En 2009, M. KHATTABI a été nommé à la Direction de la Coordination Industrielle du Groupe.

#### **M. MOUNIR Hassan**

M. Hassan MOUNIR est Directeur Général Délégué de SURAC, SUNABEL, SUTA et SUCRAFOR depuis septembre 2016.

Titulaire du diplôme d'ingénieur d'état de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs (EMI), M. Hassan MOUNIR a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de SUTA, puis Directeur de SUCRAFOR avant de prendre en charge, en janvier 2006, la Direction Générale de SUTA.

#### **CHAFAI EL ALAOUI Abdelhamid**

M. CHAFAI EL ALAOUI est Directeur en charge de la communication et de la coordination Amont Agricole & Technique & QSE depuis mars 2013.

Titulaire du diplôme d'ingénieur d'état de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs (EMI), M. CHAFAI EL ALAOUI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein d'AGA Ingénierie, puis PDG d'AGA Ingénierie avant de prendre en charge, en janvier 2008, la Direction Commercial et Marketing du Groupe.

#### **M. ECHATOUI Ahmed**

M. Ahmed ECHATOUI est Directeur des Systèmes d'Information et des Ressources Humaines par Intérim depuis le mois de septembre 2012.

Titulaire du diplôme d'ingénieur d'état de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs (EMI), M. ECHATOUI a cumulé près de dix sept ans d'expérience au sein de cabinets spécialisés en Organisation, Ressources Humaines et Systèmes d'Information. Il a intégré Cosumar en 2007 en tant que Responsable de la Modernisation et de l'Harmonisation des Processus RH.

En juin 2009, M. ECHATOUI a été nommé au poste de Responsable de l'Administration des Ressources Humaines du Groupe. En Septembre 2010, il a été nommé Directeur des Systèmes d'information.

### **M. BOUATTIOUI Tarik**

M. Tarik BOUATTIOUI est Directeur en charge des Finances et du Contrôle de Gestion Groupe depuis le mois janvier 2012.

Lauréat de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, option Finance-Comptabilité (ISCAE), M. BOUATTIOUI a intégré Cosumar en septembre 2001 en qualité de cadre contrôleur de gestion.

Responsable du Contrôle de Gestion en 2008, il a été nommé en 2010, Responsable du Contrôle de Gestion et de Comptabilité Analytique. A partir de mai 2011, M. BOUATTIOUI a été promu Sous Directeur en charge du Contrôle de Gestion.

### **M. BENSBAHOU Youssef**

M. BENSBAHOU Youssef est directeur de la société Sucrafor depuis Septembre 2016.

Lauréat de l'Institut Agronomique et Vétérinaire, il a intégré Cosumar au 14/05/1990. Il a évolué dans l'activité du conditionnement jusqu'à 2005, où il était Chef du département LMG (Lingot Morceau Granulé). Puis, il a pris en charge La communication interne, les relations sociales et les affaires générales, fonction dans laquelle il a été nommé sous directeur en 2010. En 2012, M. BENSBAHOU a été nommé Directeur des moyens généraux et des relations institutionnelles.

## **IV.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### **IV.4.1 Comités de Cosumar**

Cosumar SA. a instauré différents comités statuant dans l'ensemble des domaines d'activité avec différents niveaux de compétences.

#### **Comité Stratégique**

<b>Intitulé</b>	<b>Comité Stratégique</b>
<b>Membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Mohammed FIKRAT ;</li> <li>▪ M. Jean-Luc Robert BOHBOT ;</li> <li>▪ M. Ali HARRAJ ;</li> <li>▪ M. Régis Karim SALAMON.</li> </ul>
<b>Périodicité</b>	<p>Le Comité Stratégique se réunit aussi souvent que nécessaire.</p> <p>Ce comité se tient au minimum une fois par an.</p>
<b>Attributions</b>	<p>Le Comité Stratégique a pour mission de formuler des recommandations au Conseil d'Administration de la société sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les principales orientations stratégiques de la société et de ses filiales proposées par le management ou par le Conseil ;</li> <li>▪ les plans pluriannuels de la société et de ses filiales ;</li> <li>▪ les projets industriels, commerciaux ou techniques dont l'impact sur l'activité de la société et/ou celle de ses filiales peut être significatif ;</li> <li>▪ les partenariats, accords industriels et de coopération avec des partenaires dont l'impact sur l'activité de la société et/ou celle de ses filiales peut être significatif ;</li> <li>▪ le budget annuel de la société et de ses filiales ;</li> </ul>

- les acquisitions, cessions, apports, baux ou crédit-bail qui constituent des « Reserved Matters » ou « Important reserved matters », tel que ces termes sont définis dans le pacte d'actionnaires.

Source : Cosumar SA.

### Comité des Risques et d'Audit

<b>Intitulé</b>	<b>Comité des Risques et d'Audit</b>
<b>Membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Khalid CHEDDADI ;</li> <li>▪ M. Jean-Vincent PIOT ;</li> <li>▪ M. Hamid TAWFIKI : représentant permanent du Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR).</li> </ul>
<b>Périodicité</b>	<p>Le Comité des Risques et d'Audit se réunit aussi souvent que nécessaire.</p> <p>Ce comité se tient au minimum quatre fois par an.</p>
<b>Attributions</b>	<p>Le Comité a pour mission de formuler des recommandations au Conseil d'Administration de la société sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ revue des procédures d'audit et de comptabilité, s'assurer de leur pertinence et cohérence ou que les modifications que l'on propose d'y apporter sont justifiées, et du respect par la société et ses filiales de ces procédures ;</li> <li>▪ revue des comptes et formulation d'avis sur les projets de comptes annuels et semestriels arrêtés par le management et devant être soumis au Conseil en vue de leur approbation ;</li> <li>▪ revue des plans d'actions annuels et rapports d'activité du service d'audit interne de la Société et contrôle de la mise en œuvre des recommandations antérieures ;</li> <li>▪ formulation de toutes recommandations susceptibles de renforcer l'audit interne de la société ;</li> <li>▪ donner mandat à un expert indépendant pour effectuer un audit de la Société et/ou de ses Filiales, dans les conditions qu'il déterminera ;</li> <li>▪ formulation de recommandations concernant toutes décisions d'investissement en relation avec des « Reserved Matters » ou « Important reserved matters », tel que ces termes sont définis ci-dessus.</li> </ul>

Source : Cosumar SA.

### Comité des Ressources Humaines

<b>Intitulé</b>	<b>Comité des Ressources Humaines</b>
<b>Membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Mohammed FIKRAT ;</li> <li>▪ M. Jean-Luc Robert BOHBOT ;</li> <li>▪ M. Hicham BELMRAH : représentant permanent de Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances (MAMDA).</li> </ul>
<b>Périodicité</b>	<p>Le Comité des Ressources Humaines se réunit aussi souvent que nécessaire.</p> <p>Ce comité se tient au minimum une fois par an.</p>
<b>Attributions</b>	<p>Le Comité a pour mission de formuler des recommandations au Conseil d'Administration de la société sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ formulation d'avis sur les critères de détermination de la rémunération (salaire de base et primes, méthode de calcul et d'indexation, plans de souscription d'actions) du management de la société et de ses filiales ;</li> <li>▪ formulation d'avis sur les procédures relatives au recrutement, à la rémunération et aux contrats de travail du management de la société et de ses filiales ;</li> <li>▪ revue des politiques de ressources humaines de la société et de ses filiales, en ce compris celles relatives au recrutement, à la rémunération, à la formation et aux relations avec les salariés ;</li> <li>▪ revue de l'organigramme du management supérieur de la société et de ses filiales ;</li> <li>▪ formulation de recommandations concernant toute rémunération (qu'il s'agisse de salaire ou d'honoraires) dont le montant annuel net est supérieure à 500.000 dirhams.</li> </ul>

Source: Cosumar SA.



#### IV.4.2 Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration

La rémunération globale attribuée aux membres du Conseil d'Administration de Cosumar SA au titre de l'exercice 2015 s'élève à près de 960 Kdh.

La rémunération brute globale attribuée aux principaux dirigeants de Cosumar SA au titre de l'exercice 2015 s'élève à 16,1 Mdh.

#### IV.4.3 Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'a été accordé ou constitué par Cosumar SA en faveur de ses membres des organes d'administration et de direction en 2015.

#### IV.4.4 Intéressement et participation du personnel

Il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel au sein de Cosumar.

### V. ACTIVITE DE COSUMAR

#### V.1 HISTORIQUE

L'historique du groupe ainsi que les principales étapes de développement de Cosumar se présentent comme suit :

1929	Création de Cosuma par la société Saint Louis de Marseille.
1967	Cosuma devient Cosumar suite à l'acquisition de 50% du capital de la société par l'Etat marocain.
1985	Prise de contrôle du capital de la société par le groupe ONA. Introduction en Bourse
1993	Fusion absorption des sucreries de Zemamra et de Sidi Bennour (sucreries des Doukkala) par Cosumar.
2003	Lancement de la démarche QSE. Certification des sucreries des Doukkalas ISO 9001 V2000 par l'organisme AFAQ.
2005	Acquisition des 4 sociétés sucrières publiques : SUTA, SURAC, SUNABEL et SUCRAFOR, à l'issue d'un processus de privatisation conduit par l'Etat.
2006	Mise en œuvre du plan d'intégration et de développement des sucreries acquises dans le cadre du programme « INDIMAGE 2012 ». Début du processus de modernisation et de mise à niveau de l'outil industriel.
2007	Lancement du projet de modernisation et d'extension de la raffinerie de Casablanca
2008	Création de SUCRUNION. Signature contrat Programme Etat-FIMASUCRE.
2009	Obtention du prix FAO par le groupe Cosumar pour son rôle d'agrégateur.
2011	Obtention du Label RSE <sup>7</sup> CGEM par Surac et Cosumar SA.
2012	Obtention du Label RSE CGEM par Sucafor, Sunabel et Suta et du prix Vigéo « top performer RSE ».
2013	Cession de 27,5% du capital de Cosumar détenu par SNI au Groupe Wilmar qui devient l'actionnaire industriel de référence.
2014	Cession de 24,6% du capital de Cosumar détenu par SNI à un consortium d'Investisseurs Institutionnels marocains. Suite à ces opérations de cession, les Investisseurs Institutionnels détiennent 44,9% du capital et des droits de vote de Cosumar et forment, avec Wilmar Sugar Holdings Pte. Ltd, un bloc commun de

<sup>7</sup> Responsabilité Sociétale des Entreprises

	contrôle de 72,4% du capital et des droits de vote de Cosumar et ce, en vertu d'un pacte d'actionnaires.
<b>2015</b>	Lancement du projet de certification FSSC 22000 dans le cadre du projet de l'homologation du sucre par COCACOLA Lancement du projet de certification de l'amont agricole au niveau de SUNABEL Lancement de la certification ISO 50001 du site KEK pour une meilleure optimisation des ressources énergétiques
<b>2016</b>	Obtention du Trophée du centenaire de la propreté industrielle - Morocco Awards 2016 Cosumar est le partenaire industriel de référence avec 43,275% du capital de la société « Durrah Advanced Development Co » portant le projet de la nouvelle raffinerie en Arabie Saoudite

## V.2 APPARTENANCE A UN GROUPE

Wilmar International Limited, fondée en 1991 et dont le siège est à Singapour, est un groupe agro-alimentaire engagé dans la production et la commercialisation d'huile de palme et de sucre.

Les activités de Wilmar international comprennent la culture d'huile de palme, d'huiles comestibles, broyage et raffinage du sucre, la fabrication de produits de consommation, des graisses de spécialité, l'oléochimie, le biodiesel et les engrais, ainsi que la farine et le riz mouture. La stratégie de Wilmar se base sur un modèle agro-industriel intégré qui englobe la chaîne de valeur de l'industrie agroalimentaire à savoir : la culture, la transformation, le merchandising, la fabrication et la commercialisation de produits agricoles.

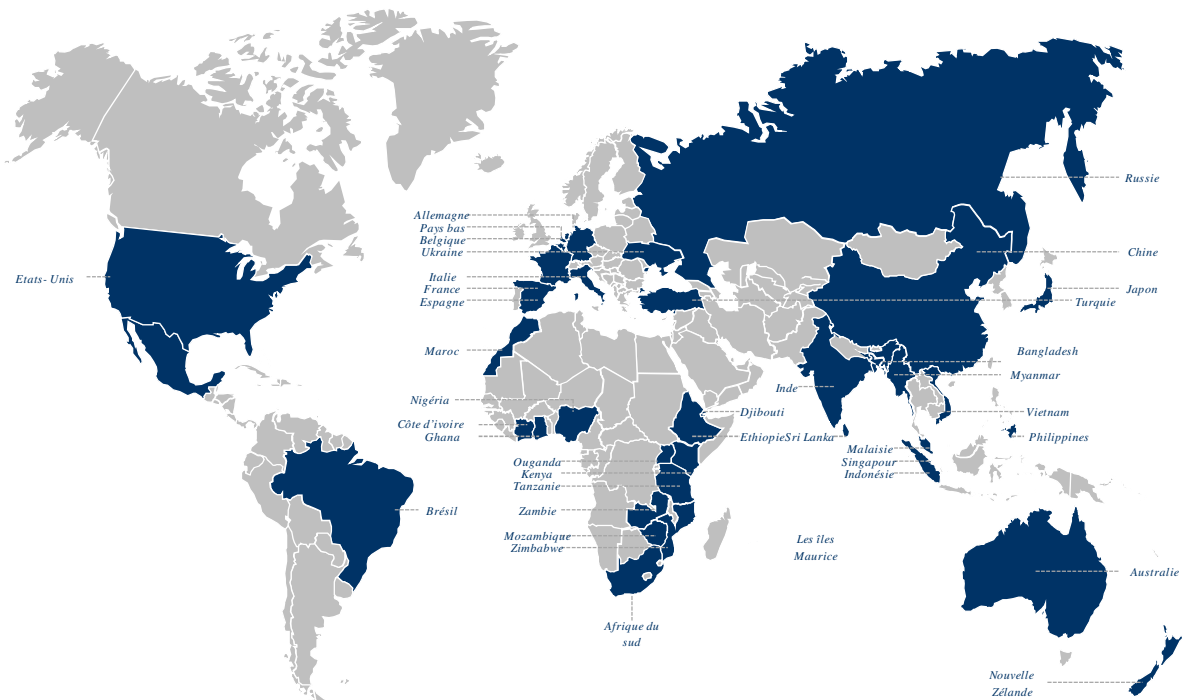
<b>Dénomination</b>	Wilmar International
<b>Date de création</b>	1991
<b>Activité</b>	Production agroalimentaire
<b>Management</b>	PDG : KUOK KHOON HONG
<b>Chiffre d'affaire 2015 (millions de dollars)</b>	38 777
<b>Capitalisation boursière au 23/09/2016 (millions de dollars)</b>	20 147,4
<b>Siège social</b>	Singapour

*Source: Groupe Wilmar*

Le groupe compte plus de 500 usines de fabrication et dispose d'un vaste réseau de distribution couvrant la Chine, l'Inde, l'Indonésie et quelques 50 autres pays. Le Groupe dispose d'une main-d'œuvre multinationale d'environ 92 000 personnes.

La carte ci après illustre la présence de Wilmar dans le monde :

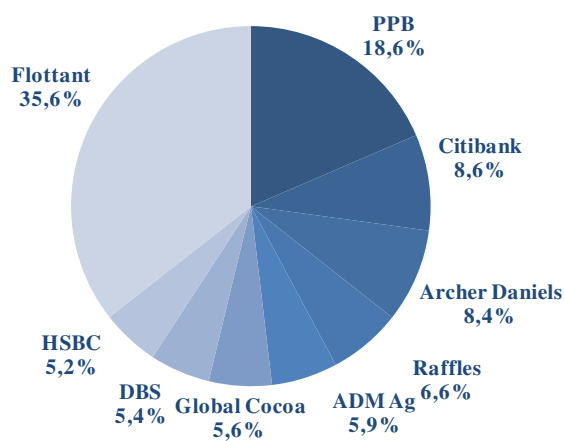
**Présence de Wilmar dans le monde**



Source: Groupe Wilmar

Au 9 mars 2016, l'actionnariat du Groupe Wilmar se présente comme suit :

**Actionnariat du Groupe Wilmar**



Source: Groupe Wilmar

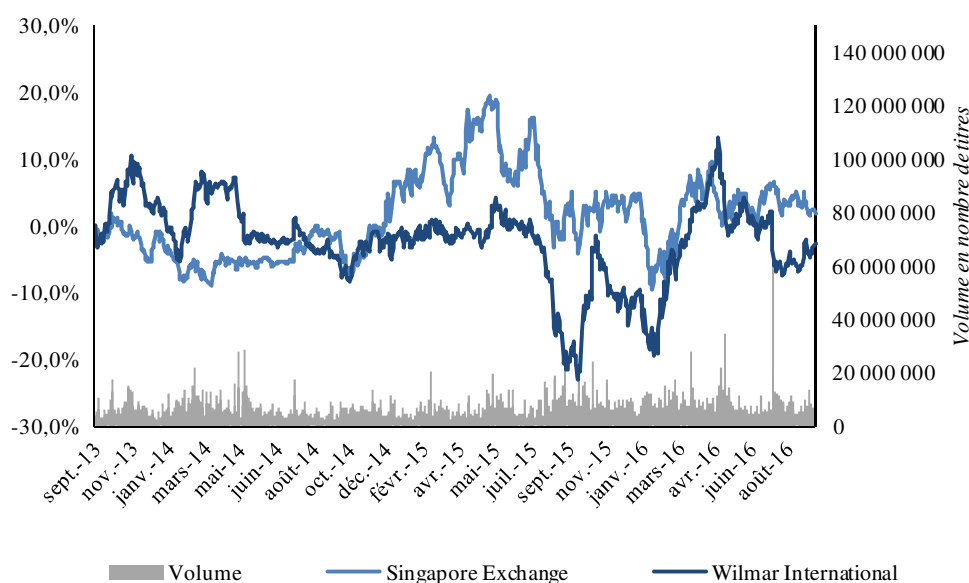
Les principaux agrégats financiers du Groupe Wilmar sur les trois derniers exercices se présentent comme suit :

USD M	2013	2014	2015	Var. 13/14	Var. 15/14
Chiffre d'affaire	44 085	43 085	38 777	-2,3%	-10,0%
EBITDA	2 432	2 148	2 102	-11,7%	-2,1%
Résultat net	1 319	1 156	1 056	-12,4%	-8,7%
ROE	9,0%	7,6%	6,9%	-15,6%	-9,2%
P/E (US cent)	20,6	18,1	16,6	-12,1%	-8,3%
Dividende par action (Singapore cent)	8,0	7,5	8,0	-6,3%	6,7%

Source: Groupe Wilmar

Cotée sur le Singapour Stock Exchange depuis juillet 2006, l'évolution du cours de Bourse du Groupe Wilmar se présente comme suit :

#### Evolution du cours de Bourse



Source: Capital IQ 26 septembre 2016

#### Conventions de prestations de services avec le Groupe Wilmar

Personnes concernées : Monsieur Jean Luc BOHBOT est administrateur commun de Wilmar et Cosumar.

Nature et objet de la convention : Au titre de cette convention, Wilmar effectue au profit de Cosumar des prestations dans les domaines de la stratégie, de l'assistance technico-commerciale, de l'assistance à l'investissement, et de l'assistance financière.

#### Modalités essentielles :

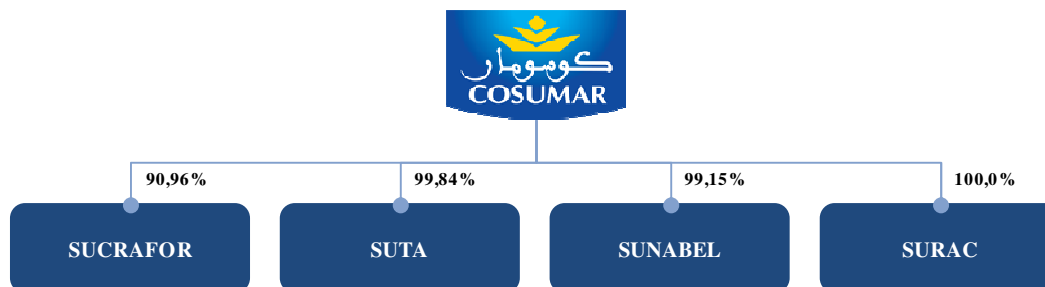
- Date d'effet : 16 octobre 2013
- Durée : renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires plafonnée à MMAD 12,5.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 12 525, non décaissé

### V.3 FILIALES DE COSUMAR

L'organigramme suivant reprend les principales filiales de Cosumar SA, constituant le périmètre de consolidation du groupe :

**Organigramme juridique de Cosumar SA. (périmètre de consolidation) au 30 juin 2016**



Source: Cosumar SA.

Dans la mesure où plusieurs fonctions sont communes au Groupe Cosumar notamment l'approvisionnement et la commercialisation des produits finis, des synergies sont créées entre Cosumar S.A. et ses filiales.

#### V.3.1 Sucrafor

Le tableau ci-après regroupe les principales informations relatives à Sucrafor :

<b>Dénomination sociale</b>	Sucrafor
<b>Domaine d'activité</b>	Sucrierie
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Siège social</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca
<b>Date de constitution</b>	1972
<b>Capital social (Dh)</b>	66 200 300
<b>Actionnariat (31/12/2015)</b>	Cosumar SA : 90,97%

Source : Cosumar SA.

Créée en 1972, Sucrafor exploite une sucrerie située dans la province de Nador. La sucrerie Sucrafor est l'unique sucrerie de la région de l'Oriental.

Elle possède une capacité de transformation de 4 300 tonnes de betteraves par jour et produit du sucre blanc granulé conditionné en 2 kg et 50 kg sous la marque « La Gazelle», et des coproduits tels que les pellets et la mélasse.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de Sucrafor se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	S1 2016	Var. 14/13	Var. 15/14
Chiffre d'affaires	142	203	231	93	42,7%	13,9%
Résultat d'exploitation	9	35	31	22	>100%	-12,6%
Résultat net	1	36	16	-3	>100%	-55,0%
Capitaux propres	126	162	160	147	28,7%	-1,4%
Dividendes versés à Cosumar	13	0	17	9	-100,0%	Ns

Source: Cosumar SA.

### V.3.2 Suta

Le tableau ci-après regroupe les principales informations relatives à Suta :

<b>Dénomination sociale</b>	Suta
<b>Domaine d'activité</b>	Sucrierie
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Siège social</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca
<b>Date de constitution</b>	1965
<b>Capital social (Dh)</b>	231 263 300
<b>Actionnariat (31/12/2015)</b>	Cosumar SA : 99,84%

Source: Cosumar SA.

Suta exploite une sucrierie située à Ouled Ayad dans la région du Tadla. Elle produit du pain de sucre, du sucre granulé, des lingots et des morceaux, conditionnés sous la marque « Palmier », ainsi que des coproduits tels que les pellets, la pulpe et la mélasse.

Les principaux indicateurs financiers de Suta ont évolué comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	S1 2016	Var. 14/13	Var. 15/14
Chiffre d'affaires	628	752	832	343	19,7%	10,6%
Résultat d'exploitation	131	167	191	95	28,1%	14,0%
Résultat net	65	167	123	76	>100%	-26,6%
Capitaux propres	389	506	545	547	29,9%	7,8%
Dividendes versés à Cosumar	65	51	83	74	-21,4%	63,6%

Source: Cosumar SA.

### V.3.3 Surac

Le tableau ci-après regroupe les principales informations relatives à Surac :

<b>Dénomination sociale</b>	Surac
<b>Domaine d'activité</b>	Sucrierie
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Siège social</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca
<b>Date de constitution</b>	1973
<b>Capital social (Dh)</b>	146 926 800
<b>Actionnariat (31/12/2015)</b>	Cosumar SA : 100,0%

Source: Cosumar SA.

Surac est spécialisée dans la production du sucre de canne. Elle exploite deux sucreries dont la première est située à Machraa Bel Ksiri (existe depuis 1975) et la deuxième à Ksibia (créée en 1981).

Elle commercialise ses produits sous la marque « AL KASBAH », ainsi que des coproduits tels que la mélasse et la bagasse.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de Surac se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	S1 2016	Var. 14/13	Var. 15/14
Chiffre d'affaires	273	157	144	219	-42,3%	-8,2%
Résultat d'exploitation	22	-35	-11	-2	<-100%	67,6%
Résultat net	17	-36	-23	-1	<-100%	36,5%
Capitaux propres	237	201	178	178	-15,1%	-11,3%
Dividendes versés à Cosumar	13	0	0	0	-100,0%	Ns

Source: Cosumar SA.

### V.3.4 Sunabel

Le tableau ci-après regroupe les principales informations relatives à Sunabel :

<b>Dénomination sociale</b>	Sunabel
<b>Domaine d'activité</b>	Sucrierie
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Siège social</b>	8 rue Mouatamid Ibnou Abbad, BP 3098 Roches Noires Casablanca
<b>Date de constitution</b>	1963
<b>Capital social (Dh)</b>	190 173 300
<b>Actionnariat (31/12/2015)</b>	Cosumar SA : 99,15%

Source: Cosumar SA.

Sunabel exploite deux unités de production situées dans la région du Gharb-Loukkos à Machraa Bel Ksiri pour la première (existe depuis 1968) et à Ksar EL Kebir pour la deuxième (créée en 1978).

Sunabel produit du sucre granulé commercialisé sous les marques « EL BELLAR », ainsi que des coproduits tels que les pellets et la mélasse.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de Sunabel se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	S1 2016	Var. 14/13	Var. 15/14
Chiffre d'affaires	249	437	570	164	76,0%	30,2%
Résultat d'exploitation	-10	59	95	27	>100%	61,3%
Résultat net	-11	57	107	10	>100%	87,6%
Capitaux propres	275	333	424	362	21,2%	27,3%
Dividendes versés à Cosumar	0	0	17	64	Ns	Ns

Source: Cosumar SA.

L'évolution à la hausse du résultat net en 2015 (+87,6%) est expliquée par la comptabilisation d'une indemnité d'assurance d'un montant de 23 millions de dirhams suite au sinistre survenu à l'usine de Ksar El Kebir.

### V.3.5 Conventions conclues entre Cosumar et ses filiales en 2015

En application de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relatives aux sociétés anonymes, les principales conventions visées par cette loi se présentent de la manière suivante :

#### **Conventions préalablement autorisées par le conseil d'administration en 2015**

##### a. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sunabel

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2015
- Rémunération : 321 dh/ht/t pour le 1 kg,  
267 dh/ht/t pour le 2 kg.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 2 916, décaissé en totalité.

##### b. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Surac

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2015
- Rémunération : 321 dh/ht/t pour le 1 kg,  
267 dh/ht/t pour le 2 kg.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 4 433, décaissé en totalité.

#### **Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

##### c. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar et les sociétés Surac, Suta, Sunabel et Sucrafor

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction,
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs.

Au cours de l'exercice 2015, la rémunération des comptes courants débiteurs de Surac, Suta, Sucrafor et Sunabel a généré des produits pour Cosumar de KMAD 8 261, encaissé à hauteur de KMAD 5 817.

##### d. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :



- Date d'effet : 2014
- Rémunération : 376 dh/t pour le 2 kg et 1 kg.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 280, décaissé à hauteur de KMAD 142.

#### **e. Convention de prestations de services entre Cosumar et les sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrafor**

Nature et objet de la convention : La convention prévoit les prestations fournies aux sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrafor par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction,
- Rémunération : les rémunérations sont fixées à 0,425% du chiffre d'affaires et MAD 40 par tonne de sucre vendue.

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 20 723 encaissé à hauteur de KMAD 15 013.

#### **f. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar et Sucrunion**

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation de la gestion de la trésorerie dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : avril 2007
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction,
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs.

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 236, encaissé à hauteur de KMAD 227.

#### **g. Convention de prestations de services entre Cosumar et Sucrunion**

Nature et objet de la convention : La convention prévoit les prestations de services fournies à la société Sucrunion dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : avril 2007
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction,
- Rémunération : 0,85% du chiffre d'affaires et MAD 35 par tonne de sucre vendue.

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 628, encaissé à hauteur de KMAD 438.

## V.4 METIERS DU GROUPE COSUMAR

### V.4.1 Business model de Cosumar

Cosumar a développé un modèle économique équilibré et résilient reposant sur une activité d'extraction du sucre à partir de la betterave et de la canne à sucre et une activité de raffinage du sucre brut importé. Ce modèle permet ainsi au Groupe Cosumar de satisfaire continuellement les besoins croissants du marché marocain en bénéficiant d'une capacité de raffinage comme variable d'ajustement en cas d'aléas climatiques défavorables pouvant affecter l'amont agricole national.

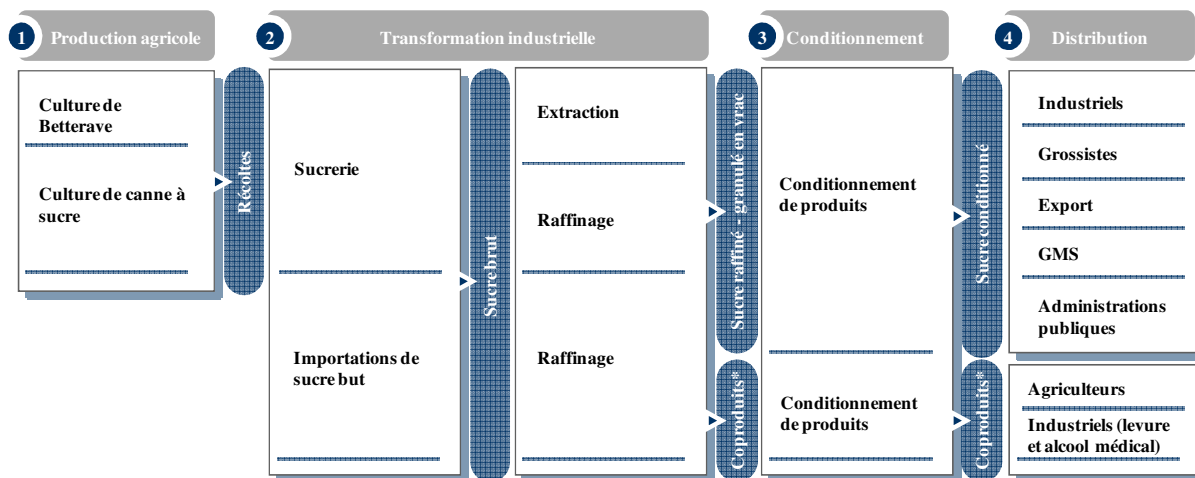
Le Groupe Cosumar dispose en effet d'une capacité moderne de production de 1,65 millions de tonnes de sucre, répartie entre 1 million de tonnes pour la raffinerie de Casablanca et 0,65 millions de tonnes pour les sucreries. Cette configuration confère au Groupe Cosumar la souplesse nécessaire pour s'adapter aux aléas de l'amont agricole, comme cela a pu être observé au courant des dernières années où la production locale du sucre a souffert de difficultés d'ordre climatique, agronomique et sociales.

En sus de la complémentarité fondamentale entre le raffinage et l'extraction à partir des plantes sucrières, il convient de souligner que la betterave et la canne à sucre résistent respectivement à la sécheresse et aux inondations. La combinaison de ces deux plantes confère ainsi davantage de résilience au modèle économique du Groupe Cosumar. Ce modèle économique présente également l'avantage de maximiser le captage et la création de valeur ajoutée de la filière sucrière au niveau national.

Le Groupe Cosumar est un opérateur sucrier de référence maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur allant de l'amont agricole (où il joue le rôle d'agrégateur) à la production et la distribution, comme l'illustre le schéma ci-dessous.

Le business model du Groupe Cosumar est totalement intégré et se présente comme suit :

#### Business model de Cosumar



Source : Cosumar SA. - \* Mélasse, pellet et pulpe

### V.4.2 Amont agricole

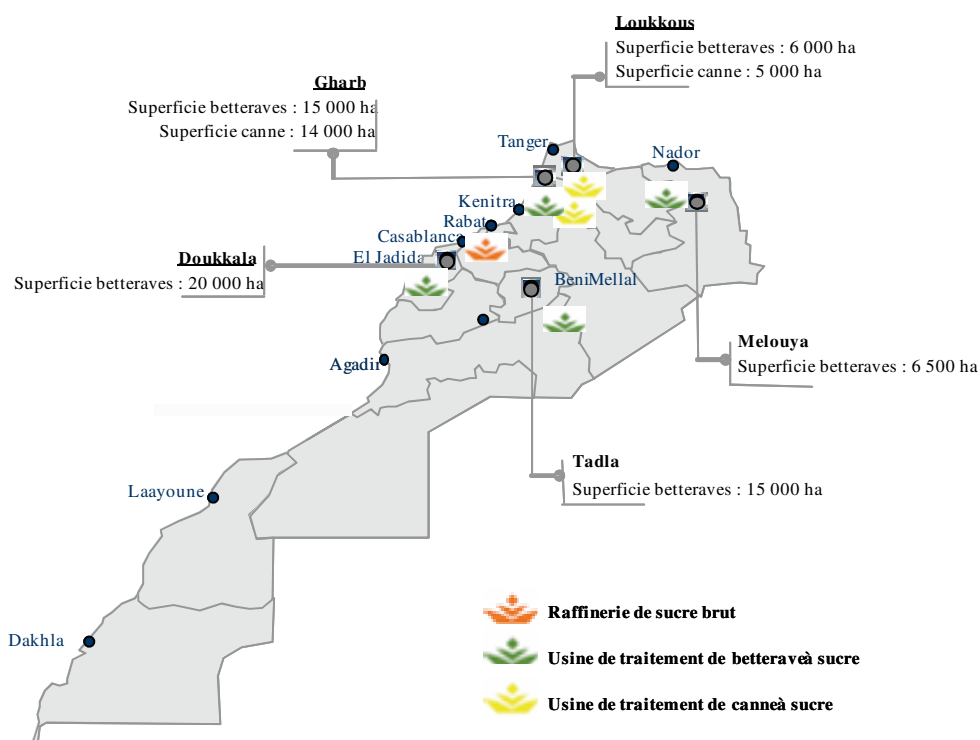
#### a. Cultures sucrières

Le Maroc est l'un des rares pays à produire à la fois de la canne à sucre et de la betterave à sucre.

La betterave à sucre est cultivée dans les régions de Doukkala, du Gharb, du Loukkos, de Tadla et de la Moulouya. La canne à sucre est, quant à elle, cultivée dans les régions du Gharb et du Loukkos.

La répartition de la culture des plantes sucrières sur le territoire national se présente comme suit :

**Cartographie des cultures sucrières au Maroc - 2015**



Source : Cosumar SA.

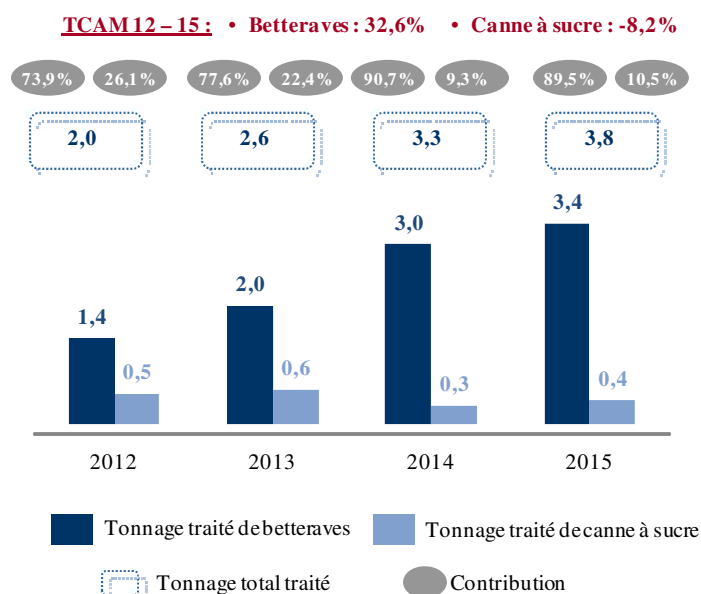
En 2015, la superficie potentiellement dédiée aux plantes sucrières au Maroc s'élève à 81 500 ha, dont 62 500 ha (soit 76,7%) consacrés à la culture de betteraves et 19 000 ha réservés à la culture de canne à sucre.

Il y a lieu de préciser que les sucreries du Groupe Cosumar sont situées dans les principales régions irriguées du pays, à proximité même des lieux de culture et sont impliquées dans la collecte et le ramassage, avec des équipements spécifiquement adaptés soit à la betterave, soit à la canne.

## b. Evolution du tonnage traité des plantes sucrières

Le tonnage traité de betteraves et de canne à sucre a évolué comme suit, sur la période 2012-2015 :

### Evolution du tonnage traité de betteraves et de canne à sucre (millions de tonnes)



Source : Cosumar SA.

A fin 2015, le tonnage global traité des plantes sucrières s'élève à près de 3,8 millions de tonnes. La betterave représente 89,5% du tonnage traité, tandis que la canne à sucre en représente 10,5% avec une production de près de 0,4 MT en 2015 contre près de 0,5 MT en 2012.

La campagne 2015 a été marquée par des conditions climatiques favorables au développement de la betterave à sucre et de l'attrait de sa culture. Les superficies récoltées ont atteint 56 580 ha contre 52 320 ha en 2014. Quant à la production de canne, la superficie nouvellement plantée a quasiment doublé, elle passe ainsi de 1 528 ha en 2013- 2014 à 3 272 ha en 2014-2015.

## c. Saisonnalité

La production de sucre du Groupe Cosumar issu des plantes locales est saisonnière dans la mesure où la campagne de la canne à sucre s'étale de décembre à mars et celle de la betterave du mois d'avril à juillet de chaque année. Le raffinage de sucre brut est réalisé pendant les 12 mois de l'année à l'exception d'un arrêt pendant le mois d'août.

Par ailleurs les ventes de sucre sont étalées au cours de l'année de manière linéaire, à l'exception du mois de ramadan de chaque année qui connaît une baisse des ventes mais qui sont anticipées au cours du mois précédent.

## d. Rôle d'agrégateur de Cosumar

Fondement majeur du Plan Maroc Vert, le concept d'agrégation est un mode d'organisation structurée qui permet aux agriculteurs de collaborer avec des opérateurs et des organisations professionnelles pour la mise en place de partenariats gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et/ou industriel.

La filière sucrière joue un rôle stratégique dans l'économie marocaine à travers sa contribution à la sécurité alimentaire, à la couverture des besoins du pays en sucre, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie de familles de 80 000 producteurs de plantes sucrières.

Le Groupe Cosumar est un acteur de référence dans ce secteur et joue un rôle d'agrégateur de 80 000 agriculteurs, qui se manifeste à travers son statut de :

- Garant de stabilité :
  - ✓ Cosumar garantit aux 80 000 agriculteurs l'achat de la totalité de leur production de betteraves et de canne à sucre ;
  - ✓ les prix d'achat de la betterave et de la canne à sucre sont régulés et connus en début de campagne agricole.
- Sponsor social et financier :
  - ✓ Cosumar préfinance pour le compte des agriculteurs l'achat des semences, des engrais et des pesticides ;
  - ✓ la société assure également le préfinancement du coût de transport de la canne à sucre et de la betterave ;
- Promoteur de modernisation :
  - ✓ le Groupe Cosumar met à disposition des agriculteurs une équipe de 130 ingénieurs agronomes et techniciens afin de fournir une assistance technique ;
  - ✓ la société assure des formations aux agriculteurs en matière de culture de la betterave et de la canne à sucre ainsi que sur des thématiques d'irrigation ;
  - ✓ elle collabore avec des équipes de recherche et incube des programmes de R&D afin de moderniser la filière (nouveaux outils, semences, etc.) ;
  - ✓ le Groupe Cosumar a renforcé son programme de modernisation de la filière sucrière en développant plusieurs actions telles que l'utilisation du monogerme, la mécanisation des semis et de l'arrachage, ce qui a permis une amélioration des rendements agricoles et des revenus de l'agriculteur.

Considéré comme modèle d'agrégation pionnier réussi au Maroc, le Groupe Cosumar a été primé par la FAO lors de la journée mondiale de l'alimentation, en octobre 2009, par une médaille de reconnaissance de son rôle en tant qu'agrégateur de 80 000 partenaires.

### **V.4.3 Processus de production du groupe Cosumar**

#### **a. Processus de traitement des plantes sucrières**

Le sucre est extrait de la canne à sucre et de la betterave à sucre.

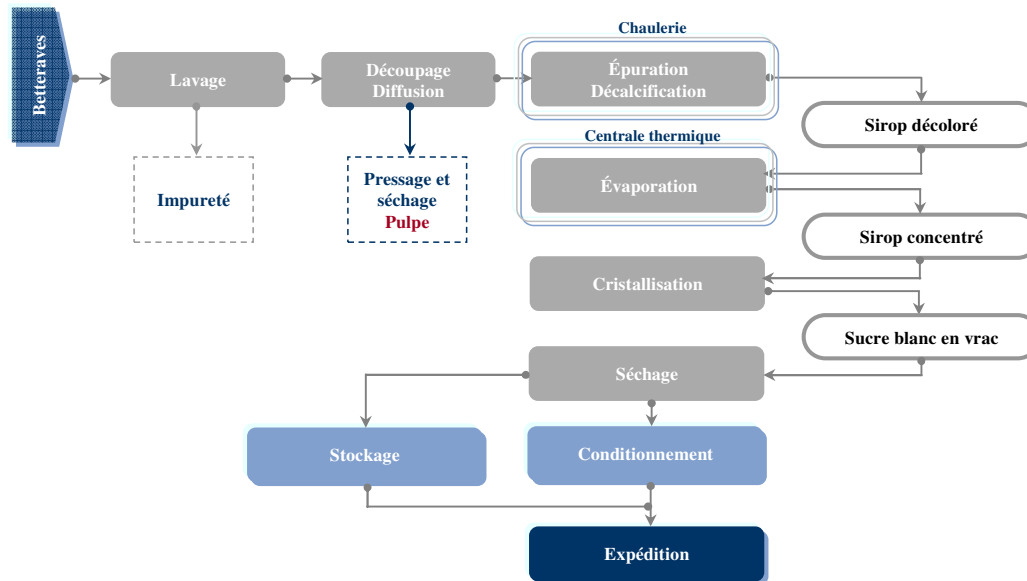
Cosumar dispose de deux types d'installations industriels : usine à betterave et usine à canne à sucre.

En termes de processus de traitement, une différence essentielle existe entre les procédés d'extraction des sucres de betterave et de canne. Cette différence réside dans le fait que le traitement de la canne s'opère par broyage et pression et non par diffusion. Le jus de canne, ne contenant pas les mêmes impuretés que le jus de betterave, subit des procédés d'épuration différents.

## Traitement de la betterave à sucre

Les principales étapes de traitement de la betterave se présentent comme suit :

### Processus de traitement de la betterave



Source : Cosumar SA.

**Phase préliminaire** : cette phase se déroule en plusieurs étapes à savoir, la pesée du chargement et l'échantillonnage pour la détermination de la richesse nécessaire au paiement de l'agriculteur, le lavage, l'épierreage, et le découpage en cossettes (c'est-à-dire en fines lanières).

**Diffusion** : le procédé de « diffusion » conduit à l'obtention d'un jus qui aura recueilli une partie du sucre contenu dans les cossettes et des impuretés appelés « Non Sucre » (NS).

Les cossettes épuisées, ou « pulpes », sont soit séchées dans des Fours à Pulpes (FAP) et agglomérées sous forme de pellets, soient vendues sous forme de pulpes (fraîches, pressées ou ensilées) pour l'alimentation du bétail.

L'opération de diffusion fournit donc des jus contenant de 13% à 14 % de sucre et d'impuretés (NS). Un traitement à la chaux suivi de filtration et de carbonatation permet d'éliminer une partie des impuretés du jus.

**Évaporation** : l'évaporation donne un jus sucré qui sera concentré jusqu'à sursaturation pour pouvoir le cristalliser.

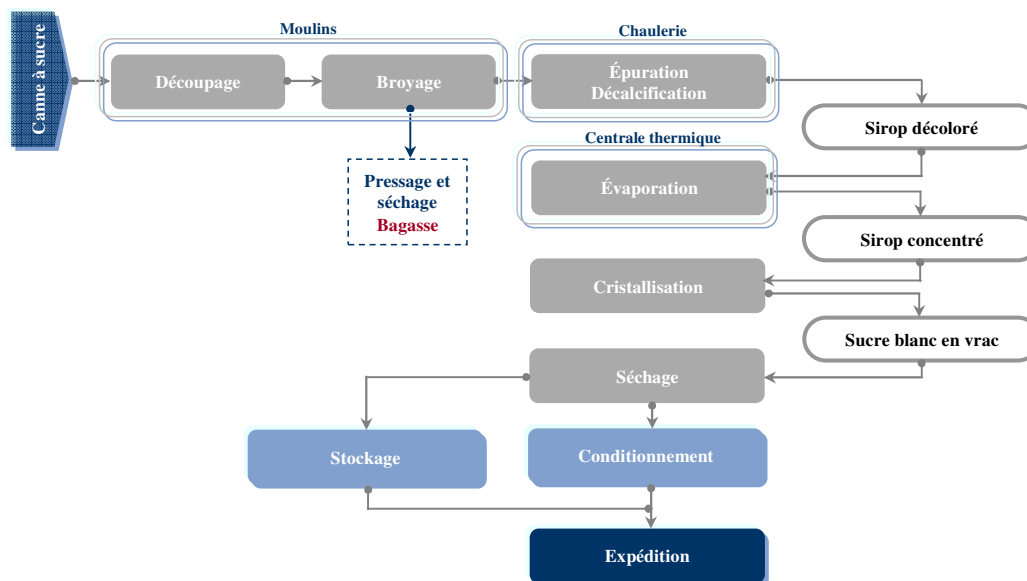
**Cristallisation** : la cristallisation exige toute une série d'opérations successives qui aboutissent à des sucres de premiers jets, blancs et purs, des sucres de deuxième jet qui le sont moins et des sucres de troisième jet qui doivent être affinés. Ces derniers sucres sont refondus et recristallisés en premier jet.

La mélasse est obtenue après le troisième jet. Ce coproduit est revendu aux industries de biosynthèses et fermentation production de levure, éthanol, butanol, acide citrique, ...etc.).

## Traitement de la canne à sucre

Le processus de traitement de la canne à sucre se présente comme suit :

### Processus de traitement de la canne à sucre



Source : Cosumar SA.

Les camions transportant la canne à sucre sont pesés et un échantillon est prélevé pour analyse de sucre nécessaire au paiement des agriculteurs.

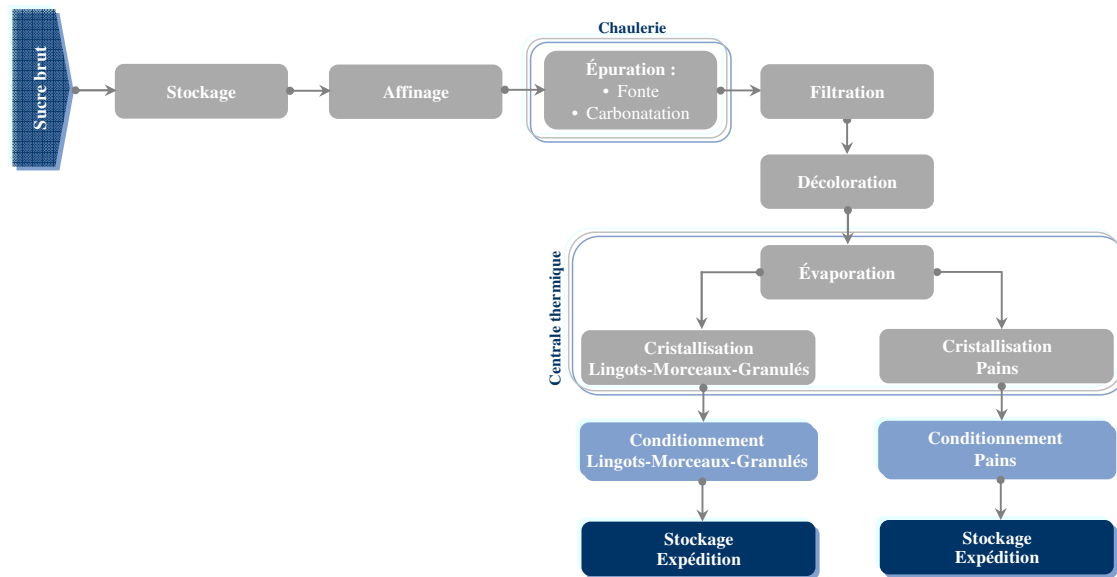
L'extraction de sucre s'opère en général dans des moulins après préparation préalable de la canne. Le résidu fibreux (bagasse) est utilisé en tant que combustible pour l'usine. L'énergie (vapeur et électricité) nécessaire au fonctionnement de l'usine est entièrement fournie par la combustion de la bagasse.

Le jus de canne est épuré à la chaux, concentré dans des évaporateurs en sirop et traité en cristallisation suivant le même processus que la betterave. Toutefois, le sucre obtenu doit être raffiné dans des unités de raffinage.

## b. Processus de raffinage du sucre brut

Le processus de raffinage du sucre brut se présente comme suit :

### Processus de raffinage du sucre brut



Source : Cosumar SA.

Le raffinage est le procédé qui permet d'obtenir à partir d'un sucre brut (mélange de saccharose et de non sucrés) un sucre raffiné de haute pureté. Dans le procédé de raffinage, il existe un certain nombre d'opérations qui permettent :

- de retirer les impuretés extérieures au cristal ;
- de retirer les colorants de la fonte (mélange de sucre affiné et de l'eau) par le passage d'un absorbant ;
- de recristalliser le saccharose pour obtenir un cristal pur à partir de la solution purifiée par les opérations précédentes.

La matière première de l'usine de raffinage se présente sous forme de sucre brut importé (Brésil, Australie, Afrique du sud, Colombie,...etc.). Afin d'obtenir un produit de haute qualité, la matière première doit subir un traitement en suivant les étapes suivantes :

### Stockage de la matière première

Le sucre brut constitue la matière première de la raffinerie. Il est stocké dans des grands magasins « silos » dont la capacité est de 75 000 tonnes.

Le sucre est transféré vers la station d'affinage grâce à des bandes transporteuses en passant par deux servo-balances, un aimant pour éliminer les métaux ferreux, et un tamis pour éliminer les grosses impuretés.

### Affinage du sucre brut

Cette opération vise l'élimination des impuretés externes. A ce niveau, le sucre brut passe, tout d'abord, par l'empattage où il est mélangé avec un égout sucré saturé. Afin de permettre l'accélération et la diffusion des non sucrés, le mélange est chauffé avec de la vapeur circulant au niveau de la double enveloppe.



Le malaxage, par le frottement qu'il provoque entre les cristaux, permet la séparation de ces derniers du sirop les entourant. Le mélange est ensuite envoyé vers les turbines munies d'une toile qui permet le passage de l'égout riche (eau sucrée issue du turbinage contenant des impuretés) et retient le sucre.

Pour assurer une élimination efficace des impuretés, un essorage et un clairçage sont effectués. L'eau sucrée est alors envoyée vers les bacs de stockage pour un empattage ultérieur d'une part et pour une éventuelle utilisation dans les bas produits pour en extraire le maximum de sucre, d'autre part. Mais avec l'utilisation d'un sucre de très haute qualité cette opération est dépassée permettant ainsi un gain sur le rendement d'extraction et la consommation de fuel.

Le sucre ainsi affiné fera l'objet de l'opération de la fonte ou le sucre est refondu, chauffé avant d'être envoyé vers l'épuration.

### **Epuration**

C'est une opération qui vise à éliminer les impuretés incluses dans le système cristallin de sucre affiné, en ajoutant de la chaux à la fonte et en la précipitant sous forme de carbonate de calcium permettant ainsi d'éliminer une partie des impuretés et faciliter la filtration.

Cette opération est effectuée dans le but d'enlever les impuretés internes existantes dans le sirop provenant de la fonte. Elle est réalisée par l'addition d'un lait de chaux au sirop, où on fait barboter du CO<sub>2</sub> issu de la centrale (fumée de combustion du fuel).

### **Filtration**

Elle vise à éliminer les précipités contenus dans la commune carbonatée. Cela s'effectue en utilisant des toiles synthétiques filtrantes qui ne laissent passer que le sirop avec formation d'un gâteau de carbonate de calcium d'une certaine épaisseur qui facilite davantage la filtration.

La filtration conduit à l'obtention d'un sirop carbonaté filtré d'une pureté supérieure à 99 et un brix de 65 environ (appelé commune filtrée), mais qui contient toujours des matières colorantes.

### **Décoloration**

Le sirop carbonaté filtré contient encore des colorants qui n'ont pas été éliminés au cours de la carbonatation. Ce sirop va alors être décoloré sur résine. La station de décoloration sur résine comporte trois colonnes. La première colonne est en production, la deuxième est en finition et la troisième en régénération ou en attente.

### **Evaporation**

La décoloration de la commune filtrée produit de la raffinade (sirop décoloré) à une pureté de l'ordre de 99,5 et un brix autour de 65. La raffinade est envoyée à la station d'évaporation pour concentration comprise entre 73 et 75 Brix. Cette opération se fait alors dans des chaudières appelées CEFT (Corps Evaporateur Flots Tombants).

### **Cristallisation et séchage**

Cette opération a pour but l'élimination des impuretés encore présente dans le sirop afin de produire du sucre de qualité souhaitée. Le sirop décoloré (raffinade) subit plusieurs cristallisations dans le but d'éliminer le maximum d'impureté et de récupérer le maximum de sucre.

Le mélange de cristaux et d'eau mère est appelé masse cuite (MC) qui est ensuite turbinée dans des centrifugeuses.

Le sucre obtenu est encore humide (0,7 à 1%) pour pouvoir être conservé. Il est alors séché avec de l'air chaud puis refroidi avant d'être envoyé vers un silo de stockage. Ce silo alimente d'une façon régulière les machines de conditionnement.

## Conditionnement

Le conditionnement s'effectue sous trois principales formes :

### Pains :

Le pain constitue le produit phare du groupe Cosumar. Il est fabriqué d'une façon traditionnelle (pains turbinés), mais depuis quelques années et grâce à un travail soutenu de département de Recherche et de Développement, ce procédé a pu être mécanisé entièrement avec dépôt d'un brevet.

Les pains sont emballés avec du papier et mis en carton pour la commercialisation. Le poids des cartons est contrôlé avant leur expédition.

### Lingots et morceaux :

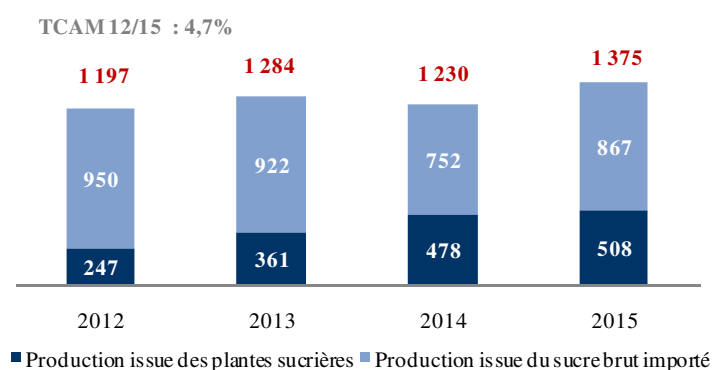
Une opération de séparation physique des impuretés permet de filtrer grumeaux de sucre des corps étrangers. Le sucre passe alors à travers un tamis vibreur pour la séparation des grumeaux, puis à travers un aimant pour l'élimination des corps étrangers ferriques. Il est humidifié pour favoriser le mélange. Le mélange, effectué dans les mouleuses, donne la forme et le poids au sucre. Ce dernier est stocké avant la mise en boîte puis stocké pendant 24h au niveau du magasin avant son expédition.

Granulé : il est conditionné en 1 kg, 2 kg et 50 kg, et est utilisé aussi bien par les industriels que par les ménages.

### V.4.4 Evolution de la production de sucre du Groupe Cosumar

L'évolution de la production de sucre du Groupe Cosumar se présente comme suit, sur la période 2012-2015 :

Evolution de la production de sucre du Groupe Cosumar (en milliers de tonnes)



Source : Cosumar SA

A fin 2015, le Groupe Cosumar a produit près de 1 375 KT de sucre contre 1 197 KT en 2012, soit une croissance annuelle moyenne de 4,7% sur cette période.

Le Groupe Cosumar répond aux besoins croissants du marché marocain en sucre, produit de première nécessité, et ce à travers un modèle économique équilibré et résilient, grâce aux investissements importants réalisés ces dernières années, reposant sur (i) une activité d'extraction du sucre à partir de la production nationale des plantes sucrières et (ii) une activité de raffinage du sucre brut importé. Cette configuration confère au Groupe Cosumar la souplesse nécessaire pour s'adapter aux aléas de l'amont agricole, comme cela a pu être observé au cours des dernières années où la production locale du sucre a souffert d'une succession d'aléas climatiques et agronomiques (inondation, gel, maladie).

## V.4.5 Présentation du portefeuille de produits du groupe Cosumar









### a. Présentation du portefeuille de produits du Groupe Cosumar

Le Groupe Cosumar assure la production, le conditionnement et la commercialisation du sucre sous quatre formes : le pain de sucre, le lingot, le morceau et le sucre en granulés.

Dans le cadre de l'orientation client, une nouvelle stratégie Marketing a été mise en place. COSUMAR devient ainsi la marque mère d'un portefeuille de marques resserrées à quatre entités. D'une part, Enmer, avec plus de 85 ans d'existence, constitue la marque nationale forte. D'autre part, Al Kasbah spécialisée dans le sucre de canne issu du terroir, El Bellar, dans le sucre granulé et La Gazelle, très présente dans l'Oriental, représentent les trois marques régionales. Cette restructuration a donné lieu à de nouveaux packagings et de nouveaux designs pour l'ensemble de la gamme de produits sous la bannière de COSUMAR.

La gamme des produits raffinés du Groupe Cosumar comprend :

#### Gamme de produits raffinés du groupe Cosumar

	Forme traditionnelle		Forme moderne	
Format	<b>Pain de sucre</b>  2 Kg	<b>Lingot</b>  1 Kg ou lot de 5 Kg	<b>Morceaux</b>  1 Kg ou lot de 5 Kg	<b>Granulé</b>  1 kg et 2 kg regroupé par 6, 12 ou 15 et sac de 50 kg
Usage/ Habitue de consommation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisé pour la préparation du thé à la menthe.</li> <li>Offert à l'occasion de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ mariage</li> <li>✓ naissance</li> <li>✓ Pèlerinage</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisé pour la préparation de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ thé</li> <li>✓ café</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisé pour la préparation non traditionnelle du café</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisé par les industriels et les consommateurs ;</li> <li>Adapté à une longue conservation.</li> </ul>
Ventes 2015	386 En KT  27% En % des ventes	138 En KT  10% En % des ventes	25 En KT  2% En % des ventes	865 En KT  61% En % des ventes

Source : Cosumar SA.

Le Groupe Cosumar est également actif dans la commercialisation de coproduits issus des processus de fabrication à partir des plantes sucrières et du sucre brut.

Le schéma ci-après présente la gamme des produits dérivés (Coproduits) du Groupe Cosumar :

**Gamme de produits dérivés (Coproduits) du groupe Cosumar**

Produits dérivés (Coproduits)			
<b>Format</b>	<p><b>Pellet</b></p>  <p><b>Pellet</b></p>	<p><b>Bagasse</b></p>  <p><b>Fibres</b></p>	<p><b>Mélasse</b></p>  <p><b>Liquide</b></p>
<b>Usage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisé pour l'alimentation de bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisé en tant que bio carburant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisé pour un usage industriel</li> </ul>

Source : Cosumar SA.

- la pulpe (pellet) de betterave est un résidu de la racine de betterave après extraction du sucre et sert de fourrage pour le bétail. Les pellets sont constitués de pulpes déshydratés et conditionnés sous forme de petits cylindres ;
- la bagasse est un résidu fibreux de la canne à sucre après extraction du sucre. Elle est utilisée comme intrant énergétique dans le processus de fabrication du sucre extrait de la canne ;
- la mélasse est un résidu visqueux constituant un résidu du raffinage du sucre extrait de la canne à sucre ou de la betterave.

**b. Présentation du portefeuille de marques du Groupe Cosumar**

Le Groupe Cosumar dispose d'un portefeuille de marques riche et diversifié, ciblant toutes les catégories des consommateurs au niveau national. Celui-ci permet au groupe de soutenir sa mission principale qui est d'assurer l'approvisionnement régulier du marché national en sucre, tout en s'engageant à fournir un produit conforme aux standards de qualité les plus rigoureux.

Le portefeuille du groupe comprend les marques suivantes :

**Portefeuille de marques du groupe Cosumar**

Portefeuille de marques du groupe Cosumar					
Marque	 Enmer / Panthère	 Enmer / Panthère	 Al Kasbah	 El Bellar	 La Gazelle
Site de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>Raffinerie de Casablanca</li> <li>Moulin de Doukkala</li> </ul>	SUTA	SURAC/SUNABEL	SUNABEL	SUCRAFOR
Format	Pain  Lingot  Morceaux  Granulé 	Pain  Lingot  Morceaux  Granulé 	Lingot  Morceaux  Granulé 	Granulé 	Granulé 
Positionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marque historique</li> <li>Marché national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marque régionale</li> <li>Marché région Sud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marque régionale</li> <li>Marché région Nord-Ouest (Gharb)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marque régionale</li> <li>Marché région Nord</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marque régionale</li> <li>Marché région Nord-Est</li> </ul>

Source : Cosumar SA.

Cosumar a lancé, en 2007, Sucrunion, une filiale dédiée aux produits premium de plus haute valeur ajoutée. Cette société développe plusieurs marques de sucre lui permettant de couvrir une large gamme de produits premium (sucre roux, sucre en packaging individuelle, sucre light à base de Stevia).

Le portefeuille de marque de Sucrunion comprend :

#### Portefeuille de marques de Sucrunion

Portefeuille de marques de Sucrunion				
Marque	 Sukari	 Sucre d'Or	 Sucrelight	 Sucrevia
Positionnement	Medium	Premium	Édulcorant	Édulcorant
Date de lancement	2008	2009	2011	2012
Format	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Produits de sucre de base ;</li> <li>▪ Produits spécifiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lingots ;</li> <li>✓ Pain de sucre ;</li> <li>✓ Cubes de sucre ;</li> <li>✓ Sucre à glacer ;</li> <li>✓ Bâtonnets de sucre ;</li> <li>✓ Sucre en poudre.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Produits de sucre de base améliorés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sucre granulé (1 Kg) ;</li> <li>✓ Pain de sucre à vitamines.</li> </ul> </li> <li>▪ Produits spécifiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sucre roux granulé ;</li> <li>✓ Morceaux de sucre roux ;</li> <li>✓ Bâtonnets de sucre roux ;</li> <li>✓ Cubes de Sucre.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sucre édulcorant (Tagatesse) sous deux formes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprimés et recharges ;</li> <li>✓ Tagatesse 500 gr ;</li> <li>✓ Stick.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sucre édulcorant sous quatre formes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pastilles ;</li> <li>✓ Poudre ;</li> <li>✓ Morceaux ;</li> <li>✓ Bûchettes.</li> </ul> </li> <li>▪ Produits de Stévia 0 % calorie.</li> </ul>

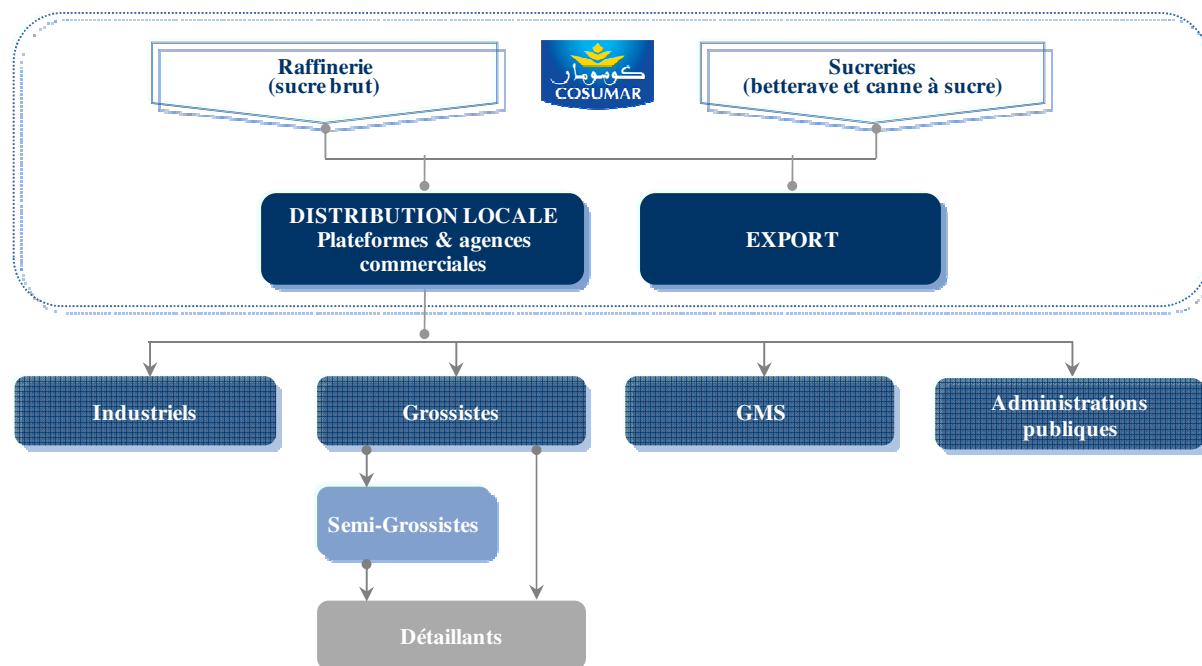
Source : Cosumar SA.

#### V.4.6 Distribution

Le Groupe Cosumar dispose de 13 points de vente (8 agences commerciales<sup>8</sup> en plus des sites) dans toutes les régions du Royaume assurant la disponibilité de ses produits et une relation de proximité avec ses clients. Il assure ainsi la fourniture du marché national en sucre dans les meilleures conditions.

Le sucre produit par le Groupe Cosumar est commercialisé à travers les canaux de distribution suivants :

##### Circuit de distribution du Groupe Cosumar



Source : Cosumar SA.

Le circuit de distribution du sucre produit par le Groupe Cosumar est composé de :

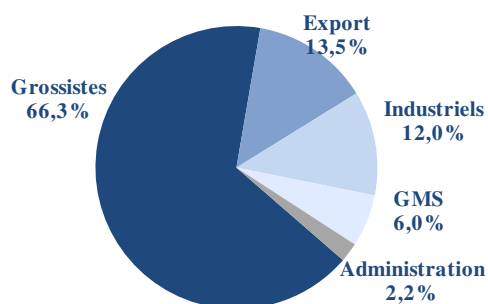
- Grossistes qui distribuent soit vers des semi-grossistes soit directement vers le réseau de détail ;
- GMS livrées à partir de la plateforme de Casablanca soit directement sur la plateforme de l'enseigne ou directement vers les magasins de l'enseigne selon la solution convenue ;
- Industriels livrés par leurs propres camions au départ des usines Cosumar ;
- Administrations publiques qui se chargent de la distribution du sucre dans les régions du sud du Royaume.

L'activité export a représenté en 2015 un levier de développement important au sein de Cosumar. En effet, l'activité export a enregistré en 2015 une forte montée en cadence. Cette performance concerne plus de trente pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

<sup>8</sup> Les agences commerciales du groupe Cosumar sont réparties sur les villes suivantes : Casablanca, Marrakech, Agadir, Kénitra, Meknès/Fès, Oujda, Ksar El Kébir et Oula Ayad.

La répartition des ventes de sucre du Groupe Cosumar par canal de distribution se présente comme suit :

#### Circuit de distribution du Groupe Cosumar -2015



Source : Cosumar SA.

En ce qui concerne la commercialisation de coproduits, elle porte essentiellement sur la mélasse et la pulpe :

- le Groupe Cosumar commercialise la mélasse au Maroc principalement à des fabricants de levure (Somadir, etc.) et à des distilleries d'alcool industriel (Sotrameg) et aussi à l'export, lorsque la récolte nationale le permet ;
- les pulpes sont cédées dans la pratique aux agriculteurs partenaires du Groupe Cosumar pendant les périodes de récolte.

Le Groupe Cosumar consomme lui-même la totalité de sa production de la bagasse. En effet, les deux sucreries de Surac et Sunabel disposent de chaudières à bagasse permettant d'utiliser ce coproduit comme source d'énergie pour l'extraction du sucre à partir de plantes sucrières.

#### V.4.7 Politique de recherche et de développement

Le Groupe Cosumar mène une politique de recherche et développement orientée vers l'amélioration continue de ses produits. Cette politique peut être illustrée par les deux projets suivants :

##### Projet de la Stevia

Sous la demande croissante du marché pour des produits de substitution au sucre naturel, le Groupe Cosumar a mené une réflexion pour le développement des produits innovants et d'origine naturelle répondant à ce marché spécifique.

La plante Stevia est une plante naturelle qui connaît dans le monde entier.

Cosumar s'est intéressé à la Stevia, plante naturelle suscitant un intérêt croissant auprès des grandes sociétés en raison du pouvoir sucrant de ses extraits et sa teneur nulle en calorie.

Le développement des produits formulés avec des extraits de Stevia a démarré en 2011 et ce à travers les phases suivantes :

- *Phase développement et formulation des produits avec des extraits de Stevia* : deux nouveaux produits de sucre avec une teneur réduite en calorie ont été mis au point en 2011. Il s'agit des morceaux de sucre blanc et des morceaux roux allégés au Stevia avec 50% moins de teneur en calorie. Ces produits sont commercialisés sous la marque SucreLight et ont été primés à Paris par l'organisation mondiale de Stevia WSO.

Trois autres produits pure Stevia ont, par la suite, été mis au point, à savoir les comprimés, la poudre dans un pot de 150 gr et de la Stevia en petit morceaux sous la marque SucreVia.



Le Groupe Cosumar cherche, à travers son programme d'innovation & marketing, à se diversifier davantage dans ce secteur et développer toute une gamme de produits à teneur réduite et/ou nul en calorie.

Dans ce sens, d'autres projets de développement pour la Stevia ont été lancés récemment et portent principalement sur la conduite d'un programme de R&D pour réussir la culture de la plante au Maroc et l'étude de faisabilité d'une installation pour la valorisation des feuilles de Stevia.

- Phase faisabilité amont agricole (développement et valorisation de la culture de Stevia au Maroc) : ce volet fait l'objet d'une convention signée entre Cosumar et un institut de recherche.
- Phase développement et mise en place d'une unité d'extraction et de purification des feuilles Stevia : cette phase s'inscrit dans la continuité de la phase amont agricole et fait l'objet d'une convention entre Sucrunion et un opérateur de référence, ayant un savoir faire dans l'extraction et la purification des feuilles de Stevia.

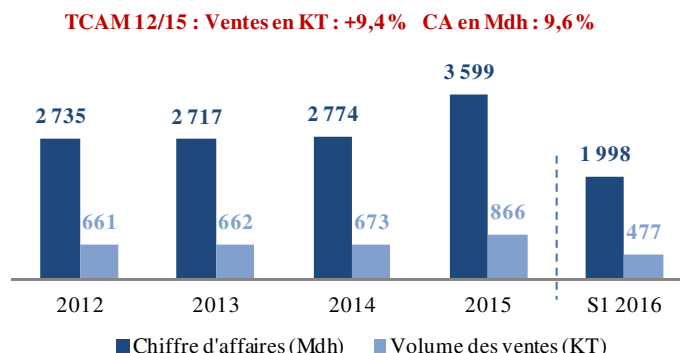
## V.5 ACTIVITE DU GROUPE COSUMAR

### V.5.1 Evolution de l'activité par produits

#### a. Evolution du chiffre d'affaires sucre granulé

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé réalisé sur le segment du sucre granulé se présente comme suit, sur les trois derniers exercices et au premier semestre 2016 :

#### Evolution du chiffre d'affaires sucre granulé



Source : Cosumar SA.

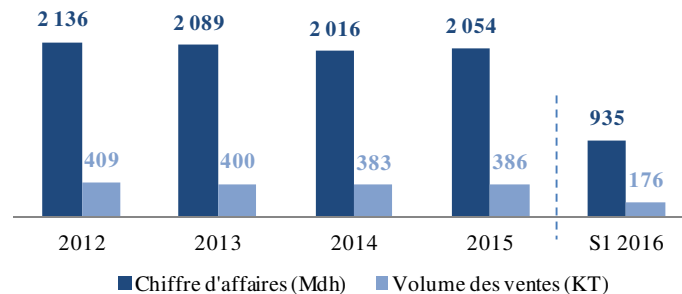
Le chiffre d'affaires consolidé généré par le segment granulé s'établi à 3 599 Mdh à fin 2015, affichant ainsi une croissance annuelle moyenne de 9,6% sur la période 2012-2015, tirée principalement par la progression des volumes de ventes. Ces derniers se sont accrus de 9,4% à près de 866 KT au titre de la même période grâce notamment à l'amélioration de la consommation des industriels et le lancement de l'activité export.

## b. Evolution du chiffre d'affaires pain de sucre

Le chiffre d'affaires consolidé pain de sucre a évolué comme suit sur la période 2012-2015 et au premier semestre 2016 :

### Evolution du chiffre d'affaires pain de sucre

**TCAM12/15 : Ventes en KT : -1,9% CA en Mdh : -1,3%**



Source : Cosumar SA.

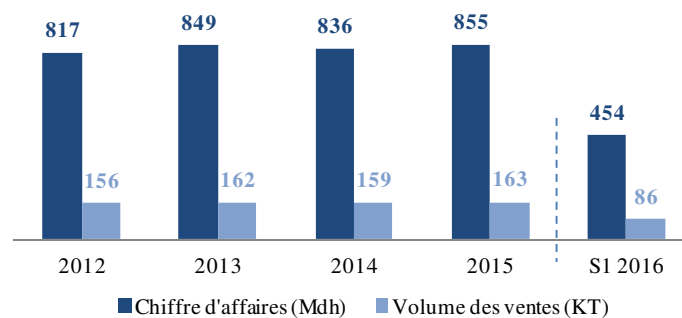
La période 2012-2015 a été marquée par un changement du mix produit en faveur du sucre granulé et du lingot qui est un produit de substitution du pain de sucre, induisant par conséquent un repli de 1,9% des ventes en volume du pain qui se sont établis à 386 KT en 2015. De même, le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur ce segment de produit a baissé de 1,3% pour s'établir à près de 2 054 Mdh à fin 2015.

## c. Evolution du chiffre d'affaires lingot-morceau

Le chiffre d'affaires consolidé lingot-morceau a évolué comme suit sur les quatre derniers exercices et au premier semestre 2016 :

### Evolution du chiffre d'affaires lingot-morceau

**TCAM12/15 : Ventes en KT : +1,5% CA en Mdh : 1,5%**



Source : Cosumar SA.

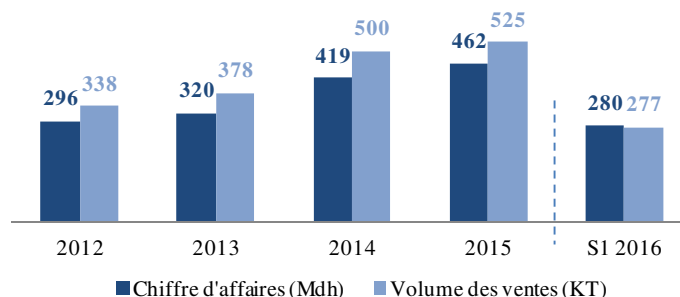
Les ventes de lingot-morceau affichent une croissance régulière au titre de la période 2012-2015, avec une progression annuelle moyenne de 1,5% s'élevant à 163 KT à fin 2015 contre 156 KT en 2012. Cette amélioration a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires qui s'est établi à 855 Mdh au 31 décembre 2015, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 1,5% sur les trois derniers exercices.

#### d. Evolution du chiffre d'affaires coproduits et divers

Le chiffre d'affaires consolidé généré par les coproduits et divers a évolué comme suit sur la période 2012-2015 et au premier semestre 2016 :

##### Evolution du chiffre d'affaires coproduits et divers

**TCAM 12/15 : Ventes en KT : +15,8% CA en Mdh : +16,0%**



Source : Cosumar SA.

Au titre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires consolidé ainsi que le volume des ventes des coproduits et divers ont connu une hausse significative, sous l'effet d'une campagne impactée favorablement par les bonnes conditions climatiques.

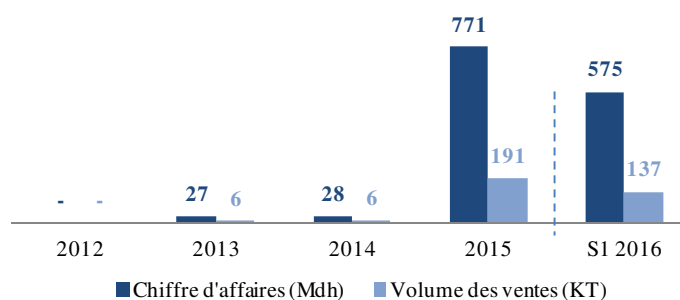
#### e. Evolution du chiffre d'affaires export

Le Groupe Cosumar est amené dans le cadre de son activité à importer des matières premières (essentiellement le sucre brut) de plusieurs fournisseurs établis à l'étranger (notamment au Brésil).

Dans une moindre mesure, la Société exporte ses produits vers l'étranger dont l'évolution des ventes à l'exportation est présentée dans le graphique ci-dessous :

##### Evolution des ventes à l'exportation

**TCAM 13/15 : Ventes en KT : >100,0% CA en Mdh : >100,0%**

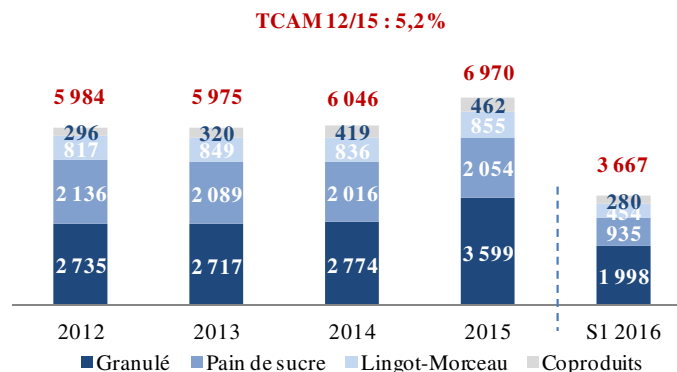


Source : Cosumar SA

## V.5.2 Evolution de l'activité du Groupe Cosumar

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cosumar se présente comme suit, sur la période 2012-2015 et au premier semestre 2016 :

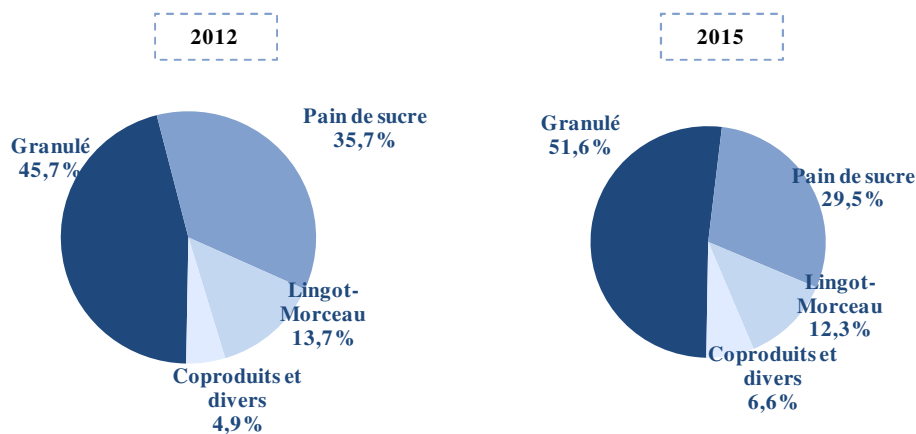
### Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Cosumar par catégorie de produits – (En Mdh)



Source : Cosumar SA

La contribution de chaque catégorie de produits dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cosumar se présente comme suit :

### Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Cosumar par catégorie de produits – (En%)



Source : Cosumar SA

Sur la période 2012-2015, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Cosumar a affiché une progression annuelle moyenne de 5,2%, bénéficiant de l'amélioration des ventes du sucre granulé et du lingot et morceau, dont les chiffres d'affaires respectifs ont atteint 3 599 Mdh et 855 Mdh à fin 2015, soit des croissances annuelles moyennes respectives de 9,6% et 1,5%.

Au titre de cette période, le chiffre d'affaires pain a enregistré une baisse, tandis que les ventes de coproduits ont été impactées favorablement à la hausse (TCAM 12/15 : +16,0%).

Le sucre granulé et le pain de sucre représentent conjointement près de 81,1% du chiffre d'affaires consolidé réalisé sur 2015.

## V.6 POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

### V.6.1 Approvisionnement en plantes sucrières

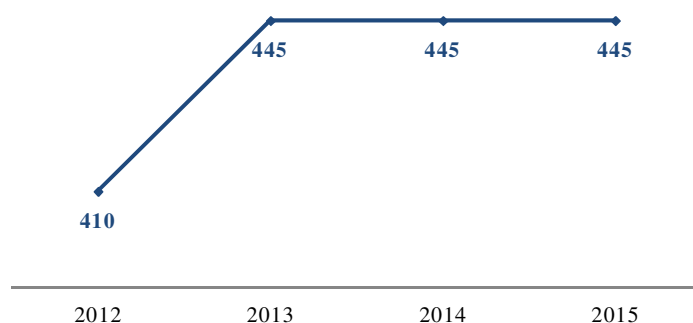
#### a. Approvisionnement en betterave à sucre

Au Maroc, la betterave à sucre est produite dans les cinq périmètres sucriers suivants : Doukkala, Tadla, Moulouya, Gharb et Loukkos. Dans ces périmètres, sont installées sept sucreries appartenant au Groupe Cosumar.

La betterave à sucre est produite par des agriculteurs et est encadrée par les équipes du Groupe Cosumar. La relation entre les agriculteurs et le Groupe Cosumar est régie par un contrat de culture définissant les engagements des deux parties. Ainsi :

- la culture de la betterave à sucre vient en tête d'assolement à raison d'une année sur trois dans la mesure où elle constitue un bon précédent cultural pour les céréales sur lesquelles elle permet d'obtenir un bon rendement ;
- le prix d'achat de la betterave à sucre est défini par un accord entre le Groupe Cosumar et l'Union Nationale des Associations des Producteurs des Plantes Sucrières du Maroc sous la supervision de l'Etat marocain. Etant donné que le prix de vente des produits finis est réglementé par l'Etat, tout ajustement du prix d'achat de la betterave à sucre détermine un nouveau prix de référence du sucre brut et l'Etat marocain intervient pour garantir l'équilibre de la filière par la revalorisation de la subvention ou du prix de vente du sucre. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du prix d'achat de la betterave à sucre au cours des quatre dernières années :

Evolution du prix de base d'achat de la betterave à sucre – (En Dh / tonne)



Source : Cosumar SA

- la demande potentielle de production de la betterave à sucre correspond aux capacités de traitement des unités industrielles disponibles ou programmées. Les productions correspondantes sont exprimées en programme de superficie défini et validé au sein des Comités Techniques Régionaux des Plantes Sucrières (CTRPS). Pour réaliser ce programme, le Groupe Cosumar prend les mesures nécessaires pour le contractualiser auprès des agriculteurs. Toute production contractualisée et marchande à la récolte doit être achetée et traitée par les sucreries.

Dans le cadre de la politique nationale de promotion de la production locale à base de plantes sucrières visant à améliorer la sécurité alimentaire et soutenir l'amont agricole, le Groupe Cosumar préfinance les campagnes agricoles et s'engage à acheter la totalité de la production nationale de betterave à sucre auprès des agriculteurs, à un prix fixé et corrélé aux richesses des betteraves livrées. Le Groupe Cosumar prend également en charge le transport de la betterave à sucre du champ jusqu'à l'usine de traitement.

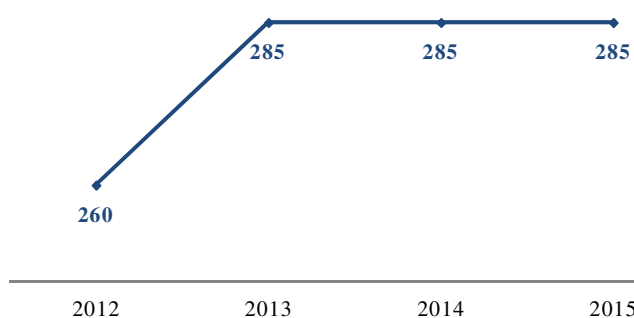
## b. Approvisionnement en canne à sucre

Au Maroc, la canne à sucre est produite dans les deux périmètres sucriers Gharb et Loukkos. Dans ces périmètres, sont installées deux sucreries appartenant à Surac.

La canne à sucre est produite par des agriculteurs et est encadrée par les équipes du Groupe Cosumar. La relation entre les agriculteurs et le Groupe Cosumar est régie par un contrat de culture définissant les engagements des deux parties. Ainsi :

- la culture de la canne à sucre est installée pour une période de cinq à six années. A la différence de la betterave cette culture résiste mieux aux inondations que connaissent les périmètres de Gharb et Loukkos ;
- le prix d'achat de la canne à sucre est défini par un accord entre le Groupe Cosumar et l'Union Nationale des Associations des Producteurs des Plantes Sucrières du Maroc sous la supervision de l'Etat marocain. Etant donné que le prix de vente des produits finis est réglementé par l'Etat, tout ajustement du prix d'achat de la canne à sucre détermine un nouveau prix de référence du sucre brut et l'Etat marocain intervient pour garantir l'équilibre de la filière par la revalorisation de la subvention ou du prix de vente du sucre. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du prix d'achat de la canne à sucre au cours des quatre dernières années :

Evolution du prix de base d'achat de la canne à sucre – (En Dh / tonne)



Source : Cosumar SA

- la demande potentielle de production de la canne à sucre correspond aux capacités de traitement des unités industrielles disponibles ou programmées. Les productions correspondantes sont exprimées en programme de superficie défini et validé au sein des CTRPS. Pour réaliser ce programme, le Groupe Cosumar prend les mesures nécessaires pour le contractualiser auprès des agriculteurs. Toute production contractualisée et marchande à la récolte doit être achetée et traitée par les sucreries.

## V.6.2 Approvisionnement en sucre brut

### a. Politique d'approvisionnement en sucre brut

Compte tenu de l'insuffisance de la production nationale en sucre blanc à base de betterave et de canne à sucre, le Groupe Cosumar procède à l'importation du sucre brut qui est ensuite transformé au sein de la raffinerie de Casablanca, de sorte à servir le reliquat de la demande nationale en sucre blanc.

Le marché international du sucre brut est un marché à terme où les règlements se font à une échéance ultérieure. C'est un marché transparent qui permet des opérations sur des contrats à terme normalisés stipulant la nature, la qualité et la quantité des marchandises ainsi que le lieu et le délai de livraison. La cotation est faite sur le marché de la bourse de New York selon l'indice ICE US Sugar n°11 sur la base FOB Santos (Brésil).

Le marché du sucre brut est un marché de matières premières transparent dont les prix sont fixés à l'échelle internationale sur des volumes importants et où il existe de nombreux fournisseurs.

Le Groupe Cosumar a recours à des intermédiaires et des traders pour l'achat du sucre brut, en vue de placer les ordres d'achats sur le marché international et de s'assurer que les livraisons se feront bien à la date convenue contractuellement et selon la qualité et la quantité souhaitées. Le Groupe Wilmar figure parmi les six fournisseurs qui approvisionnaient historiquement Cosumar et continuera à approvisionner la Société aux côtés des autres fournisseurs internationaux.

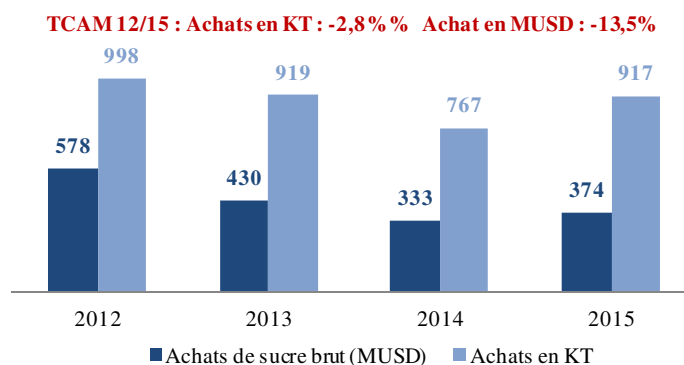
En ce qui concerne le Groupe Cosumar, les achats de sucre brut s'opèrent selon la procédure en vigueur et sur la base d'une consultation selon le cahier des charges dudit groupe et ses spécifications techniques. La consultation se fait auprès de tous les fournisseurs de matières premières référencés du Groupe Cosumar et le choix est porté systématiquement sur le plus compétitif, en général au regard du taux du fret et du niveau de la prime physique offerts, puisque la composante marché est similaire pour tous les fournisseurs et concerne la cotation au moment de la consultation. Les écarts de qualité peuvent être rédhibitoires.

#### b. Evolution des achats de sucre brut

Les achats de sucre brut en 2012 et 2013 se sont fait exclusivement du Brésil Centre Sud pour garantir la régularité de livraison et bénéficier des taux de fret les plus compétitifs.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des achats du Groupe Cosumar de sucre brut sur la période 2012-2015 :

**Evolution des achats de sucre brut**



Source : Cosumar SA

Il est à noter qu'en 2015, les achats de sucre brut se sont établis à 374 MUSD, en hausse de 12,3% par rapport à l'année précédente. En effet, la Société a augmenté ses importations de sucre brut afin de répondre aux besoins de l'activité export.

#### V.6.3 Approvisionnement en autres matières consommables

Les autres matières consommables du Groupe Cosumar couvrent tous les produits énergétiques (liquides et solides), produits chimiques d'exploitations et consommables en emballages.

Les achats de ces produits sont gérés par des contrats ou accords cadres, établi sur la base d'appel d'offres auprès des différents fournisseurs partenaires. L'approvisionnement se fait sur la base des contrats, avec des commandes d'approvisionnement, selon la planification communiquée par les différents exploitants.

Le fuel constitue plus de 50% des engagements du Groupe Cosumar en autres matières consommables. Ce ratio est porté à environ 60% en intégrant les autres combustibles (coke, anthracite, charbon...).

Les emballages représentent 30% des engagements globaux en autres matières consommables. Ces produits sont soumis à la volatilité du marché international pour les matières premières notamment pour le papier, carton plat, plastique, ...etc.

Les objectifs clés de la stratégie achat et approvisionnement de ces matières consommables sont les suivants :

- assurer la qualité des matières stratégiques achetées pour répondre aux demandes des exigences des parties prenantes et process ;
- sécuriser les sources d'approvisionnement par la contractualisation de plusieurs fournisseurs pour le même produit, le sourcing et développement de nouveaux fournisseurs au niveau national et international ;
- réaliser un suivi continu des prix et qualité par une veille active du marché mondial pour certains produits notamment les produits énergétiques (Brent, charbon, anthracite, coke), matières premières plastiques (Polyéthylène et Polypropylène), fibre de papier... ;
- effectuer un suivi en temps réel du marché, de ses fondamentaux et de la situation macroéconomique impactant les cours ;
- partager la vision avec les principaux acteurs par des réunions périodiques ;
- assurer un abonnement aux outils les plus performants et spécialisés (Reuters, Ressources.net,...).

## V.7 POLITIQUE MARKETING ET COMMERCIALE

La Stratégie Commerciale et Marketing du Groupe Cosumar est axée sur la satisfaction des clients, l'écoute permanente ainsi que la garantie d'une performance conforme en terme de qualité et disponibilité du produit.

Le Groupe Cosumar déploie tous ces moyens afin d'assurer un approvisionnement optimal et régulier du marché dans des différentes régions du Royaume à travers plusieurs agences et points de ventes dédiés. La certification ISO 9001 et généralisée à l'ensemble des sites de production et des agences du Groupe.

La démarche Marketing & Commerciale du Groupe Cosumar s'articule autour des points suivants :

- être en écoute active du marché, tout en (i) assurant une proximité avec les clients et (ii) en décelant les besoins qualitatifs du marché en terme de produits attendus ;
- développer les compétences commerciales, marketing et logistiques en vue d'accompagner voire anticiper les prochaines évolutions du marché marocain ;
- mesurer le niveau de satisfaction des clients ;
- moderniser et diversifier les produits ;
- accompagner les clients : industriels, grossistes et GMS.

Le lancement du projet « ISHRAQ », un des piliers du projet d'entreprise « Cap vers l'Excellence 2016 » dont l'objectif vise à conjuguer tout le savoir-faire et les atouts du Groupe en direction de la satisfaction du consommateur.

Les 4 axes stratégiques du projet ISHRAQ sont les suivants :

- renforcer l'image de marque et la notoriété de Cosumar vis-à-vis de son écosystème ;
- réitérer l'importance du sucre en tant que produit naturel ;



- consolider l'image d'une entreprise citoyenne en mettant en valeur son attachement à l'amont agricole ;
- asseoir une nouvelle dynamique marketing et commerciale en vue d'un meilleur ancrage des marques de Cosumar de l'excellence.

#### V.8 POLITIQUE DE COUVERTURE

Le Groupe Cosumar est amené dans le cadre de son activité à importer des matières premières (essentiellement le sucre brut) de plusieurs fournisseurs établis à l'étranger (notamment au Brésil).

Le Groupe Cosumar s'expose ainsi aux fluctuations de taux de change du fait du décalage entre le paiement des fournisseurs et la livraison de la cargaison au port de Casablanca.

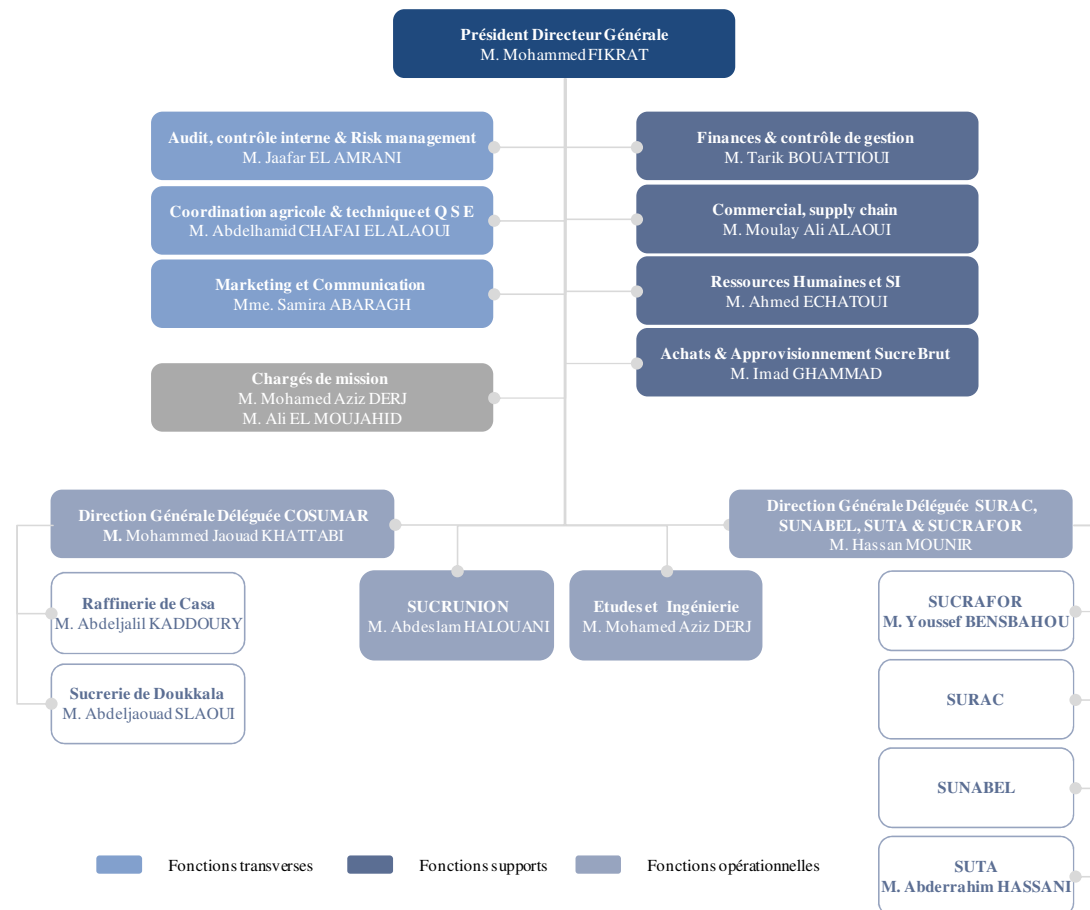
Dans ce sens, le Groupe Cosumar a mis en place une stratégie dynamique de couverture du risque de change, moyennant des contrats de couverture auprès des banques.

## VI. ORGANISATION DE COSUMAR

### VI.1 ORGANIGRAMME DU GROUPE COSUMAR

A fin septembre 2016, l'organigramme fonctionnel du Groupe Cosumar se présente comme suit :

#### Organigramme du Groupe Cosumar



Source : Cosumar SA

Il existe plusieurs fonctions de support au sein du Groupe Cosumar :

- **La fonction finances & contrôle de gestion** : la fonction finances a pour mission de couvrir l'ensemble des besoins du groupe Cosumar en matière de financement, de fiabilisation, de maîtrise des coûts et de respect des réglementations en vigueur. Elle assure par une approche proactive et anticipative, le pilotage des activités avec des indicateurs de suivi de la performance garantissant une meilleure prise de décision au niveau des comités de pilotage ;
- **La fonction Ressources Humaines** : la fonction Ressources Humaines a pour mission de contribuer à la performance de l'entreprise par l'accompagnement des collaborateurs et le développement de leur potentiel. Elle garantit la paix sociale en mettant en œuvre une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs de l'entreprise ;
- **La fonction Systèmes d'Information** : la fonction SI a pour mission d'assurer l'alignement du système d'information avec la stratégie de l'entreprise en mettant en œuvre un SI fiable, intégré et évolutif ;
- **La fonction Commerciale, Supply Chain** : cette fonction a pour mission de déployer la stratégie commerciale, d'assurer la réalisation des objectifs en chiffre d'affaires et de garantir la disponibilité permanente des produits sur l'ensemble du marché national en quantité et qualité requises. Elle doit également assurer l'intégrité et l'optimisation de l'ensemble des flux logistiques des produits finis ;
- **La fonction Achats & Approvisionnement Sucre Brut** : la fonction Achats a pour mission de construire et d'entretenir une relation durable avec les fournisseurs tout en garantissant la compétitivité et la création de valeur pour l'entreprise ;

Le Groupe Cosumar dispose également d'un ensemble de fonctions transverses :

- **La fonction Communication & Marketing** : a pour mission la diffusion de l'information externe et institutionnelle en cohérence avec la stratégie du Groupe Cosumar. Elle assure une veille active sur la notoriété du groupe ;
- **La fonction Coordination amont agricole & technique & QSE** : a pour mission d'assurer l'harmonisation des pratiques de l'amont agricole et des techniques en usage dans l'ensemble des sites du groupe et de veiller au respect des normes QSE. Elle représente le groupe auprès des administrations et des associations interprofessionnelles dans le domaine de l'agriculture ;
- **La fonction d'Audit, de contrôle interne & de Risk management** : a pour mission de mettre en œuvre la stratégie de gestion des risques et de maîtrise du contrôle interne du groupe et de réaliser les plans d'audit ;

Par ailleurs, l'organisation du Groupe Cosumar s'appuie sur les fonctions opérationnelles suivantes :

- **La direction générale déléguée Cosumar S.A.** : a pour mission d'élaborer les politiques et les stratégies du périmètre de la raffinerie de Casablanca et de la Sucrierie de Doukkala et d'assurer leur mise en œuvre par l'affectation optimale des ressources ;
- **Les direction générale déléguée Surac, Sunabel, Suta et Sucrafor** : ont pour missions de mettre en œuvre le schéma directeur de production agricole et industrielle (extraction, conditionnement et maintenance), de piloter la rentabilité technique et financière conformément aux objectifs définis par le groupe et de garantir la croissance de la culture sucrière dans à l'échelle nationale.

## VI.2 POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE COSUMAR

### VI.2.1 Politique Ressources Humaines

La politique « Ressources Humaines » du Groupe Cosumar s’articule autour des principaux axes suivants :

- développer l’engagement du personnel par :
  - ✓ le développement des compétences et l’employabilité interne du personnel par le biais des actions de formation et de mobilité interne ;
  - ✓ le renforcement de la proximité R.H vis-à-vis du personnel à travers les relais RH dans les sites, système d’écoute (Baromètre social) et les conventions ;
  - ✓ l’implication des managers dans les processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) : recrutement, titularisation, formation, évaluation, etc.
- contribuer à la performance du Groupe par :
  - ✓ la promotion d’un management par objectifs en s’appuyant sur un système de reconnaissance de la performance lié aux résultats individuels et à ceux de l’Entreprise ;
  - ✓ l’accompagnement des métiers dans la réalisation des chantiers stratégiques par la préparation des ressources en effectif et en compétences pour l’ensemble des métiers ;
  - ✓ l’optimisation des effectifs compte tenu des évolutions technologiques et organisationnelles des métiers du groupe.
- promouvoir une stratégie sociale qui soit facteur de cohésion et de solidarité dans le groupe, par :
  - ✓ l’implication des partenaires sociaux dans les projets de l’entreprise ;
  - ✓ les actions sociales : centre d’estivage, colonie de vacances, aide aux frais de scolarité, etc.
- promouvoir la culture RSE dans le Groupe par :
  - ✓ les actions de sponsoring et de mécénat : associations, agriculteurs, etc. ;
  - ✓ le développement des partenariats avec les écoles et les universités : stages de formation et insertion professionnelle.

### VI.2.2 Politique de formation

En 2016, le Groupe Cosumar a lancé le projet Improve dans le but de développer les capacités managériales et de former ainsi un réel vivier de futurs cadres. Ce nouveau projet s’est décliné sur quatre axes principaux :

- une école de maîtrise dédiée à l’encadrement, l’amélioration et le dépassement des défis rencontrés par les agents de maîtrise ;
- des cycles de formation pour le développement personnel et la montée en compétence des cadres, portant sur thématiques : le leadership opérationnel, le manager coach et le manager leader ;
- des formations pour accompagner les équipes du Lean Manufacturing dans l’adoption d’une culture d’amélioration continue orientée résultat et client (le Lean Manufacturing est un mode de management instauré par Cosumar permettant d’éradiquer les pertes et d’augmenter le profit) ;
- des formations et recrutement de ressources pour accompagner le projet Improve dans la conduite du changement (le projet Improve concerne la refonte du Système d’information de Cosumar).

Le projet prévoit également des bilans de compétences comportementales au profit des cadres et des cycles de formation et d’accompagnement pour développer les capacités managériales des cadres et du middle management.

Le tableau ci dessous donne un aperçu des employés bénéficiaires et le nombre d'heures en Jours Hommes :

Domaine	J.H		
	2013	2014	2015
Métier (Industrie + AA)	4 048	1 555	1 875
QSE	783	1 154	775
MANAGEMENT	1 040	899	907
SUPPORT	130	73	1 083
<b>TOTAL</b>	<b>6 001</b>	<b>3 681</b>	<b>4 640</b>

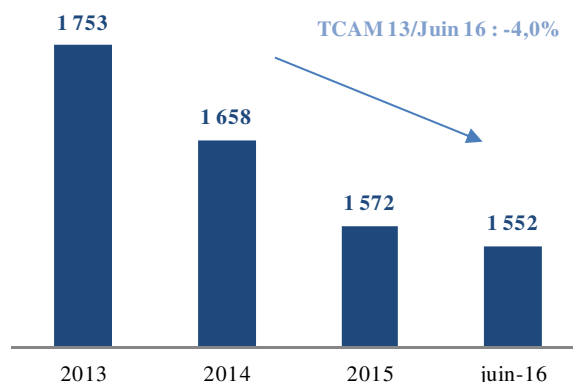
Source : Cosumar SA

## VI.3 MOYENS HUMAINS

### VI.3.1 Evolution de l'effectif

L'évolution de l'effectif du Groupe Cosumar sur les 3 dernières années et à juin 2016, se présente comme suit :

Evolution de l'effectif du Groupe Cosumar



Source : Cosumar SA.

Au 30 juin 2016, l'effectif global du Groupe Cosumar s'élève à 1 552 collaborateurs, soit une diminution de près de 200 personnes par rapport à 2013, reflétant ainsi la poursuite de l'optimisation des effectifs du groupe, conformément aux objectifs fixés par le plan stratégique « Indimage », rendue possible grâce aux investissements importants réalisés dans la modernisation et la rationalisation du dispositif industriel.

En effet, suite au processus de modernisation de l'outil industriel, le Groupe Cosumar a mis en place, en 2016, un programme de départ volontaire sur une période de trois ans.

La structure de l'effectif du Groupe Cosumar se présente comme suit :

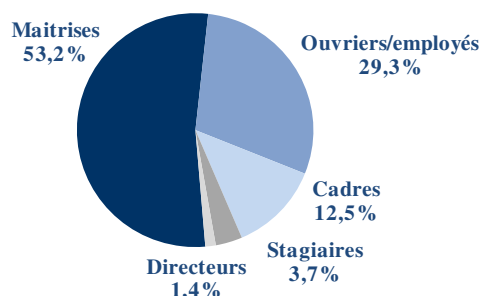
	2013	2014	2015	juin-16
Cosumar SA	1 238	1 168	1 114	1 106
Filiales	515	490	458	446
<b>Total effectif</b>	<b>1 753</b>	<b>1 658</b>	<b>1 572</b>	<b>1 552</b>

Source: Cosumar SA.

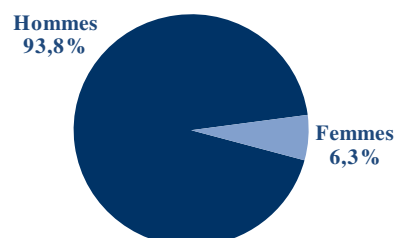
### VI.3.2 Répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle et par genre

La répartition de l'effectif du Groupe Cosumar au 30 juin 2016, par catégorie socioprofessionnelle et par genre, se présente comme suit :

Répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle



Répartition de l'effectif par genre



Source : Cosumar SA

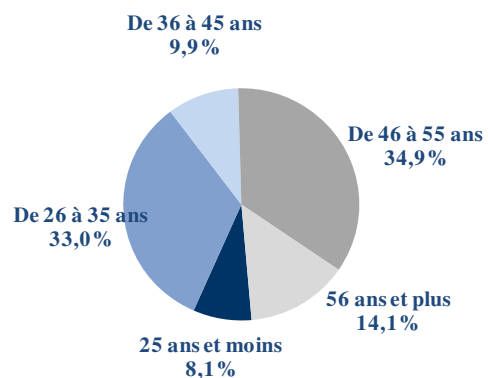
L'effectif du Groupe Cosumar au 30 juin 2016 est caractérisé par :

- un taux d'encadrement de 13,9%. Le nombre de Directeurs et de Cadres a progressé de 7,46% au titre de la période 2013- 2016, tandis que les non cadres (y compris stagiaires ANAPEC) a reculé de 13,9% au titre de la même période ;
- l'effectif du groupe est composé de 6,3% de femmes et de 93,8% d'hommes.

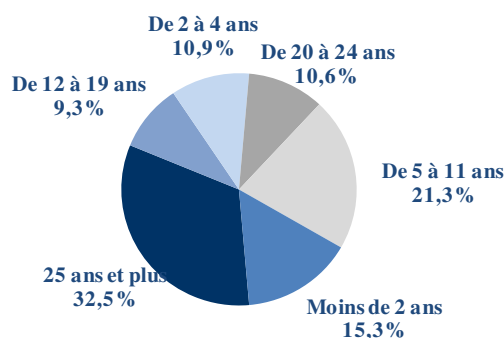
### VI.3.3 Répartition de l'effectif par tranche d'âge et par ancienneté

La ventilation de l'effectif du Groupe Cosumar au 30 juin 2016, par tranche d'âge et par ancienneté, se présente comme suit :

Répartition de l'effectif par tranche d'âge



Répartition de l'effectif par ancienneté



Source : Cosumar SA

A fin juin 2016, 42,9% des salariés du groupe ont entre 25 et 45 ans, et 34,9% ont entre 46 et 55 ans. Cette répartition montre que l'entreprise dispose d'un personnel relativement jeune mais également d'une tranche expérimentée.

La répartition de l'effectif par ancienneté montre une forte population de la tranche ayant une ancienneté supérieure à 20 ans (43,2% de l'effectif total).

### VI.3.4 Rotation des effectifs

Le taux de rotation des effectifs du Groupe Cosumar a évolué comme suit, sur la période 2013-Juin 2016 :

	2013	2014	2015	juin-16
Taux de rotation des effectifs *	9,4%	10,4%	11,6%	5,1%

Source : Cosumar SA - \* Nombre de départs / effectif global

Le taux de rotation des effectifs du groupe s'élève à 11,6% à fin 2015 contre 9,4% en 2013. En effet, le nombre global des départs enregistré durant les trois derniers exercices, liés au programme d'optimisation des effectifs du Groupe, s'élève à 600 personnes.

### VI.4 CAP VERS L'EXCELLENCE 2016

L'élaboration du projet d'entreprise "Cap excellence 2016" s'est appuyée sur l'ambition du Groupe Cosumar de devenir un acteur majeur de l'agroalimentaire en Afrique.

Ce programme se décline en cinq axes stratégiques:

#### L'Orientation Marché :

- Anticiper l'évolution du marché du sucre et cerner les besoins de nos clients et consommateurs ;
- Renforcer et développer nos relations clients en mettant la satisfaction de nos clients au cœur de nos préoccupations ;
- Contrer la concurrence en offrant des produits créateurs de valeurs pour les clients.

#### La Croissance Externe

- Saisir les opportunités de croissance externes: national et international ;
- Développer les exportations vers les zones ayant un déficit ;
- Développer les acquisitions, alliances et partenariats.

#### La Diversification

- Diversification vers des activités connexes et nouvelles à plus forte V.A. ;
- Développer de nouveaux métiers ;
- Développer des filières connexes produits et services.

#### Excellence opérationnelle

- Asseoir la compétitivité et la rentabilité du Groupe ;
- Atteindre des rendements d'extraction et de raffinage au niveau des standards internationaux ;
- Optimiser le taux de couverture en production locale ;
- Atteindre des ratios d'Energie similaires aux meilleurs standards internationaux ;
- Réussir l'implémentation des projets en cours (GAD, conditionnement, etc.).

#### Développement du Capital Humain

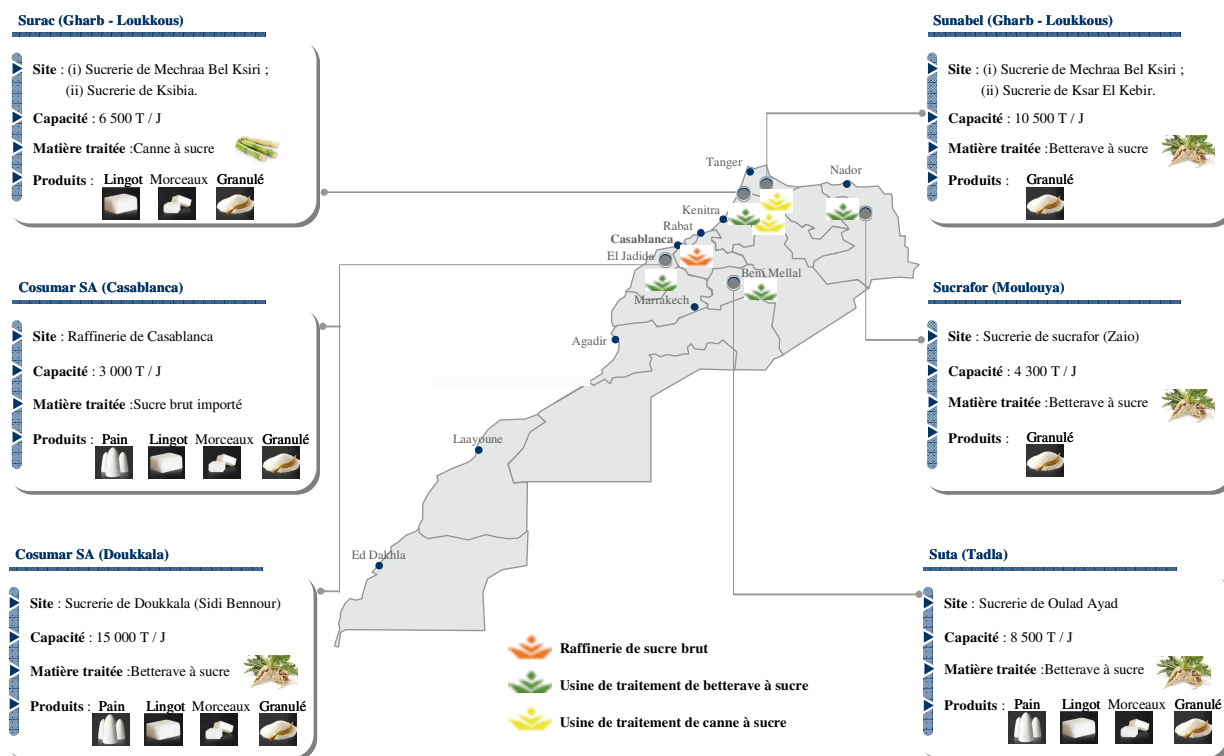
- Promouvoir une Culture de l'Excellence et des Valeurs partagées ;
- Accompagner le développement du Groupe par le Développement de ses compétences ;
- Anticiper les évolutions futures en termes de métiers, d'organisation, d'effectifs.

## VI.5 MOYENS TECHNIQUES

### Outil de production du Groupe Cosumar

Le schéma ci-dessous présente un aperçu global de la base industrielle du Groupe Cosumar :

#### Base industrielle du groupe Cosumar



Source : Cosumar SA.

Le Groupe Cosumar opère sur huit sites industriels dans cinq périmètres agricoles marocains avec une capacité de traitement de plus de 4,5 millions de tonnes par an de plantes sucrières et près d'un million de tonnes de sucre brut importé. Le Groupe dispose d'une capacité totale de production de sucre blanc de 1,6 millions de tonnes, qui se répartie comme suit :

- une capacité d'extraction des sucreries de 600 KT / an<sup>9</sup> ;
- une capacité de raffinage de la raffinerie de Casablanca de 1 000 KT / an.

Cosumar SA regroupe la raffinerie de Casablanca et la sucrerie de Doukkala. L'usine de conditionnement installée à Casablanca produit le sucre sous les formes de pain de sucre, de lingots ou de morceaux et de granulés sous la marque « Enmer ».

La raffinerie de Casablanca est située près du port de Casablanca lui permettant d'optimiser le transport port/usine du sucre brut importé principalement du Brésil.

Elle dispose d'installations modernes et performantes grâce au programme d'investissement important qui a été réalisé ces dernières années et qui a permis à la société de disposer d'une capacité de stockage de 75 000 T de sucre brut et de 59 000 T de sucre blanc.

<sup>9</sup> Les sucreries disposent également d'une capacité de raffinage de 150 T/an.



## VI.5.1 Politique d'investissement

L'historique des investissements engagés par Cosumar SA au cours des 3 derniers exercices et au premier semestre 2016 est présenté dans le tableau ci-après :

En millions de dirhams	2013	2014	2015	S1 2016	Var. 14/13	Var. 15/14
<b>Cosumar SA</b>	<b>358</b>	<b>128</b>	<b>457</b>	<b>152</b>	<b>-64,3%</b>	<b>&gt;100%</b>
Nouveaux projets	321	75	409	123	-76,7%	>100%
Mise à niveau et maintenance	37	53	48	29	43,7%	-9,4%
<b>SUTA</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>48</b>	<b>10</b>	<b>-40,8%</b>	<b>&gt;100%</b>
Nouveaux projets	2	3	12	0	42,6%	>100%
Mise à niveau et maintenance	12	5	36	10	-53,9%	>100%
<b>SURAC</b>	<b>54</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>-57,7%</b>	<b>-69,3%</b>
Nouveaux projets	40	0	0	24	-100,0%	Ns
Mise à niveau et maintenance	14	23	7	4	59,9%	-69,3%
<b>SUNABEL</b>	<b>16</b>	<b>53</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-49,0%</b>
Nouveaux projets	0	18	9	15	Ns	-49,5%
Mise à niveau et maintenance	16	34	18	16	>100%	-48,8%
<b>SUCRAFOR</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>8,0%</b>	<b>&gt;100%</b>
Nouveaux projets	16	12	38	0	-27,4%	>100%
Mise à niveau et maintenance	3	9	7	19	>100%	-17,7%
<b>Groupe Cosumar</b>	<b>461</b>	<b>232</b>	<b>584</b>	<b>241</b>	<b>-49,6%</b>	<b>&gt;100%</b>
Nouveaux projets	380	108	468	162	-71,6%	>100%
Mise à niveau et maintenance	81	124	116	79	53,0%	-7,1%

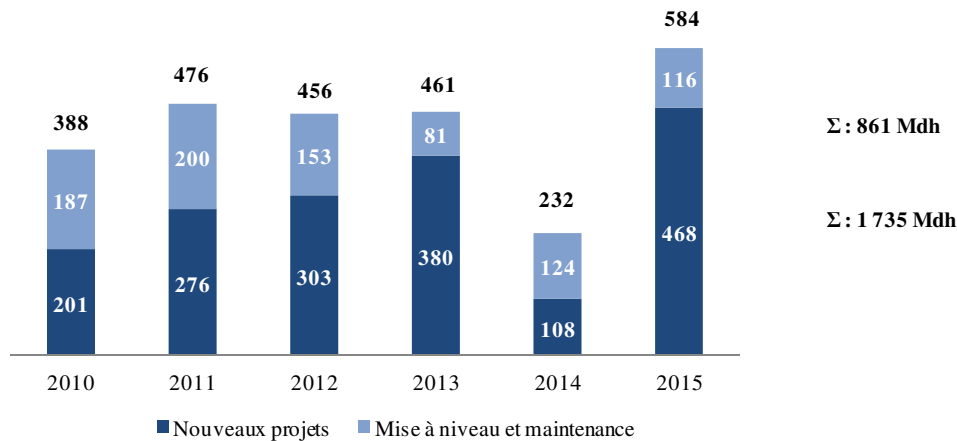
Source: Cosumar SA.

L'investissement global consenti au cours des 3 derniers exercices s'établit à plus de 1 277 Mdh, dont 955 Mdh consacré à de nouveaux projets d'investissement. Cet investissement reflète les efforts fournis par le Groupe Cosumar en matière de modernisation de ses moyens de production et sa volonté d'accompagner l'accroissement de son activité par des capacités de production et de distribution en évolution continue.

Au titre de la période 2013-2015, les investissements engagés par Cosumar SA ont représenté en moyenne 70,3% des investissements du groupe. Les investissements de Cosumar SA concernent essentiellement le projet de mécanisation de pain, les projets de conditionnement et de logistique ainsi que des investissements de mise à niveau et maintenance de l'outil industriel.

Dans le cadre du programme Cap Vers l'Excellence 2016, le Groupe Cosumar a engagé près de 2,6 milliards de dirhams d'investissements industriels sur la période 2010-2015, comme l'illustre le graphique ci-dessous :

**Evolution des investissements réalisés par le Groupe Cosumar sur la période 2010-2015 (Mdh)**



Source : Cosumar SA.

Le groupe Cosumar a démarré de nouveaux projets afin d'accompagner le développement de son activité à l'export et locale notamment à travers l'augmentation de la capacité de stockage (175 Mdh) et de conditionnement (22Mdh). Dans un objectif d'optimisation de sa consommation énergétique, Cosumar s'est engagé dans un projet de modernisation de l'outil industriel par le biais de l'adoption de technologies propres qui respectent l'environnement (190 Mdh).

Ces investissements ont contribué à :

- l'augmentation de la capacité de production à 1,6 millions de tonnes de sucre par an ;
- la réduction de la consommation énergétique d'unités industrielles ;
- l'amélioration de la productivité des sucreries.

## VI.5.2 Système d'information de Cosumar

Le système d'information est devenu l'une des composantes les plus importantes des outils de gestion du groupe Cosumar, avec l'implémentation et la mise en production en juin 2015 du système SAP dans l'ensemble des filiales du Groupe. Il repose sur une infrastructure centralisée au siège de Casablanca et géré par une équipe pluridisciplinaire au service de ces clients internes.

Les filiales du groupe y compris SUCRAFOR sont connectées via une ligne spécialisée.

### a. Cartographie applicative du système d'information

L'architecture fonctionnelle du Groupe Cosumar est couverte par le patrimoine applicatif suivant :

- le progiciel intégré SAP permettant la couverture de l'ensemble des processus du groupe selon les modules suivants :

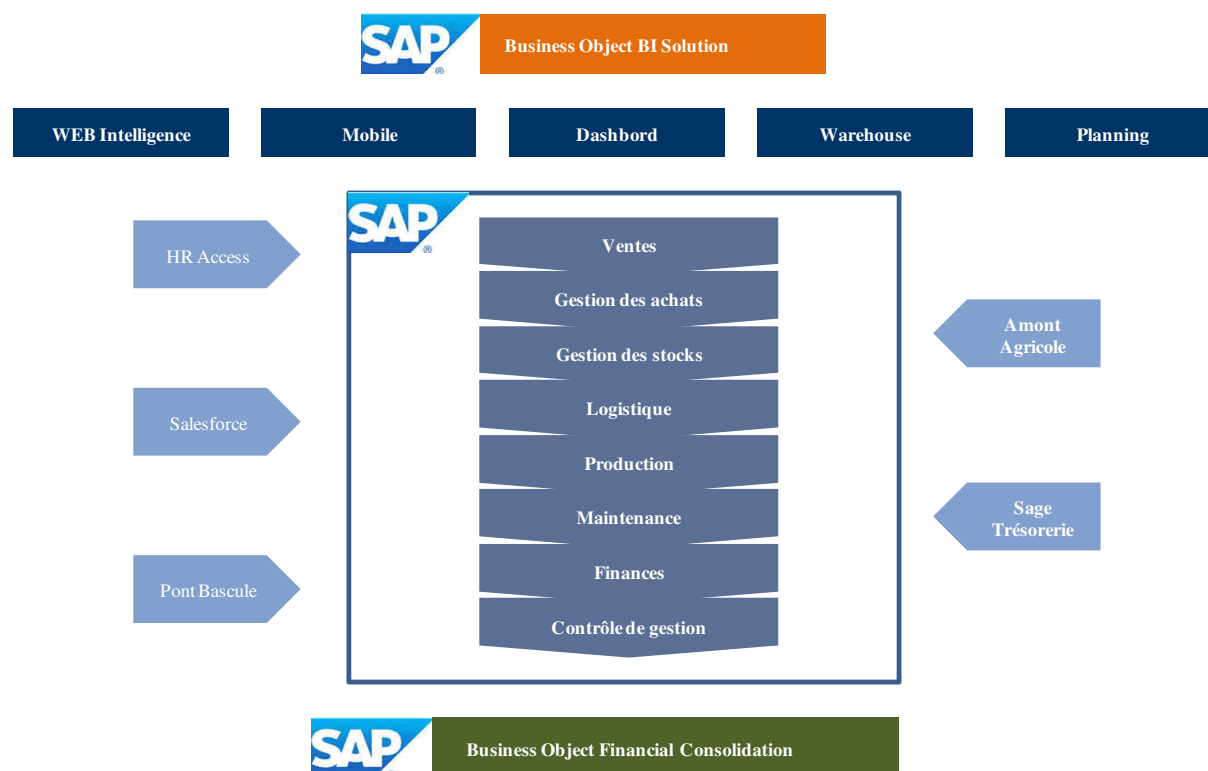
LES MODULES SAP		
SD	Sales and Distribution	Gestion commerciale Logistique
MM	Materials Management	Gestion des achats Gestion des stocks Gestion d'entrepôt
QM	Quality Management	Gestion de la Qualité produit
PP	Production Planning	Production Conditionnement Planification
PM	Plant Maintenance	Gestion de la maintenance
FI	Finance	Comptabilité Générale Comptabilité Tiers Comptabilité bancaire Immobilisations
CO	Controlling	Contrôle de gestion

Source: Cosumar SA.

- une solution amont agricole permettant la gestion du processus amont agricole ;
- le Progiciel HR Access pour la gestion des dossiers salariés, la gestion de la paie et la formation ;
- Sage 500 progiciel de gestion opérationnelle de la trésorerie ;
- BOFC (Business Objects Financial Consolidation), permettant la gestion des travaux de consolidation et du reporting du groupe ;
- SalesForce pour la gestion de la relation client ;
- la solution SAP BI (Business intelligence), outil de pilotage de la performance de l'entreprise à travers une plateforme décisionnelle fiable et disponible.

Le schéma ci-après présente la solution SAP Business Intelligence :

#### Aperçu général sur la solution SAP Business Intelligence



Source : Cosumar SA.

#### b. Sécurité IT

La politique adoptée et la plateforme mise en place permettent une haute disponibilité du système. A cet effet la direction des systèmes d'information œuvre afin de :

- garantir la disponibilité du système d'information et son alignement par rapport aux orientations stratégiques du Groupe ;
- assurer un Plan de Continuité d'Activité et un Plan de Reprise de l'activité ;
- gérer le réseau de télécommunications et maximiser sa disponibilité ;
- mettre en œuvre une politique d'octroi des accès et habilitations en cohérence avec les exigences des métiers ;
- assurer un niveau de sécurité du système d'information maximal en se dotant des outils et procédures adéquats sécurisants les transferts de données intersites.

#### VI.6 QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Le Groupe Cosumar a entamé la mise en place de sa démarche Qualité depuis l'année 2000. Actuellement, l'ensemble des sites du groupe sont certifiés selon les référentiels internationaux ISO 9001 pour la qualité, OHSAS 18001 pour la Santé Sécurité au Travail et ISO 14001 pour la protection de l'environnement. D'autre part, ses laboratoires de contrôle sont également certifiés selon la norme ISO 17025.

Le groupe a réussi sa 1<sup>ère</sup> certification ISO 9001 pour les sucreries de Sidi Bennour et de Zemamra en 2003, suivie de l'accréditation ISO 17025 du laboratoire de la raffinerie de Casablanca. Puis ont suivies :

- les certifications de SUTA, SURAC KSIBIA, SUNABEL KEK, SUCRAFOR, SURAC MBK, et Raffinerie de Casablanca selon les référentiels ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et OHSAS 18001 (Sécurité et Santé au Travail) ;
- l'accréditation des laboratoires de réception de betteraves SUTA et SUNABEL KEK selon la norme ISO 17025.

La mise en place de ces démarches de certification a été l'occasion de remettre à plat les schémas d'organisation, de les optimiser, de les rendre plus efficace et de les pérenniser. Ceci a permis également une meilleure appréhension des exigences clients et plus de célérité dans le traitement de leurs demandes.

Le Groupe Cosumar a notamment entrepris la démarche de certification du système de management de la qualité mis en place à la Direction Commerciale et Marketing qui vise l'amélioration de la qualité du service rendu aux clients, grossistes, grandes et moyennes surfaces ainsi que les clients industriels. Cette démarche vise également la satisfaction des consommateurs et la prise en compte de leurs doléances. Les efforts déployés dans ce cadre ont abouti à l'obtention d'une certification en Juin 2011.

D'autre part, le Groupe Cosumar a toujours placé la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie de développement durable. Il a opté pour la certification ISO 14001 pour l'ensemble des sites de production. En adoptant une culture de la performance QSE, le Groupe s'est fixé plusieurs objectifs, afin de limiter l'impact de son activité industrielle sur l'écosystème. Ainsi, plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre afin de concilier compétitivité industrielle et respect des ressources naturelles :

- des actions importantes ont été déployées sur l'ensemble des usines pour une réduction de la consommation d'eau et cela, à travers des investissements sur des dispositifs industriels. Ces actions ont permis de réaliser près de 38% d'économie d'eau et de diminuer d'autant les rejets liquides ;
- un accompagnement des agriculteurs, pour la mise en place du dispositif du système goutte à goutte ;
- sur le volet énergétique, des améliorations ont été opérées au niveau des usines afin de réduire la consommation des énergies fossiles, ce qui a permis de réaliser plus de 20% d'économie en 5 ans. Le projet de la "Chaudière à bagasse", initié par Surac et exploité par Sunabel, a permis l'utilisation de l'excédent de bagasse de Surac, permettant ainsi de réduire les émissions du CO2 d'environ 30 000 tonnes /an et l'économie de la consommation de 7000 T/an de charbon. Ce projet a été enregistré au niveau du Conseil Exécutif MDP (Mécanisme de Développement Propre) des Nations Unies, devenant ainsi le 5<sup>ème</sup> projet marocain inscrit dans ce cadre ;
- pour les rejets liquides, le groupe a procédé à l'installation d'une station de traitement des eaux usées à SUTA (Oulad Ayad). De même, des systèmes de traitement des rejets liquides ont également été mis en place à SUCRAFOR et Sidi Bennour et d'autres sont à l'étude à SUNABEL, à SURAC et à BELAKSIRI.

Soucieux de développer son capital humain et d'asseoir sa position d'entreprise citoyenne, le Groupe Cosumar a par ailleurs entrepris des démarches de certification selon des standards de conformité aux exigences sociales. Les sites de SUTA et de SURAC KSIBIA ont été reconnus conformes aux exigences de la norme NM.00.05.601, référentiel reprenant les exigences internationales en terme de management de conformité sociale.

La volonté de groupe de se positionner sur le marché national comme acteur citoyen vigilant sur la qualité de ses échanges avec l'ensemble des parties prenantes, l'a mené à faire évoluer sa démarche intégrée QSE vers une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

La démarche RSE entreprise par le groupe a débuté par un audit des performances managériales et des risques de responsabilité sociale réalisé par VIGEO en 2008.

Actuellement, toutes les filiales du groupe ont obtenu le Label RSE<sup>10</sup> de la CGEM.

Cosumar a lancé un projet de certification FSSC 22000 à Sunabel dans le cadre du projet d'homologation du sucre par Coca Cola. Pour une meilleure optimisation des ressources énergétiques, le site de Ksar El Kebira a lancé un projet de certification ISO 50001.

Enfin, à l'image de Suta, Sunabel a entamé une démarche de certification qualité de sa direction amont agricole.

---

<sup>10</sup> Le Label CGEM pour la RSE est une reconnaissance de l'intégration par les entreprises labellisées à s'engager, dans leur stratégie managériale, à défendre et promouvoir les droits fondamentaux de la personne humaine, améliorer en continu les conditions de travail, protéger l'environnement, renforcer la bonne gouvernance, développer l'engagement sociétal, etc. Ce label est une distinction qui vient reconnaître et couronner les efforts consentis par le groupe Cosumar dans ce sens.

## **PARTIE V.      PRESENTATION GENERALE DE SUCRAFOR**

## I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	La SUCRERIE RAFFINERIE DE L'ORIENTAL, Société anonyme, par abréviation « SUCRAFOR »
<b>Siège social</b>	8, Rue El Mouatamid Ibnou Abbad - Casablanca, Roches Noires
<b>Téléphone</b>	05.22.67.83.00 – 05.29.02.83.00
<b>Fax</b>	05.22.24.10.71
<b>Site Internet</b>	<a href="#">Nd</a>
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Date de constitution</b>	22 février 1971
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Registre de commerce</b>	Casablanca – 31 079
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Capital social</b>	66 200 300 Dh divisé en 662 003 actions de 100 Dh chacune et intégralement libérées
<b>Consultation des documents juridiques</b>	Les statuts, procès verbaux des Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports de gestion peuvent être consultés au siège social de la société.
<b>Objet social</b>	<p>Selon l'article 2 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la création et le développement de tous établissements de transformation de matières saccharigènes, en vue de la fabrication de sucre et de tous produits dérivés ;</li> <li>▪ pour les besoins de la réalisation de l'objet social, l'importation du sucre brut ou blanc, le raffinage du sucre blanc, la production du sucre blanc sous toutes formes et sous tous conditionnements ;</li> <li>▪ toutes opérations de traitement, de préparation, de fabrication et de transformation de produits agricoles et particulièrement la betterave ;</li> <li>▪ la réalisation de travaux agricoles et de prestations de services agricoles, pour le compte des agriculteurs producteurs des plantes sucrières ;</li> <li>▪ l'achat et la vente de tout matériel agricole ;</li> <li>▪ l'importation et l'exportation de tous produits et machines agricoles ;</li> <li>▪ toutes opérations de prestations de services rentrant dans le cadre de l'activité de la société, et notamment les opérations de semis, de conduite de culture, d'arrachage et de transport de matières premières, fournitures et produits finis ;</li> <li>▪ la commercialisation, locale ou à l'export, des produits fabriqués ;</li> <li>▪ et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et/ou susceptibles de favoriser le développement de la société.</li> </ul>
<b>Textes législatifs et réglementaires applicables à SUCRAFOR</b>	<p>De par sa forme juridique, la société est régie par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes promulguée par le dahir n° 1-96-124 du 30 Août 1996 telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 et la loi n°78-12.</p> <p>De par son activité, la société est régie par plusieurs textes réglementaires dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décision du Ministère des Affaires Générales n° 2/6 du 31 décembre 2012 Instituant une subvention forfaitaire en faveur du sucre de 2 661 Dh/t hors TVA ;</li> <li>▪ Décision du Ministère des Affaires Générales n° 2/7 du 31 décembre 2012 instituant une subvention forfaitaire dans le cas où le prix du sucre brut rendu à l'importation dépasse le prix cible de 5 335 Dh/tonne ;</li> <li>▪ Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 2825-13</li> </ul>



du 26 septembre 2013 accordant une aide de l'Etat à la création de nouvelles plantations de canne à sucre (6 000 Dh/ha) ;

- Dahir portant loi n° 1-76-472 du 5 chaoual 1397 (19 septembre 1977) modifiant le dahir n° 1-69-169 du 10 jourmada I 1389 (25 juillet 1969) réglementant la production et la commercialisation de semences et de plantes ;
- Arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat n° 303-96 du 16 ramadan 1416 (6 février 1996) relatif aux stocks de sécurité de sucre ;
- Arrêté du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des affaires économiques et générales n° 1964-06 du 20 rejeb 1427 (15 août 2006) fixant les prix et les marges commerciales maximales du sucre raffiné à tous les échelons de la commercialisation ;
- Dahir n° 1-10-08 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi n° 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires ;
- Arrêté du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des affaires économiques et générales n° 2043-10 du 30 rejeb 1431 (13 juillet 2010) fixant la liste des produits et services dont les prix sont réglementés ;
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'économie et des finances n° 189-11 du 14 safar 1432 (19 janvier 2011) fixant le montant de la subvention à la commercialisation des semences monogermes de la betterave à sucre ;
- Dahir n° 1-11-03 du 14 rabii I 1432 (18 février 2011) portant promulgation de la loi n° 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur ;
- Décret n° 2-10-473 du 7 chaoual 1432 (6 septembre 2011) pris pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires ;
- Dahir n° 1-07-180 du 1er ramadan 1432 (2 août 2011) portant publication de l'Accord International de 1992 sur le sucre, fait à Genève le 20 mars 1992 ;
- Décret n° .2-12-389 du 11 jourmada II 1434 (22 avril 2013) fixant les conditions et les modalités d'étiquetage des produits alimentaires ;
- Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 244-13 du 4 rabii I 1434 (16 janvier 2013) relatif à l'autorisation et l'agrément sur le plan sanitaire des établissements et entreprises du secteur de l'alimentation animale et du secteur alimentaire autres que la vente au détail et la restauration collective ;
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de la santé n° 983-13 du 9 jourmada I 1434 (21 mars 2013) fixant les formes et modalités de la surveillance médicale du personnel des établissements et entreprises du secteur alimentaire ainsi que la liste des maladies et infections susceptibles de contaminer les produits alimentaires.

**Tribunal compétent en cas de litige**

Tribunal de commerce de Casablanca

**Régime fiscal applicable**

SUCRAFOR est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun (30% à fin 2015 et 31% à partir de 2016) et à une TVA collectée sur sucre blanc raffiné au taux de 7%.

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE SUCRAFOR

### II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

A la veille de la présente opération, le capital social de SUCRAFOR s'établit à 66 200 300 Dh, intégralement libéré. Il se compose de 662 003 actions d'une valeur nominale 100 Dh chacune.

## II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

### II.2.1 Historique du capital social

L'évolution du capital social de la société depuis sa création se présente comme suit :

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal (en Dh)	Montant de l'opération (en dh)	Nombre total d'actions	Capital final (dh)
1971	Constitution Capital libéré en numéraire	300 000	100	30 000 000	300 000	30 000 000
1973	Augmentation de capital par apport en numéraire	100 000	100	10 000 000	400 000	40 000 000
1975	Augmentation de capital par apport en numéraire	41 900	100	4 190 000	441 900	44 190 000
1976	Augmentation de capital par apport en numéraire	49 821	100	4 982 100	491 721	49 172 100
1977	Augmentation de capital par apport en numéraire	34 176	100	3 417 600	525 897	52 589 700
1977	Réduction de capital	425 897	100	42 589 700	100 000	10 000 000
1977	Augmentation de capital par apport en numéraire	350 000	100	35 000 000	450 000	45 000 000
1980	Augmentation de capital par apport en numéraire	35 000	100	3 500 000	485 000	48 500 000
1998	Augmentation de capital par apport en numéraire	400 000	100	40 000 000	885 000	88 500 000
2002	Augmentation de capital par apport en numéraire	600 000	100	60 000 000	1 485 000	148 500 000
2008	Augmentation de capital par incorporation d'une somme prélevée sur le compte "Autres réserves"	218 651	100	21 865 100	1 703 651	170 365 100
2008	Réduction de capital	1 041 648	100	104 164 800	662 003	66 200 300

Source: Cosumar SA.

### II.2.2 Structure et historique de l'actionnariat

A fin juin 2016, la structure de l'actionnariat de SUCRAFOR se présente comme suit<sup>11</sup> :

Actionnaires	Nbre de titres	% du capital
COSUMAR	602 206	90,97%
Sté Tereos	27 393	4,14%
Raffinerie Tirlmentoise	11 081	1,67%
BNDE	10 253	1,55%
CELACO	4 724	0,71%
Raffinerie des sucres de Saint Louis	445	0,07%
Autres actionnaires	5 901	0,89%
<b>Total</b>	<b>662 003</b>	<b>100,00%</b>

Source: Cosumar SA.

La structure de l'actionnariat de SUCRAFOR, présentée dans le tableau ci-dessus, n'a pas subi de changements au cours des cinq dernières années.

<sup>11</sup> La structure de l'actionnariat demeure inchangée à la veille de la présente opération

## II.2.3 Renseignements relatifs à l'actionnariat de référence

SUCRAFOR est une filiale de Cosumar détenue à hauteur de 90,96%.

Une présentation du groupe est disponible au niveau de la Partie IV - «Présentation de Cosumar».

## II.3 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

### II.3.1 Politique de Distribution des dividendes de SUCRAFOR

#### Dispositions statutaires

L'article 57 des statuts de la société stipule que sur le bénéfice net de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait un prélèvement de 5% affecté à la formation du fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de réserve légale atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours, lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est tombée au-dessous de ce dixième.

Il est effectué également, sur le bénéfice de l'exercice, tout autre prélèvement en vue de la formation de réserves imposées soit par la loi, soit par les statuts ou de réserves facultatives dont la constitution peut être décidée, avant toute distribution, par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes mises en réserve et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

L'Assemblée Générale Ordinaire détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes.

La décision de l'Assemblée doit déterminer, en premier lieu, la part à attribuer aux actions jouissant de droits prioritaires ou d'avantages particuliers.

Tout dividende distribué en violation des dispositions de l'article 330 de la loi 17.95 constitue un dividende fictif.

L'Assemblée Générale Ordinaire, ou à défaut le Conseil d'Administration, fixe les modalités de paiement des dividendes. Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance de président du tribunal, statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration.

#### Dividendes payés au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique le montant des dividendes distribués par la société sur la base du résultat net enregistré au cours des trois derniers exercices :

Dividendes	2013 (n)	2014 (n)	2015 (n)
Résultat net (Kdh)	767	36 113	16 261
Dividendes distribués en n+1 (Kdh)	0	18 536	9 930
Taux de distribution (%)*	0,0%	51,3%	61,1%
Résultat net par action (Dh) **	1,2	54,6	24,6
Dividendes par action (Dh) ***	0,0	28,0	15,0

Source: SUCRAFOR

\* Taux de distribution (pay out) : dividendes (ordinaires et exceptionnels) distribués en n+1 (au titre de l'année n)/ résultat net social au titre des 12 mois (n)

\*\* Résultat net social / nombre d'actions

\*\*\* Dividendes distribués en n+1 / nombre d'actions

## II.4 NANTISSEMENT D'ACTIFS

Néant.

## II.5 NANTISSEMENT D' ACTIONS

Néant.

## II.6 NOTATION

A ce jour, Sucrafor SA n'a pas fait l'objet d'une notation.

## III. GOUVERNANCE

### III.1 ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

Selon l'objet des résolutions proposées, les Assemblées Générales peuvent être Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales dont les délibérations obligent tous les actionnaires même absents, dissidents ou incapables.

Les règles particulières à chacune de ces trois formes d'Assemblée Générale sont indiquées respectivement dans les articles 32 à 34, 35 à 37 et l'article 38 des présents statuts. Les règles communes à toutes les Assemblées Générales, quelle que soit leur forme, sont indiquées dans les articles 28 à 31.

#### III.1.1 Convocation et lieu de réunion des assemblées générales

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent être convoquées en cas d'urgence par :

- les Commissaires aux comptes, lorsqu'ils auront vainement requis la convocation de l'assemblée générale par le Conseil d'administration ;
- un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital social ;
- les liquidateurs pendant la période de liquidation ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une Offre Publique d'Achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les convocations sont faites par un avis inséré dans un journal d'annonces légales. Si toutes les actions sont nominatives, l'avis peut être remplacé par une convocation faite à chaque actionnaire par lettre recommandée envoyée à la dernière adresse connue du Conseil d'administration.

Le délai entre la date, soit de l'insertion au journal d'annonces légales, soit de l'envoi des lettres recommandées, et la date de réunion de l'Assemblée est au moins de quinze jours francs sur première convocation et de huit jours sur convocations suivantes.

Les convocations doivent être faites conformément aux dispositions de l'article 124 de la loi 17-95 et indiquer notamment les jours, heures et lieu de réunion ainsi que la nature de l'Assemblée Ordinaire, Extraordinaire ou Spéciale, son ordre du jour et le texte du projet des résolutions.

La convocation à une Assemblée irrégulièrement réunie sur deuxième convocation doit rappeler la date de l'Assemblée qui n'a pu valablement délibérer.

Toute Assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Les Assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu situé dans la préfecture ou la province où se trouve le siège social.

### **III.1.2 Admission aux assemblées et pouvoirs**

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

La participation ou la représentation aux assemblées est subordonnée soit à l'inscription de l'actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt au lieu indiqué par l'avis de convocation des actions au porteur ou d'un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, par un ascendant ou un descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat ou par toute autre personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières. Le mandataire désigné n'a pas la faculté de se substituer une autre personne. Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la société sans indication de mandataire, le Président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de toutes les autres projets de résolutions.

### **III.1.3 Composition**

Un actionnaire ne peut être représenté dans toute Assemblées que par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant. Il est représenté par son tuteur s'il est mineur ou incapable.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit de participer aux Assemblées générales, déposer au lieu indiqué par l'avis de convocation, cinq jours au moins avant la date de la réunion, les actions au porteur ou être muni d'un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire de ces actions.

Les propriétaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux.

### **III.1.4 Bureau**

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'administration ou à défaut, par tout actionnaire désigné par l'Assemblée générale. Sont désignés scrutateurs de l'Assemblée, les deux membres de celle-ci disposant par eux même ou à titre de mandataires du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction. Le bureau de l'Assemblée désigne un secrétaire.

En cas de convocation par le ou les Commissaires aux comptes, par mandataires de justice, par le liquidateur ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant: le contrôle, l'Assemblée est présidée par celui ou ceux qui l'ont convoquée.

### **III.1.5 Procès verbaux**

Les délibérations des assemblées sont constatées par un procès-verbal signé par les membres du bureau et transcrit sur un registre spécial ou sur des feuillets mobiles numérotés sans discontinuité classés dans un recueil spécial.

Le registre ou les feuillets mobiles sont cotés et paraphés par le greffier et tenu sous la surveillance du Président et du Secrétaire du Conseil.

Le procès-verbal mentionne la date et le lieu de réunion, le mode de convocation, l'ordre du jour, la composition du bureau, le nombre d'actions participant au vote, le quorum atteint, les documents et rapports soumis à l'Assemblée, un résumé des débats, le texte des résolutions mises aux voix et les résultats des votes.

### **III.1.6 Attributions spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement, peut prendre toute, les décisions autres que celles ayant pour effet de modifier directement ou indirectement les statuts.

D'une manière générale et sans que cette énonciation soit limitative :

- Elle nomme et révoque les administrateurs de la société ;
- Elle entend le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport des Commissaires aux comptes ;
- Elle discute, approuve, redresse ou rejette les états de synthèse;
- Elle fixe les dividendes à répartir sur proposition du Conseil d'administration;
- Elle nomme ou révoque les commissaires aux comptes et fixe leur rémunération ;
- Elle se prononce sur le quitus à donner aux administrateurs ;
- Elle statue sur les conventions prévues à l'article 56 de la loi 17-95; après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes;
- Elle confère au Conseil d'administration les autorisations nécessaires pour tout acte excédant les pouvoirs attribués audit Conseil. Elle fixe notamment le montant des prêts à consentir par la société, autorise tous emprunt obligataires, détermine les conditions d'achat et de vente des immeubles.

### **III.1.7 Quorum des Assemblées Ordinaires**

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire, annuelle ou convoquée extraordinairement, doit réunir le quart au moins du capital social. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée dans les mêmes formes et délibère quelle que soit la portion du capital représenté.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la loi.

### **III.1.8 Délibération et vote**

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire de vote, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. Dans ce cas, il n'est tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée. La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote par correspondance, reçus par la Société, ne peut être antérieure de plus de deux (2) jours à la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.

Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une Assemblée vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

### **III.1.9 Attributions spéciales aux Assemblées Générales Extraordinaires**

L'Assemblée générale extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'administration, apporter aux statuts toutes modifications autorisées par la législation en vigueur et selon les conditions fixées par cette législation.

#### **Quorum**

L'Assemblée générale extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Toutefois, le capital social qui doit être représenté pour la vérification des apports en nature ne comprend pas les actions appartenant à des personnes qui fait l'apport ou au profit desquelles il a été stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Si sur première convocation, l'Assemblée ne réunit pas le quorum requis, une seconde Assemblée peut être convoquée, qui délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart du capital social.

Si cette seconde Assemblée ne réunit pas le quorum du quart, elle peut être prorogée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée. L'Assemblée prorogée doit réunir le quorum du quart.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la loi.

#### **Délibération et vote au sein des Assemblée Générale**

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers de voix exprimées.

Toutefois, les décisions portant sur le changement de nationalité de la société ou sur l'augmentation des engagements des actionnaires, doivent être prises l'unanimité des actionnaires.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire de vote, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. Dans ce cas, il n'est tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée. La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote par correspondance, reçus par la Société, ne peut être antérieure de plus de deux (2) jours à la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.

Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une Assemblée vaut pour les Assemblée successives convoquées avec le même ordre du jour.

#### **Dispositions relatives aux Assemblées spéciales**

Les Assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée dans l'hypothèse où il viendrait à en être créées au profit d'actionnaires déterminés.

La décision d'une Assemblée générale de modifier les droits relatifs à une catégorie d'actions n'est définitive qu'après approbation par l'Assemblée spéciale des actionnaires de cette catégorie.

Les Assemblées spéciales délibèrent valablement aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblée générales ordinaires.



## III.2 ORGANES D'ADMINISTRATION

### III.2.1 Composition du Conseil d'Administration

La composition actuelle du Conseil d'Administration de Sucrafor SA se décline de la manière suivante :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle	Date de première nomination	Date de renouvellement du mandat actuel	Date d'expiration du mandat actuel
<b>M. Mohammed FIKRAT</b>	Président Directeur Général	AG tenue le 15/09/2005	AG tenue le 29/05/2011	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016
<b>M. Mohamed Jaouad KHATTABI</b>	Administrateur	AG tenue le 07/03/2014	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019
<b>Wilmar Sugar Holding Pte, Ltd représenté par M. Jean-Luc Robert Bohbot</b>	Administrateur	AG tenue le 07/03/2014	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019

Source : Cosumar SA.

### III.2.2 Fonctionnement du Conseil d'Administration

La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois à douze membres.

Toutefois, en cas de fusion, ce nombre de douze pourra être dépassé jusqu'à concurrence du nombre total des administrateurs en fonction depuis plus de six mois dans les sociétés fusionnées, sans pouvoir être supérieurs à vingt quatre.

Sauf en cas de nouvelle fusion, il ne pourra être procédé à une nomination de nouveaux administrateurs, ni au remplacement des administrateurs décédés, révoqués ou démissionnaires tant que le nombre des administrateurs n'aura pas été réduit à douze.

Les administrateurs sont choisis parmi les personnes physiques ou morales actionnaires.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les administrateurs qui ne sont ni Président, ni Directeur général, ni Directeur Général Délégué, ni salarié de la société exerçant des fonctions de direction doivent être plus nombreux que les administrateurs ayant une de ces qualités.

Une société, quelle que soit sa forme, peut être administrateur. Elle est représentée aux délibérations du Conseil par un représentant permanent, sans qu'il soit nécessaire que ce dernier soit personnellement actionnaire. Le mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée du mandat d'administrateur de la personne morale.

Si celle-ci révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de le notifier sans délai à la société, par lettre recommandée et de communiquer l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Un administrateur peut être salarié de la société, à condition que le contrat corresponde à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Si une place d'administrateur devient vacante dans l'intervalle de deux Assemblées Générales, les administrateurs restant peuvent pourvoir provisoirement à son remplacement.

De telles nominations doivent être soumises pour ratification à la prochaine Assemblée Générale. Si la nomination n'est pas ratifiée, les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Toutefois, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les administrateurs restant doivent convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire dans un délai maximum de trente jours à compter du jour où se produit la vacance, en vue de compléter l'effectif du Conseil.

La durée de fonction des administrateurs ne peut excéder six années.

Les administrateurs peuvent toujours être réélus. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

### **Nombre d'actions requis pour l'exercice des fonctions d'administrateur**

Chaque administrateur doit être propriétaire au moins d'une (1) action pendant toute la durée de ses fonctions. Cette action est obligatoirement nominative.

Les administrateurs nommés en cours de société peuvent ne pas être actionnaires au moment de leur nomination, mais doivent le devenir dans le délai de trois (3) mois, à défaut de quoi ils seraient réputés démissionnaires d'office.

Si en cours de mandat, l'un des administrateurs cesse d'être propriétaire du nombre d'actions requis conformément à l'alinéa 1 ci-dessus, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

Le ou les Commissaires aux comptes veillent, sous leur responsabilité, à l'observation de ces dispositions.

### **Bureau du Conseil – Présidence du Conseil**

Le Conseil d'administration élit en son sein un Président qui doit être une personne physique, pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Président du Conseil d'administration représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux du Conseil d'administration dont il rend compte à l'Assemblée générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

En cas d'absence ou d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil peut déléguer un administrateur pour assurer les fonctions de Président du Conseil d'administration. En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée ; elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau Président du Conseil d'administration.

### **Réunion du Conseil**

Le Conseil se réunit sur convocation de son Président, aussi souvent que la loi et/ou l'intérêt de la société l'exige. Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, il peut être convoqué par le ou les Commissaires aux comptes. Les convocations peuvent être faites par tous moyens.

Lorsque le Conseil d'administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil. Lorsque le Président du Conseil d'administration ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'administration aux fins de se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil d'administration conformément à l'alinéa précédent.

La présence effective de la moitié des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Tout administrateur peut donner ses pouvoirs par écrit à un autre administrateur, à l'effet de voter en ses lieu et place, mais seulement pour une réunion déterminée. Chaque mandataire ne peut disposer, au cours d'une même séance que d'une seule procuration. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La voix du Président est prépondérante.

Toutefois, sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification et remplissant les conditions prévues par la loi. Le Conseil d'administration ne peut se réunir par lesdits moyens de visioconférence ou moyens équivalents dans le cas où les administrateurs envisagent de nommer ou révoquer le Président du Conseil d'administration, le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, de révoquer le Directeur Général, de déterminer la rémunération du Président Directeur Général, Directeur Général ou Directeur Général Délégué, d'arrêter les comptes annuels de la Société ou de convoquer les assemblées générales d'actionnaires.

La justification de la composition du Conseil et de la qualité des administrateurs en exercice résulte, vis-à-vis des tiers, d'une feuille de présence et de l'énonciation, dans chaque délibération, des administrateurs présents ou représentés et, des absents.

### **Bureau du Conseil**

La réunion du Conseil d'Administration est présidée par le Président.

Le Conseil, sur proposition du Président, nomme un Secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres du Conseil d'administration et même en dehors des actionnaires.

Le Secrétaire peut être un salarié de la société ou un homme de l'art choisi en dehors d'elle, à l'exception de son Commissaire aux comptes.

Le Secrétaire est nommé pour une durée indéterminée. Ses fonctions sont définies par l'article 64 de la loi 17-95.

### **Procès verbaux**

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux établis par le Secrétaire sous l'autorité du Président et signés par ce dernier et par au moins un administrateur. En cas d'empêchement du Président, le procès-verbal est signé par deux administrateurs au moins.

Les procès-verbaux sont communiqués aux administrateurs dès leur établissement.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du Conseil d'administration uniquement ou par un Directeur Général conjointement avec le secrétaire.

Les procès-verbaux sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, de la société et paraphé par le greffier du tribunal du lieu de ce siège ; ce registre peut être remplacé par des feuillets mobiles numérotés sans discontinuité et paraphés dans les mêmes conditions.

En cas de liquidation, ces copies ou extraits sont certifiés par un liquidateur.

## **Pouvoirs du Conseil**

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins que celle-ci ne prouve que le tiers savait que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts limitant les pouvoirs du Conseil d'administration sont inopposables aux tiers.

Le Conseil d'administration convoque les Assemblées d'actionnaires, fixe leur ordre du jour, arrête les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter sur ces résolutions.

Il doit notamment présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport de gestion comportant tous les éléments d'information utiles aux actionnaires pour leur permettre d'apprécier l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les opérations réalisées, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, la formation du résultat distribuable, la proposition d'affectation dudit résultat, la situation financière de la société et les perspectives d'avenir.

Si la société possède des filiales ou des participations au si elle contrôle d'autres sociétés, le rapport doit contenir les mêmes informations à leur sujet, avec leur contribution au résultat social. Il y est annexé un état de ces filiales et participations, avec indication des pourcentages détenus en fin d'exercice ainsi qu'un état des autres valeurs mobilières détenues en portefeuille à la même date et l'indication des sociétés qu'elle contrôle.

Si la société a acquis des filiales, ou des participations, ou le contrôle d'autres sociétés en cours d'exercice, il en est fait spécialement mention.

Les cautions, avals et garanties donnés par la société font l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration, sous peine d'inopposabilité à la société, dans les conditions prévues à l'article 70 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Les dispositions des articles 56 à 61 de la loi 17-95 sont applicables aux conventions conclues, directement ou indirectement, entre la société et l'un de ses administrateurs, Directeurs Généraux Délégués ou actionnaires détenant, directement ou indirectement, plus de 5% du capital et des droits de vote de la société soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée.

En outre, les interdictions prévues à leur égard par l'article 62 de ladite loi, leur sont applicables. Les administrateurs non dirigeants sont particulièrement chargés, au sein du Conseil, du contrôle de la gestion et du suivi des audits internes et externes. Ils peuvent constituer entre eux un comité des investissements et un comité des traitements et rémunération.

### **III.3 ORGANES DE DIRECTION**

Sucafor est dirigée par la Direction Générale de Cosumar dont les membres ainsi que leurs CV sont présentés au niveau de la Partie IV « Présentation de Cosumar » paragraphe IV.3.2. « Curriculum Vitae des principaux dirigeants ».

#### **Direction Générale de la Société**

1. La Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'administration choisit entre les deux modalités susvisées d'exercice de la Direction Générale. Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale et fait l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

2. Dans l'hypothèse où le Président du Conseil d'administration exerce les fonctions de Directeur Général, les stipulations des statuts et les dispositions de la loi relatives à ce dernier lui sont applicables.

3. Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société ; il assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'administration notamment ceux relatifs à la cession par la société d'immeubles par nature et la cession totale ou partielle des participations figurant à l'actif immobilisé de la société, ainsi que des dispositions de la loi concernant les cautions, avals ou garanties.

Le Directeur Général engage la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances ; étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions statutaires ou les décisions du Conseil d'administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

4. Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer un (1) ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, dans les conditions prévues par la loi.

Les Directeurs Généraux Délégués sont obligatoirement des personnes physiques ; ils peuvent être choisis parmi les administrateurs ou en dehors d'eux et sont chargés d'assister le Directeur Général.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général ; en cas de décès, démission ou révocation de ce dernier, ils conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués sont déterminées par le Conseil d'administration, en accord avec le Directeur Général. Toutefois, la limitation de ces pouvoirs n'est pas opposable aux tiers, vis-à-vis desquels chaque Directeur Général Délégué a les mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Tous les actes engageant la société, ainsi que le retraits de fonds et valeurs sur les banques et autres dépositaires, les souscriptions, endos, acceptations, avals ou acquis d'effets de commerce doivent être signés soit par le Président du Conseil, soit par l'administrateur spécialement délégué pour le remplacer en cas d'empêchement, soit par le Directeur Général, soit par le Directeur Général Délégué,

le cas échéant, à moins d'une délégation spéciale donnée à un seul ou plusieurs mandataire par le Conseil d'administration .

#### **III.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

##### **III.4.1 Comités de SUCRAFOR**

Aucun comité technique n'est instauré au sein de SUCRAFOR.

##### **III.4.2 Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration**

Aucune rémunération globale n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration de Sucrafor au titre de l'exercice 2015.

##### **III.4.3 Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction**

Aucun prêt n'a été accordé ou constitué par Sucrafor en faveur de ses membres des organes d'administration et de direction en 2015.

##### **III.4.4 Intéressement et participation du personnel**

Il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel au sein de Sucrafor.

## IV. ACTIVITE DE SUCRAFOR

### IV.1 HISTORIQUE

L'historique de Sucrafor ainsi que les principales étapes de développement de la société se présentent comme suit :

<b>1972</b>	Création de la sucrerie raffinée de L'Oriental
<b>2005</b>	Acquisition de SUCRAFOR par Cosumar à l'issue d'un processus de privatisation conduit par l'Etat.
<b>2009</b>	Certification ISO 9001, ISO 14001 et OSHAS 18001
<b>2010</b>	Acquisition par Cosumar du reliquat des participations de l'Etat dans le capital de Sucrafor, ainsi la participation s'élève à 90,96%
<b>2012</b>	Obtention du Label RSE CGEM et du prix Vigéo « top performer RSE »
<b>2016</b>	Renouvellement des labellisations RSE-CGEM le 10 Octobre Mécanisation du processus agricole et démarrage de la station de traitements des rejets

Source: Cosumar SA

### IV.2 APPARTENANCE A UN GROUPE

Cosumar est, le principal actionnaire de Sucrafor avec une participation dans le capital de 90,96%. Une présentation du groupe est disponible au niveau de la Partie IV - «Présentation de Cosumar».

### IV.3 FILIALES DE SUCRAFOR

La société ne détient à ce jour aucune filiale.

### IV.4 CONVENTIONS REGLEMENTEES

#### IV.4.1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2015

Aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice 2015.

#### IV.4.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'application s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015

##### a. Convention de prestation de service entre Sucrafor et WILMAR

Cette convention prévoit les prestations fournies à Sucrafor par Wilmar dans les domaines de la stratégie, de l'assistance technique-commerciale, de l'assistance à l'investissement et de l'assistance financière.

La rémunération est fixée pour l'exercice 2015 à 0,2125% du chiffre d'affaires. La charge comptabilisée en 2015 s'élève à KMAD 500 HT.

##### b. Convention de prestation de service entre Sucrafor et Cosumar

Aux termes de cette convention, Cosumar fournit à la société Sucrafor des prestations dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

Les principales modalités de cette convention se présentent de la manière suivante :

- Date d'effet : Mars 2006 ;
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction ;

- Rémunération : 0,425 % du chiffre d'affaires et 40 dirhams par tonne de sucre vendue.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2015 s'élève à 2 783 Kdh hors taxes, payé à hauteur de 1 993 Kdh hors taxes.

#### c. Convention de gestion de trésorerie entre Sucrafor et Cosumar

La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Les principales modalités de cette convention se présentent de la manière suivante :

- Date d'effet : Mars 2006 ;
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction ;
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5 % pour les comptes courants débiteurs.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2015 s'élève à 2 004 Kdh, payé à hauteur de 1 282 Kdh hors taxes.

#### **IV.4.3 Nouvelles conventions conclues postérieurement au 31 décembre 2015**

Aucune convention nouvelle n'a été conclue postérieurement au 31 décembre 2015.



## IV.5 ACTIVITE DE SUCRAFOR

Sucrafor exploite une sucrerie située dans la province de Nador. Son business modèle repose sur une activité d'extraction du sucre à partir de la betterave.

Elle dispose d'une superficie dédiée à la culture de la betterave de 6 500 ha, et possède une capacité de transformation de 4 300 tonnes de betteraves par jour et produit du sucre blanc granulé conditionné en 2 kg et 50 kg sous la marque « La Gazelle», et des coproduits tels que les pellets et la mélasse.

De ce fait, son procédé de production (hors raffinage), ses métiers, ses produits commercialisés, sa politique commerciale et marketing, sa politique d'approvisionnement, sa politique de formation et son mode de distribution sont les mêmes que ceux de Cosumar (Cf. Partie IV – « Présentation de Cosumar » paragraphe IV « Activité de Cosumar »).

### IV.5.1 Présentation du portefeuille de produits de Sucrafor

Sucrafor assure la production, le conditionnement et la commercialisation du sucre en granulés (sous format de 2 kg et 50 kg) commercialisé sous la marque régionale La Gazelle sur le marché Nord-est.

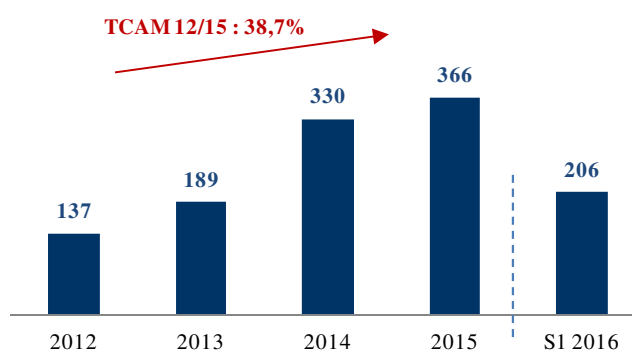
Sucrafor commercialise également des coproduits issus des processus de fabrication à partir des plantes sucrières et du sucre brut :

- la pulpe (pellet) de betterave est un résidu de la racine de betterave après extraction du sucre et sert de fourrage pour le bétail. Les pellets sont constitués de pulpes déshydratés et conditionnés sous forme de petits cylindres ;
- la mélasse est un résidu visqueux constituant un résidu du raffinage du sucre extrait de la canne à sucre ou de la betterave.

### IV.5.2 Analyse de la production

La production de betteraves a évolué comme suit, sur la période 2012-2015 et au premier semestre 2016 :

Evolution du tonnage traité de betteraves (milliers de tonnes)



Source : Cosumar SA.

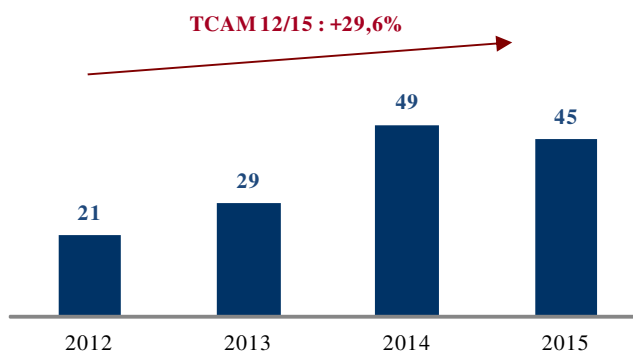
A fin 2015, le tonnage traité de betteraves s'élève à 366 milliers de tonnes contre respectivement 330, 189 et 137 milliers de tonnes en 2014, 2013 et 2012.

La campagne 2014 a été marquée par l'amélioration du tonnage traité de betteraves sucrières suite notamment à l'amélioration des superficies plantées (5,6 mha en 2014 contre 3,1 mha en 2013) par les agriculteurs compte tenu des conditions climatiques favorables au développement de la betterave à sucre (les précipitations étaient plus importantes et mieux réparties). La campagne 2015 a également

enregistré une croissance du tonnage traité suite à la hausse de la superficie traitée (5,9 mha en 2015 contre 5,6 mha en 2014).

Les volumes de sucre blanc issu de la betterave ont évolué comme suit, sur la période 2012-2015 :

**Evolution des volumes de sucre blanc issu de la betterave (milliers de tonnes)**



Source : Cosumar SA.

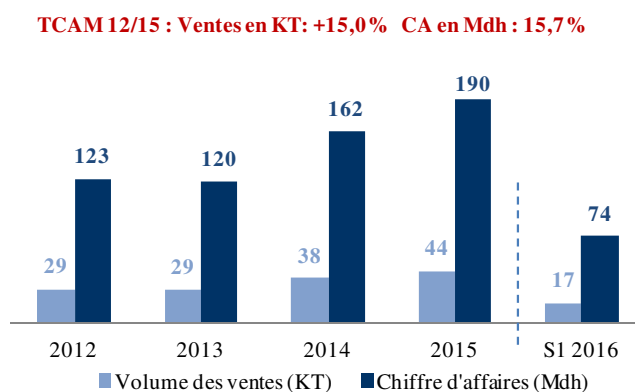
A fin 2015, la production de sucre blanc s'élève à 45 KT contre 49 KT en 2014. Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse de la richesse de la betterave traitée et du taux d'extraction (77,5% en 2015 contre 84,2% en 2014).

### IV.5.3 Analyse des ventes

#### a. Evolution du chiffre d'affaires sucre granulé

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé sur le segment du sucre granulé se présente comme suit, sur les quatre derniers exercices et au premier semestre 2016 :

**Evolution du chiffre d'affaires sucre granulé**



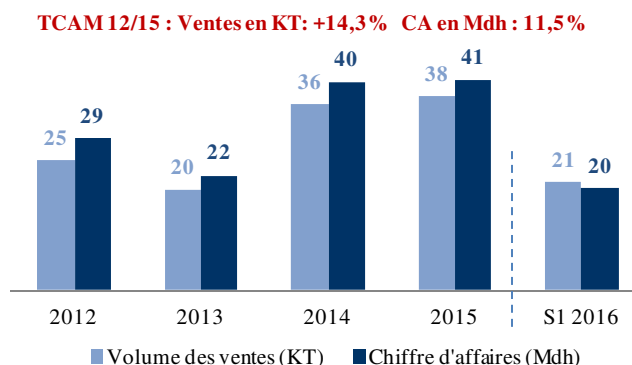
Source : Cosumar SA.

Le chiffre d'affaires généré par le segment granulé s'établi à 190 Mdh à fin 2015, affichant ainsi une croissance annuelle moyenne de 15,7% sur la période 2012-2015, tirée principalement par la progression des volumes de ventes. Ces derniers se sont accrus de 15,0% à près de 44 KT au titre de la même période grâce notamment à l'amélioration de la consommation des industriels.

## b. Evolution du chiffre d'affaires coproduits et divers

Le chiffre d'affaires généré par les coproduits et divers a évolué comme suit sur la période 2012-2015 et au premier semestre 2016 :

### Evolution du chiffre d'affaires coproduits et divers



Source : Cosumar SA.

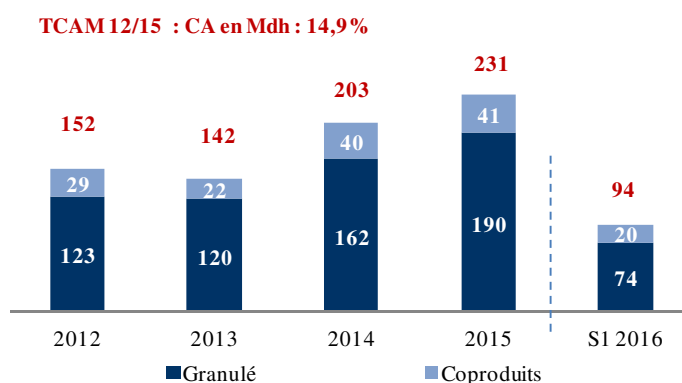
Sur la période 2012-2015, le chiffre d'affaires ainsi que le volume des ventes des coproduits et divers ont connu une hausse significative, sous l'effet d'une campagne impactée par des conditions climatiques favorable.

Ainsi, le chiffre d'affaires a enregistré une croissance annuelle moyenne de 11,5% sous l'effet d'une augmentation des volumes de ventes de 14,3% sur la période 2012-2015.

### IV.5.4 Evolution du chiffres d'affaires Suerafor

L'évolution du chiffre d'affaires de Suerafor se présente comme suit, sur la période 2012 - 2015 et au premier semestre 2016 :

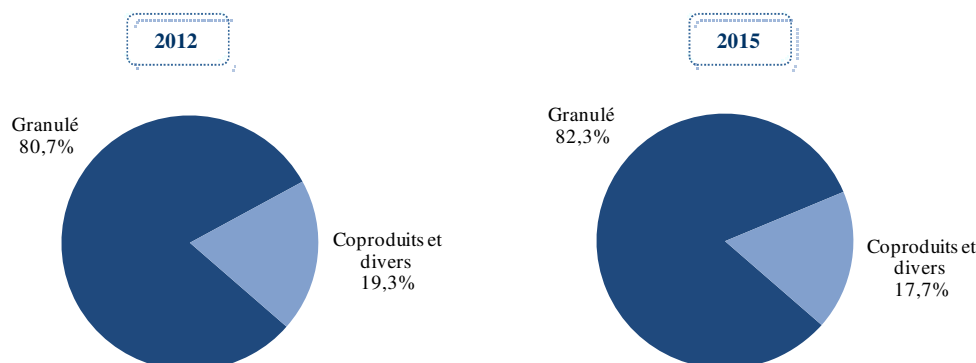
### Répartition du chiffre d'affaires de Suerafor par catégorie de produits – (En Mdh)



Source : Cosumar SA

La contribution de chaque catégorie de produits dans le chiffre d'affaires de Sucrafor se présente comme suit :

**Répartition du chiffre d'affaires de Sucrafor par catégorie de produits – (En %)**



Source : Cosumar SA

Sur la période 2012-2015, le chiffre d'affaires réalisé par Sucrafor a affiché une progression annuelle moyenne de 14,9%, bénéficiant de l'amélioration des ventes du sucre granulé, dont le chiffre d'affaires a atteint 190 Mdh à fin 2015, soit une croissance annuelle moyenne de 15,7%.

Le sucre granulé représente en moyenne près de 82% du chiffre d'affaires global réalisé sur la période 2012-2015.

#### IV.6 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la protection de l'environnement, Sucrafor s'est engagé dans un projet relatif à la mise en place d'une station des traitements des rejets liquides.

Ce projet concerne les travaux suivants :

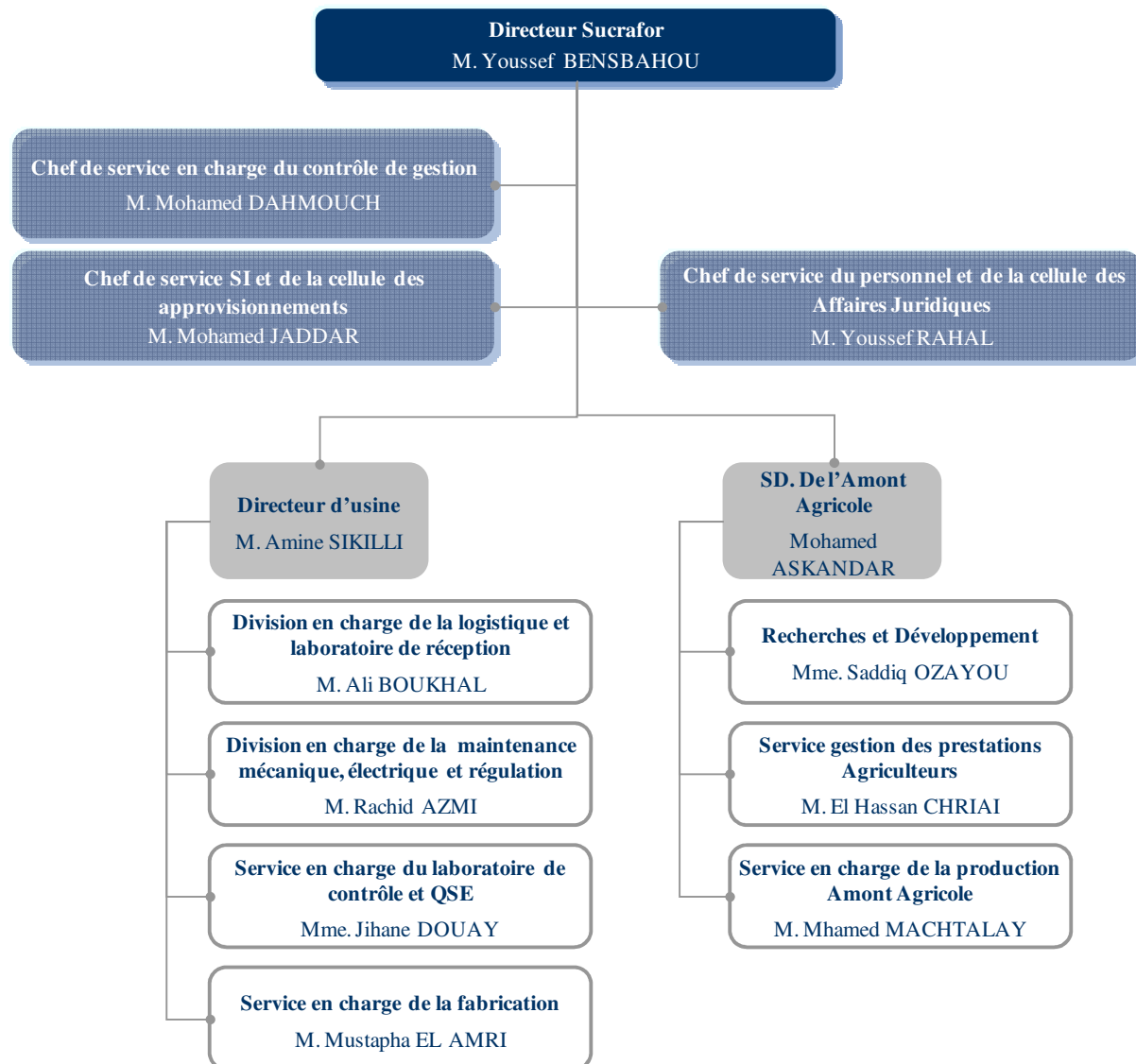
- Réalisation d'un système d'aération des eaux usées ;
- Aménagement du bassin d'eau ;
- Aménagement des pistes et les alentours des bassins ;
- Réalisation des communications entre les bassins de la Station de traitement des rejets.

## V. ORGANISATION DE SUCRAFOR

### V.1 ORGANIGRAMME DE SUCRAFOR

A fin septembre 2016, l'organigramme fonctionnel de Sucrafor se présente comme suit :

#### Organigramme de Sucrafor



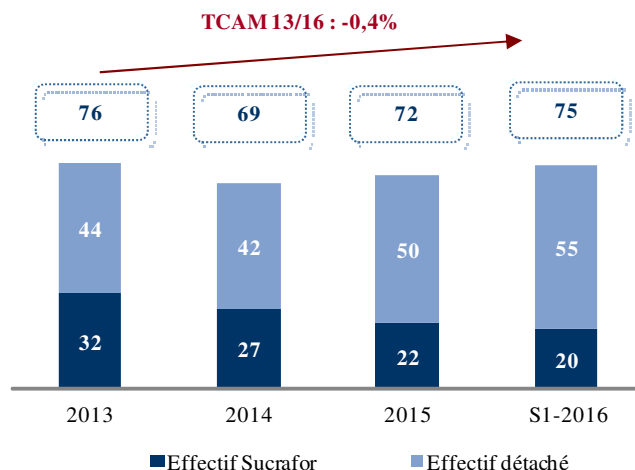
Source : Cosumar SA

## V.2 MOYENS HUMAINS

### V.2.1 Evolution de l'effectif

L'évolution de l'effectif de Sucrafor sur la période 2013- S1 2016, se présente comme suit :

#### Evolution de l'effectif de Sucrafor



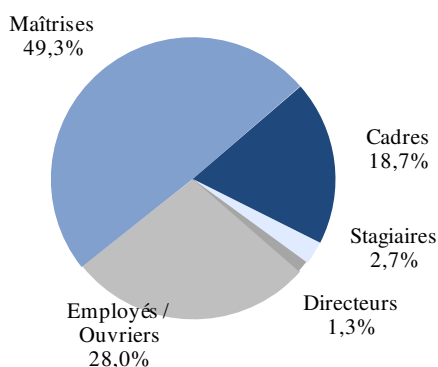
Source : Cosumar SA.

Au 30 juin 2016, l'effectif global de Sucrafor s'élève à 75 collaborateurs, soit une quasi-stagnation par rapport à 2013.

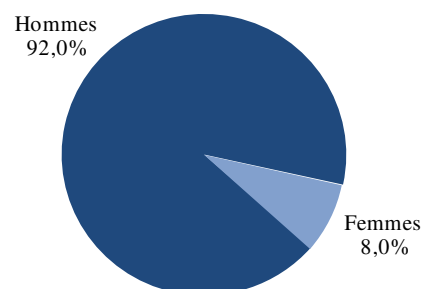
### V.2.2 Répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle et par genre

La répartition de l'effectif de Sucrafor au 30 juin 2016, par catégorie socioprofessionnelle et par genre, se présente comme suit :

#### Répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle



#### Répartition de l'effectif par genre



Source : Cosumar SA

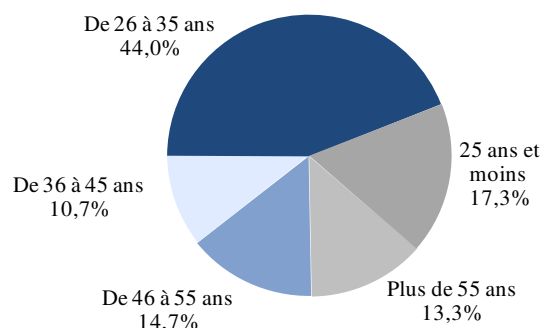
L'effectif de Sucrafor au 30 juin 2016 est caractérisé par :

- un taux d'encadrement de 20%. Le nombre de Directeurs et de Cadres a progressé de 4,4% au titre de la période 2013- S1 2016, tandis que les non cadres (y compris stagiaires) a reculé de 6,7% au titre de la même période ;
- l'effectif du groupe est composé de 8,0% de femmes et de 92,0% d'hommes.

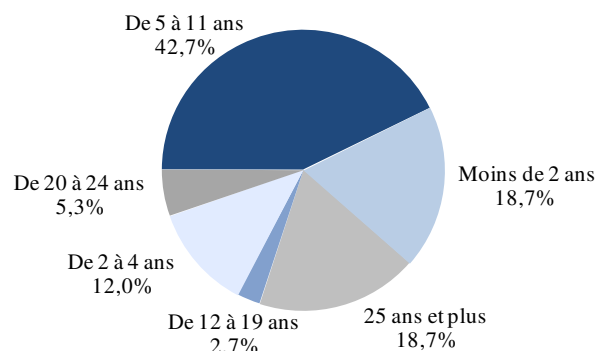
### V.2.3 Répartition de l'effectif par tranche d'âge et par ancienneté

La ventilation de l'effectif de Sucrafor au 30 juin 2016, par tranche d'âge et par ancienneté, se présente comme suit :

Répartition de l'effectif par tranche d'âge



Répartition de l'effectif par ancienneté



Source : Cosumar SA

Au 30 juin 2016, 61,3% des salariés de Sucrafor ont moins de 35 ans, et 25% ont entre 36 et 55 ans. Cette répartition montre que l'entreprise dispose d'un personnel relativement jeune mais également d'une tranche expérimentée.

La répartition de l'effectif par ancienneté montre une forte population de la tranche ayant entre 5 et 11 ans d'ancienneté (43% de l'effectif total).

### V.2.4 Rotation des effectifs

Le taux de rotation des effectifs de Sucrafor a évolué comme suit, sur la période 2013-S1 2016 :

	2013	2014	2015	S1 2016
Taux de rotation des effectifs	5,3%	10,1%	8,3%	4,0%

Source : Cosumar SA - \* Nombre de départs / effectif global

Le taux de rotation des effectifs de Sucrafor s'élève à 8,3% à fin 2015 contre 5,3% en 2013.

## V.3 MOYENS TECHNIQUES

### V.3.1 Présentation de l'outil de production de Sucrafor

#### a. Outil de production de Sucrafor

Sucrafor opère sur le périmètre de Moulouya dans la région de l'oriental. Le site de production à Zaio dispose d'une capacité de traitement 4 300 tonnes de betterave par jour. L'usine de conditionnement produit le sucre sous forme de granulés 50 kg et 2 kg sous la marque la « Gazelle ».

A travers sa politique d'investissement, Sucrafor a développé des technologies innovantes lui permettant de garantir une meilleure qualité des produits finis tout en économisant de l'énergie.

### V.3.2 Politique d'investissement

L'historique des investissements engagés par Sucrafor au cours des 3 derniers exercices est présenté dans le tableau ci-après :

En millions de dirhams	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14
Nouveaux projets	16,4	11,9	37,9	-27,4%	>100%
Mise à niveau et maintenance	2,5	8,4	9,4	>100%	+11,8%
<b>SUCRAFOR</b>	<b>19,0</b>	<b>20,3</b>	<b>47,3</b>	<b>6,9%</b>	<b>&gt;100%</b>

Source: Cosumar SA.

L'investissement global consenti au cours des 3 derniers exercices s'établit à plus de 86,6 Mdh, dont 66,2 Mdh consacré à de nouveaux projets d'investissement, principalement le projet relatif à l'optimisation de l'efficacité énergétique.

Les investissements par rubrique se présentent comme suit sur les 3 derniers exercices :

Mdh	2013	2014	2015
Constructions	0,2		2,1
Installations tech, matériel & outillage	0,5	5,3	3,1
Matériel de transport	11,6	7,5	0,8
Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	0,1	0,3	0,3
Immobilisations corporelles en cours	6,7	7,3	41,1
<b>Sucrafor</b>	<b>19,0</b>	<b>20,3</b>	<b>47,3</b>

Source: Cosumar SA.



## **PARTIE VI. SITUATION FINANCIERE DE COSUMAR**

## I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe Cosumar consolide ses comptes selon les normes IFRS.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 «Participations dans des coentreprises», de consolider selon la méthode de l'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

L'évolution du périmètre de consolidation du groupe Cosumar se présente de la manière suivante :

Filiales	2013		2014		2015		S1 2016	
	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode
Cosumar SA	Maison mère		Maison mère		Maison mère		Maison mère	
Sucrafor	90,96%	IG	90,96%	IG	90,96%	IG	90,96%	IG
Sunabel	99,15%	IG	99,15%	IG	99,15%	IG	99,15%	IG
Surac	100,00%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG
Suta	99,84%	IG	99,84%	IG	99,84%	IG	99,84%	IG

Source : Cosumar S.A.

Le tableau suivant présente les sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31 décembre 2015 :

Filiales	Participation (en %)
Sucrunion	99,99%
AGA	75,7%
CELACO	43,0%
Cosumagri	100,0%
GSC	100,0%
Incomar	100,0%
GIC	100,0%

Source : Cosumar S.A.

## II. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES – COMPTES CONSOLIDÉS

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du groupe Cosumar pour la période 2013 – S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
Chiffre d'affaires	5 975,1	6 046,0	6 969,9	1,2%	15,3%	3 317,5	3 667,3	10,5%
Autres produits de l'activité	3 567,0	3 350,1	3 073,6	-6,1%	-8,3%	2 279,0	2 606,7	14,4%
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>9 542,1</b>	<b>9 396,2</b>	<b>10 043,5</b>	<b>-1,5%</b>	<b>6,9%</b>	<b>5 596,5</b>	<b>6 274,0</b>	<b>12,1%</b>
Achats	7 342,2	7 147,2	7 537,3	-2,7%	5,5%	4 258,2	4 834,3	13,5%
Autres charges externes	450,4	477,9	473,9	6,1%	-0,8%	238,8	252,6	5,8%
Frais de personnel	420,9	396,9	537,9	-5,7%	35,5%	246,0	242,9	-1,3%
Impôts et taxes	31,5	37,1	40,7	17,6%	9,8%	25,1	31,6	26,0%
Amortissements et provisions d'exploitation	321,3	348,6	308,2	8,5%	-11,6%	196,2	191,4	-2,4%
Autres produits et charges d'exploitation nets	-17,5	-13,3	-10,4	24,2%	22,0%	-3,0	-5,3	-75,5%
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>8 548,8</b>	<b>8 394,4</b>	<b>8 887,7</b>	<b>-1,8%</b>	<b>5,9%</b>	<b>4 961,3</b>	<b>5 547,6</b>	<b>11,8%</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>993,2</b>	<b>1 001,8</b>	<b>1 155,9</b>	<b>0,9%</b>	<b>15,4%</b>	<b>635,2</b>	<b>726,4</b>	<b>14,4%</b>
<i>Résultat d'exploitation courant (REXC/CA)</i>	<i>16,6%</i>	<i>16,6%</i>	<i>16,6%</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>19,1%</i>	<i>19,8%</i>	<i>0,7 pts</i>
Cessions d'actifs	0,6			-100,0%	Ns	-0,9	0,1	>100%
Cessions des filiales et participations	-			Ns	Ns	-	-	Ns
Résultats sur instruments financiers	-			Ns	Ns	-	-	Ns
Autres produits et charges d'exploitation non courants	0,3	-24,7	-115,1	<-100%	<-100%	-40,7	-42,6	-4,7%
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>0,8</b>	<b>-24,7</b>	<b>-115,1</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-41,6</b>	<b>-42,5</b>	<b>-2,1%</b>
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>994,1</b>	<b>977,1</b>	<b>1 040,8</b>	<b>-1,7%</b>	<b>6,5%</b>	<b>593,6</b>	<b>683,9</b>	<b>15,2%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-71,3</b>	<b>-53,5</b>	<b>-112,2</b>	<b>Ns</b>	<b>Ns</b>	<b>-8,5</b>	<b>87,4</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>	<b>922,8</b>	<b>923,6</b>	<b>928,6</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>585,1</b>	<b>771,4</b>	<b>31,8%</b>
<i>Marge avant impôt (RAI/CA)</i>	<i>15,4%</i>	<i>15,3%</i>	<i>13,3%</i>	<i>-0,2 pts</i>	<i>-2,0 pts</i>	<i>17,6%</i>	<i>21,0%</i>	<i>3,4 pts</i>
Impôts exigibles	229,7	228,4	325,8	-0,6%	42,6%	156,7	243,8	55,6%
Impôts différés	53,7	50,5	-41,8	-5,9%	<-100%	23,3	11,7	-49,8%
<b>Résultat net</b>	<b>639,4</b>	<b>644,7</b>	<b>644,7</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,0%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
<i>Marge Nette (RN/CA)</i>	<i>10,7%</i>	<i>10,7%</i>	<i>9,2%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>12,2%</i>	<i>14,1%</i>	<i>1,9 pts</i>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence				Ns	Ns			Ns
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>639,4</b>	<b>644,7</b>	<b>644,7</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,0%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
Résultat net des activités abandonnées	-10,3	-1,1		89,6%	-100,0%			Ns
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>629,1</b>	<b>643,6</b>	<b>644,7</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,2%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
Intérêts minoritaires	0,4	3,7	2,8	>100%	-22,9%	1,1	0,3	-75,6%
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>628,7</b>	<b>639,9</b>	<b>641,9</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,3%</b>	<b>404,0</b>	<b>515,6</b>	<b>27,6%</b>

Source : Cosumar S.A.

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état du résultat global consolidé du groupe Cosumar pour la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>629,1</b>	<b>643,6</b>	<b>644,7</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,2%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	9,0	-7,5	6,7	<-100%	>100%	-	-	Ns
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>638,0</b>	<b>636,1</b>	<b>651,4</b>	<b>-0,3%</b>	<b>2,4%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
Dont intérêts minoritaires	0,4	3,7	2,8	>100%	-23%	1,1	0,3	-76,3%
<b>Dont Résultat net global – Part du Groupe</b>	<b>637,7</b>	<b>632,4</b>	<b>648,5</b>	<b>-0,8%</b>	<b>2,5%</b>	<b>404,0</b>	<b>515,6</b>	<b>27,6%</b>

Source : Cosumar S.A.

## II.1 PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le tableau suivant présente l'évolution de produits des activités ordinaires du groupe Cosumar sur la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
Chiffre d'affaires	5 975,1	6 046,0	6 969,9	1,2%	15,3%	3 317,5	3 667,3	10,5%
Autres produits de l'activité	3 567,0	3 350,1	3 073,6	-6,1%	-8,3%	2 279,0	2 606,7	14,4%
<i>Subvention d'exploitation</i>	<i>3 222,3</i>	<i>3 200,4</i>	<i>3 255,2</i>	<i>-0,7%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1 617,8</i>	<i>1 603,5</i>	<i>-0,9%</i>
<i>Var. de stocks de produits finis</i>	<i>327,9</i>	<i>128,3</i>	<i>-185,4</i>	<i>-60,9%</i>	<i>&lt;-100%</i>	<i>659,0</i>	<i>1 001,9</i>	<i>52,0%</i>
<i>Autres produits de l'activité</i>	<i>16,8</i>	<i>21,4</i>	<i>3,8</i>	<i>27,4%</i>	<i>-82,2%</i>	<i>2,1</i>	<i>1,3</i>	<i>-36,3%</i>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>9 542,1</b>	<b>9 396,2</b>	<b>10 043,5</b>	<b>-1,5%</b>	<b>6,9%</b>	<b>5 596,5</b>	<b>6 274,0</b>	<b>12,1%</b>

Source : Cosumar S.A.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par catégorie de produits sur la période 2013- S1 2016 se détaille comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
Granulés	2 717,1	2 774,5	3 598,5	2,1%	29,7%	1 713,8	1 998,2	16,6%
Pains	2 089,0	2 016,1	2 054,3	-3,5%	1,9%	980,5	935,2	-4,6%
Lingots - Morceau	849,4	836,1	855,2	-1,6%	2,3%	440,0	453,9	3,2%
Coproduits (mélasse et aliments de bétail)	319,6	419,3	461,9	31,2%	10,2%	183,1	280,0	52,6%
<b>Total Chiffres d'affaires</b>	<b>5 975,1</b>	<b>6 045,9</b>	<b>6 969,9</b>	<b>1,2%</b>	<b>15,3%</b>	<b>3 317,5</b>	<b>3 667,3</b>	<b>10,5%</b>

Source : Cosumar S.A.

### Evolution des produits des activités ordinaires entre 2013 et 2014

Les produits des activités ordinaires du groupe enregistrent un repli au cours de l'année 2014 puisqu'ils régressent de 1,5% à 9 396,2 Mdh contre 9 542,1 Mdh en 2013. L'évolution s'explique essentiellement par la baisse des autres produits de l'activité. Cette tendance se justifie par un niveau de stockage plus important à fin 2013 suite à la reconstitution des stocks après une année 2012 marquée par des conditions climatiques défavorables à la campagne sucrière et donc d'une baisse de la production.

Le chiffre d'affaires consolidé marque une légère augmentation (1,2%) pour atteindre 6 045,9 Mdh en 2014 contre 5 975,1 Mdh en 2013. Cette évolution est due principalement à de bonnes campagnes betteravières en 2014.

### Evolution des produits des activités ordinaires entre 2014 et 2015

Les produits des activités ordinaires du groupe enregistrent une hausse de 6,9% en 2015 pour s'établir à 10 043,5 Mdh contre 9 362,2 Mdh en 2014, et ceci malgré le repli noté par les autres produits de l'activité. Ce recul s'explique par la diminution du niveau des stocks de sucre à fin 2015 suite à la croissance des ventes à l'export.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2015 s'établit à 6 969,9 Mdh, en augmentation de 15,3% par rapport à l'exercice 2014 grâce à l'amélioration de l'activité export qui a atteint des volumes de ventes de 191 kT à fin 2015 contre 6 kT en 2014.

### Evolution des produits des activités ordinaires entre S1 2015 et S1 2016

Au premier semestre 2016, les produits des activités ordinaires du groupe enregistrent une hausse de 12,1% à 6 274,0 Mdh vs. 5 596,5 Mdh au premier semestre 2015. Cette tendance est due :

- à la hausse du chiffre d'affaires du Groupe (10,5%) qui s'établit à 3 667,3 Mdh au premier semestre 2016. Cette tendance s'explique essentiellement par l'augmentation des ventes des granulés (16,6%) suite à l'amélioration de l'activité export qui a atteint des ventes à fin juin 2016 de 136 kT contre 72 kT au premier semestre 2015 ;
- à la progression des autres produits de l'activité de 14,4% par rapport au premier semestre 2015. Cette évolution se justifie par un niveau de stockage plus important suite à une bonne campagne 2016.

## II.2 LA VALEUR AJOUTEE

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée du groupe sur la période considérée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>5 975,1</b>	<b>6 046,0</b>	<b>6 969,9</b>	<b>1,2%</b>	<b>15,3%</b>	<b>3 317,5</b>	<b>3 667,3</b>	<b>10,5%</b>
Autres produits de l'activité	3 567,0	3 350,1	3 073,6	-6,1%	-8,3%	2 279,0	2 606,7	14,4%
<b>Production (1)</b>	<b>9 542,1</b>	<b>9 396,2</b>	<b>10 043,5</b>	<b>-1,5%</b>	<b>6,9%</b>	<b>5 596,5</b>	<b>6 274,0</b>	<b>12,1%</b>
Achats	7 342,2	7 147,2	7 537,3	-2,7%	5,5%	4 258,2	4 834,3	13,5%
Autres charges externes	450,4	477,9	473,9	6,1%	-0,8%	238,8	252,6	5,8%
<b>Consommation de l'exercice (2)</b>	<b>7 792,6</b>	<b>7 625,1</b>	<b>8 011,2</b>	<b>-2,1%</b>	<b>5,1%</b>	<b>4 497,0</b>	<b>5 086,9</b>	<b>13,1%</b>
<b>Valeur Ajoutée (1) – (2)</b>	<b>1 749,5</b>	<b>1 771,1</b>	<b>2 032,3</b>	<b>1,2%</b>	<b>14,8%</b>	<b>1 099,5</b>	<b>1 187,1</b>	<b>8,0%</b>
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>29,3%</i>	<i>29,3%</i>	<i>29,2%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>33,1%</i>	<i>32,4%</i>	<i>-0,8 pts</i>

Source : Cosumar S.A.

### Evolution de la valeur ajoutée entre 2013 et 2014

En 2014, la valeur ajoutée s'établit à 1 771,1 Mdh contre 1 749,5 Mdh en 2013, en augmentation de 1,2%. En effet, en 2014, la valeur ajoutée a été impactée par :

- l'augmentation des tonnages traités dans les sucreries de 743 milliers de tonnes par rapport à fin 2013 ;
- l'amélioration des performances industrielles des sucreries et de la raffinerie principalement les ratios de consommation énergétiques dont le fuel ;

Cette hausse de la valeur ajoutée a été largement résorbée par l'augmentation du prix des produits énergétiques (fuel) affectant les coûts de production.

### Evolution de la valeur ajoutée entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, la valeur ajoutée s'établit à 2 032,3 Mdh (contre 1 771,1 Mdh en 2014), en hausse de 14,8%. Cette progression s'explique par :

- l'augmentation des tonnages traités dans les sucreries de 457 milliers de tonnes par rapport à fin 2014 ;
- l'amélioration des performances industrielles des sucreries et de la raffinerie principalement les ratios de consommation énergétiques dont le fuel ;
- la baisse du prix des produits énergétiques (fuel).

### Evolution de la valeur ajoutée entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, la valeur ajoutée du groupe Cosumar enregistre une hausse de 8,0%, pour s'établir à 1 187,1 Mdh contre 1 099,5 Mdh à fin juin 2015. Cette évolution résulte de :

- l'amélioration du taux d'extraction des sucreries qui s'établit à 82,2% à fin juin 2016 contre 81,7% à fin juin 2015 ;
- le développement de l'activité export avec des ventes à l'export à fin juin 2016 de 136 kT contre 72 kT au premier semestre 2015.

## II.3 L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation au cours de la période considérée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>1 749,5</b>	<b>1 771,1</b>	<b>2 032,3</b>	<b>1,2%</b>	<b>14,8%</b>	<b>1 099,5</b>	<b>1 187,1</b>	<b>8,0%</b>
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>29,3%</i>	<i>29,3%</i>	<i>29,2%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>33,1%</i>	<i>32,4%</i>	<i>-0,8 pts</i>
Impôts et taxes	31,5	37,1	40,7	17,6%	9,8%	25,1	31,6	26,0%
Charges de personnel	420,9	396,9	537,9	-5,7%	35,5%	246,0	242,9	-1,3%
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>1 297,0</b>	<b>1 337,1</b>	<b>1 453,7</b>	<b>3,1%</b>	<b>8,7%</b>	<b>828,4</b>	<b>912,6</b>	<b>10,2%</b>
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>21,7%</i>	<i>22,1%</i>	<i>20,9%</i>	<i>0,4 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>25,0%</i>	<i>24,9%</i>	<i>-0,1 pts</i>

Source : Cosumar S.A.

### Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2013 et 2014

En 2014, le groupe affiche un excédent brut d'exploitation de 1 337,1 Mdh en hausse de 3,1% par rapport à 2013 (1 297,0 Mdh). Cette progression s'explique principalement par le recul des charges de personnel justifiée par la baisse de l'effectif de 95 personnes depuis le début de l'exercice (78 recrutements et 173 départs).

### Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2014 et 2015

La hausse de l'excédent brut d'exploitation de 8,7% à 1 453,7 Mdh en 2015 est due à l'amélioration de la valeur ajoutée (14,8%). Cette croissance a été atténuée par la hausse des charges de personnel (35,5%) suite à la comptabilisation en 2015 d'une provision de restructuration de 120 Mdh relative au programme de départ volontaire 2016-2018.

Cette variation des charges de personnel conduit au recul de la marge brute d'exploitation (EBE/CA) qui passe à 20,9% en 2014, en repli de 1,3 pts.

### Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, l'excédent brut d'exploitation du groupe Cosumar enregistre une augmentation de 10,2%, pour s'établir à 912,6 Mdh. Cette hausse résulte principalement :

- la hausse de la valeur ajoutée de 8,0% ;
- la baisse charges de personnel de 1,3% due principalement au départ de 53 personnes par rapport à fin juin 2015.

La marge brute d'établit à 24,9% en recul de 0,1 pts par rapport au premier semestre 2015.

### II.4 LE RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat d'exploitation courant du groupe Cosumar au cours de la période 2013 – S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>1 297,0</b>	<b>1 337,1</b>	<b>1 453,7</b>	<b>3,1%</b>	<b>8,7%</b>	<b>828,4</b>	<b>912,6</b>	<b>10,2%</b>
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>21,7%</i>	<i>22,1%</i>	<i>20,9%</i>	<i>0,4 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>25,0%</i>	<i>24,9%</i>	<i>-0,1 pts</i>
<b>(+) Autres produits et charges d'exploitation nets</b>	<b>17,5</b>	<b>13,3</b>	<b>10,4</b>	<b>-24,2%</b>	<b>-22,0%</b>	<b>3,0</b>	<b>5,3</b>	<b>75,5%</b>
<b>(-) Dotations d'exploitation</b>	<b>321,3</b>	<b>348,6</b>	<b>308,2</b>	<b>8,5%</b>	<b>-11,6%</b>	<b>196,2</b>	<b>191,4</b>	<b>-2,4%</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>993,2</b>	<b>1 001,8</b>	<b>1 155,9</b>	<b>0,9%</b>	<b>15,4%</b>	<b>635,2</b>	<b>726,4</b>	<b>14,4%</b>
<i>Résultat d'exploitation courant (REX/CA)</i>	<i>16,6%</i>	<i>16,6%</i>	<i>16,6%</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>19,1%</i>	<i>19,8%</i>	<i>0,7 pts</i>

Source : Cosumar S.A.

### Evolution du résultat d'exploitation courant entre 2013 et 2014

En 2014, le résultat d'exploitation s'établit à 1 001,8 Mdh contre 993,2 Mdh en 2013. Cette légère progression de 0,9% est justifiée par la hausse de l'excédent brut d'exploitation (3,1%) et ce malgré :

- la baisse des autres produits et charges d'exploitation nets (-24,2%) ;
- la hausse des dotations d'exploitation (+8,5%) suite à la mise en service des investissements de la période.

La marge du résultat d'exploitation est maintenu stable à 16,6%.

### Evolution du résultat d'exploitation courant entre 2014 et 2015

Le résultat d'exploitation du Groupe enregistre une progression de 15,4% en 2015 et s'élève à 1 155,9 Mdh (contre 1 001,8 Mdh en 2014). Cette augmentation s'explique principalement par :

- la hausse de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2014-2015 (+8,7%) ;
- la baisse des dotations d'exploitation de 11,6% suite à l'amortissement total des installations acquises en 2014 et qui concernent principalement les investissements de mise à niveau et maintenance de l'outil industriel. Les projets engagés en 2015 seront mis en service en 2016.

La marge du résultat d'exploitation est maintenue stable à 16,6%.

### Evolution du résultat d'exploitation courant entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, le résultat d'exploitation courant affiche une hausse de 14,4%, conséquence de l'augmentation de l'excédent brut d'exploitation sur la période S1 2015 – S1 2016 (+10,2%).

La marge du résultat d'exploitation enregistre une hausse à fin juin 2016, pour s'établir à 19,8% contre 19,1% à fin juin 2015.

## II.5 LE RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

Le tableau suivant renseigne sur l'évolution de résultat des activités opérationnelles du groupe Cosumar sur la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>993,2</b>	<b>1 001,8</b>	<b>1 155,9</b>	<b>0,9%</b>	<b>15,4%</b>	<b>635,2</b>	<b>726,4</b>	<b>14,4%</b>
<i>Résultat d'exploitation courant (REX/CA)</i>	<i>16,6%</i>	<i>16,6%</i>	<i>16,6%</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>19,1%</i>	<i>19,1%</i>	<i>0,7 pts</i>
Cessions d'actifs	0,6	-	-	-100,0%	Ns	-0,9	0,1	>100%
Cessions des filiales et participations	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Résultats sur instruments financiers	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Autres produits et charges d'exploitation non courants	0,3	-24,7	-115,1	<-100%	<-100%	-40,7	-42,6	-4,7%
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>994,1</b>	<b>977,1</b>	<b>1 040,8</b>	<b>-1,7%</b>	<b>6,5%</b>	<b>593,6</b>	<b>683,9</b>	<b>15,2%</b>
<i>Résultat des activités opérationnelles (RAO/CA)</i>	<i>16,6%</i>	<i>16,2%</i>	<i>14,9%</i>	<i>-0,5 pts</i>	<i>-1,2 pts</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,6%</i>	<i>0,8 pts</i>

Source : Cosumar S.A.

### Evolution du résultat des activités opérationnelles entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le résultat des activités opérationnelles du groupe ressort à 977,1 Mdh contre 994,1 Mdh en 2013. Cette baisse s'explique essentiellement par :

- la quasi stagnation du résultat d'exploitation courant (+0,9%) à 1 001,8 Mdh en 2014 contre 993,2 Mdh en 2013 ;
- le repli des autres produits et charges d'exploitation non courants qui s'établissent à -24,7 Mdh en 2014 vs. 0,3 Mdh en 2013. Ce repli s'explique par l'intégration de la prime de cession accordée à l'ensemble du personnel du Groupe Cosumar suite à la cession de la participation de SNI dans Cosumar (42 Mdh) compensé par le remboursement de l'Appel à Garantie fiscal (34 Mdh) relatif au contrôle fiscal de Sunabel et Sucrafor sur les exercices non contrôlés par Cosumar.

### Evolution du résultat des activités opérationnelles entre 2014 et 2015

A fin 2015, le résultat des activités opérationnelles du groupe s'établit à 1 040,8 Mdh vs. 977,1 Mdh en 2014. Cette hausse de 6,5% s'explique principalement par :

- l'évolution du résultat d'exploitation courant (+15,4%) à 1 155,9 Mdh en 2015 contre 1 001,8 Mdh en 2014 ;
- la baisse des autres produits et charges d'exploitation non courants à -115,1 Mdh suite à la comptabilisation d'indemnités de départ non provisionnés.

### Evolution du résultat des activités opérationnelles entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, le résultat des activités opérationnelles affiche une hausse de 15,2% s'établissant à 683,9 Mdh contre 593,6 Mdh en juin 2015.

Cette variation s'explique principalement par l'augmentation du résultat d'exploitation courant qui s'est établi à 726,4 Mdh à fin juin 2016 contre 635,2 Mdh au premier semestre 2015.



## II.6 LE RESULTAT FINANCIER

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat financier pour la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
Intérêts et autres produits financiers	11,0	12,0	24,9	9,1%	>100%	17,3	96,7	>100%
Autres produits financières	0,0	0,0	0,0	Ns	Ns			Ns
Gains sur titres AFS	0,0	0,0	0,0	Ns	Ns			Ns
Reprises des pertes de valeur	0,0	0,0	0,0	Ns	Ns			Ns
Résultat de change	11,6	2,6	5,8	-77,6%	>100%	2,7	-2,5	<-100%
<b>Autres produits financiers</b>	<b>22,6</b>	<b>14,6</b>	<b>30,7</b>	<b>-35,4%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>20,0</b>	<b>94,2</b>	<b>&gt;100%</b>
Intérêts sur emprunts	93,9	68,1	37,7	-27,5%	-44,6%	19,9	6,8	-65,8%
Autres charges financières		-	105,0	Ns	Ns	8,6		-100,0%
Pertes de valeur		0,0	0,0	Ns	-100,0%			Ns
Dotations nettes aux provisions			0,2	Ns	Ns			Ns
<b>Autres charges financières</b>	<b>93,9</b>	<b>68,1</b>	<b>142,9</b>	<b>-27,5%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>28,5</b>	<b>6,8</b>	<b>-76,1%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-71,3</b>	<b>-53,5</b>	<b>-112,2</b>	<b>25,0%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-8,5</b>	<b>87,4</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Cosumar S.A.

### Evolution du résultat financier entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le résultat financier a augmenté en s'établissant à -53,5 Mdh contre -71,3 Mdh en 2013. Celui-ci a été essentiellement impacté par la baisse des charges d'intérêts de 27,5% pour s'établir à 68,1 Mdh en 2014 contre 93,9 Mdh en 2013. Cette variation s'explique par la baisse de l'endettement net du groupe (714,9 Mdh en 2014 vs. 1 666,5 Mdh en 2013).

### Evolution du résultat financier entre 2014 et 2015

Entre 2014 et 2015, le résultat financier a connu une baisse de 58,7 Mdh pour atteindre -112,2 Mdh en 2015 contre -53,5 Mdh en 2014. Cette évolution s'explique essentiellement par l'effet combiné de :

- la constatation en 2015 d'autres charges financières de l'ordre de 105 Mdh, sous l'effet du résultat des instruments de couverture ;
- la baisse des charges d'intérêts de 44,6% suite au recul de l'endettement net du groupe ;
- la hausse des intérêts et autres produits financiers justifiée par la hausse de trésorerie active (1 044,5 Mdh en 2015 vs. 90,4 Mdh en 2014).

### Evolution du résultat financier entre S1 2015 et S1 2016

Le résultat financier a enregistré une hausse au titre du premier trimestre 2016 pour s'établir à 87,4 Mdh contre -8,5 Mdh au 30 juin 2015. Cette tendance s'explique principalement par l'augmentation des intérêts et autres produits financiers sous l'effet de l'amélioration de la trésorerie du groupe (1 057,2 Mdh à fin juin 2016) et le résultat des instruments de couverture.

## II.7 LE RESULTAT NET

L'évolution du résultat net du groupe Cosumar sur la période étudiée se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>993,2</b>	<b>1 001,8</b>	<b>1 155,9</b>	<b>0,9%</b>	<b>15,4%</b>	<b>635,2</b>	<b>726,4</b>	<b>14,4%</b>
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>994,1</b>	<b>977,1</b>	<b>1 040,8</b>	<b>-1,7%</b>	<b>6,5%</b>	<b>593,6</b>	<b>683,9</b>	<b>15,2%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-71,3</b>	<b>-53,5</b>	<b>-112,2</b>	<b>25,0%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-8,5</b>	<b>87,4</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>922,8</b>	<b>923,6</b>	<b>928,6</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>585,1</b>	<b>771,4</b>	<b>31,8%</b>
Impôts sur les bénéfices	229,7	228,4	325,8	-0,6%	42,6%	156,7	243,8	55,6%
Impôts différés	53,7	50,5	-41,8	-5,9%	<-100%	23,3	11,7	-49,8%
<b>Résultat net</b>	<b>639,4</b>	<b>644,7</b>	<b>644,7</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,0%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
<i>Marge Nette (Résultat net/CA)</i>	<i>10,7%</i>	<i>10,7%</i>	<i>9,2%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>12,2%</i>	<i>14,1%</i>	<i>1,9 pts</i>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>639,4</b>	<b>644,7</b>	<b>644,7</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,0%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
Résultat net des activités abandonnées	-10,3	-1,1	-	89,6%	-100,0%	-	-	Ns
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>629,1</b>	<b>643,6</b>	<b>644,7</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,2%</b>	<b>405,1</b>	<b>515,9</b>	<b>27,4%</b>
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>628,7</b>	<b>639,9</b>	<b>641,9</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,3%</b>	<b>404,0</b>	<b>515,6</b>	<b>27,6%</b>

Source : Cosumar S.A.

### Evolution du résultat net entre 2013 et 2014

En 2014, le résultat net part du groupe Cosumar ressort à 639,9 Mdh contre 628,7 Mdh en 2013, conséquence des variations suivantes :

- la baisse du résultat des activités opérationnelles (-1,7%) à 977,1 Mdh ;
- un résultat financier en hausse à -53,5 Mdh ;
- et un résultat avant impôt des entreprises intégrées en légère hausse de 0,1% à 923,6 Mdh.

### Evolution du résultat net entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le résultat net part du groupe Cosumar s'est établi à 641,9 Mdh contre 639,9 Mdh en 2014, soit une hausse de 0,3% sous l'effet de :

- la hausse du résultat des activités opérationnelles (6,5%) ;
- un résultat financier en baisse à -112,2 Mdh ;
- et un résultat avant impôt des entreprises intégrées en légère hausse de 0,5% à 928,6 Mdh.

### Evolution du résultat net entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, le résultat net part du groupe enregistre une hausse de 27,6% à 515,6 Mdh contre 404,0 Mdh à fin juin 2015, principalement due à :

- la hausse du résultat des activités opérationnelles (15,2%) ;
- un résultat financier en hausse à 87,4 Mdh ;
- et un résultat avant impôt des entreprises intégrées en hausse de 31,8% à 771,4 Mdh.

### III. ANALYSE BILANCIELLE – COMPTES CONSOLIDES

Le tableau suivant détaille les éléments de bilan du groupe Cosumar au cours de la période étudiée :

#### ACTIF

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Actif</b>							
Goodwill	196,1	196,1	196,1	0,0%	0,0%	196,1	0,0%
Immobilisations incorporelles, net	0,1	0,1	30,6	-11,0%	>100%	29,6	-3,3%
Immobilisation corporelles, net	3 945,0	3 838,1	4 037,6	-2,7%	5,2%	4 087,0	1,2%
Immeubles de placement, net	63,7	63,7	63,7	0,0%	0,0%	63,7	0,0%
Autres actifs financiers	144,5	136,4	150,4	-5,6%	10,3%	125,0	-16,9%
- Prêts et créances	97,4	89,2	103,2	-8,4%	15,7%	78,7	-23,7%
- Actifs disponibles à la vente	47,1	47,1	47,1	0,0%	0,0%	46,3	-1,8%
<b>Actif non courant</b>	<b>4 349,5</b>	<b>4 234,4</b>	<b>4 478,4</b>	<b>-2,6%</b>	<b>5,8%</b>	<b>4 501,4</b>	<b>0,5%</b>
Autres actifs financiers	-	115,1	31,6	Ns	-72,5%	17,7	-44,0%
- Instruments dérivés de couverture		115,1	31,6	Ns	-72,5%	17,7	-44,0%
Stocks et en-cours	1 513,8	1 579,1	1 485,0	4,3%	-6,0%	2 450,1	65,0%
Créances clients	245,9	231,5	253,7	-5,9%	9,6%	573,1	>100%
Autres débiteurs courants	2 398,6	2 033,1	1 694,8	-15,2%	-16,6%	1 808,1	6,7%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	74,5	90,4	1 044,5	21,3%	>100%	1 057,2	1,2%
<b>Actif courant</b>	<b>4 232,8</b>	<b>4 049,2</b>	<b>4 509,7</b>	<b>-4,3%</b>	<b>11,4%</b>	<b>5 906,3</b>	<b>31,0%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>8 582,3</b>	<b>8 283,6</b>	<b>8 988,1</b>	<b>-3,5%</b>	<b>8,5%</b>	<b>10 407,7</b>	<b>15,8%</b>

#### PASSIF

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
<b>Passif</b>							
Capital	419,1	419,1	419,1	0,0%	0,0%	419,1	0,0%
Primes d'émission et de fusion	34,6	34,6	34,6	0,0%	0,0%	34,6	0,0%
Réserves	2 488,8	2 682,6	2 897,4	7,8%	8,0%	3 086,6	6,5%
Résultat net part du groupe	628,7	639,9	641,9	1,8%	0,3%	515,6	-19,7%
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>3 571,2</b>	<b>3 776,2</b>	<b>3 992,9</b>	<b>5,7%</b>	<b>5,7%</b>	<b>4 056,0</b>	<b>1,6%</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>14,8</b>	<b>18,4</b>	<b>19,3</b>	<b>24,1%</b>	<b>5,1%</b>	<b>18,1</b>	<b>-6,7%</b>
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 586,0</b>	<b>3 794,6</b>	<b>4 012,3</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,7%</b>	<b>4 074,0</b>	<b>1,5%</b>
Provisions	31,3	16,9	22,8	-46,1%	35,1%	54,7	>100%
Avantages du personnel	175,6	133,8	244,2	-23,8%	82,5%	229,7	-5,9%
Dettes financières non courantes	970,8	756,8	251,7	-22,0%	-66,7%	251,7	0,0%
- Dettes envers les établissements de crédit	970,8	756,8	251,7	-22,0%	-66,7%	251,7	0,0%
Impôts différés Passifs	549,5	600,1	558,2	9,2%	-7,0%	569,9	2,1%
Autres créditeurs non courants	4,8	7,3	6,4	53,9%	-12,1%	6,4	0,0%
<b>Passif non courant</b>	<b>1 732,0</b>	<b>1 514,9</b>	<b>1 083,3</b>	<b>-12,5%</b>	<b>-28,5%</b>	<b>1 112,5</b>	<b>2,7%</b>
Dettes financières courantes	815,7	56,4	498,8	-93,1%	>100%	470,5	-5,7%
- Instruments dérivés de couverture	37,6	-	79,4	-100,0%	Ns	-	-100,0%
- Dettes envers les établissements de crédit	778,1	56,4	419,4	-92,7%	>100%	470,5	12,2%
Dettes fournisseurs courantes	2 134,8	2 553,6	2 894,8	19,6%	13,4%	3 826,3	32,2%
Autres créditeurs courants	313,7	364,1	498,9	16,1%	37,0%	924,4	85,3%
<b>Passif courant</b>	<b>3 264,2</b>	<b>2 974,1</b>	<b>3 892,4</b>	<b>-8,9%</b>	<b>30,9%</b>	<b>5 221,2</b>	<b>34,1%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>8 582,3</b>	<b>8 283,6</b>	<b>8 988,1</b>	<b>-3,5%</b>	<b>8,5%</b>	<b>10 407,7</b>	<b>15,8%</b>

Source : Cosumar S.A.

### III.1 L'ACTIF NON COURANT

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif non courant au cours de la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Goodwill	196,1	196,1	196,1	0,0%	0,0%	196,1	0,0%
Immobilisations incorporelles, net	0,1	0,1	30,6	-11,0%	>100%	29,6	-3,3%
Immobilisation corporelles, net	3 945,0	3 838,1	4 037,6	-2,7%	5,2%	4 087,0	1,2%
Immeubles de placement, net	63,7	63,7	63,7	0,0%	0,0%	63,7	0,0%
Autres actifs financiers	144,5	136,4	150,4	-5,6%	10,3%	125,0	-16,9%
- Prêts et créances	97,4	89,2	103,2	-8,4%	15,7%	78,7	-23,7%
- Actifs disponibles à la vente	47,1	47,1	47,1	0,0%	0,0%	46,3	-1,8%
<b>Actif non courant</b>	<b>4 349,5</b>	<b>4 234,4</b>	<b>4 478,4</b>	<b>-2,6%</b>	<b>5,8%</b>	<b>4 501,4</b>	<b>0,5%</b>

Source : Cosumar S.A.

Au titre de l'exercice 2015, l'actif non courant du Groupe Cosumar s'établit à 4 478,4 Mdh contre respectivement 4 234,4 Mdh et 4 349,5 en 2014 et 2013, enregistrant un TCAM de 1,6% sur la période 2013-2015.

Le détail des immobilisations corporelles sur la période 2013 - S1 2016 se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Terrains	417,6	416,8	415,1	-0,2%	-0,4%	598,5	44,2%
Constructions	557,5	535,3	530,2	-4,0%	-0,9%	529,6	-0,1%
Matériel et outillage	2 705,0	2 596,7	2 463,0	-4,0%	-5,2%	2 374,6	-3,6%
Immobilisations en cours	169,6	196,1	538,5	15,6%	>100%	489,5	-9,1%
Autres	95,3	93,2	90,8	-2,2%	-2,6%	94,9	4,5%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 945,0</b>	<b>3 838,1</b>	<b>4 037,6</b>	<b>-2,7%</b>	<b>5,2%</b>	<b>4 087,0</b>	<b>1,2%</b>

Source : Cosumar S.A.

#### Evolution de l'actif non courant entre 2013 et 2014

Au terme de l'exercice 2014, l'actif non courant consolidé affiche une baisse de 2,6% pour s'établir à 4 234,4 Mdh contre 4 349,5 Mdh en 2013. Son évolution se justifie principalement par :

- la diminution des immobilisations corporelles de 2,7% qui passent de 3 945,0 Mdh en 2013 à 3 838,1 Mdh en 2014 suivant la dépréciation annuelle des immobilisations et ce malgré la hausse des immobilisations en cours liée aux acquisitions de la période et qui concernent principalement les investissements de mise à niveau et maintenance de l'outil industriel ;
- la baisse des autres actifs financiers de 8,4% suite au recul des prêts et avances accordés aux agriculteurs canniens.

#### Evolution de l'actif non courant entre 2014 et 2015

Au terme de l'exercice 2015, l'actif non courant consolidé du groupe s'établit à 4 478,4 Mdh contre 4 234,4 Mdh en 2014, soit une hausse de 5,8% justifiée par :

- l'augmentation des immobilisations incorporelles expliquée par le projet d'implémentation du nouveau système d'information ;
- la hausse de 5,2% des immobilisations corporelles suite à l'augmentation des immobilisations en cours liée aux acquisitions de la période qui concernent principalement :
  - le projet de l'optimisation de l'efficacité énergétique ;
  - le projet d'implémentation du nouveau système d'information ;
  - la mise à niveau et maintenance de l'outil industriel.

- l'augmentation des autres actifs financiers de 10,3% justifiée par l'augmentation des avances aux agriculteurs canniers.

#### Evolution de l'actif non courant entre 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, l'actif non courant a observé une augmentation de 0,5% à 4 501,4 Mdh principalement due à la hausse des immobilisations corporelles (1,2%) s'établissant à 4 087,0 Mdh contre 4 037,6 Mdh à fin 2015.

### III.2 LES FONDS PROPRES

Le tableau ci-après détaille l'évolution des fonds propres consolidés sur la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Capital	419,1	419,1	419,1	0,0%	0,0%	419,1	0,0%
Primes d'émission et de fusion	34,6	34,6	34,6	0,0%	0,0%	34,6	0,0%
Réserves	2 488,8	2 682,6	2 897,4	7,8%	8,0%	3 086,6	6,5%
Résultat net part du groupe	628,7	639,9	641,9	1,8%	0,3%	515,6	-19,7%
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>3 571,2</b>	<b>3 776,2</b>	<b>3 992,9</b>	<b>5,7%</b>	<b>5,7%</b>	<b>4 056,0</b>	<b>1,6%</b>
Intérêts minoritaires	14,8	18,4	19,3	24,1%	5,1%	18,1	-6,7%
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 586,0</b>	<b>3 794,6</b>	<b>4 012,3</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,7%</b>	<b>4 074,0</b>	<b>1,5%</b>

Source : Cosumar S.A.

Au titre de l'exercice 2015, les fonds propres du groupe Cosumar s'élèvent à 4 012,3 Mdh contre respectivement 3 794,6 Mdh et 3 586,0 Mdh en 2014 et 2013.

#### Evolution des fonds propres entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, les fonds propres consolidés du groupe enregistrent une hausse de 5,8%, s'établissant à 3 794,6 Mdh en 2014 contre 3 586,0 Mdh l'année précédente. Cette évolution se justifie essentiellement par la hausse des réserves à 2 682,6 Mdh en 2014 contre 2 488,8 Mdh en 2013. Cette variation de 7,8% s'explique par l'affectation d'une partie du résultat net part du groupe en réserves.

#### Evolution des fonds propres entre 2014 et 2015

A fin 2015, les fonds propres consolidés du Groupe s'établissent à 4 012,3 Mdh contre 3 794,6 Mdh en 2014, soit une augmentation de 5,7%. Cette progression s'explique principalement par la hausse des réserves à 2 897,4 Mdh en 2015 contre 2 682,6 Mdh en 2014. L'accroissement des réserves se justifie par l'affectation d'une partie du résultat net part du groupe relatif à l'exercice 2014 en réserves.

#### Evolution des fonds propres entre 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, les capitaux propres de l'ensemble consolidé ont connu une hausse de 1,5% à 4 074,0 Mdh sous l'effet combiné d'un résultat net semestriel et de l'augmentation des réserves.

### III.3 L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'endettement financier net sur la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
(+) Dettes financières courantes*	778,1	56,4	419,4	-92,7%	>100%	470,5	12,2%
(+) Comptes d'associés – Passif**	-	-	-	Ns	Ns	452,6	Ns
(+) Dettes financières non courantes	970,8	756,8	251,7	-22,0%	-66,7%	251,7	0,0%
(-) Trésorerie et équivalent de trésorerie	74,5	90,4	1 044,5	21,3%	>100%	1 057,2	1,2%
(-) Comptes d'associés - Actif	7,9	8,0	-	1,3%	-100,0%	2,6	Ns
<b>Endettement financier Net</b>	<b>1 666,5</b>	<b>714,9</b>	<b>-373,5</b>	<b>-57,1%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>115,0</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Les dettes financières courantes ne prennent pas en compte les instruments dérivés de couverture

(\*\*) Les comptes d'associés au passif (hors les dividendes à payer en 2016) représentent des dividendes non réclamés et ont été reclassés au poste « Autres créanciers »

#### Evolution de l'endettement financier net entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, l'endettement financier net du groupe Cosumar s'établit à 714,9 Mdh contre 1 666,5 Mdh en 2013 dû à :

- la baisse des dettes financières courantes à 56,4 Mdh contre 778,1 Mdh à fin 2013 (-92,7%) justifiée par la diminution du solde du découvert bancaire en 2014 ;
- le repli des dettes financières non courantes à 756,8 Mdh en 2014 contre 970,8 Mdh à fin 2013. Cette diminution correspond aux remboursements des emprunts bancaires.

#### Evolution de l'endettement financier net entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, l'endettement financier net du groupe a diminué à -373,5 Mdh contre 714,9 Mdh en 2014, impacté principalement par l'effet combiné de :

- la hausse des dettes financières courantes à 419,4 Mdh en 2015 contre 56,4 Mdh en 2014. Cette évolution s'explique par l'augmentation des découverts bancaires des filiales ;
- la baisse des dettes financières non courantes à 251,7 Mdh en 2015 (vs. 756,8 Mdh en 2014) correspondant aux remboursements des emprunts bancaires ;
- la progression importante de la trésorerie pour s'établir à 1 044,5 Mdh contre 90,4 Mdh en 2014 et qui s'explique principalement par l'amélioration du BFR en 2015 par rapport à 2014.

#### Evolution de l'endettement financier net entre 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, l'endettement financier net du groupe Cosumar atteint 115,0 Mdh contre -373,5 Mdh à fin décembre 2015. Cette tendance est justifiée par :

- la hausse des dettes financières courantes à 470,5 Mdh contre 419,4 Mdh à fin 2015 ;
- l'augmentation de la trésorerie à 1 057,2 Mdh contre 1 044,5 Mdh à fin 2015 ;
- la hausse de comptes courants au passif d'un montant 452,6 Mdh qui représente le montant de dividendes qui seront distribués en juillet 2016.

### III.4 LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

L'évolution du besoin en fond de roulement du groupe Cosumar sur la période considérée se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Stocks et en-cours, net	1 513,8	1 579,1	1 485,0	4,3%	-6,0%	2 450,1	65,0%
Créances de l'Actif Circulant	2 636,6	2 256,6	1 948,5	-14,4%	-13,7%	2 378,6	22,1%
Dettes du Passif Circulant**	2 504,5	2 820,0	3 381,5	12,6%	19,9%	4 299,7	27,2%
<b>Besoin en fonds de roulement*</b>	<b>1 645,9</b>	<b>1 015,7</b>	<b>52,0</b>	<b>-38,3%</b>	<b>-94,9%</b>	<b>529,1</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Hors compte courants d'associés actif

(\*\*) Les comptes d'associés au passif (hors les dividendes à payer en 2016) représentent des dividendes non réclamés et ont été reclassés au poste « Autres créanciers »

Le BFR s'établit à 1 015,7 Mdh en 2014 contre 1 645,9 Mdh en 2013, soit une baisse de 38,3% expliquée par l'effet combiné de :

- la baisse de l'encours de la caisse de compensation d'environ 270 Mdh ;
- la hausse des dettes fournisseurs courantes de 419 Mdh justifiée principalement par la hausse des volumes d'achat de sucre brut en 2014 par rapport à 2013.

Le BFR ressort à 52,0 Mdh contre 1 015,7 Mdh en 2014. Cette tendance est justifiée :

- le recul de l'encours de la caisse de compensation d'environ 180 Mdh ;
- la hausse des dettes fournisseurs courantes de 341 Mdh expliquée principalement par la hausse des volumes d'achat de sucre brut en 2015 par rapport à 2014 ;
- la hausse du compte Etat Crédeur de 135 Mdh suite à l'augmentation du compte de l'impôt sur les sociétés en 2015.

Au 31 juin 2016, le besoin en fonds de roulement atteint 529,1 Mdh contre 52,0 Mdh à fin 2015.

A fin 2015, le besoin en fonds de roulement représente près de 3 jours de chiffre d'affaires vs. 61 jours en 2014 et 101 jours en 2013.

#### Evolution des stocks

Le détail des stocks sur la période 2013 – S1 2016 se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Stocks de marchandises				Ns	Ns		Ns
Stocks de matières et fournitures consommables	700,0	636,0	725,8	-9,1%	14,1%	689,0	-5,1%
En-cours de production				Ns	Ns		Ns
Stocks de produits finis intermédiaires	848,4	976,7	791,3	15,1%	-19,0%	1 793,2	>100%
<b>Total des stocks en valeur brute</b>	<b>1 548,4</b>	<b>1 612,7</b>	<b>1 517,1</b>	<b>4,2%</b>	<b>-5,9%</b>	<b>2 482,2</b>	<b>63,6%</b>
Montant de la perte de valeur en fin de période	35,1	34,1	32,6	-2,8%	-4,4%	32,1	-1,7%
<b>Total stocks, net</b>	<b>1 513,8</b>	<b>1 579,1</b>	<b>1 485,0</b>	<b>4,3%</b>	<b>-6,0%</b>	<b>2 450,1</b>	<b>65,0%</b>

Source : Cosumar S.A.

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
Ratio de rotation des stocks de matières premières (jours d'achats)*	35	32	35	-2j	3j
Ratio de rotation des stocks de produits finis (jours de CA)**	52	59	41	7j	-18j

Source : Cosumar S.A.

(\*) Stocks de matières et fournitures consommables / Achats \*365

(\*\*) Stocks de produits finis intermédiaires / Chiffre d'affaires \*365



En 2015, le délai de rotation s'est établi à 35 jours concernant les stocks de matières premières en hausse de 3 jours par rapport à 2014. Le délai de rotation des stocks de produits finis s'est établi quant à lui à 41 jours contre 59 jours en 2014.

#### Evolution des stocks entre 2013 et 2014

En 2014, les stocks consolidés net du groupe Cosumar enregistrent une hausse de 4,3% pour se chiffrer à 1 579,1 Mdh contre 1 513,8 Mdh au cours de l'exercice précédent. Cette variation s'explique notamment par l'augmentation du stock de produits finis intermédiaires (+15,1%), suite au retrait des ventes, et ce malgré la diminution des stocks de matières et fournitures consommables (-9,1%) qui se justifie par des événements ponctuels relatifs à des ventes de sucre brut importé coïncidant avec la fin d'année.

#### Evolution des stocks entre 2014 et 2015

Les stocks du groupe Cosumar sont en baisse au cours de l'exercice 2015 et s'établissent à 1 485,0 Mdh contre 1 579,1 Mdh l'année précédente (soit -6,0%), notamment :

- en raison de la diminution des stocks de produits finis et intermédiaires (-19,0%) suite à l'augmentation des volumes des ventes à l'export ;
- malgré l'augmentation des stocks de matières et fournitures consommables (+14,1%). Cette tendance s'explique par des événements ponctuels relatifs à des livraisons de sucre brut importé coïncidant avec la fin d'année.

#### Evolution des stocks entre 2015 et S1 2016

Au premier semestre 2016, les stocks enregistrent une progression de 65,0% en raison de la hausse importante des stocks de produits finis intermédiaires qui s'établissent à 1 793,2 Mdh contre 791,3 Mdh en 2015. En effet, le mois de juin coïncide avec la fin de la campagne sucrière d'où le niveau de stockage important de produits finis destinés à être écoulés durant l'année sur le marché local.

#### Evolution des créances de l'actif circulant

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Créances clients, net	245,9	231,5	253,7	-5,9%	9,6%	573,1	>100%
Autres débiteurs courants, net	2 390,7	2 025,1	1 694,8	-15,3%	-16,3%	1 805,5	6,5%
<b>Total créances actif circulant*</b>	<b>2 636,6</b>	<b>2 256,6</b>	<b>1 948,5</b>	<b>-14,4%</b>	<b>-13,7%</b>	<b>2 378,6</b>	<b>22,1%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\* Hors comptes courants d'associés

#### Evolution des créances de l'actif circulant entre 2013 et 2014

Sur la période 2013 - 2014, les créances de l'actif circulant enregistrent une baisse de 14,4% et ressortent à 2 256,6 Mdh en 2014 contre 2 636,6 Mdh en 2013, qui s'explique notamment par l'effet combiné de :

- la baisse des créances clients de 5,9% pour s'établir à 231,5 Mdh en 2014 vs. 245,9 Mdh en 2013. Ce recul est expliqué par le retrait du volume des ventes de sucre en 2014 (1 209 kT) par rapport 2013 (1 217 kT) ;
- le repli des autres débiteurs courants à 2 025,1 Mdh en 2014 contre 2 390,7 Mdh en 2013 et qui se justifie par la baisse de l'encours de la caisse de compensation au titre de l'exercice 2014.



### Evolution des créances de l'actif circulant entre 2014 et 2015

Au terme de l'exercice 2015, les créances de l'actif circulant enregistrent une baisse de 13,7% et ressortent à 1 948,5 Mdh contre 2 256,6 Mdh en 2014, qui se justifie par :

- la hausse des créances clients de 9,6% (253,7 Mdh en 2015 vs. 231,5 Mdh en 2014, soit une augmentation de 22,2 Mdh). Cette tendance se justifie par la hausse du volume des ventes en 2015 par rapport 2014 ;
- la baisse de 330,2 Mdh des autres débiteurs courants, pour s'établir à 1 694,8 Mdh en 2015 et qui s'explique par la baisse de l'encours de la caisse de compensation au titre de l'exercice 2015.

### Evolution des créances de l'actif circulant entre 2015 et S1 2016

Au premier semestre 2016, les créances de l'actif circulant ont atteint 2 378,6 Mdh, enregistrant ainsi une hausse de 22,1%. Cette évolution est une conséquence de :

- la hausse des créances clients pour s'établir à 573,1 Mdh au 30 juin 2016 vs. 253,7 Mdh à fin 2015, soit une augmentation de 319,4 Mdh justifiée par la hausse du volume des ventes à l'export ;
- la croissance de 6,5% des autres débiteurs courants, pour s'établir à 1 805,5 Mdh au 30 juin 2016. Cette augmentation s'explique par la hausse de l'encours de la caisse de compensation.

### *Evolution des créances clients*

Le tableau ci-dessous reprend les créances clients nettes des provisions pour dépréciation :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
<b>Créances clients et comptes rattachés (net)</b>	<b>245,9</b>	<b>231,5</b>	<b>253,7</b>	<b>-5,9%</b>	<b>9,6%</b>	<b>573,1</b>	<b>&gt;100%</b>
Chiffre d'affaires	5 975,1	6 046,0	6 969,9	1,2%	15,3%	3 667,3	-47,4%
<b>Ratio de rotation en j de CA*</b>	<b>14,0</b>	<b>13,1</b>	<b>12,4</b>	<b>-1,0j7,0%</b>	<b>-0,6j4,9%</b>	<b>26,7</b>	<b>14,2j&gt;100%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Créances Clients / Chiffre d'affaires TTC \* 365 jours avec un taux de TVA de 7%

En 2014, les créances clients nettes s'établissent à 231,5 Mdh contre 245,9 Mdh en 2013. Par ailleurs, le délai moyen de paiement des créances clients se situe à près de 13 jours de chiffre d'affaires en 2014 contre 14 jours en 2013.

Au titre de l'exercice 2015, les créances clients ressortent à 253,7 Mdh, contre 231,5 Mdh une année auparavant. Le délai moyen de paiement des créances clients se situe à près de 12 jours de chiffre d'affaires en 2015 contre 13 jours en 2014.

A fin juin 2016, les créances clients nettes se chiffrent à 573,1 Mdh.

### Evolution des autres débiteurs courants

Le tableau ci-contre présente l'évolution des autres débiteurs courants du groupe Cosumar sur la période 2013 – S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Fournisseurs débiteurs	76,3	74,6	101,8	-2,3%	36,4%	59,2	-41,8%
Etat - Débiteur	1 601,3	1 299,0	1 029,3	-18,9%	-20,8%	1 292,1	25,5%
Personnel - débiteur	26,5	23,8	25,6	-10,1%	7,7%	25,9	0,9%
Comptes de régularisation	15,6	13,3	96,3	-14,8%	>100%	55,4	-42,4%
Autre débiteurs	670,9	614,4	441,9	-8,4%	-28,1%	372,9	-15,6%
<b>Total autres débiteurs courants*</b>	<b>2 390,7</b>	<b>2 025,1</b>	<b>1 694,8</b>	<b>-15,3%</b>	<b>-16,3%</b>	<b>1 805,5</b>	<b>6,5%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Hors comptes courants d'associés

Au terme de l'exercice 2014, le poste « autres débiteurs courants » diminuent de près de 15% pour s'établir à 2 025,1 Mdh contre 2 390,7 Mdh en 2013. Cette baisse se justifie essentiellement par l'évolution du compte « Etat-Débiteur » qui ressort à 1 299,0 Mdh contre 1 601,3 Mdh en 2013. Cette évolution provient principalement de l'amélioration du remboursement de l'encours de la caisse de compensation.

A fin 2015, les autres débiteurs courants enregistrent une baisse atteignant 1 694,8 Mdh contre 2 025,1 Mdh en 2014. Ce recul s'explique par :

- le repli du poste Etat de 20,8%, effet de l'évolution de l'encours de la caisse de compensation ;
- la baisse des autres débiteurs de 28,1% justifiée principalement par le décalage au niveau des avances octroyés aux agriculteurs ;
- la hausse du compte de régularisation qui s'explique par le paiement des appels de marge sur les instruments de couverture.

A fin juin 2016, le poste « autres débiteurs courants » enregistre une hausse de 6,5% s'établissant à 1 805,5 Mdh contre 1 694,8 Mdh en 2015. Cette tendance est principalement due à :

- l'augmentation du poste Etat de 25,5% pour s'établir à 1 292,1 Mdh au 30 juin 2016 contre 1 029,3 Mdh en 2015 qui s'explique par l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation ;
- la baisse du poste Fournisseurs de 41,8% et des autres débiteurs de 15,6% suite au remboursement des avances octroyées par Cosumar au profit des agriculteurs en vue de les accompagner durant toutes les étapes de la campagne ;
- la diminution du compte de régularisation de 42,4% expliquée par le paiement des appels de marge sur les instruments de couverture en 2015 et la comptabilisation des charges des sucreries en fonction du taux de réalisation des campagnes agricoles.

## Evolution du passif circulant

Le tableau ci-après détaille l'évolution du passif circulant sur la période 2013 – S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Dettes fournisseurs courantes	2 134,8	2 553,6	2 894,8	19,6%	13,4%	3 826,3	32,2%
Retraitement (passif latent)* <sup>12</sup>	56,1	-97,6	-12,1	<-100%	87,6%	1,6	>100%
Autres crédateurs courants**	313,7	364,1	498,9	16,1%	37,0%	471,8	-5,4%
<b>Dettes du Passif Circulant***</b>	<b>2 504,5</b>	<b>2 820,0</b>	<b>3 381,5</b>	<b>12,6%</b>	<b>19,9%</b>	<b>4 299,7</b>	<b>27,2%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Correspond à un retraitement IFRS lié aux gains latents et pertes latentes de change

(\*\*) Les comptes d'associés au passif (hors les dividendes à payer en 2016) représentent des dividendes non réclamés et ont été reclassés au poste « Autres créanciers »

## Evolution du passif circulant entre 2013 et 2014

Au terme de l'exercice 2014, le passif circulant enregistre une croissance de 12,6% et ressort à 2 820,0 Mdh en 2014 contre 2 504,5 Mdh en 2013, qui s'explique notamment par :

- la hausse des dettes fournisseurs courantes de 19,6% pour s'établir à 2 553,6 Mdh en 2014 vs. 2 134,8 Mdh en 2013. Cette augmentation se justifie principalement par la hausse des volumes d'achat de sucre brut en 2014 par rapport à 2013 ;
- l'augmentation des autres crédateurs courants à 364,1 Mdh en 2014 contre 313,7 Mdh en 2013. Cette augmentation est due principalement à la hausse du poste Etat Crédeur

## Evolution du passif circulant entre 2014 et 2015

A fin 2015, le passif circulant augmente à 3 381,5 Mdh contre 2 820,0 Mdh en 2014, soit une variation de +19,9%. Cette hausse s'explique principalement par l'effet combiné de :

- la hausse des dettes fournisseurs courantes de 13,4% à 2 894,8 Mdh contre 2 553,6 Mdh en 2014. Cette augmentation se justifie principalement par la hausse des volumes d'achat de sucre brut en 2015 par rapport à 2014 ;
- l'augmentation des autres crédateurs courants à 498,9 Mdh en 2015 contre 364,1 Mdh en 2014. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du compte Etat Crédeur de 59,6% suite à l'augmentation du compte de l'impôt sur les sociétés en 2015.

## Evolution du passif circulant entre 2015 et S1 2016

A juin 2016, le passif circulant s'établit à 4 299,7 Mdh vs. 3 381,5 Mdh à fin 2015, sous l'effet de la hausse des dettes fournisseurs courantes (+931,5 Mdh) et la baisse des autres crédateurs courants (-27,1Mdh).

<sup>12</sup> Afin de se couvrir contre la fluctuation des taux de change, Cosumar a recours à des instruments de couverture. Les fournisseurs sont comptabilisés en IFRS à la juste valeur soit au cours du 31/12, néanmoins, cette charge ne sera payée qu'ultérieurement à un cours inconnu. Ainsi, l'instrument de couverture lié aux dettes fournisseurs est comptabilisé à sa juste valeur en IFRS au poste fournisseurs et en Instruments dérivés de couverture (IAS39).

Par ailleurs, la juste valeur de l'instrument n'est pas considérée comme un élément de l'exploitation d'où son reclassement dans le haut de bilan pour le calcul du BFR opérationnel.

Retraitement = Instruments financiers - Changes à terme en trading.

### Evolution des dettes fournisseurs courantes

Le tableau ci-dessous reprend les dettes fournisseurs :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 134,8</b>	<b>2 553,6</b>	<b>2 894,8</b>	<b>19,6%</b>	<b>13,4%</b>	<b>3 826,3</b>	<b>32,2%</b>
Consommation de l'exercice	7 792,6	7 625,1	8 011,2	-2,1%	5,1%	5 086,9	-36,5%
<b>Ratio de rotation en jour d'achat *</b>	<b>83,3</b>	<b>101,9</b>	<b>109,9</b>	<b>18,5j</b>	<b>8,0j</b>	<b>114,4</b>	<b>4,5j</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Fournisseurs / Consommation TTC \* 365 jours avec un taux de TVA de 20%

Le délai moyen des dettes fournisseurs s'établit à 110 jours de consommation en 2015 contre 102 jours de consommation en 2014 et 83 jours en 2013. Cette variation est due essentiellement à la hausse du compte fournisseurs et comptes rattachés.

Au premier semestre 2016, les fournisseurs et comptes rattachés enregistrent une hausse de 32,2% à 3 826,3 Mdh contre 2 894,8 Mdh à fin 2015.

### Evolution des autres créiteurs courants

Le tableau ci-contre présente l'évolution des autres créiteurs courants du groupe Cosumar sur la période 2013 – S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Etat créiteur	46,8	74,6	209,5	59,6%	>100%	99,5	-52,5%
Clients créiteurs avances et acomptes	11,6	10,8	15,2	-6,9%	41,1%	1,6	-89,6%
Personnel créiteur	45,3	38,3	46,3	-15,4%	20,7%	48,3	4,3%
Compte de régularisation passif	76,4	108,7	118,2	42,3%	8,7%	168,5	42,6%
Organismes sociaux	17,2	19,4	16,4	13,2%	-15,7%	26,1	59,4%
Autres créanciers*	116,4	112,1	93,3	-3,7%	-16,8%	127,8	37,1%
<b>Total Autres créiteurs courants</b>	<b>313,7</b>	<b>364,1</b>	<b>498,9</b>	<b>16,1%</b>	<b>37,0%</b>	<b>471,8</b>	<b>-5,4%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Les comptes d'associés au passif (hors les dividendes à payer en 2016) représentent des dividendes non réclamés et ont été reclassés au poste « Autres créanciers »

A fin 2014, le poste « Autres créiteurs courants » s'établit à 364,1 Mdh contre 313,7 Mdh soit une hausse de 16,1%. Cette augmentation s'explique principalement par :

- la hausse du compte Etat Créiteur de 59,6% ; 2014 expliquée par la régularisation de l'IS par rapport aux acomptes payés en 2014 ;
- l'augmentation du compte de régularisation passif de 42,3% suite à la hausse des prestations externes à payer en fin d'année.

Entre 2014 et 2015, le poste « Autres créiteurs courants » a connu une hausse de 37,0% en raison principalement du poste Etat Créiteur qui s'établit à 209,5 Mdh en 2015 contre 74,6 Mdh en 2014. Cette évolution est due principalement à l'augmentation de l'impôt sur les sociétés en 2015.

Au 30 juin 2016, les autres créditeurs courants ressortent à 471,8 Mdh en baisse de 5,4%. Cette tendance se justifie par :

- le recul des clients créditeurs de 89,6% pour s'établir à 1,6 Mdh au 30 juin 2016 contre 15,2 Mdh à fin 2015 suite à la baisse des avances clients à fin juin 2016 par rapport au 31 décembre 2015 ;
- la hausse du compte de régularisation passif de 42,6% qui s'explique par l'évolution des charges constatées en avance en fonction du taux d'avancement des campagnes qui est décalé entre les deux périodes ;
- l'augmentation du poste organismes sociaux de 59,4% due à la hausse des charges sociales à fin juin 2016 par rapport au 31 décembre 2015.

### III.5 ETUDE DE L'EQUILIBRE FINANCIER

L'évolution de l'équilibre financier du groupe Cosumar sur la période 2013 – S1 2016 se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Financement Permanent*	5 299,6	5 407,1	5 187,1	2,0%	-4,1%	5 184,9	0,0%
Actif Immobilisé	4 349,5	4 349,5	4 510,0	0,0%	3,7%	4 519,1	0,2%
<b>FR</b>	<b>950,2</b>	<b>1 057,6</b>	<b>677,2</b>	<b>11,3%</b>	<b>-36,0%</b>	<b>665,8</b>	<b>-1,7%</b>
Actif Circulant	4 150,4	3 835,7	3 433,6	-7,6%	-10,5%	4 828,8	40,6%
Passif Circulant	2 504,5	2 820,0	3 381,5	12,6%	19,9%	4 299,7	27,2%
<b>BFR**</b>	<b>1 645,9</b>	<b>1 015,7</b>	<b>52,0</b>	<b>-38,3%</b>	<b>-94,9%</b>	<b>529,1</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Trésorerie nette***</b>	<b>-695,7</b>	<b>41,9</b>	<b>625,1</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>136,7</b>	<b>-78,1%</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) Financement permanent = Capitaux propres + Passif non Courant + Instruments dérivés de couverture – Retraitement du passif latent

(\*\*) hors compte courants d'associés actif et comptes courants passif S1 2016 relatifs aux dividendes à payer

(\*\*\*) y compris compte courants d'associés

#### Evolution de l'équilibre financier entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le fonds de roulement consolidé du groupe Cosumar s'établit à 1 057,6 Mdh contre 950,2 Mdh en 2013, justifié par l'amélioration du financement permanent.

Le BFR s'établit à 1 015,7 Mdh en 2014 contre 1 645,9 Mdh en 2013, soit une baisse de 38,3% expliquée par l'évolution de l'encours de la caisse de compensation.

La trésorerie nette en fin d'exercice enregistre une hausse à 42,0 Mdh en 2014 contre -695,7 Mdh en 2013, dû principalement au recul du BFR.

#### Evolution de l'équilibre financier entre 2014 et 2015

En 2015, le fonds de roulement consolidé du groupe Cosumar s'élève à 677,2 Mdh contre 1 057,6 Mdh en 2014, enregistrant ainsi une diminution (36,0%) sous l'effet de la baisse du financement permanent et la hausse de l'actif immobilisé.

Le BFR ressort à 52,0 Mdh contre 1 015,7 Mdh en 2014. Cette tendance est justifiée par l'évolution de l'encours de la caisse de compensation.

#### Evolution de l'équilibre financier entre 2015 et S1 2016

Au 30 juin 2016, le fonds de roulement baisse à 665,8 Mdh. Le besoin en fonds de roulement augmente à 529,1 Mdh contre 52,0 Mdh en 2014. La trésorerie nette enregistre une baisse à 136,7 Mdh vs. 625,1 Mdh à fin 2015.

### III.6 RENTABILITE DES FONDS PROPRES ET RENTABILITE DES ACTIFS

La rentabilité financière du groupe Cosumar a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14
Résultat net (1)	629,1	643,6	644,7	2,3%	0,2%
Fonds propres (2)	3 586,0	3 794,6	4 012,3	5,8%	5,7%
Total Bilan (3)	8 582,3	8 283,6	8 988,1	-3,5%	8,5%
<b>Return On Equity (ROE) - (1) / (2)</b>	<b>17,5%</b>	<b>17,0%</b>	<b>16,1%</b>	<b>-0,6 pts</b>	<b>-0,9 pts</b>
<b>Return On Assets (ROA) - (1) / (3)</b>	<b>7,3%</b>	<b>7,8%</b>	<b>7,2%</b>	<b>0,4 pts</b>	<b>-0,6 pts</b>

Source : Cosumar S.A.

#### Evolution de la rentabilité entre 2013 et 2014

En 2014, le ROE du groupe Cosumar enregistre une diminution de 0,6 pts et ressort à 17,0% contre 17,5% en 2013 en raison d'une hausse des fonds propres (5,8%) plus importante que celle du résultat net (2,3%). Parallèlement, le ROA en 2014 augmente de 0,4 pts et s'établit à 7,8%.

#### Evolution de la rentabilité entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le ROE du groupe Cosumar s'établit à 16,1% en baisse de 0,9 pts par rapport à 2014. Le ROA enregistre une baisse de 0,6 pts et s'établit à ainsi 7,2% en 2015.

### III.7 RATIO DE SOLVABILITE

La solvabilité du groupe se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
Endettement financier net (1)	1 666	715	-373	-57,1%	<-100%
Fonds propres (2)	3 586	3 795	4 012	5,8%	5,7%
Charges d'intérêt (3)	94	68	38	-27,5%	-44,6%
EBE (4)	1 297	1 337	1 454	3,1%	8,7%
<b>Gearing - (1)/(2)</b>	<b>46,5%</b>	<b>18,8%</b>	<b>-9,3%</b>	<b>-27,6 pts</b>	<b>-28,1 pts</b>
<b>Charges d'intérêt / EBE (3) / (4)</b>	<b>7,2%</b>	<b>5,1%</b>	<b>2,6%</b>	<b>-2,2 pts</b>	<b>-2,5 pts</b>

Source : Cosumar S.A.

#### Evolution de la solvabilité entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le gearing du groupe Cosumar enregistre une régression de 27,6 pts et ressort à 18,8% contre 46,5% en 2013.

Le ratio charges d'intérêt/EBE est en baisse de 2,2 pts et ressort à 5,1% en 2014 contre 7,2% en 2013.

#### Evolution de la solvabilité entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le gearing du groupe Cosumar s'établit à -9,3% en repli de 28,1 pts par rapport à 2014.

Le ratio charges d'intérêt/EBE est en baisse de 2,5 pts et s'affiche à 2,6% en 2015 contre 5,1% en 2014, notamment en raison d'une hausse de l'EBE et une baisse des charges d'intérêt.

### III.8 RATIOS DE LIQUIDITE

La liquidité du groupe se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
Actifs circulants y compris trésorerie actif (1)	4 232,8	3 934,1	4 478,1	-7,1%	13,8%
Stocks (2)	1 513,8	1 579,1	1 485,0	4,3%	-6,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie *(3)	82,4	98,4	1 044,5	19,3%	>100%
Passif circulant y compris trésorerie passif (4)	3 282,7	2 876,5	3 800,9	-12,4%	32,1%
<b>Liquidité générale - (1)/(4)</b>	<b>128,9%</b>	<b>136,8%</b>	<b>117,8%</b>	<b>7,8 pts</b>	<b>-19,0 pts</b>
<b>Liquidité immédiate - (3)/(4)</b>	<b>2,5%</b>	<b>3,4%</b>	<b>27,5%</b>	<b>0,9 pts</b>	<b>24,1 pts</b>
<b>Liquidité réduite - ((1) - (2)) / (4)</b>	<b>82,8%</b>	<b>81,9%</b>	<b>78,7%</b>	<b>-1,0 pts</b>	<b>-3,1 pts</b>

Source : Cosumar S.A.

(\*) y compris comptes courants d'associés actif

#### Evolution de la liquidité entre 2013 et 2014

En 2014, la liquidité du groupe s'établit à 136,8% en hausse de 7,8 points par rapport à 2013. Le ratio de liquidité immédiate enregistre une hausse de 0,9 point pour s'établir à 3,4% (contre 2,5% en 2013). La liquidité réduite s'établit quant à elle à 81,9%, en recul de 1,0 point par rapport à 2013.

#### Evolution de la liquidité entre 2014 et 2015

Au terme de l'exercice 2015, la liquidité du groupe affiche une baisse de 19,0 points pour s'élever à 117,8% (contre 136,8% en 2014). Le ratio de liquidité immédiate progresse pour se chiffrer à 27,5% (contre 3,4% en 2014), soit une croissance de 24,1 points. La liquidité réduite en 2015 s'établit à 78,7% (vs. 81,9% en 2014), enregistrant ainsi une baisse de 3,1 points.

#### IV. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de financement du groupe Cosumar sur la période étudiée se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2016	Var. S1.16 / 15
Résultat net de l'ensemble consolidé	629,1	643,6	644,7	2,3%	0,2%	515,9	-20,0%
<b>Ajustements pour:</b>				Ns	Ns		Ns
Elimination des amortissements et provisions	254,0	274,2	434,6	7,9%	58,5%	205,6	-52,7%
Autres ajustements	-16,6	-107,6	111,6	<-100%	>100%	-78,6	<-100%
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>866,5</b>	<b>810,1</b>	<b>1 190,8</b>	<b>-6,5%</b>	<b>47,0%</b>	<b>642,9</b>	<b>-46,0%</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	283,4	279,0	283,9	-1,6%	1,8%	255,5	-10,0%
Elimination du coût de l'endettement financier net	83,4	54,2	10,5	-34,9%	-80,7%	-10,3	<-100%
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 233,2</b>	<b>1 143,3</b>	<b>1 485,2</b>	<b>-7,3%</b>	<b>29,9%</b>	<b>888,0</b>	<b>-40,2%</b>
Incidence de la variation du BFR	-102,4	626,0	955,0	>100%	52,6%	-478,9	<-100%
Impôts différés	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Impôts payés	-229,7	-228,4	-325,8	0,6%	-42,6%	-243,8	25,2%
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>901,1</b>	<b>1 540,9</b>	<b>2 114,5</b>	<b>71,0%</b>	<b>37,2%</b>	<b>165,3</b>	<b>-92,2%</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-460,9	-232,1	-583,6	49,6%	<-100%	-240,7	58,7%
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,7	108,9	6,3	>100%	-94,3%	0,5	-92,1%
Autres flux	19,9	13,9	-8,8	-30,2%	<-100%	28,1	>100%
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-440,3</b>	<b>-109,3</b>	<b>-586,1</b>	<b>75,2%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-212,1</b>	<b>63,8%</b>
Dividendes payés aux actionnaires de la société-mère	-419,1	-427,5	-431,7	-2,0%	-1,0%	-452,6	-4,9%
Dividendes payés aux minoritaires	-1,4	-0,1	-2,0	94,0%	<-100%	-1,6	19,9%
Emission de nouveaux emprunts	901,5	5,0	-	-99,4%	-100,0%	-	Ns
Remboursement d'emprunts	-67,0	-219,0	-505,2	<-100%	<-100%	-0,0	100,0%
Variation des comptes courants d'associés	-292,4	1,7	12,2	>100%	>100%	452,3	>100%
Autres flux liés aux opérations de financement	-83,4	-54,2	-10,5	34,9%	80,7%	10,3	>100%
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>38,2</b>	<b>-694,1</b>	<b>-937,1</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-35,0%</b>	<b>8,4</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>499,1</b>	<b>737,5</b>	<b>591,2</b>	<b>47,8%</b>	<b>-19,8%</b>	<b>-38,4</b>	<b>&lt;-100%</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	-1 202,6	-703,6	33,9	41,5%	>100%	625,1	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	-703,6	33,9	625,1	>100%	>100%	586,7	-6,1%
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>499,1</b>	<b>737,5</b>	<b>591,2</b>	<b>47,8%</b>	<b>-19,8%</b>	<b>-38,4</b>	<b>&lt;-100%</b>

Source : Cosumar S.A.



### Flux de trésorerie liés à l'activité

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles ressortent à 1 540,9 Mdh en 2014 contre 901,1 Mdh en 2013. Les flux de trésorerie liés à l'activité sont impactés par la baisse de la capacité d'autofinancement avant coût d'endettement qui baisse de 7,3% ainsi que par l'incidence de la variation du BFR qui s'établit à 626,0 Mdh en 2014 contre -102,4 Mdh en 2013.

En 2015, les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles qui ressortent à 2 114,5 Mdh tiennent compte d'une hausse de la CAF après coût de l'endettement de 47,0% à 1 190,8 Mdh et de l'augmentation de l'incidence de la variation de BFR de 52,6% à 955,0 Mdh.

Au 30 juin 2016, les flux net de trésorerie liés à l'activité diminuent de plus de 91,4% à 182,5 Mdh par rapport à fin 2015. Cette évolution s'explique principalement par une baisse de la capacité d'autofinancement notamment sous l'effet d'un résultat semestriel ainsi que par la baisse de l'incidence de la variation du BFR à -478,9 Mdh au 30 juin 2016 contre 955,0 Mdh à fin 2015.

### Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à -109,3 Mdh en 2014 contre -440,3 Mdh en 2013.

En 2015, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à -586,1 Mdh contre -109,3 Mdh en 2014, en raison d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 583,6 Mdh contre 232,1 Mdh en 2014.

A fin juin 2016, les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement enregistrent une baisse s'établissant à -212,1 Mdh contre -586,1 Mdh à fin décembre 2015.

Les principaux investissements réalisés ont concerné des investissements industriels et logistiques visant à l'amélioration de la qualité des produits et des conditions de travail :

- les investissements d'optimisation énergétique ;
- les travaux de mise à niveau et de maintenance de l'outil industriel.

### Flux net de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement ressortent à -694,1 Mdh en 2014 contre 38,2 Mdh en 2013. Cette évolution s'explique en partie par une émission de nouveaux emprunts d'un montant de 901,5 Mdh en 2013.

En 2015, les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement s'établissaient à -937,1 Mdh contre -694,1 Mdh en 2014, en raison d'un remboursement de dettes plus important en 2015 que 2014 (505,2 Mdh en 2015 contre 219,0 Mdh en 2014).

Sur le premier semestre 2016, les flux de financement s'établissent à -8,8 Mdh vs. -937,1 Mdh à fin décembre 2015. Cette tendance s'explique en partie par l'augmentation des comptes courants d'associés au passif d'un montant de 452,3 Mdh.

## **PARTIE VII. SITUATION FINANCIERE DE SUCRAFOR**

## I. ANALYSE DE L'ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état des soldes de gestion de Suerafor SA pour la période considérée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Achats revendus de marchandises	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Marge brute sur ventes en l'Etat</b>	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Production de l'exercice</b>	<b>142,6</b>	<b>264,5</b>	<b>241,1</b>	<b>85,5%</b>	<b>-8,9%</b>	<b>128,3</b>	<b>165,5</b>	<b>29,0%</b>
Ventes de biens et services produits	142,1	202,7	231,0	42,6%	13,9%	89,8	93,5	4,1%
Variation de stocks de produits	0,5	61,8	10,1	>100%	-83,6%	38,4	72,0	87,4%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Consommations de l'exercice</b>	<b>181,4</b>	<b>303,8</b>	<b>303,3</b>	<b>67,5%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>154,4</b>	<b>177,4</b>	<b>14,9%</b>
Achats consommés de matières et de fournitures	155,5	273,3	266,6	75,7%	-2,4%	135,2	159,4	17,8%
Autres charges externes	25,9	30,5	36,7	17,9%	20,2%	19,2	18,0	-6,2%
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>-38,8</b>	<b>-39,3</b>	<b>-62,2</b>	<b>-1,2%</b>	<b>-58,4%</b>	<b>-26,2</b>	<b>-11,9</b>	<b>54,7%</b>
Subventions d'exploitation	75,7	102,0	118,1	34,7%	15,7%	49,8	45,9	-7,9%
Impôts et taxes	2,6	3,2	3,6	24,3%	11,2%	1,1	1,5	45,0%
Charges de personnel	9,3	8,7	7,5	-6,4%	-13,9%	4,2	3,7	-11,2%
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>25,0</b>	<b>50,8</b>	<b>44,8</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-11,9%</b>	<b>18,4</b>	<b>28,8</b>	<b>56,1%</b>
Autres produits d'exploitation	0,0	-	0,2	-100,0%	Ns	-	-	Ns
Autres charges d'exploitation	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Reprise d'exploitation, transfert de charges	4,3	4,5	4,4	5,4%	-3,7%	0,2	1,2	>100%
Dotations d'exploitation	20,2	20,0	18,3	-1,1%	-8,1%	8,6	7,8	-10,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9,2</b>	<b>35,4</b>	<b>31,0</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-12,6%</b>	<b>10,0</b>	<b>22,2</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-4,2</b>	<b>-6,0</b>	<b>-3,5</b>	<b>-43,2%</b>	<b>41,6%</b>	<b>-0,7</b>	<b>-3,1</b>	<b>&lt;-100%</b>
								Ns
<b>Résultat courant</b>	<b>5,0</b>	<b>29,5</b>	<b>27,5</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-6,7%</b>	<b>9,3</b>	<b>19,1</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-3,7</b>	<b>12,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>1,7</b>	<b>-13,8</b>	<b>&lt;-100%</b>
Impôt sur le résultat	0,6	5,6	11,1	>100%	99,9%	5,2	7,9	50,1%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0,8</b>	<b>36,1</b>	<b>16,3</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-55,0%</b>	<b>5,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>&lt;-100%</b>

Source : Suerafor SA

L'analyse ci-après présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion de Sucrafor SA sur la période 2013 – S1 2016 :

### I.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires par catégorie sur la période 2013 - S1 2016 se répartit comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
Vente de sucre (Granulés)	119,9	162,4	190,2	35,4%	17,1%	80,4	73,8	-8,1%
Vente de coproduits	22,3	40,3	40,8	80,7%	1,2%	9,5	19,5	>100%
Mélasse	7,8	13,4	13,7	71,8%	2,2%	4,3	11,0	>100%
Pellet/pulpe	13,9	25,5	26,6	83,5%	4,3%	5,0	8,5	68,0%
Divers	0,6	1,4	0,5	>100%	-64,3%	0,2	0,1	-26,9%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>142,1</b>	<b>202,7</b>	<b>231,0</b>	<b>42,6%</b>	<b>14,0%</b>	<b>89,8</b>	<b>93,5</b>	<b>4,1%</b>

Source : Sucrafor SA

#### Evolution du chiffre d'affaires entre 2013 et 2014

En 2014, le chiffre d'affaires de Sucrafor SA s'établit à 202,7 Mdh en progression de 42,6% par rapport à l'exercice 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- la hausse de la vente du sucre blanc de 35,4% à la suite de l'amélioration de la production qui ressort à 48,6 KT en 2014 contre 28,5 KT en 2013. L'augmentation de la production en 2014 se justifie essentiellement par :
  - ✓ des conditions climatiques favorables au développement de la betterave à sucre : les précipitations étaient plus importantes et mieux réparties pendant l'année ;
  - ✓ un démarrage plus tôt de la campagne d'arrachage le 06 Mai 2014 contre le 19 Mai 2013 ;
  - ✓ l'augmentation du tonnage traité (329,8 KT en 2014 contre 189,1 KT en 2013) expliquée principalement par l'amélioration de la superficie récoltée ;
  - ✓ l'effort de mécanisation à 100% du process relatif à l'amont agricole ;
- la hausse de la vente de coproduits qui a atteint 40,3 Mdh en 2014 contre 22,3 Mdh à fin 2013, soit une croissance de 80,7% suite à une bonne campagne agricole.

#### Evolution du chiffre d'affaires entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaire s'est établi à 231 Mdh, soit une hausse de 14,0% par rapport à 2014. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des superficies récoltées et du rendement malgré la détérioration de la qualité de la betterave.

#### Evolution du chiffre d'affaires entre S1 2015 et S1 2016

Au titre du premier semestre 2016, le chiffre d'affaires de Sucrafor SA atteint 93,4 Mdh, en hausse de 3,9% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent expliqué essentiellement par :

- le recul constaté dans le segment des ventes de sucre blanc d'un montant de 6,5 Mdh, soit une diminution de 8,1% expliquée par la baisse des volumes de vente (17,2 KT à fin juin 2016 contre 18,7 à fin juin 2015) ;
- la hausse enregistrée par le segment des coproduits de +10,0 Mdh, justifiée par la progression des volumes de ventes des mélasses (8,1 KT à fin juin 2016 contre 3,2 à fin juin 2015) et des pellets (12,6 KT à fin juin 2016 contre 5,7 à fin juin 2015).

## I.2 LA VALEUR AJOUTEE

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée sur la période considérée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
Ventes de marchandises (en l'état) (a)	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Achats revendus de marchandises	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Marge brute sur ventes en l'Etat (1)	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Vente de biens et services produits (b)</b>	<b>142,1</b>	<b>202,7</b>	<b>231,0</b>	<b>42,6%</b>	<b>13,9%</b>	<b>89,8</b>	<b>93,5</b>	<b>4,1%</b>
Immobilisations produites par l'Entr. pour elle-même	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Variation de stocks de produits	0,5	61,8	10,1	>100%	-83,6%	38,4	72,0	87,4%
<b>Production (2)</b>	<b>142,6</b>	<b>264,5</b>	<b>241,1</b>	<b>85,5%</b>	<b>-8,9%</b>	<b>128,3</b>	<b>165,5</b>	<b>29,0%</b>
Achats consommés de matières et fournitures	155,5	273,3	266,6	75,7%	-2,4%	135,2	159,4	17,8%
Autres charges externes	25,9	30,5	36,7	17,9%	20,2%	19,2	18,0	-6,2%
<b>Consommation de l'exercice (3)</b>	<b>181,4</b>	<b>303,8</b>	<b>303,3</b>	<b>67,5%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>154,4</b>	<b>177,4</b>	<b>14,9%</b>
<b>Valeur Ajoutée (1) + (2) - (3)</b>	<b>-38,8</b>	<b>-39,3</b>	<b>-62,2</b>	<b>-1,2%</b>	<b>-58,4%</b>	<b>-26,2</b>	<b>-11,9</b>	<b>54,7%</b>
<b>Chiffre d'affaires (a) + (b)</b>	<b>142,1</b>	<b>202,7</b>	<b>231,0</b>	<b>42,6%</b>	<b>13,9%</b>	<b>89,8</b>	<b>93,5</b>	<b>4,1%</b>
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>-27,3%</i>	<i>-19,4%</i>	<i>-26,9%</i>	<i>7,9 pts</i>	<i>-7,6 pts</i>	<i>-29,1%</i>	<i>-12,7%</i>	<i>16,4 pts</i>

Source : Sucrafor SA

### Evolution de la valeur ajoutée entre 2013 et 2014

La valeur ajoutée de Sucrafor SA est en baisse de 1,2% en 2014 et s'élève à -39,3 Mdh contre -38,8 Mdh en 2013. Cette tendance s'explique par l'effet combiné des éléments suivants :

- la hausse de la production (+85,5%) liée à l'augmentation du chiffre d'affaires à 202,7 Mdh et la variation positive des stocks de produits à 61,8 Mdh ;
- l'augmentation des achats consommés de matières et de fournitures (+75,7%) suite au double effet de :
  - ✓ la progression des achats de matières premières principalement la betterave due à l'augmentation du tonnage réceptionné de 153,5 KT grâce à une campagne 2014 plus importante que celle de l'année 2013 ;
  - ✓ la croissance des achats de matériel et fournitures consommables et emballages principalement liée à la hausse des emballages suite à l'augmentation du conditionnement du sucre granulés (+19,33 KT).
- la progression des autres charges externes de 17,9% pour passer de 25,9 Mdh en 2013 à 30,5 Mdh en 2014, notamment à cause de la hausse du poste relatif aux rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise (+4 Mdh s'établissant à 14,9 Mdh vs. 10,9 Mdh en 2013) expliqués essentiellement par une campagne 2014 plus importante que celle de 2013.

Le taux de valeur ajoutée s'établit à -19,4% en 2014 contre -27,3% en 2013 soit une hausse de 7,9 pts liée principalement à l'augmentation de la production.

### Evolution de la valeur ajoutée entre 2014 et 2015

Au titre de l'année 2015, la valeur ajoutée de Sucrafor SA subit une baisse de 58,4%, qui s'explique principalement par les variations suivantes :

- une contraction de la production (-8,9%), qui s'établit à 241,1 Mdh en 2015 (contre 264,5 Mdh en 2014) justifiée par un recul de la variation de stock de produits de 51,7 Mdh expliqué essentiellement par un stock initial en 2015 plus important (15,6 KT soit 63,6 Mdh) que celui de l'année 2014 (0,5 KT soit 1,8 Mdh).
- un maintien de la consommation de l'exercice justifiée par :
  - ✓ une diminution des achats consommés de matières et de fournitures (6,6 Mdh) qui s'établissent à 266,6 Mdh en 2015 contre 273,3 Mdh en 2014 sous l'effet (i) du recul des achats de matières premières justifié par une baisse de la production, (ii) de la baisse des achats de matériel et fournitures consommables et emballages expliquée notamment par une amélioration des ratios de consommation en particulier du fuel ;
  - ✓ une hausse des autres charges externes (+6,2 Mdh soit +20,2%) qui s'explique principalement par la progression des poste suivants :
    - Entretiens et réparations (+38,8% à 10,7 Mdh en 2015 contre 7,7 Mdh en 2014) ;
    - Rémunérations du personnel extérieur en hausse de 16,0% (+2,4 Mdh), s'établissant à 17,3 Mdh en raison de l'augmentation du tonnage traité de 35 KT.

A fin 2015, le taux de valeur ajoutée ressort à -26,9% contre -19,4% en 2014, soit une baisse de 7,6 pts.

### Evolution de la valeur ajoutée entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, la valeur ajoutée de Sucrafor SA enregistre une hausse de 54,7% par rapport au premier semestre 2015, qui s'explique principalement par les effets combinés suivants :

- une hausse de la production (29,0%) qui s'explique par :
  - ✓ l'évolution de la vente de biens et service produits de 4,1% à 93,5 Mdh ;
  - ✓ une variation de stock de produits en progression, passant de 38,4 Mdh à fin juin 2015 à 72,0 Mdh à fin juin 2016.
- une augmentation de la consommation de l'exercice (14,9% à 177,4 Mdh) justifiée par :
  - ✓ la hausse des achats consommés de matières et fournitures (+17,8%) qui s'établissent à 159,4 Mdh à fin juin 2016 contre 135,2 Mdh à fin juin 2015. Cette variation est due essentiellement à une augmentation des achats de matières premières suite à l'amélioration du tonnage traité (+ 12,4%) ;
  - ✓ une baisse des autres charges externes (-6,2%).

A fin juin 2016, le taux de valeur ajoutée ressort à -12,7% contre -29,1% au 30 juin 2015, soit une hausse de 16,4 pts.

### I.3 L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation au cours de la période 2013 - S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>-38,8</b>	<b>-39,3</b>	<b>-62,2</b>	<b>-1,2%</b>	<b>-58,4%</b>	<b>-26,2</b>	<b>-11,9</b>	<b>54,7%</b>
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>-27,3%</i>	<i>-19,4%</i>	<i>-26,9%</i>	<i>7,9 pts</i>	<i>-7,6 pts</i>	<i>-29,1%</i>	<i>-12,7%</i>	<i>16,4 pts</i>
Subventions d'exploitation	75,7	102,0	118,1	34,7%	15,7%	49,8	45,9	-7,9%
Impôts et taxes	2,6	3,2	3,6	24,3%	11,2%	1,1	1,5	45,0%
Charges de personnel	9,3	8,7	7,5	-6,4%	-13,9%	4,2	3,7	-11,2%
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>25,0</b>	<b>50,8</b>	<b>44,8</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-11,9%</b>	<b>18,4</b>	<b>28,8</b>	<b>56,1%</b>
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>17,6%</i>	<i>25,1%</i>	<i>19,4%</i>	<i>7,5 pts</i>	<i>-5,7 pts</i>	<i>20,5%</i>	<i>30,8%</i>	<i>10,3 pts</i>

Source : Sucrafor SA

#### Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, Sucrafor SA affiche un excédent brut d'exploitation de 50,8 Mdh contre 25,0 Mdh en 2013. Cette variation s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :

- la hausse des subventions d'exploitation de 34,7% à 102,0 Mdh en 2014 contre 75,7 Mdh en 2013 suite à l'amélioration des ventes de sucre granulés de 9,9 kt ;
- la baisse des charges de personnel (-0,6 Mdh) à 8,7 Mdh suite à la diminution de l'effectif permanent de Sucrafor de 5 personnes qui passe de 32 personnes en 2013 à 27 personnes en 2014 (5 départs). En effet, les charges relatives à l'effectif détaché de Cosumar auprès de Sucrafor sont comptabilisées dans le poste charges externes.

La marge brute d'exploitation s'établit à 25,1% en hausse de 7,5 points par rapport à l'exercice précédent.

#### Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2014 et 2015

La baisse de l'excédent brut d'exploitation de -11,9% à 44,8 Mdh en 2015 repose principalement sur :

- la baisse de la valeur ajoutée de 58,4% à -62,2 Mdh ;
- la baisse des charges de personnel à 7,5 Mdh (contre 8,7 Mdh en 2014) due à la baisse de l'effectif permanent de Sucrafor de 5 personnes en 2015 qui passe de 27 personnes en 2014 à 22 personnes en 2015. En effet, les charges relatives à l'effectif détaché de Cosumar auprès de Sucrafor sont comptabilisées dans le poste charges externes.

Ces variations ont conduit à une dégradation de la marge brute d'exploitation qui ressort à 19,4% en 2015, en baisse de 5,7 pts par rapport à l'exercice 2014.

#### Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre S1 2015 et S1 2016

Au titre du premier semestre 2016, l'excédent brut d'exploitation de Sucrafor SA enregistre une hausse pour atteindre 28,8 Mdh contre 18,4 Mdh au premier semestre 2015. Cette hausse de 56,1% résulte principalement de l'amélioration de la valeur ajoutée de 43,7% à 34,0Mdh.

#### I.4 LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat d'exploitation au cours de la période 2013 – S1 2016:

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>25,0</b>	<b>50,8</b>	<b>44,8</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-11,9%</b>	<b>18,4</b>	<b>28,8</b>	<b>56,1%</b>
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>17,6%</i>	<i>25,1%</i>	<i>19,4%</i>	<i>7,5 pts</i>	<i>-5,7 pts</i>	<i>20,5%</i>	<i>30,8%</i>	<i>10,3 pts</i>
Autres produits d'exploitation	0,0	-	0,2	-100,0%	Ns	-	-	Ns
Reprise d'exploitation, transfert de charges	4,3	4,5	4,4	5,4%	-3,7%	0,2	1,2	>100%
Autres charges d'exploitation	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Dotations d'exploitation	20,2	20,0	18,3	-1,1%	-8,1%	8,6	7,8	-10,1%
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>16,6</i>	<i>16,7</i>	<i>15,5</i>	<i>0,6%</i>	<i>-7,2%</i>			<i>Ns</i>
<i>Dotations aux provisions</i>	<i>3,6</i>	<i>3,3</i>	<i>2,8</i>	<i>-8,3%</i>	<i>-15,2%</i>			<i>Ns</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9,2</b>	<b>35,4</b>	<b>31,0</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-12,6%</b>	<b>10,0</b>	<b>22,2</b>	<b>&gt;100%</b>
<i>Résultat d'exploitation (REX/CA)</i>	<i>6,5%</i>	<i>17,5%</i>	<i>13,4%</i>	<i>11,0 pts</i>	<i>-4,1 pts</i>	<i>11,2%</i>	<i>23,8%</i>	<i>12,6 pts</i>

Source : Sucrafor SA

#### Evolution du résultat d'exploitation entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le résultat d'exploitation atteint 35,4 Mdh contre 9,2 Mdh en 2013. Cette augmentation résulte de l'effet combiné suivant :

- la hausse de l'excédent brut d'exploitation qui s'établit à 50,8 Mdh contre 25 Mdh en 2013 ;
- la stagnation des reprises d'exploitations et transferts de charges sur l'exercice 2014 s'établissant à 4,5 Mdh (+5,4%) ;
- le recul des dotations d'exploitation (-1,1%) s'établissant à 20,0 Mdh contre 20,2 Mdh en 2013 suite à la baisse des dotations aux provisions (-8,3%). Les provisions concernent les stocks des consommables.

La marge du résultat d'exploitation ressort ainsi en 2014 à 17,5% contre 6,5% l'année précédente.

#### Evolution du résultat d'exploitation entre 2014 et 2015

La baisse du résultat d'exploitation de 12,6% à 31,0 Mdh en 2015 contre 35,4 Mdh en 2014 repose principalement sur la combinaison des variations suivantes :

- le repli de l'excédent brut d'exploitation de 6 Mdh (-11,9%) s'établissant à 44,8 Mdh ;
- la diminution des dotations aux amortissements qui ont connu un repli de 8,1% à 18,3 Mdh en 2015 contre 20,0 Mdh en 2014 justifiée par la baisse des dotations aux amortissements (-7,2%) et des dotations aux provisions (-15,2%). Les provisions concernent les stocks des consommables.

La marge du résultat d'exploitation est ainsi en recul de 4,1 pts pour s'établir à 13,4% en 2015 contre 17,5% en 2014.

#### Evolution du résultat d'exploitation entre S1 2015 et S1 2016

Le résultat d'exploitation atteint 22,2 Mdh à juin 2016 contre 10,0 Mdh à juin 2015, enregistrant ainsi une hausse importante, due essentiellement à l'augmentation de l'EBE à 28,8 Mdh au premier semestre 2016 contre 18,4 Mdh au premier semestre 2015, soit une variation de 56,1%.



## I.5 LE RESULTAT FINANCIER

Le tableau suivant détaille la structure ainsi que l'évolution du résultat financier sur la période 2013 – S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Produits financiers</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>3,2</b>	<b>-12,2%</b>	<b>96,5%</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>-80,1%</b>
Produit des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Gain de change	0,1	0,0	0,3	-71,5%	>100%	0,1	0,1	-38,2%
Intérêts et autres produits financiers	1,7	1,6	3,0	-8,1%	84,0%	1,5	0,3	-83,2%
Reprises financières: transferts de charges	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Charges financières</b>	<b>6,0</b>	<b>7,6</b>	<b>6,7</b>	<b>26,1%</b>	<b>-11,8%</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>	<b>45,7%</b>
Charges d'intérêt	6,0	7,3	6,5	21,6%	-10,4%	2,3	3,5	49,9%
Pertes de change	0,1	0,3	0,2	>100%	-44,3%	0,1	0,0	-92,6%
Autres charges financières	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Dotations financières	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Résultat financier</b>	<b>-4,2</b>	<b>-6,0</b>	<b>-3,5</b>	<b>-43,2%</b>	<b>41,6%</b>	<b>-0,7</b>	<b>-3,1</b>	<b>&lt;-100%</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution du résultat financier entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le résultat financier a diminué en s'établissant à -6,0 Mdh contre -4,2 Mdh en 2013. Celui-ci a été essentiellement impacté par les éléments suivants :

- la diminution du montant des produits financiers (-12,2%) à 1,6 Mdh en 2014 contre 1,9 Mdh en 2013. Cette variation est justifiée principalement par la baisse des intérêts et autres produits financiers de 8,1% à 1,6 Mdh contre 1,7 Mdh en 2013 ;
- la hausse des charges financières de 26,1% pour s'établir à 7,6 Mdh en 2014 s'expliquant par :
  - ✓ la progression des charges d'intérêt (+1,3 Mdh) qui s'élèvent à 7,3 Mdh contre 6,0 Mdh en 2013 en raison de l'augmentation des comptes courants d'associés qui s'établissent à 67,9 Mdh en 2014 contre 2,9 Mdh en 2013 ;
  - ✓ la hausse des pertes de change à 0,3 Mdh en 2014 contre 0,1 Mdh en 2013.

### Evolution du résultat financier entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le résultat financier a augmenté de 41,6% s'établissant à -3,5 Mdh contre -6,0 Mdh en 2014. Ce résultat est dû essentiellement aux éléments suivants :

- la hausse des produits financiers de 96,5% à 3,2 Mdh, contre 1,6 Mdh en 2014 suite à la hausse des intérêts et autres produits financiers de 1,4 Mdh à 3,0 MDH ;
- la baisse des charges financières qui s'établissent à 6,7 Mdh suite à la baisse des charges d'intérêt à 6,5 Mdh s'expliquant principalement par le remboursement total des dettes financières (60,0 Mdh à fin 2014).

### Evolution du résultat financier entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, le résultat financier s'élève à -3,1 Mdh contre -0,7 Mdh en juin 2015. Cette baisse est principalement due au double effet suivant :

- la baisse des produits financiers s'établissant à 0,3 Mdh à fin juin 2016 contre 1,7 Mdh à fin juin 2015, soit un recul de 80,1% suite à une diminution des intérêts et autres produits financiers de 1,3 Mdh ;
- la hausse des charges financières qui se sont établis à 3,5 Mdh à fin juin 2016 contre 2,4 Mdh à fin juin 2015 justifiée essentiellement par une hausse des charges d'intérêt (+1,2 Mdh soit +49,9%) sous l'effet d'un endettement net plus élevé (186,6 Mdh à fin juin 2016 contre 104,9 Mdh à fin juin 2015).

### **I.6 LE RESULTAT NON COURANT**

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat non courant au cours de la période 2013 – S1 2016:

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Produits non courants</b>	<b>0,3</b>	<b>15,5</b>	<b>8,7</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-44,0%</b>	<b>5,2</b>	<b>1,9</b>	<b>-62,3%</b>
Produit des cessions d'immobilisations	-	0,1	5,9	Ns	>100%	3,2	0,1	-96,9%
Subventions d'équilibre	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Reprise sur subventions d'investissement	0,1	0,1	0,4	0,0%	>100%	0,1	0,3	>100%
Autres produits non courants	0,2	15,4	2,4	>100%	-84,4%	1,9	1,5	-18,3%
Reprises non courantes: transfert de charges	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
<b>Charges non courantes</b>	<b>4,0</b>	<b>3,3</b>	<b>8,8</b>	<b>-16,8%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>3,5</b>	<b>15,7</b>	<b>&gt;100%</b>
Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	-	0,1	7,2	Ns	>100%	3,3	0,0	-98,7%
Subventions accordées	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Autres charges non courantes	3,5	3,3	1,7	-6,5%	-49,2%	0,2	15,7	>100%
Dotations non courantes aux amortissements et provisions	0,5	-	-	-100,0%	Ns	-	-	Ns
<b>Résultat non courant</b>	<b>-3,7</b>	<b>12,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>1,7</b>	<b>-13,8</b>	<b>&lt;-100%</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution du résultat non courant entre 2013 et 2014

En 2014, le résultat non courant s'inscrit en hausse en s'établissant à 12,2 Mdh contre -3,7 Mdh en 2013, cette tendance s'expliquant principalement par la hausse des produits non courants qui s'établissent à 15,5 Mdh contre 0,3 Mdh l'année précédente. Cette variation est justifiée par la hausse des autres produits non courants, qui sont passés de 0,2 Mdh en 2013 à 15,4 Mdh en 2014 suite au remboursement de l'Appel à Garantie fiscal relatif au contrôle fiscal de Sucrafor sur les exercices non contrôlés par Cosumar d'un montant de 14,8 Mdh.

### Evolution du résultat non courant entre 2014 et 2015

Le résultat non courant enregistre une régression au titre de l'exercice 2015 s'établissant à -0,1 Mdh contre 12,2 Mdh en 2014. Cette tendance s'explique notamment par :

- la baisse des produits non courants de 6,8 Mdh, impactée par :
  - ✓ la hausse des produits de cessions d'immobilisations sur l'année 2015 pour un montant de +5,8 Mdh. Cette évolution s'explique par la cession de chargeuses à Sunabel d'un montant de 2,7 Mdh et la cession d'un(un matériel et outillage non utilisé à l'usine de Sucrafor) à Suta d'un montant de 3,3 Mdh ;

- ✓ la baisse des autres produits non courants liée au remboursement en 2014 de l'Appel à Garantie fiscal relatif au contrôle fiscal de Sucrafor sur les exercices non contrôlés par Cosumar d'un montant de 14,8 Mdh ;
- l'importante croissance des charges non courantes expliquée principalement par :
  - ✓ la hausse de la valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées liée à la cession de chargeuses à Sunabel;
  - ✓ la baisse des autres charges non courantes à 1,7 Mdh est expliquée principalement par la non-réurrence de la prime de cession.

### Evolution du résultat non courant entre S1 2015 et S1 2016

Au premier semestre 2016, Sucrafor SA enregistre un résultat non courant de -13,8 Mdh vs. 1,7 Mdh au 30 juin 2015. Cette baisse s'explique par l'augmentation des charges non courantes suite à la comptabilisation de charges liées au contrôle fiscal à hauteur de 14,0 Mdh. Le contrôle fiscal de Sucrafor concerne les exercices 2012-2014.

## I.7 LE RESULTAT NET

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat net au cours de la période étudiée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var. 14/13	Var. 15/14	S1 2015	S1 2016	Var. S1 16 / S1 15
<b>Résultat d'exploitation</b>	9,2	35,4	31,0	>100%	-12,6%	10,0	22,2	>100%
<b>Résultat financier</b>	-4,2	-6,0	-3,5	-43,2%	41,6%	-0,7	-3,1	<-100%
<b>Résultat courant</b>	5,0	29,5	27,5	>100%	-6,7%	9,3	19,1	>100%
<b>Résultat non courant</b>	-3,7	12,2	-0,1	>100%	<-100%	1,7	-13,8	<-100%
Résultat avant impôt	1,3	41,7	27,4	>100%	-34,3%	11,0	5,3	-51,6%
Impôt sur le résultat	0,6	5,6	11,1	>100%	99,9%	5,2	7,9	50,1%
<b>Résultat net</b>	<b>0,8</b>	<b>36,1</b>	<b>16,3</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>-55,0%</b>	<b>5,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>&lt;-100%</b>
<i>Marge Nette (RN/CA)</i>	<i>0,5%</i>	<i>17,8%</i>	<i>7,0%</i>	<i>17,3 pts</i>	<i>-10,8 pts</i>	<i>6,4%</i>	<i>-2,7%</i>	<i>-9,1 pts</i>

Source : Sucrafor SA.

### Evolution du résultat net entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le résultat net s'est établi à 36,1 Mdh contre 0,8 Mdh pour l'exercice précédent justifié à la fois par :

- l'amélioration du résultat d'exploitation (35,4 Mdh en 2014 contre 9,2 Mdh en 2013) ;
- la baisse du résultat financier de 43,2 % qui est passé de -4,2 Mdh en 2013 à -6,0 Mdh en 2014 ;
- la hausse du résultat non courant, qui a enregistré une hausse pour passer de -3,7 Mdh en 2013 à 12,2 Mdh en 2014.

### Evolution du résultat net entre 2014 et 2015

Sur la période 2014 - 2015, le résultat net enregistre une baisse et s'établit à 16,3 Mdh en 2015 contre 36,1 Mdh en 2014. Cette variation s'explique par l'effet combiné de :

- la baisse du résultat courant de 6,7% justifiée essentiellement par le repli du résultat d'exploitation sur la même période de -12,6% ;
- le repli du résultat non courant de près de -12,3 Mdh.

---

### Evolution du résultat net entre S1 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, le résultat net de Sucrafor SA enregistre une baisse, pour s'établir à -2,5 Mdh contre 5,7 Mdh au 30 juin 2015. Cette variation résulte essentiellement de :

- la hausse du résultat courant à 19,1 Mdh en juin 2016 contre 9,3 Mdh en juin 2015 affecté essentiellement par une augmentation importante du résultat d'exploitation ;
- la baisse du résultat non courant à -13,8 Mdh au 30 juin 2016 contre 1,7 Mdh en 30 juin 2015.

## II. ANALYSE BILANCIELLE

Le tableau suivant détaille les éléments de bilan de Sucrafor SA des exercices 2013, 2014, 2015 et du premier semestre 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
<b>Actif</b>							
Immobilisations en non valeurs	0,3	0,2	0,1	-29,3%	-41,4%	0,1	-35,2%
Immobilisations incorporelles	0,1	0,1	0,1	-11,3%	0,0%	0,1	0,0%
Immobilisations corporelles	146,4	150,2	174,9	2,5%	16,5%	186,4	6,6%
Immobilisations financières	1,4	1,2	1,2	-10,2%	-3,9%	1,2	-1,3%
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
<b>Actif immobilisé</b>	<b>148,3</b>	<b>151,7</b>	<b>176,3</b>	<b>2,4%</b>	<b>16,2%</b>	<b>187,7</b>	<b>6,5%</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>137,4</b>	<b>202,2</b>	<b>218,9</b>	<b>47,2%</b>	<b>8,2%</b>	<b>258,3</b>	<b>18,0%</b>
Stocks	35,3	96,8	102,9	>100%	6,3%	177,8	72,8%
Créances de l'actif circulant	102,1	105,4	116,0	3,2%	10,0%	80,5	-30,6%
Titres et valeurs de placement	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>22,2</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>-97,0%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>14,1</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>307,8</b>	<b>354,6</b>	<b>396,9</b>	<b>15,2%</b>	<b>11,9%</b>	<b>460,2</b>	<b>15,9%</b>
<b>Passif</b>							
<b>Financement permanent</b>	<b>197,5</b>	<b>225,0</b>	<b>165,8</b>	<b>13,9%</b>	<b>-26,3%</b>	<b>153,1</b>	<b>-7,7%</b>
Capitaux propres	126,0	162,2	159,9	28,7%	-1,4%	147,4	-7,8%
Capitaux propres assimilés	0,7	2,1	5,2	>100%	>100%	4,9	-5,8%
<i>Dont subvention d'investissement</i>	0,7	2,1	5,2	>100%	>100%	4,9	-5,8%
<i>Dont provisions pour amortissements dérogatoires</i>	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Dettes de financement	70,0	60,0	-	-14,3%	-100,0%	-	Ns
<b>Provisions durables pour risques et charges</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0%</b>
<b>Ecart de conversion</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>	<b>Ns</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>45,4</b>	<b>121,7</b>	<b>132,6</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>9,0%</b>	<b>172,3</b>	<b>29,9%</b>
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0%</b>
<b>Ecart de conversion - Passif</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>13,1%</b>	<b>-</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Trésorerie passif</b>	<b>64,4</b>	<b>7,3</b>	<b>97,9</b>	<b>-88,6%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>134,3</b>	<b>37,2%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>307,8</b>	<b>354,6</b>	<b>396,9</b>	<b>15,2%</b>	<b>11,9%</b>	<b>460,2</b>	<b>15,9%</b>

Source : Sucrafor SA

## II.1 L'ACTIF IMMOBILISE

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif immobilisé de la période considérée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
<b>Immobilisations en non valeurs</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-29,3%</b>	<b>-41,4%</b>	<b>0,1</b>	<b>-35,2%</b>
Frais préliminaires	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,3	0,2	0,1	-29,3%	-41,4%	0,1	-35,2%
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-11,3%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0%</b>
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0,0	-	-	-100,0%	Ns	-	Ns
Fonds commercial	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Autres immobilisations incorporelles	0,1	0,1	0,1	0,0%	0,0%	0,1	0,0%
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>146,4</b>	<b>150,2</b>	<b>174,9</b>	<b>2,5%</b>	<b>16,5%</b>	<b>186,4</b>	<b>6,6%</b>
Terrains	52,6	52,6	52,6	0,0%	0,0%	52,6	0,0%
Constructions	13,0	12,1	14,3	-7,0%	18,8%	13,7	-4,8%
Installations techniques, matériel et outillages	54,2	52,7	45,7	-2,8%	-13,3%	44,3	-3,1%
Matériel de transport	13,4	18,4	14,1	37,5%	-23,2%	13,5	-4,0%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	0,5	0,6	0,7	22,3%	17,6%	0,7	-6,0%
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Immobilisations corporelles en cours	12,8	13,8	47,4	8,2%	>100%	61,6	29,9%
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>-10,2%</b>	<b>-3,9%</b>	<b>1,2</b>	<b>-1,3%</b>
Prêts immobilisés	0,3	0,2	0,1	-48,3%	-32,1%	0,1	-15,1%
Autres créances financières	0,8	0,8	0,8	0,0%	0,0%	0,8	0,0%
Titres de participation	0,3	0,3	0,3	0,0%	0,0%	0,3	0,0%
Autres titres immobilisés	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
<b>Ecart de Conversion - Actif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>	<b>Ns</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
<b>Total - Actif immobilisé</b>	<b>148,3</b>	<b>151,7</b>	<b>176,3</b>	<b>2,4%</b>	<b>16,2%</b>	<b>187,7</b>	<b>6,5%</b>

Source : Sucafor SA

### Evolution de l'actif immobilisé entre 2013 et 2014

En 2014, l'actif immobilisé est en hausse de 2,4% à 151,7 Mdh en 2014 contre 148,3 Mdh l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la hausse des immobilisations corporelles de 2,5% à 150,2 Mdh en 2014 contre 146,4 Mdh l'année précédente.

L'augmentation des immobilisations corporelles est liée au poste matériel de transport, qui est passée de 13,4 Mdh à 18,4 Mdh, et qui s'explique par l'acquisition d'un nouveau matériel agricole en 2014 correspondant à une chargeuse agricole qui s'inscrit dans le cadre la mécanisation de la récolte pour Sucafor.

### Evolution de l'actif immobilisé entre 2014 et 2015

En 2015, l'actif immobilisé s'établit à 176,3 Mdh en hausse de 16,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est principalement expliquée par la hausse des immobilisations corporelles de 16,5%, passées de 150,2 Mdh en 2014 à 174,9 Mdh sous l'effet des variations suivantes :

- la hausse des immobilisations corporelles en cours à 47,4 Mdh (vs 13,8 Mdh en 2014) en raison de l'avancement du projet relatif à l'optimisation de l'efficacité énergétique ;
- la hausse des constructions de 18,8%, à 14,3 Mdh. Cette augmentation est liée aux travaux de construction d'un clarificateur et l'extension de silo à betterave ;

- la baisse du poste « Installations techniques, matériel et outillages » à 45,7 Mdh en 2015 contre 52,7 Mdh en 2014 suivant la dépréciation de l'exercice ;
- la baisse du poste « Matériel de transport » à 14,1 Mdh, contre 18,4 Mdh en 2014, soit une variation de -23,2% en raison de la cession des chargeuses à Sunabel en 2015.

### Evolution de l'actif immobilisé entre 2015 et S1 2016

Au 30 juin 2016, l'actif immobilisé net a marqué une hausse de 6,5% à 187,7 Mdh vs. 176,3 Mdh à fin 2015, due principalement à l'augmentation des immobilisations corporelles s'établissant à 186,4 Mdh contre 174,9 Mdh à fin 2015. Cette évolution se justifie principalement par la hausse des immobilisations corporelles en cours de 29,9% à 61,6 Mdh s'expliquant par l'avancement du projet relatif à l'optimisation de l'efficacité énergétique.

## II.2 CAPITAUX PROPRES

Le tableau ci-après détaille l'évolution des capitaux propres sur la période 2013 – S1 2016:

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
Capital social ou personnel	66,2	66,2	66,2	0,0%	0,0%	66,2	0,0%
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé				Ns	Ns	-	Ns
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Ecart de réévaluation	52,0	52,0	52,0	0,0%	0,0%	52,0	0,0%
Réserve légale	6,6	6,6	6,6	0,0%	0,0%	6,6	0,0%
Autres réserves	0,0	-	-	-100,0%	Ns	20,0	Ns
Report à nouveau	0,4	0,0	10,0	-100,0%	>100%	5,1	-49,1%
Résultats nets en instance d'affectation	-	1,2	8,8	Ns	>100%	-	-100,0%
Résultat net de l'exercice	0,8	36,1	16,3	>100%	-55,0%	-2,5	<-100%
<b>Total des Capitaux Propres</b>	<b>126,0</b>	<b>162,2</b>	<b>159,9</b>	<b>28,7%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>147,4</b>	<b>-7,8%</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution des capitaux propres entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, les capitaux propres de Sucrafor SA s'établissent 162,2 Mdh en hausse de 28,7%, notamment en raison de l'augmentation du résultat net à 36,1 Mdh en 2014 contre 0,8 Mdh en 2013.

### Evolution des capitaux propres entre 2014 et 2015

A fin 2015, les capitaux propres de Sucrafor SA enregistrent une baisse de 1,4% à 159,9 Mdh (contre 162,2 Mdh l'année précédente), et qui s'explique par :

- la diminution du résultat net (-55,0%) s'établissant à 16,3 Mdh en 2015 contre 36,1 Mdh en 2014 ;
- la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2014 d'un montant de 18,5 Mdh en 2015.

### Evolution des capitaux propres entre 2015 et S1 2016

Au 30 juin 2016, les capitaux propres de Sucrafor SA ont baissé de 7,8% à 147,4 Mdh, conséquence d'un résultat net semestriel. Par ailleurs, il y a eu en 2016 une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2015 d'un montant de 9,9 Mdh.

### II.3 L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'endettement financier net sur la période 2013 – S1 2016:

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
(+) Dettes de financement	70,0	60,0	-	-14,3%	-100,0%	-	Ns
(+) Comptes d'associés - Passif	2,9	67,9	69,9	>100%	2,9%	66,6	-4,7%
(+) Trésorerie Passif	64,4	7,3	97,9	-88,6%	>100%	134,3	37,2%
(-) Comptes d'associés - Actif	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
(-) Trésorerie Actif	22,2	0,7	1,7	-97,0%	>100%	14,1	>100%
(-) Titres et valeurs de placement	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
<b>Endettement financier Net</b>	<b>115,1</b>	<b>134,6</b>	<b>166,0</b>	<b>16,9%</b>	<b>23,4%</b>	<b>186,8</b>	<b>12,5%</b>

Source : Sucrafor SA.

#### Evolution de l'endettement financier net entre 2013 et 2014

En 2014, l'endettement financier net de Sucrafor SA enregistre une hausse à 134,6 Mdh contre 115,1 Mdh en 2013. Cette variation est expliquée par l'effet combiné de :

- la baisse des dettes de financement de 14,3% à 60,0 Mdh, contre 70,0 Mdh en 2013 ;
- l'augmentation des comptes d'associés de 2,9 Mdh en 2013 à 67,9 Mdh en 2014 ;
- le recul de la trésorerie - passif de 88,6% qui s'est établie à fin 2014 à 7,3 Mdh contre 64,4 Mdh en 2013 ;
- la baisse de la trésorerie - actif de 97,0%, s'établissant à 0,7 Mdh en 2014 contre 22,2 Mdh en 2013.

#### Evolution de l'endettement financier net entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, l'endettement financier net de Sucrafor SA s'établit à 166,0 Mdh en hausse de 23,4% par rapport à fin 2014 (134,6 Mdh), impacté principalement par la progression de la trésorerie - passif qui s'établit à 97,9 Mdh en 2015 contre 7,3 Mdh en 2014 et ce malgré une absence des dettes de financements contrairement à 2014 où elles étaient à 60 Mdh.

#### Evolution de l'endettement financier net entre 2015 et S1 2016

Au 30 juin 2016, l'endettement net a augmenté et est passé à 186,8 Mdh impacté par :

- l'augmentation de la trésorerie – passif à 134,3 Mdh contre 97,9 Mdh à fin 2015 (+37,2%) ;
- la hausse de la trésorerie – actif à 14,1 Mdh contre 1,7 Mdh à fin 2015.



## II.4 LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

L'évolution du besoin en fonds de roulement de Sucrafor SA entre 2013 et S1 2016 se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
Stocks	35,3	96,8	102,9	>100%	6,3%	177,8	72,8%
Créances de l'Actif Circulant	102,1	105,4	116,0	3,2%	10,0%	80,5	-30,6%
Dettes du Passif Circulant*	42,4	53,8	62,8	26,7%	16,7%	105,7	68,5%
Autres provisions pour risques et charges	0,5	0,5	0,5	0,0%	0,0%	0,5	0,0%
Ecarts de conversion - Actif	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Ecarts de conversion - Passif	0,0	0,1	0,1	>100%	13,1%	-	-100,0%
<b>Besoin en Fond de Roulement</b>	<b>94,4</b>	<b>147,9</b>	<b>155,5</b>	<b>56,6%</b>	<b>5,2%</b>	<b>152,1</b>	<b>-2,2%</b>

Source : Sucrafor SA

(\*) Hors comptes courants d'associés

En 2014, le besoin de fonds de roulement enregistre une hausse de 56,6% pour atteindre 147,9 Mdh contre 94,4 Mdh en 2013. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation enregistrée par les stocks.

En 2015, le besoin en fonds de roulement de Sucrafor SA s'élève à 155,5 Mdh et enregistre une hausse de 5,2% par rapport à l'exercice 2014.

A fin 2015, le besoin en fonds de roulement représente près de 242 jours de chiffre d'affaires vs. 263 jours en 2014 et 239 jours en 2013.

### Evolution des Stocks sur les exercices 2013 – S1 2016

Le détail des stocks se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
Marchandises	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Matières et fournitures consommables	33,4	33,2	29,1	-0,6%	-12,4%	32,0	9,8%
Produits en cours	-	-	-	Ns	Ns	2,4	Ns
Produits intermédiaires et prod. resid.	0,3	5,9	12,0	>100%	>100%	10,6	-12,2%
Produits finis	1,5	57,7	61,7	>100%	7,0%	132,8	>100%
<b>Stocks</b>	<b>35,3</b>	<b>96,8</b>	<b>102,9</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>6,3%</b>	<b>177,8</b>	<b>72,8%</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution des stocks entre 2013 et 2014

En 2014, les stocks de Sucrafor SA enregistrent une hausse et s'élèvent à 96,8 Mdh contre 35,3 Mdh à fin 2013. Cette variation est principalement due aux éléments suivants :

- la hausse des stocks de produits finis qui s'élèvent à 57,7 Mdh en 2014 contre 1,5 Mdh en 2013. En effet, l'exercice 2014 avait enregistré un stock final de sucre granulés plus important que celui de l'année 2013 : 10,5 KT à fin 2014 contre 0,3 KT à fin 2013 ;
- l'augmentation des produits intermédiaires à 5,9 Mdh en 2014 justifiée par un stock final de mélasse et de pellet en 2014 plus important que celui de l'année 2013 avec une évolution de stock final de 4,8 KT.

### Evolution des stocks entre 2014 et 2015

Les stocks de Sucrafor SA enregistrent une progression de 6,3% au cours de l'exercice 2015 pour ressortir à 102,9 Mdh contre 96,8 Mdh l'année précédente. Cette hausse est justifiée notamment par :

- la diminution des stocks de matières et fournitures consommables (-12,4%), qui s'établissent à 29,1 Mdh en 2015 contre 33,2 Mdh en 2014, justifiée par la baisse de la production de sucre extrait par rapport à l'année 2014 ;
- la hausse des stocks de produits intermédiaires à 12,0 Mdh en 2015 contre 5,9 Mdh en 2014 suite à un stock final de mélasse plus important que celui de l'année 2014, soit une hausse de stock final de 5,9 KT ;
- l'augmentation des stocks de produits finis à 61,7 Mdh en 2015 vs. 57,7 Mdh en 2014, soit une hausse de 7,0%.

### Evolution des stocks entre 2015 et S1 2016

Au premier semestre 2016, les stocks marquent une progression de 72,8% pour s'établir à 177,8 Mdh vs. 102,9 Mdh à fin 2015. Cette tendance s'explique essentiellement par la progression des stocks de produits finis à 132,8 Mdh à fin juin 2016 contre 61,7 Mdh à fin 2015 (+71,1 Mdh). En effet, le mois de juin coïncide avec la fin de la campagne sucrière d'où le niveau de stockage important de produits finis destinés à être écoulés durant l'année sur le marché local.

## II.5 EVOLUTION DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT SUR LES EXERCICES 2013 – S1 2016

Le détail des créances de l'actif circulant se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	6,3	8,8	13,5	39,2%	52,6%	4,7	-65,1%
Clients et comptes rattachés	0,8	4,2	5,9	>100%	41,5%	0,4	-93,5%
Personnel	0,3	0,3	0,3	-11,4%	-3,3%	0,2	-14,2%
Etat	52,1	52,9	50,3	1,6%	-4,9%	41,2	-18,2%
Autres débiteurs	41,4	37,9	44,7	-8,6%	18,1%	29,4	-34,2%
Comptes de régularisation actif	1,1	1,3	1,2	15,0%	-6,1%	4,6	>100%
Comptes transitoires ou d'attente				Ns	Ns	-	Ns
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>102,1</b>	<b>105,4</b>	<b>116,0</b>	<b>3,2%</b>	<b>10,0%</b>	<b>80,5</b>	<b>-30,6%</b>

Source : Sucrafor SA

Le tableau ci-dessous illustre les délais de paiements clients en jours de chiffre d'affaires :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>0,8</b>	<b>4,2</b>	<b>5,9</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>41,5%</b>
Chiffre d'affaires	142,1	202,7	231,0	42,6%	13,9%
<b>Ratio de rotation en j de CA *</b>	<b>1,8</b>	<b>7,1</b>	<b>8,8</b>	<b>5,2j&gt;100%</b>	<b>1,7j24,3%</b>

Source : Sucrafor SA.

(\*) Créances Clients / Chiffre d'affaires TTC \* 365 jours avec un taux de TVA de 7%

### Evolution des créances de l'actif circulant entre 2013 et 2014

En 2014, les créances de l'actif circulant ont augmenté de 3,2% s'élevant à 105,4 Mdh contre 102,1 Mdh l'année précédente. Cette hausse est due notamment à la combinaison des variations suivantes :

- la hausse du poste « Fournisseurs débiteurs av. et acomptes », qui est passée de 6,3 Mdh à 8,8 Mdh, justifiée par l'augmentation des avances octroyées aux agriculteurs ;
- la progression du poste « Clients et comptes rattachés » qui est passé de 0,8 Mdh à 4,2 Mdh, expliquée par un tonnage vendu de sucre granulés à fin 2014 plus important que celui à fin 2013.
- la baisse du poste « Autres débiteurs » qui est passé de 41,4 Mdh à 37,9 Mdh en 2014, expliquée principalement par le remboursement en 2014 de la créance relative à l'appel à garantie d'un montant de 3,4 Mdh.

En 2014, le ratio de rotation de créances clients s'établit à 7,1 jours, soit 5,2 jours de plus qu'en 2013.

### Evolution des créances de l'actif circulant entre 2014 et 2015

Les créances de l'actif circulant ont connu une hausse de 10,0% en 2015 pour s'établir à 116,0 Mdh contre 105,4 Mdh en 2014. Cette évolution s'explique principalement par :

- la hausse de poste « Fournisseurs débiteurs avances et acomptes » de 4,7 Mdh s'établissant à 13,5 Mdh contre 8,8 Mdh en 2014 en raison de l'augmentation des avances octroyées aux agriculteurs ;
- l'augmentation du poste « Autres débiteurs » (18,1%) qui est passé de 37,9 Mdh à 44,7 Mdh en 2015 en raison de l'accroissement des avances octroyés par Sucrafor au profit des agriculteurs en vue de les accompagner durant les étapes de la campagne. Ces avances sont généralement destinées à financer les intrants (semence, engrais, etc.) ainsi que les dépenses liées aux matériels et outils de production des agriculteurs. L'augmentation de ces avances est essentiellement expliquée par des superficies récoltées plus importantes en 2015.

En 2015, les créances clients et comptes rattachés représentent environ 8,8 jours de chiffre d'affaires, soit près de 1,7 jours de plus que l'exercice précédent.

### Evolution des créances de l'actif circulant entre 2015 et S1 2016

A fin juin 2016, les créances de l'actif circulant marquent une diminution de 30,6% à 80,5 Mdh, tendance qui s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse du poste « Fournisseurs débiteurs avances et acomptes » de 65,1% justifiée par des remboursements d'avances en prestations octroyées à partir de septembre 2015 par Sucrafor au profit des agriculteurs en vue de les accompagner durant toutes les étapes de la campagne 2016 ;
- le recul du poste « Autres débiteurs » de 34,2% expliqué par des remboursements d'avances en numéraire octroyées par Sucrafor au profit des agriculteurs ;
- la diminution du poste Etat de 9,2 Mdh à fin juin 2016 en raison de la diminution de l'encours de la caisse de compensation.

## II.6 EVOLUTION DES DETTES DU PASSIF CIRCULANT SUR LES EXERCICES 2013 – S1 2016

Le détail du passif circulant se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
Fournisseurs et comptes rattachés	27,1	36,9	46,6	36,2%	26,1%	88,1	89,2%
Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	0,4	0,5	0,4	43,6%	-16,6%	0,1	-69,7%
Personnel	0,5	0,5	0,5	-0,1%	9,8%	0,4	-14,9%
Organismes sociaux	1,4	1,3	1,3	-5,1%	-1,7%	1,0	-26,0%
Etat	1,3	6,7	6,9	>100%	2,1%	4,2	-38,9%
Autres créanciers	7,8	6,7	6,4	-14,4%	-5,4%	11,2	76,6%
Comptes de régularisation passif	4,0	1,1	0,8	-71,3%	-34,2%	0,7	-4,2%
<b>Dettes du passif circulant*</b>	<b>42,4</b>	<b>53,8</b>	<b>62,8</b>	<b>26,7%</b>	<b>16,7%</b>	<b>105,7</b>	<b>68,5%</b>
Autres provisions pour risques et charges	0,5	0,5	0,5	0,0%	0,0%	0,5	0,0%
Ecart de conversion passif	0,0	0,1	0,1	>100%	13,1%	-	-100,0%
<b>Total Passif Circulant</b>	<b>43,0</b>	<b>54,4</b>	<b>63,3</b>	<b>26,5%</b>	<b>16,5%</b>	<b>106,2</b>	<b>67,7%</b>

Source : Sucrafor SA

(\* ) Hors comptes courants d'associés

Le tableau ci-dessous reprend les dettes fournisseurs :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>27,1</b>	<b>36,9</b>	<b>46,6</b>	<b>36,2%</b>	<b>26,1%</b>
Achats de l'exercice (y compris autres charges externes)	181,4	303,8	303,3	67,5%	-0,2%
Ratio de rotation en jour d'achat *	<b>45,5</b>	<b>37,0</b>	<b>46,7</b>	<b>-8,5j</b>	<b>9,7j</b>

Source : Sucrafor SA.

(\* ) Fournisseurs / Consommation TTC \* 365 jours avec un taux de TVA de 20%

### Evolution des dettes du passif circulant entre 2013 et 2014

Au cours de l'exercice 2014, les dettes du passif circulant augmentent à 53,8 Mdh. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des dettes fournisseurs, qui atteignent 36,9 Mdh contre 27,1 Mdh en 2013 en raison d'une campagne 2014 plus importante que celle de l'année 2013. Le ratio de rotation en jour d'achat passe à 37,0 jours en 2014 contre 45,5 jours en 2013.

Par ailleurs, le passif circulant atteint 54,4 Mdh contre 43,0 Mdh en 2013, conséquence de la hausse enregistrée par les dettes du passif circulant.

### Evolution des dettes du passif circulant entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, les dettes du passif circulant sont en croissance de 16,7% à 62,8 Mdh contre 53,8 Mdh en 2014. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation du poste fournisseurs et comptes rattachés qui ressort à 46,6 Mdh en 2015 contre 36,9 Mdh en 2014, soit une variation de 26,1% résultant de l'amélioration du tonnage traité de 36 KT ;

Le ratio de rotation des dettes fournisseurs en jour d'achat ressort ainsi à 46,7 jours en 2015 contre 37,0 jours en 2014.

### Evolution des dettes du passif circulant entre 2015 et S1 2016

Au 30 juin 2016, les dettes du passif circulant augmentent de 68,5% à 105,7 Mdh impactées principalement par de la hausse des fournisseurs et comptes rattachés (88,1 Mdh au 30 juin 2016 vs. 46,6 Mdh à fin 2015). Cette évolution s'explique par la hausse en fin de semestre des approvisionnements des combustibles et matières de fabrication pour les besoins de la campagne.

## II.7 LA TRESORERIE

Le tableau ci-après présente l'évolution de la trésorerie de Sucrafor SA sur la période 2013 – S1 2016 :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>22,2</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>-97,0%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>14,1</b>	<b>&gt;100%</b>
Chèques et valeurs à encaisser	-	-	1,6	Ns	Ns	13,6	>100%
Banques, T.G et C.C.P	22,0	0,6	0,0	-97,2%	-97,2%	0,3	>100%
Titres et valeurs de placement	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Caisses, Régies d'avances et accréditifs	0,2	0,1	0,2	-61,6%	>100%	0,2	1,2%
<b>Trésorerie Passif</b>	<b>64,4</b>	<b>7,3</b>	<b>97,9</b>	<b>-88,6%</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>134,3</b>	<b>37,2%</b>
Crédits d'escompte	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Crédits de trésorerie	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Banques (soldes créditeurs)	64,4	7,3	97,9	-88,6%	>100%	134,3	37,2%
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>-42,2</b>	<b>-6,7</b>	<b>-96,2</b>	<b>84,2%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-120,2</b>	<b>-25,0%</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution de la trésorerie entre 2013 et 2014

En 2014, la trésorerie nette s'établit à -6,7 Mdh contre -42,2 Mdh au titre de l'exercice antérieur, enregistrant une hausse en raison principalement de la diminution de la trésorerie – Passif (-88,6%), malgré la baisse de la trésorerie – Actif (-97,0%).

### Evolution de la trésorerie entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, la trésorerie nette s'établit à -96,2 Mdh contre -6,7Mdh au titre de l'exercice antérieur. Cette diminution est largement imputable à la hausse de la trésorerie - Passif de Sucrafor SA qui s'est établie à 97,9 Mdh contre 7,3 Mdh en 2014.

### Evolution de la trésorerie entre 2015 et S1 2016

Au premier semestre 2016, la trésorerie nette atteint -120,2 Mdh contre -96,2 Mdh au titre de l'exercice 2015. Cette tendance s'explique principalement par la hausse de la trésorerie - passif due à la progression du poste « Banques (soldes créditeurs) » s'établissant à 134,3 Mdh au 30 juin 2016 vs. 97,9 Mdh à fin 2014.

## II.8 ETUDE DE L'EQUILIBRE FINANCIER

L'évolution de l'équilibre financier de Sucrafor SA sur la période 2013 – S1 2016 se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14	S1 2016	Var. S1 16 / 15
Financement Permanent	197,5	225,0	165,8	13,9%	-26,3%	153,1	-7,7%
Actif Immobilisé	148,3	151,7	176,3	2,4%	16,2%	187,7	6,5%
<b>FR</b>	<b>49,2</b>	<b>73,3</b>	<b>-10,5</b>	<b>48,8%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-34,7</b>	<b>&lt;-100%</b>
Actif Circulant (hors TVP)	137,4	202,2	218,9	47,2%	8,2%	258,3	18,0%
Passif Circulant	43,0	54,4	63,3	26,5%	16,5%	106,2	67,7%
<b>BFR</b>	<b>94,4</b>	<b>147,9</b>	<b>155,5</b>	<b>56,6%</b>	<b>5,2%</b>	<b>152,1</b>	<b>-2,2%</b>
FR/BFR	0,5	0,5	-0,1	-5,0%	<-100%	-0,2	<-100%
<b>Trésorerie Nette*</b>	<b>-45,1</b>	<b>-74,6</b>	<b>-166,0</b>	<b>-65,2%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-186,8</b>	<b>-12,5%</b>

Source : Sucrafor SA.

(\* ) Y compris les comptes courants d'associés

### Evolution de l'équilibre financier entre 2013 et 2014

En 2014, le fonds de roulement enregistre une hausse pour s'élever à 73,3 Mdh (contre 49,2 Mdh en 2013), principalement en raison de la hausse du financement permanent de 13,9% à 225,0 Mdh contre 197,5 Mdh l'année précédente justifiée principalement à l'augmentation des capitaux propres.

Le BFR s'est apprécié puisqu'il s'est élevé à 147,9 Mdh en 2014 contre 94,4 Mdh. Cette évolution s'explique par une hausse de 47,2% de l'actif circulant plus importante que la hausse de 26,5% du passif circulant.

### Evolution de l'équilibre financier entre 2014 et 2015

En 2015, le fonds de roulement accuse un recul pour s'établir à -10,5 Mdh contre 73,3 Mdh en 2014. Cette baisse est principalement due à l'effet combiné de :

- la croissance de l'actif immobilisé (16,2%) justifiée par l'augmentation des immobilisations corporelles suite aux investissements réalisés sur la période relatif au projet relatif d'optimisation de l'efficacité énergétique et au projet de construction d'un clarificateur et l'extension de silo à betterave ;
- une baisse du financement permanent (-26,3%) suite au remboursement des dettes de financement.

Le BFR s'établit à 155,5 Mdh en 2015 vs. 147,9 Mdh en 2014. Cette dégradation tient compte d'une augmentation du passif circulant de plus de 16,5%.

### Evolution de l'équilibre financier entre 2015 et S1 2016

Au premier semestre 2016, le fonds de roulement enregistre une diminution s'établissant à -34,7 Mdh vs. -10,5 Mdh à fin 2015. Cette tendance est due à :

- la baisse de 7,7% du financement permanent (153,1 Mdh à juin 2016 vs. 165,8 Mdh à fin 2015) expliquée par la diminution des capitaux propres suite à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2015 d'un montant de 9,9 Mdh ;
- la hausse de l'actif immobilisé à 187,7 Mdh (vs. 176,3 Mdh en 2015). Cette évolution se justifie principalement par l'augmentation des immobilisations corporelles s'expliquant par l'avancement du projet relatif à l'optimisation de l'efficacité énergétique.

A fin juin 2016, le besoin en fonds de roulement s'établit à 152,1 Mdh comparé à 155,5 Mdh à fin 2015 soit un repli de 2,2% à cause de la hausse de l'actif circulant de 39,4 Mdh parallèlement à la hausse du passif circulant de 42,9 Mdh.

## II.9 RENTABILITE DES FONDS PROPRES ET RENTABILITE DES ACTIFS

La rentabilité financière de Sucrafor SA a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
Résultat net (1)	0,8	36,1	16,3	>100%	-55,0%
Fonds propres (2) (cap. propres + assimilés)	126,7	164,2	165,0	29,6%	0,5%
Total Bilan (3)	307,8	354,6	396,9	15,2%	11,9%
<b>Return On Equity (ROE) – (1)/(2)</b>	<b>0,6%</b>	<b>22,0%</b>	<b>9,9%</b>	<b>21,4 pts</b>	<b>-12,1 pts</b>
<b>Return On Assets (ROA) – (1)/(3)</b>	<b>0,2%</b>	<b>10,2%</b>	<b>4,1%</b>	<b>9,9 pts</b>	<b>-6,1 pts</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution de la rentabilité entre 2013 et 2014

En 2014, le ROE de Sucrafor SA enregistre une hausse de 21,4 pts et ressort à 22,0% contre 0,6% en 2013 en raison de la hausse du résultat net. Le ROA en 2014 s'est également apprécié puisqu'il a enregistré une augmentation de 9,9 pts pour s'établir à 10,2%.

### Evolution de la rentabilité entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le ROE de Sucrafor SA s'établit à 9,9% en baisse de 12,1 pts par rapport à 2014 en raison de la baisse du résultat net de 55,0%. Le ROA a également enregistré une baisse de 6,1 pts pour s'établir à 4,1% en 2015.

## II.10 REVUE DE LA SOLVABILITE

La solvabilité de Sucrafor SA se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
Endettement net (1)	115,1	134,6	166,0	16,9%	23,4%
Total Fonds propres (2)	126,0	162,2	159,9	28,7%	-1,4%
Charges d'intérêt (3)	6,0	7,3	6,5	21,6%	-10,4%
EBE (4)	25,0	50,8	44,8	>100%	-11,9%
<b>Gearing – (1)/(2)</b>	<b>91,4%</b>	<b>83,0%</b>	<b>103,8%</b>	<b>-8,4 pts</b>	<b>20,8 pts</b>
<b>Charges d'intérêt / EBE (3) / (4)</b>	<b>23,9%</b>	<b>14,3%</b>	<b>14,6%</b>	<b>-9,6 pts</b>	<b>0,3 pts</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution de la solvabilité entre 2013 et 2014

Au titre de l'exercice 2014, le gearing de Sucrafor SA s'établit à 83,0% contre 91,4% en 2013. Le ratio charges d'intérêt / EBE a ainsi baissé de 23,9% en 2013 à 14,3% en 2014, soit un recul de 9,6 pts.

### Evolution de la solvabilité entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le gearing de Sucrafor SA ressort à 103,8% contre 83,0% en 2014. Cette progression est justifiée essentiellement par la hausse de l'endettement net. Le ratio charges d'intérêt / EBE s'établit à 14,6% en 2015 contre 14,3% en 2014.

## II.11 RATIOS DE LIQUIDITE

La liquidité de Sucrafor SA se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
Actifs circulants y compris trésorerie actif (1)	159,6	202,9	220,6	27,2%	8,7%
Stocks (2)	35,3	96,8	102,9	>100%	6,3%
Trésorerie et équivalents de trésorerie (3)	22,2	0,7	1,7	-97,0%	>100%
Passif circulant y compris trésorerie passif (4)	110,3	129,6	231,1	17,5%	78,3%
<b>Liquidité générale - (1)/(4)</b>	<b>144,6%</b>	<b>156,5%</b>	<b>95,5%</b>	<b>11,9 pts</b>	<b>-61,1 pts</b>
<b>Liquidité immédiate - (3)/(4)</b>	<b>20,1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,8%</b>	<b>-19,6 pts</b>	<b>0,2 pts</b>
<b>Liquidité réduite - ((1) – (2)) / (4)</b>	<b>112,7%</b>	<b>81,8%</b>	<b>50,9%</b>	<b>-30,8 pts</b>	<b>-30,9 pts</b>

Source : Sucrafor SA

### Evolution de la liquidité entre 2013 et 2014

En 2014, la liquidité de Sucrafor s'établit à 156,5% en hausse de 11,9 points par rapport à 2013. Le ratio de liquidité immédiate enregistre un repli de 19,6 point pour s'établir à 0,5% (contre 20,1% en 2013). La liquidité réduite s'établit quant à elle à 81,8%, en recul de 30,8 points par rapport à 2013.

### Evolution de la liquidité entre 2014 et 2015

Au terme de l'exercice 2015, la liquidité de Sucrafor affiche une baisse de 61,1 points pour s'élever à 95,5% (contre 156,5% en 2014). Le ratio de liquidité immédiate progresse pour se chiffrer à 0,8% (contre 0,5% en 2014), soit une croissance de 0,2 points. La liquidité réduite en 2015 s'établit à 50,9% (vs. 81,8% en 2014), enregistrant ainsi une baisse de 30,9 points.



### III. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des emplois et ressources de Sucrafor SA sur les exercices 2013 – 2015 se présente comme suit :

En Mdh	2013	2014	2015	Var.14/13	Var.15/14
<b>Ressources stables de l'exercice</b>					
<b>Autofinancement</b>	<b>3,8</b>	<b>52,6</b>	<b>14,1</b>	>100%	-73,3%
Capacité d'autofinancement	17,7	52,6	32,6	>100%	-38,0%
Distribution de dividendes	13,9	-	18,5	-100,0%	Ns
<b>Cessions et réductions d'immobilisations</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>6,0</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>&gt;100%</b>
Cession d'Immobilisations Incorporelles				Ns	Ns
Cession d'Immobilisations Corporelles		0,1	5,9	Ns	>100%
Cession d'Immobilisations Financières				Ns	Ns
Récupération sur créances immobilisées	0,1	0,1	0,0	50,0%	-65,7%
<b>Augmentation des capitaux propres</b>		1,5	3,5	Ns	>100%
Augmentation de capital (apport)				Ns	Ns
Subvention d'investissement		1,5	3,5	Ns	>100%
<b>Augmentation des dettes de financement (nette des primes de remboursement)</b>	<b>70,0</b>			-100,0%	Ns
<b>Total des ressources stables</b>	<b>73,9</b>	<b>54,3</b>	<b>23,5</b>	<b>-26,5%</b>	<b>-56,7%</b>
<b>Emplois stables de l'exercice</b>					
<b>Acquisitions et augmentations d'immobilisations</b>	<b>19,0</b>	<b>20,3</b>	<b>47,3</b>	6,9%	>100%
Acquisition d'Immobilisations Incorporelles				Ns	Ns
Acquisition d'Immobilisations Corporelles	19,0	20,3	47,3	6,9%	>100%
Acquisition d'Immobilisations Financières				Ns	Ns
Augmentation des créances immobilisées	0,0			-100,0%	Ns
<b>Remboursement des capitaux propres assimilés</b>				Ns	Ns
<b>Remboursement dettes de financement</b>		<b>10,0</b>	<b>60,0</b>	Ns	>100%
<b>Emplois en non valeurs</b>				Ns	Ns
<b>Total emplois stables</b>	<b>19,0</b>	<b>30,3</b>	<b>107,3</b>	<b>59,5%</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Variation besoin de financement global</b>	<b>23,5</b>	<b>-11,5</b>	<b>-89,5</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>&lt;-100%</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>31,4</b>	<b>35,6</b>	<b>5,7</b>	<b>13,2%</b>	<b>-83,9%</b>

Source : Sucrafor SA

#### Analyse du tableau de flux entre 2013 et 2014

En 2014, la capacité d'autofinancement de Sucrafor S.A s'établit à 52,6 Mdh contre 17,7Mdh en 2013.

Les ressources stables diminuent à 54,3 Mdh en 2014, enregistrant ainsi une baisse de -26,5% (73,9 Mdh en 2013). Ce recul se justifie essentiellement par le non recours à l'endettement en 2014 contrairement à 2013 (70 Mdh).

Les emplois stables enregistrent une hausse de 59,5% pour s'établir à 30,3 Mdh en 2014 contre 19,0 Mdh en 2013, expliquée essentiellement par le remboursement de dettes de financement (10 Mdh) et l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 20,3 Mdh, détaillées comme suit :

- Matériels Agricoles (7,4 Mdh) ;
- Projet relatif à l'optimisation de l'efficacité énergétique (4,5 Mdh) ;
- Mise à niveau et maintenance (8,4 Mdh).

---

### Analyse du tableau de flux entre 2014 et 2015

En 2015, la capacité d'autofinancement de Sucrafor SA s'établit à 32,6 Mdh contre 52,6 Mdh en 2014.

- Les ressources stables s'élèvent à 23,5 Mdh en 2015, enregistrant une baisse de 56,7% (54,3 Mdh en 2014). Cette progression se justifie essentiellement par la diminution de l'autofinancement de Sucrafor en raison de la politique de distribution de dividendes ;

En 2015, les emplois stables de l'exercice enregistrent une progression et s'établissent à 107,3 Mdh contre 30,3 Mdh en 2014, expliquée essentiellement par le remboursement de dettes de financement (60 Mdh) et l'acquisition d'immobilisations corporelles à hauteur de 47,3 Mdh. Celles-ci sont détaillées comme suit :

- Matériels Agricoles (1,8 Mdh) ;
- Projet relatif à l'optimisation de l'efficacité énergétique (36,1 Mdh) ;
- Mise à niveau et maintenance (9,4 Mdh).

## **PARTIE VIII. PERSPECTIVES**

## **AVERTISSEMENT**

**Les prévisions ci après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent pas être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de la société visée.**

### **I. ORIENTATION STRATEGIQUE DE LA SOCIETE**

Fort de son tour de table et de son expertise, le Groupe Cosumar continuera à veiller à l'approvisionnement régulier du marché marocain en produits de sucre à travers ses agences implantées dans différentes régions du Maroc. Le Groupe Cosumar s'attellera également à la mise en œuvre d'une stratégie de développement volontariste au Maroc et à l'international, tout en capitalisant sur les investissements réalisés par la société ces dernières années.

La stratégie adoptée par Cosumar est celle portée par le projet d'entreprise «Cap vers l'Excellence 2016». Elle s'articule principalement autour de l'amélioration des performances de l'amont agricole par le biais du renforcement de la R&D, la généralisation de la mécanisation, la sélection variétale et la mise en place d'un nouveau Système d'Information en mesure de porter les processus du métier.

Ces actions devraient permettre d'atteindre plus de 12 tonnes de sucre à l'hectare (contre 10,7 T/ hectares en 2015) et un taux de couverture de plus de 56% à l'horizon 2020 (vs 41,5% en 2015).

Par ailleurs, et afin d'assurer la promotion de la culture cannière, une convention stratégique a été conclue entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et Fimasucre pour la relance de cette culture. L'objectif est d'atteindre une superficie sous canne de 19 300 ha à l'horizon 2019 contre 11 300 ha actuellement.

#### **I.1 AXES DE DEVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL**

Au niveau national, la stratégie de Cosumar comporte le développement de l'amont agricole ainsi que l'amélioration de la productivité industrielle et la réduction des coûts grâce à son savoir faire et aux importants investissements initiés sur la période 2005-2016.

##### **I.1.1 Développement de l'amont agricole**

La stratégie de Cosumar au niveau national a pour objectif d'augmenter la production nationale de sucre afin d'exploiter les sucreries à pleine capacité, de libérer la capacité de raffinage de Casablanca et de réduire la dépendance envers l'importation de sucre brut.

En ce qui concerne le développement de l'amont agricole, le Groupe Cosumar a été pionnier au Maroc dans le secteur de l'agrégation de la récolte de la betterave de sucre et de la canne à sucre. A ce titre, il entretient des relations commerciales avec environ 80.000 agriculteurs dans les régions de Doukkala, du Gharb, du Loukkos, de Tadla et de Moulouya, lequel rôle a été reconnu en 2009 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Ce rôle d'agrégateur permet aussi aux agriculteurs de bénéficier de la R&D agronomique de Cosumar, à travers l'introduction et la généralisation de la semence de betterave monogermes qui a permis de hisser les rendements agricoles et les revenus des agriculteurs.

Le groupe Cosumar dispose à cet effet de 3 principaux leviers :

1/ la garantie aux agriculteurs d'un préfinancement et d'une assistance technique (rôle d'agrégateur) contribuera à étendre les superficies récoltées ;

2/ le développement de la mécanisation des semis et de la récolte, le soutien des solutions innovantes grâce à une centaine d'experts en R&D, et la garantie d'un périmètre performant via la sélection des parcelles productives, sont de nature à augmenter le rendement agricole ;

3/ le développement des semences monogermes contribuera à augmenter la richesse en sucre.

Cette stratégie aura pour principal impact d'augmenter la rentabilité. En effet, l'amélioration de la production de sucre issue de la production locale a un impact direct sur la rentabilité de Cosumar, les sucreries étant structurellement plus rentables que la raffinerie de Casablanca.

### **I.1.2 Amélioration de la productivité industrielle**

Depuis 2005, le groupe Cosumar a engagé plus de 5 milliards de dirhams d'investissements. Ce programme a permis d'accroître les capacités de production, de moderniser et d'augmenter la productivité des sucreries et de la raffinerie.

Cosumar vise à poursuivre la réduction de ses coûts de production entamée en 2006 avec (i) l'augmentation des rendements des sucreries et de la raffinerie (ii) la baisse de la consommation énergétique par tonne de sucre produit et (iii) l'optimisation et le rajeunissement des effectifs tout en assurant un programme de formation adéquat.

## **I.2 AXE DE DEVELOPPEMENT AU NIVEAU INTERNATIONAL**

### **I.2.1 Expansion à l'international**

A l'international, le Groupe Wilmar et les Investisseurs Institutionnels disposent pour Cosumar d'une orientation stratégique tournée vers l'international.

#### **Nouvelle raffinerie de sucre en Arabie Saoudite**

Cosumar est le partenaire industriel de référence avec 43,275% du capital de la société « Durrah Advanced Development Co » portant le projet.

Le Groupe Cosumar s'est engagé dans le co-investissement dans une nouvelle raffinerie de sucre en Arabie Saoudite en partenariat avec les Saoudiens « Consolidated Brothers Company » et « Industrial Projects Development Company ». Cosumar participera à hauteur de 460 millions de dirhams dans le capital de la société. Ce projet traduit la volonté de Cosumar de poursuivre son ambition de développement et de diversification de son activité à l'international.

La nouvelle raffinerie d'une capacité annuelle nominale de 840 000 tonnes, vise à la fois les besoins du marché local et l'exportation dans la région MENA dont les besoins annuels dépassent les 4 millions de tonnes de sucre. La raffinerie « Durrah Sugar Refinery » sera implantée sur un terrain de 15 hectares dans un port de la Mer Rouge, au nord-ouest de l'Arabie Saoudite. La position géographique stratégique et les choix des procédés et des technologies retenus constituent les leviers favorables de compétitivité du projet.

La contribution de Cosumar dans le capital de la société a été totalement transférée sur un compte sous séquestre dans l'attente de la finalisation des démarches administratives et notamment de l'accord d'approvisionnement en produits énergétiques. La mise en exploitation de la raffinerie est prévue au cours du deuxième trimestre 2019.

La nouvelle raffinerie s'appuiera sur l'expertise métiers du Groupe Cosumar en termes de raffinage et conditionnement de sucre et sur le savoir faire confirmé de ses partenaires saoudiens en matière de développement et de déploiement de projets industriels mais également de connaissance des marchés de l'Arabie Saoudite et de sa région.

Avec une contribution de 43,275 % au capital de la société « Durrah Advanced Development Co » qui porte le projet « Durrah Sugar Refinery », le Groupe Cosumar accélère ainsi son ouverture à l'international dans le métier du raffinage de sucre.

### **I.2.2 Exportation de sucre raffiné**

Levier de développement fondamental au sein de Cosumar, l'activité export a enregistré en 2015 une forte montée en cadence. Cette performance concerne plus de trente pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Elle conforte l'ambition de Cosumar de devenir un exportateur régional de référence.

L'activité export est portée par une équipe dédiée qui a élaboré une stratégie commerciale à l'export en deux parties :

#### **Des orientations à court et moyen terme reposant sur 3 éléments essentiels :**

- un objectif de volume : atteindre une capacité d'export dépassant les 20 000 tonnes par mois à fin 2016 ;
- un objectif de notoriété : positionner COSUMAR en tant que groupe actif sur le marché international et placer le sucre du Groupe parmi les meilleurs au monde ;
- un objectif d'amélioration : consolider la compétitivité du Groupe et améliorer ses marges à l'export.

#### **Des orientations à moyen et long termes concernant 3 volets primordiaux :**

- atteindre la pleine capacité dans l'activité export ;
- établir l'activité export en tant que business unit stratégique à part entière ;
- positionner Cosumar en tant qu'opérateur régional dans le trading et le commerce de sucre blanc ;

L'activité export a mené de multiples actions commerciales notamment :

- le développement d'un partenariat avec les clients de sucre blanc concernant toute une gamme de produits à l'export aussi bien pour les consommateurs que pour une utilisation industrielle spécifique ;
- l'organisation de manière ponctuelle des visites clients au sein de la raffinerie pour présenter la performance de l'outil industriel et l'efficacité de toute la chaîne de valeur de Cosumar ;
- la participation réussie de Cosumar à l'un des plus grands salons d'agro-alimentaire au monde, le Gulf Food à Dubaï.

Enfin, L'emplacement stratégique du Maroc et les récents programmes de développement du volet logistique constituent de réels avantages concurrentiels pour Cosumar. Dans ce sens, le Groupe adopte une démarche ciblant des régions plutôt que des pays, où le fret est compétitif.

Les régions principalement concernées sont le bassin méditerranéen, l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient. Pour la région Europe, Cosumar s'intéresse davantage à des produits de niche à fort potentiel.

### **I.3 SYNERGIES AVEC LE GROUPE WILMAR**

Le Groupe Wilmar, qui est également présent dans l'amont agricole, dispose de plantations en Asie, Afrique et Australie, et emploie environ 92.000 salariés dans plus de 500 usines à travers le monde, en sus d'une activité complémentaire dans la commercialisation du sucre. Il s'inscrit dans le modèle du Groupe Cosumar et entend l'encourager en vue de développer davantage l'amont agricole au Maroc et de promouvoir l'export de sucre blanc raffiné par Cosumar. Cette activité d'exportation de produits finis a été lancée en 2013, grâce à l'accompagnement de Wilmar. Parmi les 5 premiers opérateurs sucriers mondiaux, le Groupe Wilmar occupe une position de leadership dans le traitement de la canne à sucre en Australie où il opère 8 sucreries de canne à sucre pour une production totale de 15 Mt de cannes. Le Groupe Wilmar opère également 5 raffineries de sucre, situées en Australie, Nouvelle-Zélande et Indonésie avec une production totale de 2 MT de sucre roux. Par ailleurs le Groupe Wilmar, via des accords ou des participations stratégiques, est aujourd'hui le principal opérateur sur le marché mexicain et américain, et fait partie des tout premiers exportateurs au Brésil ou en Europe.

Cette expérience éprouvée permettra de mettre en place des synergies entre le Groupe Wilmar et le Groupe Cosumar dans les domaines suivants : développement de l'amont agricole et industriel, opportunités d'export de sucre blanc ainsi qu'une meilleure connaissance du marché de sucre brut.

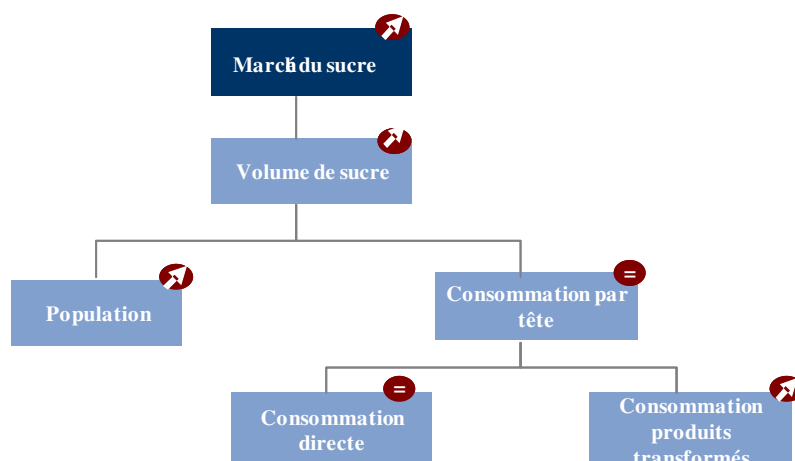
## II. PERSPECTIVES DU MARCHÉ

### II.1 PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU SUCRE AU MAROC

#### II.1.1 Evolution des facteurs du marché marocain

Les principaux facteurs de croissance du marché du sucre au Maroc sont orientés à la hausse comme l'illustre le graphique ci-dessous :

##### Principaux facteurs du marché



Source : Cosumar SA

Ainsi les volumes de sucre consommés devraient progresser les prochaines années sous l'effet positif de l'augmentation de la population et stabilisation de la consommation par tête.

En 2016, le marché du sucre devrait se situer à 1 233KT, en hausse par rapport à l'année précédente (0,8%)<sup>13</sup>. Cette hausse en 2016 devrait se poursuivre concomitamment avec l'évolution de la population marocaine et de ses habitudes de consommation sucrière.

En prenant l'hypothèse d'une évolution du marché à 0,8% en 2016 et à un TCAM moyen de 0,8% par an, en accord avec les réalisations historiques, les besoins du marché du sucre devraient se situer à hauteur de 1 254 KT à horizon 2018. La croissance prévue repose sur la combinaison des effets suivants :

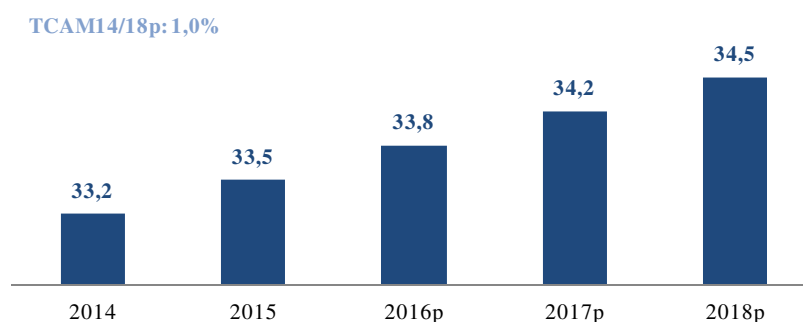
- Une croissance démographique à un TCAM de 1,0% sur la période 2014-2018 ;
- L'évolution de la consommation par tête.

<sup>13</sup> Estimation du Groupe Cosumar relative à la fin d'année 2016

## II.1.2 Hausse de la population <sup>14</sup>

La consommation de sucre devrait également continuer à progresser sous l'impulsion de la hausse de la population marocaine qui devrait croître au rythme de 1,0 % par an sur les prochaines années :

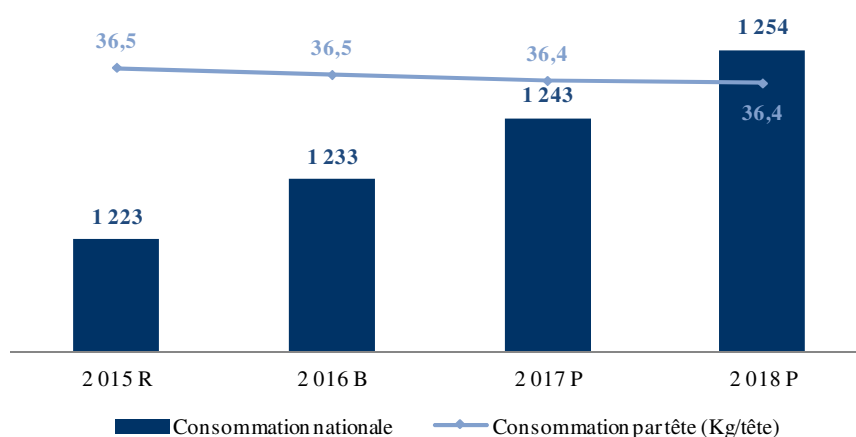
### Progression de la population marocaine (en million)



Source : Fonds Monétaire International

Le graphique ci-dessous illustre la progression estimée du marché ainsi que l'évolution de la consommation par tête sur la période 2015-2018 :

### Evolution du marché du sucre au Maroc (en milliers de tonnes)



Source : Cosumar SA

Afin d'accompagner le développement de l'activité export lancée par Cosumar sa, une augmentation de la capacité de raffinage est prévue à partir du deuxième semestre 2017 à la raffinerie de Casablanca. Par ailleurs, des investissements industriels d'amélioration de la compétitivité et de la flexibilité de l'outil industriel sont en cours de finalisation et mobiliseront une enveloppe de plus d'un milliard de dirhams.

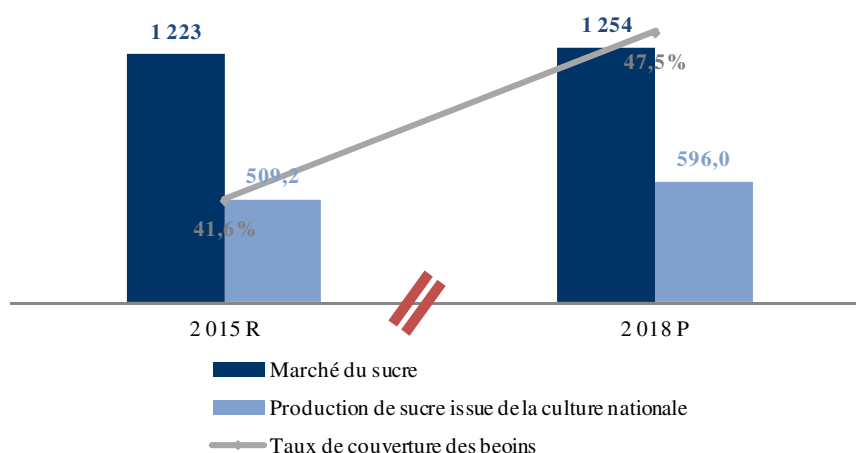
Grâce à ce programme d'investissement important mis en place par Cosumar, la Société devrait augmenter la part de la production issue des plantes nationales.

<sup>14</sup> Le Haut commissariat au Plan n'ayant pas encore publié les chiffres relatifs à la population marocaine au titre de l'exercice 2015, des différences peuvent subsister entre les sources FMI (Partie Perspectives) et ISO Year Book (Partie Marché) pour l'estimations de la population en 2015.



Ainsi le taux de couverture des besoins en sucre devrait augmenter sur la période 2015-2018 comme le montre le graphique ci-dessous :

Evolution de la couverture des besoins au Maroc (en milliers de tonnes)



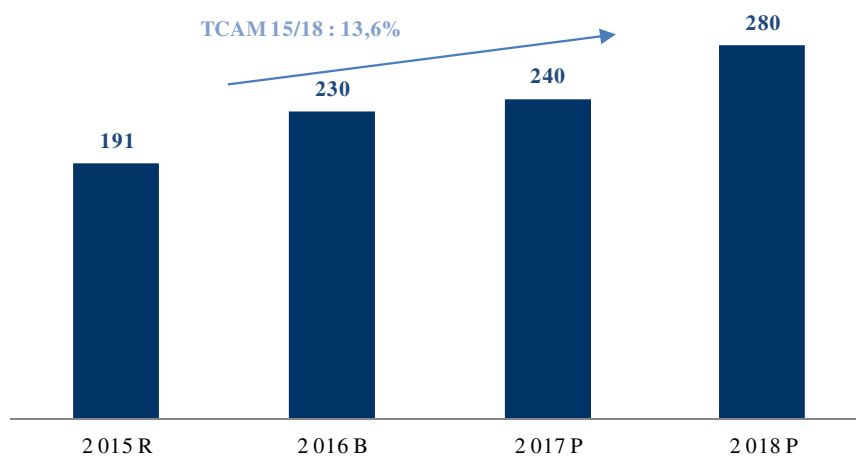
Source : Cosumar SA

La Société devrait atteindre un taux de couverture des besoins nationaux de 48% en 2018.

### II.1.3 Perspective d'évolution des exportations

L'année 2015 ayant constitué un test concluant pour l'activité export avec la vente de 190 000 tonnes de sucre, les perspectives d'évolution du segment export sont prévues comme suit :

Evolution des exportations (en milliers de tonne)



Source : Cosumar SA

L'évolution des exportations devraient suivre un rythme annuel croissant de 13,6% sur la période étudiée pour atteindre 280 KT en 2018.

### III. PERSPECTIVES FINANCIERES DE COSUMAR

#### III.1 PRESENTATIONS DES COMPTES

Les comptes consolidés prévisionnels présentés ci-après sont réalisés sur la base du périmètre de consolidation actuel de Cosumar auquel est intégré Sucrafor à hauteur de 100%.

Pour les besoins de comparaison des prévisions financières, des comptes 2015 proforma ont été préparés sous l'hypothèse d'une réalisation de la Fusion au 31/12/2015 et intègrent la réévaluation des actifs au bilan ainsi que les écritures comptables liées à la Fusion. Ces écritures comptables concernent les postes suivants :

- ✓ les capitaux propres (variation 2015R- 2015 post fusion : +14,2 Mdh) et ;
- ✓ les intérêts minoritaires au bilan (variation 2015R- 2015 post fusion : -14,2 Mdh) ;
- ✓ les intérêts minoritaires au compte de résultat (variation 2015R- 2015 post fusion : +1,9 Mdh).

Ces comptes proforma ont fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes.

La consolidation des comptes prévisionnels est fournie à titre indicatif uniquement. Ces comptes peuvent différer sensiblement des comptes consolidés arrêtés au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.

A noter que les données prévisionnelles consolidées présentées ci-après ont été établies en s'inspirant des règles prescrites par les normes IFRS sans pour autant constituer des comptes prévisionnels IFRS. Les éventuelles divergences de traitement concernent notamment l'allocation de la prime de fusion et les écritures liées à la fusion qui sont estimées de manière préliminaire en attendant un travail approfondi par les équipes comptables de Cosumar et la revue de ces écritures par les commissaires aux comptes une fois la Fusion réalisée.

#### III.2 ETAT DES SOLDES DE GESTION PREVISIONNELS

L'état des soldes de gestion consolidé portant sur la période prévisionnelle 2015 – 2018p se présente comme suit :

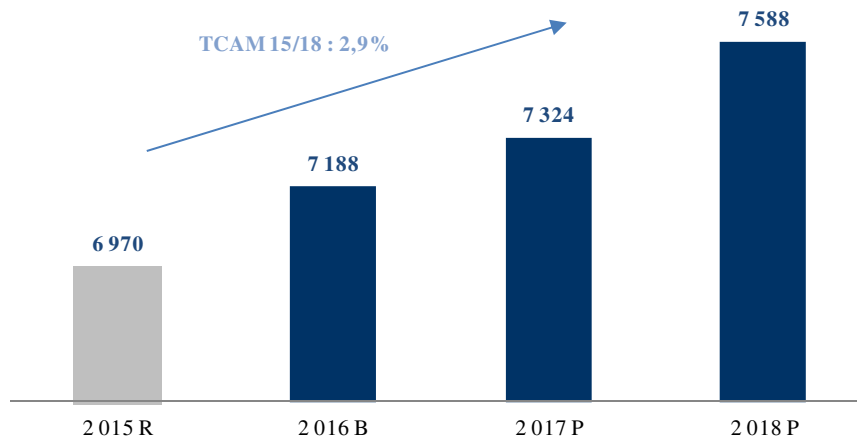
Mdhs	2 015 a proforma	2 016 B	2 017 P	2 018 P	TCAM 15/18
Chiffre d'affaires	6 970	7 188	7 324	7 588	2,9%
Variation de stocks	-185	-59	77	58	>100,0%
Subvention et divers	3 259	3 281	3 308	3 337	0,8%
<b>Produits ordinaires</b>	<b>10 044</b>	<b>10 410</b>	<b>10 708</b>	<b>10 983</b>	<b>3,0%</b>
<i>Croissance - %</i>	<i>Ns</i>	<i>3,6%</i>	<i>2,9%</i>	<i>2,6%</i>	
Achats consommés	7 537	7 777	8 147	8 331	3,4%
Charges externes	474	455	471	486	0,9%
Charges de personnel	538	433	446	448	-5,9%
Impôt et taxes	41	37	43	44	2,2%
<b>EBE</b>	<b>1 454</b>	<b>1 708</b>	<b>1 601</b>	<b>1 674</b>	<b>4,8%</b>
<i>Marge d'EBE</i>	<i>20,9%</i>	<i>23,8%</i>	<i>21,9%</i>	<i>22,1%</i>	
Amortissements, provisions et divers	298	309	334	362	6,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 156</b>	<b>1 399</b>	<b>1 267</b>	<b>1 312</b>	<b>4,3%</b>
<i>Marge brute</i>	<i>16,6%</i>	<i>19,5%</i>	<i>17,3%</i>	<i>17,3%</i>	
Autres produits et charges d'exploitation	-115	-17	-18	-21	-43,2%
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>1 041</b>	<b>1 382</b>	<b>1 249</b>	<b>1 291</b>	<b>7,5%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-112</b>	<b>33</b>	<b>-31</b>	<b>-10</b>	<b>-55,6%</b>
Impôt	-284	-441	-380	-400	12,1%
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>645</b>	<b>974</b>	<b>838</b>	<b>882</b>	<b>11,0%</b>
Intérêts minoritaires	-1	-1	-1	-1	0,0%
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>644</b>	<b>973</b>	<b>837</b>	<b>881</b>	<b>11,0%</b>
<i>Marge Nette</i>	<i>9,2%</i>	<i>13,5%</i>	<i>11,4%</i>	<i>11,6%</i>	

Source : Cosumar SA

### III.2.1 Evolution du chiffre d'affaires prévisionnel

Le chiffre d'affaires consolidé devrait évoluer, à l'horizon 2018p, comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires sur la période 2015-2018p (en Mdh)



Source : Cosumar SA

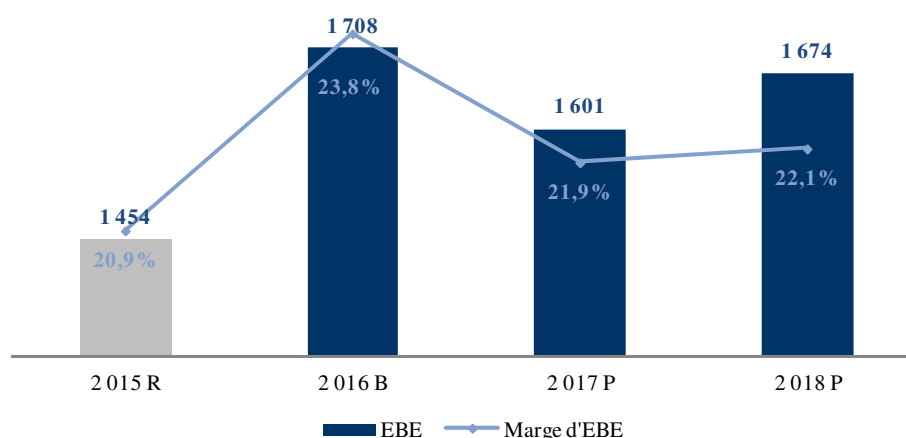
Le chiffre d'affaire consolidé du groupe Cosumar devrait progresser sur la période 2015-2018p suivant un TCAM de 2,9% pour s'établir à 7 588 Mdh contre 6 970 Mdh en 2015.

L'évolution du chiffre d'affaires s'explique principalement par l'évolution (i) des ventes sur le marché local qui devraient croître suivant un rythme annuel croissant de 0,8% pour s'établir à 1 254 KT en 2018 contre 1 223 KT en 2015 (ii) des ventes à l'export qui devraient croître suivant un rythme annuel croissant de 13,8% pour s'établir 280 KT à horizon 2018 contre 191 KT réalisé au titre de l'exercice 2015.

### III.2.2 Evolution prévisionnelle de l'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation consolidé devrait évoluer, à l'horizon 2018p, comme suit :

Evolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2015-2018p (en Mdh)



Source : Cosumar SA

En 2016, l'excédent brut d'exploitation consolidé du Groupe Cosumar devrait connaître une hausse de 17,5%. Cette croissance s'explique principalement par :

- la hausse du chiffre d'affaires de 2,9% en moyenne sous l'effet d'une campagne agricole exceptionnelle et l'accroissement de l'export ;
- la croissance des achats qui ressortent à 7 777 Mdh soit une augmentation de 3,2% s'expliquant par la croissance des volumes afin de répondre à la demande du marché ;
- la baisse (-19,4%) des charges de personnel qui s'établissent à 433 Mdh en 2016 expliquée par la provision de restructuration comptabilisée en 2015 pour un montant de 120 Mdh.

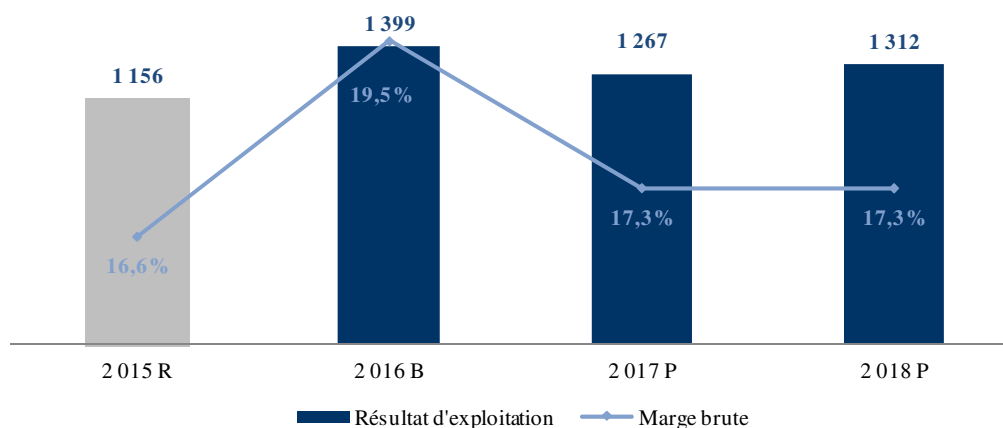
L'excédent brut d'exploitation devrait progresser sur la période 2015-2018p suivant un TCAM de 4,8% s'établissant à 1 674 Mdh en 2018p contre 1 454 Mdh en 2015. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- l'amélioration de l'amont agricole qui se traduit par une augmentation des superficies récoltées (TCAM 15/18p : 2,9%) ainsi que par l'amélioration du rendement agricole (65,8 T/h en 2018p vs 63,3T/h en 2015 soit un TCAM de 1,3%) grâce (i) à l'appréciation de la mécanisation des semis et de la récolte, (ii) au soutien des solutions innovantes en matière de choix des variantes des semences grâce à une centaine d'experts en R&D, (iii) à la garantie d'un périmètre performant via la sélection des parcelles productives et enfin (iv) à l'augmentation de la richesse en sucre en développant les semences monogermes ;
- l'amélioration de la performance opérationnelle grâce au programme d'investissement important mis en place depuis 2006. Ce programme permettra d'accompagner le développement de l'amont agricole et de l'activité export prévu dans le plan 2017-2018 ,
- la progression de la demande du marché national au rythme de 0,8% sur la période prévisionnelle en accord avec les réalisations historiques, et de l'export avec un TCAM de 13,8% entre 2016 et 2018.

### III.2.3 Evolution prévisionnelle du résultat d'exploitation consolidé

Le résultat d'exploitation consolidé devrait évoluer, à l'horizon 2018p, comme suit :

Evolution du résultat d'exploitation sur la période 2015-2018p (en Mdh)



Source : Cosumar SA

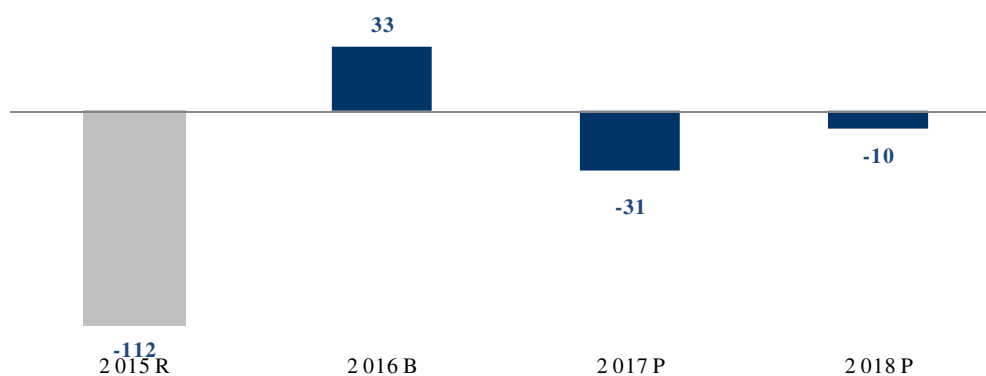
Le résultat d'exploitation consolidé du Groupe Cosumar devrait augmenter sur la période 2015-2018p suivant un TCAM de 4,3 % pour s'établir à 1 312 Mdh contre 1 156 Mdh en 2015 proforma. Cette croissance s'explique principalement par la hausse de l'excédent brut d'exploitation (TCAM 15/18 : 4,8%).

La marge d'exploitation devrait également enregistrer une progression sur la période prévisionnelle pour s'établir à 17,3% à horizon 2018p (contre 16,6% en 2015) et ce grâce à l'amélioration de l'amont agricole et de la progression de la performance opérationnelle.

### III.2.4 Evolution prévisionnelle du résultat financier

Le résultat financier consolidé devrait évoluer, à l'horizon 2018p, comme suit :

Evolution du résultat financier sur la période 2015-2018p (en Mdh)



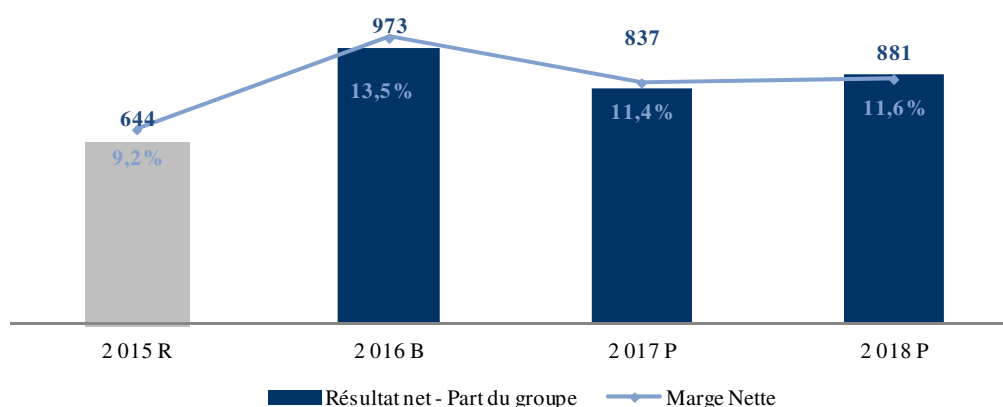
Source : Cosumar SA

Le résultat financier du groupe devrait s'améliorer sur la période 2015-2018p pour s'établir à -10 Mdh contre -112 Mdh en 2015 proforma du notamment à la diminution de la dette financière du Groupe.

### III.2.5 Evolution prévisionnelle du résultat net consolidé

Le résultat net part du groupe consolidé devrait évoluer, à l'horizon 2018p, comme suit :

Evolution du résultat net sur la période 2015-2018p (en Mdh)



Source : Cosumar SA

Le résultat net part du groupe devrait augmenter sur la période 2015-2018p suivant un TCAM de 11,0% pour s'établir à 881 Mdh contre 644 Mdh en 2015 proforma.

### III.3 BILAN PREVISIONNEL SIMPLIFIE CONSOLIDE

Le bilan consolidé portant sur la période prévisionnelle 2015 – 2018p se présente comme suit :

Mdhs	2 015 a proforma	2 016 B	2 017 P	2 018 P	TCAM 15/18
<b>ACTIF</b>					
Goodwill	196	196	196	196	0,0%
Immobilisations	4 132	4 519	4 335	4 119	-0,1%
Autres actifs non courants	150	630	695	751	71,0%
<b>Actif non courant</b>	<b>4 478</b>	<b>5 345</b>	<b>5 227</b>	<b>5 066</b>	<b>4,2%</b>
Stocks	1 485	1 365	1 448	1 472	-0,3%
Clients	254	410	410	410	17,4%
Autres débiteurs	1 695	1 868	1 905	1 908	4,0%
Dont caisse de compensation	889	1 191	1 228	1 229	11,4%
Dont autres débiteurs	806	676	677	679	-5,5%
Instruments Financiers	32	0	0	0	
Trésorerie	1 044	0	252	797	-8,6%
<b>Actif courant</b>	<b>4 509</b>	<b>3 643</b>	<b>4 014</b>	<b>4 587</b>	<b>0,6%</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 987</b>	<b>8 988</b>	<b>9 241</b>	<b>9 654</b>	<b>2,4%</b>
<b>PASSIF</b>					
Capital	420	420	420	420	0,0%
Réserves consolidées	2 943	3 134	3 649	4 023	11,0%
Résultat net part du groupe	644	973	837	881	11,0%
<b>Capitaux propres actionnaires Cosumar</b>	<b>4 007</b>	<b>4 527</b>	<b>4 906</b>	<b>5 324</b>	<b>9,9%</b>
Intérêts minoritaires	5	5	5	6	4,6%
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 012</b>	<b>4 532</b>	<b>4 911</b>	<b>5 330</b>	<b>9,9%</b>
Provisions	23	23	23	23	0,0%
Avantages au personnel	244	207	161	124	-20,2%
Dettes financières	252	201	151	101	-26,1%
Impôts différés	558	658	714	771	11,4%
Autres passifs non courants	6	6	6	6	-3,2%
<b>Passif non courant</b>	<b>1 083</b>	<b>1 096</b>	<b>1 055</b>	<b>1 025</b>	<b>-1,8%</b>
Dettes financières	418	245	0	0	-100,0%
Instruments dérivés de couverture	79	0	0	0	-100,0%
Fournisseurs	2 895	2 781	2 933	2 944	0,6%
Autres créditeurs	499	334	341	354	Ns
<b>Passif courant</b>	<b>3 891</b>	<b>3 360</b>	<b>3 274</b>	<b>3 298</b>	<b>-5,4%</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 987</b>	<b>8 988</b>	<b>9 241</b>	<b>9 654</b>	<b>2,4%</b>

Source : Cosumar SA

La taille du bilan consolidé de Cosumar devrait ressortir à 9 654 Mdhs à horizon 2018p soit un TCAM 2015-2018p de 2,4%.

### III.3.1 Equilibre financier prévisionnel

Mdhs	2 015 a proforma	2 016 B	2 017 P	2 018 P	TCAM 15/18
Financement permanent	5 187	5 628	5 967	6 355	7,0%
Actif immobilisé	4 510	5 345	5 227	5 066	4,0%
<b>FR</b>	<b>677</b>	<b>283</b>	<b>740</b>	<b>1 289</b>	<b>23,9%</b>
Actif Circulant	3 434	3 643	3 762	3 790	3,3%
Passif Circulant	3 382	3 115	3 274	3 298	-0,8%
<b>BFR*</b>	<b>52</b>	<b>528</b>	<b>488</b>	<b>492</b>	<b>111,5%</b>
Trésorerie nette**	<b>625</b>	<b>-245</b>	<b>252</b>	<b>797</b>	<b>8,4%</b>

Source : Cosumar SA

\* hors comptes courants d'associés

\*\* y compris comptes courants d'associés

#### Evolution du Fonds de Roulement :

Sur la période 2015-2018p, la situation du bilan prévisionnel présente un fonds de roulement évoluant de 677 Mdh en 2015 proforma à 1 289 Mdh en 2018p (soit un TCAM de 23,9%).

Le total financement permanent devrait s'établir à 6 355 Mdh en 2018p contre 5 187<sup>15</sup> Mdh en 2015 proforma. Cette évolution moyenne de 7,0% serait générée par la combinaison d'une croissance positive des capitaux propres accompagnée d'un recul des dettes de financement à 101 Mdh en 2018p.

L'actif immobilisé enregistrera une hausse moyenne de 4,0% sur la période 2015-2018p à 5 066 Mdh en 2018p qui s'explique principalement par l'évolution des niveaux d'investissement et la stabilisation des dotations aux amortissements.

#### Evolution du Besoin en Fonds de Roulement :

Le besoin en fonds de roulement devrait enregistrer une hausse sur la période 2015-2018p passant de 52 Mdh en 2015 à 492 Mdh en 2018.

L'actif circulant devrait enregistrer une hausse moyenne de 3,3% sur la période 2015-2018p à 3 790 Mdh en 2018p. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'effet combiné de :

- la hausse des autres débiteurs selon un TCAM de +4,0% entre 2015 et 2018p expliquée par l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation (TCAM + 11,4%) ;
- la hausse des créances clients sur la période prévisionnelle à 410 Mdh en 2018p (soit un TCAM de 17,4%) suite à l'évolution des ventes à l'export ;

L'encours du poste clients reflète une image au 31 décembre, le délai de règlement des clients export est de 1 mois en moyenne. Ainsi, au regard de la régularité des ventes à l'export entre 2016 et 2018 sur la fin d'année, l'encours reste plus au moins constant.

- le niveau des stocks restent stables sur la période prévisionnelle (TCAM 2015/2018p : -0,3%). En effet, ces derniers, sont constitués en fin d'année afin de satisfaire le besoin en sucre en attendant le début de la saison.

Le passif circulant devrait diminuer en moyenne de 0,8% sur la période 2015-2018p à 3 298 Mdh en 2018p.

<sup>15</sup> Capitaux propres + Passif non Courant + Instruments dérivés de couverture –Retraitement du passif latent (-12,1 Mdh)

### III.3.2 Endettement financier net prévisionnel

L'endettement financier net consolidé portant sur la période prévisionnelle 2015 – 2018p se présente comme suit :

Mdhs	2 015 a proforma	2 016 B	2 017 P	2 018 P	TCAM 15/18
(+) Dettes financières courantes	498	245	0	0	-100,0%
(+) Dettes financières non courantes	252	201	151	101	-26,1%
(-) Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 044	0	252	797	-8,6%
<b>Endettement financier Net</b>	<b>-294</b>	<b>446</b>	<b>-100</b>	<b>-695</b>	<b>33,2%</b>

Source : Cosumar SA

A l'issu de l'année 2016, l'endettement financier net devrait s'établir à 446 Mdhs (contre -294 Mdhs en 2015). En 2017 et 2018, cet endettement net devrait s'élever en amélioration, à respectivement -100 Mdhs et -695 Mdhs.

### III.3.3 Ratios de rentabilité prévisionnel

Sur la période prévisionnelle 2015 – 2018p, les ratios de rentabilité de Cosumar devraient s'établir comme suit :

Mdhs	2 015 a proforma	2 016 B	2 017 P	2 018 P	TCAM 15/18
Résultat net (1)	644	973	837	881	11,0%
Fonds propres (2)	4 012	4 532	4 911	5 330	9,9%
Total Bilan (3)	8 987	8 988	9 241	9 654	2,4%
<b>Return On Equity (ROE) - (1) / (2)</b>	<b>16,0%</b>	<b>21,5%</b>	<b>17,0%</b>	<b>16,5%</b>	<b>1,0%</b>
<b>Return On Assets (ROA) - (1) / (3)</b>	<b>7,2%</b>	<b>10,8%</b>	<b>9,1%</b>	<b>9,1%</b>	<b>8,4%</b>

Source : Cosumar SA

Le ROE prévisionnel devrait s'établir en moyenne sur la période 2015-2018p à 17,8%, quant au ROA il devrait s'afficher en moyenne à 9,0% sur la même période.



### III.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNEL CONSOLIDE

Le tableau des flux de trésorerie consolidé portant sur la période prévisionnelle 2015 – 2018p se présente comme suit :

Mdhs	2 015 a proforma	2 016 P	2 017 P	2 018 P	TCAM 15/18
<b>Capacité d'autofinancement opérationnelle</b>	<b>1 481</b>	<b>1 655</b>	<b>1 536</b>	<b>1 616</b>	<b>3,0%</b>
Augmentation du BFR opérationnel	964	-458	40	-4	-115,8%
Impôts payés	-326	-341	-324	-343	1,7%
<b>Flux de trésorerie / Opérations</b>	<b>2 119</b>	<b>856</b>	<b>1 252</b>	<b>1 269</b>	<b>-15,7%</b>
Acquisition d'immobilisations	-584	-1 156	-150	-145	-37,1%
Autres flux	-3	-20	-65	-56	179,8%
<b>Flux de trésorerie / Investissements</b>	<b>-586</b>	<b>-1 175</b>	<b>-216</b>	<b>-201</b>	<b>-30,0%</b>
Augmentation de capital	0	0	0	0	
Emprunts	0	0	0	0	
Remboursements	-505	-50	-50	-50	-53,7%
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-433	-454	-458	-463	2,2%
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	-0,3	-0,7	-0,7	-0,7	34,8%
Coût de l'endettement net	-10	-46	-31	-10	-2,1%
Variation des comptes courants					
<b>Flux de trésorerie / Financements</b>	<b>-949</b>	<b>-533</b>	<b>-522</b>	<b>-505</b>	<b>-19,0%</b>
Trésorerie nette d'ouverture	42	625	-245	252	81,8%
Trésorerie nette de clôture	625	-245	252	797	8,4%
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>583</b>	<b>-870</b>	<b>497</b>	<b>545</b>	<b>-2,2%</b>

Source : Cosumar SA

Les flux de trésorerie liés aux opérations devraient varier selon un TCAM de -15,7% entre 2015 et 2018p.

Quant aux flux de trésorerie liés aux investissements, ils devraient s'élever à 2 178 Mdh sur l'ensemble de la période 2015-2018p. Cette tendance s'explique par la réalisation des investissements prévisionnels suivants :

- Projet Durrah en Arabie Saoudite relatif à la nouvelle raffinerie de sucre pour un montant de 460 millions de dirhams en 2016 ;
- Projet d'optimisation de l'efficacité énergétique 467 Mdh au titre des exercices 2015 et 2016 ;
- Des investissements industriels d'amélioration de la compétitivité et de la flexibilité de l'outil industriel (conditionnement à hauteur de 48 Mdh en 2015/2016, Silo de sucre brut pour 180 Mdh en 2016 et investissements relatifs au stockage pour 56 Mdh).

Enfin, la consommation de trésorerie liée au financement, résulte principalement de la distribution de dividendes et de l'effort de désendettement de la société.

La distribution des dividendes sur la période prévisionnelle se présente comme suit :

Mdh	2 015 a proforma	2 016 P	2 017 P	2 018 P
Dividendes distribués en Mdh	434	454	459	463
Nombre d'actions	41 994 286	41 994 286	41 994 286	41 994 286
Dividende par action en Dh	10,3	10,8	10,9	11,0

Source : Cosumar SA

Le montant des dividendes projetés en 2018p s'élève à 463 Mdh, correspondant à un dividende par action de 11,0 Dh (contre 10,3 Dh en 2015).

## **PARTIE IX. FACTEUR DE RISQUES**

## I. RISQUE LIÉ À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'activité principale du Groupe Cosumar étant la commercialisation de produits alimentaires, les revenus futurs ainsi que les résultats de la société dépendent des dépenses du consommateur et par conséquent des revenus disponibles de la population, ainsi que de la situation des liquidités du marché financier marocain qui pourrait affecter la capacité des clients du Groupe Cosumar (grossistes et industriels notamment) à maintenir leurs stocks de sucre.

Ainsi, une contraction ou une croissance plus faible qu'attendue de l'économie marocaine pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance des activités du Groupe Cosumar ou même entraîner une diminution de ses revenus et de ses résultats. Cette incidence devrait néanmoins être modérée, vu que le sucre est un produit de première nécessité dont la demande est essentiellement portée par la croissance démographique de la population.

## II. RISQUE LIÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES

### II.1 RISQUE LIÉ AU COURS MONDIAUX DE SUCRE BRUT

Le marché mondial du sucre est très volatil. L'évolution des prix sur les différentes périodes de livraison dépend d'une part des fondamentaux du marché, notamment la situation des récoltes et campagnes dans les principaux pays producteurs, l'offre et la demande mondiales, arbitrage éthanol-sucre, les conditions météorologiques etc. D'autre part, le marché peut être affecté par des facteurs macroéconomiques telles que les nouvelles conditions politiques, économiques, taux de change etc.

La volatilité du marché mondial est générée non seulement par les opérateurs commerciaux mais également par les fonds de placement (spéculateurs financiers).

La hausse des cours de sucre brut sur les marchés internationaux a un impact négatif sur le BFR et par conséquent sur les résultats financiers de Cosumar.

A cet égard, le Groupe Cosumar œuvre pour la sécurisation d'une part croissante de la production nationale à partir de la betterave et de la canne à sucre, en vue de minimiser les importations du sucre brut.

### II.2 RISQUE LIÉ À L'AMONT AGRICOLE

Les risques liés à l'amont agricole se présentent de la manière suivante :

- risque de manque des quantités d'eau nécessaires au maintien et au développement des superficies emblavées. Ce manque serait essentiellement dû à une faible pluviométrie, à une gestion non optimale de l'eau par les administrations concernées et/ou un système d'irrigation défaillant ;
- risque de survenance de conditions climatiques sévères (sécheresse, inondation, gel, etc.) ou de maladies et attaques parasitaires inhabituelles, affectant notamment le rendement et la richesse de la plante sucrière ;
- risque lié à l'indisponibilité de la main d'œuvre et des moyens de transport nécessaires à la réalisation d'une bonne campagne. Ce risque serait lié à la concurrence d'autres cultures ou le développement des grands chantiers.

Le soutien accordé à l'amont agricole par les pouvoirs publics et le Groupe Cosumar, compte tenu de son rôle stratégique dans l'économie du Maroc, permet d'atténuer ces risques.

Les agriculteurs tirent profit des débouchés certains de leur production de betterave et de canne à sucre à des prix attractifs (revalorisés récemment), et de l'accompagnement continu du Groupe Cosumar par le conseil et la formation, le préfinancement des semences et des machines, et la R&D.

En outre, la répartition géographique des cultures sucrières nationales sur différentes régions du Maroc et leur emplacement dans des zones irriguées, sont autant de facteurs de nature qui réduisent le risque lié aux incidents climatiques.

En tout état de cause, le Groupe Cosumar capitalise sur un business model équilibré et résilient, combinant (i) la production domestique issue de la culture de betteraves et de cannes à sucre ainsi que (ii) le raffinage du sucre brut importé. Ce modèle économique lui procure une grande flexibilité pour s'adapter aux incidents pouvant affecter l'amont agricole national.

### **III. RISQUE LIE AUX PRODUITS ENERGETIQUES**

Le marché international des produits énergétiques se caractérise par une grande fluctuation des cours des principales matières énergétiques.

Dans la mesure où les produits énergétiques (fuel, diesel, électricité...) constituent le second poste d'intrants en termes d'importance après les matières premières, leur fluctuation est susceptible d'avoir une incidence sur les résultats de la Société.

### **IV. RISQUE LIE AU TAUX DE CHANGE**

Le Groupe Cosumar est amené dans le cadre de son activité à importer des équipements, matières et prestations de ses partenaires fournisseurs établis à l'étranger. Le Groupe Cosumar s'expose ainsi aux fluctuations de taux de change dans la mesure où la composition de ses encaissements et décaissements en devises diffèrent.

Une évolution défavorable des cours de change est à même d'impacter négativement les résultats du Groupe Cosumar.

Afin de limiter l'incertitude liée à ses revenus et ses achats futurs, le Groupe Cosumar a mis en place une approche dynamique de couverture du risque de change, moyennant des contrats de couverture.

### **V. RISQUE INDUSTRIEL**

Le risque industriel auquel peut s'exposer l'entreprise est principalement lié à d'éventuels incendies ou explosions. Ce risque industriel aurait pour effet, en plus de provoquer des dommages sur l'environnement et la santé des employés, d'entraîner un arrêt de la production, dommageable à l'activité de la société.

Le Groupe Cosumar, en plus de disposer d'un personnel expérimenté, s'est engagé dans la définition d'une politique de sécurité rigoureuse (cf. Partie IV Titre XI) et respecte, dans ce cadre, l'ensemble des normes qu'exige la profession.

Enfin, en plus des mesures régulières de prévention que prend Cosumar, la société dispose d'une police d'assurance couvrant la société dans divers domaines (accidents de travail, responsabilité civile, incendie, inondation et perte d'exploitation).

A noter que, l'ensemble des sites du groupe sont certifiés selon les référentiels internationaux ISO 9001 pour la qualité, OHSAS 18001 pour la Santé Sécurité au Travail et ISO 14001 pour la protection de l'environnement. Les sites et produits du groupe Cosumar sont également certifiés ONSSA.

### **VI. RISQUE D'HYGIENE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE**

A l'instar de l'ensemble des industries de la consommation alimentaire, le Groupe Cosumar est confrontée au risque de l'hygiène et de la sécurité alimentaire et pourrait être à l'origine d'un incident alimentaire auprès de ses consommateurs.

Un tel risque pourrait avoir des conséquences défavorables sur la perception du Groupe Cosumar par les consommateurs et affecter sensiblement la confiance de ces derniers par rapport aux produits de la société.

Afin de palier à ce risque, Le Groupe Cosumar s'attache au strict respect des méthodes HACCP et à la maîtrise de son processus de production.

A noter que les laboratoires de contrôle du Groupe Cosumar sont certifiés selon la norme ISO 17015 (norme relative aux exigences de qualité et de compétence propres aux laboratoires d'essais et d'analyses).

## **VII. RISQUE LIE AUX DELAIS DE REMBOURSEMENT DE LA CAISSE DE COMPENSATION**

Il existe un risque lié au retard des remboursements effectués par la caisse de compensation.

Un tel risque pourrait avoir un impact défavorable sur le besoin en fonds de roulement de la société et, par conséquent, sur son niveau d'endettement et ses résultats financiers.

## **VIII. RISQUE LIE AUX RESSOURCES HUMAINES**

A l'instar de l'ensemble des grandes sociétés, le Groupe Cosumar est confrontée à un risque d'ordre humain. En effet, le facteur humain est primordial dans le développement de l'activité, aussi bien en amont pour la vision stratégique et la politique de développement de la société qu'en aval, au niveau de la production. Cela rend donc la société tributaire d'un bon recrutement et d'une fidélisation de ses employés et dépendante du maintien d'un bon climat social.

Dans ce sens, le Groupe Cosumar veille, au niveau de ses recrutements, à sélectionner les profils les plus adaptés à ses besoins et à leur offrir des conditions de travail compétitives. Aussi, le Groupe Cosumar s'attache, à travers une gestion des ressources humaines adaptée, à retenir et fidéliser les collaborateurs.

## **IX. RISQUE REGLEMENTAIRE**

L'activité de Cosumar est soumise à la réglementation marocaine, notamment la réglementation relative aux sociétés sucrières.

En particulier, l'activité de la Société est soumise à la Décision du Ministère des Affaires Générales n°2/6 du 31 décembre 2012 instituant une subvention forfaitaire en faveur du sucre de 2 661 dh/t hors TVA et à la Décision du Ministère des Affaires Générales n° 2/7 du 31 décembre 2012 instituant une subvention forfaitaire dans le cas où le prix du sucre brut rendu à l'importation dépasse le prix cible de 5 335 dh/tonne.

Du fait notamment de la mise en application de ces textes et réglementations, la Société pourrait être contrainte de modifier ou cesser certaines opérations, ou de répondre aux exigences réglementaires et ainsi par exemple mettre en œuvre les moyens nécessaires qui pourraient conduire à une baisse de sa productivité et avoir ainsi un impact défavorable sur les résultats opérationnels de la Société.

## **PARTIE X. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

A la date de la rédaction de la présente note d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels et/ou litiges susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine du Groupe Cosumar.



## **PARTIE XI. ANNEXES**

## I. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

### I.1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR COSUMAR SA AU 31/12/2015

#### a. Actif immobilise :

- Evaluation à l'entrée
  - ✓ Immobilisations en non valeurs : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ;
  - ✓ Immobilisations incorporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ;
  - ✓ Immobilisations corporelles : Elles sont détaillées par nature et comptabilisées à leur coût d'acquisition ;
  - ✓ Immobilisations financières : Comportant les postes suivants :
    - Prêts accordés au personnel et autres prêts: sont comptabilisés à leur valeur de paiement majoré en fin d'exercice des intérêts concourus.
    - Dépôts et cautionnements: sont comptabilisés à leur valeur de paiement
    - Titres de participations : sont comptabilisés à leur prix d'achat. La valeur par titre de même nature est fixée par PMP
- Corrections de valeurs
  - ✓ Méthodes des amortissements :
    - les immobilisations en non valeur : sont amorties sur une période ne dépassant pas 5 ans
    - les immobilisations incorporelles "Fonds commercial" : sont amorties en cas de constatations de perte probable.
    - les constructions : durée de vie prévue 20 ans (taux linéaire 5%)
    - les installations techniques et gros matériels: durée de vie prévue 10 ans (taux linéaire 10 %)
    - le matériel de manutention et transport : durée de vie prévue 4 ans (taux linéaire 25 %)
    - le matériel informatique, mobilier et matériel de bureau et autres matériels : durée de vie prévue 3 ans (taux linéaire 20%)
    - les logiciels : durée de vie prévue 3ans (taux linéaire 33,33%)
- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
  - A la clôture de l'exercice la valeur par nature de titre de participation doit être comparée à la valeur actuelle les moins values doivent être comptabilisées sous forme de provisions pour dépréciation. La hausse des valeurs dépréciées donne lieu à la correction par reprise de provisions.
- Méthodes de détermination des écarts de conversion -Actif

#### b. ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie):

- Evaluation à l'entrée
  - ✓ Stocks matières consommables : sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.
  - ✓ Stocks des produits finis : sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.
  - ✓ Stocks des produits résiduels : sont Inscrits en stock pour leur valeur probable de réalisation.
  - ✓ Créances : sont comptabilisées à leur valeur nominale
  - ✓ Titres et valeurs de placements : sont enregistrés à leur prix d'achat.
- Corrections de valeurs
  - ✓ Méthodes d'évaluations des provisions pour dépréciation
    - Stocks des matières et fournitures consommables

- Définir pour chaque référence d'article la consommation industrielle raisonnable pour les trois prochaines années :
    - Provisionner à 100% par référence d'article, le surstock.
  - Constituer, en plus des provisions qui précèdent, une dotation supplémentaire couvrant les stocks dont l'obsolescence technique et technologique vient d'être dûment constatée par les experts industriels,
  - Stocks des produits finis : sont dépréciés:
    - si le PMP est supérieur au prix de vente : dépréciation = quantité par produit • (PMP - PV htva)
    - cas d'avarie : dépréciation = quantités avariées par produit \* (PMP - PMP matière première)
  - Dépréciation des créances : Basée sur l'appréciation de la valeur comptable par rapport à la valeur probable de réalisation et sur l'ancienneté de la créance.
- Méthodes de détermination des écarts de conversion -Actif
    - c. Financement permanent**
  - Méthodes de réévaluation réglementées
    - Méthodes d'évaluation des provisions : Poste comprenant les provisions réglementées par la loi fiscale.
    - Dettes de financement permanent: Ces dettes sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal quelle que soit leur échéance.
    - Méthodes d'évaluations des provisions durables pour risques et charges: poste comprenant, les charges probables, risques encourus et connus, au moment des inventaires.
    - Méthodes de détermination des écarts de conversion -Passif
  - d. Passif circulant (hors trésorerie):**
    - 1. Dettes du passif circulant
      - Dettes locales: relatives aux achats des matières, travaux et services sont comptabilisées à leur valeur nominale.
      - Dettes libellées en monnaies étrangères: relatives aux achats des matières, travaux et services sont comptabilisées à leur valeur de réalisation, les différences qui découlent des paiements correspondants sont régularisées par les comptes de différences de changes.
  - Méthodes d'évaluations des autres provisions pour risques et charges
  - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif
    - e. Trésorerie**
  - Trésorerie - Actif
  - Trésorerie - Passif
  - Méthodes d'évaluations des provisions pour dépréciation

## II. ETATS DE SYNTHESES SOCIAUX DE COSUMAR SA SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2016

### II.1 BILAN DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2016

#### II.1.1 Bilan de l'exercice 2013

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b><u>IMMOBILISATION EN NON VALEUR</u></b>				
<b><u>(A)</u></b>	<b>11 861 089</b>	<b>9 008 392</b>	<b>2 852 697</b>	<b>3 884 779</b>
· Frais préliminaires	0	0		
· Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089	9 008 392	2 852 697	3 884 779
· Primes de remboursement des obligations	0	0		
<b><u>IMMOBILISATION INCORPORELLES</u></b>	<b>19 239 434</b>	<b>2 776 433</b>	<b>16 463 001</b>	<b>16 463 001</b>
<b><u>(B)</u></b>				
· Immobilisations en recherche et développement	0	0		
· Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0	0		
· Fonds commercial	19 239 434	2 776 433	16 463 001	16 463 001
· Autres immobilisations incorporelles	0	0		
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>	<b>4 437 226 604</b>	<b>2 777 636 318</b>	<b>1 659 590 287</b>	<b>1 551 688 852</b>
<b><u>(C)</u></b>				
· Terrains	107 700 774	0	107 700 774	57 620 184
· Constructions	566 737 293	287 944 536	278 792 757	251 803 247
· Installations techniques, matériel et outillage	3 429 746 570	2 260 141 129	1 169 605 441	851 856 346
· Matériel de transport	28 545 000	24 950 420	3 594 580	5 230 927
· Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	244 337 142	204 600 232	39 736 910	36 906 284
· Autres immobilisations corporelles	0			
· Immobilisations corporelles en cours	60 159 825		60 159 825	348 271 863
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</u></b>	<b>1 635 560 502</b>	<b>40 200</b>	<b>1 635 520 302</b>	<b>1 637 357 524</b>
· Prêts immobilisés	14 028 370	0	14 028 370	16 709 792
· Autres créances financières	1 284 447	0	1 284 447	1 284 447
· Titres de participations	1 620 247 685	40 200	1 620 207 485	1 619 363 285
· Autres titres immobilisés	0	0		
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</u></b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
· Diminution des créances immobilisées	0			
· Augmentation des dettes financières	0			
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>6 103 887 630</b>	<b>2 789 461 343</b>	<b>3 314 426 287</b>	<b>3 209 394 157</b>
<b><u>STOCKS</u></b>				
<b><u>(F)</u></b>	<b>1 111 705 243</b>	<b>22 030 658</b>	<b>1 089 674 585</b>	<b>888 437 994</b>
· Marchandises	0	0		
· Matières & fournitures consommables	478 176 673	21 632 421	456 544 252	491 180 448
· Produits en cours	0	0	0	0
· Produits intermédiaires & produits résiduels	20 718 920	0	20 718 920	20 506 856
· Produits finis	612 809 650	398 237	612 411 413	376 750 689

<b><u>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</u></b>	<b>1 831 564 402</b>	<b>13 872 210</b>	<b>1 817 692 193</b>	<b>2 598 704 678</b>
<b><u>(G)</u></b>				
· Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	10 275 268		10 275 268	7 666 284
· Clients & comptes rattachés	232 084 673	3 491 342	228 593 331	170 188 023
· Personnels	24 477 055	0	24 477 055	26 093 671
· Etat	1 163 018 842		1 163 018 842	2 050 928 892
· Comptes d'Associés	7 900 000	0	7 900 000	4 000 001
· Autres débiteurs	382 529 425	10 380 868	372 148 557	326 507 828
· Comptes de régularisation Actif	11 279 140		11 279 140	13 319 978
<b><u>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT</u></b>	<b>0</b>			
<b><u>(H)</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</u></b>	<b>217 530</b>		<b>217 530</b>	<b>118 659</b>
(Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>2 943 487 176</b>	<b>35 902 868</b>	<b>2 907 584 309</b>	<b>3 487 261 330</b>
<b><u>TRESORERIE - ACTIF</u></b>	<b>39 677 332</b>	<b>0</b>	<b>39 677 332</b>	<b>78 614 024</b>
· Chèques & valeurs à encaisser	11 233 443	0	11 233 443	
· Banque, T.G. & C.C.P.	26 792 364	0	26 792 364	68 989 668
· Caisse, Régies d'avances & accreditifs	1 651 524		1 651 524	9 624 356
<b>TOTAL III</b>	<b>39 677 332</b>		<b>39 677 332</b>	<b>78 614 024</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>9 087 052 137</b>	<b>2 825 364 210</b>	<b>6 261 687 927</b>	<b>6 775 269 511</b>

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>2 709 935 831</b>	<b>2 546 788 900</b>
. Capital social ou personnel (1)	419 105 700	419 105 700
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Primes d'émission, de fusions d'apport	34 564 370	34 564 370
. Ecart de réévaluation	0	0
. Réserve légale	41 910 570	41 910 570
. Autres réserves	1 631 503 926	1 322 503 926
. Report à nouveau (2)	598 634	329 272
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0	0
. Résultat net de l'exercice (2)	582 252 632	728 375 062
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>2 709 935 831</b>	<b>2 546 788 900</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>	<b>477 522 834</b>	<b>457 834 112</b>
. Subventions d'Investissement	0	0
. Provisions réglementées	477 522 834	457 834 112
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT (C)</u></b>	<b>440 000 000</b>	<b>80 000 000</b>
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres dettes de financement	440 000 000	80 000 000
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>	<b>52 653 133</b>	<b>104 881 722</b>
. Provisions pour risques & charges	52 653 133	104 881 722
.	0	0
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>		
. Augmentation des créances immobilisées	0	0
. Diminutions des dettes de financement	0	0
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 680 111 798</b>	<b>3 189 504 734</b>
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>	<b>2 183 799 084</b>	<b>2 941 175 091</b>
. Fournisseurs & comptes rattachés	1 969 838 422	2 391 794 719
. Clients créditeurs, avances & acomptes	7 524 696	7 632 299
. Personnel	33 943 105	31 454 227
. Organismes sociaux	11 978 477	10 688 228
. Etat	34 540 088	76 842 178
. Comptes d'associés	43 391 879	329 542 495
. Autres créanciers	38 570 144	32 985 560
. Comptes de régularisation-passif	44 012 273	60 235 384
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>217 530</b>	<b>118 659</b>
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>	<b>2 576 881</b>	<b>540 812</b>
(Eléments circulants)		
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>2 186 593 495</b>	<b>2 941 834 562</b>
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>	<b>394 982 634</b>	<b>643 930 215</b>
. Crédits d'escompte	0	0
. Crédits de trésorerie	0	0
. Banques de régularisation	394 982 634	643 930 215
<b>TOTAL III</b>	<b>394 982 634</b>	<b>643 930 215</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>6 261 687 927</b>	<b>6 775 269 511</b>

## II.1.2 Bilan de l'exercice 2014

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b><u>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</u></b>	<b>11 861 089</b>	<b>11 097 438</b>	<b>763 651</b>	<b>2 852 697</b>
· Frais préliminaires	0	0		
· Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089	11 097 438	763 651	2 852 697
· Primes de remboursement des obligations	0	0		
<b><u>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</u></b>	<b>19 239 434</b>	<b>2 776 433</b>	<b>16 463 001</b>	<b>16 463 001</b>
· Immobilisations en recherche et développement	0	0		
· Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0	0		
· Fonds commercial	19 239 434	2 776 433	16 463 001	16 463 001
· Autres immobilisations incorporelles	0	0		
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</u></b>	<b>4 563 283 828</b>	<b>3 041 508 482</b>	<b>1 521 775 346</b>	<b>1 659 590 287</b>
· Terrains	107 700 774	0	107 700 774	107 700 774
· Constructions	571 642 373	307 168 089	264 474 285	278 792 757
· Installations techniques, matériel et outillage	3 501 167 849	2 494 318 972	1 006 848 878	1 169 605 441
· Matériel de transport	29 678 505	26 140 879	3 537 626	3 594 580
· Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	249 753 482	213 880 543	35 872 940	39 736 910
· Autres immobilisations corporelles	0			
· Immobilisations corporelles en cours	103 340 844		103 340 844	60 159 825
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</u></b>	<b>1 633 050 735</b>	<b>40 200</b>	<b>1 633 010 535</b>	<b>1 635 520 302</b>
· Prêts immobilisés	11 518 602	0	11 518 602	14 028 370
· Autres créances financières	1 284 447	0	1 284 447	1 284 447
· Titres de participations	1 620 247 685	40 200	1 620 207 485	1 620 207 485
· Autres titres immobilisés	0	0		
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</u></b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
· Diminution des créances immobilisées	0			
· Augmentation des dettes financières	0			
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>6 227 435 086</b>	<b>3 055 422 554</b>	<b>3 172 012 532</b>	<b>3 314 426 287</b>
<b><u>STOCKS (F)</u></b>	<b>1 008 760 013</b>	<b>21 453 961</b>	<b>987 306 053</b>	<b>1 089 674 585</b>
· Marchandises	0	0		
· Matières & fournitures consommables	441 227 085	21 328 471	419 898 615	456 544 252
· Produits en cours	0	0	0	0
· Produits intermédiaires & produits résiduels	10 537 371	0	10 537 371	20 718 920
· Produits finis	556 995 557	125 490	556 870 067	612 411 413
<b><u>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</u></b>	<b>1 848 550 814</b>	<b>125 347 511</b>	<b>1 723 203 303</b>	<b>1 817 692 193</b>
· Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	10 230 919		10 230 919	10 275 268
· Clients & comptes rattachés	213 420 984	3 491 342	209 929 642	228 593 331
· Personnels	21 649 694	0	21 649 694	24 477 055
· Etat	911 094 916		911 094 916	1 163 018 842
· Comptes d'Associés	337 000 000	0	337 000 000	7 900 000

. Autres débiteurs	345 338 747	121 856 169	223 482 578	372 148 557
. Comptes de régularisation Actif	9 815 553		9 815 553	11 279 140
<b><u>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT</u></b>	<b>28 404 158</b>		<b>28 404 158</b>	
<b><u>(H)</u></b>				
	28 404 158	0	28 404 158	
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</u></b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>217 530</b>
(Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>2 885 714 985</b>	<b>146 801 472</b>	<b>2 738 913 514</b>	<b>2 907 584 309</b>
<b><u>TRESORERIE - ACTIF</u></b>	<b>31 092 130</b>	<b>0</b>	<b>31 092 130</b>	<b>39 677 332</b>
. Chèques & valeurs à encaisser	0	0		11 233 443
. Banque, T.G. & C.C.P.	21 092 689	0	21 092 689	26 792 364
. Caisse, Régies d'avances & accreditifs	9 999 442		9 999 442	1 651 524
<b>TOTAL III</b>	<b>31 092 130</b>		<b>31 092 130</b>	<b>39 677 332</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>9 144 242 202</b>	<b>3 202 224 026</b>	<b>5 942 018 176</b>	<b>6 261 687 927</b>



<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE</b>	<b>EXERCICE PRECEDENT</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>2 715 992 834</b>	<b>2 709 935 831</b>
. Capital social ou personnel (1)	419 105 700	419 105 700
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Primes d'émission, de fusions d'apport	34 564 370	34 564 370
. Ecart de réévaluation	0	0
. Réserve légale	41 910 570	41 910 570
. Autres réserves	1 786 503 926	1 631 503 926
. Report à nouveau (2)	363 452	598 634
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0	0
. Résultat net de l'exercice (2)	433 544 817	582 252 632
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>2 715 992 834</b>	<b>2 709 935 831</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>	<b>478 645 065</b>	<b>477 522 834</b>
. Subventions d'Investissement	0	0
. Provisions réglementées	478 645 065	477 522 834
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT (C)</u></b>	<b>330 000 000</b>	<b>440 000 000</b>
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres dettes de financement	330 000 000	440 000 000
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>	<b>3 058 116</b>	<b>52 653 133</b>
. Provisions pour risques & charges	3 058 116	52 653 133
.	0	0
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>		
. Augmentation des créances immobilisées	0	0
. Diminutions des dettes de financement	0	0
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 527 696 016</b>	<b>3 680 111 798</b>
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>	<b>2 405 127 396</b>	<b>2 183 799 084</b>
. Fournisseurs & comptes rattachés	2 158 725 114	1 969 838 422
. Clients créditeurs, avances & acomptes	5 596 189	7 524 696
. Personnel	31 439 206	33 943 105
. Organismes sociaux	13 631 362	11 978 477
. Etat	37 707 049	34 540 088
. Comptes d'associés	47 256 355	43 391 879
. Autres créanciers	22 123 894	38 570 144
. Comptes de régularisation-passif	88 648 226	44 012 273
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>0</b>	<b>217 530</b>
<b><u>ECACRTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>	<b>1 156 305</b>	<b>2 576 881</b>
(Eléments circulants)		
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>2 406 283 701</b>	<b>2 186 593 495</b>
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>	<b>8 038 459</b>	<b>394 982 634</b>
. Crédits d'escompte	0	0
. Crédits de trésorerie	0	0
. Banques de régularisation	8 038 459	394 982 634
<b>TOTAL III</b>	<b>8 038 459</b>	<b>394 982 634</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>5 942 018 176</b>	<b>6 261 687 927</b>

## II.1.3 Bilan de l'exercice 2015

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b><u>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</u></b>	<b>11 861 089</b>	<b>11 861 089</b>	<b>0</b>	<b>763 651</b>
· Frais préliminaires	0	0		
· Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089	11 861 089	0	763 651
· Primes de remboursement des obligations	0	0		
<b><u>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</u></b>	<b>49 562 512</b>	<b>2 784 899</b>	<b>46 777 613</b>	<b>16 463 001</b>
· Immobilisations en recherche et développement	0	0		
· Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 323 078	8 466	30 314 612	
· Fonds commercial	19 239 434	2 776 433	16 463 001	16 463 001
· Autres immobilisations incorporelles	0	0		
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</u></b>	<b>4 602 198 586</b>	<b>2 885 315 577</b>	<b>1 716 883 009</b>	<b>1 521 775 346</b>
· Terrains	107 700 774	0	107 700 774	107 700 774
· Constructions	568 386 738	318 925 797	249 460 941	264 474 285
· Installations techniques, matériel et outillage	3 246 878 564	2 359 283 206	887 595 358	1 006 848 878
· Matériel de transport	29 162 340	24 150 354	5 011 986	3 537 626
· Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	218 888 026	182 956 219	35 931 806	35 872 940
· Autres immobilisations corporelles	0			
· Immobilisations corporelles en cours	431 182 143		431 182 143	103 340 844
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</u></b>	<b>1 630 263 139</b>	<b>40 200</b>	<b>1 630 222 939</b>	<b>1 633 010 535</b>
· Prêts immobilisés	8 731 007	0	8 731 007	11 518 602
· Autres créances financières	1 284 447	0	1 284 447	1 284 447
· Titres de participations	1 620 247 685	40 200	1 620 207 485	1 620 207 485
· Autres titres immobilisés	0	0		
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</u></b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
· Diminution des créances immobilisées	0		0	0
· Augmentation des dettes financières	0		0	0
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>6 293 885 326</b>	<b>2 900 001 765</b>	<b>3 393 883 561</b>	<b>3 172 012 532</b>
<b><u>STOCKS (F)</u></b>	<b>913 614 384</b>	<b>23 179 841</b>	<b>890 434 542</b>	<b>987 306 053</b>
· Marchandises	0	0		
· Matières & fournitures consommables	551 314 628	23 179 841	528 134 787	419 898 615
· Produits en cours	229 063 751	0	229 063 751	309 869 385
· Produits intermédiaires & produits résiduels	20 603 469	0	20 603 469	10 537 371
· Produits finis	112 632 534	0	112 632 534	247 000 682
<b><u>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</u></b>	<b>1 453 968 678</b>	<b>12 021 813</b>	<b>1 441 946 865</b>	<b>1 723 203 303</b>
· Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	20 407 331		20 407 331	10 230 919
· Clients & comptes rattachés	223 972 181	3 491 342	220 480 839	209 929 642
· Personnels	23 441 803	0	23 441 803	21 649 694
· Etat	709 225 059		709 225 059	911 094 916
· Comptes d'Associés	213 000 000	0	213 000 000	337 000 000

. Autres débiteurs	173 095 791	8 530 471	164 565 320	223 482 578
. Comptes de régularisation Actif	90 826 513		90 826 513	9 815 553
<b><u>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT</u></b>	<b>300 000 000</b>		<b>300 000 000</b>	<b>28 404 158</b>
<b><u>(H)</u></b>		0	0	
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</u></b>	<b>195 602</b>		<b>195 602</b>	<b>0</b>
(Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>2 667 778 663</b>	<b>35 201 654</b>	<b>2 632 577 009</b>	<b>2 738 913 514</b>
<b><u>TRESORERIE - ACTIF</u></b>	<b>629 740 169</b>	<b>0</b>	<b>629 740 169</b>	<b>31 092 130</b>
. Chèques & valeurs à encaisser	47 635 466	0	47 635 466	
. Banque, T.G. & C.C.P.	578 646 935	0	578 646 935	21 092 689
. Caisse, Régies d'avances & accreditifs	3 457 769		3 457 769	9 999 442
<b>TOTAL III</b>	<b>629 740 169</b>		<b>629 740 169</b>	<b>31 092 130</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>9 591 404 158</b>	<b>2 935 203 419</b>	<b>6 656 200 739</b>	<b>5 942 018 176</b>

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE</b>	<b>EXERCICE PRECEDENT</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>2 774 801 365</b>	<b>2 715 992 834</b>
. Capital social ou personnel (1)	419 105 700	419 105 700
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Primes d'émission, de fusions d'apport	34 564 370	34 564 370
. Ecart de réévaluation	0	0
. Réserve légale	41 910 570	41 910 570
. Autres réserves	1 786 503 926	1 786 503 926
. Report à nouveau (2)	2 229 398	363 452
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0	0
. Résultat net de l'exercice (2)	490 487 402	433 544 817
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>2 774 801 365</b>	<b>2 715 992 834</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>	<b>465 669 951</b>	<b>478 645 065</b>
. Subventions d'Investissement	0	0
. Provisions réglementées	465 669 951	478 645 065
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT (C)</u></b>	<b>0</b>	<b>330 000 000</b>
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres dettes de financement	0	330 000 000
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>	<b>173 058 116</b>	<b>3 058 116</b>
. Provisions pour risques & charges	173 058 116	3 058 116
.	0	0
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>		
. Augmentation des créances immobilisées	0	0
. Diminutions des dettes de financement	0	0
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 413 529 432</b>	<b>3 527 696 016</b>
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>	<b>2 989 371 492</b>	<b>2 405 127 396</b>
. Fournisseurs & comptes rattachés	2 569 682 831	2 158 725 114
. Clients créditeurs, avances & acomptes	9 799 920	5 596 189
. Personnel	38 851 152	31 439 206
. Organismes sociaux	11 453 822	13 631 362
. Etat	208 450 532	37 707 049
. Comptes d'associés	51 219 450	47 256 355
. Autres créanciers	5 585 675	22 123 894
. Comptes de régularisation-passif	94 328 109	88 648 226
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>192 581</b>	<b>0</b>
<b><u>ECACRTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>	<b>1 294 454</b>	<b>1 156 305</b>
(Eléments circulants)		
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>2 990 858 526</b>	<b>2 406 283 701</b>
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>	<b>251 812 781</b>	<b>8 038 459</b>
. Crédits d'escompte	0	0
. Crédits de trésorerie	0	0
. Banques de régularisation	251 812 781	8 038 459
<b>TOTAL III</b>	<b>251 812 781</b>	<b>8 038 459</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>6 656 200 739</b>	<b>5 942 018 176</b>

## II.1.4 Bilan de l'exercice au 30 juin 2016

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b><u>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</u></b>	<b>11 861 089</b>	<b>11 861 089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Frais préliminaires	0	0		
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089	11 861 089	0	0
. Primes de remboursement des obligations	0	0		
<b><u>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</u></b>	<b>50 163 832</b>	<b>4 351 455</b>	<b>45 812 378</b>	<b>46 777 613</b>
. Immobilisations en recherche et développement	0	0		
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 924 398	1 575 022	29 349 377	30 314 612
. Fonds commercial	19 239 434	2 776 433	16 463 001	16 463 001
. Autres immobilisations incorporelles	0	0		
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</u></b>	<b>4 752 596 746</b>	<b>2 994 056 499</b>	<b>1 758 540 247</b>	<b>1 716 883 009</b>
. Terrains	291 954 224	0	291 954 224	107 700 774
. Constructions	575 549 869	328 578 559	246 971 310	249 460 941
. Installations techniques, matériel et outillage	3 273 242 391	2 452 358 719	820 883 672	887 595 358
. Matériel de transport	29 213 657	24 541 917	4 671 740	5 011 986
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	229 171 729	188 577 304	40 594 425	35 931 806
. Autres immobilisations corporelles	0			
. Immobilisations corporelles en cours	353 464 876		353 464 876	431 182 143
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</u></b>	<b>1 627 850 904</b>	<b>40 200</b>	<b>1 627 810 704</b>	<b>1 630 222 939</b>
. Prêts immobilisés	7 162 971	0	7 162 971	8 731 007
. Autres créances financières	1 284 447	0	1 284 447	1 284 447
. Titres de participations	1 619 403 485	40 200	1 619 363 285	1 620 207 485
. Autres titres immobilisés	0	0		
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</u></b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
. Diminution des créances immobilisées	0		0	0
. Augmentation des dettes financières	0		0	0
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>6 442 472 572</b>	<b>3 010 309 243</b>	<b>3 432 163 329</b>	<b>3 393 883 561</b>
<b><u>STOCKS (F)</u></b>	<b>1 347 730 834</b>	<b>23 179 841</b>	<b>1 324 550 993</b>	<b>890 434 542</b>
. Marchandises	0	0		
. Matières & fournitures consommables	487 673 607	23 179 841	464 493 766	528 134 787
. Produits en cours	332 131 743	0	332 131 743	229 063 751
. Produits intermédiaires & produits résiduels	38 337 149	0	38 337 149	20 603 469
. Produits finis	489 588 334	0	489 588 334	112 632 534
<b><u>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</u></b>	<b>1 986 135 496</b>	<b>12 021 813</b>	<b>1 974 113 683</b>	<b>1 441 946 865</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	1 733 472		1 733 472	20 407 331
. Clients & comptes rattachés	533 618 996	3 491 342	530 127 654	220 480 839
. Personnels	23 925 298	0	23 925 298	23 441 803
. Etat	927 178 038		927 178 038	709 225 059
. Comptes d'Associés	327 600 000	0	327 600 000	213 000 000

. Autres débiteurs	149 092 370	8 530 471	140 561 899	164 565 320
. Comptes de régularisation Actif	22 987 321		22 987 321	90 826 513
<b><u>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</u></b>	<b>761 187 334</b>		<b>761 187 334</b>	<b>300 000 000</b>
		0	0	0
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</u></b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>195 602</b>
(Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>4 095 053 664</b>	<b>35 201 654</b>	<b>4 059 852 010</b>	<b>2 632 577 009</b>
<b><u>TRESORERIE - ACTIF</u></b>	<b>148 099 119</b>	<b>0</b>	<b>148 099 119</b>	<b>629 740 169</b>
. Chèques & valeurs à encaisser	105 218 047	0	105 218 047	47 635 466
. Banque, T.G. & C.C.P.	37 683 385	0	37 683 385	578 646 935
. Caisse, Régies d'avances & accreditifs	5 197 688		5 197 688	3 457 769
<b>TOTAL III</b>	<b>148 099 119</b>		<b>148 099 119</b>	<b>629 740 169</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>10 685 625 354</b>	<b>3 045 510 897</b>	<b>7 640 114 457</b>	<b>6 656 200 739</b>

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE</b>	<b>EXERCICE PRECEDENT</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>2 861 600 278</b>	<b>2 774 801 365</b>
. Capital social ou personnel (1)	419 105 700	419 105 700
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé.....		
. Primes d'émission, de fusions d'apport	34 564 370	34 564 370
. Ecart de réévaluation	0	0
. Réserve légale	41 910 570	41 910 570
. Autres réserves	1 824 503 926	1 786 503 926
. Report à nouveau (2)	2 082 643	2 229 398
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0	0
. Résultat net de l'exercice (2)	539 433 069	490 487 402
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>2 861 600 278</b>	<b>2 774 801 365</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>	<b>450 082 992</b>	<b>465 669 951</b>
. Subventions d'Investissement	0	0
. Provisions réglementées	450 082 992	465 669 951
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT ( C )</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres dettes de financement	0	0
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>	<b>158 777 873</b>	<b>173 058 116</b>
. Provisions pour risques & charges	158 777 873	173 058 116
.	0	0
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Augmentation des créances immobilisées	0	0
. Diminutions des dettes de financement	0	0
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 470 461 144</b>	<b>3 413 529 432</b>
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>	<b>3 955 627 602</b>	<b>2 989 371 492</b>
. Fournisseurs & comptes rattachés	3 199 302 083	2 569 682 831
. Clients créditeurs, avances & acomptes	0	9 799 920
. Personnel	39 756 331	38 851 152
. Organismes sociaux	21 474 723	11 453 822
. Etat	84 027 555	208 450 532
. Comptes d'associés	503 716 624	51 219 450
. Autres créanciers	17 883 334	5 585 675
. Comptes de régularisation-passif	89 466 952	94 328 109
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>31 238 082</b>	<b>192 581</b>
<b><u>ECACRTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>	<b>0</b>	<b>1 294 454</b>
(Eléments circulants)		
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>3 986 865 684</b>	<b>2 990 858 526</b>
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>	<b>182 787 630</b>	<b>251 812 781</b>
. Crédits d'escompte	0	0
. Crédits de trésorerie	0	0
. Banques de régularisation	182 787 630	251 812 781
<b>TOTAL III</b>	<b>182 787 630</b>	<b>251 812 781</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>7 640 114 457</b>	<b>6 656 200 739</b>

## II.2 COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2015

### II.2.1 Comptes de produits et charges de l'exercice 2013

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précéd.	3 = 1 + 2	4
	1	2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 665 509 229</b>		<b>7 665 509 229</b>	<b>7 336 549 339</b>
. Vente de marchandises (en l'état)	0	0	0	0
. Vente de biens & services produits	4 736 569 986	0	4 736 569 986	4 844 409 979
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>4 736 569 986</b>	<b>0</b>	<b>4 736 569 986</b>	<b>4 844 409 979</b>
. Variation de stocks de produits (1)	234 798 765		234 798 765	-33 706 904
. Immobilisations produites par l'entreprise				
pour elle-même	0	0	0	0
. Subventions d'exploitation	2 606 185 726	0	2 606 185 726	2 413 890 632
. Autres produits d'exploitation	54 640 706	0	54 640 706	48 990 684
. Reprises d'exploitation: Transferts de charges	33 314 046	0	33 314 046	62 964 948
<b>TOTAL I</b>	<b>7 665 509 229</b>		<b>7 665 509 229</b>	<b>7 336 549 339</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 946 240 795</b>	<b>-20 596 449</b>	<b>6 925 644 346</b>	<b>6 486 559 565</b>
. Achats revendus (2) de marchandises	0	0	0	0
. Achats consommés (2) de matières & fournitures	6 033 474 776	-20 596 449	6 012 878 327	5 615 668 525
. Autres charges externes	298 333 843		298 333 843	287 367 764
. Impôts & taxes	13 317 159		13 317 159	11 120 813
. Charges de personnel	328 034 004		328 034 004	325 671 676
. Autres charges d'exploitation	1 524 594	0	1 524 594	4 880 000
. Dotations d'exploitation	271 556 418	0	271 556 418	241 850 787
<b>TOTAL II</b>	<b>6 946 240 795</b>	<b>-20 596 449</b>	<b>6 925 644 346</b>	<b>6 486 559 565</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>739 864 883</b>	<b>849 989 774</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>99 766 354</b>	<b>0</b>	<b>99 766 354</b>	<b>112 141 700</b>
. Produits des titres de participation & autres				
titres financiers	90 959 935	0	90 959 935	105 436 388
. Gains de change	6 686 180	0	6 686 180	4 977 804
. Intérêts & autres produits financiers	2 001 581	0	2 001 581	1 614 333
. Reprises financières : Transferts de charges	118 659	0	118 659	113 176
<b>TOTAL IV</b>	<b>99 766 354</b>	<b>0</b>	<b>99 766 354</b>	<b>112 141 700</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>45 279 370</b>	<b>0</b>	<b>45 279 370</b>	<b>40 012 764</b>
. Charges d'Intérêts	44 810 351	0	44 810 351	39 800 912
. Pertes de changes	251 489	0	251 489	92 683
. Autres charges financières	0	0	0	511
. Dotations financières	217 530	0	217 530	118 659
<b>TOTAL V</b>	<b>45 279 370</b>	<b>0</b>	<b>45 279 370</b>	<b>40 012 764</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>54 486 984</b>	<b>72 128 936</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>794 351 867</b>	<b>922 118 711</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>127 202 430</b>	<b>0</b>	<b>127 202 430</b>	<b>162 934 582</b>
. Produits des cessions d'immobilisation	352 000	0	352 000	12 649 037
. Subvention d'équilibre	0	0	0	0
. Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
. Autres produits non courants	1 432 987	0	1 432 987	68 952
. Reprises non courantes : Transferts de charges	125 417 443	0	125 417 443	150 216 593
<b>TOTAL VIII</b>	<b>127 202 430</b>	<b>0</b>	<b>127 202 430</b>	<b>162 934 582</b>



<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>142 799 976</b>	<b>0</b>	<b>142 799 976</b>	<b>122 382 781</b>
· Valeurs nettes d'amortissements des				
· Immobilisations Cédées	0	0	0	677 718
· Subventions accordées	0	0		
· Autres charges non courantes	48 524 502	0	48 524 502	77 072 796
· Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	94 275 474	0	94 275 474	44 632 267
<b>TOTAL IX</b>	<b>142 799 976</b>	<b>0</b>	<b>142 799 976</b>	<b>122 382 781</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-15 597 546</b>	<b>40 551 801</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>778 754 322</b>	<b>962 670 511</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>196 501 690</b>		<b>196 501 690</b>	<b>234 295 449</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>582 252 632</b>	<b>728 375 062</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>7 892 478 013</b>	<b>7 611 625 621</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>7 310 225 382</b>	<b>6 883 250 558</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>582 252 632</b>	<b>728 375 062</b>

## II.2.2 Comptes de produits et charges de l'exercice 2014

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précéd. 2	3 = 1 + 2	4
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 006 551 905</b>		<b>7 006 551 905</b>	<b>7 665 509 229</b>
· Vente de marchandises (en l'état)	0	0	0	0
· Vente de biens & services produits	4 524 071 181	0	4 524 071 181	4 736 569 986
· <b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>4 524 071 181</b>	<b>0</b>	<b>4 524 071 181</b>	<b>4 736 569 986</b>
· Variation de stocks de produits (1)	-65 995 642		-65 995 642	234 798 765
· Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0
· Subventions d'exploitation	2 450 691 130	0	2 450 691 130	2 606 185 726
· Autres produits d'exploitation	66 881 961	0	66 881 961	54 640 706
· Reprises d'exploitation: Transferts de charges	30 903 275		30 903 275	33 314 046
<b>TOTAL I</b>	<b>7 006 551 905</b>		<b>7 006 551 905</b>	<b>7 665 509 229</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 347 465 145</b>	<b>-13 102 836</b>	<b>6 334 362 310</b>	<b>6 925 644 346</b>
· Achats revendus (2) de marchandises	0	0	0	0
· Achats consommés (2) de matières & fournitures	5 407 435 970	-13 102 836	5 394 333 134	6 012 878 327
· Autres charges externes	315 316 743		315 316 743	298 333 843
· Impôts & taxes	16 389 269		16 389 269	13 317 159
· Charges de personnel	319 591 012		319 591 012	328 034 004
· Autres charges d'exploitation	640 480	0	640 480	1 524 594
· Dotations d'exploitation	288 091 672	0	288 091 672	271 556 418
<b>TOTAL II</b>	<b>6 347 465 145</b>	<b>-13 102 836</b>	<b>6 334 362 310</b>	<b>6 925 644 346</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>672 189 595</b>	<b>739 864 883</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>66 090 052</b>	<b>0</b>	<b>66 090 052</b>	<b>99 766 354</b>
· Produits des titres de participation & autres				
· titres financiers	51 186 016	0	51 186 016	90 959 935
· Gains de change	3 726 051	0	3 726 051	6 686 180
· Intérêts & autres produits financiers	10 946 206	0	10 946 206	2 001 581
· Reprises financières : Transferts	231 778	0	231 778	118 659

de charges				
<b>TOTAL IV</b>	<b>66 090 052</b>	<b>0</b>	<b>66 090 052</b>	<b>99 766 354</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>27 798 994</b>	<b>0</b>	<b>27 798 994</b>	<b>45 279 370</b>
. Charges d'Intérêts	26 069 388	0	26 069 388	44 810 351
. Pertes de changes	1 729 605	0	1 729 605	251 489
. Autres charges financières	0	0	0	0
. Dotations financières	0	0	0	217 530
<b>TOTAL V</b>	<b>27 798 994</b>	<b>0</b>	<b>27 798 994</b>	<b>45 279 370</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>38 291 058</b>	<b>54 486 984</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>710 480 653</b>	<b>794 351 867</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>151 852 973</b>	<b>0</b>	<b>151 852 973</b>	<b>127 202 430</b>
. Produits des cessions d'immobilisation	155 000	0	155 000	352 000
. Subvention d'équilibre	0	0	0	0
. Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
. Autres produits non courants	12 526 067	0	12 526 067	1 432 987
. Reprises non courantes :				
. Transferts de charges	139 171 906	0	139 171 906	125 417 443
<b>TOTAL VIII</b>	<b>151 852 973</b>	<b>0</b>	<b>151 852 973</b>	<b>127 202 430</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>282 508 536</b>	<b>0</b>	<b>282 508 536</b>	<b>142 799 976</b>
. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations Cédées	147 260	0	147 260	0
. Subventions accordées	0	0	0	0
. Autres charges non courantes	78 709 816	0	78 709 816	48 524 502
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	203 651 461	0	203 651 461	94 275 474
<b>TOTAL IX</b>	<b>282 508 536</b>	<b>0</b>	<b>282 508 536</b>	<b>142 799 976</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-130 655 563</b>	<b>-15 597 546</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>579 825 090</b>	<b>778 754 322</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>146 280 273</b>		<b>146 280 273</b>	<b>196 501 690</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>433 544 817</b>	<b>582 252 632</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>7 224 494 930</b>	<b>7 892 478 013</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>6 790 950 113</b>	<b>7 310 225 382</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>433 544 817</b>	<b>582 252 632</b>

### II.2.3 Comptes de produits et charges de l'exercice 2015

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précéd.	3 = 1 + 2	4
	1	2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 477 548 628</b>		<b>7 477 548 628</b>	<b>7 006 551 905</b>
. Vente de marchandises (en l'état)	0	0	0	0
. Vente de biens & services produits	5 273 601 226	0	5 273 601 226	4 524 071 181
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>5 273 601 226</b>	<b>0</b>	<b>5 273 601 226</b>	<b>4 524 071 181</b>
. Variation de stocks de produits (1)	-205 233 173		-205 233 173	-65 995 642
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0
. Subventions d'exploitation	2 383 269 390	0	2 383 269 390	2 450 691 130
. Autres produits d'exploitation	376 410	0	376 410	66 881 961
. Reprises d'exploitation: Transferts de charges	25 534 775		25 534 775	30 903 275
<b>TOTAL I</b>	<b>7 477 548 628</b>		<b>7 477 548 628</b>	<b>7 006 551 905</b>

<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>	<b>6 637 649 007</b>	<b>-41 134 897</b>	<b>6 596 514 110</b>	<b>6 334 362 310</b>
· Achats revendus (2) de marchandises	0	0	0	0
· Achats consommés (2) de matières & fournitures	5 766 632 615	-41 134 897	5 725 497 719	5 394 333 134
· Autres charges externes	288 756 296		288 756 296	315 316 743
· Impôts & taxes	16 966 905		16 966 905	16 389 269
· Charges de personnel	321 278 607		321 278 607	319 591 012
· Autres charges d'exploitation	640 480	0	640 480	640 480
· Dotations d'exploitation	243 374 103	0	243 374 103	288 091 672
<b>TOTAL II</b>	<b>6 637 649 007</b>	<b>-41 134 897</b>	<b>6 596 514 110</b>	<b>6 334 362 310</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>881 034 518</b>	<b>672 189 595</b>
<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>	<b>140 681 108</b>	<b>0</b>	<b>140 681 108</b>	<b>66 090 052</b>
· Produits des titres de participation & autres titres financiers	117 341 695	0	117 341 695	51 186 016
· Gains de change	3 334 266	0	3 334 266	3 726 051
· Intérêts & autres produits financiers	20 005 146	0	20 005 146	10 946 206
· Reprises financières : Transferts de charges	0	0	0	231 778
<b>TOTAL IV</b>	<b>140 681 108</b>	<b>0</b>	<b>140 681 108</b>	<b>66 090 052</b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>	<b>37 148 756</b>	<b>0</b>	<b>37 148 756</b>	<b>27 798 994</b>
· Charges d'Intérêts	10 041 574	0	10 041 574	26 069 388
· Pertes de changes	653 859	0	653 859	1 729 605
· Autres charges financières	26 260 742	0	26 260 742	0
· Dotations financières	192 581	0	192 581	0
<b>TOTAL V</b>	<b>37 148 756</b>	<b>0</b>	<b>37 148 756</b>	<b>27 798 994</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>103 532 351</b>	<b>38 291 058</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>984 566 870</b>	<b>710 480 653</b>
<b><u>PRODUITS NON COURANTS</u></b>	<b>197 677 603</b>	<b>109 180</b>	<b>197 786 783</b>	<b>151 852 973</b>
· Produits des cessions d'immobilisation	237 760	0	237 760	155 000
· Subvention d'équilibre	0	0		
· Reprises sur subventions d'investissement	0	0		
· Autres produits non courants	15 895 042	0	15 895 042	12 526 067
· Reprises non courantes : Transferts de charges	181 544 801	109 180	181 653 981	139 171 906
<b>TOTAL VIII</b>	<b>197 677 603</b>	<b>109 180</b>	<b>197 786 783</b>	<b>151 852 973</b>
<b><u>CHARGES NON COURANTES</u></b>	<b>455 208 610</b>	<b>0</b>	<b>455 208 610</b>	<b>282 508 536</b>
· Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations Cédées	11 982 188	0	11 982 188	147 260
· Subventions accordées	0	0		
· Autres charges non courantes	217 390 950	0	217 390 950	78 709 816
· Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	225 835 472	0	225 835 472	203 651 461
<b>TOTAL IX</b>	<b>455 208 610</b>	<b>0</b>	<b>455 208 610</b>	<b>282 508 536</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-257 421 826</b>	<b>-130 655 563</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>727 145 044</b>	<b>579 825 090</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>236 657 642</b>		<b>236 657 642</b>	<b>146 280 273</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>490 487 402</b>	<b>433 544 817</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>7 816 016 519</b>	<b>7 224 494 930</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>7 325 529 118</b>	<b>6 790 950 113</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>490 487 402</b>	<b>433 544 817</b>



## II.2.4 Comptes de produits et charges de l'exercice au 30 juin 2016

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 30/06/2015
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précéd.	3 = 1 + 2	4
	1	2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 608 793 255</b>		<b>4 608 793 255</b>	<b>4 047 654 908</b>
· Vente de marchandises (en l'état)	0	0	0	0
· Vente de biens & services produits	2 895 313 871	0	2 895 313 871	2 634 555 471
· <b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 895 313 871</b>	<b>0</b>	<b>2 895 313 871</b>	<b>2 634 555 471</b>
· Variation de stocks de produits (1)	497 757 471		497 757 471	164 510 603
· Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0
· Subventions d'exploitation	1 212 159 417	0	1 212 159 417	1 247 557 202
· Autres produits d'exploitation	201 707	0	201 707	193 020
· Reprises d'exploitation: Transferts de charges	3 360 788		3 360 788	838 611
<b>TOTAL I</b>	<b>4 608 793 255</b>		<b>4 608 793 255</b>	<b>4 047 654 908</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 092 528 537</b>	<b>-62 831 392</b>	<b>4 029 697 145</b>	<b>3 555 963 057</b>
· Achats revendus (2) de marchandises	0	0	0	0
· Achats consommés (2) de matières & fournitures	3 665 543 234	-62 831 392	3 602 711 842	3 117 554 852
· Autres charges externes	137 461 884		137 461 884	122 661 462
· Impôts & taxes	9 937 127		9 937 127	9 688 872
· Charges de personnel	168 089 227		168 089 227	178 312 300
· Autres charges d'exploitation	480 720	0	480 720	320 240
· Dotations d'exploitation	111 016 345	0	111 016 345	127 425 331
<b>TOTAL II</b>	<b>4 092 528 537</b>	<b>-62 831 392</b>	<b>4 029 697 145</b>	<b>3 555 963 057</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>579 096 110</b>	<b>491 691 850</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>164 154 191</b>	<b>0</b>	<b>164 154 191</b>	<b>129 458 387</b>
· Produits des titres de participation & autres titres financiers	147 025 784	0	147 025 784	116 949 895
· Gains de change	1 955 355	0	1 955 355	1 558 055
· Intérêts & autres produits financiers	14 980 472	0	14 980 472	10 950 437
· Reprises financières : Transferts de charges	192 581	0	192 581	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>164 154 191</b>	<b>0</b>	<b>164 154 191</b>	<b>129 458 387</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>3 313 447</b>	<b>0</b>	<b>3 313 447</b>	<b>17 405 440</b>
· Charges d'Intérêts	19 048	0	19 048	8 847 032
· Pertes de changes	3 294 399	0	3 294 399	7 609
· Autres charges financières	0	0	0	8 550 799
· Dotations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL V</b>	<b>3 313 447</b>	<b>0</b>	<b>3 313 447</b>	<b>17 405 440</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>160 840 744</b>	<b>112 052 947</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>739 936 854</b>	<b>603 744 797</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>47 594 443</b>	<b>0</b>	<b>47 594 443</b>	<b>162 384 760</b>
· Produits des cessions d'immobilisation	391 427	0	391 427	67 000
· Subvention d'équilibre	0	0		
· Reprises sur subventions d'investissement	0	0		
· Autres produits non courants	495 616	0	495 616	8 947 801
· Reprises non courantes : Transferts de charges	46 707 400	0	46 707 400	153 369 959

<b>TOTAL VIII</b>	<b>47 594 443</b>	<b>0</b>	<b>47 594 443</b>	<b>162 384 760</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>64 241 142</b>	<b>0</b>	<b>64 241 142</b>	<b>265 246 524</b>
Valeurs nettes				
· d'amortissements des				
Immobilisations Cédées	1 159 507	0	1 159 507	0
· Subventions accordées	0	0		
· Autres charges non				
courantes	15 003 355	0	15 003 355	190 917 583
· Dotations non courantes				
aux amortissements				
et aux provisions	48 078 280	0	48 078 280	74 328 940
<b>TOTAL IX</b>	<b>64 241 142</b>	<b>0</b>	<b>64 241 142</b>	<b>265 246 524</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-16 646 699</b>	<b>-102 861 763</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>723 290 154</b>	<b>500 883 034</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>183 857 085</b>		<b>183 857 085</b>	<b>131 576 402</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>539 433 069</b>	<b>369 306 632</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>4 820 541 889</b>	<b>4 339 498 054</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>4 281 108 819</b>	<b>3 970 191 422</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>539 433 069</b>	<b>369 306 632</b>

## II.3 TABLEAUX DE FINANCEMENT DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2016

### II.3.1 Tableaux de financement de l'exercice 2013

#### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	VARIATION		
				Emplois	Ressources	
		a	b	c	d	
1	Financement Permanent	3 680 111 798	3 189 504 734		490 607 064	
2	Actif Immobilisé	3 314 426 287	3 209 394 157		-105 032 130	
3	<b>Fond de roulement fonctionnel</b>	(1) - (2) (A)	365 685 511	-19 889 423	0	385 574 934
4	Actif Circulant	2 907 584 309	3 487 261 330	-579 677 021		
5	Passif Circulant	2 186 593 495	2 941 834 562		-755 241 066	
6	<b>Besoin en financement global</b>	(4) - (5) (B)	720 990 813	545 426 768	175 564 045	
7	<b>Trésorerie nette (Actif-Passif)</b>	(A) - (B)	-355 305 302	-565 316 191	210 010 889	

#### II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

I- RESSOURCES STABLES (FLUX)		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
·	<b>AUTOFINANCEMENT</b> (A)		<b>380 636 098</b>		<b>411 340 781</b>
	· Capacité d'Autofinancement		799 741 798		830 446 481
	· Distribution de Bénéfices		419 105 700		419 105 700
·	<b>CESSION &amp; REDUCTION D'IMMOBILISATIONS</b> (B)		<b>3 033 422</b>		<b>15 337 703</b>
	· Cession d'Immobilisations Incorporelles				
	· Cession d'Immobilisations Corporelles		352 000		12 649 037
	· Cession d'Immobilisations Financières				
	· Récupération sur créances immobilisées		2 681 422		2 688 666
	· Récupération sur prêts immobilisés				
·	<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASSIMILES</b> (C)		<b>0</b>		<b>0</b>
	· Augmentation de capital, apports				
	· Subventions d'Investissement				
·	<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</b> (D)		<b>400 000 000</b>		
	(Nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES</b> (A + B + C + D)			<b>783 669 521</b>		<b>426 678 484</b>
<b>II- EMPLOIS STABLES (FLUX)</b>					
·	<b>ACQUISITION &amp; AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS</b> (E)	<b>358 094 587</b>		<b>361 208 002</b>	
	· Acquisition d'Immobilisations Incorporelles				
	· Acquisition d'Immobilisations Corporelles	357 250 387		277 868 646	
	· Acquisition d'Immobilisations Financières	844 200		83 339 356	
	· Augmentation des créances immobilisées				
	· Augmentation des prêts immobilisés				
·	<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES</b> (F)				
·	<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT</b> (G)	<b>40 000 000</b>		<b>140 000 000</b>	
·	<b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b> (H)				
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES</b> (E + F + G + H)		<b>398 094 587</b>		<b>501 208 002</b>	
<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		<b>175 564 045</b>	<b>0</b>	<b>373 741 948</b>	<b>0</b>
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>210 010 889</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>448 271 466</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>783 669 521</b>	<b>783 669 521</b>	<b>874 949 950</b>	<b>874 949 950</b>

## II.3.2 Tableaux de financement de l'exercice 2014

### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE a	EXERCICE PRECEDENT b	VARIATION	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	3 527 696 016	3 680 111 798		-152 415 782
2	Actif Immobilisé	3 172 012 532	3 314 426 287		142 413 754
3	<b>Fond de roulement fonctionnel</b>	(1) - (2) (A) <b>355 683 484</b>	<b>365 685 511</b>	<b>10 002 028</b>	<b>0</b>
4	Actif Circulant	2 738 913 514	2 907 584 309	-168 670 795	
5	Passif Circulant	2 406 283 701	2 186 593 495		219 690 206
6	<b>Besoin en financement global</b>	(4) - (5) (B) <b>332 629 813</b>	<b>720 990 813</b>	<b>0</b>	<b>388 361 000</b>
7	<b>Trésorerie nette (Actif-Passif)</b>	(A) - (B) <b>23 053 671</b>	<b>-355 305 302</b>	<b>378 358 973</b>	<b>0</b>

### II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

I- RESSOURCES STABLES (FLUX)		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
·	<b>AUTOFINANCEMENT</b> (A)		<b>224 172 983</b>		<b>380 636 098</b>
	· Capacité d'Autofinancement		651 660 797		799 741 798
	· Distribution de Bénéfices		427 487 814		419 105 700
·	<b>CESSION &amp; REDUCTION D'IMMOBILISATIONS</b> (B)		<b>4 041 428</b>		<b>3 033 422</b>
	· Cession d'Immobilisations Incorporelles				
	· Cession d'Immobilisations Corporelles		155 000		352 000
	· Cession d'Immobilisations Financières				
	· Récupération sur créances immobilisées		3 886 428		2 681 422
	· Récupération sur prêts immobilisés				
·	<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASSIMILES</b> (C)				
	· Augmentation de capital, apports				
	· Subventions d'Investissement				
·	<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</b> (D)				<b>400 000 000</b>
	(Nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES</b>	<b>(A + B + C + D)</b>		<b>228 214 411</b>		<b>783 669 521</b>
<b>II- EMPLOIS STABLES (FLUX)</b>					
·	<b>ACQUISITION &amp; AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS</b> (E)	<b>128 216 439</b>		<b>358 094 587</b>	
	· Acquisition d'Immobilisations Incorporelles				
	· Acquisition d'Immobilisations Corporelles	126 839 779		357 250 387	
	· Acquisition d'Immobilisations Financières			844 200	
	· Augmentation des créances immobilisées				
	· Augmentation des prêts immobilisés	1 376 660			
·	<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES</b> (F)				
·	<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT</b> (G)	<b>110 000 000</b>		<b>40 000 000</b>	
·	<b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b> (H)				
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES</b>	<b>(E + F + G + H)</b>	<b>238 216 439</b>		<b>398 094 587</b>	
<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		<b>0</b>	<b>388 361 000</b>	<b>175 564 045</b>	<b>0</b>
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>378 358 973</b>	<b>0</b>	<b>210 010 889</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>616 575 412</b>	<b>616 575 412</b>	<b>783 669 521</b>	<b>783 669 521</b>



## II.3.3 Tableaux de financement de l'exercice 2015

### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE a	EXERCICE PRECEDENT b	VARIATION	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	3 413 529 432	3 527 696 016		-114 166 584
2	Actif Immobilisé	3 393 883 561	3 172 012 532	221 871 029	
3	<b>Fond de roulement fonctionnel</b>	<b>(1) - (2) (A) 19 645 870</b>	<b>355 683 484</b>	<b>336 037 613</b>	<b>0</b>
4	Actif Circulant	2 632 577 009	2 738 913 514		106 336 505
5	Passif Circulant	2 990 858 526	2 406 283 701	-584 574 825	
6	<b>Besoin en financement global</b>	<b>(4) - (5) (B) -358 281 518</b>	<b>332 629 813</b>	<b>0</b>	<b>690 911 330</b>
7	<b>Trésorerie nette (Actif-Passif)</b>	<b>(A) - (B) 377 927 388</b>	<b>23 053 671</b>	<b>354 873 717</b>	<b>0</b>

### II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

I- RESSOURCES STABLES (FLUX)		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
· <b>AUTOFINANCEMENT</b>	(A)		<b>447 464 230</b>		<b>224 172 983</b>
· Capacité d'Autofinancement			879 143 101		651 660 797
· Distribution de Bénéfices			431 678 871		427 487 814
· <b>CESSION &amp; REDUCTION D'IMMOBILISATIONS</b>	(B)		<b>4 772 495</b>		<b>4 041 428</b>
· Cession d'Immobilisations Incorporelles					
· Cession d'Immobilisations Corporelles			237 760		155 000
· Cession d'Immobilisations Financières					
· Récupération sur créances immobilisées					3 886 428
· Récupération sur prêts immobilisés			4 534 735		
· <b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASSIMILES</b>	(C)				
· Augmentation de capital, apports					
· Subventions d'Investissement					
· <b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	(D)				
(Nettes de primes de remboursement)					
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES</b>	<b>(A + B + C + D)</b>		<b>452 236 725</b>		<b>228 214 411</b>
<b>II- EMPLOIS STABLES (FLUX)</b>					
· <b>ACQUISITION &amp; AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS</b>	(E)	<b>458 274 338</b>		<b>128 216 439</b>	
· Acquisition d'Immobilisations Incorporelles					
· Acquisition d'Immobilisations Corporelles		456 527 199		126 839 779	
· Acquisition d'Immobilisations Financières				0	
· Augmentation des créances immobilisées					
· Augmentation des prêts immobilisés		1 747 139		1 376 660	
· <b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES</b>	(F)				
· <b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	(G)	<b>330 000 000</b>		<b>110 000 000</b>	
· <b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b>	(H)				
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES</b>	<b>(E + F + G + H)</b>	<b>788 274 338</b>		<b>238 216 439</b>	
<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		<b>0</b>	<b>690 911 330</b>	<b>0</b>	<b>388 361 000</b>
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>354 873 717</b>	<b>0</b>	<b>378 358 973</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 143 148 055</b>	<b>1 143 148 055</b>	<b>616 575 412</b>	<b>616 575 412</b>

## II.3.4 Tableaux de financement au 30 juin 2016

### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE	EXERCICE	VARIATION		
		a	b	Emplois	Ressources	
				c	d	
1	Financement Permanent	3 470 461 144	3 413 529 432		56 931 712	
2	Actif Immobilisé	3 432 163 329	3 393 883 561	38 279 768		
3	FOND DE ROULEMENT FONCTIONNEL	(1) - (2) = (A)	<u>38 297 815</u>	<u>19 645 870</u>	0	18 651 944
4	Actif Circulant	4 059 852 010	2 632 577 009	1 427 275 001		0
5	Passif Circulant	3 986 865 684	2 990 858 526	996 007 158		0
6	BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	(4) - (5) = (B)	<u>72 986 326</u>	<u>-358 281 518</u>	431 267 843	0
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)	(A) - (B)	-34 688 511	377 927 388	0	412 615 899

### II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources

#### I- RESSOURCES STABLES (FLUX)

. <u>AUTOFINANCEMENT</u>	(A)	-	<b>168 716 138</b>	-	<b>224 172 983</b>
. Capacité d'Autofinancement			621 350 294		651 660 797
. Distribution de Bénéfices			452 634 156		427 487 814
. <u>CESSION &amp; REDUCTION D'IMMOBILISATIONS</u>	(B)	-	<b>1 959 462</b>	-	<b>4 041 428</b>
. Cession d'Immobilisations Incorporelles					
. Cession d'Immobilisations Corporelles			391 427		155 000
. Cession d'Immobilisations Financières					
. Récupération sur créances immobilisées					3 886 428
. Récupération sur prêts immobilisés			1 568 035		
. <u>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASSIMILES</u>	(C)		<b>0</b>		<b>0</b>
. Augmentation de capital, apports					
. Subventions d'Investissement					
. <u>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</u>	(D)				
(Nettes de primes de remboursement)					
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES</b>	<b>(A + B + C + D)</b>		<b>170 675 600</b>		<b>228 214 411</b>

#### II- EMPLOIS STABLES (FLUX)

. <u>ACQUISITION &amp; AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS</u>	(E)	<b>152 023 656</b>	-	<b>128 216 439</b>	-
. Acquisition d'Immobilisations Incorporelles					
. Acquisition d'Immobilisations Corporelles		152 023 656		126 839 779	

. Acquisition d'Immobilisations Financières				0
. Augmentation des créances immobilisées				
. Augmentation des prêts immobilisés			1 376 660	
<hr/>				
. <u>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES</u>	(F)			
<hr/>				
. <u>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT</u>	(G)		110 000 000	
<hr/>				
. <u>EMPLOIS EN NON VALEURS</u>	(H)			
<hr/>				
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES</b>	(E + F + G + H)	152 023 656	238 216 439	
<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		431 267 843	0	0 388 361 000
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		0	412 615 899	378 358 973 0
<b>TOTAL GENERAL</b>		583 291 499	583 291 499	616 575 412 616 575 412

## II.4 ETAT DES SOLDES DE GESTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES

### II.4.1 Etat des soldes de gestion de l'exercice 2013

#### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0	0
2	- Achats revendus de marchandises	0	0
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>4 971 368 752</b>	<b>4 810 703 075</b>
3	. Ventes de biens & services produits	4 736 569 986	4 844 409 979
4	. Variation des stocks de produits	234 798 765	-33 706 904
5	. Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>6 311 212 170</b>	<b>5 903 036 289</b>
6	. Achats consommés de matières & fournitures	6 012 878 327	5 615 668 525
7	. Autres charges externes	298 333 843	287 367 764
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-1 339 843 419</b>	<b>-1 092 333 213</b>
8	+ Subventions d'exploitation	2 606 185 726	2 413 890 632
<b>V</b>	<b>- impôts &amp; taxes</b>	<b>13 317 159</b>	<b>11 120 813</b>
10	- Charge de personnel	328 034 004	325 671 676
	<b>= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>924 991 144</b>	<b>984 764 930</b>
	<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11	+ Autres produits d'exploitation	54 640 706	48 990 684
12	- Autres charges d'exploitation	1 524 594	4 880 000
13	+ Reprises d'exploitation	33 314 046	62 964 948
14	- Dotations d'exploitation	271 556 418	241 850 787
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>739 864 883</b>	<b>849 989 774</b>
<b>VII</b>	<b>+ RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>54 486 984</b>	<b>72 128 936</b>
<b>VIII</b>	<b>= RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>794 351 867</b>	<b>922 118 711</b>
<b>IX</b>	<b>+ RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-15 597 546</b>	<b>40 551 801</b>
15	- Impôts sur les résultats	196 501 690	234 295 449
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>582 252 632</b>	<b>728 375 062</b>

#### II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	582 252 632	728 375 062
---	----------------------------	-------------	-------------

	. Bénéfice (+)	582 252 632	728 375 062
	. Perte (-)		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	248 983 135	219 627 064
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	94 275 474	44 632 267
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	125 417 443	150 216 593
8	- Produits des cessions d'immobilisations	352 000	12 649 037
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0	677 718
<b>I</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>799 741 798</b>	<b>830 446 481</b>
10	- Distributions de bénéfices	419 105 700	419 105 700
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>380 636 098</b>	<b>411 340 781</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs & passifs circulants & à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants & à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

## II.4.2 Etat des soldes de gestion de l'exercice 2014

### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0	0
2	- Achats revendus de marchandises	0	0
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>4 458 075 538</b>	<b>4 971 368 752</b>
3	. Ventes de biens & services produits	4 524 071 181	4 736 569 986
4	. Variation des stocks de produits	-65 995 642	234 798 765
5	. Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>5 709 649 877</b>	<b>6 311 212 170</b>
6	. Achats consommés de matières & fournitures	5 394 333 134	6 012 878 327
7	. Autres charges externes	315 316 743	298 333 843
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-1 251 574 338</b>	<b>-1 339 843 419</b>
8	+ Subventions d'exploitation	2 450 691 130	2 606 185 726
<b>V</b>	<b>- impôts &amp; taxes</b>	<b>16 389 269</b>	<b>13 317 159</b>
10	- Charge de personnel	319 591 012	328 034 004
	<b>= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>863 136 511</b>	<b>924 991 144</b>
	<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11	+ Autres produits d'exploitation	66 881 961	54 640 706
12	- Autres charges d'exploitation	640 480	1 524 594
13	+ Reprises d'exploitation	30 903 275	33 314 046
14	- Dotations d'exploitation	288 091 672	271 556 418
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>672 189 595</b>	<b>739 864 883</b>
<b>VII</b>	<b>+ RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>38 291 058</b>	<b>54 486 984</b>
<b>VIII</b>	<b>= RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>710 480 653</b>	<b>794 351 867</b>
<b>IX</b>	<b>+ RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-130 655 563</b>	<b>-15 597 546</b>
15	- Impôts sur les résultats	146 280 273	196 501 690
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>433 544 817</b>	<b>582 252 632</b>

### II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	<b>433 544 817</b>	<b>582 252 632</b>
	. Bénéfice (+)	433 544 817	582 252 632
	. Perte (-)		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	266 637 711	248 983 135
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	90 699 121	94 275 474
5	- Reprises d'exploitation (2)	41 206	

6 - Reprises financières (2)		
7 - Reprises non courantes (2) (3)	139 171 906	125 417 443
8 - Produits des cessions d'immobilisations	155 000	352 000
9 + Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	147 260	0
<b>I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>651 660 797</b>	<b>799 741 798</b>
10 - Distributions de bénéfices	427 487 814	419 105 700
<b>II AUTOFINANCEMENT</b>	<b>224 172 983</b>	<b>380 636 098</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs & passifs circulants & à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants & à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

## II.4.3 Etat des soldes de gestion de l'exercice 2015

### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1 Ventes de marchandises (en l'état)	0	0
2 - Achats revendus de marchandises	0	0
<b>I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II + PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>5 068 368 053</b>	<b>4 458 075 538</b>
3 . Ventes de biens & services produits	5 273 601 226	4 524 071 181
4 . Variation des stocks de produits	-205 233 173	-65 995 642
5 . Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
<b>III - CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>6 014 254 014</b>	<b>5 709 649 877</b>
6 . Achats consommés de matières & fournitures	5 725 497 719	5 394 333 134
7 . Autres charges externes	288 756 296	315 316 743
<b>IV = VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-945 885 961</b>	<b>-1 251 574 338</b>
8 + Subventions d'exploitation	2 383 269 390	2 450 691 130
<b>V 9 - impôts &amp; taxes</b>	<b>16 966 905</b>	<b>16 389 269</b>
10 - Charge de personnel	321 278 607	319 591 012
<b>= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>1 099 137 917</b>	<b>863 136 511</b>
<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11 + Autres produits d'exploitation	376 410	66 881 961
12 - Autres charges d'exploitation	640 480	640 480
13 + Reprises d'exploitation	25 534 775	30 903 275
14 - Dotations d'exploitation	243 374 103	288 091 672
<b>VI = RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>881 034 518</b>	<b>672 189 595</b>
<b>VII + RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>103 532 351</b>	<b>38 291 058</b>
<b>VIII = RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>984 566 870</b>	<b>710 480 653</b>
<b>IX + RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-257 421 826</b>	<b>-130 655 563</b>
15 - Impôts sur les résultats	236 657 642	146 280 273
<b>X = RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>490 487 402</b>	<b>433 544 817</b>

### II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1 Résultat net de l'exercice	<b>490 487 402</b>	<b>433 544 817</b>
. Bénéfice (+)	490 487 402	433 544 817
. Perte (-)		
2 + Dotations d'exploitation (1)	219 777 442	266 637 711
3 + Dotations financières (1)		
4 + Dotations non courantes (1)	225 835 472	90 699 121
5 - Reprises d'exploitation (2)		41 206
6 - Reprises financières (2)		
7 - Reprises non courantes (2) (3)	68 701 642	139 171 906
8 - Produits des cessions d'immobilisations	237 760	155 000
9 + Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	11 982 188	147 260
<b>I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>879 143 101</b>	<b>651 660 797</b>
10 - Distributions de bénéfices	431 678 871	427 487 814

---

<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>447 464 230</b>	<b>224 172 983</b>
-----------	------------------------	--------------------	--------------------

---

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs & passifs circulants & à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants & à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

## II.5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### II.5.1 Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/2013

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION				DIMINUTION		MONTANT FIN EXERCICE
		Acquisition	Pdt° par l'Ese pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>11 861 089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 861 089</b>
· Frais préliminaires	0							0
· Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089							11 861 089
· Primes de remboursement des obligations	0							0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>19 239 434</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 239 434</b>
· Immobilisations en recherche & développement	0							0
· Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0							0
· Fonds commercial	19 239 434							19 239 434
· Autres immobilisations incorporelles	0							0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 135 195 127</b>	<b>357 250 387</b>	<b>0</b>	<b>645 362 424</b>	<b>0</b>	<b>55 218 909</b>	<b>645 362 424</b>	<b>4 437 226 604</b>
· Terrains	57 620 184			50 080 590		0		107 700 774
· Constructions	523 421 220			46 686 656		3 370 583		566 737 293
· Installations techniques, matériel & outillage	2 935 211 828			536 115 246		41 580 504		3 429 746 570
· Matériel de transport	28 949 746			385 332		790 078		28 545 000
· Mobilier, matériel de bureau & Aménagt. divers	241 720 285			12 094 601		9 477 744		244 337 142
· Autres immobilisations corporelles	0							0
· Immobilisations corporelles encours	348 271 863	357 250 387					645 362 424	60 159 825

## II.5.2 Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/2014

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT FIN EXERCICE
		Acquisition	Pdt° par l'Ese pour elle-même	Virement	Cession	Retr ait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>11 861 089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 861 089</b>
. Frais préliminaires	0							0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089							11 861 089
. Primes de remboursement des obligations	0							0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>19 239 434</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 239 434</b>
. Immobilisations en recherche & développement	0							0
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0							0
. Fonds commercial	19 239 434							19 239 434
. Autres immobilisations incorporelles	0							0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 437 226 604</b>	<b>126 839 779</b>	<b>0</b>	<b>83 658 760</b>	<b>782 555</b>	<b>0</b>	<b>83 658 760</b>	<b>4 563 283 828</b>
. Terrains	107 700 774							107 700 774
. Constructions	566 737 293			4 905 080				571 642 373
. Installations techniques, matériel & outillage	3 429 746 570			71 421 279				3 501 167 849
. Matériel de transport	28 545 000			1 916 060	782 555			29 678 505
. Mobilier, matériel de bureau & Aménagt. divers	244 337 142			5 416 341				249 753 482
. Autres immobilisations corporelles	0							0
. Immobilisations corporelles encours	60 159 825	126 839 779					83 658 760	103 340 844



### II.5.3 Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/2015

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT FIN EXERCICE
		Acquisition	Pdt° par l'Ese pour elle- même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>11 861 089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 861 089</b>
· Frais préliminaires	0							0
· Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 861 089							11 861 089
· Primes de remboursement des obligations	0							0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>19 239 434</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 323 078</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49 562 512</b>
· Immobilisations en recherche & développement	0							0
· Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0			30 323 078				30 323 078
· Fonds commercial	19 239 434							19 239 434
· Autres immobilisations incorporelles	0							0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 563 283 828</b>	<b>456 527 199</b>	<b>0</b>	<b>98 362 821</b>	<b>645 445</b>	<b>386 643 918</b>	<b>128 685 899</b>	<b>4 602 198 586</b>
· Terrains	107 700 774							107 700 774
· Constructions	571 642 373			4 446 957		7 702 591		568 386 738
· Installations techniques, matériel & outillage	3 501 167 849			81 311 051		335 600 337		3 246 878 564
· Matériel de transport	29 678 505			3 340 626	645 445	3 211 346		29 162 340
· Mobilier, matériel de bureau & Aménagt. divers	249 753 482			9 264 187		40 129 644		218 888 026
· Autres immobilisations corporelles	0							0
· Immobilisations corporelles encourus	103 340 844	456 527 199					128 685 899	431 182 143



#### II.5.4 Tableau des amortissements comptables au 31/12/2013

NATURE	Cumul d'amort. début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amort. fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>7 976 310</b>	<b>1 032 082</b>	<b>0</b>	<b>9 008 392</b>
. Frais préliminaires	0			0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 976 310	1 032 082		9 008 392
. Primes de remboursement des obligations	0			0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 776 433</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 776 433</b>
. Immobilisations en recherche & développement	0			0
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0			0
. Fonds commercial	2 776 433			2 776 433
. Autres immobilisations incorporelles	0			0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 583 506 274</b>	<b>249 348 953</b>	<b>55 218 909</b>	<b>2 777 636 318</b>
. Terrains	0			0
. Constructions	271 617 973	19 697 146	3 370 583	287 944 536
. Installations techniques, matériel & outillage	2 083 355 482	218 366 151	41 580 504	2 260 141 129
. Matériel de transport	23 718 819	2 021 680	790 078	24 950 420
. Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	204 814 001	9 263 976	9 477 744	204 600 232
. Autres immobilisations corporelles	0			0
. Immobilisations corporelles en cours	0			0

## II.5.5 Tableau des amortissements comptables au 31/12/2014

NATURE	Cumul d'amort. début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amort. fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>9 008 392</b>	<b>2 089 046</b>	<b>0</b>	<b>11 097 438</b>
. Frais préliminaires	0			0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 008 392	2 089 046		11 097 438
. Primes de remboursement des obligations	0			0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 776 433</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 776 433</b>
. Immobilisations en recherche & développement	0			0
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0			0
. Fonds commercial	2 776 433			2 776 433
. Autres immobilisations incorporelles	0			0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 777 636 318</b>	<b>264 548 665</b>	<b>676 501</b>	<b>3 041 508 482</b>
. Terrains	0			0
. Constructions	287 944 536	19 264 758	41 206	307 168 089
. Installations techniques, matériel & outillage	2 260 141 129	234 177 843		2 494 318 972
. Matériel de transport	24 950 420	1 825 754	635 295	26 140 879
. Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	204 600 232	9 280 310		213 880 543
. Autres immobilisations corporelles	0			0
. Immobilisations corporelles en cours	0			0

## II.5.6 Tableau des amortissements comptables au 31/12/2015

NATURE	Cumul d'amort. début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amort. fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>11 097 438</b>	<b>763 651</b>	<b>0</b>	<b>11 861 089</b>
. Frais préliminaires	0			0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 097 438	763 651		11 861 089
. Primes de remboursement des obligations	0			0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 776 433</b>	<b>8 466</b>	<b>0</b>	<b>2 784 899</b>
. Immobilisations en recherche & développement	0			0
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0	8 466		8 466
. Fonds commercial	2 776 433			2 776 433
. Autres immobilisations incorporelles	0			0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 041 508 482</b>	<b>219 114 270</b>	<b>375 307 175</b>	<b>2 885 315 577</b>
. Terrains	0			0
. Constructions	307 168 089	19 440 123	7 682 415	318 925 797
. Installations techniques, matériel & outillage	2 494 318 972	188 604 199	323 639 965	2 359 283 206
. Matériel de transport	26 140 879	1 864 627	3 855 152	24 150 354
. Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	213 880 543	9 205 320	40 129 644	182 956 219
. Autres immobilisations corporelles	0			0
. Immobilisations corporelles en cours	0			0

## II.5.7 Tableau des provisions au 31/12/2013

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	40 200							40 200
2. Provisions réglementées	457 834 112			92 877 575			73 188 853	477 522 834
3. Provisions durables pour risques & charges	104 881 722			0			52 228 589	52 653 133
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>562 756 034</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92 877 575</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>125 417 443</b>	<b>530 216 167</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	34 802 461	22 573 283			21 472 876			35 902 868
5. Autres provisions pour risques & charges	118 659		217 530			118 659		217 530
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0							0
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>34 921 119</b>	<b>22 573 283</b>	<b>217 530</b>	<b>0</b>	<b>21 472 876</b>	<b>118 659</b>	<b>0</b>	<b>36 120 398</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>597 677 153</b>	<b>22 573 283</b>	<b>217 530</b>	<b>92 877 575</b>	<b>21 472 876</b>	<b>118 659</b>	<b>125 417 443</b>	<b>566 336 565</b>

## II.5.8 Tableau des provisions au 31/12/2014

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	40 200							40 200
2. Provisions réglementées	477 522 834			90 699 121			89 576 889	478 645 065
3. Provisions durables pour risques & charges	52 653 133						49 595 016	3 058 116
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>530 216 167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>90 699 121</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>139 171 906</b>	<b>481 743 382</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	35 902 868	21 453 961		112 952 340	23 507 696			146 801 472
5. Autres provisions pour risques & charges	217 530					217 530		0
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0							0
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>36 120 398</b>	<b>21 453 961</b>	<b>0</b>	<b>112 952 340</b>	<b>23 507 696</b>	<b>217 530</b>	<b>0</b>	<b>146 801 472</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>566 336 565</b>	<b>21 453 961</b>	<b>0</b>	<b>203 651 461</b>	<b>23 507 696</b>	<b>217 530</b>	<b>139 171 906</b>	<b>628 544 853</b>

## II.5.9 Tableau des provisions au 31/12/2015

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	40 200							40 200
2. Provisions réglementées	478 645 065			55 726 527			68 701 642	465 669 951
3. Provisions durables pour risques & charges	3 058 116			170 000 000				173 058 116
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>481 743 382</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>225 726 527</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68 701 642</b>	<b>638 768 267</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	146 801 472	23 596 662			22 244 140		112 952 340	35 201 654
5. Autres provisions pour risques & charges	0		192 581					192 581
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0							0
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>146 801 472</b>	<b>23 596 662</b>	<b>192 581</b>	<b>0</b>	<b>22 244 140</b>	<b>0</b>	<b>112 952 340</b>	<b>35 394 235</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>628 544 853</b>	<b>23 596 662</b>	<b>192 581</b>	<b>225 726 527</b>	<b>22 244 140</b>	<b>0</b>	<b>181 653 981</b>	<b>674 162 502</b>



### II.5.10 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisation au 31/12/2013

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
2 013	232	3 370 583	3 370 583	0			
2 013	233	41 580 504	41 580 504	0	125 000	125 000	
2 013	234	790 078	790 078	0	227 000	227 000	
2 013	235	7 944 481	7 944 481	0			
2 013	224	1 533 263	1 533 263	0			
<b>Total :</b>		<b>55 218 909</b>	<b>55 218 909</b>	<b>0</b>	<b>352 000</b>	<b>352 000</b>	<b>0</b>

### II.5.11 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisation au 31/12/2014

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
11/03/2014	234	410 530	410 530	0	40 000	40 000	
30/12/2014	234	372 025	224 765	147 260	115 000		32 260
<b>Total :</b>		<b>782 555</b>	<b>635 295</b>	<b>147 260</b>	<b>155 000</b>	<b>40 000</b>	<b>32 260</b>

### II.5.12 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisation au 31/12/2015

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
	232 110	7 702 591	7 682 415	20 177			20 177
	233 200	335 600 337	323 639 965	11 960 372			11 960 372
	234 000	3 856 791	3 855 152	1 639	237 760	236 121	
	235 200	6 102 603	6 102 603	0			0
	235 300	22 259 928	22 259 928	0			0
	235 500	11 767 112	11 767 112	0			0
<b>Total :</b>		<b>387 289 363</b>	<b>375 307 175</b>	<b>11 982 188</b>	<b>237 760</b>	<b>236 121</b>	<b>11 980 548</b>

### II.5.13 Tableau des titres de participations détenus en portefeuille au 31/12/2013

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SUCRAFOR	Sucrierie	66 200 300	90,96%	91 859 352	91 859 352	41 639	126 375 532	766 581	
SUTA	Sucrierie	231 263 300	99,84%	849 266 480	849 266 480	41 639	618 400 746	64 832 930	
SURAC	Sucrierie	146 926 800	100,00%	400 998 794	400 998 794	41 639	291 417 952	17 111 937	
SUNABEL	Sucrierie	190 173 300	99,15%	248 869 758	248 869 758	41 639	355 466 787	-11 433 466	
AGA INGENIEURIE	Formation	5 150 000	17,48%	900 000	900 000	41 639	6 370 696	167 478	
BANQUE POPULAIRE	Finance	Variable		60 000	60 000				
SCEF	Formation	400 000	10,05%	40 200		0	41 639		
CITE 1 DES JEUNES	Immobilier	739 200	4,55%	0		0			
CITE 3 DES JEUNES	Immobilier	1 598 000	21,28%	0		0			
CITE SIDI OTHMANE	Immobilier	1 092 660	32,48%	0		0			
CITE SOCICA	Immobilier	956 700	20,22%	0		0			
SCI PL	Immobilier	199 140	18,86%	0		0			
CELACO	Immobilier	3 000 000	43,00%	1 290 000	1 290 000	41 639			
SGA	Commerciale	20 000 000	0,00%	100	100				
SUCRUNION	Sucrierie	25 000 000	99,99%	24 999 600	24 999 600	41 639			
GAFA SUGAR CO. LTD.	Sucrierie	1 119 200	100,00%	1 119 200	1 119 200	41 639			
INCOMAR	Sucrierie	422 100	100,00%	422 100	422 100	41 639			
GIC	Sucrierie	422 100	100,00%	422 100	422 100	41 639			
<b>Total :</b>				<b>1 620 247 685</b>	<b>1 620 207 485</b>		<b>1 398 031 714</b>	<b>71 445 461</b>	<b>0</b>

## II.5.14 Tableau des titres de participations détenus en portefeuille au 31/12/2014

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SUCRAFOR	Sucrierie	66 200 300	90,96%	91 859 352	91 859 352	42 004	163 980 480	36 113 458	
SUTA	Sucrierie	231 263 300	99,84%	849 266 480	849 266 480	42 004	636 877 209	167 434 287	
SURAC	Sucrierie	146 926 800	100,00%	400 998 794	400 998 794	42 004	257 614 489	-35 737 435	
SUNABEL	Sucrierie	190 173 300	99,15%	248 869 758	248 869 758	42 004	415 804 935	57 218 682	
AGA INGENIEURIE	Formation	5 150 000	17,48%	900 000	900 000	42 004	17 296 395	10 942 447	
BANQUE POPULAIRE	Finance	Variable		60 000	60 000				
SCEF	Formation	400 000	10,05%	40 200	0	42 004			
CITE 1 DES JEUNES	Immobilier	739 200	4,55%	0	0				
CITE 3 DES JEUNES	Immobilier	1 598 000	21,28%	0	0				
CITE SIDI OTHMANE	Immobilier	1 092 660	32,48%	0	0				
CITE SOCICA	Immobilier	956 700	20,22%	0	0				
SCI PL	Immobilier	199 140	18,86%	0	0				
CELACO	Immobilier	3 000 000	43,00%	1 290 000	1 290 000	42 004			
SGA	Commerciale	20 000 000	0,00%	100	100				
SUCRUNION	Sucrierie	25 000 000	99,99%	24 999 600	24 999 600	42 004			
GAFA SUGAR CO. LTD.	Sucrierie	1 119 200	100,00%	1 119 200	1 119 200	42 004			
INCOMAR	Sucrierie	422 100	100,00%	422 100	422 100	42 004			
GIC	Sucrierie	422 100	100,00%	422 100	422 100	42 004			
<b>Total :</b>				<b>1 620 247 685</b>	<b>1 620 207 485</b>		<b>1 491 573 509</b>	<b>235 971 438</b>	<b>0</b>

## II.5.15 Tableau des titres de participations détenus en portefeuille au 31/12/2015

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SUCRAFOR	Sucrierie	66 200 300	90,96%	91 859 352	91 859 352	42 369	164 905 557	16 261 225	
SUTA	Sucrierie	231 263 300	99,84%	849 266 480	849 266 480	42 369	665 827 191	122 816 998	
SURAC	Sucrierie	146 926 800	100,00%	400 998 794	400 998 794	42 369	233 728 622	-22 697 437	
SUNABEL	Sucrierie	190 173 300	99,15%	248 869 758	248 869 758	42 369	504 021 288	107 369 289	
AGA INGENIEURIE	Formation	5 150 000	17,48%	900 000	900 000	42 369	17 758 236	383 053	
BANQUE POPULAIRE	Finance	Variable		60 000	60 000	42 369			
SCEF	Formation	400 000	10,05%	40 200	40 200	0			
CELACO	Immobilier	3 000 000	43,00%	1 290 000	1 290 000	42 369			
SGA	Commerciale	20 000 000	0,00%	100	100	42 369			
SUCRUNION	Sucrierie	25 000 000	99,99%	24 999 600	24 999 600	42 369	11 170 937	-682 571	
GAFA SUGAR CO. LTD.	Sucrierie	1 119 200	100,00%	1 119 200	1 119 200	42 369			
INCOMAR	Sucrierie	422 100	100,00%	422 100	422 100	42 369			
GIC	Sucrierie	422 100 <sup>2</sup>		422 100	422 100	42 369			
<b>Total :</b>				<b>1 620 247 685</b>	<b>1 620 207 485</b>		<b>1 597 411 831</b>	<b>223 450 557</b>	<b>0</b>

### II.5.16 Etat de répartition de capital social au 31/12/2013

Nom, prénom ou raison social des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL			Parts
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré	
1	2	3	4	5	6	7	8	
CIMR	Maroc	538 607	538 607	100	53 860 700	53 860 700	53 860 700	12,85%
WILMAR	SANGHAPOUR		1 152 541	100	115 254 100	115 254 100	115 254 100	27,50%
SNI	Maroc	2 669 913	1 411 205	100	141 120 500	141 120 500	141 120 500	33,67%
B.ISL. DE DEVLOP	Maroc	142 859	142 859	100	14 285 900	14 285 900	14 285 900	3,41%
MAMDA	Maroc	59 243	59 243	100	5 924 300	5 924 300	5 924 300	1,41%
MCMA	Maroc	31 751	31 751	100	3 175 100	3 175 100	3 175 100	0,76%
CELACO	Maroc	7 387	7 387	100	738 700	738 700	738 700	0,18%
HIRETIER A. LASKY	Maroc	958	958	100	95 800	95 800	95 800	0,02%
DIVERS	Maroc	740 339	846 506	100	84 650 600	84 650 600	84 650 600	20,20%
<b>Total :</b>		<b>4 191 057</b>	<b>4 191 057</b>		<b>419 105 700</b>	<b>419 105 700</b>	<b>419 105 700</b>	<b>100,00%</b>

### II.5.17 Etat de répartition de capital social au 31/12/2014

Nom, prénom ou raison social des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL			Parts
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré	
1	2	3	4	5	6	7	8	
CIMR	Maroc	538 607	538 607	100	53 860 700	53 860 700	53 860 700	12,85%
WILMAR	SANGHAPOUR		1 152 541	100	115 254 100	115 254 100	115 254 100	27,50%
SNI	Maroc	2 669 913	1 411 205	100	141 120 500	141 120 500	141 120 500	33,67%
B.ISL. DE DEVLOP	Maroc	142 859	142 859	100	14 285 900	14 285 900	14 285 900	3,41%
MAMDA	Maroc	59 243	59 243	100	5 924 300	5 924 300	5 924 300	1,41%
MCMA	Maroc	31 751	31 751	100	3 175 100	3 175 100	3 175 100	0,76%
CELACO	Maroc	7 387	7 387	100	738 700	738 700	738 700	0,18%
HIRETIER A. LASKY	Maroc	958	958	100	95 800	95 800	95 800	0,02%
DIVERS	Maroc	740 339	846 506	100	84 650 600	84 650 600	84 650 600	20,20%
<b>Total :</b>		<b>4 191 057</b>	<b>4 191 057</b>		<b>419 105 700</b>	<b>419 105 700</b>	<b>419 105 700</b>	<b>100,00%</b>

### II.5.18 Etat de répartition de capital social au 31/12/2015

Nom, prénom ou raison social des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL			Parts
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré	
1	2	3	4	5	6	7	8	
CIMR	Maroc	538 607	5 386 070	10	53 860 700	53 860 700	53 860 700	12,85%
MAMDA	Maroc	59 243	361 370	10	3 613 700	3 613 700	3 613 700	0,86%
MCMA	Maroc	31 751	86 200	10	862 000	862 000	862 000	0,21%
WILMAR	SANGHAPOUR	1 152 541	12 363 621	10	123 636 210	123 636 210	123 636 210	29,50%
SNI	Maroc	1 411 205		10	0	0	0	0,00%
B.ISL. DE DEVLOP	Maroc	142 859	1 428 590	10	14 285 900	14 285 900	14 285 900	3,41%
CELACO	Maroc	7 387	73 870	10	738 700	738 700	738 700	0,18%
HIRETIER A. LASKY	Maroc	958	9 580	10	95 800	95 800	95 800	0,02%
DIVERS	Maroc	846 506	22 201 269	10	222 012 690	222 012 690	222 012 690	52,97%
<b>Total :</b>		<b>4 191 057</b>	<b>41 910 570</b>		<b>419 105 700</b>	<b>419 105 700</b>	<b>419 105 700</b>	<b>100,00%</b>

### II.5.19 Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations au 31/12/2013

		Montant global :		19 697 146		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2013 au 31/12/2013			
						Immobilisations concernées : <b>Constructions</b>			
						<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>			
Date d'entrée (1)	Valeur à amortir	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2012		523 421 220		271 617 973			17 294 727	288 912 700	
Acquisition 2013		46 686 656				20	2 402 419	2 402 419	
Cession 2013		-3 370 583						-3 370 583	
<b>Totaux</b>	<b>566 737 293</b>	<b>0</b>	<b>271 617 973</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>19 697 146</b>	<b>287 944 536</b>		

		Montant global :		218 366 151		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2013 au 31/12/2013			
						Immobilisations concernées : <b>Instalat. Techq. Matériels &amp; Outillages</b>			
						<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>			
Date d'entrée (1)	Valeur à amortir	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2012		2 935 211 828	0	2 083 355 482		10	180 678 227	2 264 033 709	
Acquisition 2013		536 115 246					37 687 924	37 687 924	
Cession 2013		-41 580 504						-41 580 504	
<b>Totaux</b>	<b>3 429 746 570</b>	<b>0</b>	<b>2 083 355 482</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>218 366 151</b>	<b>2 260 141 129</b>		

		Montant global :		2 021 680		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2013 au 31/12/2013			
						Immobilisations concernées : <b>Matériels Roulants</b>			
						<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE</b>			
Date	Valeur à amortir								



d'entrée (1)	L'EXERCICE							
	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Jusqu'à 2012	28 949 746	0	23 718 819	25%	4 ans	1 927 755	25 646 574	
Acquisition 2013	385 332					93 925	93 925	
Cession 2013	-790 078						-790 078	
<b>Totaux</b>	<b>28 545 000</b>	<b>0</b>	<b>23 718 819</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>2 021 680</b>	<b>24 950 420</b>	

		Montant global :		9 263 976					
				Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2013 au 31/12/2013					
				Immobilisations concernées : Mobilier, Matériel de Bureau & Aménagement Divers					
		Valeur à amortir		AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2012	241 720 285	0	204 814 001	20%		7 539 181	212 353 181		
Acquisition 2013	12 094 601					1 724 795	1 724 795		
Cession 2013	-9 477 744						-9 477 744		
<b>Totaux</b>	<b>244 337 142</b>	<b>0</b>	<b>204 814 001</b>			<b>9 263 976</b>	<b>204 600 232</b>		

## II.5.20 Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations au 31/12/2014

		Montant global :		2 089 046		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2014 au 31/12/2014			
						Immobilisations concernées : <b>Charges à Répartir</b>			
		Valeur à amortir		AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2011	11 861 089	0	9 008 392	20%	5	2 089 046	11 097 438		
<b>Totaux</b>	<b>11 861 089</b>	<b>0</b>	<b>9 008 392</b>			<b>2 089 046</b>	<b>11 097 438</b>		

		Montant global :		19 264 758		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2014 au 31/12/2014			
						Immobilisations concernées : <b>Constructions</b>			
		Valeur à amortir		AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2013	566 737 293		287 944 536			19 148 876	307 093 412		
Acquisition 2014	4 905 080				20	115 883	115 883		
Retrait							-41 206		
<b>Totaux</b>	<b>571 642 373</b>	<b>0</b>	<b>287 944 536</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>19 264 758</b>	<b>307 168 089</b>		

		Montant global :		234 177 843		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2014 au 31/12/2014			
						Immobilisations concernées : <b>Instalat. Techq. Matériels &amp; Outillages</b>			
		Valeur à amortir		AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE					
Date d'entrée (1)	Prix	Valeur comptable après	Amortissements	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés	Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observation	

	d'acquisition (2)	réévaluation	antérieurs (3)	de l'exercice			(col. 4 + col. 7)	s (5)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Jusqu'à 2013	3 429 746 570		0	2 260 141 129		10	230 153 015	2 490 294 144
Acquisition 2014	71 421 279						4 024 828	4 024 828
<b>Totaux</b>	<b>3 501 167 849</b>		<b>0</b>	<b>2 260 141 129</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>234 177 843</b>	<b>2 494 318 972</b>

Montant global : 1 825 754									
Amortissement de l'exercice allant du 1er/01/2014 au 31/12/2014									
Immobilisations concernées : <b>Matériels Roulants</b>									
<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>									
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observation s (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2013	28 545 000		0	24 950 420	25%	4 ans	1 797 992	26 748 412	
Acquisition 2014	1 916 060						27 762	27 762	
Cession 2014	-782 555							-635 295	
<b>Totaux</b>	<b>29 678 505</b>		<b>0</b>	<b>24 950 420</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>1 825 754</b>	<b>26 140 879</b>	

Montant global : 9 280 310									
Amortissement de l'exercice allant du 1er/01/2014 au 31/12/2014									
Immobilisations concernées : <b>Mobilier, Matériel de Bureau &amp; Aménagement Divers</b>									
<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>									
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observation s (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2013	244 337 142		0	204 600 232	20%		8 798 735	213 398 967	
Acquisition	5 416 341						481 575	481 575	

2014

<b>Totaux</b>	<b>249 753 482</b>	<b>0</b>	<b>204 600 232</b>	<b>9 280 310</b>	<b>213 880 543</b>
---------------	--------------------	----------	--------------------	------------------	--------------------

### II.5.21 Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations au 31/12/2015

		Montant global :		763 651		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2015 au 31/12/2015			
						Immobilisations concernées : <b>Charges à Répartir</b>			
						<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>			
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2011	11 861 089	0	11 097 438	20%	5	763 651	11 861 089		
<b>Totaux</b>	<b>11 861 089</b>	<b>0</b>	<b>11 097 438</b>			<b>763 651</b>	<b>11 861 089</b>		

		Montant global :		8 466		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2015 au 31/12/2015			
						Immobilisations concernées : <b>Brevets, marques, droits et valeurs similaires</b>			
						<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>			
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Acquisition 2015	30 323 078	0		10%	10	8 466	8 466		
<b>Totaux</b>	<b>30 323 078</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			<b>8 466</b>	<b>8 466</b>		

		Montant global :		19 440 123		Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2015 au 31/12/2015			
						Immobilisations concernées : <b>Constructions</b>			
						<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>			
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)	

(2)								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Jusqu'à 2014	571 642 373		307 168 089			19 321 017	326 489 106	
Acquisition 2015	4 446 957				20	119 106	119 106	
Sortie 2015	-7 702 591						-7 682 415	
<b>Totaux</b>	<b>568 386 738</b>	<b>0</b>	<b>307 168 089</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>19 440 123</b>	<b>318 925 797</b>	

Montant global : <b>188 604 199</b>								
Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2015 au 31/12/2015								
Immobilisations concernées : <b>Instalat. Techq. Matériels &amp; Outillages</b>								
<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>								
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Jusqu'à 2014	3 501 167 849	0	2 494 318 972		10	184 891 619	2 679 210 590	
Acquisition 2015	81 311 051					3 712 580	3 712 580	
Sortie 2015	-335 600 337						-323 639 965	
<b>Totaux</b>	<b>3 246 878 564</b>	<b>0</b>	<b>2 494 318 972</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>188 604 199</b>	<b>2 359 283 206</b>	

Montant global : <b>1 864 627</b>								
Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2015 au 31/12/2015								
Immobilisations concernées : <b>Matériels Roulants</b>								
<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>								
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Jusqu'à 2014	29 678 505	0	26 140 879	25%	4 ans	1 666 078	27 806 957	
Acquisition 2015	3 340 627					198 549	198 549	
Sortie 2015	-3 856 792						-3 855 152	

<b>Totaux</b>	<b>29 162 340</b>	<b>0</b>	<b>26 140 879</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>1 864 627</b>	<b>24 150 354</b>		
Montant global :				<b>9 205 320</b>					
Amortissement de l'exercice allant du 1 <sup>er</sup> /01/2015 au 31/12/2015									
Immobilisations concernées : Mobilier, Matériel de Bureau & Aménagement Divers									
<b>AMORTISSEMENTS DEDUITS DU BENEFICE BRUT DE L'EXERCICE</b>									
Date d'entrée (1)	Prix d'acquisition (2)	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements antérieurs (3)	Taux	Durée	Amortissements normaux ou accélérés de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice (col. 4 + col. 7)	Observations (5)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Jusqu'à 2014	249 753 482	0	213 880 543	20%		8 969 637	222 850 180		
Acquisition 2015	9 264 187					235 683	235 683		
Sortie 2015	-40 129 644						-40 129 644		
<b>Totaux</b>	<b>218 888 026</b>	<b>0</b>	<b>213 880 543</b>			<b>9 205 320</b>	<b>182 956 219</b>		

## II.5.22 Tableau des locations & des baux autres que le crédit-bail au 31/12/2013

Nature du bien loué	Lieu de situation	Nom & prénom ou Raison sociale & adresse du propriétaire	Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de location	Montant du loyer compris dans les charges de l'exercice	Bail ordinaire	(N <sup>ième</sup> Période)
1	2	3	4	5	6	7	8
Terrain Comping	Casablanca	<b>CAMPING HAWAI INTERNATIONAL</b> Km 28 Route D'Azemmour Casablanca			<b>624 260,00</b>		
Dépôt	SID BENNOUR	<b>RAITAB ABDESLAM</b> Boulevard Ben Aïssa Ejjarouani Sidi Bennour			<b>2 919 600,00</b>		
Dépôt & SILO	Casablanca	<b>LAFON &amp; Docks Silo Coopérative</b> Casablanca			<b>44 400,00</b>		
Location Terrain	AGADIR	<b>CELACO</b> 52 Avenue Hassan II Casablanca			<b>81 999,96</b>		
Logement	Casablanca	<b>CITE SOCICA</b> 77 rue Med Smiha Casablanca			<b>50 587,00</b>		
Logement	Casablanca	<b>CITE MAROCAINE SIDI OTHEMANE</b> 77 rue Med Smiha Casablanca			<b>20 181,72</b>		
Terrain	EL JADIDA	<b>AGENCE NATIONALE DES PORTS JORFS</b> km 22 elwalidia 20400 El Jadida			<b>251 432,82</b>		
Matériel Transport	Casablanca	<b>AB MECANIQUE</b> 316 Bd de la Grande ceinture Casablanca			<b>6 963,90</b>		
Location Machines	Casablanca	<b>ONCF</b> Gare Casablanca Sidi Belyout Casablanca			<b>631 656,08</b>		
Matériel Transport	El Jadida	<b>STCR</b> QI EAST BD B ROUTE AIN SEBAA Casablanca			<b>2 803,92</b>		
Matériel Transport	Casablanca	<b>SMAC</b> Z.I. Bouskoura BP 203 Casablanca			<b>1 062 280,00</b>		
Location Matériel	Marrakech	<b>ATLAS RIDER</b> Rue Allal El Fassi Rés Atlassi Imb Appt 17 4 <sup>ème</sup> Etage Marrakech			<b>6 074,28</b>		

Matériel Transport	Casablanca	<b>LOGIC TRANSPORT</b> Bd Ba Hmad Angle Rue de Dinant 21700 Casablanca	<b>611 220,00</b>
Matériel Transport	Marrakech	<b>GHIFAGRL.COM</b> Daouar Oulad Rahou Prevince El Haouz Marrakech	<b>-33,40</b>
Nivleuse & Camion	Sidi Bennour	<b>S.T.P.E.C.D.</b> BP 18 Sidi Bennour	<b>1 393 180,80</b>
Matériel Transport	Casablanca	<b>CASA CAMION</b> Lot Al Badr Imm 87 Magasin N°7 Ain Sebaa Casablanca	<b>84 746,82</b>
Matériel Transport	Casablanca	<b>TRANS BENZZINE</b> Lot Jaouhara Rue 24 N°16 Sidi Moumen Casablanca	<b>1 697 109,12</b>
Matériel Transport	El Jadida	<b>STE R-M SARL</b> DR Tikini C.R Haouzia El jadida	<b>180 360,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	<b>WAFALD</b> 5, BD Abdelmoumen Casablanca	<b>1 823 694,20</b>
Matériel Transport	Casablanca	<b>P.A.C.T.E</b> 3 Rue Ampere Bourgogne Casablanca	<b>58 725,60</b>
Matériel Transport	Casablanca	<b>AFRICABUS</b> 26 Felix Houphouet Boingt	<b>10 014,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	<b>PREMIUM LOCATION</b> 5 Rue Emir Abdelkadir	<b>4 308 647,59</b>
Matériel Bureau	Sidi Bennour	<b>P.A.C.T.E</b> 3 Rue Ampere Bourgogne Casablanca	<b>882 006,74</b>
Location Casques Professionnels	Marrakech	<b>MARRAKECH NEW GENERATION CON</b> Appt 1 N° 750 lot Charaf Marrakech	<b>7 364,70</b>
Matériel transport	Casablanca	<b>STE DE EALISATIONS MECANIQUES</b> 5. Emir Abdelkader , Casablanca	<b>24 638,77</b>
<b>Total :</b>			<b>-</b>
			<b>16 783 914,62</b>





### II.5.23 Tableau des locations & des baux autres que le crédit-bail au 31/12/2014

Nature du bien loué	Lieu de situation	Nom & prénom ou Raison sociale & adresse du propriétaire	Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de location	Montant du loyer compris dans les charges de l'exercice	Bail ordinaire	(N <sup>ième</sup> Période)
1	2	3	4	5	6	7	8
Terrain Comping	Casablanca	<b>CAMPING HAWAI INTERNATIONAL</b> Km 28 Route D'Azemmour Casablanca			518 860,00		
Dépôt	SID BENNOUR	<b>RAITAB ABDESLAM</b> Boulevard Ben Aïssa Ejjarouani Sidi Bennour			2 919 600,00		
Dépôt & SILO	Casablanca	<b>LAFON &amp; Docks Silo Copérative</b> Casablanca			44 400,00		
Location Terrain	AGADIR	<b>CELACO</b> 52 Avenue Hassan II Casablanca			82 000,00		
Logement	Casablanca	<b>CITE SOCICA</b> 77 rue Med Smiha Casablanca			50 587,00		
Logement	Casablanca	<b>CITE MAROCAINE SIDI OTHEMANE</b> 77 rue Med Smiha Casablanca			20 181,72		
Terrain	EL JADIDA	<b>AGENCE NATIONALE DES PORTS JORFS</b> km 22 elwalidia 20400 El Jadida			129 070,27		
Matériel Transport	Casablanca	<b>AB MECANIQUE</b> 316 Bd de la Grande ceinture Casablanca			24 373,65		
Location Machines	Casablanca	<b>ONCF</b> Gare Casablanca Sidi Belyout Casablanca			551 425,80		
Matériel Transport	Casablanca	<b>STE CHERIFIENNE D'AUTO LOCATION</b> Immeuble les alizes lot N°33 la coline 2 Sidi Maarouf			5 190,36		
Matériel Transport	Casablanca	<b>SMAC</b> Z.I. Bouskoura BP 203 Casablanca			1 082 160,00		
Location Chargeuses	Sidi Bennour	<b>AHRAM CONSTRUCTION</b> BP NR 18 Station Petrom Avenue des Far			1 899 115,65		
Matériel Transport	Casablanca	<b>TRANS BENNES MAROC</b> Rue du sergent Louis Ferre			27 039,90		
Matériel	Casablanca	<b>LADOUD ABDELATIF</b>			10 014,00		

Transport		BD Houssaiba bentkaab GR 3 N° 188	
Nivleuse & Camion	Sidi Bennour	<b>S.T.P.E.C.D.</b> BP 18 Sidi Bennour	87 424,50
Matériel Transport	Casablanca	<b>CASA CAMION</b> Lot Al Badr Imm 87 Magasin N°7 Ain Sebaa Casablanca	59 948,35
Matériel Transport	Casablanca	<b>TRANS BENZZINE</b> Lot Jaouhara Rue 24 N°16 Sidi Moumen Casablanca	1 696 826,88
Matériel Transport	El Jadida	<b>STE R-M SARL</b> DR Tikini C.R Haouzia El jadida	
Matériel Transport	Casablanca	<b>WAFALD</b> 5 , BD Abdelmoumen Casablanca	2 245 194,13
Matériel Transport	Casablanca	<b>P.A.C.T.E</b> 3 Rue Ampere Bourgogne Casablanca	1 349 825,21
Matériel Transport	Casablanca	<b>SOPRIAM</b> 193 Avenue des Far	153 301,49
Matériel Transport	Casablanca	<b>PREMIUM LOCATION</b> 5 Rue Emir Abdelkadir	5 178 433,17
Matériel Transport	Casablanca	<b>AUTO 35</b> 22 BD Abdelhamid bnou badis Ain sebaa	259,52
Matériel Transport	Casablanca	<b>LOGIC TRANSPORT</b> Tit Mellil Rte 1070	162 890,93
Location Mat&Out	Sidi Bennour	<b>AFRAH SAADA</b> Sidi Bennour	1 200,00
Location Mat&Out	Sidi Bennour	<b>ADHAM VISION</b> 88 Bis Bd Abderrahmane Doukkali	4 630,00
Location Mat&Out	EL JADIDA	<b>AFRAH ANNAJD</b> Ennajd 2 N°2	2 100,00
Location Mat&Out		<b>M JAMAL</b> CIN B641368	1 500,00
<b>Total :</b>			<b>18 307 552,53</b>



## II.5.24 Tableau des locations & des baux autres que le crédit-bail

### II.5.25 Tableau des locations & des baux autres que le crédit bail au 31/12/2015

Nature du bien loué	Lieu de situation	Nom & prénom ou Raison sociale & adresse du propriétaire	Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de location	Montant du loyer compris dans les charges de l'exercice	Bail ordinaire	(N <sup>ième</sup> Période)
1	2	3	4	5	6	7	8
Terrain Comping	Casablanca	<b>CAMPING HAWAI INTERNATIONAL</b> Km 28 Route D'Azemmour Casablanca					518 860,00
Dépôt	SID BENNOUR	<b>RAITAB ABDESLAM</b> Boulevard Ben Aïssa Ejjarouani Sidi Bennour					2 676 300,00
Dépôt & SILO	Casablanca	<b>LAFON &amp; Docks Silo Copérative</b> Casablanca					44 400,00
Location Terrain	AGADIR	<b>CELACO</b> 52 Avenue Hassan II Casablanca					82 000,00
Logement	Casablanca	<b>CITE SOCICA</b> 77 rue Med Smiha Casablanca					50 587,00
Logement	Casablanca	<b>CITE MAROCAINE SIDI OTHEMANE</b> 77 rue Med Smiha Casablanca					20 182,00
Terrain	EL JADIDA	<b>AGENCE NATIONALE DES PORTS JORFS</b> km 22 elwalidia 20400 El Jadida					129 070,00
Location Machines	Casablanca	<b>ONCF</b> Gare Casablanca Sidi Belyout Casablanca					755 777,00
Matériel Transport	Casablanca	<b>STE CHERIFIENNE D'AUTO LOCATION</b> Immeuble les alizes lot N°33 la coline 2 Sidi Maarouf					30 413,00
Matériel Transport	Casablanca	<b>SMAC</b> Z.I. Bouskoura BP 203 Casablanca					450 900,00
Location Chargeuses	Sidi Bennour	<b>AHRAM CONSTRUCTION</b> BP NR 18 Station Petrom Avenue des Far					2 328 211,00
Location Compresseur	Casablanca	<b>DEUTSCHE TECHNICAIR</b>					330 660,00

Matériel Transport	Casablanca	58 Bd MOULAY ISMAIL ROCHES NOIRES <b>EMT LEVAGE</b>	<b>57 228,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	KM 11 RTE D EL JADIDA AIN CHOCK <b>CASA CAMION</b>	<b>8 056,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	Lot Al Badr Imm 87 Magasin N°7 Ain Sebaa Casablanca <b>TRANS BENZZINE</b>	<b>1 696 827,00</b>
Matériel Transport	El Jadida	Lot Jaouhara Rue 24 N°16 Sidi Moumen Casablanca <b>STE R-M SARL</b>	<b>360 720,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	DR Tikini C.R Haouzia El jadida <b>Wafa LLD</b>	<b>2 192 229,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	5 , BD Abdelmoumen Casablanca <b>P.A.C.T.E</b>	<b>130 260,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	3 Rue Ampere Bourgogne Casablanca <b>PREMIUM LOCATION</b>	<b>1 753 402,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	5 Rue Emir Abdelkadir <b>MOUTAOUAKIL EL MOKHTAR</b>	<b>17 535,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	11 ALLE LAURIERES ROSES A.SEBAA <b>AUTO 35</b>	<b>701,00</b>
Matériel Transport	Casablanca	22 BD Abdelhamid bnou badis Ain sebaa <b>LOGIC TRANSPORT</b>	<b>450 900,00</b>
Location Mat&Out	Casablanca	Tit Mellil Rte 1070 <b>X OFFICE SYSTEMS</b>	<b>5 010,00</b>
Location Mat&Out	Sidi Bennour	4/6 RUE MELOUIA (ex Lapébie) <b>ADHAM VISION</b>	<b>11 264,00</b>
Location Mat&Out	EL JADIDA	88 Bis Bd Abderrahmane Doukkali <b>AFRAH SAADA</b>	<b>5 050,00</b>
Location Mat&Out	Casablanca	SIDI BENNOUR <b>ONEREP</b>	<b>13 575,00</b>

11 RUE NABOULSE

Total :

-

14 120 117,00

### II.5.26 Etat détaillé des stocks au 31/12/2013

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL		Variation de stocks en valeur (+ ou -)	
	Montant brut	Prov. pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Prov. pour dépréciation		
	1	2	3	4	5	6	7 = 3- 6
<b>I. Stocks &amp; Approvisionnement</b>							
- Biens & produits destinés à la revente en l'état:							
. Biens Immeubles							
. Biens meubles			0			0	0
- Biens & matières premières destinés aux activités de production & de transformation:							
. Matières premières	285 741 279		285 741 279	362 898 761		362 898 761	-77 157 482
. Matières consommables	192 435 394	21 632 421	170 802 973	145 923 171	17 641 484	128 281 687	42 521 286
. Pièces détachées							
. Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballages:							
. Récupérables							
. Vendus							
. Perdus							
<b>Total Stocks &amp; Approvisionnements</b>	<b>478 176 673</b>	<b>21 632 421</b>	<b>456 544 252</b>	<b>508 821 932</b>	<b>17 641 484</b>	<b>491 180 448</b>	<b>-34 636 196</b>
<b>II. Stocks en cours de production de biens &amp; services</b>							
- Produits en cours							
- Etudes encours							
- Travaux en cours							
- Services en cours							
<b>Total Stocks des encours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>III Stocks produits finis</b>							
- Produits finis	612 809 650	398 237	612 411 413	378 222 948	1 472 259	376 750 689	235 660 724
- Biens finis							0
<b>Total stocks produits finis &amp; biens finis</b>	<b>612 809 650</b>	<b>398 237</b>	<b>612 411 413</b>	<b>378 222 948</b>	<b>1 472 259</b>	<b>376 750 689</b>	<b>235 660 724</b>
<b>IV Stocks produits résiduels</b>							
- Déchets	20 718 920		20 718 920	20 506 856		20 506 856	212 063
- Rebuts							0
- Matières de récupération							

307

	<b>Total stocks Produits résiduels</b>	<b>20 718 920</b>	<b>0</b>	<b>20 718 920</b>	<b>20 506 856</b>	<b>0</b>	<b>20 506 856</b>	<b>212 063</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(10 + 15 + 18 + 22)</b>	<b>1 111 705 243</b>	<b>22 030 658</b>	<b>1 089 674 585</b>	<b>907 551 737</b>	<b>19 113 743</b>	<b>888 437 994</b>	<b>201 236 592</b>



## II.5.27 Etat détaillé des stocks au 31/12/2014

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stocks en valeur (+ ou -)
	Montant brut	Prov. pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Prov. pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	7 = 3- 6
<b>I. Stocks &amp; Approvisionnement</b>							
- Biens & produits destinés à la revente en l'état:							
. Biens Immeubles							
. Biens meubles			0			0	0
- Biens & matières premières destinés aux activités de production & de transformation:							
. Matières premières	265 556 726		265 556 726	285 741 279		285 741 279	20 184 553
. Matières consommables	175 670 359	21 328 471	154 341 888	192 435 394	21 632 421	170 802 973	16 461 085
. Pièces détachées							
. Carburants, lubrifiants pour véhicules							
. de transport							
- Emballages:							
. Récupérables							
. Vendus							
. Perdus							
<b>Total Stocks &amp; Approvisionnements</b>	<b>441 227 085</b>	<b>21 328 471</b>	<b>419 898 615</b>	<b>478 176 673</b>	<b>21 632 421</b>	<b>456 544 252</b>	<b>36 645 638</b>
<b>II. Stocks en cours de production de biens &amp; services</b>							
- Produits en cours							
- Etudes encours							
- Travaux en cours							
- Services en cours							
<b>Total Stocks des encours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II Stocks produits</b>							
<b>I. finis</b>							
- Produits finis	556 995 557	125 490	556 870 067	612 809 650	398 237	612 411 413	-55 541 346
- Biens finis							0
<b>Total stocks produits finis &amp; biens finis</b>	<b>556 995 557</b>	<b>125 490</b>	<b>556 870 067</b>	<b>612 809 650</b>	<b>398 237</b>	<b>612 411 413</b>	<b>-55 541 346</b>
<b>I V. Stocks produits résiduels</b>							
- Déchets	10 537 371		10 537 371	20 718 920		20 718 920	-10 181 549
- Rebut							0
- Matières de récupération							
<b>Total stocks Produits résiduels</b>	<b>10 537 371</b>	<b>0</b>	<b>10 537 371</b>	<b>20 718 920</b>	<b>0</b>	<b>20 718 920</b>	<b>-10 181 549</b>
<b>TOTAL GENERAL TOTAL</b>	<b>(10 + 15 + 18 + 22)</b>	<b>1 008 760 013</b>	<b>21 453 961</b>	<b>987 306 053</b>	<b>1 111 705 243</b>	<b>22 030 658</b>	<b>1 089 674 585</b>

GENERAL

II.5.28 Etat détaillé des stocks au 31/12/2015

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stocks en valeur (+ ou -) 7 = 3- 6
	Montant brut	Prov. pour dépréciatio n	Montant net	Montant brut	Prov. pour dépréciatio n	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	
<b>I. Stocks &amp; Approvisionnement</b>							
- Biens & produits destinés à la revente en l'état:							
. Biens Immeubles							
. Biens meubles			0			0	0
- Biens & matières premières destinés aux activités de production & de transformation:							
. Matières premières	365 720 774		365 720 774	265 556 726		265 556 726	-100 164 048
. Matières consommables	185 593 855	23 179 841	162 414 013	175 670 359	21 328 471	154 341 888	-8 072 125
. Pièces détachées							
. Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballages:							
. Récupérables							
. Vendus							
. Perdus							
<b>Total Stocks &amp; Approvisionnements</b>	<b>551 314 628</b>	<b>23 179 841</b>	<b>528 134 787</b>	<b>441 227 085</b>	<b>21 328 471</b>	<b>419 898 615</b>	<b>-108 236 173</b>
<b>II. Stocks en cours de production de biens &amp; services</b>							
- Produits en cours	229 063 751		229 063 751	309 968 525		309 968 525	-80 904 773
- Etudes encours							
- Travaux en cours							
- Services en cours							
<b>Total Stocks des encours</b>	<b>229 063 751</b>	<b>0</b>	<b>229 063 751</b>	<b>309 968 525</b>	<b>0</b>	<b>309 968 525</b>	<b>-80 904 773</b>
<b>II. Stocks produits</b>							
<b>I. finis</b>							
- Produits finis	112 632 534	0	112 632 534	247 027 032	125 490	246 901 542	-134 269 008
- Biens finis							0
<b>Total stocks produits finis &amp; biens finis</b>	<b>112 632 534</b>	<b>0</b>	<b>112 632 534</b>	<b>247 027 032</b>	<b>125 490</b>	<b>246 901 542</b>	<b>-134 269 008</b>
<b>I V. Stocks produits résiduels</b>							
- Déchets	20 603 469		20 603 469	10 537 371		10 537 371	10 066 098
- Rebuts							0
- Matières de récupération							
<b>Total stocks Produits résiduels</b>	<b>20 603 469</b>	<b>0</b>	<b>20 603 469</b>	<b>10 537 371</b>	<b>0</b>	<b>10 537 371</b>	<b>10 066 098</b>

---

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(10 + 15 + 18 + 22)</b>	<b>913 614 384</b>	<b>23 179 841</b>	<b>890 434 542</b>	<b>1 008 760 013</b>	<b>21 453 961</b>	<b>987 306 053</b>	<b>-313 343 855</b>
--------------------------	----------------------------	--------------------	-------------------	--------------------	----------------------	-------------------	--------------------	---------------------

---

## II.5.29 Détail de la taxe sur valeur ajoutée au 31/12/2013

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1 + 2 - 3 = 4)
<b>A</b> T.V.A. Facturée	50 998 068	524 075 596	531 687 334	43 386 331
<b>B</b> T.V.A. Récupérable	29 743 076	227 857 811	234 502 440	23 098 446
. Sur Charges	13 183 803	164 970 855	166 337 578	11 817 080
. Sur Immobilisations	16 559 273	62 886 956	68 164 862	11 281 366
<b>C</b> T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B)	21 254 993	296 217 786	297 184 894	20 287 884

## II.5.30 Détail de la taxe sur valeur ajoutée au 31/12/2014

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1 + 2 - 3 = 4)
<b>A</b> T.V.A. Facturée	43 386 331	503 841 625	505 257 853	41 970 102
<b>B</b> T.V.A. Récupérable	23 098 446	177 104 963	184 578 436	15 624 973
. Sur Charges	11 817 080	162 323 654	159 975 099	14 165 636
. Sur Immobilisations	11 281 366	14 781 309	24 603 337	1 459 338
<b>C</b> T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B)	20 287 884	326 736 662	320 679 417	26 345 129

## II.5.31 Détail de la taxe sur valeur ajoutée au 31/12/2015

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1 + 2 - 3 = 4)
<b>A</b> T.V.A. Facturée		491 023 124	491 023 124	0
<b>B</b> T.V.A. Récupérable	15 624 973	218 754 830	208 490 582	46 386 405
. Sur Charges	16 415 486	196 858 060	175 600 867	37 672 679
. Sur Immobilisations	19 706 671	21 896 769	32 889 715	8 713 725
<b>C</b> T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B)	26 345 129	272 268 294	282 532 542	-46 386 405

## II.5.32 Etat d'affectation du résultat intervenue au cours de l'exercice au 31/12/2013

MONTANT		MONTANT	
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
(Décision du: (AGO DU 20 MAI 2013))		. Réserve légale	
. Report à nouveau	329 272	. Autres réserves	309 000 000
. Résultats nets en instance d'affectation	728 375 062	. Tantièmes	
. Résultat net de l'exercice		. Dividendes	419 105 700
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau	598 634

TOTAL A	728 704 334	TOTAL B	728 704 334
---------	-------------	---------	-------------

### II.5.33 Etat d'affectation du résultat intervenue au cours de l'exercice au 31/12/2014

A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u> (Décision du: (AGO DU 16 MAI 2014))	MONTANT	B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	MONTANT
		. Réserve légale	
. Report à nouveau	598 634	. Autres réserves	155 000 000
. Résultats nets en instance d'affectation	582 252 632	. Tantièmes	
. Résultat net de l'exercice		. Dividendes	427 487 814
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau	363 452
<b>TOTAL A</b>	<b>582 851 266</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>582 851 266</b>

### II.5.34 Etat d'affectation du résultat intervenue au cours de l'exercice au 31/12/2015

A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u> (Décision du: (AGO DU 26 MAI 2015))	MONTANT	B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	MONTANT
		. Réserve légale	
. Report à nouveau	363 452	. Autres réserves	
. Résultats nets en instance d'affectation	433 544 817	. Tantièmes	
. Résultat net de l'exercice		. Dividendes	431 678 871
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau	2 229 398
<b>TOTAL A</b>	<b>433 908 269</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>433 908 269</b>

## II.5.35 Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31/12/2013

INTITULE	Montant	Montant
<b><u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>		
-Bénéfice net	582 252 632	
-Perte nette		
<b><u>II. REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>		
<b>1. Courantes</b>	<b>27 294 694</b>	
- Amortissements excédentaires	588 097	
- Dons et libéralité	297 320	
- Provision pour dépréciation autres débiteurs	542 625	
- Provision pour dépréciation Matières Consommables	21 632 421	
- Perte sur créances irrécouvrables/Abandon de Créance Agriculteurs	644 565	
- Intérêts sur compte courant	3 589 667	
<b>2. Non courantes</b>	<b>212 363 864</b>	
- Créances devenues irrécouvrables/Régularisation	4 687	
- Dotation exceptionnelle	1 397 899	
- Cohésion sociale/Contribution au fonds	11 882 707	
- Ecart de conversion Passif	2 576 881	
- Impôt sur les sociétés 2013	196 501 690	
<b><u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		
<b>1. Courantes</b>		<b>114 676 969</b>
- Revenus des Titres de Participation		90 959 935
- Reprises de provisions pour dépréciation matières consommables 2012		17 641 484
- Amortissements ayant fait l'objet de réintégration antérieur		3 175 606
- Reprises de provisions pour dépréciation autres débiteurs		2 359 132
- Ecart de conversion Passif		540 812
<b>2. Non courantes</b>		<b>52 228 589</b>
- Reprises de provisions pour risque & charges		52 228 589
<b>Total</b>	<b>821 911 190</b>	<b>166 905 559</b>
<b><u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u></b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		655 005 632
Déficit brut si T2 > T1 (B)		
<b><u>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u></b>		
. Exercice n - 4		néant
. Exercice n - 3		néant
. Exercice n - 2		néant
. Exercice n - 1		néant
<b><u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u></b>		
Bénéfice net fiscal (A - C)		655 005 632
ou déficit net fiscal (B)		
<b><u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u></b>		
		0
<b><u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u></b>		
		0
. Exercice n - 4	néant	
. Exercice n - 3	néant	
. Exercice n - 2	néant	
. Exercice n - 1	néant	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## II.5.36 Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31/12/2014

INTITULE	Montant	Montant
<b><u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>		
-Bénéfice net	433 544 817	
-Perte nette		
<b><u>II. REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>		
<b>1. Courantes</b>	<b>21 912 273</b>	
- Amortissements excédentaires	455 332	
- Dons et libéralité	128 470	
- Provision pour dépréciation autres débiteurs	0	
- Provision pour dépréciation Matières Consommables	21 328 471	
- Charges non déductibles	0	
- Intérêts sur compte courant	0	
<b>2. Non courantes</b>	<b>161 786 799</b>	
- Pénalités et amendes	10 579	
- Créances devenues irrécouvrables	2 313 355	
- Charges non déductibles	3 178 433	
- Cohésion Sociale	8 847 854	
- Ecart de conversion Passif	1 156 305	
- Impôt sur les sociétés 2014	146 280 273	
<b><u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		
<b>1. Courantes</b>		<b>80 047 962</b>
- Revenus des Titres de Participation		51 186 016
- Reprises de provisions pour dépréciation matières consommables		21 632 421
- Amortissements excessifs		3 175 606
- Reprises de provisions pour dépréciation autres débiteurs		1 477 038
- Ecart de conversion Passif		2 576 881
<b>2. Non courantes</b>		<b>49 595 016</b>
- Reprises de provisions pour risque & charges		49 595 016
<b>Total</b>	<b>617 243 889</b>	<b>129 642 979</b>
<b><u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u></b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	487 600 910	
Déficit brut si T2 > T1 (B)		
<b><u>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u></b>		<b>0</b>
. Exercice n - 4		néant
. Exercice n - 3		néant
. Exercice n - 2		néant
. Exercice n - 1		néant
<b><u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u></b>		
Bénéfice net fiscal (A - C) ou déficit net fiscal (B)	487 600 910	
<b><u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u></b>		<b>0</b>
<b><u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u></b>		<b>0</b>
. Exercice n - 4	néant	
. Exercice n - 3	néant	
. Exercice n - 2	néant	
. Exercice n - 1	néant	

## II.5.37 Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31/12/2015

INTITULE	Montant	Montant
<b><u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>		
-Bénéfice net	490 487 402	
-Perte nette		
<b><u>II. REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>		
<b>1. Courantes</b>	24 191 671	
- Amortissements excédentaires	494 539	
- Dons et libéralité	100 470	
- Provision pour dépréciation autres débiteurs	416 820	
- Provision pour dépréciation Matières Consommables	23 179 841	
- Charges non déductibles	0	
- Intérêts sur compte courant	0	
<b>2. Non courantes</b>	417 971 990	
- Pénalités et amendes	74	
- Créances devenues irrécouvrables	9 873	
- Dotation non courante provision pour risque	170 000 000	
- Cohésion Sociale	10 009 947	
- Ecart de conversion Passif	1 294 454	
- Impôt sur les sociétés 2014	236 657 642	
<b><u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		
<b>1. Courantes</b>		143 792 256
- Revenus des Titres de Participation		117 341 695
- Reprises de provisions pour dépréciation matières consommables		21 328 471
- Amortissements excessifs		3 175 606
- Reprises de provisions pour dépréciation autres débiteurs		790 179
- Ecart de conversion Passif		1 156 305
<b>2. Non courantes</b>		0
- Reprises de provisions pour risque & charges		
<b>Total</b>	<b>932 651 062</b>	<b>143 792 256</b>
<b><u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u></b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		788 858 806
Déficit brut si T2 > T1 (B)		
<b><u>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u></b>		0
. Exercice n - 4		néant
. Exercice n - 3		néant
. Exercice n - 2		néant
. Exercice n - 1		néant
<b><u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u></b>		
Bénéfice net fiscal (A - C)	0	
ou déficit net fiscal (B)		
<b><u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u></b>		0
<b><u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u></b>		0
. Exercice n - 4	néant	
. Exercice n - 3	néant	
. Exercice n - 2	néant	
. Exercice n - 1	néant	



## II.5.38 Détail du poste du CPC au 31/12/2013

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>	
	. Achats de marchandises	
	. Variation des stocks de marchandises (+ -)	
	<b>Total :</b>	<b>0</b>
612	<u>Achats consommés de matières &amp; fournitures</u>	
	. Achats de matières premières	5 242 929
	. Variation des stocks de matières premières (+ -)	485
	. Achats de matières & fournitures consommables & d'emballages	77 156 672
	. Variation des stocks de matières & fournitures consommables & d'emballage (+ -)	-148 663 531
	. Achats non stockés de matières et fournitures	651 613 000
	. Achats de travaux, études & prestations de services	537 889 690
	<b>Total :</b>	<b>6 012 878 327</b>
613 /	<u>Autres charges externes</u>	
614	. Locations & charges locatives	16 785 415
	. Redevances de crédit-bail	15 141 507
	. Entretiens & réparations	31 507 732
	. Primes d'assurances	31 461 939
	. Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	11 138 619
	. Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	54 784 724
	. Redevances pour brevets, marques, droits,.....	64 529 525
	. Transports	66 387 777
	. Déplacements, missions & réceptions	49 480 479
	. Reste du poste des autres charges externes	2 930
	<b>Total :</b>	<b>298 333 843</b>
617	<u>Charges du personnel</u>	
	. Rémunération du personnel	15 141 507
	. Charges sociales	240 645 061
	. Reste du poste des Charges du personnel	80 473 695
	<b>Total :</b>	<b>328 034 004</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>	
	. Jetons de présence	880 000
	. Pertes sur créances irrécouvrables	880 000
	. Reste du poste des autres charges d'exploitation	4 000 000
	<b>Total :</b>	<b>1 524 594</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
638	<u>Autres charges financières</u>	
	. Charges nettes sur cessions de titres & valeurs de placement	
	. Reste du poste des autres charges financières	0
	<b>Total :</b>	<b>511</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
658	<u>Autres charges non courantes</u>	
	. Pénalités sur marchés & débits	
	. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	
	. Pénalités & amendes fiscales	0
	. Créances devenues irrécouvrables	377
	. Reste du poste des autres charges non courantes	4 687
	<b>Total :</b>	<b>48 519 815</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATIONS</b>		
711	<u>Ventes de marchandises</u>	
	. Ventes de marchandises au Maroc	
	. Ventes de marchandises à l'étranger	
	. Reste du poste ventes de marchandises	
	<b>Total :</b>	<b>0</b>
712	<u>Ventes des biens &amp; services produits</u>	
	. Ventes de biens produits au Maroc	4 709 560
	. Ventes de biens produits à l'étranger	640
	. Ventes de services au Maroc	4 836 604 211
	. Ventes de services à l'étranger	27 009 346
	. Redevances pour brevets, marques, droits,	
	. Reste du poste des ventes et services produits	7 805 768

	<b>Total :</b>	<b>4 736 569 986</b>	<b>4 844 409 979</b>
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	. Variation des stocks des biens produits (+ -)	234 798 765	-33 706 904
	. Variation des stocks des services produits (+ -)		
	. Variation des stocks des produits encours (+ -)		
	<b>Total :</b>	<b>234 798 765</b>	<b>-33 706 904</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	. Jetons de présence reçus		
	. Reste du poste (produits divers)	54 640 706	48 990 684
	<b>Total :</b>	<b>54 640 706</b>	<b>48 990 684</b>
719	<u>Reprises d'exploitation: transferts de charges</u>		
	. Reprises	21 472 876	47 516 429
	. Transferts de charges	11 841 170	15 448 520
	<b>Total :</b>	<b>33 314 046</b>	<b>62 964 948</b>
738	<u>Intérêts &amp; autres produits financiers</u>		
	. Intérêts & produits assimilés	2 001 581	1 614 333
	. Revenus des créances rattachées à des participations		
	. Produits nets sur cessions de titres & valeurs de placement		
	. Reste du poste intérêts & autres produits financiers		
	<b>Total :</b>	<b>2 001 581</b>	<b>1 614 333</b>

## II.5.39 Détail du poste du CPC au 31/12/2014

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>	
	. Achats de marchandises	
	. Variation des stocks de marchandises (+ -)	
	<b>Total :</b>	
612	<u>Achats consommés de matières &amp; fournitures</u>	
	. Achats de matières premières	4 639 797 574
	. Variation des stocks de matières premières (+ -)	20 184 553
	. Achats de matières & fournitures consommables & d'emballages	635 231 338
	. Variation des stocks de matières & fournitures consommables & d'emballage (+ -)	16 765 035
	. Achats non stockés de matières et fournitures	47 220 275
	. Achats de travaux, études & prestations de services	35 134 358
	<b>Total :</b>	<b>5 394 333 134</b>
613 / 614	<u>Autres charges externes</u>	
	. Locations & charges locatives	18 307 552
	. Redevances de crédit-bail	
	. Entretiens & réparations	50 542 365
	. Primes d'assurances	16 726 882
	. Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	33 701 058
	. Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	87 475 404
	. Redevances pour brevets, marques, droits,.....	6 609
	. Transports	65 108 380
	. Déplacements, missions & réceptions	23 660 227
	. Reste du poste des autres charges externes	19 788 265
	<b>Total :</b>	<b>315 316 743</b>
617	<u>Charges du personnel</u>	
	. Rémunération du personnel	237 009 806
	. Charges sociales	78 059 474
	. Reste du poste des Charges du personnel	4 521 732
	<b>Total :</b>	<b>319 591 012</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>	
	. Jetons de présence	640 480
	. Pertes sur créances irrécouvrables	0
	. Reste du poste des autres charges d'exploitation	0
	<b>Total :</b>	<b>640 480</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
638	<u>Autres charges financières</u>	
	. Charges nettes sur cessions de titres & valeurs de placement	
	. Reste du poste des autres charges financières	0
	<b>Total :</b>	<b>0</b>
		<b>16 843 083</b>

<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
658	<u>Autres charges non courantes</u>	
	. Pénalités sur marchés & dédits	
	. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	
	. Pénalités & amendes fiscales	10 579
	. Créances devenues irrécouvrables	2 313 355
	. Reste du poste des autres charges non courantes	76 385 882
	<b>Total :</b>	<b>78 709 816</b>
		<b>0</b>
		<b>162 159 649</b>
		<b>45 221 355</b>
		<b>207 381 003</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATIONS</b>		
711	<u>Ventes de marchandises</u>	
	. Ventes de marchandises au Maroc	
	. Ventes de marchandises à l'étranger	
	. Reste du poste ventes de marchandises	
	<b>Total :</b>	
712	<u>Ventes des biens &amp; services produits</u>	
	. Ventes de biens produits au Maroc	4 487 998
	. Ventes de biens produits à l'étranger	912
	. Ventes de services au Maroc	36 072 269
	. Ventes de services à l'étranger	
	. Redevances pour brevets, marques, droits,.....	
	. Reste du poste des ventes et services produits	
	<b>Total :</b>	<b>4 524 071</b>
		<b>181</b>
		<b>5 260 736 774</b>
713	<u>Variation des stocks de produits</u>	
	. Variation des stocks des biens produits (+ -)	-65 995 642
	. Variation des stocks des services produits (+ -)	
	. Variation des stocks des produits en cours (+ -)	
	<b>Total :</b>	<b>-65 995 642</b>
		<b>-194 164 431</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>	
	. Jetons de présence reçus	
	. Reste du poste (produits divers)	66 881 961
	<b>Total :</b>	<b>66 881 961</b>
		<b>376 410</b>
719	<u>Reprises d'exploitation: transferts de charges</u>	
	. Reprises	23 548 902
	. Transferts de charges	7 354 373
	<b>Total :</b>	<b>30 903 275</b>
		<b>17 106 311</b>
738	<u>Intérêts &amp; autres produits financiers</u>	
	. Intérêts & produits assimilés	10 946 206
	. Revenus des créances rattachées à des participations	
	. Produits nets sur cessions de titres & valeurs de placement	
	. Reste du poste intérêts & autres produits financiers	
	<b>Total :</b>	<b>10 946 206</b>
		<b>20 005 146</b>

## II.5.40 Détail du poste du CPC au 31/12/2015

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>	
	. Achats de marchandises	
	. Variation des stocks de marchandises (+ -)	
	<b>Total :</b>	<b>0</b>
		<b>0</b>
612	<u>Achats consommés de matières &amp; fournitures</u>	
	. Achats de matières premières	5 094 818
	. Variation des stocks de matières premières (+ -)	943
	. Achats de matières & fournitures consommables & d'emballages	-83 108 772
	. Variation des stocks de matières & fournitures consommables & d'emballage (+ -)	645 443 066
	. Achats non stockés de matières et fournitures	-26 978 771
	. Achats de travaux, études & prestations de services	53 378 843
		41 944 410
	<b>Total :</b>	<b>5 725 497</b>
		<b>719</b>
		<b>5 394 333 134</b>
613 / 614	<u>Autres charges externes</u>	
	. Locations & charges locatives	14 120 125
	. Redevances de crédit-bail	
	. Entretien & réparations	49 678 101
	. Primes d'assurances	12 080 293
	. Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	30 584 833
		18 307 552
		50 542 365
		16 726 882
		33 701 058

	. Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	88 681 420	87 475 404
	. Redevances pour brevets, marques, droits,.....	2 312	6 609
	. Transports	89 459 323	65 108 380
	. Déplacements, missions & réceptions	22 478 822	23 660 227
	. Reste du poste des autres charges externes	-18 328 932	19 788 265
	<b>Total :</b>	<b>288 756 296</b>	<b>315 316 743</b>
617	<u>Charges du personnel</u>		
	. Rémunération du personnel	238 395 967	237 009 806
	. Charges sociales	78 439 749	78 059 474
	. Reste du poste des Charges du personnel	4 442 891	4 521 732
	<b>Total :</b>	<b>321 278 607</b>	<b>319 591 012</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	. Jetons de présence	640 480	640 480
	. Pertes sur créances irrécouvrables	0	0
	. Reste du poste des autres charges d'exploitation	0	0
	<b>Total :</b>	<b>640 480</b>	<b>640 480</b>
	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
638	<u>Autres charges financières</u>		
	. Charges nettes sur cessions de titres & valeurs de placement	26 260 742	
	. Reste du poste des autres charges financières	0	0
	<b>Total :</b>	<b>26 260 742</b>	<b>0</b>
	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
658	<u>Autres charges non courantes</u>		
	. Pénalités sur marchés & débits		
	. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	10 010 162	
	. Pénalités & amendes fiscales	0	10 579
	. Créances devenues irrécouvrables	162 159 649	2 313 355
	. Reste du poste des autres charges non courantes	45 221 140	76 385 882
	<b>Total :</b>	<b>217 390 950</b>	<b>78 709 816</b>
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATIONS</b>		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	. Ventes de marchandises au Maroc		
	. Ventes de marchandises à l'étranger		
	. Reste du poste ventes de marchandises		
	<b>Total :</b>		
712	<u>Ventes des biens &amp; services produits</u>		
	. Ventes de biens produits au Maroc	4 431 919	4 487 998 912
		677	
	. Ventes de biens produits à l'étranger	781 623 963	36 072 269
	. Ventes de services au Maroc	59 015 548	
	. Ventes de services à l'étranger	0	
	. Redevances pour brevets, marques, droits,.....	0	
	. Reste du poste des ventes et services produits	1 042 038	
	<b>Total :</b>	<b>5 273 601</b>	<b>4 524 071 181</b>
		<b>226</b>	
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	. Variation des stocks des biens produits (+ -)	-172 175 639	-65 995 642
	. Variation des stocks des services produits (+ -)		
	. Variation des stocks des produits encours (+ -)	-33 057 534	
	<b>Total :</b>	<b>-205 233 173</b>	<b>-65 995 642</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	. Jetons de présence reçus		
	. Reste du poste (produits divers)	376 410	66 881 961
	<b>Total :</b>	<b>376 410</b>	<b>66 881 961</b>
719	<u>Reprises d'exploitation: transferts de charges</u>		
	. Reprises	22 245 335	23 548 902
	. Transferts de charges	3 289 440	7 354 373
	<b>Total :</b>	<b>25 534 775</b>	<b>30 903 275</b>
738	<u>Intérêts &amp; autres produits financiers</u>		
	. Intérêts & produits assimilés	20 005 146	10 946 206
	. Revenus des créances rattachées à des participations		
	. Produits nets sur cessions de titres & valeurs de placement		
	. Reste du poste intérêts & autres produits financiers		
	<b>Total :</b>	<b>20 005 146</b>	<b>10 946 206</b>

## II.5.41 Etat des soldes de gestion au 31/12/2013

### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	0	0
	2	- Achats revendus de marchandises	0	0
<b>I</b>	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>4 971 368 752</b>	<b>4 810 703 075</b>
	3	· Ventes de biens & services produits	4 736 569 986	4 844 409 979
	4	· Variation des stocks de produits	234 798 765	-33 706 904
	5	· Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
<b>III</b>	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>6 311 212 170</b>	<b>5 903 036 289</b>
	6	· Achats consommés de matières & fournitures	6 012 878 327	5 615 668 525
	7	· Autres charges externes	298 333 843	287 367 764
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-1 339 843 419</b>	<b>-1 092 333 213</b>
<b>V</b>	8 +	Subventions d'exploitation	2 606 185 726	2 413 890 632
	9 -	impôts & taxes	13 317 159	11 120 813
	10 -	Charge de personnel	328 034 004	325 671 676
	=	<b>EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>924 991 144</b>	<b>984 764 930</b>
	=	<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	11 +	Autres produits d'exploitation	54 640 706	48 990 684
	12 -	Autres charges d'exploitation	1 524 594	4 880 000
	13 +	Reprises d'exploitation	33 314 046	62 964 948
	14 -	Dotations d'exploitation	271 556 418	241 850 787
<b>VI</b>	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>739 864 883</b>	<b>849 989 774</b>
<b>VI I</b>	+	<b>RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>54 486 984</b>	<b>72 128 936</b>
<b>VI II</b>	=	<b>RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>794 351 867</b>	<b>922 118 711</b>
<b>IX</b>	+	<b>RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-15 597 546</b>	<b>40 551 801</b>
	15 -	Impôts sur les résultats	196 501 690	234 295 449
<b>X</b>	=	<b>RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>582 252 632</b>	<b>728 375 062</b>

### II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice	<b>582 252 632</b>	<b>728 375 062</b>
		· Bénéfice (+)	582 252 632	728 375 062
		· Perte (-)		
	2 +	Dotations d'exploitation (1)	248 983 135	219 627 064
	3 +	Dotations financières (1)		
	4 +	Dotations non courantes (1)	94 275 474	44 632 267
	5 -	Reprises d'exploitation (2)		
	6 -	Reprises financières (2)		
	7 -	Reprises non courantes (2) (3)	125 417 443	150 216 593
	8 -	Produits des cessions d'immobilisations	352 000	12 649 037
	9 +	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0	677 718
<b>I</b>		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>799 741 798</b>	<b>830 446 481</b>
	10 -	Distributions de bénéfices	419 105 700	419 105 700
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>380 636 098</b>	<b>411 340 781</b>

## II.5.42 Etat des soldes de gestion au 31/12/2014

### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		0	0
	2	- Achats revendus de marchandises		0	0
<b>I</b>	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>		<b>4 458 075 538</b>	<b>4 971 368 752</b>
	3	. Ventes de biens & services produits		4 524 071 181	4 736 569 986
	4	. Variation des stocks de produits		-65 995 642	234 798 765
	5	. Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même		0	0
<b>III</b>	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>		<b>5 709 649 877</b>	<b>6 311 212 170</b>
	6	. Achats consommés de matières & fournitures		5 394 333 134	6 012 878 327
	7	. Autres charges externes		315 316 743	298 333 843
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>		<b>-1 251 574 338</b>	<b>-1 339 843 419</b>
<b>V</b>	8	+ Subventions d'exploitation		2 450 691 130	2 606 185 726
	9	- impôts & taxes		16 389 269	13 317 159
	10	- Charge de personnel		319 591 012	328 034 004
	=	<b>EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>		<b>863 136 511</b>	<b>924 991 144</b>
	=			<b>0</b>	<b>0</b>
	11	+ Autres produits d'exploitation		66 881 961	54 640 706
	12	- Autres charges d'exploitation		640 480	1 524 594
	13	+ Reprises d'exploitation		30 903 275	33 314 046
	14	- Dotations d'exploitation		288 091 672	271 556 418
<b>VI</b>	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>		<b>672 189 595</b>	<b>739 864 883</b>
<b>VI I</b>	+	<b>RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>		<b>38 291 058</b>	<b>54 486 984</b>
<b>VI II</b>	=	<b>RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>		<b>710 480 653</b>	<b>794 351 867</b>
<b>IX</b>	+	<b>RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>		<b>-130 655 563</b>	<b>-15 597 546</b>
	15	- Impôts sur les résultats		146 280 273	196 501 690
<b>X</b>	=	<b>RESULTAT NET (+ ou -)</b>		<b>433 544 817</b>	<b>582 252 632</b>

### II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice		<b>433 544 817</b>	<b>582 252 632</b>
		. Bénéfice (+)		433 544 817	582 252 632
		. Perte (-)			
	2	+ Dotations d'exploitation (1)		266 637 711	248 983 135
	3	+ Dotations financières (1)			
	4	+ Dotations non courantes (1)		90 699 121	94 275 474
	5	- Reprises d'exploitation (2)		41 206	
	6	- Reprises financières (2)			
	7	- Reprises non courantes (2) (3)		139 171 906	125 417 443
	8	- Produits des cessions d'immobilisations		155 000	352 000
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées		147 260	0
<b>I</b>		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>		<b>651 660 797</b>	<b>799 741 798</b>
	10	- Distributions de bénéfices		427 487 814	419 105 700
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>		<b>224 172 983</b>	<b>380 636 098</b>



## II.5.43 Etat des soldes de gestion au 31/12/2015

### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	0	0
	2	- Achats revendus de marchandises	0	0
<b>I</b>	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>5 068 368 053</b>	<b>4 458 075 538</b>
	3	· Ventes de biens & services produits	5 273 601 226	4 524 071 181
	4	· Variation des stocks de produits	-205 233 173	-65 995 642
	5	· Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
<b>III</b>	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>6 014 254 014</b>	<b>5 709 649 877</b>
	6	· Achats consommés de matières & fournitures	5 725 497 719	5 394 333 134
	7	· Autres charges externes	288 756 296	315 316 743
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-945 885 961</b>	<b>-1 251 574 338</b>
	8	+ Subventions d'exploitation	2 383 269 390	2 450 691 130
<b>V</b>	-	<b>impôts &amp; taxes</b>	<b>16 966 905</b>	<b>16 389 269</b>
	10	- Charge de personnel	321 278 607	319 591 012
	=	<b>EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>1 099 137 917</b>	<b>863 136 511</b>
	=	<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	11	+ Autres produits d'exploitation	376 410	66 881 961
	12	- Autres charges d'exploitation	640 480	640 480
	13	+ Reprises d'exploitation	25 534 775	30 903 275
	14	- Dotations d'exploitation	243 374 103	288 091 672
<b>VI</b>	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>881 034 518</b>	<b>672 189 595</b>
<b>VI I</b>	+	<b>RESULTAT FIANCIER (+ ou -)</b>	<b>103 532 351</b>	<b>38 291 058</b>
<b>VI II</b>	=	<b>RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>984 566 870</b>	<b>710 480 653</b>
<b>IX</b>	+	<b>RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-257 421 826</b>	<b>-130 655 563</b>
	15	- Impôts sur les résultats	236 657 642	146 280 273
<b>X</b>	=	<b>RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>490 487 402</b>	<b>433 544 817</b>

### II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice	<b>490 487 402</b>	<b>433 544 817</b>
		· Bénéfice (+)	490 487 402	433 544 817
		· Perte (-)		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	219 777 442	266 637 711
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)	225 835 472	90 699 121
	5	- Reprises d'exploitation (2)		41 206
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	68 701 642	139 171 906
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	237 760	155 000
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	11 982 188	147 260
<b>I</b>		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>879 143 101</b>	<b>651 660 797</b>
	10	- Distributions de bénéfices	431 678 871	427 487 814
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>447 464 230</b>	<b>224 172 983</b>





### III. ETATS DE SYNTHESES SOCIAUX DE SUCRAFOR SA SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2016

#### III.1 BILAN DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2016

##### III.1.1 Bilan au de l'exercice 2013

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</b>	<b>457 449</b>	<b>144 859</b>	<b>312 590</b>	<b>404 080</b>
. Frais préliminaires			0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	457 449	144 859	312 590	404 080
. Primes de remboursement des obligations			0	
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</b>	<b>1 622 608</b>	<b>1 512 712</b>	<b>109 897</b>	<b>129 002</b>
. Immobilisations en recherche et développement			0	0
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 038 278	1 025 901	12 376	31 482
. Fonds commercial			0	
. Autres immobilisations incorporelles	584 331	486 810	97 520	97 520
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>436 654 383</b>	<b>290 205 463</b>	<b>146 448 920</b>	<b>143 887 789</b>
. Terrains	52 622 380		52 622 380	52 622 380
. Constructions	92 344 970	79 354 398	12 990 573	14 306 057
. Installations techniques, matériel et outillage	253 993 389	199 773 341	54 220 048	63 449 858
. Matériel de transport	17 619 742	4 251 755	13 367 988	2 215 143
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	7 317 421	6 825 970	491 451	535 245
. Autres immobilisations corporelles			0	
. Immobilisations corporelles en cours	12 756 480		12 756 480	10 759 107
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>2 635 430</b>	<b>1 250 091</b>	<b>1 385 339</b>	<b>1 473 297</b>
. Prêts immobilisés	1 543 211	1 250 091	293 120	381 078
. Autres créances financières	792 219	0	792 219	792 219
. Titres de participations	300 000	0	300 000	300 000
. Autres titres immobilisés	0	0	0	
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
. Diminution des créances immobilisées	0		0	
. Augmentation des dettes financières	0		0	
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>441 369 869</b>	<b>293 113 124</b>	<b>148 256 745</b>	<b>145 894 168</b>
<b>STOCKS(F)</b>	<b>38 509 040</b>	<b>3 240 007</b>	<b>35 269 033</b>	<b>29 489 782</b>
. Marchandises	0	0	0	0
. Matières & fournitures consommables	36 663 024	3 229 923	33 433 102	28 134 500
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits intermédiaires & produits résiduels	345 874	0	345 874	940 942
. Produits finis	1 500 142	10 084	1 490 058	414 341
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>107 174 447</b>	<b>5 090 539</b>	<b>102 083 908</b>	<b>77 368 777</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	6 890 690	542 556	6 348 134	5 415 740
. Clients & comptes rattachés	4 366 953	3 599 289	767 664	1 551 899
. Personnels	337 462	0	337 462	492 531
. Etat	52 072 304		52 072 304	38 819 045
. Comptes d'Associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	42 384 084	948 694	41 435 390	29 959 419
. Comptes de régularisation Actif	1 122 952		1 122 952	1 130 144
<b>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b> (Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>145 683 487</b>	<b>8 330 545</b>	<b>137 352 942</b>	<b>106 858 559</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>22 204 210</b>	<b>0</b>	<b>22 204 210</b>	<b>151 895</b>
. Chèques & valeurs à encaisser	0		0	
. Banque, T.G. & C.C.P.	22 031 563	0	22 031 563	19 999
. Caisse, Régies d'avances & accreditifs	172 647	0	172 647	131 896
<b>TOTAL III</b>	<b>22 204 210</b>	<b>0</b>	<b>22 204 210</b>	<b>151 895</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>609 257 567</b>	<b>301 443 669</b>	<b>307 813 897</b>	<b>252 904 622</b>

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>126 038 122</b>	<b>139 173 604</b>
. Capital social ou personnel (1)	66 200 300	66 200 300
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	66 200 300	66 200 300
dont versé	0	0
. Primes d'émission, de fusions d'apport	52 040 964	52 040 964
. Ecart de réévaluation	6 620 030	<b>6 236 289</b>
. Réserve légale		
. Autres réserves	50	50
. Report à nouveau (2)	410 197	638 208
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0	0
. Résultat net de l'exercice (2)	766 581	14 057 793
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>126 038 122</b>	<b>139 173 604</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>	<b>650 000</b>	<b>750 000</b>
. Subventions d'Investissement	650 000	750 000
. Provisions réglementées		
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT (C)</u></b>	<b>70 000 000</b>	
. Emprunts obligataires		
. Autres dettes de financement	70 000 000	
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>	<b>811 686</b>	<b>811 686</b>
. Provisions pour risques & charges	811 686	811 686
.		
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminutions des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>197 499 808</b>	<b>140 735 290</b>
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>	<b>45 366 207</b>	<b>38 363 676</b>
. Fournisseurs & comptes rattachés	27 117 631	23 628 278
. Clients créditeurs, avances & acomptes	371 448	360 101
. Personnel	459 152	375 153
. Organismes sociaux	1 375 006	1 270 533
. Etat	1 298 601	1 792 364
. Comptes d'associés	2 923 042	2 712 748
. Autres créanciers	7 838 491	6 943 218
. Comptes de régularisation-passif	3 982 836	1 281 281
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>500 000</b>	
<b><u>ECACRTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>	<b>17 128</b>	<b>6 770</b>
(Eléments circulants)		
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>45 883 335</b>	<b>38 370 446</b>
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques de régularisation	64 430 754	73 798 887
<b>TOTAL III</b>	<b>64 430 754</b>	<b>73 798 887</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>307 813 897</b>	<b>252 904 622</b>

### III.1.2 Bilan de l'exercice 2014

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</b>	<b>457 449</b>	<b>236 349</b>	<b>221 100</b>	<b>312 590</b>
. Frais préliminaires	0	0	0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	457 449	236 349	221 100	312 590
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</b>	<b>1 622 608</b>	<b>1 525 088</b>	<b>97 520</b>	<b>109 897</b>
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 038 278	1 038 278	0	12 376
. Fonds commercial	0	0	0	0
. Autres immobilisations incorporelles	584 331	486 810	97 520	97 520
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>456 832</b>	<b>306 650 511</b>	<b>150 181</b>	<b>146 448 920</b>
. Terrains	261	0	751	0
. Constructions	52 622 380	0	52 622 380	52 622 380
. Installations techniques, matériel et outillage	93 140 169	81 060 389	12 079 780	12 990 573
. Matériel de transport	264 740	212 034 625	52 705 661	54 220 048
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	24 935 284	6 558 943	18 376 341	13 367 988
. Autres immobilisations corporelles	7 597 840	6 996 553	601 287	491 451
. Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>13 796 301</b>	<b>1 250 091</b>	<b>1 243 688</b>	<b>12 756 480</b>
. Prêts immobilisés	2 493 779	1 250 091	1 243 688	1 385 339
. Autres créances financières	1 401 560	0	151 469	293 120
. Titres de participations	792 219	0	792 219	792 219
. Autres titres immobilisés	300 000	0	300 000	300 000
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Diminution des créances immobilisées	0	0	0	0
. Augmentation des dettes financières	0	0	0	0
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>461 406 097</b>	<b>309 662 038</b>	<b>151 744 059</b>	<b>148 256 745</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>99 800 317</b>	<b>2 984 007</b>	<b>96 816 310</b>	<b>35 269 033</b>
. Marchandises	0	0	0	0
. Matières & fournitures consommables	36 166 854	2 928 034	33 238 820	33 433 102
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits intermédiaires & produits résiduels	5 897 200	0	5 897 200	345 874
. Produits finis	57 736 263	55 973	57 680 290	1 490 058
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>110 579 734</b>	<b>5 190 467</b>	<b>105 389 267</b>	<b>102 083 908</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	9 377 778	542 556	8 835 222	6 348 134
. Clients & comptes rattachés	7 790 620	3 599 289	4 191 331	767 664
. Personnels	299 097	0	299 097	337 462
. Etat	52 912 213	0	52 912 213	52 072 304
. Comptes d'Associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	38 909 155	1 048 623	37 860 532	41 435 390
. Comptes de régularisation Actif	1 290 871	0	1 290 871	1 122 952
<b>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b> (Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>210 380 051</b>	<b>8 174 474</b>	<b>202 205 577</b>	<b>137 352 942</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>676 454</b>	<b>0</b>	<b>676 454</b>	<b>22 204 210</b>
. Chèques & valeurs à encaisser	0	0	0	0
. Banque, T.G. & C.C.P.	610 187	0	610 187	22 031 563
. Caisse, Régies d'avances & accreditifs	66 267	0	66 267	172 647
<b>TOTAL III</b>	<b>676 454</b>	<b>0</b>	<b>676 454</b>	<b>22 204 210</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>672 462 602</b>	<b>317 836 512</b>	<b>354 626 090</b>	<b>307 813 897</b>

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE</b>	<b>EXERCICE PRECEDENT</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>162 151 580</b>	<b>126 038 122</b>
. Capital social ou personnel (1)	66 200 300	66 200 300
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	66 200 300	66 200 300
dont versé	0	0
. Primes d'émission, de fusions d'apport	52 040 964	52 040 964
. Ecart de réévaluation	6 620 030	<b>6 620 030</b>
. Réserve légale		
. Autres réserves	50	50
. Report à nouveau (2)	1 176 778	410 197
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		0
. Résultat net de l'exercice (2)	36 113 458	766 581
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>162 151 580</b>	<b>126 038 122</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>	<b>2 050 000</b>	<b>650 000</b>
. Subventions d'Investissement	2 050 000	650 000
. Provisions réglementées		
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT (C)</u></b>	<b>60 000 000</b>	<b>70 000 000</b>
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres dettes de financement	60 000 000	70 000 000
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>	<b>811 686</b>	<b>811 686</b>
. Provisions pour risques	811 686	811 686
. Provisions pour charges		
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminutions des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>225 013 266</b>	<b>197 499 808</b>
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>	<b>121 714 508</b>	<b>45 366 207</b>
. Fournisseurs & comptes rattachés	36 922 928	27 117 631
. Clients créditeurs, avances & acomptes	533 465	371 448
. Personnel	458 481	459 152
. Organismes sociaux	1 305 564	1 375 006
. Etat	6 714 948	1 298 601
. Comptes d'associés	67 923 042	2 923 042
. Autres créanciers	6 713 250	7 838 491
. Comptes de régularisation-passif	1 142 830	3 982 836
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>	<b>60 678</b>	<b>17 128</b>
(Eléments circulants)		
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>122 275 187</b>	<b>45 883 335</b>
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques de régularisation	7 337 637	64 430 754
<b>TOTAL III</b>	<b>7 337 637</b>	<b>64 430 754</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>354 626 090</b>	<b>307 813 897</b>

### III.1.3 Bilan de l'exercice 2015

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</b>	<b>457 449</b>	<b>327 951</b>	<b>129 498</b>	<b>221 100</b>
. Frais préliminaires	0	0	0	
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	457 449	327 951	129 498	221 100
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</b>	<b>1 622 608</b>	<b>1 525 088</b>	<b>97 520</b>	<b>97 520</b>
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 038 278	1 038 278	0	
. Fonds commercial	0	0	0	
. Autres immobilisations incorporelles	584 331	486 810	97 520	97 520
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>473 489 602</b>	<b>298 576 033</b>	<b>174 913 569</b>	<b>150 181 751</b>
. Terrains	52 622 380	0	52 622 380	52 622 380
. Constructions	93 293 962	78 947 410	14 346 552	12 079 780
. Installations techniques, matériel et outillage	254 213 948	208 530 376	45 683 572	52 705 661
. Matériel de transport	22 790 192	8 675 129	14 115 063	18 376 341
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 130 008	2 423 118	706 889	601 287
. Autres immobilisations corporelles	0	0	0	
. Immobilisations corporelles en cours	47 439 113		47 439 113	13 796 301
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>2 445 210</b>	<b>1 250 091</b>	<b>1 195 119</b>	<b>1 243 688</b>
. Prêts immobilisés	1 352 991	1 250 091	102 900	151 469
. Autres créances financières	792 219	0	792 219	792 219
. Titres de participations	300 000	0	300 000	300 000
. Autres titres immobilisés	0	0	0	0
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Diminution des créances immobilisées	0		0	
. Augmentation des dettes financières	0		0	
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>478 014 869</b>	<b>301 679 163</b>	<b>176 335 706</b>	<b>151 744 059</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>105 587 878</b>	<b>2 701 785</b>	<b>102 886 093</b>	<b>96 816 310</b>
. Marchandises	0	0	0	0
. Matières & fournitures consommables	31 829 046	2 701 785	29 127 261	33 238 820
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits intermédiaires & produits résiduels	12 015 586	0	12 015 586	5 897 200
. Produits finis	61 743 246	0	61 743 246	57 680 290
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>121 141 185</b>	<b>5 160 825</b>	<b>115 980 360</b>	<b>105 389 267</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	14 023 396	542 556	13 480 841	8 835 222
. Clients & comptes rattachés	9 532 086	3 599 289	5 932 797	4 191 331
. Personnels	289 301	0	289 301	299 097
. Etat	50 343 815		50 343 815	52 912 213
. Comptes d'Associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	45 740 414	1 018 980	44 721 434	37 860 532
. Comptes de régularisation Actif	1 212 172		1 212 172	1 290 871
<b>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b> (Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>226729063</b>	<b>7 862 610</b>	<b>218 866 453</b>	<b>202 205 577</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>1 742 970</b>		<b>1 742 970</b>	<b>676 454</b>
. Chèques & valeurs à encaisser	1 555 544		1 555 544	0
. Banque, T.G. & C.C.P.	17 348	0	17 348	610 187
. Caisse, Régies d'avances & accreditifs	170 077	0	170 077	66 267
<b>TOTAL III</b>	<b>1 742 970</b>		<b>1 742 970</b>	<b>676 454</b>

TOTAL GENERAL I + II + III

706486902

309 541 773

396 945 129

354 626 090

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>159 876 721</b>	<b>162 151 580</b>
. Capital social ou personnel (1)	66 200 300	66 200 300
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé	0	0
Capital appelé	66 200 300	66 200 300
dont versé	0	0
. Primes d'émission, de fusions d'apport	52 040 964	52 040 964
. Ecart de réévaluation	6 620 030	6 620 030
. Réserve légale		
. Autres réserves	10 000 050	50
. Report à nouveau (2)	8 754 152	1 176 778
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		0
. Résultat net de l'exercice (2)	16 261 225	36 113 458
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>159 876 721</b>	<b>162 151 580</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>	<b>5 158 333</b>	<b>2 050 000</b>
. Subventions d'Investissement	5 158 333	2 050 000
. Provisions réglementées		
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT (C)</u></b>		<b>60 000 000</b>
. Emprunts obligataires		0
. Autres dettes de financement		60 000 000
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>	<b>811 686</b>	<b>811 686</b>
. Provisions pour risques & charges	811 686	811 686
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminutions des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>165 846 741</b>	<b>225 013 266</b>
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>	<b>132 624 605</b>	<b>121 714 508</b>
. Fournisseurs & comptes rattachés	46 566 116	36 922 928
. Clients créditeurs, avances & acomptes	444 873	533 465
. Personnel	503 481	458 481
. Organismes sociaux	1 283 746	1 305 564
. Etat	6 855 802	6 714 948
. Comptes d'associés	69 867 734	67 923 042
. Autres créanciers	6 350 698	6 713 250
. Comptes de régularisation-passif	752 156	1 142 830
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>	<b>68 617</b>	<b>60 678</b>
(Eléments circulants)		
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>133 193 222</b>	<b>122 275 187</b>
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques de régularisation	97 905 166	7 337 637
<b>TOTAL III</b>	<b>97 905 166</b>	<b>7 337 637</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>396 945 129</b>	<b>354 626 090</b>

### III.1.4 Bilan au 30/06/ 2016

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</b>	<b>457 449</b>	<b>373 502</b>	<b>83 947</b>	<b>129 498</b>
. Frais préliminaires			0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	457 449	373 502	83 947	129 498
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)</b>	<b>1 622 608</b>	<b>1 525 088</b>	<b>97 520</b>	<b>97 520</b>
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 038 278	1 038 278	0	0
. Fonds commercial	0	0	0	0
. Autres immobilisations incorporelles	584 331	486 810	97 520	97 520
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>492 414 609</b>	<b>306 039 045</b>	<b>186 375 565</b>	<b>174 913 569</b>
. Terrains	52 622 380	0	52 622 380	52 622 380
. Constructions	93 293 962	79 639 737	13 654 224	14 346 552
. Installations techniques, matériel et outillage	258 565 116	214 309 558	44 255 558	45 683 572
. Matériel de transport	23 101 380	9 551 406	13 549 974	14 115 063
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 203 164	2 538 344	664 820	706 889
. Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
. Immobilisations corporelles en cours	61 628 607		61 628 607	47 439 113
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>2 429 691</b>	<b>1 250 091</b>	<b>1 179 600</b>	<b>1 195 119</b>
. Prêts immobilisés	1 337 473	1 250 091	87 382	102 900
. Autres créances financières	792 219	0	792 219	792 219
. Titres de participations	300 000	0	300 000	300 000
. Autres titres immobilisés	0	0	0	0
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>				
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes financières				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>496 924 357</b>	<b>309 187 725</b>	<b>187 736 633</b>	<b>176 335 706</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>180 490 165</b>	<b>2 701 785</b>	<b>177 788 380</b>	<b>102 886 093</b>
. Marchandises				
. Matières & fournitures consommables	34 690 547	2 701 785	31 988 762	29 127 261
. Produits en cours	2 400 450	0	2 400 450	0
. Produits intermédiaires & produits résiduels	10 550 195	0	10 550 195	12 015 586
. Produits finis	132 848 973	0	132 848 973	61 743 246
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>85 132 655</b>	<b>4 618 269</b>	<b>80 514 385</b>	<b>107 873 611</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	4 698 320	0	4 698 320	5 374 093
. Clients & comptes rattachés	3 984 911	3 599 289	385 622	5 932 797
. Personnels	248 080	0	248 080	289 301
. Etat	41 157 327		41 157 327	50 343 815
. Comptes d'Associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	30 459 919	1 018 980	29 440 938	44 721 434
. Comptes de régularisation Actif	4 584 099		4 584 099	1 212 172
<b>TITRES &amp; VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b> (Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>265 622 820</b>	<b>7 320 054</b>	<b>258 302 766</b>	<b>210 759 705</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>14 135 841</b>	<b>0</b>	<b>14 135 841</b>	<b>1 742 970</b>
. Chèques & valeurs à encaisser	13 622 692		13 622 692	1 555 544
. Banque, T.G. & C.C.P.	341 080		341 080	17 348
. Caisse, Régies d'avances & accreditifs	172 070		172 070	170 077
<b>TOTAL III</b>	<b>14 135 841</b>	<b>0</b>	<b>14 135 841</b>	<b>1 742 970</b>



<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>		<b>776 683 019</b>	<b>316 507 779</b>	<b>460 175 239</b>	<b>388 838 381</b>
<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE</b>		<b>EXERCICE PRECEDENT</b>	
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>					
. Capital social ou personnel (1)		66 200 300		66 200 300	
. moins actionnaires, capital souscrit non appelé		<b>0</b>		<b>0</b>	
Capital appelé		66 200 300		66 200 300	
dont versé		0		0	
. Primes d'émission, de fusions d'apport		52 040 964		52 040 964	
. Ecart de réévaluation		6 620 030		<b>6 620 030</b>	
. Réserve légale					
. Autres réserves		20 000 050		10 000 050	
. Report à nouveau (2)		5 085 333		8 754 152	
. Résultats nets en instance d'affectation (2)				0	
. Résultat net de l'exercice (2)		-2 549 397		16 261 225	
<b>TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)</b>		<b>147 397 280</b>		<b>159 876 721</b>	
<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u></b>					
. Subventions d'Investissement		4 858 333		5 158 333	
. Provisions réglementées					
<b><u>DETTES DE FINANCEMENT (C)</u></b>					
. Emprunts obligataires					
. Autres dettes de financement					
<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</u></b>					
. Provisions pour risques & charges		811 686		811 686	
<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</u></b>					
. Augmentation des créances immobilisées					
. Diminutions des dettes de financement					
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>		<b>153 067 299</b>		<b>165 846 741</b>	
<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u></b>					
. Fournisseurs & comptes rattachés		88 085 307		38 459 368	
. Clients créditeurs, avances & acomptes		134 667		444 873	
. Personnel		428 598		503 481	
. Organismes sociaux		950 177		1 283 746	
. Etat		4 188 036		6 855 802	
. Comptes d'associés		66 561 277		69 867 734	
. Autres créanciers		11 212 799		6 350 698	
. Comptes de régularisation-passif		720 560		752 156	
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES (G)</b>		<b>500 000</b>		<b>500 000</b>	
<b><u>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</u></b>					
(Eléments circulants)		<b>0</b>		<b>68 617</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>		<b>172 781 420</b>		<b>125 086 474</b>	
<b><u>TRESORERIE-PASSIF</u></b>					
. Crédits d'escompte					
. Crédits de trésorerie					
. Banques (solde créditeur)		134 326 520		97 905 166	
<b>TOTAL III</b>		<b>134 326 520</b>		<b>97 905 166</b>	
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>		<b>460 175 239</b>		<b>388 838 381</b>	

## III.2 COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2016

### III.2.1 Comptes de produits et de charges de l'exercice 2013

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précéd. 2		
<b>PRODUITS</b>				
<b>D'EXPLOITATION</b>	<b>222 644 928</b>	<b>0</b>	<b>222 644 928</b>	<b>170 502 469</b>
· Vente de marchandises (en l'état)				
· Vente de biens & services produits	142 121 161	0	142 121 161	152 107 274
· <b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>142 121 161</b>	<b>0</b>	<b>142 121 161</b>	<b>152 107 274</b>
· Variation de stocks de produits (1)	463 676		463 676	-54 555 204
· Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
· Subventions d'exploitation	75 729 479	0	75 729 479	69 056 844
· Autres produits d'exploitation	16 930	0	16 930	0
· Reprises d'exploitation:				
· Transferts de charges	4 313 683	0	4 313 683	3 893 555
<b>TOTAL I</b>	<b>222 644 928</b>	<b>0</b>	<b>222 644 928</b>	<b>170 502 469</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>D'EXPLOITATION</b>	<b>212 915 918</b>	<b>555 185</b>	<b>213 471 103</b>	<b>166 489 481</b>
· Achats revendus (2) de marchandises				
· Achats consommés (2) de matières & fournitures	155 293 793	218 427	155 512 220	113 511 811
· Autres charges externes	25 553 736	336 759	25 890 494	21 715 210
· Impôts & taxes	2 605 374	0	2 605 374	2 388 461
· Charges de personnel	9 296 622	0	9 296 622	9 017 722
· Autres charges d'exploitation	0	0	0	0
· Dotations d'exploitation	20 166 393	0	20 166 393	19 856 276
<b>TOTAL II</b>	<b>212 915 918</b>	<b>555 185</b>	<b>213 471 103</b>	<b>166 489 481</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>9 173 825</b>	<b>4 012 988</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 868 416</b>	<b>0</b>	<b>1 868 416</b>	<b>295 378</b>
· Produits des titres de participation & autres titres financiers				
· Gains de change	121 555	0	121 555	35 901
· Intérêts & autres produits financiers	1 746 861	0	1 746 861	227 558
· Reprises financières :				
· Transferts de charges	0	0	0	31 920
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 868 416</b>	<b>0</b>	<b>1 868 416</b>	<b>295 378</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>6 033 000</b>	<b>0</b>	<b>6 033 000</b>	<b>5 179 141</b>
· Charges d'Intérêts	5 979 582	0	5 979 582	5 179 131
· Pertes de changes	53 418	0	53 418	10
· Autres charges financières	0	0	0	0
· Dotations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL V</b>	<b>6 033 000</b>	<b>0</b>	<b>6 033 000</b>	<b>5 179 141</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-4 164 583</b>	<b>-4 883 763</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>5 009 242</b>	<b>-870 775</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>203 751</b>	<b>111 986</b>	<b>315 736</b>	<b>21 724 403</b>
· Produits des cessions d'immobilisation	0	0	0	8 220 800

. Subvention d'équilibre	0	0	0	0
. Reprises sur subventions d'investissement	100 000	0	100 000	100 000
. Autres produits non courants	103 751	111 986	215 736	3 695 802
. Reprises non courantes :				
. Transferts de charges	0	0	0	9 707 801
<b>TOTAL VIII</b>	<b>203 751</b>	<b>111 986</b>	<b>315 736</b>	<b>21 724 403</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>3 977 893</b>	<b>373</b>	<b>3 978 266</b>	<b>6 176 722</b>
. Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations Cédées	0	0	0	3 809 458
. Subventions accordées	0	0	0	0
. Autres charges non courantes	3 477 893	373	3 478 266	2 132 264
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	500 000	0	500 000	235 000
<b>TOTAL IX</b>	<b>3 977 893</b>	<b>373</b>	<b>3 978 266</b>	<b>6 176 722</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-3 662 530</b>	<b>15 547 681</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>1 346 712</b>	<b>14 676 906</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>580 131</b>		<b>580 131</b>	<b>619 113</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>766 581</b>	<b>14 057 793</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>224 829 081</b>	<b>192 522 250</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>224 062 500</b>	<b>178 464 457</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>766 581</b>	<b>14 057 793</b>

### III.2.2 Comptes de produits et de charges de l'exercice 2014

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précéd. 2		
<b>PRODUITS</b>				
<b>D'EXPLOITATION</b>	<b>371 098 470</b>		<b>371 098 470</b>	<b>222 644 928</b>
· Vente de marchandises (en l'état)				
· Vente de biens & services produits	202 727 695	0	202 727 695	142 121 161
· <b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>202 727 695</b>	<b>0</b>	<b>202 727 695</b>	<b>142 121 161</b>
· Variation de stocks de produits (1)	61 787 447		61 787 447	463 676
· Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0
· Subventions d'exploitation	102 037 030	0	102 037 030	75 729 479
· Autres produits d'exploitation	0	0	0	16 930
· Reprises d'exploitation:				
· Transferts de charges	4 546 299	0	4 546 299	4 313 683
<b>TOTAL I</b>	<b>371 098 470</b>	<b>0</b>	<b>371 098 470</b>	<b>222 644 928</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>D'EXPLOITATION</b>	<b>335 444 109</b>	<b>234 885</b>	<b>335 678 994</b>	<b>213 471 103</b>
· Achats revendus (2) de marchandises				
· Achats consommés (2) de matières & fournitures	273 222 699	54 000	273 276 699	155 512 220
· Autres charges externes	30 331 795	180 885	30 512 680	25 890 494
· Impôts & taxes	3 237 462	0	3 237 462	2 605 374
· Charges de personnel	8 700 768	0	8 700 768	9 296 622
· Autres charges d'exploitation	0	0	0	0
· Dotations d'exploitation	19 951 386	0	19 951 386	20 166 393
<b>TOTAL II</b>	<b>335 444 109</b>	<b>234 885</b>	<b>335 678 994</b>	<b>213 471 103</b>
<b>RESULTAT</b>				
<b>D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>1 639 961</b>		<b>1 639 961</b>	<b>1 868 416</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 639 961</b>	<b>0</b>	<b>1 639 961</b>	<b>1 868 416</b>
· Produits des titres de participation & autres titres financiers	0	0	0	0
· Gains de change	34 648	0	34 648	121 555
· Intérêts & autres produits financiers	1 605 312	0	1 605 312	1 746 861
· Reprises financières :				
· Transferts de charges	0	0	0	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 639 961</b>	<b>0</b>	<b>1 639 961</b>	<b>1 868 416</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>7 605 418</b>	<b>0</b>	<b>7 605 418</b>	<b>6 033 000</b>
· Charges d'Intérêts	7 273 581	0	7 273 581	5 979 582
· Pertes de changes	331 837	0	331 837	53 418
· Autres charges financières	0	0	0	0
· Dotations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL V</b>	<b>7 605 418</b>	<b>0</b>	<b>7 605 418</b>	<b>6 033 000</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-5 965 457</b>	<b>-4 164 583</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>29 454 020</b>	<b>5 009 242</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>15 523 694</b>	<b>10 356</b>	<b>15 534 051</b>	<b>315 736</b>
· Produits des cessions d'immobilisation	75 210	0	75 210	0
· Subvention d'équilibre	0	0	0	0
· Reprises sur subventions d'investissement	100 000	0	100 000	100 000

. Autres produits non courants	15 348 484	10 356	15 358 841	215 736
Reprises non courantes :				
· Transferts de charges	0	0	0	0
<b>TOTAL VIII</b>	<b>15 523 694</b>	<b>10 356</b>	<b>15 534 051</b>	<b>315 736</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>2 755 188</b>	<b>556 605</b>	<b>3 311 792</b>	<b>3 978 266</b>
Valeurs nettes				
· d'amortissements des				
Immobilisations Cédées	58 800	0	58 800	0
. Subventions accordées	0	0	0	0
. Autres charges non courantes	2 696 387	556 605	3 252 992	3 478 266
· Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0	0	0	500 000
<b>TOTAL IX</b>	<b>2 755 188</b>	<b>556 605</b>	<b>3 311 792</b>	<b>3 978 266</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>12 222 258</b>	<b>-3 662 530</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>41 676 278</b>	<b>1 346 712</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>5 562 820</b>		<b>5 562 820</b>	<b>580 131</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>36 113 458</b>	<b>766 581</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>388 272 481</b>	<b>224 829 081</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>352 159 024</b>	<b>224 062 500</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>36 113 458</b>	<b>766 581</b>

### III.2.3 Comptes de produits et de charges de l'exercice 2015

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précéd. 2		
<b>PRODUITS</b>				
<b>D'EXPLOITATION</b>	<b>363 701 060</b>	<b>0</b>	<b>363 701 060</b>	<b>371 098 470</b>
· Vente de marchandises (en l'état)				
· Vente de biens & services produits	230 950 148	0	230 950 148	202 727 695
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>230 950 148</b>	<b>0</b>	<b>230 950 148</b>	<b>202 727 695</b>
· Variation de stocks de produits (1)	10 125 370		10 125 370	61 787 447
· Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
· Subventions d'exploitation	118 073 120	0	118 073 120	102 037 030
· Autres produits d'exploitation	173 140	0	173 140	0
· Reprises d'exploitation:				
· Transferts de charges	4 379 280	0	4 379 280	4 546 299
<b>TOTAL I</b>	<b>363 701 060</b>	<b>0</b>	<b>363 701 060</b>	<b>371 098 470</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>D'EXPLOITATION</b>	<b>331 859 119</b>	<b>868 529</b>	<b>332 727 648</b>	<b>335 678 994</b>
· Achats revendus (2) de marchandises				
· Achats consommés (2) de matières & fournitures	266 631 421		266 631 421	273 276 699
· Autres charges externes	35 801 331	868 529	36 669 860	30 512 680
· Impôts & taxes	3 599 731	0	3 599 731	3 237 462
· Charges de personnel	7 489 845	0	7 489 845	8 700 768
· Autres charges d'exploitation	0	0	0	0
· Dotations d'exploitation	18 336 791	0	18 336 791	19 951 386
<b>TOTAL II</b>	<b>331 859 119</b>	<b>868 529</b>	<b>332 727 648</b>	<b>335 678 994</b>
<b>RESULTAT</b>				
<b>D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>30 973 411</b>	<b>35 419 476</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 222 724</b>	<b>0</b>	<b>3 222 724</b>	<b>1 639 961</b>
· Produits des titres de participation & autres titres financiers	0	0	0	
· Gains de change	268 972	0	268 972	34 648
· Intérêts & autres produits financiers	2 953 752	0	2 953 752	1 605 312
· Reprises financières :				
· Transferts de charges	0	0	0	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>3 222 724</b>	<b>0</b>	<b>3 222 724</b>	<b>1 639 961</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>6 705 108</b>	<b>0</b>	<b>6 705 108</b>	<b>7 605 418</b>
· Charges d'Intérêts	6 520 186	0	6 520 186	7 273 581
· Pertes de changes	184 922	0	184 922	331 837
· Autres charges financières	0	0	0	
· Dotations financières	0	0	0	
<b>TOTAL V</b>	<b>6 705 108</b>	<b>0</b>	<b>6 705 108</b>	<b>7 605 418</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-3 482 384</b>	<b>-5 965 457</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>27 491 027</b>	<b>29 454 020</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>8 480 480</b>	<b>226 089</b>	<b>8 706 569</b>	<b>15 534 051</b>
· Produits des cessions d'immobilisation	5 925 085	0	5 925 085	75 210
· Subvention d'équilibre	0	0	0	0
· Reprises sur subventions d'investissement	391 667	0	391 667	100 000

. Autres produits non courants	2 163 728	226 089	2 389 817	15 358 841
Reprises non courantes :	0	0	0	0
. Transferts de charges				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>8 480 480</b>	<b>226 089</b>	<b>8 706 569</b>	<b>15 534 051</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>8 558 992</b>	<b>256 049</b>	<b>8 815 040</b>	<b>3 311 792</b>
Valeurs nettes				
. d'amortissements des				
Immobilisations Cédées	7 164 004	0	7 164 004	58 800
. Subventions accordées	0	0	0	0
. Autres charges non courantes	1 394 988	256 049	1 651 036	3 252 992
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0	0	0	0
<b>TOTAL IX</b>	<b>8 558 992</b>	<b>256 049</b>	<b>8 815 040</b>	<b>3 311 792</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-108 471</b>	<b>12 222 258</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>27 382 556</b>	<b>41 676 278</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>11 121 331</b>		<b>11 121 331</b>	<b>5 562 820</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>16 261 225</b>	<b>36 113 458</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>375 630 353</b>	<b>388 272 481</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>359 369 127</b>	<b>352 159 024</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>16 261 225</b>	<b>36 113 458</b>

### III.2.4 Comptes de produits et de charges au 30/06/ 2016

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précéd.	3 = 1 + 2	4
	1	2		
<b>PRODUITS</b>				
<b><u>D'EXPLOITATION</u></b>				
· Vente de marchandises (en l'état)				
· Vente de biens & services produits	93 475 960		93 475 960	89 836 200
· <b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>93 475 960</b>	<b>0</b>	<b>93 475 960</b>	<b>89 836 200</b>
· Variation de stocks de produits (1)	72 040 786		72 040 786	38 445 149
· Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
· Subventions d'exploitation	45 896 662		45 896 662	49 840 317
· Autres produits d'exploitation				
· Reprises d'exploitation:				
· Transferts de charges	1 167 010		1 167 010	194 298
<b>TOTAL I</b>	<b>212 580 417,87</b>		<b>212 580 417,87</b>	<b>178 315 963,73</b>
<b><u>CHARGES</u></b>				
<b><u>D'EXPLOITATION</u></b>				
· Achats revendus (2) de marchandises				
· Achats consommés (2) de matières & fournitures	159 083 796	268 135	159 351 931	135 227 196
· Autres charges externes	17 973 039	50 651	18 023 690	19 207 625
· Impôts & taxes	1 539 116		1 539 116	1 061 388
· Charges de personnel	3 708 375		3 708 375	4 176 308
· Autres charges d'exploitation				
· Dotations d'exploitation	7 753 948		7 753 948	8 622 669
<b>TOTAL II</b>	<b>190 058 275</b>	<b>318 786</b>	<b>190 377 061</b>	<b>168 295 186</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>22 203 357</b>	<b>10 020 778</b>
<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>				
· Produits des titres de participation & autres titres financiers				
· Gains de change	72 459		72 459	117 195
· Intérêts & autres produits financiers	258 076		258 076	1 540 719
· Reprises financières :				
· Transferts de charges				
<b>TOTAL IV</b>	<b>330 536</b>	<b>0</b>	<b>330 536</b>	<b>1 657 914</b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>				
· Charges d'Intérêts	3 458 239		3 458 239	2 307 297
· Pertes de changes	5 195		5 195	69 784
· Autres charges financières				
· Dotations financières				
<b>TOTAL V</b>	<b>3 463 435</b>	<b>0</b>	<b>3 463 435</b>	<b>2 377 081</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-3 132 899</b>	<b>-719 167</b>
<b>RESULTAT COURANT (III - VI)</b>			<b>19 070 458</b>	<b>9 301 611</b>
<b><u>PRODUITS NON COURANTS</u></b>				
· Produits des cessions d'immobilisation	101 000	0	101 000	3 224 325
· Subvention d'équilibre	0	0	0	0
· Reprises sur subventions	300 000	0	300 000	50 000



d'investissement				
. Autres produits non courants	804 812	740 492	1 545 304	1 892 373
Reprises non courantes :				
. Transferts de charges				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 205 812</b>	<b>740 492</b>	<b>1 946 304</b>	<b>5 166 698</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes	43 227	0	43 227	3 292 008
. d'amortissements des Immobilisations Cédées				
. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	15 540 322	118 095	15 658 417	194 431
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL IX</b>	<b>15 583 548</b>	<b>118 095</b>	<b>15 701 643</b>	<b>3 486 440</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-13 755 339</b>	<b>1 680 259</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>5 315 119</b>	<b>10 981 870</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>7 864 516</b>		<b>7 864 516</b>	<b>5 238 667</b>
<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>-2 549 397</b>	<b>5 743 203</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>214 857 258</b>	<b>185 140 576</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>217 406 655</b>	<b>179 397 373</b>
<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>-2 549 397</b>	<b>5 743 203</b>

### III.3 ETAT DE SOLDE DE GESTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2016

#### III.3.1 Etat de solde de gestion de l'exercice 2013

##### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1 Ventes de marchandises (en l'état)		
2 - Achats revendus de marchandises		
<b>I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II + PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>142 584 837</b>	<b>97 552 070</b>
3 . Ventes de biens & services produits	142 121 161	152 107 274
4 . Variation des stocks de produits	463 676	-54 555 204
5 . Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même		
<b>III - CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>181 402 714</b>	<b>135 227 022</b>
6 . Achats consommés de matières & fournitures	155 512 220	113 511 811
7 . Autres charges externes	25 890 494	21 715 210
<b>IV = VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-38 817 877</b>	<b>-37 674 952</b>
8 + Subventions d'exploitation	75 729 479	69 056 844
<b>V</b>		
9 - impôts & taxes	2 605 374	2 388 461
10 - Charge de personnel	9 296 622	9 017 722
<b>= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>25 009 606</b>	<b>19 975 710</b>
<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11 + Autres produits d'exploitation	16 930	
12 - Autres charges d'exploitation		0
13 + Reprises d'exploitation	4 313 683	3 893 555
14 - Dotations d'exploitation	20 166 393	19 856 276
<b>VI = RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>9 173 825</b>	<b>4 012 988</b>
<b>VII + RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>-4 164 583</b>	<b>-4 883 763</b>
<b>VIII = RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>5 009 242</b>	<b>-870 775</b>

<b>IX</b>	<b>+</b>	<b>RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-3 662 530</b>	<b>15 547 681</b>
15	-	Impôts sur les résultats	580 131	619 113
<b>X</b>	<b>=</b>	<b>RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>766 581</b>	<b>14 057 793</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	<b>766 581</b>	<b>14 057 793</b>
	. Bénéfice (+)	766 581	14 057 793
	. Perte (-)	0	0
2	+ Dotations d'exploitation (1)	16 551 726	16 180 274
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	500 000	235 000
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		31 920
7	- Reprises non courantes (2) (3)	100 000	13 480 701
8	- Produits des cessions d'immobilisations		8 220 800
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées		3 809 458
<b>I</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>17 718 307</b>	<b>12 549 104</b>
10	- Distributions de bénéfices	13 902 063	29 790 135
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3 816 244</b>	<b>-17 241 031</b>

### III.3.2 Etat de solde de gestion de l'exercice 2014

#### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>264 515 142</b>	<b>142 584 837</b>
3	. Ventes de biens & services produits	202 727 695	142 121 161
4	. Variation des stocks de produits	61 787 447	463 676
5	. Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même		
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>303 789 379</b>	<b>181 402 714</b>
6	. Achats consommés de matières & fournitures	273 276 699	155 512 220
7	. Autres charges externes	30 512 680	25 890 494
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-39 274 237</b>	<b>-38 817 877</b>
8	+ Subventions d'exploitation	102 037 030	75 729 479
<b>V</b>	<b>- impôts &amp; taxes</b>	<b>3 237 462</b>	<b>2 605 374</b>
10	- Charge de personnel	8 700 768	9 296 622
	<b>= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>50 824 564</b>	<b>25 009 606</b>
	<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11	+ Autres produits d'exploitation		16 930
12	- Autres charges d'exploitation		
13	+ Reprises d'exploitation	4 546 299	4 313 683
14	- Dotations d'exploitation	19 951 386	20 166 393
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>35 419 476</b>	<b>9 173 825</b>
<b>VII</b>	<b>+ RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>-5 965 457</b>	<b>-4 164 583</b>
<b>VIII</b>	<b>= RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>29 454 020</b>	<b>5 009 242</b>
<b>IX</b>	<b>+ RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>12 222 258</b>	<b>-3 662 530</b>
15	- Impôts sur les résultats	5 562 820	580 131
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>36 113 458</b>	<b>766 581</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	<b>36 113 458</b>	<b>766 581</b>
	. Bénéfice (+)	36 113 458	766 581
	. Perte (-)	0	0
2	+ Dotations d'exploitation (1)	16 626 858	16 551 726
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		500 000
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	100 000	100 000
8	- Produits des cessions d'immobilisations	75 210	
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	58 800	
<b>I</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>52 623 906</b>	<b>17 718 307</b>
10	- Distributions de bénéfices		13 902 063
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>52 623 906</b>	<b>3 816 244</b>
(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs & passifs circulants & à la trésorerie.		52 623 906	3 816 244

### III.3.3 Etat de solde de gestion de l'exercice 2015

#### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>241 075 519</b>	<b>264 515 142</b>
3	. Ventes de biens & services produits	230 950 148	202 727 695
4	. Variation des stocks de produits	10 125 370	61 787 447
5	. Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même		
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>303 301 281</b>	<b>303 789 379</b>
6	. Achats consommés de matières & fournitures	266 631 421	273 276 699
7	. Autres charges externes	36 669 860	30 512 680
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-62 225 763</b>	<b>-39 274 237</b>
8	+ Subventions d'exploitation	118 073 120	102 037 030
<b>V</b>	<b>9 - impôts &amp; taxes</b>	<b>3 599 731</b>	<b>3 237 462</b>
10	- Charge de personnel	7 489 845	8 700 768
	<b>= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>44 757 781</b>	<b>50 824 564</b>
	<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11	+ Autres produits d'exploitation	173 140	
12	- Autres charges d'exploitation		
13	+ Reprises d'exploitation	4 379 280	4 546 299
14	- Dotations d'exploitation	18 336 791	19 951 386
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>30 973 411</b>	<b>35 419 476</b>
<b>VII</b>	<b>+ RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>-3 482 384</b>	<b>-5 965 457</b>
<b>VIII</b>	<b>= RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>27 491 027</b>	<b>29 454 020</b>
<b>IX</b>	<b>+ RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-108 471</b>	<b>12 222 258</b>
15	- Impôts sur les résultats	11 121 331	5 562 820
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>16 261 225</b>	<b>36 113 458</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	<b>16 261 225</b>	<b>36 113 458</b>
	. Bénéfice (+)	16 261 225	36 113 458
	. Perte (-)	0	0
2	+ Dotations d'exploitation (1)	15 500 908	16 626 858
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	391 667	100 000
8	- Produits des cessions d'immobilisations	5 925 085	75 210
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	7 164 004	58 800
<b>I</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>32 609 386</b>	<b>52 623 906</b>
10	- Distributions de bénéfices	18 536 084	
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14 073 302</b>	<b>52 623 906</b>

### III.3.4 Etat de solde de gestion pour le premier semestre 2016

#### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		2 016	
		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>165 516 746</b>	<b>241 075 519</b>
3	. Ventes de biens & services produits	93 475 960	230 950 148
4	. Variation des stocks de produits	72 040 786	10 125 370
5	. Immobilisation produites par l'entreprise pour elle-même		
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>177 375 621</b>	<b>303 301 281</b>
6	. Achats consommés de matières & fournitures	159 351 931	266 631 421
7	. Autres charges externes	18 023 690	36 669 860
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>-11 858 875</b>	<b>-62 225 763</b>
8	+ Subventions d'exploitation	45 896 662	118 073 120
<b>V</b>	<b>9 - impôts &amp; taxes</b>	<b>1 539 116</b>	<b>3 599 731</b>
10	- Charge de personnel	3 708 375	7 489 845
	<b>= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>28 790 295</b>	<b>44 757 781</b>
	<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>		
11	+ Autres produits d'exploitation		173 140
12	- Autres charges d'exploitation		
13	+ Reprises d'exploitation	1 167 010	4 379 280
14	- Dotations d'exploitation	7 753 948	18 336 791
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>22 203 357</b>	<b>30 973 411</b>
<b>VII</b>	<b>+ RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>-3 132 899</b>	<b>-3 482 384</b>
<b>VIII</b>	<b>= RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>19 070 458</b>	<b>27 491 027</b>
<b>IX</b>	<b>+ RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>-13 755 339</b>	<b>-108 471</b>
15	- Impôts sur les résultats	7 864 516	11 121 331
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET (+ ou -)</b>	<b>-2 549 397</b>	<b>16 261 225</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice		
	. Bénéfice (+)		16 261 225
	. Perte (-)	-2 549 397	
2	+ Dotations d'exploitation (1)	7 753 948	16 626 858
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	300 000	100 000
8	- Produits des cessions d'immobilisations	101 000	75 210
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	43 227	58 800
<b>I</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>4 846 777</b>	<b>32 771 674</b>
10	- Distributions de bénéfices	9 930 045	
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-5 083 268</b>	<b>32 771 674</b>

### III.4 TABLEAU DE FINANCEMENT POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICE ET 30 JUIN 2016

#### III.4.1 Tableau de financement pour l'exercice 2013

##### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE a	EXERCICE PRECEDENT b	VARIATION	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	197 499 808	140 735 290	0	56 764 518
2	Actif Immobilisé	148 256 745	145 894 168	2 362 577	0
3	<b>Fond de roulement fonctionnel</b>	(1) - (2) <b>49 243 063</b>	<b>-5 158 878</b>	<b>0</b>	<b>54 401 942</b>
4	Actif Circulant	137 352 942	106 858 559	30 494 383	0
5	Passif Circulant	45 383 335	38 370 446	0	7 012 889
6	<b>Besoin en financement global</b>	(4) - (5) <b>91 969 607</b>	<b>68 488 113</b>	<b>23 481 493</b>	<b>0</b>
7	<b>Trésorerie nette (Actif-Passif)</b>	(A) - (B) <b>-42 226 543</b>	<b>-73 646 992</b>	<b>31 420 449</b>	<b>0</b>

##### II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

I- RESSOURCES STABLES (FLUX)		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
. <b>AUTOFINANCEMENT</b>	(A)		<b>3 816 244</b>		<b>-17 241 031</b>
. Capacité d'Autofinancement			17 718 307		12 549 104
. Distribution de Bénéfices			13 902 063		29 790 135
. <b>CESSION &amp; REDUCTION D'IMMOBILISATIONS</b>	(B)		<b>70 094 452</b>		<b>8 571 295</b>
. Cession d'Immobilisations Incorporelles					
. Cession d'Immobilisations Corporelles			0		8 220 800
. Cession d'Immobilisations Financières					
. Récupération sur créances immobilisées			94 452		350 495
. Récupération sur prêts immobilisés					
. <b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASSIMILES</b>	(C)				
. Augmentation de capital, apports					
. Subventions d'Investissement					
. <b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</b> (Nettes de primes de remboursement)	(D)		<b>70 000 000</b>		
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES</b>	(A + B + C + D)	<b>0</b>	<b>73 910 696</b>	<b>0</b>	<b>-8 669 736</b>
<b>II- EMPLOIS STABLES (FLUX)</b>					
. <b>ACQUISITION &amp; AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS</b>	(E)	<b>19 008 755</b>		<b>13 943 803</b>	
. Acquisition d'Immobilisations Incorporelles					
. Acquisition d'Immobilisations Corporelles		19 002 261		13 780 133	
. Acquisition d'Immobilisations Financières					
. Augmentation des créances immobilisées		6 494		163 670	
. Augmentation des prêts immobilisés					
. <b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES</b>	(F)				
. <b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	(G)				
. <b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b>	(H)			<b>457 449</b>	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES</b>	(E + F + G + H)	<b>19 008 755</b>	<b>0</b>	<b>14 401 252</b>	<b>0</b>
<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		<b>23 481 493</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 116 258</b>
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>31 420 449</b>	<b>0</b>	<b>13 045 270</b>	<b>0</b>

---

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>73 910 696</b>	<b>73 910 696</b>	<b>27 446 522</b>	<b>27 446 522</b>
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

---



### III.4.2 Tableau de financement pour l'exercice 2014

#### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE	EXERCICE	VARIATION	
		a	PRECEDE NT b	Emplois c	Ressour ces d
1	Financement Permanent	225 013 266	197 499 808	0	27 513 458
2	Actif Immobilisé	151 744 059	148 256 745	3 487 314	0
3	<b>Fond de roulement fonctionnel</b>	<b>(1) - (2) (A) 73 269 207</b>	<b>49 243 063</b>	<b>0</b>	<b>24 026 144</b>
4	Actif Circulant	202 205 577	137 352 942	64 852 636	0
5	Passif Circulant	122 275 187	45 883 335	0	76 391 852
6	<b>Besoin en financement global</b>	<b>(4) - (5) (B) 79 930 391</b>	<b>91 469 607</b>	<b>0</b>	<b>11 539 216</b>
7	<b>Trésorerie nette (Actif-Passif)</b>	<b>(A) - (B) -6 661 184</b>	<b>-42 226 543</b>	<b>35 565 360</b>	<b>0</b>

#### II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

I- RESSOURCES STABLES (FLUX)		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressour ces
·	<b>AUTOFINANCEMENT</b> (A)		<b>52 623 906</b>		<b>3 816 244</b>
	· Capacité d'Autofinancement		52 623 906		17 718 307
	· Distribution de Bénéfices				
·	<b>CESSION &amp; REDUCTION D'IMMOBILISATIONS</b> (B)		<b>1 716 861</b>		<b>70 094 452</b>
	· Cession d'Immobilisations Incorporelles				
	· Cession d'Immobilisations Corporelles		75 210		
	· Cession d'Immobilisations Financières				
	· Récupération sur créances immobilisées		141 651		94 452
	· Récupération sur prêts immobilisés				
·	<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASSIMILES</b> (C)				
	· Augmentation de capital, apports				
	· Subventions d'Investissement		1 500 000		
·	<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</b> (D)				<b>70 000 000</b>
	(Nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES</b>		<b>(A + B + C + D)</b>	<b>0 54 340 767</b>	<b>0</b>	<b>73 910 696</b>
<b>II- EMPLOIS STABLES (FLUX)</b>					
·	<b>ACQUISITION &amp; AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS</b> (E)		<b>20 314 623</b>		<b>19 008 755</b>
	· Acquisition d'Immobilisations Incorporelles				
	· Acquisition d'Immobilisations Corporelles		20 314 623		19 002 261
	· Acquisition d'Immobilisations Financières				
	· Augmentation des créances immobilisées				6 494
	· Augmentation des prêts immobilisés				
·	<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES</b> (F)				
·	<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT</b> (G)		<b>10 000 000</b>		
·	<b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b> (H)				
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES</b>		<b>(E + F + G + H)</b>	<b>30 314 623</b>	<b>0</b>	<b>19 008 755</b>
<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>			<b>0 11 539 216</b>	<b>23 481 493</b>	<b>0</b>
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			<b>35 565 360</b>	<b>0</b>	<b>31 420 449</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>65 879 983 65 879 983</b>	<b>73 910 696</b>	<b>73 910 696</b>

### III.4.3 Tableau de financement pour l'exercice 2015

#### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES			EXERCICE	EXERCICE	VARIATION	
			a	b	Emplois	Ressources
					c	d
1	Financement Permanent		165 846 741	225 013 266	59 166 525	0
2	Actif Immobilisé		176 335 706	151 744 059	24 591 647	0
3	<b>Fond de roulement fonctionnel</b>	(1) - (2) (A)	-10 488 965	73 269 207	83 758 172	0
4	Actif Circulant		218 866 453	202 205 577	16 660 875	0
5	Passif Circulant		133 193 222	122 275 187	0	10 918 035
6	<b>Besoin en financement global</b>	(4) - (5) (B)	85 673 231	79 930 391	5 742 840	0
7	<b>Trésorerie nette (Actif-Passif)</b>	(A) - (B)	-96 162 196	-6 661 184	0	89 501 012

#### II- TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

I- RESSOURCES STABLES (FLUX)		Exercice		Exercice Précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
·	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	(A)	<b>14 073 302</b>		<b>52 623 906</b>
·	Capacité d'Autofinancement		32 609 386		52 623 906
·	Distribution de Bénéfices		18 536 084		
·	<b>CESSION &amp; REDUCTION D'IMMOBILISATIONS</b>	(B)	<b>9 473 654</b>		<b>1 716 861</b>
·	Cession d'Immobilisations Incorporelles				
·	Cession d'Immobilisations Corporelles		5 925 085		75 210
·	Cession d'Immobilisations Financières				
·	Récupération sur créances immobilisées		48 569		141 651
·	Récupération sur prêts immobilisés				
·	<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASSIMILES</b>	(C)			
·	Augmentation de capital, apports				
·	Subventions d'Investissement		3 500 000		1 500 000
·	<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	(D)			
	(Nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES</b>	<b>(A + B + C + D)</b>	<b>0</b>	<b>23 546 956</b>	<b>0</b>	<b>54 340 767</b>
<b>II- EMPLOIS STABLES (FLUX)</b>					
·	<b>ACQUISITION &amp; AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS</b>	(E)	<b>47 305 129</b>		<b>20 314 623</b>
·	Acquisition d'Immobilisations Incorporelles				
·	Acquisition d'Immobilisations Corporelles		47 305 129		20 314 623
·	Acquisition d'Immobilisations Financières				
·	Augmentation des créances immobilisées				
·	Augmentation des prêts immobilisés				
·	<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES</b>	(F)			
·	<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	(G)	<b>60 000 000</b>		<b>10 000 000</b>
·	<b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b>	(H)			
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES</b>	<b>(E + F + G + H)</b>	<b>107 305 129</b>	<b>0</b>	<b>30 314 623</b>	<b>0</b>
<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		<b>5 742 840</b>	<b>0</b>		<b>11 539 216</b>
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>0</b>	<b>89 501 012</b>	<b>35 565 360</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>113 047 969</b>	<b>113 047 969</b>	<b>65 879 983</b>	<b>65 879 983</b>



### III.4.4 Tableau de financement pour le premier semestre 2016

#### I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		Exercice	Exercice Préc.	Variation	
				Emplois	Ressources
1	Financements Permanents	153 067 299	165 846 741	12 779 442	0
2	Actif immobilisé	187 736 633	176 335 706	11 400 927	0
3	= FOND DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) A	<b>-34 669 333</b>	<b>-10 488 965</b>	<b>24 180 368</b>	<b>0</b>
4	Actif circulant	258 302 766	210 759 705	47 543 061	0
5	Passif circulant	172 781 420	125 086 474	0	47 694 946
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) B	<b>85 521 345</b>	<b>85 673 231</b>	<b>0</b>	<b>151 886</b>
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) (A - B)	<b>-120 190 679</b>	<b>-96 162 196</b>	<b>0</b>	<b>24 028 483</b>

#### II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE N-1	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I RESSOURCES STABLES</b>				
AUTOFINANCEMENT (A)		<b>-5 083 268</b>		<b>14 073 302</b>
Capacité d'autofinancement		4 846 777		32 609 386
Distribution de bénéfices		9 930 045		18 536 084
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOB. (B)		<b>116 518</b>		<b>9 473 654</b>
Cession d'immob.incorpor.				
Cessions d'immonb.corp.		101 000		5 925 085
Cessions d'immob.financ.				
Récupérations sur créances immobilisées		15 518		48 569
REDUCTION DE CAPITAL PROPRES ET ASSIMILES (C)				
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissements				3 500 000
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>0</b>	<b>-4 966 749</b>	<b>0</b>	<b>23 546 956</b>
<b>EMPLOIS STABLES</b>				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	<b>19 213 619</b>		<b>47 305 129</b>	
Acquisitions d'immob.incorpor.				
Acquisitions d'immob.corp.	19 213 619		47 305 129	
Acquisitions d'immob.financ.				
Augmentation des créances immob.				
<b>II</b>				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)			60 000 000	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>19 213 619</b>	<b>0</b>	<b>107 305 129</b>	<b>0</b>
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINAN- CEMENT GLOBAL</b>	<b>0</b>	<b>151 886</b>	<b>5 742 840</b>	<b>0</b>
<b>IV VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>0</b>	<b>24 028 483</b>	<b>0</b>	<b>89 501 012</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 213 619</b>	<b>19 213 619</b>	<b>113 047 969</b>	<b>113 047 969</b>

### III.5 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

#### III.5.1 Tableau des immobilisations autres que financières de l'exercice 2013

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT FIN	EXERCICE
		Acquisition	Pdt° par l'Ese pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement		
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>785 425</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>327 977</b>	<b>0</b>	<b>457 449</b>	
. Frais préliminaires	327 977					327 977		0	
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	457 449							457 449	
. Primes de remboursement des obligations	0							0	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 622 608</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 622 608</b>	
. Immobilisations en recherche & développement	1 038 278							1 038 278	
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0							0	
. Fonds commercial	0							0	
. Autres immobilisations incorporelles	584 331							584 331	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>417 652 122</b>	<b>19 671 456</b>	<b>0</b>	<b>4 668 725</b>	<b>0</b>	<b>669 196</b>	<b>4 668 725</b>	<b>436 654 383</b>	
. Terrains	52 622 380							52 622 380	
. Constructions	91 831 465	200 400		313 105				92 344 970	
. Installations techniques, matériel & outillage	250 353 441	480 744		3 159 204				253 993 389	
. Matériel de transport	4 882 409	11 589 488		1 147 846				17 619 742	
. Mobilier, matériel de bureau & Aménagt. divers	7 203 320	65 531		48 570				7 317 421	
. Autres immobilisations corporelles	0							0	
. Immobilisations corporelles encours	10 759 107	7 335 294				669 196	4 668 725	12 756 480	

### III.5.2 Tableau des immobilisations autres que financières de l'exercice 2014

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT FIN	EXERCICE
		Acquisition	Pdt° par l'Ese pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement		
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>457 449</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>457 449</b>	
. Frais préliminaires	0							0	
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	457 449							457 449	
. Primes de remboursement des obligations	0							0	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 622 608</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 622 608</b>	
. Immobilisations en recherche & développement	1 038 278							1 038 278	
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0							0	
. Fonds commercial	0							0	
. Autres immobilisations incorporelles	584 331							584 331	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>436 654 383</b>	<b>20 314 623</b>	<b>0</b>	<b>6 276 436</b>	<b>136 745</b>	<b>0</b>	<b>6 276 436</b>	<b>456 832 261</b>	
. Terrains	52 622 380							52 622 380	
. Constructions	92 344 970			795 199				93 140 169	
. Installations techniques, matériel & outillage	253 993 389	5 281 861		5 465 037				264 740 287	
. Matériel de transport	17 619 742	7 452 286			136 745			24 935 284	
. Mobilier, matériel de bureau & Aménagt. divers	7 317 421	264 219		16 200				7 597 840	
. Autres immobilisations corporelles	0							0	
. Immobilisations corporelles encours	12 756 480	7 316 257					6 276 436	13 796 301	

### III.5.3 Tableau des immobilisations autres que financières de l'exercice 2015

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT FIN EXERCICE
		Acquisition	Pdt° par l'Ese pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>457 449</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>457 449</b>
. Frais préliminaires	0							0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	457 449							457 449
. Primes de remboursement des obligations	0							0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 622 608</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 622 608</b>
. Immobilisations en recherche & développement	1 038 278							1 038 278
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	0							0
. Fonds commercial	0							0
. Autres immobilisations incorporelles	584 331							584 331
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>456 832 261</b>	<b>47 499 986</b>	<b>0</b>	<b>3 030 523</b>	<b>6 251 875</b>	<b>24 590 769</b>	<b>3 030 523</b>	<b>473 489 602</b>
. Terrains	52 622 380							52 622 380
. Constructions	93 140 169	2 061 255		1 743 879		3 651 342		93 293 962
. Installations techniques, matériel & outillage	264 740 287	3 096 571		1 160 953		14 783 863		254 213 948
. Matériel de transport	24 935 284	756 768		125 691	3 027 550			22 790 192
. Mobilier, matériel de bureau & Aménagt. divers	7 597 840	321 640				4 789 472		3 130 008
. Autres immobilisations corporelles	0							0
. Immobilisations corporelles encours	13 796 301	41 263 751			3 224 325	1 366 092	3 030 523	47 439 113

### III.6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### III.6.1 Tableau des amortissements de l'exercice 2013

NATURE	Cumul d'amort. début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amort. fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>381 345</b>	<b>91 490</b>	<b>327 976</b>	<b>144 859</b>
. Frais préliminaires	327 976		327 976	
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	53 369	91 490		144 859
. Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 493 606</b>	<b>19 106</b>	<b>0</b>	<b>1 512 712</b>
. Immobilisations en recherche & développement				
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	1 006 796	19 106		1 025 901
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles	486 810			486 810
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>273 764 333</b>	<b>16 441 130</b>	<b>0</b>	<b>290 205 463</b>
. Terrains				
. Constructions	77 525 409	1 828 989		79 354 398
. Installations techniques, matériel & outillage	186 903 582	12 869 759		199 773 341
. Matériel de transport	2 667 266	1 584 488		4 251 755
. Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	6 668 075	157 894		6 825 970
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				



### III.6.2 Tableau des amortissements de l'exercice 2014

NATURE	Cumul d'amort. début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amort. fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>	<b>144 859</b>	<b>91 490</b>	<b>0</b>	<b>236 349</b>
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	144 859	91 490		236 349
. Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 512 712</b>	<b>12 376</b>	<b>0</b>	<b>1 525 088</b>
. Immobilisations en recherche & développement				
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	1 025 901	12 376		1 038 278
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles	486 810			486 810
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>290 205 463</b>	<b>16 522 992</b>	<b>77 945</b>	<b>306 650 511</b>
. Terrains				
. Constructions	79 354 398	1 705 991		81 060 389
. Installations techniques, matériel & outillage	199 773 341	12 261 284		212 034 625
. Matériel de transport	4 251 755	2 385 133	77 945	6 558 943
. Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	6 825 970	170 584		6 996 553
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				

### III.6.3 Tableau des amortissements de l'exercice 2015

NATURE	Cumul d'amort. début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amort. fin exercice
	1			2
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR</b>				
. Frais préliminaires		0		0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	236 349	91 602		327 951
. Primes de remboursement des obligations	0			0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
. Immobilisations en recherche & développement		0		
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	1 038 278			1 038 278
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles	486 810			486 810
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
. Terrains				
. Constructions	81 060 389	1 515 161	3 628 140	78 947 410
. Installations techniques, matériel & outillage	212 034 625	11 240 610	14 744 859	208 530 376
. Matériel de transport	6 558 943	2 442 976	326 790	8 675 129
. Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	6 996 553	210 559	4 783 994	2 423 118
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles encours				

### III.6.4 Tableau des provisions de l'exercice 2013

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 091							1 250 091
Provisions réglementées								0
Provisions durables pour risques & charges	811 686							811 686
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>2 061 777</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 061 777</b>
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	8 401 765	3 614 667			3 685 887			8 330 545
Autres provisions pour risques & charges				500 000				500 000
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>8 401 765</b>	<b>3 614 667</b>	<b>0</b>	<b>500 000</b>	<b>3 685 887</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 830 545</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>10 463 542</b>	<b>3 614 667</b>	<b>0</b>	<b>500 000</b>	<b>3 685 887</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 892 322</b>

### III.6.5 Tableau des provisions de l'exercice 2014

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 091							1 250 091
Provisions réglementées	0							0
Provisions durables pour risques & charges	811 686							811 686
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>2 061 777</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 061 777</b>
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	8 330 545	3 324 528			3 480 599			8 174 474
Autres provisions pour risques & charges	500 000							500 000
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0							0
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>8 830 545</b>	<b>3 324 528</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 480 599</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 674 474</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>10 892 322</b>	<b>3 324 528</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 480 599</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 736 251</b>

### III.6.6 Tableau des provisions de l'exercice 2015

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitatio n	financière s	non courantes	d'exploitatio n	financière s	non courantes	
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 091							1 250 091
Provisions réglementées	0							0
Provisions durables pour risques & charges	811 686							811 686
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>2 061 777</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 061 777</b>
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	8 174 474	2 835 882			3 147 746			7 862 610
Autres provisions pour risques & charges	500 000							500 000
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0							0
<b>SOUS TOTAL (B)</b>		<b>2 835 882</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 147 746</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 362 610</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>2 061 777</b>	<b>2 835 882</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 147 746</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 424 387</b>

### III.6.7 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations de l'exercice 2013

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>22+</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23+</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>24+ &amp; 25+</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### III.6.8 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations de l'exercice 2014

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>22+</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23+</b>	<b>136 745</b>	<b>77 945</b>	<b>58 800</b>	<b>75 210</b>	<b>16 410</b>	<b>0</b>
06/05/2014	234	136 745	77 945	58 800	75 210	16 410	
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>24+ &amp; 25+</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### III.6.9 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations de l'exercice 2015

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>22+</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23+</b>	<b>30 842 644</b>	<b>23 678 640</b>	<b>7 164 004</b>	<b>5 925 085</b>	<b>0</b>	<b>1 238 919</b>
01/01/2015	232	3 651 342	3 628 140	23 201			23 201
01/01/2015	233	14 783 863	14 744 859	39 004			39 004
01/06/2015	234	3 027 550	326 790	2 700 760	2 700 760		0
01/01/2015	235	4 789 472	4 783 994	5 479			5 479
01/01/2015	239	1 171 235		1 171 235			1 171 235
01/01/2015	239	194 857	194 857				
21/04/2015	239	3 224 325		3 224 325	3 224 325		
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>24+ &amp; 25+</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### III.6.10 Tableau des titres de participation de l'exercice 2013

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
AGA	AGRO-INDUSTRIE	5 150 000	8,83%	300 000	300 000	31/12/2013	6 370 696	167 478	

### III.6.11 Tableau des titres de participation de l'exercice 2014

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
AGA	AGRO-INDUSTRIE	5 150 000	8,83%	300 000	300 000	31/12/2014	17 296 395	10 942 447	

### III.6.12 Tableau des titres de participation de l'exercice 2015

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
AGA	AGRO-INDUSTRIE	5 150 000	8,83%	300 000	300 000	31/12/2015	17 758 236	383 053	



### III.6.13 Etat de répartition de capital social de l'exercice 2013

Nom, prénom ou raison social des principaux associés	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
COSUMAR	8, Rue AL MOUATAMID IBNOU ABBAD, BP 3098 20300 CASABLANCA MAROC	602 183	602 183	100	60 218 300	60 218 300	60 218 300
Mr Mohammed FIKRAT	CASABLANCA	1	1	100	100	100	100
M Hassan BOUHEMOU	CASABLANCA	1	1	100	100	100	100
M Hassan OURIAGLI	CASABLANCA	1	1	100	100	100	100
STE TEREOS	FRANCE	27 393	27 393	100	2 739 300	2 739 300	2 739 300
RAFFINERIE TIRLEMENTOISE	Belgique	11 081	11 081	100	1 108 100	1 108 100	1 108 100
BNDE	RABAT	10 253	10 253	100	1 025 300	1 025 300	1 025 300
CELACO	CASABLANCA	4 724	4 724	100	472 400	472 400	472 400
RAFFINERIE DES SUCRES DE SAINT LOUIS	France	445	445	100	44 500	44 500	44 500
ACTIONS AUX PORTEURS		5 322	5 322	100	532 200	532 200	532 200
DIVERSES ACTIONS NOMENATIVES ET AUX PORTEURS	-	599	599	100	59 900	59 900	59 900
		<b>662 003</b>	<b>662 003</b>		<b>66 200 300</b>	<b>66 200 300</b>	<b>66 200 300</b>

### III.6.14 Etat de répartition du capital social de l'exercice 2014

Nom, prénom ou raison social des principaux associés	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
COSUMAR	8, RUE AL MOUATAMID IBNOU ABBAD, BP 3098 20300 CASABLANCA MAROC	602 183	602 203	100	60 220 300	60 220 300	60 220 300
Mr Mohammed FIKRAT	CASABLANCA	1	1	100	100	100	100
Mr Hassan BOUHEMOU	CASABLANCA	1	0	100			
Mr Hassan OURIAGLI	CASABLANCA	1		100			
M Mohammed Jaouad KHATTABI	CASABLANCA		1	100	100	100	100
WILMAR SUGAR HOLDINGS Pte, Ltd			1	100	100	100	100
STE TEREOS	FRANCE	27 393	27 393	100	2 739 300	2 739 300	2 739 300
RAFFINERIE TIRLEMENTOISE	BELGIQUE	11 081	11 081	100	1 108 100	1 108 100	1 108 100
BNDE	RABAT	10 253	10 253	100	1 025 300	1 025 300	1 025 300
CELACO	CASABLANCA	4 724	4 724	100	472 400	472 400	472 400
RAFFINERIE DES SUCRES DE SAINT LOUIS	FRANCE	445	445	100	44 500	44 500	44 500
ACTIONS AUX PORTEURS		5 322	5 302	100	530 200	530 200	530 200
DIVERSES ACTIONS NOMENATIVES ET AUX PORTEURS	-	599	599	100	59 900	59 900	59 900
		<b>662 003</b>	<b>662 003</b>		<b>66 200 300</b>	<b>66 200 300</b>	<b>66 200 300</b>

### III.6.15 Etat de répartition du capital social de l'exercice 2015

Nom, prénom ou raison social des principaux associés	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
COSUMAR	8, Rue AL MOUATAMID IBNOU ABBAD, BP 3098 20300 CASABLANCA MAROC	602 203	602 203	100	60 220 300	60 220 300	60 220 300
Mr Mohammed FIKRAT	CASABLANCA	1	1	100	100	100	100
M Mohammed Jaouad KHATTABI	CASABLANCA	1	1	100	100	100	100
WILMAR SUGAR HOLDINGS Pte, Ltd		1	1	100	100	100	100
STE TEREOS	FRANCE	27 393	27 393	100	2 739 300	2 739 300	2 739 300
RAFFINERIE TIRLEMENTOISE	Belgique	11 081	11 081	100	1 108 100	1 108 100	1 108 100
BNDE	RABAT	10 253	10 253	100	1 025 300	1 025 300	1 025 300
CELACO	CASABLANCA	4 724	4 724	100	472 400	472 400	472 400
RAFFINERIE DES SUCRES DE SAINT LOUIS	France	445	445	100	44 500	44 500	44 500
ACTIONS AUX PORTEURS		5 302	5 302	100	530 200	530 200	530 200
DIVERSES ACTIONS NOMENATIVES ET AUX PORTEURS	-	599	599	100	59 900	59 900	59 900
		<b>662 003</b>	<b>662 003</b>		<b>66 200 300</b>	<b>66 200 300</b>	<b>66 200 300</b>

### III.6.16 Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations de l'exercice 2013

Montant 91489,75									
Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013									
Immobilisations concernées : Charges à répartir sur plusieurs exercices									
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2 012	457 449		53 369	0		91 490	144 859	
<b>TOTAL</b>		<b>457 449</b>	<b>0</b>	<b>53 369</b>			<b>91 490</b>	<b>144 859</b>	
Montant 19105,84									
Feuillet n° 3									
Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013									
Immobilisations concernées : Logiciels informatiques									
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1 993	121 380	121 380	121 380	0		0	121 380	
2	1 999	46 470	46 470	46 470	0		0	46 470	
3	2 000	60 174	60 174	60 174	0		0	60 174	
4	2 001	33 776		33 776	0		0	33 776	
5	2 002	20 319		20 319	0		0	20 319	
6	2 004	57 446		57 446	0		0	57 446	
7	2 006	584 332		582 383	0		1 949	584 332	
8	2 007	28 562		22 836	0		4 284	27 121	
9	2 008	85 819		62 011	0		12 873	74 884	
<b>TOTAL</b>		<b>1 038 278</b>	<b>228 024</b>	<b>1 006 796</b>	<b>0</b>		<b>19 106</b>	<b>1 025 901</b>	
Montant 0,0									
Feuillet n° 4									
Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013									
Immobilisations concernées : Autre immobilisations incorporelles									
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		

		après réévaluation		Antérieurs		l'exercice		à la fin de l'exercice	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2 003	486 810		486 810	0		0	486 810	
2	2 003	97 520		0	0		0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>584 331</b>	<b>0</b>	<b>486 810</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>486 810</b>	

		Montant <b>1 787 308,53</b>								
Feuillet n° 5		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013								
		Immobilisations concernées : Constructions								
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations	
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	1 972	20 371 707	20 371 707	20 371 707			0	20 371 707		
2	1 973	112 787	112 787	112 787			0	112 787		
3	1 974	7 511 744	7 511 744	7 511 744			0	7 511 744		
4	1 975	79 838	79 838	79 838			0	79 838		
5	1 976	15 130	15 130	15 130			0	15 130		
6	1 977	2 029	2 029	2 029			0	2 029		
7	1 978	453 652	453 652	453 652			0	453 652		
8	1 979	81 153	81 153	81 153			0	81 153		
9	1 980	150 943	150 943	150 943			0	150 943		
10	1 981	2 073 126	2 073 126	2 073 126			0	2 073 126		
11	1 982	205 935	205 935	205 935			0	205 935		
12	1 983	38 754	38 754	38 754			0	38 754		
13	1 984	50 467	50 467	50 467			0	50 467		
14	1 985	428 369	428 369	428 369			0	428 369		
15	1 986	47 793	47 793	47 793			0	47 793		
16	1 987	1 620 979	1 620 979	1 620 979			0	1 620 979		
17	1 988	1 313 049	1 313 049	1 313 049			0	1 313 049		
18	1 989	6 212 348	6 212 348	6 167 283			45 065	6 212 348		
19	1 990	4 860 210	4 860 210	4 860 210			0	4 860 210		
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>45 630 010</b>	<b>45 630 010</b>	<b>45 584 945</b>			<b>45 065</b>	<b>45 630 010</b>		
		Montant <b>1 828 988,81</b>								
Feuillet n° 6		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013								

N° Ordre	Date d'entrée	Immobilisations concernées : Constructions							Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice					
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<b>REPORT</b>		<b>45 630 010</b>	<b>45 630 010</b>	<b>45 584 945</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>45 065</b>	<b>45 630 010</b>		
20	1 991	7 106 565	7 106 565	6 317 901			227 895	6 545 796		
21	1 992	9 090 654	9 090 654	8 878 172			159 361	9 037 533		
22	1 993	3 753 683	3 753 683	3 132 370			137 417	3 269 787		
23	1 994	3 202 146	3 202 146	2 758 886			128 086	2 886 972		
24	1 995	10 573 915	10 573 915	8 459 132			422 957	8 882 088		
25	1 996	0	0	0			0	0		
26	1 997	53 660	53 660	53 660			0	53 660		
27	1 998	3 030	3 030	3 030			0	3 030		
28	1 999	0	0	0			0	0		
29	2 000	2 550	2 550	2 550			0	2 550		
30	2 001	656 018		318 922			26 418	345 340		
31	2 002	15 374		7 226			615	7 841		
32	2 003	88 239		52 016			3 713	55 729		
33	2 004	0		0			0	0		
34	2 005	101 532		74 853			10 153	85 006		
35	2 006	942 203		341 797			51 487	393 284		
36	2 007	197 667		110 100			19 767	129 867		
37	2 008	624 868		153 811			33 676	187 487		
38	2 009	754 629		158 854			45 693	204 547		
39	2 010	1 140 680		143 000			57 034	200 034		
40	2 011	7 554 356		964 278			417 971	1 382 249		
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>91 491 779</b>	<b>79 416 213</b>	<b>77 515 501</b>			<b>1 787 309</b>	<b>79 302 810</b>		
Montant				<b>1 828 988,81</b>						
Feuillet n° 7				Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013						
N° Ordre	Date d'entrée	Immobilisations concernées : Constructions							Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice					
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<b>REPORT</b>		<b>91 491 779</b>	<b>79 416 213</b>	<b>77 515 501</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 787 309</b>	<b>79 302 810</b>		
41	2 012	339 687		9 908			16 984	26 892		

42	41 275	266 098	0	13 305	13 305
43	41 275	200 400	0	10 020	10 020
44	41 426	47 007	0	1 371	1 371

<b>TOTAL</b>	<b>92 344 970</b>	<b>79 416 213</b>	<b>77 525 409</b>	<b>1 828 989</b>	<b>79 354 398</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Montant										12 869 758,96
Feuillet n° 8										Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013
										Immobilisations concernées : Matériel et Outillage
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations	
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	1 971	51 718 661	51 718 661	51 718 661	0		0	51 718 661		
2	1 972	1 233 356	1 233 356	1 233 356	0		0	1 233 356		
3	1 973	0	0	0	0		0	0		
4	1 974	754 781	754 781	754 781	0		0	754 781		
5	1 975	42 222	42 222	42 222	0		0	42 222		
6	1 976	1 159 014	1 159 014	1 159 014	0		0	1 159 014		
7	1 977	253 841	253 841	253 841	0		0	253 841		
8	1 978	1 267 216	1 267 216	1 267 216	0		0	1 267 216		
9	1 979	3 650 402	3 650 402	3 650 402	0		0	3 650 402		
10	1 980	628 787	628 787	628 787	0		0	628 787		
11	1 981	1 227 401	1 227 401	1 227 401	0		0	1 227 401		
12	1 982	634 901	634 901	634 901	0		0	634 901		
13	1 983	275 817	275 817	275 817	0		0	275 817		
14	1 984	4 309 216	4 309 216	4 309 216	0		0	4 309 216		
15	1 985	153 633	153 633	153 633	0		0	153 633		
16	1 986	134 552	134 552	134 552	0		0	134 552		
17	1 987	1 592 966	1 592 966	1 592 966	0		0	1 592 966		
18	1 988	2 332 707	2 332 707	2 332 707	0		0	2 332 707		
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>71 369 472</b>	<b>71 369 472</b>	<b>71 369 472</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>71 369 472</b>		
Montant										12 869 758,96
Feuillet n° 9										Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013
										Immobilisations concernées : Matériel et Outillage

N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>71 369 472</b>	<b>71 369 472</b>	<b>71 369 472</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>71 369 472</b>	
19	1 989	1 583 919	1 583 919	1 583 919	0		0	1 583 919	
20	1 990	13 950 267	13 950 267	13 950 267	0		0	13 950 267	
21	1 991	5 745 675	5 745 675	5 745 675	0		0	5 745 675	
22	1 992	3 711 055	3 711 055	3 711 055	0		0	3 711 055	
23	1 993	12 279 102	12 279 102	12 279 102	0		0	12 279 102	
24	1 994	190 504	190 504	190 504	0		0	190 504	
25	1 995	403 648	403 648	403 648	0		0	403 648	
26	1 996	0	0	0	0		0	0	
27	1 997	469 119	469 119	469 119	0		0	469 119	
28	1 998	72 040	72 040	72 040	0		0	72 040	
29	1 999	264 774	264 774	264 774	0		0	264 774	
30	2 000	308 188	308 188	308 188	0		0	308 188	
31	2 001	3 904 870		3 904 870	0		0	3 904 870	
32	2 002	3 390 859		3 390 859	0		0	3 390 859	
33	2003	12 276 245		11 812 622	0		463 623	12 276 245	
34	2004	11 638 767		10 111 149	0		1 163 877	11 275 026	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>141 558 505</b>	<b>110 347 765</b>	<b>139 567 263</b>			<b>1 627 500</b>	<b>141 194 763</b>	

Montant **12 869 758,96**

Feuillet n° 10

Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013

Immobilisations concernées : Matériel et Outillage

N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>141 558 505</b>	<b>110 347 765</b>	<b>139 567 263</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 627 500</b>	<b>141 194 763</b>	
35	2 005	17 107 678		13 288 272	0		1 710 768	14 999 040	
36	2 006	13 190 350		8 767 610	0		1 319 035	10 086 645	
37	2 007	13 090 313		7 336 656	0		1 309 031	8 645 688	
38	2 008	13 555 700		6 268 245	0		1 355 570	7 623 815	
39	2 009	13 421 057		4 825 654	0		1 342 106	6 167 759	
40	2 010	14 486 767		3 727 842	0		1 448 677	5 176 519	
41	2 011	15 934 656		2 652 291	0		1 593 466	4 245 756	



42	2 012	8 008 415		469 748	0			800 841	1 270 589	
43	77 799	721 082		0	0			72 108	72 108	
44	77 800	180 271		0	0			18 027	18 027	
45	77 801	190 224		0	0			19 022	19 022	
46	77 802	457 890		0	0			45 789	45 789	
47	77 803	536 959		0	0			53 696	53 696	
48	77 804	36 883		0	0			2 459	2 459	
49	77 805	66 854		0	0			6 685	6 685	
50	77 806	86 767		0	0			8 677	8 677	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>252 630 370</b>	<b>110 347 765</b>	<b>186 903 581</b>				<b>12 733 457</b>	<b>199 637 038</b>	
		Montant		<b>12 869 758,96</b>						
Feuillet n° 11		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013								
		Immobilisations concernées : Matériel et Outillage								
		Valeur à amortir			Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice				Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
N° Ordre	Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	
<b>REPORT</b>		<b>252 630 370</b>	<b>110 347 765</b>	<b>186 903 581</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 733 457</b>	<b>199 637 038</b>		
35	41 275	114 859		0	0		11 486	11 486		
36	41 276	94 000		0	0		9 400	9 400		
37	41 277	171 408		0	0		17 141	17 141		
38	41 278	8 650		0	0		865	865		
39	41 279	8 650		0	0		865	865		
40	41 280	110 745		0	0		11 074	11 074		
41	41 281	110 745		0	0		11 074	11 074		
42	41 282	72 680		0	0		7 268	7 268		
43	41 283	72 680		0	0		7 268	7 268		
44	41 284	36 343		0	0		3 634	3 634		
45	41 285	36 343		0	0		3 634	3 634		
46	41 286	525 919		0	0		52 592	52 592		
47										
48										
49										
50										
<b>TOTAL</b>		<b>253 993 389</b>	<b>110 347 765</b>	<b>186 903 581</b>			<b>12 869 759</b>	<b>199 773 339</b>		
		Montant		<b>1 584 488,21</b>						

Feuillet n° 13		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013									
		Immobilisations concernées : Matériel roulant et de transport									
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations		
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice				
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	1 989	0		0	0		0	0			
2	1 990	802 855	802 855	802 855	0		0	802 855			
3	1 999	153 313	153 313	153 313	0		0	153 313			
4	2008	427 847		392 193	0		35 654	427 847			
5	2009	449 312		330 708	0		89 862	420 571			
6	2010	414 354		193 365	0		82 871	276 236			
7	2011	2 346 116		741 919	0		469 223	1 211 142			
8	2012	288 612		52 912	0		57 722	110 635			
9	41 413	383 000		0	0		25 533	25 533			
10	41 413	383 000		0	0		25 533	25 533			
11	41 413	383 000		0	0		25 533	25 533			
12	41 413	383 000		0	0		25 533	25 533			
13	41 413	191 000		0	0		12 733	12 733			
14	41 417	197 000		0	0		13 133	13 133			
15	41 417	197 000		0	0		13 133	13 133			
16	41 417	197 000		0	0		13 133	13 133			
17	41 417	383 000		0	0		25 533	25 533			
18	41 417	383 000		0	0		25 533	25 533			
19	41 417	191 000		0	0		12 733	12 733			
20	41 417	254 712		0	0		16 981	16 981			
21	41 417	254 712		0	0		16 981	16 981			
22	41 417	254 712		0	0		16 981	16 981			
<b>TOTAL</b>		<b>8 917 546</b>	<b>956 168</b>	<b>2 667 266</b>			<b>1 004 342</b>	<b>3 671 608</b>			
Montant				<b>1 584 488,21</b>							
Feuillet n° 13		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013									
		Immobilisations concernées : Matériel roulant et de transport									
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations		
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice				
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
<b>REPORT</b>		<b>8 917 546</b>	<b>956 168</b>	<b>2 667 266</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 004 342</b>	<b>3 671 608</b>			

23	41 417	682 858	0	0	45 524	45 524
24	41 417	682 858	0	0	45 524	45 524
25	41 417	612 920	0	0	40 861	40 861
26	41 417	190 815	0	0	12 721	12 721
27	41 417	668 265	0	0	44 551	44 551
28	41 413	694 407	0	0	46 294	46 294
29	41 413	694 407	0	0	46 294	46 294
30	41 417	669 761	0		44 651	44 651
31	41 417	152 218	0		10 148	10 148
32	41 417	152 218	0		10 148	10 148
33	41 417	152 218	0		10 148	10 148
34	41 417	223 402	0		14 893	14 893
35	41 417	223 402	0		14 893	14 893
36	41 417	223 402	0		14 893	14 893
37	41 417	669 761	0		44 651	44 651
38	41 417	669 761	0		44 651	44 651
39	41 417	669 761	0		44 651	44 651
40	41 417	669 761	0		44 651	44 651
<b>TOTAL</b>		<b>17 619 742</b>	<b>956 168</b>	<b>2 667 266</b>	<b>1 584 488</b>	<b>4 251 755</b>

		Montant		157 894,22							
Feuillet n° 14		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013									
		Immobilisations concernées : Mobilier et Matériel de bureau									
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations		
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice				
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	1 989	554 398	554 398	554 398	0		0	554 398			
2	1 990	135 492	135 492	135 492	0		0	135 492			
3	1 991	3 175 082	3 175 082	3 175 082	0		0	3 175 082			
4	1 992	514 768	514 768	514 768	0		0	514 768			
5	1 993	438 895	438 895	438 895	0		0	438 895			
6	1 994	10 353	10 353	10 353	0		0	10 353			
7	1 997	43 800	43 800	43 800	0		0	43 800			
8	1 998	263 639	263 639	263 639	0		0	263 639			
9	1 999	64 472	64 472	64 472	0		0	64 472			
10	2 000	78 006	78 006	78 006	0		0	78 006			
11	2 001	225 843		225 843	0		0	225 843			
12	2 002	224 652		224 652	0		0	224 652			
13	2 003	93 537		93 537	0		0	93 537			
14	2 004	13 409		11 960	0		1 086	13 046			
15	2 005	89 858		82 515	0		2 745	85 260			
16	2006	362 771		344 870	0		5 292	350 162			
17	2007	199 391		158 253	0		29 734	187 987			
18	2008	10 813		5 046	0		1 081	6 128			
19	2009	131 681		65 396	0		18 115	83 510			
20	2010	421 495		139 218	0		60 175	199 393			
21	2011	144 222		37 375	0		21 633	59 008			
22	2012	6 742		506	0		674	1 180			
<b>TOTAL</b>		<b>7 203 320</b>	<b>5 278 905</b>	<b>6 668 075</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>140 535</b>	<b>6 808 610</b>			

		Montant		157 894,22							
Feuillet n° 14		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2013 au 31/12/2013									
		Immobilisations concernées : Mobilier et Matériel de bureau									
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations		
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice				
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
<b>REPORT</b>		<b>7 203 320</b>	<b>5 278 905</b>	<b>6 668 075</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>140 535</b>	<b>6 808 610</b>			
23	41 275	5 250		0	0		1 050	1 050			
24	41 275	5 250		0	0		1 050	1 050			
25	41 275	5 250		0	0		1 050	1 050			
26	41 275	5 250		0	0		1 050	1 050			
27	41 275	5 100		0	0		1 020	1 020			
28	41 275	1 500		0	0		300	300			
29	41 275	1 500		0	0		300	300			
30	41 275	6 490		0	0		1 298	1 298			
31	41 275	6 490		0	0		1 298	1 298			
32	41 275	3 050		0	0		610	610			
33	41 275	420		0	0		84	84			
34	41 275	420		0	0		84	84			
35	41 275	420		0	0		84	84			
36	41 275	420		0	0		84	84			
37	41 275	880		0	0		176	176			
38	41 275	880		0	0		176	176			
39	41 428	65 531		0	0		7 645	7 645			
<b>TOTAL</b>		<b>7 317 421</b>	<b>5 278 905</b>	<b>6 668 075</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>157 894</b>	<b>6 825 970</b>			

### III.6.17 Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations de l'exercice 2014

Feuillelet n° 2		Montant <b>91 489,75 DH</b>								
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014								
		Immobilisations concernées : Charges à répartir sur plusieurs exercices								
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice					Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	2012	457 448,73		144 858,77	20%		91 489,75	236 348,52		
<b>TOTAL</b>		<b>457 448,73</b>	<b>0,00</b>	<b>144 858,77</b>			<b>91 489,75</b>	<b>236 348,50</b>		

Feuillelet n° 3		Montant <b>12 376,17 DH</b>								
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014								
		Immobilisations concernées : Logiciels informatiques								
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice					Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	1993	121 380,00	121 380,00	121 380,00	15%		0,00	121 380,00		
2	1999	46 470,40	46 470,40	46 470,40	15%		0,00	46 470,40		
3	2000	60 173,85	60 173,85	60 173,85	15%		0,00	60 173,85		
4	2001	33 775,87		33 775,87	15%		0,00	33 775,87		
5	2002	20 318,50		20 318,50	15%		0,00	20 318,50		
6	2004	57 446,40		57 446,40	15%		0,00	57 446,40		
7	2006	584 331,87		584 331,85	15%		0,02	584 331,87		
8	2007	28 561,71		27 120,66	15%		1 441,05	28 561,71		
9	2008	85 819,03		74 883,93	15%		10 935,10	85 819,03		
<b>TOTAL</b>		<b>1 038 277,63</b>	<b>228 024,25</b>	<b>1 025 901,44</b>		<b>0,00</b>	<b>12 376,17</b>	<b>1 038 277,63</b>		

Feuillet n° 4		Montant		0,00 DH		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014			
						Immobilisations concernées : Autre immobilisation incorporelles			
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2003	486 810,13		486 810,13	20%		0,00	486 810,13	
2	2003	97 520,40		0,00	20%		0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>		<b>584 330,53</b>	<b>0,00</b>	<b>486 810,13</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>486 810,13</b>	

Feuillet n° 5		Montant		1 624 824,67 DH		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014			
						Immobilisations concernées : Constructions			
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1972	20 371 706,55	20 371 706,55	20 371 706,55			0,00	20 371 706,55	
2	1973	112 786,66	112 786,66	112 786,66			0,00	112 786,66	
3	1974	7 511 743,57	7 511 743,57	7 511 743,57			0,00	7 511 743,57	
4	1975	79 837,79	79 837,79	79 837,79			0,00	79 837,79	
5	1976	15 130,04	15 130,04	15 130,04			0,00	15 130,04	
6	1977	2 029,10	2 029,10	2 029,10			0,00	2 029,10	
7	1978	453 651,77	453 651,77	453 651,77			0,00	453 651,77	
8	1979	81 153,00	81 153,00	81 153,00			0,00	81 153,00	
9	1980	150 942,66	150 942,66	150 942,66			0,00	150 942,66	
10	1981	2 073 126,06	2 073 126,06	2 073 126,06			0,00	2 073 126,06	
11	1982	205 934,65	205 934,65	205 934,65			0,00	205 934,65	
12	1983	38 753,61	38 753,61	38 753,61			0,00	38 753,61	
13	1984	50 467,34	50 467,34	50 467,34			0,00	50 467,34	
14	1985	428 368,51	428 368,51	428 368,51			0,00	428 368,51	
15	1986	47 793,20	47 793,20	47 793,20			0,00	47 793,20	
16	1987	1 620 978,70	1 620 978,70	1 620 978,70			0,00	1 620 978,70	
17	1988	1 313 048,66	1 313 048,66	1 313 048,66			0,00	1 313 048,66	

18	1989	6 212 347,83	6 212 347,83	6 212 347,83			0,00	6 212 347,83	
19	1990	4 860 210,14	4 860 210,14	4 860 210,14			0,00	4 860 210,14	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>45 630 009,84</b>	<b>45 630 009,84</b>	<b>45 630 009,84</b>			<b>0,00</b>	<b>45 630 009,84</b>	
Feuillet n° 6		Montant		1 705 991,49 DH		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014			
				Immobilisations concernées : Constructions					
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissement s Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>45 630 009,84</b>	<b>45 630 009,84</b>	<b>45 630 009,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 630 009,84</b>	
20	1991	7 106 565,37	7 106 565,37	6 545 796,30			227 895,34	6 773 691,64	
21	1992	9 090 653,51	9 090 653,51	9 037 533,02			53 120,49	9 090 653,51	
22	1993	3 753 683,34	3 753 683,34	3 269 787,15			126 588,78	3 396 375,93	
23	1994	3 202 145,78	3 202 145,78	2 886 972,30			128 085,83	3 015 058,13	
24	1995	10 573 914,69	10 573 914,69	8 882 088,36			422 956,59	9 305 044,95	
25	1996	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
26	1997	53 660,00	53 660,00	53 660,00			0,00	53 660,00	
27	1998	3 030,00	3 030,00	3 030,00			0,00	3 030,00	
28	1999	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
29	2000	2 550,00	2 550,00	2 550,00			0,00	2 550,00	
30	2001	656 018,17	656 018,17	345 339,70			26 417,97	371 757,67	
31	2002	15 374,40	15 374,40	7 840,99			614,98	8 455,97	
32	2003	88 238,89	88 238,89	55 728,69			3 362,98	59 091,67	
33	2004	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
34	2005	101 531,92	101 531,92	85 005,70			10 153,19	95 158,89	
35	2006	942 202,56	942 202,56	393 283,67			51 487,00	444 770,67	
36	2007	197 667,47	197 667,47	129 866,65			19 766,75	149 633,40	
37	2008	624 868,48	624 868,48	187 487,02			33 676,45	221 163,47	
38	2009	754 628,59	754 628,59	204 546,85			45 693,16	250 240,01	
39	2010	1 140 680,00	1 140 680,00	200 034,34			57 034,00	257 068,34	
40	2011	7 554 355,60	7 554 355,60	1 382 249,19			417 971,16	1 800 220,35	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>91 491 778,61</b>	<b>91 491 778,61</b>	<b>79 302 809,77</b>			<b>1 624 824,67</b>	<b>80 927 634,44</b>	



Feuillet n° 7		Montant <b>1 705 991,49 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014							
		Immobilisations concernées : Constructions							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements s Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accélééré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>91 491 778,61</b>	<b>91 491 778,61</b>	<b>79 302 809,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 624 824,67</b>	<b>80 927 634,44</b>	
41	2012	339 686,70	0,00	26 891,88			16 984,34	43 876,22	
42	2013	513 504,82	0,00	24 695,94			25 675,25	50 371,19	
	01/01/2014	735 068,19	0,00	0,00			36 753,41	36 753,41	
	01/06/2014	60 130,83	0,00	0,00			1 753,82	1 753,82	
<b>TOTAL</b>		<b>93 140 169,15</b>	<b>91 491 778,61</b>	<b>79 354 397,59</b>			<b>1 705 991,49</b>	<b>81 060 389,08</b>	

Feuillet n° 8		Montant <b>12 261 284,19 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014							
		Immobilisations concernées : Matériel et Outillage							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements s Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accélééré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1971	51 718 661,32	51 718 661,32	51 718 661,32	10%		0,00	51 718 661,32	
2	1972	1 233 356,33	1 233 356,33	1 233 356,33	10%		0,00	1 233 356,33	
3	1973	0,00	0,00	0,00	10%		0,00	0,00	
4	1974	754 780,88	754 780,88	754 780,88	10%		0,00	754 780,88	
5	1975	42 221,91	42 221,91	42 221,91	10%		0,00	42 221,91	
6	1976	1 159 013,80	1 159 013,80	1 159 013,80	10%		0,00	1 159 013,80	
7	1977	253 840,59	253 840,59	253 840,59	10%		0,00	253 840,59	
8	1978	1 267 215,81	1 267 215,81	1 267 215,81	10%		0,00	1 267 215,81	
9	1979	3 650 401,52	3 650 401,52	3 650 401,52	10%		0,00	3 650 401,52	
10	1980	628 786,71	628 786,71	628 786,71	10%		0,00	628 786,71	
11	1981	1 227 401,49	1 227 401,49	1 227 401,49	10%		0,00	1 227 401,49	
12	1982	634 900,94	634 900,94	634 900,94	10%		0,00	634 900,94	
13	1983	275 817,10	275 817,10	275 817,10	10%		0,00	275 817,10	
14	1984	4 309 216,32	4 309 216,32	4 309 216,32	10%		0,00	4 309 216,32	

15	1985	153 632,65	153 632,65	153 632,65	10%	0,00	153 632,65		
16	1986	134 551,62	134 551,62	134 551,62	10%	0,00	134 551,62		
17	1987	1 592 965,97	1 592 965,97	1 592 965,97	10%	0,00	1 592 965,97		
18	1988	2 332 707,48	2 332 707,48	2 332 707,48	10%	0,00	2 332 707,48		
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>71 369 472,44</b>	<b>71 369 472,44</b>	<b>71 369 472,44</b>		<b>0,00</b>	<b>71 369 472,44</b>		
Feuillet n° 9		Montant <b>12 261 284,19 DH</b> Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 Immobilisations concernées : Matériel et Outillage							
		Valeur à amortir			Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
N° Ordre	Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>71 369 472,44</b>	<b>71 369 472,44</b>	<b>71 369 472,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 369 472,44</b>	
19	1989	1 583 919,34	1 583 919,34	1 583 919,34	10%		0,00	1 583 919,34	
20	1990	13 950 267,35	13 950 267,35	13 950 267,35	10%		0,00	13 950 267,35	
21	1991	5 745 674,70	5 745 674,70	5 745 674,70	10%		0,00	5 745 674,70	
22	1992	3 711 055,10	3 711 055,10	3 711 055,10	10%		0,00	3 711 055,10	
23	1993	12 279 101,52	12 279 101,52	12 279 101,52	10%		0,00	12 279 101,52	
24	1994	190 504,36	190 504,36	190 504,36	10%		0,00	190 504,36	
25	1995	403 648,00	403 648,00	403 648,00	10%		0,00	403 648,00	
26	1996	0,00	0,00	0,00	10%		0,00	0,00	
27	1997	469 119,40	469 119,40	469 119,40	10%		0,00	469 119,40	
28	1998	72 040,00	72 040,00	72 040,00	10%		0,00	72 040,00	
29	1999	264 773,92	264 773,92	264 773,92	10%		0,00	264 773,92	
30	2000	308 188,48	308 188,48	308 188,48	10%		0,00	308 188,48	
31	2001	3 904 869,56		3 904 869,56	10%		0,00	3 904 869,56	
32	2002	3 390 858,93		3 390 858,93	10%		0,00	3 390 858,93	
33	2003	12 276 245,12		12 276 245,12	10%		0,00	12 276 245,12	
34	2004	11 638 766,50		11 275 025,88	10%		363 740,62	11 638 766,50	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>141 558 504,72</b>	<b>110 347 764,61</b>	<b>141 194 763,21</b>			<b>363 740,62</b>	<b>141 558 504,72</b>	

Feuillet n° 10		Montant <b>12 261 284,19 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2014 au 31/12/2014							
		Immobilisations concernées : Matériel et Outillage							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>141 558 504,72</b>	<b>110 347 764,61</b>	<b>141 194 763,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>363 740,62</b>	<b>141 558 504,72</b>	
35	2005	17 107 678,40		14 999 039,87	10%		1 710 767,83	16 709 807,70	
36	2006	13 190 349,70		10 086 645,46	10%		1 319 034,99	11 405 680,45	
37	2007	13 090 313,20		8 645 687,74	10%		1 309 031,32	9 954 719,06	
38	2008	13 555 700,29		7 623 814,87	10%		1 355 570,05	8 979 384,92	
39	2009	13 421 057,18		6 167 759,48	10%		1 342 105,72	7 509 865,20	
40	2010	14 486 766,63		5 176 519,11	10%		1 448 676,67	6 625 195,78	
41	2011	15 934 655,83		4 245 756,13	10%		1 593 465,57	5 839 221,70	
42	2012	8 008 414,72		1 270 589,09	10%		800 841,47	2 071 430,56	
43	2013	3 639 948,56		362 765,43	10%		363 994,87	726 760,30	
44	2014	10 746 897,59		0,00	10%		654 055,08	654 055,08	
<b>TOTAL</b>		<b>264 740 286,82</b>	<b>110 347 764,61</b>	<b>199 773 339,50</b>			<b>12 261 284,19</b>	<b>212 034 625,47</b>	

Feuillet n° 13		Montant <b>2 385 132,93 DH</b>							
		Immobilisations concernées : Matériel roulant et de transport							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1989	0,00		0,00	20%		0,00	0,00	
2	1990	802 855,45	802 855,45	802 855,45	20%		0,00	802 855,45	
3	1999	153 312,59	153 312,59	153 312,59	20%		0,00	153 312,59	
4	2008	427 847,29		427 847,29	20%		0,00	427 847,29	
5	2009	449 311,54		420 570,70	20%		28 740,84	449 311,54	
6	2010	414 354,35		276 236,23	20%		82 870,87	359 107,10	
7	2011	2 209 371,03		1 142 769,66	20%		441 874,21	1 584 643,87	
8	2012	288 612,00		110 634,60	20%		57 722,40	168 357,00	

9	2013	12 737 333,17		849 155,52	10%		1 273 733,34	2 122 888,86
10	18/05/14	756 887,59		0,00	10%		50 459,17	50 459,17
11	02/05/14	756 887,57		0,00	10%		50 459,17	50 459,17
12	06/05/14	756 887,57		0,00	10%		50 459,17	50 459,17
13	17/05/14	756 887,57		0,00	10%		50 459,17	50 459,17
14	17/05/14	743 993,30		0,00	10%		49 599,55	49 599,55
15	21/05/14	742 899,90		0,00	10%		49 526,66	49 526,66
16	28/05/14	743 993,30		0,00	10%		49 599,55	49 599,55
17	10/06/14	743 993,30		0,00	10%		43 399,61	43 399,61
18	08/05/14	743 993,30		0,00	10%		49 599,55	49 599,55
19	06/05/14	705 862,88		0,00	10%		47 057,53	47 057,53
<b>TOTAL</b>		<b>24 935 283,70</b>	<b>956 168,04</b>	<b>4 183 382,04</b>			<b>2 375 560,79</b>	<b>6 558 942,83</b>
<b>TOTAL DES RETRAITS</b>		<b>136 744,90</b>		<b>68 372,46</b>			<b>9 572,14</b>	<b>77 944,60</b>
<b>TOTAL</b>		<b>25 072 028,60</b>		<b>4 251 754,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 385 132,93</b>	<b>6 636 887,43</b>

Feuillet n° 14		Montant		170 583,60 DH		Immobilisations concernées : Mobilier et Matériel de bureau				
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations	
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice			
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	1989	554 397,54	554 397,54	554 397,54	10%		0,00	554 397,54		
2	1990	135 492,23	135 492,23	135 492,23	10%		0,00	135 492,23		
3	1991	3 175 082,39	3 175 082,39	3 175 082,39	10%		0,00	3 175 082,39		
4	1992	514 767,95	514 767,95	514 767,95	10%		0,00	514 767,95		
5	1993	438 894,92	438 894,92	438 894,92	10%		0,00	438 894,92		
6	1994	10 353,00	10 353,00	10 353,00	10%		0,00	10 353,00		
7	1997	43 800,00	43 800,00	43 800,00	10%		0,00	43 800,00		
8	1998	263 638,92	263 638,92	263 638,92	10%		0,00	263 638,92		
9	1999	64 471,85	64 471,85	64 471,85	10%		0,00	64 471,85		
10	2000	78 005,95	78 005,95	78 005,95	10%		0,00	78 005,95		
11	2001	225 842,73	225 842,73	225 842,73	10%		0,00	225 842,73		
12	2002	224 651,94	224 651,94	224 651,94	10%		0,00	224 651,94		
13	2003	93 537,32	93 537,32	93 537,32	10%		0,00	93 537,32		
14	2004	13 409,44	13 409,44	13 046,00	10%		363,44	13 409,44		

15	2005	89 857,92		85 260,15	10%		2 745,36	88 005,51
16	2006	362 771,27		350 161,77	10%		5 291,88	355 453,65
17	2007	199 391,46		187 986,75	10%		10 558,41	198 545,16
18	2008	10 813,39		6 127,59	10%		1 081,34	7 208,93
19	2009	131 681,09		83 510,44	10%		18 114,88	101 625,32
20	2010	421 495,32		199 392,93	10%		60 174,53	259 567,46
21	2011	144 221,67		59 008,15	10%		21 633,25	80 641,40
22	2012	6 741,67		1 179,80	10%		674,17	1 853,97
<b>TOTAL</b>		<b>7 203 319,97</b>	<b>5 278 904,75</b>	<b>6 808 610,32</b>	<b>2,20</b>	<b>0,00</b>	<b>120 637,26</b>	<b>6 929 247,58</b>

		Montant		170 583,60 DH		Immobilisations concernées : Mobilier et Matériel de bureau			
		Valeur à amortir		Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice					
N° Ordre	Date d'entrée	Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice	Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>7 203 319,97</b>	<b>5 278 904,75</b>	<b>6 808 610,32</b>	<b>2,20</b>	<b>0,00</b>	<b>120 637,26</b>	<b>6 929 247,58</b>	
23	2013	114 100,80		17 359,26	10%		22 820,16	40 179,42	
	01/01/14	16 200,00		0,00			1 620,00	1 620,00	
	09/05/14	7 915,80		0,00			1 055,44	1 055,44	
	09/05/14	6 983,94		0,00			931,19	931,19	
	09/05/14	6 202,38		0,00			826,98	826,98	
	09/05/14	6 202,38		0,00			826,98	826,98	
	09/05/14	6 202,38		0,00			826,98	826,98	
	09/05/14	6 202,38		0,00			826,98	826,98	
	09/05/14	6 202,38		0,00			826,98	826,98	
	09/05/14	4 689,36		0,00			625,25	625,25	
	09/05/14	3 667,32		0,00			488,98	488,98	
	09/05/14	16 472,88		0,00			2 196,38	2 196,38	
	09/05/14	5 470,92		0,00			729,46	729,46	
	24/05/14	8 116,20		0,00			1 082,16	1 082,16	
	24/05/14	6 187,35		0,00			824,98	824,98	
	24/05/14	6 187,35		0,00			824,98	824,98	
	24/05/14	6 187,35		0,00			824,98	824,98	
	24/05/14	6 187,35		0,00			824,98	824,98	
	24/05/14	6 187,35		0,00			824,98	824,98	
	24/05/14	6 187,35		0,00			824,98	824,98	
	24/05/14	6 187,35		0,00			824,98	824,98	
	24/05/14	4 168,32		0,00			555,78	555,78	
	24/05/14	2 254,50		0,00			300,60	300,60	
	24/05/14	3 567,12		0,00			475,62	475,62	
	24/05/14	13 727,40		0,00			1 830,32	1 830,32	
	24/05/14	9 118,20		0,00			1 215,76	1 215,76	

24/05/14	9 118,20		0,00			1 215,76		1 215,76
24/05/14	9 118,20		0,00			1 215,76		1 215,76
24/05/14	9 118,20		0,00			1 215,76		1 215,76
24/05/14	4 238,46		0,00			565,13		565,13
14/11/14	8 308,25		0,00			138,47		138,47
03/12/14	70 029,78		0,00			583,58		583,58
<b>TOTAL</b>	<b>7 597 839,82</b>	<b>5 278 904,75</b>	<b>6 825 969,58</b>	<b>2,30</b>	<b>0,00</b>	<b>170 583,60</b>	<b>6</b>	<b>996 553,18</b>

### III.6.18 Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations de l'exercice 2015

Feuillet n° 2		Montant <b>91 602</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Charges à répartir sur plusieurs exercices							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements s Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2012	457 449		236 349	0		91 602	327 951	
<b>TOTAL</b>		<b>457 449</b>	<b>0</b>	<b>236 349</b>			<b>91 602</b>	<b>327 951</b>	

Feuillet n° 3		Montant <b>0 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Logiciels informatiques							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements s Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1993	121 380	121 380	121 380	0		0	121 380	
2	1999	46 470	46 470	46 470	0		0	46 470	
3	2000	60 174	60 174	60 174	0		0	60 174	
4	2001	33 776		33 776	0		0	33 776	
5	2002	20 319		20 319	0		0	20 319	
6	2004	57 446		57 446	0		0	57 446	
7	2006	584 332		584 332	0		0	584 332	
8	2007	28 562		28 562	0		0	28 562	
9	2008	85 819		85 819	0		0	85 819	
<b>TOTAL</b>		<b>1 038 278</b>	<b>228 024</b>	<b>1 038 278</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 038 278</b>	

Feuillet n° 4		Montant 0 DH							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Autre immobilisations incorporelles							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2003	486 810		486 810	0		0	486 810	
2	2003	97 520		0	0		0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>584 331</b>	<b>0</b>	<b>486 810</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>486 810</b>	

Feuillet n° 5		Montant 1 320 669 DH							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Constructions							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1972	19 914 022	19 914 022	19 914 022			0	19 914 022	
2	1973	112 787	112 787	112 787			0	112 787	
3	1974	7 511 744	7 511 744	7 511 744			0	7 511 744	
4	1975	61 393	61 393	61 393			0	61 393	
5	1976	15 130	15 130	15 130			0	15 130	
6	1977	2 029	2 029	2 029			0	2 029	
7	1978	453 652	453 652	453 652			0	453 652	
8	1979	81 153	81 153	81 153			0	81 153	
9	1980	150 943	150 943	150 943			0	150 943	
10	1981	2 073 126	2 073 126	2 073 126			0	2 073 126	
11	1982	205 935	205 935	205 935			0	205 935	
12	1983	38 754	38 754	38 754			0	38 754	
13	1984	50 467	50 467	50 467			0	50 467	
14	1985	415 900	415 900	415 900			0	415 900	
15	1986	47 793	47 793	47 793			0	47 793	
16	1987	637 031	637 031	637 031			0	637 031	
17	1988	1 362	1 362	1 362			0	1 362	



18	1989	5 971 536	5 971 536	5 971 536			0	5 971 536	
19	1990	4 480 742	4 480 742	4 480 742			0	4 480 742	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>42 225 498</b>	<b>42 225 498</b>	<b>42 225 498</b>			<b>0</b>	<b>42 225 498</b>	
Feuillet n° 6		Montant <b>1 515 161 DH</b> Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 Immobilisations concernées : Constructions							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>42 225 498</b>	<b>42 225 498</b>	<b>42 225 498</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42 225 498</b>	
20	1991	6 034 500	6 034 500	5 701 626			286 554	5 988 180	
21	1992	8 702 599	8 702 599	8 702 599			0	8 702 599	
22	1993	3 695 010	3 695 010	3 338 407			118 732	3 457 138	
23	1994	3 202 146	3 202 146	3 015 058			42 786	3 057 844	
24	1995	10 573 915	10 573 915	9 305 045			226 366	9 531 411	
26	1997	53 660	53 660	53 660			0	53 660	
27	1998	1 314 717	1 314 717	1 314 717			0	1 314 717	
28	1999	0	0	0			0	0	
29	2000	2 550	2 550	2 550			0	2 550	
30	2001	638 295	638 295	359 573			23 360	382 933	
31	2002	15 374	15 374	8 456			567	9 023	
32	2003	88 239	88 239	59 092			3 364	62 455	
34	2005	101 532	101 532	95 159			6 373	101 532	
35	2006	942 203	942 203	444 771			51 521	496 292	
36	2007	197 667	197 667	149 633			19 797	169 430	
37	2008	624 868	624 868	221 163			33 667	254 831	
38	2009	754 629	754 629	250 240			45 706	295 946	
39	2010	1 118 680	1 118 680	252 027			55 949	307 975	
40	2011	7 554 356	7 554 356	1 800 220			405 926	2 206 147	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>87 840 437</b>	<b>87 840 437</b>	<b>77 299 494</b>			<b>1 320 669</b>	<b>78 620 163</b>	

Feuillet n° 7		Montant <b>1 515 161 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Constructions							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations	
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée			Amortissement normal ou accéléré de l'exercice
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>87 840 437</b>	<b>87 840 437</b>	<b>77 299 494</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 320 669</b>	<b>78 620 163</b>	
41	2012	339 687	0	43 876			16 987	60 863	
42	2013	513 505	0	50 371			25 676	76 047	
43	2014	795 199	0	38 507			39 760	78 268	
44	2015	3 805 134					112 069	112 069	
<b>TOTAL</b>		<b>93 293 962</b>	<b>87 840 437</b>	<b>77 432 249</b>			<b>1 515 161</b>	<b>78 947 410</b>	
<b>TOTAL DES RETRAITS</b>		<b>3 651 342</b>		<b>3 628 140</b>			<b>0</b>	<b>3 628 140</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>96 945 303</b>		<b>81 060 389</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 515 161</b>	<b>82 575 550</b>	

Feuillet n° 8		Montant <b>11 240 610 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Matériel et Outillage							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations	
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée			Amortissement normal ou accéléré de l'exercice
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1971	47 311 640	47 311 640	47 311 640	0		0	47 311 640	
2	1972	1 051 491	1 051 491	1 051 491	0		0	1 051 491	
3	1973	0	0	0	0		0	0	
4	1974	754 781	754 781	754 781	0		0	754 781	
5	1975	42 222	42 222	42 222	0		0	42 222	
6	1976	969 764	969 764	969 764	0		0	969 764	
7	1977	253 841	253 841	253 841	0		0	253 841	
8	1978	1 267 216	1 267 216	1 267 216	0		0	1 267 216	
9	1979	3 372 118	3 372 118	3 372 118	0		0	3 372 118	
10	1980	59 337	59 337	59 337	0		0	59 337	
11	1981	1 178 441	1 178 441	1 178 441	0		0	1 178 441	
12	1982	617 541	617 541	617 541	0		0	617 541	

13	1983	275 817	275 817	275 817	0	0	275 817		
14	1984	4 020 796	4 020 796	4 020 796	0	0	4 020 796		
15	1985	153 633	153 633	153 633	0	0	153 633		
16	1986	134 552	134 552	134 552	0	0	134 552		
17	1987	1 592 966	1 592 966	1 592 966	0	0	1 592 966		
18	1988	2 309 354	2 309 354	2 309 354	0	0	2 309 354		
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>65 365 509</b>	<b>65 365 509</b>	<b>65 365 509</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 365 509</b>		
Feuillet n° 9		Montant <b>11 240 610 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Matériel et Outillage							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations	
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée			Amortissement normal ou accéléré de l'exercice
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>65 365 509</b>	<b>65 365 509</b>	<b>65 365 509</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 365 509</b>	
19	1989	1 494 169	1 494 169	1 494 169	0	0	0	1 494 169	
20	1990	13 076 813	13 076 813	13 076 813	0	0	0	13 076 813	
21	1991	3 029 589	3 029 589	3 029 589	0	0	0	3 029 589	
22	1992	1 355 104	1 355 104	1 355 104	0	0	0	1 355 104	
23	1993	9 969 080	9 969 080	9 969 080	0	0	0	9 969 080	
24	1994	139 520	139 520	139 520	0	0	0	139 520	
25	1995	403 648	403 648	403 648	0	0	0	403 648	
26	1996	0	0	0	0	0	0	0	
27	1997	454 974	454 974	454 974	0	0	0	454 974	
28	1998	60 840	60 840	60 840	0	0	0	60 840	
29	1999	198 445	198 445	198 445	0	0	0	198 445	
30	2000	308 188	308 188	308 188	0	0	0	308 188	
31	2001	3 764 730		3 764 730	0	0	0	3 764 730	
32	2002	3 390 859		3 390 859	0	0	0	3 390 859	
33	2003	12 276 245		12 276 245	0	0	0	12 276 245	
34	2004	11 614 690		11 614 690	0	0	0	11 614 690	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>126 902 404</b>	<b>95 855 881</b>	<b>126 902 403</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>126 902 404</b>	

Feuillet n° 10		Montant <b>11 240 610 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Matériel et Outillage							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>126 902 404</b>	<b>95 855 881</b>	<b>126 902 403</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>126 902 404</b>	
35	2005	17 107 678		16 709 808	0		397 871	17 107 678	
36	2006	13 177 865		11 395 309	0		1 312 640	12 707 949	
37	2007	13 067 294		9 937 838	0		1 308 963	11 246 802	
38	2008	13 463 441		8 917 879	0		1 347 757	10 265 636	
39	2009	13 421 057		7 509 865	0		1 338 026	8 847 892	
40	2010	14 486 767		6 625 196	0		1 449 735	8 074 931	
41	2011	15 934 656		5 839 222	0		1 594 613	7 433 835	
42	2012	8 008 415		2 071 431	0		801 136	2 872 567	
43	2013	3 639 949		726 760	0		363 997	1 090 757	
44	2014	10 746 898		654 055	0		1 075 085	1 729 140	
45	2015	4 257 524		0	0		250 786	250 786	
46								0	
47								0	
48								0	
49								0	
50								0	
<b>TOTAL</b>		<b>254 213 948</b>	<b>95 855 881</b>	<b>197 289 764</b>			<b>11 240 610</b>	<b>208 530 376</b>	
<b>TOTAL DES RETRAITS</b>		<b>14 783 863</b>		<b>14 744 859</b>			<b>0</b>	<b>14 744 859</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>268 997 811</b>		<b>212 034 624</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 240 610</b>	<b>223 275 235</b>	

Feuillet n° 13		Montant <b>2 442 976 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Matériel roulant et de transport							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluation		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1989	0		0	0		0	0	
2	1990	802 855	802 855	802 855	0		0	802 855	
3	1999	153 313	153 313	153 313	0		0	153 313	
4	2008	427 847		427 847	0		0	427 847	
5	2009	449 312		449 312	0		0	449 312	
6	2010	414 354		359 107	0		55 247	414 354	
7	2011	2 209 371		1 584 644	0		442 604	2 027 248	
8	2012	288 612		168 357	0		57 302	225 659	
9	2013	12 737 333		2 122 889	0		1 265 679	3 388 568	
10	2014	4 424 736		288 782	0		440 859	729 641	
11	2015	882 459		0	0		56 332	56 332	
<b>TOTAL</b>		<b>22 790 192</b>	<b>956 168</b>	<b>6 357 106</b>			<b>2 318 023</b>	<b>8 675 129</b>	
<b>TOTAL DES RETRAITS</b>		<b>3 027 550</b>		<b>201 837</b>			<b>124 953</b>	<b>326 790</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>25 817 743</b>		<b>6 558 943</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 442 976</b>	<b>9 001 919</b>	

Feuillet n° 14		Montant <b>210 559 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Mobilier et Matériel de bureau							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements Antérieurs	Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations		Taux	Durée	Amortissement normal ou accéléré de l'exercice		
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1993	74 875	74 875	74 875	0		0	74 875	
2	1994	10 353	10 353	10 353	0		0	10 353	
3	1997	43 800	43 800	43 800	0		0	43 800	
4	1998	263 639	263 639	263 639	0		0	263 639	
5	1999	64 472	64 472	64 472	0		0	64 472	
6	2000	76 867	76 867	76 867	0		0	76 867	
7	2001	225 843		225 843	0		0	225 843	
8	2002	224 652		224 652	0		0	224 652	
9	2003	93 537		93 537	0		0	93 537	
10	2004	2 550		2 550	0		0	2 550	
11	2005	89 858		88 006	0		1 852	89 858	
12	2006	362 771		355 454	0		5 304	360 758	
13	2007	199 391		198 545	0		351	198 896	
14	2008	10 813		7 209	0		1 083	8 292	
15	2009	97 967		73 390	0		12 631	86 021	
16	2010	421 495		259 567	0		60 191	319 759	
17	2011	144 222		80 641	0		21 664	102 305	
18	2012	6 742		1 854	0		668	2 522	
<b>TOTAL A REPORTER</b>		<b>2 413 848</b>	<b>534 006</b>	<b>2 145 254</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>103 745</b>	<b>2 248 999</b>	

Feuillet n° 14		Montant <b>210 559 DH</b>							
		Amortissements de l'exercice allant du 01/01/2015 au 31/12/2015							
		Immobilisations concernées : Mobilier et Matériel de bureau							
N° Ordre	Date d'entrée	Valeur à amortir		Amortissements déduits du bénéfice brut de l'exercice			Total des amortissements à la fin de l'exercice	Observations	
		Prix d'acquisition	Valeur comptable après réévaluations	Amortissements Antérieurs	Taux	Durée			Amortissement normal ou accéléré de l'exercice
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>REPORT</b>		<b>2 413 848</b>	<b>534 006</b>	<b>2 145 254</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>103 745</b>	<b>2 248 999</b>	
19	2013	114 101		40 179	0		22 811	62 990	
20	2014	280 419		27 126			46 272	73 398	
21	2015	321 640		0			37 732	37 732	
<b>TOTAL</b>		<b>3 130 008</b>	<b>534 006</b>	<b>2 212 560</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>210 559</b>	<b>2 423 118</b>	
<b>TOTAL DES RETRAITS</b>		<b>4 789 472</b>		<b>4 783 994</b>			<b>0</b>	<b>4 783 994</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>7 919 480</b>		<b>6 996 553</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>210 559</b>	<b>7 207 112</b>	

### III.6.19 Tableau des locations et baux autres que le crédit bail pour l'exercice 2013

Nature du bien loué	Lieu de situation	Nom et prénom ou Raison sociale et adresse du propriétaire	Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de la location	Montant du loyer compris dans les charges de l'exercice	Nature du contrat (1)	
						Bail ordinaire	Nième période
1	2	3	4	5	6	7	8
LOCATION VOITURE	SUCRAFOR	Wafa LLD, 5. BD ABDELMOUMEN CASA	2006	372616	372616		
LOCATION CHARIOT ELEVATEUR	SUCRAFOR	PREMIUM LOCATION 5 BD AMIR ABDELKADER CASABLANCA	2013	130442	130442		
LOCATION BUREAU	SUCRAFOR	EL TAHLAOUI HASSAN BD HASSAN II ARUIT 50012	2013	5667	5667		
MLOCATION BOUTEILLES	SUCRAFOR	MAGHREBOXYGENE 130 BD MOULAY ISMAIL ROCHES NOIR CASABLANCA	2013	6187	6187		
LOCATION BUREAU	SUCRAFOR	ISBAI EL HOUCINE SECTEUR HASSAN BLOC 27 SELOUANE NADOR	2013	2400	2400		
LOCATION BUREAU	SUCRAFOR	AJOUAOU HAFID DR OLD ZBAIR TISTOUTINE 50012 NADOR	2013	3500	3500		
LOCATION CITERNE	SUCRAFOR	MOHAND BEN NASSAR CITE SUCRAFOR ZAIO	2013	240	240		
LOCATION	SUCRAFOR	MERCIER ANFA ARGUALAS 3 50012 ZARAGOLA ESPANE	2013	97059	97059		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>618 111,25</b>	<b>618 111,25</b>		

### III.6.20 Tableau des locations et baux autres que le crédit bail pour l'exercice 2014

Nature du bien loué	Lieu de situation	Nom et prénom ou Raison sociale et adresse du propriétaire	Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de la location	Montant du loyer compris dans les charges de l'exercice	Nature du contrat (1)	
						Bail ordinaire	Nième période
1	2	3	4	5	6	7	8
LOCATION VOITURE	SUCRAFOR	Wafa LLD, 5. BD ABDELMOUMEN CASA	2006	413 247	413 247		
LOCATION DE CAMERA	SUCRAFOR	PREMIUM AND CONTRÔLE AND SERVICE LOT LA COLINE II IMMB REGENCE N 17 CASABLANCA	2014	8 068	8 068		
LOCATION BOUTEUIL DE GAZ	SUCRAFOR	MAGHREB OXYGENE 52 BD LA GRANDE CEINTURE AIN SBAA CASABLANCA	2014	615	615		
LOCATION MATERIELS TRANSPORT	SUCRAFOR	PREMIUM LOCATION RTE EL JADIDA KM 14 BOUSKOURA	2014	135 890	135 890		
LOCATION MATERIELS TRANSPORT	SUCRAFOR	Route 1070 DOUAR OULED SIDI ABBOU TIT MELLIL	2014	139 298	139 298		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>697 118</b>	<b>697 118</b>		



### III.6.21 Tableau des locations et baux autres que le crédit bail pour l'exercice 2015

Nature du bien loué	Lieu de situation	Nom et prénom ou Raison sociale et adresse du propriétaire	Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de la location	Montant du loyer compris dans les charges de l'exercice	Nature du contrat (1)	
						Bail ordinaire 7	Nème période 8
1	2	3	4	5	6		
LOCATION VOITURE	SUCRAFOR	Wafa LLD, 5. BD ABDELMOUMEN CASA	2006	194 159	194 159		
LOCATION CHARIOT ELEVATEUR	SUCRAFOR	HASSAN EL MIR NADOR	2015	2 000,00	2 000		
LOCATION APPARTEMENT	SUCRAFOR	MOHAMED ELKADDOURI 26 CITE PAM ZAIO NADOR CIN S271124	2015	14 000	14 000		
LOCATION MATERIELS TRANSPORT	SUCRAFOR	PREMUIM LOCATION RTE EL JADIDA KM 14 BOUSKOURA	2015	160 189	160 189		
LOCATION MATERIEL DE SONORISATION	SUCRAFOR	LE MONDE AUDIO VISUEL 85 RUE DE SAHARA OUJDA	2015	7 831	7 831		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>378 179</b>	<b>378 179</b>		

### III.6.22 Etat détaillé des stocks pour l'exercice 2013

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6-3	
	Montant brut 1	Provision 2	Montant net 3	Montant brut 4	Provision 5	Montant net 6		
<b>I- Stocks Approvisionnements</b>								
- Biens et produits destinés à la revente en l'état								
Biens immeubles								1
Biens meubles								2
- Biens et matières premières destinés aux activités de production et de transformation :								
Matières premières								3
Matières consommables	35 899 757	3 229 923	32 669 835	30 588 113	3 508 817	27 079 296	-5 590 538	4
Pièces détachées								5
Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport								6
- Emballages								
Récupérables								7
Vendus								8
Perdus	763 267		763 267	1 055 203		1 055 203	291 936	9
<b>Total Stocks Approvisionnements</b>	<b>36 663 024</b>	<b>3 229 923</b>	<b>33 433 102</b>	<b>31 643 316</b>	<b>3 508 817</b>	<b>28 134 500</b>	<b>-5 298 602</b>	<b>10</b>
<b>II- Stocks en cours Production de biens et services</b>								
- Produits en cours								11
- Etudes en cours								12
- Travaux en cours								13
- Services en cours								14
<b>Total Stocks des encours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>
<b>III- Stocks Produits &amp; Biens finis</b>								
- Produits finis	1 846 016	10 084	1 835 932	1 382 340	27 058	1 355 282	-480 650	16
- Biens finis			0			0	0	17
<b>Total Stocks Produits et Biens finis</b>	<b>1 846 016</b>	<b>10 084</b>	<b>1 835 932</b>	<b>1 382 340</b>	<b>27 058</b>	<b>1 355 282</b>	<b>-480 650</b>	<b>18</b>
<b>IV- Stocks Produits résiduels</b>								
- Déchets								19
- Rebuts								20
- Matières de récupération								21
<b>Total Stocks Produits résiduels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>

TOTAL GENERAL	38 509 040	3 240 007	35 269 033	33 025 656	3 535 875	29 489 782	-5 779 252	23
---------------	------------	-----------	------------	------------	-----------	------------	------------	----

### III.6.23 Etat détaillé des stocks pour l'exercice 2014

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6-3	
	Montant brut 1	Provision 2	Montant net 3	Montant brut 4	Provision 5	Montant net 6		
<b>I- Stocks Approvisionnements</b>								
- Biens et produits destinés à la revente en l'état								
Biens immeubles								1
Biens meubles								2
- Biens et matières premières destinés aux activités de production et de transformation :								
Matières premières								3
Matières consommables	34 481 832	2 928 034	31 553 798	35 899 757	3 229 923	32 669 835	1 116 037	4
Pièces détachées								5
Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport								6
- Emballages								
Récupérables								7
Vendus								8
Perdus	1 685 022		1 685 022	763 267		763 267	-921 755	9
<b>Total Stocks Approvisionnements</b>	<b>36 166 854</b>	<b>2 928 034</b>	<b>33 238 820</b>	<b>36 663 024</b>	<b>3 229 923</b>	<b>33 433 102</b>	<b>194 281</b>	<b>10</b>
<b>II- Stocks en cours Production de biens et services</b>								
- Produits en cours								11
- Etudes en cours								12
- Travaux en cours								13
- Services en cours								14
<b>Total Stocks des encours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>
<b>III- Stocks Produits &amp; Biens finis</b>								
- Produits finis	63 633 463	55 973	63 577 490	1 846 016	10 084	1 835 932	-61 741 558	16
- Biens finis								17
<b>Total Stocks Produits et Biens finis</b>	<b>63 633 463</b>	<b>55 973</b>	<b>63 577 490</b>	<b>1 846 016</b>	<b>10 084</b>	<b>1 835 932</b>	<b>-61 741 558</b>	<b>18</b>
<b>IV- Stocks Produits résiduels</b>								
- Déchets								19
- Rebutis								20

399

- Matières de récupération								21
<b>Total Stocks Produits résiduels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 22</b>
<b>TOTAL GENERAL</b> (ligne 10+15+18+22)	<b>99 800 317</b>	<b>2 984 007</b>	<b>96 816 310</b>	<b>38 509 040</b>	<b>3 240 007</b>	<b>35 269 033</b>	<b>-61 547 277</b>	<b>23</b>

### III.6.24 Etat détaillé des stocks pour l'exercice 2015

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6-3	
	Montant brut 1	Provision 2	Montant net 3	Montant brut 4	Provision 5	Montant net 6		
<b>I- Stocks Approvisionnements</b>								
- <u>Biens et produits destinés à la revente en l'état</u>								
Biens immeubles								1
Biens meubles								2
- <u>Biens et matières premières destinés aux activités de production et de transformation :</u>								
Matières premières								3
Matières consommables	31 829 046	2 701 785	29 127 261	36 166 854	2 928 034	33 238 820	4 111 560	4
Pièces détachées								5
Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport								6
- <u>Emballages</u>								
Récupérables								7
Vendus								8
Perdus								9
<b>Total Stocks Approvisionnements</b>	<b>31 829 046</b>	<b>2 701 785</b>	<b>29 127 261</b>	<b>36 166 854</b>	<b>2 928 034</b>	<b>33 238 820</b>	<b>4 111 560</b>	<b>10</b>
<b>II- Stocks en cours Production de biens et services</b>								
- Produits en cours								11
- Etudes en cours								12
- Travaux en cours								13
- Services en cours								14
<b>Total Stocks des encours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 15</b>
<b>III- Stocks Produits &amp; Biens finis</b>								
- Produits finis	61 743 246		61 743 246	57 736 263	55 973	57 680 290	-4 062 957	16
- Biens finis								17
<b>Total Stocks Produits et Biens finis</b>	<b>61 743 246</b>	<b>0</b>	<b>61 743 246</b>	<b>57 736 263</b>	<b>55 973</b>	<b>57 680 290</b>	<b>-4 062 957</b>	<b>18</b>
<b>IV- Stocks Produits résiduels</b>								

- Déchets							19
- Rebuts							20
- Matières de récupération	12 015 586	12 015 586	5 897 200	5 897 200	-6 118 386	21	
<b>Total Stocks Produits résiduels</b>	<b>12 015 586</b>	<b>0</b>	<b>12 015 586</b>	<b>5 897 200</b>	<b>0</b>	<b>5 897 200</b>	<b>-6 118 386</b>
<b>TOTAL GENERAL</b> (ligne 10+15+18+22)	<b>105 587 878</b>	<b>2 701 785</b>	<b>102 886 093</b>	<b>99 800 317</b>	<b>2 984 007</b>	<b>96 816 310</b>	<b>-6 069 783</b>

### III.6.25 Détail de la taxe sur la valeur ajoutée de l'exercice 2013

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A. de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3) = 4
A. T.V.A. Facturée	405 765	15 413 960	15 325 424	494 301
B. T.V.A. Récupérable	4 264 170	16 055 172	16 884 088	3 435 254
*Sur sur charges	3 671 968	13 818 264	14 630 384	2 859 848
*Sur sur immobilisations	592 202	2 236 908	2 253 703	575 406
C. T.V.A. due ou crédit de T.v.a. = (A-B)	-3 858 405			-2 940 953

### III.6.26 Détail de la taxe sur la valeur ajoutée de l'exercice 2014

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A. de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3) = 4
A. T.V.A. Facturée	494 301	21 230 980	21 264 684	460 597
B. T.V.A. Récupérable	3 167 548	22 340 829	20 173 658	5 334 719
*Sur sur charges	2 592 472	21 545 622	19 463 836	4 674 257
*Sur sur immobilisations	575 077	795 207	709 822	660 462
C. T.V.A. due ou crédit de T.v.a. = (A-B)	-2 673 247			-4 874 122

### III.6.27 Détail de la taxe sur la valeur ajoutée de l'exercice 2015

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A. de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3) = 4
A. T.V.A. Facturée	460 597	25 667 786	25 714 442	413 941
B. T.V.A. Récupérable	5 334 719	29 451 963	31 829 374	2 957 308
*Sur sur charges	4 674 257	27 390 200	30 072 284	1 992 173
*Sur sur immobilisations	660 462	2 061 763	1 757 090	965 135
C. T.V.A. due ou crédit de T.v.a. = (A-B)	-4 874 122			-2 543 367

### III.6.28 Etat d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice pour l'exercice 2013

MONTANT		MONTANT	
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
. Décision de L'AGO du 26/04/2012		. Réserve légale	383 741
. Report à nouveau 2012	638 208	. Autres réserves	
. Résultats nets en instance d'affectation		. Tantièmes	
. Résultat net de l'exercice 2012	14 057 793	. Dividendes	13 902 063
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau	410 197
<b>TOTAL A</b>	<b>14 696 001</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>14 696 001</b>

### III.6.29 Etat d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice pour l'exercice 2014

MONTANT		MONTANT	
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
. Décision de L'AGO du 30/06/2014		. Réserve légale	
. Report à nouveau 2013	410 197	. Autres réserves	
. Résultats nets en instance d'affectation		. Tantièmes	
. Résultat net de l'exercice 2013	766 581	. Dividendes	
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau	1 176 778
<b>TOTAL A</b>	<b>1 176 778</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 176 778</b>

### III.6.30 Etat d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice pour l'exercice 2015

MONTANT		MONTANT	
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
. Décision de L'AGO du 13/05/2015		. Réserve légale	
. Report à nouveau 2014	1 176 778	. Autres réserves	10 000 000
. Résultats nets en instance d'affectation		. Tantièmes	
. Résultat net de l'exercice 2014	36 113 458	. Dividendes	18 536 084
. Prélèvement sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau	8 754 152
<b>TOTAL A</b>	<b>37 290 236</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>37 290 236</b>



### III.6.31 Tableau de passage pour l'exercice 2013

INTITULE		Montant	Montant
<b>I</b>	<b><u>RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>		
	. Bénéfice net	766 581,47	
	. Perte nette		
<b>II</b>	<b><u>REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>	<b>33 919 183,19</b>	
	<b><u>1. Courantes</u></b>		
	. Subventions 2012 encaissée en 2013	27 706 096,60	
	. Charges sur exercices antérieurs	555 453,09	
	. Provisions pour dépréciation du stock consommables	3 229 922,58	
	. Provisions non déductibles agriculteurs-débiteurs	374 660,65	
	. Provisions pour dépréciation du stock des produits finis	10 084,00	
	. Ecart de conversion passif	17 128,01	
	Total des réintégrations courantes	<b>31 893 344,93</b>	
	<b><u>2. Non Courantes</u></b>		
	. Amendes, pénalités et majorations de retard	360,00	
	. Incinération stocks	888 425,38	
	. Perte sur créance irrécouvrable	56 548,88	
	. Provision acquisition terrains	500 000,00	
	. Charges non courantes sur exercices antérieurs	373,00	
	. Cotisation minimale 2012	580 131,00	
	Total des réintégrations non courantes	<b>2 025 838,26</b>	
<b>III</b>	<b><u>DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		<b>43 594 149,77</b>
	<b><u>1. Courantes</u></b>		
	. Subventions 2013 non encaissées au 31-12-2013		39 958 038,42
	. Reprise provisions agriculteurs débiteurs		93 467,22
	. Reprise provisions pour dépréciation du stock des produits finis		27 057,75
	. reprises provisions du stock consommables		3 508 816,79
	. reprise sur écart de conversion passif		6 769,59
	<b>Total des déductions fiscales courantes</b>		<b>43 594 149,77</b>
	<b><u>2. Non Courantes</u></b>		
	. Reprises provisions initialement réintégré		
	. Reprises provisions pour risques et charges initialement réintégré		
	. Reprises provisions du stock consommables		
	. Reprises provisions des terrains initialement réintégré		
	<b>Total des déductions fiscales non courantes</b>		
	<b>Total</b>	<b>34 685 764,66</b>	<b>43 594 149,77</b>
<b>IV</b>	<b><u>RESULTAT BRUT FISCAL</u></b>		
	. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
	. Déficit brut fiscal si T1 < T2 (B)		8 908 385,11
	. Déficit ou fraction de déficit correspondant à la dotation aux amortissements pratiqués.		
	. Surplus correspondant au déficit d'exploitation.		
<b>V</b>	<b><u>REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</u></b> (C) (1)		
	. Exercice N-4		
	. Exercice N-3		
	. Exercice N-2		
	. Exercice N-1		
<b>VI</b>	<b><u>RESULTAT NET FISCAL</u></b>		
	. Bénéfice net fiscal (A-C)		
	ou		
	. Déficit net fiscal (B)		8 908 385,11
<b>VII</b>	<b><u>CUMUL DES REPORTS DE DEFICITS SUR AMORTISSEMENTS</u></b>		<b>5 641 737,05</b>
<b>VIII</b>	<b><u>CUMUL DES DEFICITS D'EXPLOITATION RESTANT A REPORTER FISCALEMENT</u></b>		
	. Exercice N-5		

- . Exercice N-4
- . Exercice N-2
- . Exercice N-1

### III.6.32 Tableau de passage pour l'exercice 2014

INTITULE		Montant	Montant
<b>I</b>	<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
.	Bénéfice net	36 113 457,72	
.	Perte nette		
<b>II</b>	<b>REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>50 313 164,50</b>	
	<b>1. Courantes</b>		
.	Subventions 2013 encaissée en 2014	39 958 038,42	
.	Charges sur exercices antérieurs	234 884,50	
.	Provisions pour dépréciation du stock consommables	2 928 034,01	
.	Provisions pour dépréciation du stock des produits finis	55 972,70	
.	Provisions non déductibles agriculteurs-débiteurs	340 520,84	
.	Excédent sur compte courant associés	250 821,00	
.	Ecart de conversion passif	60 678,27	
	Total des réintégrations courantes	<b>43 828 949,74</b>	
	<b>2. Non Courantes</b>		
.	Cohésion sociale	364 790,00	
.	Charges non courantes sur exercices antérieurs	556 604,76	
.	IS 2014	5 562 820,00	
	Total des réintégrations non courantes	<b>6 484 214,76</b>	
<b>III</b>	<b>DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>53 333 768,01</b>
	<b>1. Courantes</b>		
.	Subventions 2014 non encaissées au 31-12-2014		39 623 707,85
.	Reprise provisions agriculteurs débiteurs		240 592,07
.	Remboursement de l'appel à la garantie		10 212 333,50
.	Reprise provisions pour dépréciation du stock des produits finis		10 084,00
.	reprises provisions du stock consommables		3 229 922,58
.	reprise sur écart de conversion passif		17 128,01
	<b>Total des déductions fiscales courantes</b>		<b>53 333 768,01</b>
	<b>2. Non Courantes</b>		
	<b>Total des déductions fiscales non courantes</b>		
	<b>Total</b>	<b>86 426 622,22</b>	<b>53 333 768,01</b>
<b>IV</b>	<b>RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
.	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		33 092 854,21
.	Déficit brut fiscal si T1 < T2 (B)		
.	Déficit ou fraction de déficit correspondant à la dotation aux amortissements pratiqués.		
.	Surplus correspondant au déficit d'exploitation.		
<b>V</b>	<b>REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
.	Exercice N-4		
.	Exercice N-3		
.	Exercice N-2	5 641 737,05	
.	Exercice N-1	8 908 385,11	
.	Déficit absorbé sur les amortissements indéfiniment reportables		
<b>VI</b>	<b>RESULTAT NET FISCAL</b>		
.	Bénéfice net fiscal (A-C)		18 542 732,05
	ou		
.	Déficit net fiscal (B)		
<b>VII</b>	<b>CUMUL DES REPORTS DE DEFICITS SUR AMORTISSEMENTS</b>		
<b>VIII</b>	<b>CUMUL DES DEFICITS D'EXPLOITATION RESTANT A REPORTER FISCALEMENT</b>		
.	Exercice N-5		

- 
- . Exercice N-4
  - . Exercice N-2
  - . Exercice N-1
-

### III.6.33 Tableau de passage pour l'exercice 2015

INTITULE		Montant	Montant
<b>I</b>	<b><u>RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>		
	. Bénéfice net	16 261 225,41	
	. Perte nette		
<b>II</b>	<b><u>REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>	<b>55 703 277,12</b>	
	<b><u>1. Courantes</u></b>		
	. Subventions 2014 encaissée en 2015	39 623 707,85	
	. Charges sur exercices antérieurs	868 529,25	
	. Provisions pour dépréciation du stock consommables	2 701 784,96	
	. Provisions non déductibles agriculteurs-débiteurs	134 097,38	
	. Excédent sur compte courant associés	847 446,33	
	. Ecart de conversion passif	68 616,77	
	Total des réintégrations courantes	<b>44 244 182,54</b>	
	<b><u>2. Non Courantes</u></b>		
	. Cohésion sociale	81 715,00	
	. Charges non courantes sur exercices antérieurs	256 048,58	
	. IS 2015	11 121 331,00	
	Total des réintégrations non courantes	<b>11 459 094,58</b>	
<b>III</b>	<b><u>DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		
	<b><u>1. Courantes</u></b>		
	. Subventions 2015 non encaissées au 30-09-2015		30 485 731,86
	. Reprise provisions agriculteurs débiteurs		163 739,72
	. Reprise provisions pour dépréciation du stock des produits finis		55 972,70
	. reprises provisions du stock consommables		2 928 034,01
	. reprise sur écart de conversion passif		60 678,27
	<b>Total des déductions fiscales courantes</b>		<b>33 694 156,56</b>
	<b><u>2. Non Courantes</u></b>		
	. Cotisation minimale 2012-2013 imputées		1 199 244,00
	<b>Total des déductions fiscales non courantes</b>		<b>1 199 244,00</b>
	<b>Total</b>	<b>71 964 502,53</b>	<b>34 893 400,56</b>
<b>IV</b>	<b><u>RESULTAT BRUT FISCAL</u></b>		
	. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	<b>37 071 101,97</b>	
	. Déficit brut fiscal si T1 < T2 (B)		
	. Déficit ou fraction de déficit correspondant à la dotation aux amortissements pratiqués.		
	. Surplus correspondant au déficit d'exploitation.		
<b>V</b>	<b><u>REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</u></b> (C) (1)		
	. Exercice N-4		
	. Exercice N-3		
	. Exercice N-2		
	. Exercice N-1		
	. Déficit absorbé sur les amortissements indéfiniment reportables		
<b>VI</b>	<b><u>RESULTAT NET FISCAL</u></b>		
	. Bénéfice net fiscal (A-C)	<b>37 071 101,97</b>	
	. ou		
	. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII</b>	<b><u>CUMUL DES REPORTS DE DEFICITS SUR AMORTISSEMENTS</u></b>		
<b>VIII</b>	<b><u>CUMUL DES DEFICITS D'EXPLOITATION RESTANT A REPORTER FISCALEMENT</u></b>		
	. Exercice N-5		
	. Exercice N-4		
	. Exercice N-2		
	. Exercice N-1		

### III.6.34 Détail des postes C.P.C pour l'exercice 2013

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
711	Ventes de marchandises		
	. Ventes de marchandises au Maroc		
	. Ventes de marchandises à l'étranger		
	. Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
712	<b><u>Ventes des biens et services produits</u></b>		
	. Ventes de biens au Maroc	141 684 076	151 239 928
	. Ventes de biens à l'étranger		
	. Ventes de services au Maroc		
	. Ventes de services à l'étranger		
	. Redevances pour brevets, marques, droits...		
	. Reste du poste des ventes et services produits	437 085	867 346
	<b>TOTAL</b>	<b>142 121 161</b>	<b>152 107 274</b>
713	<b><u>Variation des stocks de produits</u></b>		
	. Variation des stocks de biens produits	463 676	-54 555 204
	. Variation des stocks des services produits		
	. Variation des stocks des produits en cours		
	<b>TOTAL</b>	<b>463 676</b>	<b>-54 555 204</b>
718	<b><u>Autres produits d'exploitation</u></b>		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste (produits divers)	16 930	
	<b>TOTAL</b>	<b>16 930</b>	<b>0</b>
719	<b><u>Reprises d'exploitation; transferts de charges</u></b>		
	. Reprises d'exploitation	3 685 887	3 893 555
	. Transferts de charges	627 796	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 313 683</b>	<b>3 893 555</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
738	<b><u>Intérêts et autres produits financiers</u></b>		
	. Intérêts et produits assimilés	1 746 861	227 558
	. Revenus des créances rattachées à des participations		
	. Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement.		
	. Reprises		
	. Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 746 861</b>	<b>227 558</b>

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>611</b> Achats revendus de marchandises		
. Achats de marchandises		
. Variation des stocks de marchandises		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>612</b> <u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
. Achats de matières premières	110 915 557	77 709 304
. Variation des stocks de matières premières		
. Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages.	46 429 814	36 481 752
. Variation des stocks de matières, fournitures et emballages.	-5 019 708	-3 729 431
. Achats non stockés de matières et fournitures	938 577	1 374 767
. Achats de travaux, études et prestations de service	2 247 979	1 675 420
<b>TOTAL</b>	<b>155 512 220</b>	<b>113 511 811</b>
<b>613/614</b> <u>Autres charges externes</u>		
. Locations et charges locatives	618 111	546 239
. Redevances de crédit-bail		
. Entretien et réparations	8 229 855	6 787 914
. Primes d'assurances	316 912	332 409
. Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	10 927 959	8 369 116
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 783 485	2 900 928
. Redevances pour brevets, marques, droits...		
. Transports	1 060 341	905 619
. Déplacements, missions et réceptions	598 264	805 424
. Reste du poste des autres charges externes	1 355 567	1 067 560
<b>TOTAL</b>	<b>25 890 494</b>	<b>21 715 210</b>
<b>617</b> <u>Charges du personnel</u>		
. Rémunérations du personnel	7 178 412	6 828 755
. Charges sociales	2 025 451	2 173 016
. Reste du poste des charges de personnel	92 759	15 951
<b>TOTAL</b>	<b>9 296 622</b>	<b>9 017 722</b>
<b>618</b> <u>Autres charges d'exploitation</u>		
. Jetons de présence		
. Pertes sur créances irrécouvrables		
. Reste du poste des autres charges d'exploitation		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>638</b> <u>Autres charges financières</u>		
. Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement.		
. Reste du poste des autres charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
<b>658</b> <u>Autres charges non courantes</u>		
. Pénalités sur marchés et dédits		
. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
. Pénalités et amendes fiscales ou pénales	360	5 102
. Créances devenues irrécouvrables	56 549	
. Reste du poste des autres charges non courantes	3 421 357	2 127 162
<b>TOTAL</b>	<b>3 478 266</b>	<b>2 132 264</b>

### III.6.35 Détail des postes du C.P.C pour l'exercice 2014

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
711	Ventes de marchandises	
	. Ventes de marchandises au Maroc	
	. Ventes de marchandises à l'étranger	
	. Reste du poste des ventes de marchandises	
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
712	<b><u>Ventes des biens et services produits</u></b>	
	. Ventes de biens au Maroc	201 482 767
	. Ventes de biens à l'étranger	
	. Ventes de services au Maroc	
	. Ventes de services à l'étranger	
	. Redevances pour brevets, marques, droits...	
	. Reste du poste des ventes et services produits	1 244 928
	<b>TOTAL</b>	<b>202 727 695</b>
713	<b><u>Variation des stocks de produits</u></b>	
	. Variation des stocks de biens produits	61 787 447
	. Variation des stocks des services produits	
	. Variation des stocks des produits en cours	
	<b>TOTAL</b>	<b>61 787 447</b>
718	<b><u>Autres produits d'exploitation</u></b>	
	Jetons de présence reçus	
	Reste du poste (produits divers)	16 930
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
719	<b><u>Reprises d'exploitation; transferts de charges</u></b>	
	. Reprises d'exploitation	3 480 599
	. Transferts de charges	1 065 700
	<b>TOTAL</b>	<b>4 546 299</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
738	<b><u>Intérêts et autres produits financiers</u></b>	
	. Intérêts et produits assimilés	1 605 312
	. Revenus des créances rattachées à des participations	
	. Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement.	
	. Reprises	
	. Reste du poste intérêts et autres produits financiers	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 605 312</b>

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>611</b> Achats revendus de marchandises		
. Achats de marchandises		
. Variation des stocks de marchandises		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>612</b> <u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
. Achats de matières premières	193 703 064	110 915 557
. Variation des stocks de matières premières		
. Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages.	72 170 454	46 429 814
. Variation des stocks de matières, fournitures et emballages.	496 170	-5 019 708
. Achats non stockés de matières et fournitures	6 431 858	2 188 544
. Achats de travaux, études et prestations de service	421 154	779 585
. Reste du poste	54 000	218 427
<b>TOTAL</b>	<b>273 276 699</b>	<b>155 512 220</b>
<b>613/614</b> <u>Autres charges externes</u>		
. Locations et charges locatives	697 119	618 111
. Redevances de crédit-bail		0
. Entretien et réparations	7 730 925	8 229 855
. Primes d'assurances	361 708	316 912
. Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	14 919 409	10 927 959
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 495 930	2 783 485
. Redevances pour brevets, marques, droits...		
. Transports	1 363 729	1 060 341
. Déplacements, missions et réceptions	894 330	598 264
. Reste du poste des autres charges externes	1 049 530	1 355 567
<b>TOTAL</b>	<b>30 512 680</b>	<b>25 890 494</b>
<b>617</b> <u>Charges du personnel</u>		
. Rémunérations du personnel	6 559 821	7 178 412
. Charges sociales	2 009 220	2 025 451
. Reste du poste des charges de personnel	131 726	92 759
<b>TOTAL</b>	<b>8 700 768</b>	<b>9 296 622</b>
<b>618</b> <u>Autres charges d'exploitation</u>		
. Jetons de présence		
. Pertes sur créances irrécouvrables		
. Reste du poste des autres charges d'exploitation		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>638</b> <u>Autres charges financières</u>		
. Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement.		
. Reste du poste des autres charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
<b>658</b> <u>Autres charges non courantes</u>		
. Pénalités sur marchés et dédits		
. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	901 455	
. Pénalités et amendes fiscales ou pénales		360
. Créances devenues irrécouvrables		56 549
. Reste du poste des autres charges non courantes	2 351 537	3 421 357
<b>TOTAL</b>	<b>3 252 992</b>	<b>3 478 266</b>



### III.6.36 Détail des postes du C.P.C pour l'exercice 2015

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
711		
Ventes de marchandises		
. Ventes de marchandises au Maroc		
. Ventes de marchandises à l'étranger		0
. Reste du poste des ventes de marchandises		0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
712		
<b><u>Ventes des biens et services produits</u></b>		
. Ventes de biens au Maroc	230 797 004	201 482 767
. Ventes de biens à l'étranger		
. Ventes de services au Maroc		
. Ventes de services à l'étranger		
. Redevances pour brevets, marques, droits...		
. Reste du poste des ventes et services produits	153 144	1 244 928
<b>TOTAL</b>	<b>230 950 148</b>	<b>202 727 695</b>
713		
<b><u>Variation des stocks de produits</u></b>		
. Variation des stocks de biens produits	10 125 370	61 787 447
. Variation des stocks des services produits		
. Variation des stocks des produits en cours		
<b>TOTAL</b>	<b>10 125 370</b>	<b>61 787 447</b>
718		
<b><u>Autres produits d'exploitation</u></b>		
Jetons de présence reçus		0
Reste du poste (produits divers)	173 140	
<b>TOTAL</b>	<b>173 140</b>	<b>0</b>
719		
<b><u>Reprises d'exploitation; transferts de charges</u></b>		
. Reprises d'exploitation	3 147 746	3 480 599
. Transferts de charges	1 231 534	1 065 700
<b>TOTAL</b>	<b>4 379 280</b>	<b>4 546 299</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
738		
<b><u>Intérêts et autres produits financiers</u></b>		
. Intérêts et produits assimilés	2 953 752	1 605 312
. Revenus des créances rattachées à des participations		
. Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement.		
. Reprises		
. Reste du poste intérêts et autres produits financiers		0
<b>TOTAL</b>	<b>2 953 752</b>	<b>1 605 312</b>

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>611</b> Achats revendus de marchandises		
. Achats de marchandises		
. Variation des stocks de marchandises		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>612</b> <u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
. Achats de matières premières	188 488 372	193 703 064
. Variation des stocks de matières premières		
. Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages.	67 088 725	72 170 454
. Variation des stocks de matières, fournitures et emballages.	4 337 809	496 170
. Achats non stockés de matières et fournitures	4 703 521	6 431 858
. Achats de travaux, études et prestations de service	2 012 995	421 154
. Reste du poste		54 000
<b>TOTAL</b>	<b>266 631 421</b>	<b>273 276 699</b>
<b>613/614</b> <u>Autres charges externes</u>		
. Locations et charges locatives	378 180	697 119
. Redevances de crédit-bail		
. Entretien et réparations	10 730 017	7 730 925
. Primes d'assurances	411 519	361 708
. Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	17 311 959	14 919 409
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 723 432	3 495 930
. Redevances pour brevets, marques, droits...		
. Transports	975 093	1 363 729
. Déplacements, missions et réceptions	874 313	894 330
. Reste du poste des autres charges externes	2 265 348	1 049 530
<b>TOTAL</b>	<b>36 669 860</b>	<b>30 512 680</b>
<b>617</b> <u>Charges du personnel</u>		
. Rémunérations du personnel	5 728 739	6 559 821
. Charges sociales	1 620 934	2 009 220
. Reste du poste des charges de personnel	140 173	131 726
<b>TOTAL</b>	<b>7 489 845</b>	<b>8 700 768</b>
<b>618</b> <u>Autres charges d'exploitation</u>		
. Jetons de présence		
. Pertes sur créances irrécouvrables		
. Reste du poste des autres charges d'exploitation		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>638</b> <u>Autres charges financières</u>		
. Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement.		
. Reste du poste des autres charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
<b>658</b> <u>Autres charges non courantes</u>		
. Pénalités sur marchés et dédits	30	
. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	84 000	901 455
. Pénalités et amendes fiscales ou pénales		
. Créances devenues irrécouvrables	297	
. Reste du poste des autres charges non courantes	1 566 709	2 351 537
<b>TOTAL</b>	<b>1 651 036</b>	<b>3 252 992</b>

---

## **IV. ETATS DE SYNTHESES CONSOLIDES DE COSUMAR SA SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES**

### **IV.1 REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **IV.1.1 Référentiel comptable**

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 de l'Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux (AMMC) du 15juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2015 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations

SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS3 révisée "Regroupement des entreprises" dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe Cosumar avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat);
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

#### **IV.1.2 Principes de consolidation**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31Décembre2015.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre déconsolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

#### **IV.1.3 Immobilisations corporelles**

##### **Règle spécifique à la première adoption :**

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1 janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

##### **Principes applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 :**

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) .

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

#### **IV.1.4 Stocks**

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **IV.1.5 Avantages du personnel**

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc . Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

### **IV.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2015**

<b>Société</b>	<b>% de contrôle</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation</b>
Cosumar (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUCRAFOR	90,96%	90,96%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 Décembre 2015 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.

### IV.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

#### IV.3.1 Compte de résultat consolidé de l'exercice 2013

(en millions de dirhams)

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires		5 975	5 984
Autres produits de l'activité		3 567	2 746
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>9 542</b>	<b>8 730</b>
Achats		-7 342	-6 648
Autres charges externes		-450	-426
Frais de personnel		-421	-405
Impôts et taxes		-32	-28
Amortissements et provisions d'exploitation		-321	-262
Autres produits et charges d'exploitation nets		18	15
<b>Charges d'exploitation courantes</b>		<b>-8 549</b>	<b>-7 754</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>993</b>	<b>976</b>
Cessions d'actifs		1	160
Cessions de filiales et participations			
Résultats sur instruments financiers			
Autres produits et charges d'exploitation non courants		0	10
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>994</b>	<b>1 146</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>-71</b>	<b>-78</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>		<b>923</b>	<b>1 069</b>
Impôts exigibles		-230	-239
Impôts différés		-54	-87
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>639</b>	<b>742</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>639</b>	<b>742</b>
Résultat des activités abandonnées		-10	-11
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>629</b>	<b>732</b>
Intérêts minoritaires		0	-2

### IV.3.2 Compte de résultat consolidé de l'exercice 2014

(en millions de dirhams)

	Note	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	-6	6 046	5 975
Autres produits de l'activité	-6	3 350	3 567
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>9 396</b>	<b>9 542</b>
Achats	-7	-7 147	-7 342
Autres charges externes	-7	-478	-450
Frais de personnel	-8	-397	-421
Impôts et taxes		-37	-32
Amortissements et provisions d'exploitation	-9	-349	-321
Autres produits et charges d'exploitation nets		13	18
<b>Charges d'exploitation courantes</b>		<b>-8 394</b>	<b>-8 549</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>1 002</b>	<b>993</b>
Cessions d'actifs	-10		
Cessions de filiales et participations			
Résultats sur instruments financiers			
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-10	-25	1
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>977</b>	<b>994</b>
<b>Résultat financier</b>	-11	<b>-53</b>	<b>-71</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>		<b>924</b>	<b>923</b>
Impôts exigibles	-12	-228	-230
Impôts différés	-12	-51	-54
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>645</b>	<b>639</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>645</b>	<b>639</b>
Résultat des activités abandonnées	-13	-1	-10
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>644</b>	<b>629</b>
Intérêts minoritaires		-4	0
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>		<b>640</b>	<b>629</b>

### IV.3.3 Compte de résultat consolidé de l'exercice 2015

(en millions de dirhams)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	-6	6 970	6 046
Autres produits de l'activité	-6	3 074	3 350
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>10 044</b>	<b>9 396</b>
Achats	-7	-7 537	-7 147
Autres charges externes	-7	-474	-478
Frais de personnel	-8	-538	-397
Impôts et taxes		-41	-37
Amortissements et provisions d'exploitation	-9	-308	-349
Autres produits et charges d'exploitation nets		10	13
<b>Charges d'exploitation courantes</b>		<b>-8 888</b>	<b>-8 394</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>1 156</b>	<b>1 002</b>
Cessions d'actifs	-10		
Cessions de filiales et participations			
Résultats sur instruments financiers			
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-10	-115	-25
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>1 041</b>	<b>977</b>
<b>Résultat financier</b>	-11	<b>-112</b>	<b>-53</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>		<b>929</b>	<b>924</b>
Impôts exigibles	-12	-326	-228
Impôts différés	-12	42	-51
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>645</b>	<b>645</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>645</b>	<b>645</b>
Résultat des activités abandonnées	-13		-1
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>645</b>	<b>644</b>
Intérêts minoritaires		-3	-4
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>		<b>642</b>	<b>640</b>

### IV.4 BILAN CONSOLIDÉ DES TROIS DERNIERS EXERCICES

#### IV.4.1 Bilan consolidé de l'exercice 2013

(en millions de dirhams)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Goodwill		196	196
Immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations corporelles		3 945	3 807
Immeubles de placement		64	64
Autres actifs financiers		145	160
- Prêts et créances		97	113
- Actifs disponibles à la vente		47	46
Impôts différés actifs			
<b>Actif non courant</b>		<b>4 349</b>	<b>4 226</b>
Autres actifs financiers			
- Instruments dérivés de couverture			
Stocks et en-cours		1 514	1 186
Créances clients		246	171
Autres débiteurs courants		2 399	3 125
Trésorerie et équivalent de trésorerie		75	94
<b>Actif courant</b>		<b>4 233</b>	<b>4 576</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 582</b>	<b>8 802</b>





<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Capital	419	419
Primes d'émission et de fusion	35	35
Réserves	2 489	2 167
Résultat net part du groupe	629	730
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>3 571</b>	<b>3 350</b>
Intérêts minoritaires	15	16
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 586</b>	<b>3 366</b>
Provisions	31	41
Avantages du personnel	176	241
Dettes financières non courantes	971	136
- Dettes envers les établissements de crédit	971	136
Impôts différés Passifs	550	495
Autres créditeurs non courants	5	6
<b>Passif non courant</b>	<b>1 732</b>	<b>919</b>
Provisions	0	0
Dettes financières courantes	816	1 350
- Dettes envers les établissements de crédit	778	1 296
- Instruments dérivés de couverture	38	53
Dettes fournisseurs courantes	2 135	2 550
Autres créditeurs courants	314	617
<b>Passif courant</b>	<b>3 264</b>	<b>4 517</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>4 996</b>	<b>5 436</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>8 582</b>	<b>8 802</b>

#### IV.4.2 Bilan consolidé de l'exercice 2014

(en millions de dirhams)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Goodwill	-15	196	196
Immobilisations incorporelles	-16	0	0
Immobilisations corporelles	-17	3 838	3 945
Immeubles de placement	-17	64	64
Autres actifs financiers	-18	136	145
- Prêts et créances		89	97
- Actifs disponibles à la vente		47	47
Impôts différés actifs			
<b>Actif non courant</b>		<b>4 234</b>	<b>4 349</b>
Autres actifs financiers		115	
- Instruments dérivés de couverture		115	
Stocks et en-cours	-19	1 579	1 514
Créances clients	-20	232	246
Autres débiteurs courants	-20	2 033	2 399
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-21	90	75
<b>Actif courant</b>		<b>4 049</b>	<b>4 233</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 284</b>	<b>8 582</b>



<b>PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Capital		419	419
Primes d'émission et de fusion		35	35
Réserves		2 683	2 489
Résultat net part du groupe		640	629
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>		<b>3 776</b>	<b>3 571</b>
Intérêts minoritaires		18	15
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>3 795</b>	<b>3 586</b>
Provisions	-21	17	31
Avantages du personnel	-22	134	176
Dettes financières non courantes	-23	757	971
- Dettes envers les établissements de crédit		757	971
Impôts différés Passifs	-12	600	550
Autres créditeurs non courants		7	5
<b>Passif non courant</b>		<b>1 515</b>	<b>1 732</b>
Provisions		0	0
Dettes financières courantes	-24	56	816
- Dettes envers les établissements de crédit		56	778
- Instruments dérivés de couverture		0	38
Dettes fournisseurs courantes	-25	2 554	2 135
Autres créditeurs courants	-25	364	314
<b>Passif courant</b>		<b>2 974</b>	<b>3 264</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>4 489</b>	<b>4 996</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>8 284</b>	<b>8 582</b>

#### IV.4.3 Bilan consolidé de l'exercice 2015

(en millions de dirhams)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Goodwill	-15	196	196
Immobilisations incorporelles	-16	31	0
Immobilisations corporelles	-17	4 038	3 838
Immeubles de placement	-17	64	64
Autres actifs financiers	-18	150	136
- Prêts et créances		103	89
- Actifs disponibles à la vente		47	47
Impôts différés actifs			
<b>Actif non courant</b>		<b>4 478</b>	<b>4 234</b>
Autres actifs financiers		32	115
- Instruments dérivés de couverture		32	115
Stocks et en-cours	-19	1 485	1 579
Créances clients	-20	254	232
Autres débiteurs courants	-20	1 695	2 033
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-21	1 045	90
<b>Actif courant</b>		<b>4 510</b>	<b>4 049</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 988</b>	<b>8 284</b>



<b>PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Capital		419	419
Primes d'émission et de fusion		35	35
Réserves		2 897	2 683
Résultat net part du groupe		642	640
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>		<b>3 993</b>	<b>3 776</b>
Intérêts minoritaires		19	18
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>4 012</b>	<b>3 795</b>
Provisions	-21	23	17
Avantages du personnel	-22	244	134
Dettes financières non courantes	-23	252	757
- Dettes envers les établissements de crédit		252	757
Impôts différés Passifs	-12	558	600
Autres créiteurs non courants		6	7
<b>Passif non courant</b>		<b>1 083</b>	<b>1 515</b>
Provisions		0	0
Dettes financières courantes	-24	499	56
- Dettes envers les établissements de crédit		419	56
- Instruments dérivés de couverture		79	0
Dettes fournisseurs courantes	-25	2 895	2 554
Autres créiteurs courants	-25	499	364
<b>Passif courant</b>		<b>3 892</b>	<b>2 974</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>4 976</b>	<b>4 489</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>8 988</b>	<b>8 284</b>

#### IV.5 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

##### IV.5.1 Etat du résultat global consolidé de l'exercice 2013

(en millions de dirhams)

	<b>01/12/2013</b>	<b>01/12/2012</b>
Résultat de l'exercice	629	732
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0	0
Ecart actuariel sur les obligations des régimes à prestations définies	9	0
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0	0
<b>Résultat Global</b>	<b>638</b>	<b>732</b>
Intérêts Minoritaires	0	-2
<b>Résultat Global net - Part du Groupe</b>	<b>638</b>	<b>730</b>

#### IV.5.2 Etat du résultat global consolidé de l'exercice 2014

	01/12/2014	01/12/2013
Résultat de l'exercice	0	0
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0	0
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	-7	9
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0	0
<b>Résultat Global</b>	<b>-7</b>	<b>9</b>
Intérêts Minoritaires	0	0
<b>Résultat Global net - Part du Groupe</b>	<b>-7</b>	<b>9</b>

#### IV.5.3 Etat du résultat globale consolidé de l'exercice 2015

	01/12/2015	01/12/2014
Résultat de l'exercice	0	0
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0	0
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	7	-7
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0	0
<b>Résultat Global</b>	<b>7</b>	<b>-7</b>
Intérêts Minoritaires	0	0
<b>Résultat Global net - Part du Groupe</b>	<b>7</b>	<b>-7</b>

## IV.6 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

### IV.6.1 Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2013

En millions de dirhams	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	629	732
<b>Ajustements pour</b>		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	254	162
Autres ajustements	-17	-2
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>866</b>	<b>891</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	283	327
Elimination du coût de l'endettement financier net	83	80
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>1 233</b>	<b>1 297</b>
Incidence de la variation du BFR	-102	-843
Impôts différés	0	0
Impôts payés	-230	-239
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>901</b>	<b>215</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-461	-456
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	218
Autres flux	20	21
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-440</b>	<b>-217</b>
Augmentation de capital		0
Transaction entre actionnaires (acquisition)		
Emprunts	901	3
Remboursement d'emprunts	-67	-216
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-419	-419
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	-1	-3
Coût de l'endettement financier net	-83	-80
Variation des comptes d'associés	-292	301
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>38</b>	<b>-414</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>499</b>	<b>-416</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	-1 203	-786
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	-704	-1 203
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>499</b>	<b>-416</b>

## IV.6.2 Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2014

En millions de dirhams	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net de l'ensemble consolidé	644	629
<b>Ajustements pour</b>		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	274	254
Autres ajustements	-108	-17
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>810</b>	<b>866</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	279	283
Elimination du coût de l'endettement financier net	54	83
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>1 143</b>	<b>1 233</b>
Incidence de la variation du BFR	626	-102
Impôts différés	0	0
Impôts payés	-228	-230
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>1 541</b>	<b>901</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-232	-461
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	109	1
Autres flux	14	20
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-109</b>	<b>-440</b>
Augmentation de capital		
Transaction entre actionnaires (acquisition)		
Emprunts	5	901
Remboursement d'emprunts	-219	-67
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-427	-419
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	0	-1
Coût de l'endettement financier net	-54	-83
Variation des comptes d'associés	2	-292
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-694</b>	<b>38</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>738</b>	<b>499</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	-704	-1 203
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	34	-704
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>738</b>	<b>499</b>



### IV.6.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2015

En millions de dirhams	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	645	644
<b>Ajustements pour</b>		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	435	274
Autres ajustements	112	-108
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 191</b>	<b>810</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	284	279
Elimination du coût de l'endettement financier net	10	54
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>1 485</b>	<b>1 143</b>
Incidence de la variation du BFR	955	626
Impôts différés	0	0
Impôts payés	-326	-228
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>2 114</b>	<b>1 541</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-584	-232
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6	109
Autres flux	-9	14
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-586</b>	<b>-109</b>
Augmentation de capital		
Transaction entre actionnaires (acquisition)		
Emprunts		5
Remboursement d'emprunts	-505	-219
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-432	-427
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	-2	0
Coût de l'endettement financier net	-10	-54
Variation des comptes d'associés	12	2
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-937</b>	<b>-694</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>591</b>	<b>738</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	34	-704
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	625	34
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>591</b>	<b>738</b>

## IV.7 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

### IV.7.1 Tableau de variation des capitaux propres de l'exercice 2013

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	Réserves des Opérations de couverture	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Au 1er janvier 2012</b>	419	35	2 610	0		0	0	3 064	18	3 082
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur										
Corrections des erreurs N-1 :										
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	419	35	2 610	0	0	0	0	3 064	18	3 082
<b>Variation CP pour 2012</b>										
Résultat net de la période			730					730	2	732
Pertes et profits de réévaluation des AFS										
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global										
<b>Résultat global total de l'année</b>	0	0	730	0	0	0	0	730	2	732
Dividendes distribués			-419					-419	-3	-422
Augmentation de capital										
Autres transactions avec les actionnaires			-25					-25	-1	-26
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	0	0	-444	0	0	0	0	-444	-4	-448
<b>Au 31 décembre 2012</b>	419	35	2 897	0	0	0	0	3 350	16	3 366
<b>Au 1er janvier 2013</b>	419	35	2 897	0	0	0	0	3 350	16	3 366
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-2				4	2		2
Corrections des erreurs N-1 :										
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	419	35	2 895	0	0	0	4	3 353	16	3 368
<b>Variation CP pour 2013</b>										
Résultat net de la période			629					629		629
Résultat couverture des flux de trésorerie										
Pertes et profits de conversion										
Pertes et profits de réévaluation des AFS										
Gains / pertes actuariels							9	9		9
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global										
Autres éléments du résultat global										
<b>Résultat global total de l'année</b>	0	0	629	0	0	0	9	638	0	638
Dividendes distribués			-419					-419	-1	-420
Augmentation de capital										
Elimination titres d'autocontrôle										
Autres transactions avec les actionnaires										
Transfert en résultat non distribué										
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	0	0	-419	0	0	0	0	-419	-1	-420

Au 31 décembre 2013	419	35	3 104	0	0	0	13	3 571	15	3 586
---------------------	-----	----	-------	---	---	---	----	-------	----	-------

#### IV.7.2 Tableau de variation des capitaux propres de l'exercice 2014

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecarts de conversion	Réserves de réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	Réserve des Opérations de couverture	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Au 1er janvier 2013</b>	<b>419</b>	<b>35</b>	<b>2 897</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 350</b>	<b>16</b>	<b>3 366</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-2				4	2	0	2
Corrections des erreurs N-1 :										
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>419</b>	<b>35</b>	<b>2 895</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3 353</b>	<b>16</b>	<b>3 368</b>
<b>Variation CP pour 2013</b>										
Résultat net de la période			629					629	0	629
Pertes et profits de réévaluation des AFS							9	9	0	9
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global										
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>629</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>638</b>	<b>0</b>	<b>638</b>
Dividendes distribués			-419					-419	-1	-420
Augmentation de capital										
Autres transactions avec les actionnaires			0					0	0	0
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-419</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-419</b>	<b>-1</b>	<b>-420</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>419</b>	<b>35</b>	<b>3 104</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>3 571</b>	<b>15</b>	<b>3 586</b>
<b>Au 1er janvier 2014</b>	<b>419</b>	<b>35</b>	<b>3 104</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>3 571</b>	<b>15</b>	<b>3 586</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur										
Corrections des erreurs N-1 :										
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>419</b>	<b>35</b>	<b>3 104</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>3 571</b>	<b>15</b>	<b>3 586</b>
<b>Variation CP pour 2014</b>										
Résultat net de la période			640					640	4	644
Résultat couverture des flux de trésorerie										
Pertes et profits de conversion										
Pertes et profits de réévaluation des AFS										
Gains / pertes actuariels										
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global										
Autres éléments du résultat global										
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>640</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>640</b>	<b>4</b>	<b>644</b>
Dividendes distribués			-427					-427	0	-428
Augmentation de capital										
Elimination titres d'autocontrôle										
Autres transactions avec les actionnaires										
Transfert en résultat non distribué										
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-427</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-427</b>	<b>0</b>	<b>-428</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>419</b>	<b>35</b>	<b>3 317</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>3 784</b>	<b>18</b>	<b>3 802</b>



### IV.7.3 Tableau de variation des capitaux propres de l'exercice 2015

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	Réserves des Opérations de couverture	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Au 1er janvier 2014</b>	419	35	3 104				13	3 571	15	3 586
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur										
Corrections des erreurs N-1 :										
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	419	35	3 104	0	0	0	13	3 571	15	3 586
<b>Variation CP pour 2014</b>										
Résultat net de la période			640					640	4	644
Gains / pertes actuariels							-7	-7		-7
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global										
<b>Résultat global total de l'année</b>	0	0	640	0	0	0	-7	632	4	636
Dividendes distribués			-427					-427		-427
Augmentation de capital										
Autres transactions avec les actionnaires										
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	0	0	-427	0	0	0	0	-427	0	-427
<b>Au 31 décembre 2014</b>	419	35	3 317	0	0	0	6	3 776	19	3 795
<b>Au 1er janvier 2015</b>	419	35	3 317	0	0	0	6	3 776	19	3 795
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur										
Corrections des erreurs N-1 :										
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	419	35	3 317	0	0	0	6	3 776	19	3 795
<b>Variation CP pour 2015</b>										
Résultat net de la période			642					642	3	645
Résultat couverture des flux de trésorerie										
Pertes et profits de conversion										
Pertes et profits de réévaluation des AFS										
Gains / pertes actuariels							7	7		7
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global										
Autres éléments du résultat global										
<b>Résultat global total de l'année</b>	0	0	642	0	0	0	7	649	3	651
Dividendes distribués			-432					-432	-2	-434
Augmentation de capital										
Elimination titres d'autocontrôle										
Autres transactions avec les actionnaires										
Transfert en résultat non distribué										
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	0	0	-432	0	0	0	0	-432	-2	-434
<b>Au 31 décembre 2015</b>	419	35	3 527	0	0	0	13	3 993	19	4 012

## IV.8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### IV.8.1 Périmètre de consolidation pour l'exercice 2013

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
COSUMAR (mère)	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SUCRAFOR	91,0%	91,0%	Intégration Globale
SUNABEL	99,2%	99,2%	Intégration Globale
SURAC	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SUTA	99,8%	99,8%	Intégration Globale

### IV.8.2 Périmètre de consolidation de l'exercice 2014

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
COSUMAR (mère)	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SUCRAFOR	91,0%	91,0%	Intégration Globale
SUNABEL	99,2%	99,2%	Intégration Globale
SURAC	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SUTA	99,8%	99,8%	Intégration Globale

### IV.8.3 Périmètre de consolidation de l'exercice 2015

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
COSUMAR (mère)	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SUCRAFOR	91,0%	91,0%	Intégration Globale
SUNABEL	99,2%	99,2%	Intégration Globale
SURAC	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SUTA	99,8%	99,8%	Intégration Globale